مكتبة الاحمد

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 9721 — 46 PAGES — SAMEDI 24 AVRIL 1976

THE LIBRARY THE UNIVERSITY OF ...

Climat tendu en Italie

Ultimes négociations pour éviter la crise

LIRE PAGE 4

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 10 sch. ; Belgique, 11 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 3 kr. ; Espagne, 25 pes. ; Grande-Bretagne, 18 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 300 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 11 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 1 fl. ; Portugal, 12,50 esc. ; Suède, 2,25 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 32

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

M. Kissinger en Afrique

Abordant son premier voyage en Afrique noire, comme il l'a assuré jeudi, « dans un esprit ouvert et avec quelques idées concrètes », M. Kissinger sait qu'il n'aura pas la tâche facile. Certes, des sept capitales qu'il visite, une seule, Dar-Es-Salaam, abrite un régime « progressiste ». Toutes ont pourtant enregistré la considérable perte de prestige que l'issue de l'affaire angolaise a infligée aux Etats-Unis. Des Etats aussi importants que le Nigéria ou la Côte-d'Ivoire auraient même décliné l'honneur d'une escale, ce qui est bien peu flatteur pour le chef de la diplomatie du plus puissant pays de la planète. Les contacts avec l'Afrique francophone se limiteront à Kinshasa et à Dakar.

Pour enfin amener M. Kissinger sur le continent noir, il aura fallu que douze mille Cubains encore présents en Angola inquiètent sérieusement Washington au moment où les régimes minoritaires blancs d'Afrique australe sentent approcher l'épreuve. Sans ces bouleversements, la politique africaine du département d'Etat fût sans doute demeurée l'affaire de quelques spécialistes et un souci mineur pour l'homme des « navettes » proche-orientales et des grandes négociations Est-Ouest.

Devenue à son tour zone de tempêtes, l'Afrique justifie désormais l'élaboration d'une politique à long terme, dont M. Kissinger veut poser prudemment les fondements.

Le principe fondamental ne peut en être, en l'état actuel des rapports de force, que la reconnaissance des droits à accéder au pouvoir des majorités africaines encore maintenues sous tutelle à Salisbury, Pretoria ou Windhoek. La Rhodésie, où les Blancs s'obstinent aveuglément à dicter leur loi à des Noirs vingt fois plus nombreux ; la Namibie, dont l'Afrique du Sud dispose, au mépris des résolutions de l'ONU, sont pour l'immense majorité des Africains les objets d'un scandale dans lequel les Etats-Unis portent une lourde part de responsabilité.

Signataire en 1970 d'un mémorandum où il recommandait au président Nixon d'assouplir les relations économiques et les ventes d'armes à Pretoria, et de mieux traiter les colons rebelles de Rhodésie, M. Kissinger a, en ce domaine, beaucoup à se faire pardonner. D'autant que la République Sud-Africaine, odieuse à des degrés divers à tous ses interlocuteurs, a vu sa part, dans les investissements privés américains au sud du Sahara, passer de 38 % en 1972 à 56 % en 1974, et bénéficie encore de plus de la moitié de l'aide économique de Washington dans la région.

S'il veut disputer avec quelques chances de succès au camp socialiste les sympathies africaines, le secrétaire d'Etat devra ne plus passer désormais pour le suppôt de M. Vorster ou, selon la formule du maréchal Idi Amin Dada, président de l'OUA, pour le « pire ennemi de l'Afrique libre ». Outre les bonnes paroles qu'il a déjà prodiguées aux majorités opprimées, et le soutien proclamé à la négociation et à un règlement pacifique en Rhodésie, M. Kissinger est tenu de démontrer que le continent n'est plus divisé entre une Afrique blanche, traitée avec prédilection et égards, et des Etats sous-développés, aidés avec une condescendante ladrerie.

Pour créer un nouveau climat de confiance et rallier ses interlocuteurs au principe de « non-ingérence des superpuissances en Afrique », seul moyen, à ses yeux, de stopper la progression soviétique, M. Kissinger dispose de moyens d'action non négligeables. Seuls les Etats-Unis sont en mesure, du fait de leur poids économique et de leurs liens traditionnels, d'amener à composition les colons attardés de Salisbury et les chantres sud-africains de l'apartheid.

Même si, à court terme, des promesses de crédit et de fournitures d'armes peuvent ici et là gagner à Washington des sympathies, une véritable politique africaine n'a de chances de succès qu'en levant les graves risques de conflit racial planant sur l'Afrique australe.

M. Giscard d'Estaing annonce pour la mi-juin la « description détaillée » de ses objectifs

M. Giscard d'Estaing a notamment déclaré, au cours de sa « réunion de presse » du jeudi 22 avril : « Je rendrai publique dans la première quinzaine de juin la description détaillée des objectifs que je poursuis concernant la transformation économique et sociale de la société française. »

Dans les milieux politiques, les formations appartenant à la majorité font état de leur satisfaction, soit en raison de la fermeté du ton employé par M. Giscard d'Estaing dans certains domaines (l'Université, notamment), soit à cause de son intention clairement confirmée de poursuivre les réformes. Mais les partis de gauche n'ont pas été convaincus, et leurs réactions confirment leur hostilité à sa politique et à ses analyses.

De même, les syndicats sont hostiles ou réservés. La C.G.T. juge le président de la République « très loin des réalités ». La C.F.D.T. estime qu'« il n'y a pas de consensus possible actuellement ». F.O. encourage le gouvernement à « réprimer les agissements spéculatifs », et la C.G.C. l'invite à préciser « l'objectif du voyage » qu'il propose.

M. Giscard d'Estaing a affirmé que l'« événement » le plus important était la reprise de l'activité qui, selon lui, retrouvera son plus haut niveau à la fin du premier semestre, et a qualifié la prochaine taxation des plus-values d'opération de justice fiscale.

La volonté du président de maintenir la réforme du second cycle universitaire est critiquée sévèrement par les syndicats d'enseignants et d'étudiants et risque de renforcer la détermination des comités de grève qui organisent ce vendredi 23 avril, à Paris, une manifestation « centrale » à laquelle doivent participer des étudiants de province.

Sûr de lui-même et de l'avenir

Apparemment convaincu de l'erreur qu'il avait commise en demeurant silencieux pendant plus de quatre mois (du 4 décembre 1975 au 24 mars 1976) et visiblement persuadé que la reprise de l'activité économique lui permettra désormais de se montrer moins rarement et en position de force, M. Valéry Giscard d'Estaing a annoncé jeudi son intention de s'entretenir plus fréquemment et selon un « *rythme régulier* » avec les journalistes.

Sans attendre le premier des rendez-vous ainsi annoncés pour manifester son optimisme, il s'est montré tout au long de sa quatrième « *réunion de presse* », à la fois plus serein et plus maître de lui-même qu'on ne l'avait vu à la télévision le 24 mars et même le 13 avril. Il est tout à fait significatif que, dès son exposé liminaire, il ait situé dans une perspective de durée — « *je suis en fonction jusqu'en 1981* » — ses deux « *intentions* » fondamentales : conduire la France vers une « *démocratie réfléchie et paisible* » et faire en sorte qu'elle se place « *dans le groupe de tête des pays de dimension moyenne* ».

Un homme « *réfléchi* » peut être également habile, voire rusé, et le chef de l'Etat l'a démontré à deux reprises.

Comme il s'exprimait au terme d'une période de près d'un mois au cours de laquelle la reprise en main et la coordination de la majorité présidentielle avaient eu la vedette, il était normal qu'on lui demandât s'il parlait plutôt en tant que « *président de tous les Français* » ou plutôt en tant que chef de ladite majorité. Je suis l'un et l'autre, a-t-il répondu en substance, et j'entends faire preuve de « *modération dans l'expression* » dans l'un et l'autre de ces deux rôles. C'était à vrai dire esquiver.

Comme on lui demandait d'autre part ce qu'il ferait au cas où l'opposition de gauche sortirait victorieuse des élections législatives du printemps 1978, M. Giscard d'Estaing a superbement répondu : « *La réponse figure dans un livre... C'est la Constitution de la République française.* » C'était éluder, puisqu'il se trouve que le « *livre* » en question ne dit rien de précis de ce qu'il adviendrait dans le cas où la majorité législative ne coïnciderait pas avec la majorité présidentielle.

Cette très grave carence a provoqué depuis des années une controverse cent fois relancée mais jamais tranchée, de telle sorte que, en se référant à la Constitution de 1958, le président de la République n'a nullement répondu à la question qui lui était posée. Il a seulement montré clairement son souci de ne pas se compromettre, de se garder les coudées franches, quoi qu'il puisse arriver dans deux ans, étant bien entendu qu'un succès de l'opposition ne lui apparaît pas « *comme étant l'hypothèse la plus probable* ».

Quant à la volonté du chef de l'Etat de nous assurer une démocratie « *paisible* », elle a été justifiée par la nécessité absolue d'aboutir à « *un certain consensus économique et social* », mais contredite par plusieurs des propos que l'on a entendus dans la salle des fêtes de l'Elysée.

Visiblement agacé par l'abus des enquêtes d'opinion (« *Je ne fais pas de réunions de presse pour répondre aux questions des ordinateurs* »), sauf à exploiter celles dont il peut tirer argument, M. Giscard d'Estaing ne s'est pas seulement attaqué jeudi aux instituts de sondages. Il a également repris à son compte les griefs qui avaient été formulés à l'encontre de M. Mitterrand lors de son voyage en Algérie, au mois de février ; il a expliqué par de simples préoccupations de « *tactique électorale* » (quelle est donc la formation qui n'en a pas ?) l'évolution d'un parti communiste qui se distancie de l'U.R.S.S. et répudie le dogme de la dictature du prolétariat tout en demeurant fidèle à celui de la lutte des classes.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 14.)

« Un grand événement »

La récession que la plupart des économistes, et encore moins le gouvernement français, n'avaient pas prévue, a rendu modestes les responsables de la politique économique, y compris d'une certaine façon M. Giscard d'Estaing. On attendait de lui qu'il indique clairement la nouvelle analyse qu'il fait de la situation économique et monétaire, l'orientation qu'il entend imprimer pour conduire son évolution.

Au lieu de dire pourquoi la crise, qu'il attribuait naguère (1) au désordre des monnaies, est aujourd'hui conjurée, malgré un désordre accru dans ce domaine, il s'est contenté de se féliciter du « *grand événement* » qui s'est passé en France : la reprise. Au lieu de préciser ses intentions pour préserver les chances d'une nouvelle croissance dans la stabilité, il a cité en exemple « *les pays qui ont adopté, soit parce que c'était leur tempérament national, soit parce que les circonstances les y ont conduits, une attitude de modération en ce qui concerne les rémunérations et les prix* ». Ce double constat est insuffisant. Les illusions et la paresse de jugement qu'il pourrait entretenir ou développer sont périlleuses.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 14.)

(1) En novembre dernier, au moment de la conférence de Rambouillet.

AU JOUR LE JOUR

C'ÉTAIT HIER

On pourra dire beaucoup de choses sur cette conférence de presse d'un chef d'Etat qu'on croyait perdu et que l'on a retrouvé sortant du tunnel avec cette allégresse urbaine que lui donne chaque printemps.

Mais ce qu'on ne pourra nier, c'est que M. Giscard d'Estaing est maintenant en aussi bonne forme que M. Chirac.

N'étaient ces deux années où il a coulé pas mal d'eau sous le pont Mirabeau, on se croirait encore en mai 1974. Le lendemain des élections.

BERNARD CHAPUIS.

La croissance française sera plus forte que prévu cette année malgré une stagnation des investissements

La Commission des comptes de la nation s'est réunie vendredi 23 avril au ministère de l'économie et des finances, pour examiner les nouvelles hypothèses gouvernementales de croissance économique. Pour l'année 1976, la plupart des chiffres qui avaient été retenus à la fin de l'année dernière (et annexés au budget de 1976) sont rectifiés en hausse ; les investissements, en revanche, stagneront. Voici les progrès attendus (en volume), tels qu'ils sont maintenant chiffrés : 5 % de production intérieure brute (contre 4,7 % retenus en septembre 1975) ; 12,4 % d'importations (11,5) ; 3,9 % de consommation (2,4), dont 4,1 % pour les ménages (2,3) ; 0,6 % pour les investissements totaux (5,7 %), dont 1,3 % pour les investissements des entreprises (+5) et 9,9 % pour ceux de l'Etat (11,6) ; 6,4 % pour les exportations (6).

Le taux d'inflation retenu pour cette année a, lui aussi, été relevé. Il est fixé désormais à 8,5 % entre janvier et décembre, contre 7,5 % retenu il y a six mois, + 8,7 %. En moyenne annuelle (ensemble de 1976 comparé à l'ensemble de 1975), il est fixé à 8,7 % contre 8,2 % lors de l'évaluation de septembre dernier. La hausse prévue du taux de salaire horaire est évaluée à 12,1 % cette année (contre 17,3 % en 1975).

Ces estimations apparaissent encore trop prudentes pour être réalistes. Il est, en effet, probable que la croissance de la production intérieure brute dépassera assez largement les 5 % et avoisinera 6 %. Ce chiffre élevé (le VII[e] Plan a retenu un taux moyen compris entre 5,5 et 6 %) ne doit pas faire illusion. L'économie française repart de très bas, puisque la richesse nationale a diminué de 3 % en valeur réelle l'année dernière. Il se produit actuellement un rattrapage, bon nombre d'entreprises forçant la cadence pour honorer des commandes que des stocks très réduits ne permettent plus de satisfaire rapidement. Ce rattrapage crée une certaine euphorie parmi les industriels qui voient leurs carnets de commandes se regarnir.

Un solide motif d'optimisme

Aucun problème donc jusqu'à la rentrée. Sur la seule lancée actuelle, un taux de croissance de 6 % de la production intérieure brute semble facile à atteindre. La question est de savoir si en septembre-octobre les chefs d'entreprise seront suffisamment convaincus de la solidité de la reprise pour recommencer à passer commande de biens d'équipement. Si en effet l'investissement « *ne repartait pas* » dans six mois, la reprise qui se produit actuellement s'infléchirait d'autant plus nettement que la consommation des ménages va se tasser un peu du fait du ralentissement des hausses de salaires.

La réponse n'est pas évidente. On peut cependant penser que le bon état de santé actuel des économies américaine et allemande est un solide motif d'optimisme. Les problèmes difficiles sont plutôt pour 1977. Il n'est pas certain d'ailleurs qu'ils soient ceux d'un ralentissement de la croissance. L'inflation pourrait redevenir le souci numéro un des économies industrialisées. — A. V.

Pour enrayer la chute de la livre

LA BANQUE D'ANGLETERRE SE RÉSIGNE A FAIRE MONTER LE TAUX D'INTÉRÊT

(Lire page 46.)

L'EUROPE DE L'EST ET LA CRISE DU CAPITALISME

La « doctrine Brejfeldt »

De notre correspondant MANUEL LUCBERT

Vienne. — Où va le capitalisme ? La « crise générale » qui le secoue l'a-t-elle irrémédiablement atteint dans ses profondeurs ? Quelles issues s'offrent à lui ? La réponse à ces questions est d'une importance primordiale pour le mouvement communiste. Car du diagnostic porté sur l'état du malade dépendent pour une large part la stratégie et la tactique de ceux qui se sont donné pour mission — ils ne s'en cachent pas — d'accélérer son éventuelle agonie.

Une récente conférence internationale, réunie du 26 au 29 mars dernier à Berlin-Est, sur le thème : « *La classe ouvrière dans le processus révolutionnaire mondial* » et dont l'hebdomadaire *Horizont*, proche du ministère est-allemand des affaires étrangères, rend compte dans son dernier numéro (n° 16), permet de mieux situer les interrogations actuelles des idéologues communistes. La rencontre était réservée aux économistes des « *pays socialistes* ». On aurait été curieux de voir ce qu'aurait donné, dans les circonstances politiques présentes, une confrontation entre théoriciens marxistes français, italiens et soviétiques par exemple.

L'analyse des débats donnée par *Horizont* n'en éclaire pas moins le dilemme auquel font face aujourd'hui les partis communistes de l'Est et de l'Ouest. Elle pourrait très schématiquement se résumer de la façon suivante : la crise que traverse actuellement le capitalisme « *n'est pas une crise habituelle* », pour reprendre les termes prudents, mais non innocents, employés par M. Brejnev dans son rapport devant le vingt-cinquième congrès. Elle dépasse « *en vigueur, en profondeur et en durée* », a dit le professeur est-allemand Otto Reinhold, toutes les autres secousses qui ont ébranlé le système depuis la grande crise de 1929-1933. En même temps, les pays capitalistes, surtout ceux de l'Europe de l'Ouest, cherchent dans une intégration économique et politique de plus en plus poussée une solution aux problèmes qu'ils sont devenus incapables de résoudre à l'échelle nationale. Ce processus, selon l'économiste soviétique Galkine, est devenu maintenant « *irréversible* ».

La question qui, en conséquence, se posera de plus en plus aux partis communistes est de savoir, écrit *Horizont* « *quelles fonctions aurait une superstructure politique supranationale dans l'Europe capitaliste, du point de vue du mouvement ouvrier révolutionnaire* ».

(Lire la suite page 6.)

Dénonçant le « cancer » de la bureaucratie suédoise

Bergman s'expatrie

Le metteur en scène suédois Ingmar Bergman, accusé de fraude fiscale, a décidé de rompre définitivement avec la Suède et de s'expatrier. Après de longs et pénibles démêlés avec le fisc suédois, Bergman avait été victime d'une dépression nerveuse. Ayant déjà quitté Stockholm, il est arrivé mercredi à Paris, mais, selon son attaché de presse, il partirait la semaine prochaine pour les Etats-Unis.

De notre correspondant

Stockholm. — Bergman n'aime ni les conférences de presse ni les interviews spectaculaires. Fidèle à ses habitudes, c'est seulement jeudi 22 avril, au lendemain de son départ de Stockholm, que, dans une lettre au quotidien du soir *Expressen*, il a annoncé son départ de Suède et en a donné les raisons. « *Pour travailler, écrit-il, pour réaliser pleinement mon métier, j'ai besoin d'un minimum de sécurité émotionnelle. Cette sécurité m'étant maintenant enlevée peut-être pour plusieurs années, je me trouve contraint d'aller la chercher ailleurs.* » Cette lettre venant d'un homme qui aime son pays, mais dénonce une bureaucratie omniprésente « *qui croît comme un cancer galopant* », est l'aboutissement des démêlés qui l'opposent depuis trois mois au fisc suédois.

L'affaire avait commencé le 29 janvier. En pleine répétition de *la Danse de mort* de Strindberg, au théâtre Dramaten de Stockholm, Ingmar Bergman avait été interpellé dans des conditions « *humiliantes* » par un contrôleur des impôts et un policier en civil qui l'avaient conduit en voiture au bureau du juge d'instruction, où après plusieurs heures d'interrogatoire il avait été inculpé de fraude fiscale. Simultanément, son domicile était perquisitionné, son passeport lui était retiré et interdiction lui était signifiée de quitter la capitale. Effondré, Ingmar Bergman avait dû être hospitalisé pour troubles nerveux.

ALAIN DEBOVE.

(Lire la suite page 14.)

les GUIDES BLEUS,
best-sellers des vacances,
vous présentent
une nouvelle collection:
guides bleus
hachette — voir page 6

AFRIQUE

AU COURS DE SON VOYAGE EN AFRIQUE

M. Kissinger rencontrerait des nationalistes rhodésiens

De notre correspondant

Washington. — M. Kissinger a tenu, le jeudi 22 avril, une conférence de presse pour présenter son voyage en Afrique, dont le premier objectif, selon lui, est d'établir avec les dirigeants africains des contacts débouchant sur une communauté de vues concernant l'avenir du continent.

Outre les mises en garde contre l'intervention de Moscou et de ses « délégués », le secrétaire d'État a insisté sur son appui à la « règle de la majorité », c'est-à-dire pratiquement aux aspirations des Noirs d'Afrique australe. Parlant plus spécifiquement de la Rhodésie, il a rappelé que les États-Unis favorisaient la reprise des négociations entre le régime Smith et les nationalistes africains, et estimé que l'application de la règle de la majorité était « possible ».

Il a également laissé prévoir une révision de l'amendement Byrd, grâce auquel les États-Unis continuent d'acheter le chrome rhodésien en tournant l'embargo des Nations unies. En outre, tout en soulignant qu'il n'envisageait pas de favoriser la création d'un régime noir de « marionnettes » *(black puppets)* en Rhodésie, le secrétaire d'État a précisé qu'il ne rencontrerait pas les représentants de la minorité blanche. Il s'entretiendrait, en revanche, avec les dirigeants nationalistes rhodésiens.

On estime généralement ici que M. Kissinger aura du mal à convaincre ses interlocuteurs africains de la sincérité de l'évolution de la politique africaine des États-Unis tant qu'il n'aura pas défini clairement son attitude à l'égard de Pretoria. Cette définition est difficile à établir étant données les pressions qu'exercent en faveur du *statu quo* d'une part le Pentagone, invoquant d'impérieuses raisons stratégiques, d'autre part les trois cents compagnies américaines, dont certaines sont très puissantes comme l'Union Carbide et Westinghouse...

La part de la République Sud-Africaine dans les 3 milliards de dollars d'investissements privés américains au sud du Sahara est passée de 38 % en 1972 à 58 % en 1974, et plus de la moitié de l'aide économique attribuée à cette partie de l'Afrique va à Pretoria... Bref, on s'attend que les dirigeants africains demanderont que le gouvernement américain prouve *par des faits et non pas seulement par des paroles* qu'il entend accorder à l'Afrique noire un appui économique et politique dont jusqu'à présent l'Afrique blanche a été la première bénéficiaire.

HENRI PIERRE.

● *Amnesty International* a demandé, jeudi 22 avril, au gouvernement britannique d'intervenir auprès des autorités de Salisbury pour mettre fin à l'application de la peine de mort en Rhodésie. Dans un communiqué diffusé à Londres, l'organisation privée d'aide aux prisonniers politiques déclare que la peine de mort est appliquée de plus en plus fréquemment en Rhodésie, où soixante personnes ont été exécutées depuis novembre 1965. — *(A.F.P.)*

Afrique du Sud

Répliquant à un violent discours

M. Vorster demande au chef de l'État zambien de «ne pas trop tirer sur la corde»

Correspondance

Le Cap. — Le premier ministre, M. Vorster, a démenti le jeudi 23 avril, devant le Parlement, les informations publiées le matin même par le *Times* de Londres, et selon lesquelles l'Afrique du Sud aurait décidé de ne plus accorder aucune assistance militaire à la Rhodésie. Il a également démenti avoir rencontré il y a un mois, comme l'assurait le quotidien britannique, le ministre de la défense rhodésien pour lui signifier cette décision. « *Je ne suis pas disposé,* a déclaré M. Vorster, *à faire la moindre déclaration sur ce que nous donnons ou ne donnons pas à la Rhodésie. L'article incorrect du* Times *porte un sérieux préjudice aux relations internationales.* » Le premier ministre s'en est également pris aux informations « *fondées sur des spéculations ou constituant des ballons d'essai* ».

A propos du discours du président Kaunda de Zambie, qui — à Maputo — attaquait vivement Salisbury et Pretoria et laissait prévoir l'ouverture d'un « *troisième front* » contre le régime rhodésien (*le Monde* du 23 avril), M. Vorster a assuré que, « *en signe de bonne volonté et pour marquer son appréciation des réalisations passées de M. Kaunda* », il lui demandait seulement de « *ne pas trop tirer sur la corde* ». Enfin, M. Vorster a rappelé que « *l'assassinat d'innocents, de femmes et d'enfants est un procédé barbare et méprisable, et peut être dangereux pour ceux qui le pratiquent ou l'encouragent* »... « *J'espère,* a-t-il ajouté, *que les gens qui exercent un contrôle sur ces activités reviendront à la raison. Je peux dire, sans crainte d'être contredit, que mon gouvernement et moi-même poursuivons notre recherche de la paix et que nous faisons des progrès en dépit de quelques revers... J'ai promis à la jeunesse sud-africaine que je n'épargnerais aucun effort, et, s'il apparaît que ma tâche est impossible, je le reconnaîtrait franchement et lui dirai : j'ai échoué. Dieu vous garde !* »

« *Nous ne cherchons pas la guerre,* a conclu le premier ministre, *mais hélas !, il y a, en Afrique et au sud du continent, des gens qui parlent trop de guerre tout en se sachant hors d'état de la faire, pour des raisons économiques et autres...* »

CORRESPONDANCE

Asile sans ressources

Depuis juillet 1973, réfugiée en France avec ses enfants, Mme Marthe Gizenga, épouse de l'ancien vice-premier ministre du gouvernement de Patrice Lumumba au Congo de 1960 à 1962, nous a adressé une longue lettre dans laquelle elle nous fait part de sa détresse matérielle en ces termes : « *...Je n'ai pas de carte de travail. Ainsi je vis avec six enfants ayant comme ressource 1 457 francs par mois des allocations familiales.* »

Mme Gizenga, dont le mari n'a pas pu obtenir le droit d'asile en France, a écrit, nous indique-t-elle, au président de la République, parce que, ajoute-t-elle, « *personne dans ma situation ne peut survivre avec toutes les difficultés que je rencontre* ».

la fin du libéralisme ?
THOMAS MOLNAR
LE SOCIALISME SANS VISAGE
l'avènement du tiers modèle
192 pages 23 F
puf

Tunisie

La peine capitale a été requise contre les trois membres du commando libyen

De notre correspondante

Tunis. — La peine capitale a été requise, jeudi 22 avril, contre les trois membres du commando libyen, jugés à Tunis par la Cour de sûreté de l'État. Le ministère public a estimé que le passage illégal de la frontière avec un faux passeport, l'entraînement au maniement des armes livrées au commando au siège de l'ambassade de Libye à Tunis, le plan d'attaque du domicile du premier ministre, M. Hedi Nouira, et jusqu'à la date et l'heure fixées pour son enlèvement (ou son assassinat, en cas de « *difficultés* »), constitueraient un commencement *d'exécution de l'acte d'atteinte à la sûreté de l'État.* Les avocats, eux, ont plaidé l'acquittement.

M. *Mohamed Ali Naiel,* longuement interrogé le 20 avril, avait donné l'impression d'être le « politique » du groupe. Formé *dans* des camps d'entraînement en Syrie, rapatrié en Libye après avoir été condamné à mort par l'O.L.P. pour « *tentative de rébellion contre le commandement* », il s'est défendu avec un mélange de naïveté apparente et de ruse : « *Je suis un opposant au régime libyen. Je voulais semer le désordre pour provoquer une réaction internationale, mon plan était purement imaginaire* », a-t-il déclaré. Les deux autres accusés, MM. Béchir Hamad Khelifa et Mohamed Abdekader Naceur, sont apparus comme des exécutants, attirés dans ce mauvais coup par « *le désir de connaître la Tunisie dont on leur avait vanté le climat et les agréments* ». Ils ont affirmé avoir tout ignoré au départ du projet d'enlèvement du premier ministre.

Les observateurs avaient été frappés par le rôle actif de l'ambassade et du consulat libyens et par le fait que l'ordre de mission venait de très haut : d'un service spécial dépendant directement du colonel Kadhafi. Me Hila, commis d'office à la défense de l'accusé principal, s'est d'ailleurs étonné que l'on n'ait pas songé à juger par contumace les deux véritables chefs du commando, deux officiers libyens auxquels Naiel, ainsi que les diplomates en poste à Tunis, rendaient des comptes.

De son côté, l'avocat général a prononcé une grande partie de son réquisitoire à l'adresse du président libyen, soulignant sa complaisance à accueillir les opposants au régime tunisien, et même des criminels de droit commun, et rappelant les discours dans lesquels M. Kadhafi avait ouvertement exposé son intention d'« *achever un régime moribond* ». « *Kadhafi est la honte de la nation arabe* », s'est encore écrié l'avocat général.

L'audience du 23 avril devait être consacrée à la fin des plaidoiries, puis la Cour devait entrer en délibérations.

MANUÈLE PEYROL.

Sahara occidental

Le Front Polisario préparerait sa «campagne d'été»

De notre correspondant

Alger. — Depuis quelques jours les milieux politiques algériens évoquent à nouveau la possibilité d'une attaque marocaine contre l'Algérie. *El Moudjahid* et la radio algérienne ont fait écho à ces préoccupations tout au long de la journée du jeudi 22 avril.

La presse algérienne précise que Guelta-Zemmour n'a pas été prise, contrairement à ce qui a été annoncé à Rabat (*le Monde* du 23 avril). Elle fait état des pertes infligées par « *l'Armée de libération populaire saharienne aux forces marocaines* » et souligne que la bataille dans ce secteur ne fait que commencer. Elle insiste également sur « *l'importance phénoménale des moyens mis en œuvre par l'armée marocaine d'occupation* » pour empêcher le Front Polisario de déclencher sa « *campagne d'été* ».

On estime, écrit *El Moudjahid,* « *dans les rangs du Front Polisario, que quel que soit le résultat final de ce qui se passe présentement à Guelta-Zemmour, ce qui importe le plus à la révolution sahraouie c'est bel et bien la préparation militaire minutieuse et soigneusement programmée de la campagne d'été, dont on s'accorde à dire qu'elle sera exceptionnellement importante et militairement décisive* ».

La presse de Rabat a laissé entendre que l'armée marocaine affrontait des troupes algériennes et écrit que « *Guelta-Zemmour est le dernier réduit algérien* ». Il s'agit d'allégations sans fondement, nous ont dit des dirigeants algériens et sahraouis, tout comme les fausses rumeurs lancées par Rabat depuis quelques mois, qu'il s'agisse de la cession de la base de *Mers-el-Kébir* aux Soviétiques, de l'arrestation en janvier, à Alger, de M. El Ouali, secrétaire général du Front Polisario (que de nombreux journalistes ont pu rencontrer depuis), ou encore de la présence parmi les maquisards sahraouis de combattants cubains ou vietnamiens, qu'aucun observateur n'a jamais vus.

Dans les milieux diplomatiques vietnamiens et cubains on confirme qu'il s'agit d'assertions absurdes, car des volontaires de ces deux pays seraient perdus au milieu d'un désert qu'ils ne connaissent pas, inefficaces dans une guérilla qui ne leur est pas familière et en tout cas immédiatement repérés. A la question de savoir si des instructeurs de La Havane ou de Hanoï ne formeraient pas discrètement des guérilleros au maniement des armes, les intéressés répondent : « *Pourquoi enverrait-on des gens de si loin ? Les Sahraouis peuvent trouver, s'ils le désirent des instructeurs tout aussi expérimentés et qui, de plus, parlent leur langue, au sein du monde arabe.* »

PAUL BALTA.

La réunion afro-arabe de Dakar n'a pas permis d'aplanir les divergences

De notre correspondant

Dakar. — M. Abdou Diouf, premier ministre du Sénégal, a clos, jeudi matin 22 avril, les travaux de la première conférence des ministres africains et arabes des affaires étrangères, que le président Senghor avait ouverts lundi (*le Monde* du 21 avril).

Si cette conférence marque incontestablement une étape importante dans le renforcement de la coopération arabo-africaine, il n'est pas possible de parler de réel succès. Les participants ne se sont, en effet, réunis que deux fois en séance plénière, au début et à la fin de ces assises. Tout le reste du temps a dû être consacré à des réunions séparées des groupes africain et arabe, afin d'harmoniser vaille que vaille des positions souvent passablement divergentes à l'intérieur de chaque groupe, en particulier au sein du premier, des émissaires faisant simplement la navette entre les deux.

Aucun communiqué commun sur le fond n'a pu être élaboré, et la seule décision qui a été prise ne concerne que le très vaste mais très vague « *projet de déclaration et de programme d'action sur la coopération afro-arabe* », que l'on est convenu à l'unanimité de soumettre à l'examen d'un prochain « sommet » des chefs d'État africains et arabes, les projets institutionnels déjà très élaborés avancés lundi par le président Senghor et par le secrétaire général de l'O.U.A. n'étant retenus que comme instruments de travail parmi un certain nombre d'autres.

Aucune date, en outre, n'a pu être avancée pour la tenue de ce « sommet » — tout au plus parle-t-on officieusement du début de l'an prochain. Quant au lieu où il pourra être organisé, la multitude des candidatures a conduit à en confier le choix aux deux secrétaires généraux en exercice de l'O.U.A. et de la Ligue arabe, et il n'est plus certain que Le Caire sera finalement retenu.

PIERRE BIARNES.

DIPLOMATIE

LE CONSEIL DE SÉCURITÉ DEMANDE A L'INDONÉSIE DE RETIRER SES TROUPES DE TIMOR ORIENTAL

(De notre correspondant.)

Nations unies (New-York). — Par 12 voix (dont celles de l'U.R.S.S. et de la Chine), 2 délégués s'abstenant (États-Unis et Japon), le représentant du Benin ne participant pas au vote, le Conseil de sécurité a adopté, jeudi 22 avril, un projet de résolution concernant le Timor oriental, qui, pour l'essentiel, reprend les termes et prolonge la résolution 384 adoptée le 22 décembre par l'Assemblée générale des Nations unies. Cette résolution demandant à tous les États de respecter l'intégrité territoriale et le droit à l'autodétermination des Timorais, prie l'Indonésie de retirer ses troupes de Timor oriental et invite le secrétaire général à prolonger la mission de l'émissaire qu'il avait chargé, en janvier, de tenir des consultations avec toutes les parties concernées.

S'il a fallu deux semaines de tractations serrées pour mettre au point ce texte édulcoré, c'est que la Tanzanie, le Benin et la Suède se sont montrés intransigeants sur la question du droit à l'autodétermination, craignant qu'une formulation trop ambiguë n'en affaiblisse le principe.

Personne ne se fait d'illusions aux Nations unies sur la portée pratique à moyen terme de la résolution qui vient d'être adoptée et les chances de succès de la mission que l'émissaire de M. Waldheim va entreprendre. Du moins, la face de l'Organisation internationale est-elle sauve et le principe de l'autodétermination (dont l'Indonésie et le Front pour l'indépendance de Timor oriental n'ont pas la même conception) est-il sauvegardé. — L. W.

LA JORDANIE ET LA LIBYE RÉTABLISSENT LEURS RELATIONS DIPLOMATIQUES

Amman *(A.F.P.)*. — La Jordanie et la Libye ont décidé de rétablir des relations diplomatiques, annonce un communiqué publié à Amman jeudi 22 avril.

Les relations entre Amman et Tripoli avaient été rompues en 1971 à la suite des mesures prises par les autorités jordaniennes contre la résistance palestinienne.

Le communiqué précise que les deux pays ont pris cette décision « *pour unifier toutes les potentialités de la nation arabe en face de l'ennemi sioniste et pour se tenir unis face aux tentatives visant à freiner la libération de tous les territoires occupés* ».

La visite en France du ministre des affaires étrangères de Finlande

NOUS AVONS LA VOLONTÉ DE POURSUIVRE LE PROCESSUS DE DÉTENTE déclare M. Sorsa

M. Kalevi Sorsa, ministre des affaires étrangères de Finlande, qui est actuellement l'hôte à Paris de son homologue français, M. Jean Sauvagnargues, a évoqué jeudi 22 avril dans l'après-midi, avec M. Giscard d'Estaing, les développements de la situation internationale depuis la conférence d'Helsinki.

Au cours de l'entretien qu'il avait eu auparavant avec M. Sauvagnargues, M. Sorsa lui a fait part de ses « *préoccupations* » au sujet de l'accord de libre-échange entre la Finlande et la C.E.E., en raison du déséquilibre de la balance commerciale finlandaise vis-à-vis de la Communauté.

Répondant, jeudi soir, en français, au toast prononcé par M. Sauvagnargues, qui offrait un dîner en son honneur, il a déclaré que la Finlande tenait à faire œuvre utile par des actions à sa mesure pour faire avancer « *l'entente internationale* ». Il a qualifié l'acte final de la conférence d'Helsinki de « *témoignage de la volonté qui nous anime de poursuivre le processus de détente* ».

M. MALRAUX : il n'y a aucune vocation de Washington pour la maîtrise du monde.

M. André Malraux, dans une interview accordée au quotidien *l'Alsace*, de Mulhouse, le 22 avril, déclare notamment :

« *Le gouvernement français, ce sont des... mandataires, des gérants, et, au fond, le monde est formé de gérants, parce que ce n'est pas vrai que les Russes veulent la révolution mondiale à l'heure actuelle. Ce n'est pas vrai que les Américains veulent « assumer » quoi que ce soit. (...) Il n'y a aucune vocation historique des États-Unis pour la maîtrise du monde.*

» *Toutes les autres civilisations qui se sont mises à crever ont crevé dans l'impuissance. Si notre civilisation dégringole, elle dégringolera au sommet de la puissance, c'est-à-dire que nous serons en décadence en allant sur la Lune.* »

M. TADEUSZ OLECHOWSKI EST NOMMÉ POUR LA SECONDE FOIS AMBASSADEUR DE POLOGNE EN FRANCE.

M. Tadeusz Olechowski a été nommé ambassadeur de Pologne à Paris. Il avait occupé ce poste de 1969 à 1972. Il remplace M. Emil Wojtasek qui lui avait succédé il y a quatre ans et qui vient d'accéder au poste de l'économie régionale et de l'environnement.

[Né le 10 juin 1926 dans une famille de l'« intelligentsia » de Wilno, aujourd'hui capitale de la Lituanie, M. Olechwski étudie le droit à l'université Jagellon de Cracovie puis suivit les cours de l'académie de commerce de cette ville. En 1955, il fut chef de la mission économique polonaise à Rangoon et, un peu plus tard, fut nommé attaché commercial en Birmanie. En 1958, il entra au ministère du commerce extérieur puis fut conseiller commercial à Rome de 1961 à 1964. De 1965 à 1969, il fut vice-ministre du commerce extérieur avant d'être nommé ambassadeur à Paris le 29 mai 1969. Le 29 mars 1972, il devint ministre du commerce extérieur et en avril 1974 se vit confier l'ambassade au Caire.]

M. SAUVAGNARGUES EXPOSE LA POSITION FRANÇAISE SUR LE RAPPORT TINDEMANS

M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, a été entendu jeudi 22 avril par la commission des affaires étrangères et de la défense du Sénat.

Traitant de la construction européenne, le ministre a rappelé que le Conseil européen se prononcerait sur le rapport Tindemans au cours de ses prochaines réunions. Il a résumé à ce sujet la position française. La France est animée d'une volonté désintéressée d'aboutir à l'émergence politique de l'Europe ; tant que la crise économique mondiale dure, l'Europe ne fournit pas, à elle seule, les moyens de la résoudre ; il faut saisir toute occasion de progresser de manière pragmatique. Nous ne pouvons cependant accepter que, dès maintenant, l'Europe ait une politique étrangère définie à la majorité ni que s'instaure un dialogue entre la commission et le Parlement européen aboutissant à dresser un contre-pouvoir face au pouvoir du Conseil européen, a souligné le ministre.

A TRAVERS LE MONDE

Cambodge

● LA SITUATION AU CAMBODGE a fait l'objet jeudi 22 avril à Londres d'une intervention de M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, dans le cadre du congrès de la Confédération européenne des syndicats. « *Si beaucoup appellent à manifester pour protester contre l'emprisonnement de militants syndicaux ou politiques dans les pays capitalistes, ils deviennent étrangement muets à l'annonce des massacres de Phnom-Penh* », a déclaré M. Bergeron. « *Le crime, l'oppression, l'emprisonnement, deviendraient-ils vertu, là où ceux qui s'en rendent coupables se parent de certains drapeaux ?* », a demandé le secrétaire général de F.O. — *(A.F.P.)*

Éthiopie

● UNE PERSONNE a été tuée et soixante-dix autres interpellées, jeudi 22 avril, à Addis-Abeba, au cours d'affrontements entre les artistes et travailleurs du Théâtre national et la police. Les manifestants réclamaient le droit de constituer un syndicat indépendant de travailleurs du spectacle. — *(A. F. P.)*

Hongrie

● LE COMITÉ CENTRAL DU PARTI SOCIALISTE OUVRIER HONGROIS a tenu, jeudi 22 avril, une séance plénière élargie. Il a entendu un *rapport sur la situation internationale* présenté par M. Gyenes, l'un des secrétaires du comité central, et un rapport sur les premiers résultats du plan économique annuel présenté par un autre secrétaire, M. Nemeth. — *(A.F.P.)*

Laos

● M. KAYSONE PHOMVIHANE, premier ministre du Laos, a signé, jeudi 22 avril à Moscou, plusieurs accords de coopération scientifique, culturelle et commerciale avec l'U.R.S.S. — *(A.F.P.)*

Thaïlande

● LE NOUVEAU MINISTRE THAÏLANDAIS DE LA DÉFENSE, le général Kris Sivara, est mort vendredi 23 avril à l'hôpital d'une maladie cardiaque. Il était âgé de soixante-deux ans et avait joué un rôle important dans la vie politique du pays. Il fut, jusqu'en octobre, commandant en chef de l'armée. — *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

Liban

Les partis progressistes adressent un ultimatum au chef de l'État

La journée du jeudi 22 avril a été particulièrement meurtrière au Liban. Selon un bilan partiel et officieux, il y a eu cent morts et trois cent soixante blessés. En outre, quarante-neuf cadavres ont été découverts dans l'agglomération de Beyrouth. Le bombardement au mortier du quartier (musulman chiite) de Nabaa, à l'est de la capitale, a fait à lui seul soixante-douze morts et blessés. Le dispensaire de Nabaa, installé par l'association française des médecins sans frontières, a indiqué avoir dénombré quarante victimes.

En dépit de la précarité des mesures de sécurité, des camions de farine venant des quartiers est de Beyrouth (contrôlés par les forces conservatrices) ont pénétré jeudi dans les quartiers ouest (contrôlés par le rassemblement islamo-progressiste). C'est la première fois depuis plusieurs semaines que des produits alimentaires de base franchissent la ligne de démarcation qui divise la capitale. En échange, des camions-citernes devaient livrer de l'essence dans les quartiers chrétiens de Beyrouth, qui souffrent d'une grave pénurie de carburants.

Sur le plan politique, les partis progressistes, qui se sont réunis jeudi afin d'adopter une position commune face à ce qu'ils appellent « *les atermoiements du président Frangié* », ont adressé un ultimatum au chef de l'Etat. Un communiqué diffusé par la radio de Beyrouth a affirmé que, si le président Frangié n'était pas remplacé d'ici le 2 mai, « *le mouvement national libanais mettrait sur pied un gouvernement révolutionnaire dans les secteurs qu'il contrôle et libérerait par la force les secteurs tenus par la droite* ». Le communiqué a ajouté que, une fois un tel « *gouvernement installé, il procèdera à l'élection d'une Assemblée constituante pluri-confessionnelle de trois cents membres, qui sera chargée d'élaborer une nouvelle Constitution et de nouvelles lois pour le nouvel Etat* ».

Du côté conservateur chrétien, M. Pierre Gemayel, chef des phalanges, a déclaré jeudi, à l'issue d'une réunion avec le président Frangié, M. Camille Chamoun, chef du parti national libéral, et le Père Charbel Kassis, supérieur de l'ordre des moines maronites, que la crise actuelle n'était pas liée à l'élection d'un nouveau chef de l'Etat. « *Le problème beaucoup plus grave auquel le pays doit faire face est celui de la destruction du pays par la gauche internationale* », a-t-il dit, ajoutant qu'il était en faveur de « *toute intervention arabe ou étrangère destinée à rétablir l'ordre dans le pays* ».

A ce propos, M. Zouheir Mohsen, chef de la Saïka, organisation palestinienne d'obédience baasiste, a déclaré jeudi que les Etats-Unis finiraient par donner leur accord à une intervention syrienne en règle au Liban, « *au cas où la poursuite des combats rendrait une telle intervention inéluctable* ». M. Mohsen a ajouté qu'il était convaincu que, dans ce cas, Washington empêcherait les Israéliens d'intervenir à leur tour. « *La Syrie attendra*, a dit le chef de la Saïka, qui reflète généralement le point de vue de Damas, *mais si l'intervention devient inévitable pour mettre un terme aux combats et résoudre la crise libanaise, les troupes régulières syriennes interviendront.* »

Sur le plan diplomatique, M. Dean Brown, représentant du président Ford au Liban, devait, au terme de sa mission à Beyrouth, se rendre ce vendredi à Londres, afin de s'y entretenir avec M. Kissinger. A la veille de son départ, la radio de l'O.L.P. a affirmé que la mission de M. Brown, qui était arrivé au Liban il y a un mois « *pour comploter contre la révolution palestinienne et le mouvement national libanais, cherchant à détériorer leurs relations* », s'était soldée par un « *échec total* ». — *(A.F.P., U.P.I.)*

● *Le « sommet » d'Izmir.* — Au cours de la réunion « au sommet » de l'organisation régionale de coopération pour le développement (R.C.D.), qui s'est tenue à Izmir, le chah d'Iran, le président Koruturk, de Turquie, et le premier ministre pakistanais Ali Bhutto ont décidé de créer une zone de commerce libre et une banque d'investissement commune aux trois pays. — *(A.F.P.)*

En Cisjordanie

UN RÉSEAU DE SABOTEURS PALESTINIENS A ÉTÉ DÉMANTELÉ

Jérusalem (U.P.I.). — L'armée israélienne a établi jeudi 22 avril un véritable rideau de fer à Naplouse pour pouvoir boucler la vieille ville en cas de nécessité. Des grilles métalliques de 4 mètres de hauteur ont été installées en une dizaine de points pour fermer, le cas échéant, tous les accès à la vieille ville.

Cependant, la journée a été calme en Cisjordanie, si l'on exclut la grève des écoliers à Naplouse, Jénine et dans la ville arabe de Jérusalem. A Tulkarem, le couvre-feu partiel a été levé. Le maire de la ville, M. Hilmi Hanoun, a déclaré à la presse : « *Il y aura de l'agitation et des affrontements aussi longtemps que les Israéliens poursuivront leur politique d'installation de colonies dans les zones arabes.* »

D'autre part, le commandement israélien a annoncé jeudi soir le démantèlement d'un réseau de saboteurs à Jénine et l'arrestation d'une quarantaine de personnes.

Ce réseau serait responsable de huit actes de sabotage commis ces douze derniers mois et de l'assassinat d'un camionneur juif le 6 mai 1975. Il était composé, dit-on, de fedayin appartenant au mouvement El Fath et au Front populaire de libération de la Palestine.

● *A New-York*, la chaîne de télévision américaine C.B.S. a protesté auprès des autorités israéliennes à la suite de la saisie et de la destruction d'un film qu'une de ses équipes avait tourné mardi lors des manifestations anti-israéliennes de Naplouse. — *(Reuter.)*

ASIE

Philippines

UNE ASSOCIATION CATHOLIQUE AFFIRME QUE LES DÉTENUS POLITIQUES SONT SYSTÉMATIQUEMENT TORTURÉS

Manille (A.F.P.). — Une association catholique philippine, regroupant quelque douze mille prêtres et religieuses du pays, dénonce vendredi 23 avril, dans un document de plus de cent pages, les tortures pratiquées par les forces de l'ordre du président Marcos. Cette association, qui représente l'aile « progressiste » de l'Eglise philippine, expose de nombreux cas de tortures pratiquées depuis la proclamation de la loi martiale, il y a quarante-trois mois. La publication hebdomadaire de l'association décrit, avec force détails, trente cas de torture et dénonce l'emploi de l'électricité, du supplice de la « baignoire », du sérum de vérité, et des abus sexuels.

Selon les estimations officielles, il y a actuellement quelque quatre mille prisonniers politiques aux Philippines, réunis dans divers camps. L'association catholique estime pour sa part que, depuis l'entrée en vigueur de la loi martiale, plus de vingt mille personnes ont été internées. « *Les autorités militaires voudraient faire croire que l'usage de la torture n'est le fait que d'incidents isolés, mais des rapports venant de tout le pays montrent qu'il s'agit d'une pratique générale* », affirme le document, qui accuse le président Marcos d'avoir menti lorsqu'il déclarait en 1974 que « *personne n'avait été torturé aux Philippines* ».

UN APPEL DE « FRATERNITÉ VIETNAM » EN FAVEUR DE LA RECONSTRUCTION

La communauté Fraternité Vietnam, animée par des catholiques, lance un appel à l'occasion des élections au Vietnam. Elle s'est engagée à aider à la réalisation de nombreux projets, notamment la réhabilitation d'anciennes prostituées, l'assistance aux aveugles et aux tuberculeux, l'envoi de livres techniques en langues étrangères, la construction de trois silos pour la conservation du riz, etc. Au sujet de ces silos, d'une capacité de 10 000 tonnes chacun, elle précise que leur coût unitaire est d'environ 4,5 millions de francs. Le riz étant l'aliment de base des Vietnamiens, ce projet particulier a donc une grande importance pour l'avenir économique du pays. « *Si chaque organisation, ou personne sensibilisée au problème des pansements des blessures de guerre et de la reconstruction du Vietnam, apporte sa contribution, aussi petite soit-elle, nous serons en mesure de mener à bien ce projet profitable à tout un peuple* », indique Fraternité Vietnam.

● *L'Union générale des Vietnamiens en France* tient son congrès de fondation le 25 avril à Argenteuil ; elle entend « *représenter et rassembler l'ensemble des Vietnamiens résidant en France sans distinction de tendances politiques et confessionnelles* ».

AMÉRIQUES

Brésil

Nombreuses protestations contre la prochaine visite du président Geisel à Paris

Le président de la République du Brésil, le général Ernesto Geisel, fera une visite officielle à Paris du 26 au 28 avril. Il sera le premier chef d'Etat brésilien à se rendre officiellement en France depuis la visite de l'empereur Pedro Segundo (Pierre II) en 1886. Le président Geisel aura, à deux reprises, des entretiens avec le président Giscard d'Estaing au palais de l'Elysée.

Cette visite suscite de très nombreuses protestations de la part d'organisations politiques, mais aussi de mouvements de défense des droits de l'homme et d'anciens détenus qui ont été torturés. En revanche, le Mouvement démocratique brésilien (M.D.B.), seul parti d'opposition autorisé, a fait savoir qu'il désapprouvait par avance les manifestations qui pourraient marquer en Europe cette visite car, estiment ses responsables, « ce voyage concerne les intérêts permanents de la nation ».

● *Le bureau exécutif du parti socialiste*, après avoir entendu un rapport de Lionel Jospin, secrétaire national au tiers-monde, dénonce « *la répression, seule réponse de la dictature militaire brésilienne au renouveau du mouvement oppositionnel. Arrestations, tortures, assassinats de journalistes, de militants politiques et syndicaux, exils et bannissements se succèdent. Pour des milliers de Brésiliens, la « libéralisation » du régime est un mot vide de sens.*

» *Le général Geisel vient à Paris demander au gouvernement et aux grandes firmes françaises d'investir dans son pays afin de tenter de le sortir de la crise économique où l'ont plongé douze ans de dictature militaire. Et, en effet, attirées par le très bas prix de la main-d'œuvre brésilienne, des firmes comme Rhône-Poulenc, Peugeot, Creusot-Loire, etc., dans le même temps où elles licencient ou menacent de licencier des milliers de travailleurs français, implantent des filiales au Brésil. Elles espèrent y réaliser des taux de profit élevés grâce à l'exploitation à outrance de la classe ouvrière brésilienne.* »

Le parti socialiste proteste contre « *l'appui que leur apporte le pouvoir giscardien, au détriment des peuples français et brésilien. Il demande au gouvernement français d'annuler l'invitation du général Geisel* ».

● *L'association France-Amérique latine* (11, rue du Caire, 75002 Paris, tél. 236-63-75) et plusieurs organisations ou partis politiques déclarent de leur côté : « *L'invitation du président de la République apporte une caution au gouvernement dictatorial qui opprime le peuple brésilien depuis douze ans. Malgré quelques déclarations annonçant une certaine libéralisation du régime, le général Geisel continue de couvrir de son autorité absolue une répression et une violation systématique des droits de l'homme, où les emprisonnements arbitraires, les tortures et les assassinats politiques sont couramment pratiqués.*

» *Les organisations soussignées, affirmant leur volonté de développer les liens d'amitié entre le Brésil et la France, et de soutenir une véritable coopération économique au bénéfice des peuples des deux pays, ne sauraient accepter que la France, par cette visite officielle du général Geisel, cautionne une politique fondée sur la violation des droits de l'homme et l'oppression de tout un peuple.* »

[France-Amérique latine ; Mouvement des radicaux de gauche, parti communiste français, parti socialiste unifié, Front progressiste ; Confédération française démocratique du travail, Confédération générale du travail, Fédération de l'éducation nationale ; Association française des juristes démocrates ; section française du Mouvement international des juristes catholiques, CIMADE.]

● *Le comité Brésil-Amnistie* (Mᵉ Guy Aurenche, 1, rue Paul-Strauss, 75020 Paris) signale que le 1ᵉʳ mars dernier une commission de juristes et de personnalités françaises (MM. Casalis, Domenach, Ricœur et Mᵉˢ Aurenche, Corneveaux, Dupond-Monod et Pettiti), au nom du comité Brésil-Amnistie, a déposé à l'ambassade du Brésil une pétition signée par plus de cinq mille personnes demandant l'amnistie générale et sans restriction pour tous les prisonniers politiques, bannis et exilés.

Parmi les signataires : Robert Badinter, Simone de Beauvoir, Jacques de Bollardière, Juan Bosch, Julio Cortazar, Marguerite Duras, Gabriel Garcia Marquez, Jean-Luc Godard, Daniel Guérin, Paco Ibanez, François Jacob, Alfred Kastler, Jean Lacouture, Maxime Le Forestier, Louis Malle, Georges Montaron, Marie-José Nat, Mgr Riobé, Serge Reggiani, Alain Resnais, Jean-Paul Sartre, Laurent Schwartz, Delphine Seyrig, Albert Soboul, Jean-Louis Trintignant, Pierre Vidal-Naquet...

● *Le comité de solidarité France-Brésil* (19, rue Jacob, 75006 Paris) a publié, pour sa part, plusieurs documents sur la situation des détenus politiques du Brésil, et notamment en association avec Amnesty-International) un opuscule intitulé *Témoignages des prisonniers de la prison de la justice militaire fédérale de Sao-Paulo*, disponible au siège du comité mais aussi à la Librairie portugaise (33, rue Gay-Lussac), où on trouve également le rapport de Mᵉ Jean-Louis Weil, avocat à la cour d'appel de Paris, sur « Les prisonniers politiques et l'état d'exception » dans ce pays.

● *Le château de Versailles sera fermé* le lundi 26 avril et les Trianons du 23 au 29 avril inclus, à l'occasion de la visite à Paris du général Ernesto Geisel.

TÉMOIGNAGE — *Vie quotidienne et tortures policières*

Beaucoup de militants, politiques ou syndicaux, sont morts au Brésil depuis l'instauration du régime militaire. M. Manuel Conceiçao Santos, dont nous publions ci-dessous le témoignage, fait partie des « survivants ». Son cas avait déjà suscité dans le passé plusieurs campagnes internationales et même une intervention du Saint-Siège. Il parle ici de son expérience de syndicaliste paysan, de la vie quotidienne dans les bidonvilles et des tortures qu'il a subies.

Je suis un travailleur agricole. Je suis né à Pirapemas, Etat du Maranhao, dans le nord-est du Brésil, en 1935. Mon père était un agriculteur pauvre, nous avons été expulsés plusieurs fois des terres sur lesquelles nous travaillions avant de nous établir à Pindaré-Mirim, dans le même Etat, en 1962. Nous y avons défriché la forêt pour cultiver le riz. L'analphabétisme, les maladies et la sous-nutrition faisaient autant partie de notre vie quotidienne que l'oppression des grands éleveurs, des grands commerçants, de leurs hommes de paille et de la police. Nous y avons appris à lutter.

Lors du coup d'Etat de 1964, nous étions cent mille agriculteurs en lutte dans les vallées du Pindare-répression se sont alors succédé. répression se sont alors succédée. Plusieurs fois nous avons dû tout recommencer : la réorganisation des syndicats, la remise en place des écoles d'alphabétisation et du seul centre d'assistance médicale dans la région.

En 1970, le mouvement de masse se développait rapidement face à l'oppression croissante. Pour ne citer qu'un exemple : alors que le prix à la production de 30 kilos de riz était fixé par le gouvernement à 14,20 cruzeiros, nous étions obligés de la vendre aux intermédiaires à 2, 3, maximum 4 cruzeiros.

En janvier 1972, plus d'une centaine d'agriculteurs de la région ont été arrêtés par les milices privées et des policiers. Alors que les autorités niaient mon arrestation, j'affrontais de dures tortures infligées par un groupe clandestin de répression au siège de la première armée et au centre d'information de la marine, à Rio-de-Janeiro. Six fois j'ai dû être emmené à l'hôpital. Ils m'ont arraché les ongles, m'ont transpercé le sexe et les testicules avec des aiguilles. Un jour on m'a introduit, les yeux bandés, dans une salle — un souterrain, je pense — où étaient pendus une dizaine de cadavres mutilés, les uns déjà desséchés, les autres en décomposition. Les tortionnaires m'ont dit que ces corps étaient ceux de compagnons qui se refusaient à collaborer avec la police. Dans ce même lieu, j'ai été violé par des bandits déséquilibrés que je suppose être des hommes déformés mentalement par la nature même du régime.

J'étais certain que la police avait décidé de me liquider. La campagne nationale et internationale de solidarité l'a fait reculer. Pendant mon procès, la police a essayé de me faire passer pour voleur et assassin, mais elle n'est parvenue à réunir aucune preuve. J'ai été condamné à une peine de trois ans, alors que j'avais déjà fait trois ans et quatre mois de prison. Après avoir essayé de me présenter publiquement comme un bandit, le gouvernement n'a pas oublié d'ajouter à ma peine la suppression pour dix ans de mes droits politiques...

J'ai été libéré au mois de mai 1975. Menacé de mort, j'ai dû quitter le Nord-Est. Dom A. Lorscheider, archevêque de Fortaleza, qui m'avait hébergé, m'a fait conduire à Sao-Paulo, où j'ai été accueilli par le cardinal Arns. Il me fallait suivre un traitement médical, trouver un travail qui nous permette de vivre, ma famille et moi.

Le « miracle » dans les bidonvilles

Dans les quartiers ouvriers et dans les bidonvilles d'Osasco — ville industrielle de la banlieue de Sao-Paulo, — où j'ai vécu la plupart du temps, j'ai pu voir de très près le côté urbain du « miracle brésilien ». J'y ai rencontré les paysans émigrés du Nord-Est et du Minas-Gerais, devenus ouvriers d'industrie, sous-employés ou chômeurs. Leur vie y est beaucoup plus misérable que celle des paysans pauvres du Maranhao et de tout le Nord-Est. Je citerai le cas de la « cité ouvrière » Munhoz, quartier ouvrier d'Osasco, où vivent environ trente mille personnes.

La grande majorité des maisons sont construites avec des morceaux de bois, du carton, de la tôle, trouvés sur les rues ou dans les dépôts d'ordures. Les rues deviennent de véritables cloaques à l'époque des pluies. Pas d'égout, pas de canalisations. L'odeur de pourriture envahit les maisons très pauvres, mais propres, des ouvriers. Il n'y a pas de dispensaire ni un quelconque centre d'assistance médicale à la Cidade-Munhoz, alors que les maladies y sont nombreuses. Les enfants, le ventre ballonné, présentent des plaies sur tout le corps. J'ai parlé avec beaucoup de femmes dont les enfants sont morts les uns après les autres.

Sur la table de ces ouvriers, je n'ai vu que des haricots, de la farine de manioc, des morceaux de peau de porc, en plus d'un bouillon d'os de bœuf. Nombreux sont ceux qui partent le matin fouiller les ordures. Pour ces travailleurs, les bas salaires et la perte rapide du pouvoir d'achat sont le principal problème. Ils sont contraints à faire des heures supplémentaires : douze ou treize heures par jour, samedi et dimanche compris.

D'habitude, les ouvriers partent de chez eux à 4 heures du matin, beaucoup ne rentrent que vers 23 heures ou minuit. De grandes distances sont à parcourir à pied ; les moyens de transport sont coûteux et ne respectent pas les horaires, alors que les retards à l'usine entraînent des pertes de salaires. Cette situation a provoqué la destruction de trains et de bus par des milliers d'usagers révoltés, en 1974 et 1975, surtout à Sao-Paulo et Rio-de-Janeiro.

Le 28 octobre 1975, j'ai été arrêté chez le Père Dominique Barbé, à Cidade-Munhoz. Mon arrestation a coïncidé avec une vague de répression atteignant une centaine de journalistes et d'ouvriers. Le même jour, le journaliste Wladimir Herzog s'est « suicidé » en prison. En même temps, l'étudiant Estrela, assassiné lui aussi, a été déclaré « disparu » par les autorités. J'aurais dû subir le même sort. Par chance, de nombreux voisins ont été les témoins de mon arrestation et ont immédiatement donné l'alarme. Cela a empêché, aux dires des policiers, que je ne sois tué sur-le-champ « pour avoir résisté ». L'intervention immédiate de l'archevêché de Sao-Paulo, de mon avocat, de plusieurs institutions internationales démocratiques, de même que le large mouvement de protestation qui a suivi l'assassinat du journaliste W. Herzog, ont aussi contribué à faire reculer une nouvelle fois la police.

Jusqu'au 10 novembre on m'a mis dans un lieu appelé le « frigo » — 2 mètres de long, 1 de large et 3 de haut. J'y étais tout nu et sans ma jambe mécanique (1). J'entendais les cris des prisonniers sous la torture, particulièrement la nuit. Lors de la première séance de torture, les policiers dirent que mon cas relevait maintenant de la police, puisque la justice n'avait pas été capable de me juger. Quand je m'évanouissais après les coups et les chocs électriques, ils m'enfermaient avec les prisonniers de droit commun et les incitaient à m'achever.

Après quarante-quatre jours d'emprisonnement, j'ai été libéré, sans qu'aucune charge ne soit retenue contre moi. En quittant la prison, un responsable de la police politique a déclaré, en présence de mon avocat, que cette fois-ci ils avaient été « honnêtes » à mon égard : s'ils avaient voulu me faire passer en jugement, il leur aurait suffi de glisser dans mon dossier des tracts « trouvés » sur moi lors de mon arrestation.

Hors de prison, la police n'attendait que le « bon moment » pour me liquider. N'ayant aucune possibilité de vie légale ou d'action clandestine, il ne me restait qu'une alternative : en prison ou sous terre. Encore une fois la solidarité internationale et les pressions internes ont obligé le gouvernement brésilien à reculer et à me fournir les papiers qui m'ont permis de quitter le Brésil.

MANUEL CONCEIÇAO SANTOS,
avril 1976.

(1) Au cours d'une de ses premières détentions, Manuel Conceiçao a été blessé de plusieurs balles tirées par des gardiens : la gangrène s'étant déclarée, il a dû être amputé.

Argentine

UN DIRIGEANT DU MIR CHILIEN EST ARRÊTÉ

M. Edgardo Henriquez, un des dirigeants de la résistance chilienne, a été arrêté le 10 avril dernier à Buenos-Aires, apprenait-on de bonne source, le 22 avril, à Paris. Les autorités militaires argentines ont refusé de rendre publique son arrestation et le lieu de sa détention, ce qui laisse craindre qu'elles ne le livrent au Chili, où il risque d'être exécuté. Agé de trente-quatre ans, Edgardo Enriquez est membre du MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire) depuis sa création en 1965 ; il appartient à la commission politique de cette organisation depuis 1967.

Chargé d'organiser le mouvement à l'étranger, Edgardo Henriquez se trouvait à Paris le 5 octobre 1974, lorsque son frère, Miguel Henriquez, secrétaire général et fondateur du MIR, fut tué au cours d'un affrontement avec les forces de l'ordre chiliennes. Edgardo Henriquez travaillait depuis quelques mois en Argentine, au sein de la Junte de coordination révolutionnaire du cône sud (MIR chilien, E.R.P. argentin, M.L.N.-Tupamaros d'Uruguay et E.L.N. de Bolivie).

Cette arrestation, qui prive d'un de ses principaux responsables une organisation qui avait joué un rôle très actif pendant l'expérience d'unité populaire, s'ajoute à une liste déjà longue de militants arrêtés et parfois torturés.

● *Le Comité « Femmes Chili »* organise le 26 avril, à 20 h. 15, un débat sur « L'utilisation de la femme par le fascisme », avec la participation de Maria Antonietta Macciocchi, qui traitera le thème « Sexualité féminine et fascisme », et de Michel Mattelart, qui parlera de « La femme et la contre-révolution au Chili ». Le débat aura lieu au Théâtre Récamier, à Paris.

États-Unis

LE GÉNÉRAL WALTERS QUITTE LA C.I.A.

Washington (A.F.P.). — Le président Gerald Ford a annoncé jeudi 22 avril la démission du directeur adjoint de la C.I.A., le général Vernon Walters, et son remplacement par M. Henry Knoche.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Ronald Nessen, a indiqué que le général Walters, cinquante-neuf ans, avait décidé de prendre sa retraite après trente-cinq ans de service dans l'armée. Le président Fort, a-t-il précisé, envisage sa nomination à un autre poste de haute responsabilité. Son remplaçant, M. Knoche, est âgé de cinquante et un ans. Il a fait toute sa carrière dans la C.I.A., où il occupe depuis 1975 les fonctions de sous-directeur adjoint.

Le général Walters, qui parle couramment plusieurs langues, ancien interprète des présidents Eisenhower, Kennedy, Johnson et Nixon, avait été nommé directeur adjoint de la C.I.A. par M. Nixon en 1972, juste avant l'affaire du Watergate. Quand le scandale éclata, le général Walters refusa d'obéir à M. Nixon lorsque celui-ci lui demanda de faire intervenir la C.I.A. pour bloquer l'enquête du F.B.I. sous prétexte de sécurité nationale. Il avait accompli avec succès de nombreuses missions délicates à l'étranger.

M. Nessen a dit qu'en acceptant la démission du général le président Ford avait tenu à rendre hommage à la compétence et à l'honnêteté du directeur adjoint de la « centrale ».

● *Le comité Santo-Domingo et le KOPADAE* (Comité des organisations patriotiques et des démocrates haïtiens en Europe) organisent au 44, rue de Rennes (Paris-6ᵉ) une journée haïtiano-dominicaine anti-dictatoriale et anti-impérialiste, le 24 avril, de 14 heures à 20 h. 45, sous la présidence de MM. Georges Casalis, membre fondateur du tribunal Russell, et Marcel Henriet, coordonnateur du Comité français pour la défense des libertés démocratiques en Haïti.

EUROPE

Italie

MM. Berlinguer et Zaccagnini ont eu trois heures d'entretien

Le climat de violence se développe

L'entretien de trois heures que MM. Zaccagnini et Berlinguer ont eu dans un bureau de la Chambre des députés a-t-il permis de débloquer la crise italienne ? La direction communiste et celle de la démocratie chrétienne doivent en discuter, mais déjà on n'exclut pas à Rome la poursuite des contacts la semaine prochaine pour essayer d'éviter des élections anticipées.

Le climat politique, alourdi par de nouvelles rumeurs de corruption qui cette fois n'épargnent même plus le président de la République M. Leone, se trouve encore aggravé par la multiplication des attentats et des enlèvements. L'Italie n'avait pas connu depuis longtemps une telle psychose de violence. Quant à la situation économique, que l'on sait très mauvaise, elle reste difficile à apprécier exactement. Le dernier chiffre publié à Rome fait état d'une dette publique de 100 millions de lires, mais La Stampa *fait remarquer que le produit national brut atteint 112 000 milliards et que le montant des dépôts dans les banques est au même niveau.*

De notre correspondant

Rome. — Les organes dirigeants des principaux partis politiques se réunissent à Rome, ce vendredi 23 avril, pour faire le point sur la crise la plus longue, la plus compliquée qu'ait connue l'Italie. Tous les regards sont naturellement tournés vers la démocratie chrétienne.

Ayant terminé ses consultations avec les forces de la majorité et de l'opposition, le parti gouvernemental est maintenant contraint de choisir : ou la recherche rapide d'un accord politique qui accorderait au P.C. une place plus grande que prévu ; ou une dissolution des Chambres selon un processus qui reste à établir. Le choix de la démocratie chrétienne est compliqué par trois facteurs : le refus réaffirmé des socialistes de tout compromis ; le nouvel affaiblissement de la lire et la dernière « bombe » de l'affaire Lockheed.

Celle-ci a fait passer le 22 avril une folle journée au monde politique romain. On venait d'apprendre qu'une personne citée dans le dossier transmis de Washington à la commission d'enquête parlementaire n'était autre qu'un des trois présidents du conseil en exercice au moment de l'affaire. C'est lui qui aurait fixé à la société américaine le *montant des bustarelle* (120 000 dollars par avion) pour l'achat de quatorze Hercules-130.

Les couloirs de la Chambre ont été pris d'une agitation frénétique quand a couru le bruit. Il ne s'agit, disait-on, ni de l'actuel président du conseil, M. Aldo Moro, ni du ministre des affaires étrangères, M. Mariano Rumor, mais du chef de l'Etat en personne, M. Giovanni Leone. Vers midi on parlait de sa démission « *qui ouvrirait une crise constitutionnelle venant s'ajouter à la crise politique et monétaire* ». Dès 13 heures, certains députés signalaient « *des mouvements de troupe* »...

Puis trois démentis, aussi formels les uns que les autres, sont tombés sur les téléscripteurs et les esprits se sont un peu calmés. Au bar de la Chambre, plusieurs parlementaires, membres de la commission d'enquête, se lamentaient sur les procédés des Américains. Ils nous ont envoyé, disaient-ils, un dossier « mal ficelé », imprécis, qui fait peser des *soupçons sur tout le monde sans* désigner personne. Des trois démentis publiés, seul celui de M. Aldo Moro paraît avoir convaincu une majorité de députés.

La thèse de M. Berlinguer

Ce nouveau coup porté à la démocratie *chrétienne* n'était *pas* de nature à faciliter l'entretien de près de trois heures que son secrétaire, M. Benigno Zaccagnini, avait dans une autre partie du bâtiment avec son homologue communiste, M. Enrico Berlinguer. Ce dernier aurait soutenu la thèse suivante : le P.C. est encore prêt à chercher une entente qui éviterait les élections ; il ne réclame *pas* son entrée au gouvernement ni même une association formelle à la majorité ; mais la « confrontation » parlementaire (autrement dit le dialogue), ne lui suffit plus. Il veut être reconnu comme force essentielle, sans laquelle il n'y a guère de solution.

D'autre part, la démocratie chrétienne doit prouver sa bonne volonté en faisant quelques concessions au parti socialiste sur trois points : avortement, économie et ordre public. Le P.C. accepterait alors de se charger d'une ultime démarche auprès des socialistes. Dans la soirée, nous apprenions de bonne source que M. Berlinguer avait effectivement téléphoné à M. De Martino pour l'inviter à chercher encore une entente avec la démocratie chrétienne, qui permettrait d'éviter les élections.

Le parti gouvernemental est tiraillé entre les dernières avances communistes et sa crainte de favoriser le « compromis historique » ; il est pris, d'autre part, entre le refus socialiste et le danger de se présenter aux *électeurs* dans d'aussi mauvaises conditions. C'est dire que la réunion de sa direction, ce vendredi, aura des conséquences décisives. « *Ce sera la plus importante de l'histoire du parti* », fait remarquer en privé une personnalité proche de M. Amintore Fanfani.

Trop de renvois ont cependant été enregistrés au cours de cette crise pour que l'on ne se méfie pas un peu. L'hypothèse de nouvelles consultations, la semaine prochaine, est d'ailleurs évoquée ici ou là. M. Zaccagnini ne prendrait plus son bâton de pèlerin pour aller à la rencontre des autres partis. On organiserait plutôt une « table ronde » — la première du genre — entre communistes, socialistes et démocrates-chrétiens.

Restent les échéances. Le référendum sur l'avortement est convoqué pour le 13 juin et, si l'on veut organiser des élections législatives pour l'annuler, il faut en finir avant le 6 mai. Sauf bien sûr si l'accord se réalise sur une nouvelle loi ou du moins sur un simple article qui déclarerait caduques les normes actuelles en matière d'interruption de grossesse. Les socialistes s'y opposeront, quitte à être isolés. Mais *ils ont coupé trop de ponts derrière* eux au cours de ces dernières semaines pour pouvoir retourner en arrière sans danger.

ROBERT SOLÉ.

● *Après l'Italie,* le Japon, les Pays-Bas et la Nigéria, la Colombie a signé, jeudi 22 avril, un accord avec le département américain de la justice, pour l'échange d'informations sur les pots-de-vin versés par la compagnie Lockheed pour promouvoir ses ventes à l'étranger.

D'autre part, la société américaine de produits pharmaceutiques et ménagers, Bristol-Myers, a reconnu, jeudi, à son tour, avoir fait des versements irréguliers à l'étranger.

Bristol-Myers vient s'ajouter à une liste qui comprend maintenant plus de cent compagnies américaines, dont presque toutes les grandes sociétés du secteur pharmaceutique. — *(A.F.P., Reuter.)*

GRIFFSOLDE DEGRIFFE
LES GRANDS
DU PRÊT-A-PORTER

fostrol

les boutiques Griffsolde

BOUTIQUE POUR ELLE
1, rue de la plaine (nation)
BOUTIQUE POUR LUI
3, rue de la plaine (nation)

G4

● Magasin principal : 74 boulevard de Sébastopol 75003-Paris, 272.25.09
● Capel sélection : centre com. Maine-Montparnasse 75015-Paris, 538.73.51

Représentés par huit députés seulement

Les 2 400 000 Portugais vivant à l'étranger manifestent peu d'intérêt pour les élections

En 1974, selon les estimations effectuées par le secrétariat d'Etat portugais à l'émigration, 2 400 000 citoyens de ce pays résidaient à l'étranger. Chiffre exceptionnellement élevé si on le rapproche d'un autre : à la même date la population totale du Portugal était évaluée à environ 8 300 000 habitants. C'est dire l'importance de cette diaspora portugaise répartie dans plus de cinquante pays du monde, de l'Afrique du Sud (150 000 résidents portugais) au Brésil (620 000), du Canada (138 000) à la République fédérale d'Allemagne (164 000), des Etats-Unis d'Amérique (160 000) et du Venezuela (110 000) à la France (850 000 en 1975).

L'importance de cette population émigrée, parfois depuis plusieurs dizaines d'années, ne se traduira probablement guère dans les résultats des élections législatives organisées le 25 avril prochain au Portugal. Car les Portugais d'« ailleurs », presque le tiers de la population, ne seront représentés à la Chambre que par huit députés sur deux cent soixante-trois : quatre pour les Portugais des pays d'Europe, quatre pour les Portugais du reste du monde. Le chiffre est dérisoire et démontre bien la sous-représentation d'une large fraction de la population.

Ce phénomène explique sans doute le peu d'intérêt que portent à la consultation du 25 avril les 2 400 000 Portugais à l'étranger. Là encore les chiffres sont significatifs. Invités à voter par correspondance, et donc à s'inscrire sur les listes électorales établies dans les consulats portugais des différents pays d'accueil, les électeurs de l'étranger n'ont répondu que de façon très partielle à cette invitation. Au 7 mars dernier, date de clôture des inscriptions, on ne comptait, selon les chiffres communiqués par le consulat général du Portugal à Paris, que 105 000 électeurs et électrices inscrits dans l'ensemble des pays d'émigration, dont 57 000 en Europe et 23 692 en France.

Pourtant, les conditions d'inscription sur les listes électorales ont été assouplies après les élections pour l'Assemblée constituante du 25 avril 1975. Les citoyens portugais émigrés depuis plus de cinq ans peuvent, cette fois, participer au scrutin. Il est vrai que si des campagnes d'information ont été faites par les autorités portugaises — annonces dans les journaux, communiqués dans les émissions de radio proposées chaque matin en France aux Portugais — réunions au sein de très nombreuses associations (environ quatre cents en France) — ces campagnes sans grands moyens sont restées sans grand effet. Doit-on attribuer cet échec, comme le suggérait le responsable du consulat portugais à Paris, « *au tempérament individualiste de l'émigré portugais* » ou encore « *à des raisons très concrètes, très prosaïques, comme la fatigue, la lassitude, de gens qui, après leur travail, ne sont guère disposés à effectuer des démarches de ce genre* » ?

Les partis politiques, en outre, n'ont participé qu'avec mollesse à cette campagne électorale « étrangère », puisque de toute façon ses résultats ne changeront guère la composition de l'Assemblée nationale. En fait, et pour autant que l'on puisse se faire une opinion au travers de déclarations contradictoires de nombreux Portugais de France, qui parlent avec inquiétude et intérêt de l'avenir de leur pays, et, l'instant d'après, avouent ne pas s'être inscrits, il semble bien que le comportement des Portugais de l'extérieur réponde par avance au désir de ceux de l'intérieur : que la politique du Portugal soit définie par ceux qui y vivent et non par ceux qui en sont partis, même par la force des choses ; que l'avenir du pays appartienne aux Portugais du Portugal et ne soit pas soumis aux résultats dictés par des gens qui, dit-on, n'en connaîtraient plus la réalité quotidienne.

Certes, les électeurs portugais de France sont notablement plus nombreux que lors de la consultation précédente ; treize mille inscrits cette année en région parisienne ; contre deux mille à la même époque en 1975. Douze partis sur quatorze ont décidé de présenter des candidats à leurs suffrages. En France, un électeur portugais sur vingt est donc inscrit. Mais quelle sera, au bout du compte, la porportion de votants alors même que beaucoup affirment n'avoir pas encore reçu, par la poste, les papiers nécessaires.

P. G.

EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE ET AUX ÉTATS-UNIS

(De nos correspondants.)

La campagne pour les élections portugaises en Allemagne fédérale et aux Etats-Unis — les deux pays qui, avec le Brésil et la France, comptent la plus forte proportion d'immigrés — n'est pas beaucoup plus passionnée. En R.F.A., nous signale Daniel Vernet, vingt mille Portugais seulement se sont fait inscrire. C'est le consulat de Dusseldorf qui a enregistré, à lui seul, près des trois quarts des inscriptions. Les délégués des différents partis ont tenu quelques réunions discrètes, *évitant les grands rassemblements.*

Aux Etats-Unis, Henri Pierre fait état du même désintérêt. A peine un tiers des Portugais se sont fait inscrire. Il est vrai que de nombreux immigrants ont acquis la nationalité américaine. Dans quelques régions du pays cependant — Californie et Massachusetts notamment — existent de fortes concentrations d'immigrés. Elles ont donc connu une campagne relativement plus animée.

D'après les sondages, ces communautés comptent une majorité de socialistes et, en moins grand nombre, des partisans du P.P.D. Les quelques journaux portugais — six hebdomadaires, dont le plus important est le « Portuguese Times » — donnent beaucoup d'informations sur la campagne électorale et tous déplorent que, en vertu de la nouvelle Constitution, les électeurs portugais d'outre-mer ne puissent participer à l'élection du président de la République en juin. Cette discrimination, estiment-ils, fait d'eux des citoyens de seconde zone.

Deux personnes sont tuées dans l'attentat contre l'ambassade de Cuba à Lisbonne

De notre correspondant

Lisbonne. — Une violente explosion a complètement détruit l'ambassade de Cuba à Lisbonne, le jeudi 22 avril, à 16 h. 45, tuant deux personnes et en blessant quatre autres.

Il s'agit du plus grave attentat terroriste enregistré au Portugal depuis le 25 avril 1974. Selon le témoignage du concierge de l'immeuble, la charge explosive aurait été placée sur le palier du sixième étage, devant la porte de l'ambassade.

On s'étonne que le nombre des victimes parmi lesquelles la femme d'un conseiller de l'ambassade ne soit pas plus élevé, étant donnée l'importance des dégâts. Outre l'ambassade de Cuba, les services de l'ambassade libyenne, une représentation commerciale tchécoslovaque ainsi que beaucoup d'autres bureaux appartenant à *des entreprises privées sont situés* dans cet immeuble.

Dès que l'attentat a été connu, et bien que ses auteurs ne soient pas encore identifiés, des manifestants de gauche se sont concentrés devant l'édifice aux cris de « *Mort à la C.I.A. !* » et « *A bas le fascisme !* » Un tract, signé d'un « *groupe antifasciste du quartier* » dénonce « *cet exemple de la démocratie que les fascistes du ELP et du M.D.L.P., appuyés par des groupes légaux existant dans notre pays, prétendent nous imposer* ». Le passage d'un cortège de voitures, ornées d'affiches du P.P.D., annonçant le meeting du lendemain, a suscité des manifestations de colère, mais la présence d'un contingent de la police de choc a permis d'éviter tout incident.

Un représentant du ministère des affaires étrangères, qui s'est rendu sur les lieux, a annoncé l'ouverture immédiate d'une enquête.

A Porto, d'autre part, le siège du comité de soutien au M.P.L.A. a été détruit par un incendie. La tension, qui a dominé cette campagne électorale, se cristallise ainsi à la veille des élections autour du problème qui a le plus profondément divisé l'opinion publique portugaise : la décolonisation de l'Angola.

Dimanche, toutes les troupes seront consignées dans leurs casernes, l'état de « prévention rigoureuse » ayant été décrété par les autorités militaires. Un centre opérationnel inter-armes, qui dépend de l'état-major de l'armée, assurera le contrôle de toutes les opérations visant à garantir l'exercice du droit de vote.

Plus de sept cents meetings ont eu lieu dans la seule journée de vendredi, tandis que plusieurs groupes politiques qui ne se présentent pas aux suffrages des électeurs définissaient néanmoins leurs positions. Le Mouvement démocratique portugais, qui avait fait élire cinq députés à l'Assemblée constituante, et le Groupe d'intervention socialiste (GIS), constitué par des dissidents du MES, ont préconisé le « *vote utile à gauche* ». Dans un communiqué, le GIS a souligné l'importance du parti socialiste, « *à la charnière de la vie politique portugaise* », considérant qu'il n'y avait pas « *de gouvernement viable au Portugal sans que les socialistes y occupent une position déterminante* ». Selon le même communiqué, le P.S. ne pourra refuser des alliances à droite qu'à condition d'obtenir la majorité relative aux élections. Mais « *la mise en application d'un programme de gauche par les socialistes ne sera pas possible sans la pression d'un mouvement social qui, au niveau électoral, doit se traduire par un vote significatif pour le P.C.P.* »

De leur côté, les maoïstes du P.C.P.-M.L. font une analyse radicalement différente. Ayant renoncé à se présenter aux élections, ils recommandent à leurs militants de voter pour les listes présentées par l'Alliance ouvrière et paysanne (A.O.C.), violemment hostile au « *social-fascisme* », c'est-à-dire au parti communiste portugais. Dans la période qui avait précédé le début de la campagne électorale, ces deux fractions maoïstes avaient manifesté leur intention de s'allier au P.P.D., les socialistes ne donnant plus de garanties suffisantes pour combattre le parti dirigé par M. Cunhal.

JOSÉ REBELO.

(PUBLICITÉ)

OFFRE SPECIALE...
valable jusqu'au 15 mai 1976 seulement
UNE ECONOMIE REELLE ET SANS RISQUES

Achetez un terrain sur la COTE D'AZUR. Nous vous offrons la possibilité d'économiser jusqu'à 15 %.

LA GALINETTE — Lotissement de 165 parcelles entièrement viabilisées dans un domaine de 1.300 ha, au vallonnement naturel, face à la mer et aux îles d'Or, ENTRE HYERES ET LE LAVANDOU, à 30 minutes de SAINT-TROPEZ, exposition sud, golf 18 trous attenant, belle et vaste réserve forestière pour promenades à cheval... Un environnement de nature grandiose et d'horizons sans limites. Prix : de 70.000 à 200.000 F ; surfaces de 1.200 à 3.525 m2.

Depuis janvier 1975, les prix ont augmenté d'environ 15 %.

AVANT DE PROCEDER A L'APPLICATION DE NOS NOUVEAUX TARIFS, nous vous faisons une offre exceptionnelle.

1) Le maintien de nos prix de janvier 1975.

2) Un crédit promoteur de 20 % sur deux ans, 8 % d'intérêts, aux conditions suivantes :

a) Vous devez répondre à cette offre avant le 15 mai 1976, par une lettre suivant modèle ci-contre, accompagnée de cette annonce et d'un chèque de 5.000 F à l'ordre de la BANQUE POPULAIRE DU VAR.

b) Vous avez jusqu'au 31 mai 1976 pour venir sur place visiter, choisir votre terrain et confirmer votre réservation et jusqu'au 30 juin 1976 pour passer l'acte notarié de vente.

c) Dans le cas où, après avoir visité les terrains, vous décideriez de ne pas donner suite à cette offre, votre dépôt vous serait restitué immédiatement et intégralement par la BANQUE POPULAIRE DU VAR, sur simple demande de votre part.

Pour garantir l'authenticité de cette offre, une liste de prix a été déposée en l'étude de Mᵉ BOMBES, huissier à HYÈRES.

Les réponses seront classées et traitées par ordre d'arrivée jusqu'à épuisement des terrains disponibles. Une occasion à ne pas manquer. Vous ne la retrouverez probablement plus jamais.

BANQUE POPULAIRE DU VAR
36, boulevard de Strasbourg-TOULON

M. le directeur,

Je vous fais parvenir ci-joint mon chèque de 5.000 F pour répondre à l'offre spéciale de la société Beau-Val, suivant l'annonce ci-jointe.

La somme versée est à créditer à un compte bloqué ouvert à mon nom dans vos livres jusqu'à ma décision définitive qui doit intervenir au plus tard le 31 mai 1976.

Dans le cas où je confirmerais mon acceptation de cette offre par un compromis de vente, la somme versée servira d'acompte sur le prix de vente.

Dans le cas où je déciderais de ne pas donner suite à cette offre, la somme versée me serait restituée immédiatement et intégralement sur simple demande de ma part.

Vous voudrez bien m'accuser réception de la présente.

Veuillez agréer, M. le directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

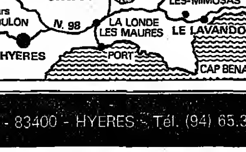

HAVAS TOULON

Ste BEAU-VAL 20, Av. des Iles-d'Or - 83400 - HYERES - Tél. (94) 65.35.28

F4

● Magasin principal : 74 boulevard de Sébastopol 75003-Paris, 272.25.09
● Capel sélection : centre com. Maine-Montparnasse 75015-Paris, 538.73.51

LES PIEDS SENSIBLES
c'est l'affaire de
SULLY

85 rue de Sèvres
5 rue du Louvre
53 bd de Strasbourg
81 rue St-Lazare

Sandales, tressé main, chevreau de grand confort, toutes les pointures et six largeurs, du 35 au 48.

Catalogue gratuit :
SULLY, 85 rue de Sèvres, Paris 6ᵉ.

EUROPE

LE PORTUGAL DEVANT LES URNES

A la veille des élections législatives du 25 avril, les partis politiques portugais s'efforcent de conquérir la masse importante des électeurs encore indécis. Les socialistes espèrent toujours pouvoir gouverner seuls avec l'appui tacite et forcé des communistes. Les résultats des derniers sondages inclinent cependant à penser que des alliances (difficiles) seront nécessaires — à gauche comme à droite — pour trouver une majorité de gouvernement (« le Monde » du 22 avril).

II. — *La droite retrouvée*

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

Lisbonne. — M. Sa Carneiro, secrétaire général du parti populaire démocratique, est sans doute l'homme le plus attaqué dans l'actuelle campagne électorale. Son passé politique n'est pourtant pas en cause. Ce jeune avocat catholique avait démissionné avec éclat en janvier 1973 de son mandat de député de Porto, pour ne plus servir de caution à la « dictature décrépite » de M. Marcelin Caetano. Mais M. Sa Carneiro est aussi l'homme qui osa se proclamer anti-communiste dès l'été 1974 — époque où il n'y avait pas encore grand monde au Portugal pour le faire. M. Sa Carneiro pourrait donc estimer qu'il est protégé sur sa gauche et sur sa droite. La position de son parti sur l'échiquier politique tout comme la stratégie choisie par les autres formations expliquent néanmoins qu'il prenne, en fait, des coups de tous les côtés.

De l'extrême gauche et des communistes d'abord. Le meeting qu'il a imprudemment voulu tenir à Béja, le 10 avril, a donné lieu à des incidents violents et quatre de ses partisans ont été blessés. Même dans le nord du pays d'où il est originaire et où son parti avait, l'an dernier, réalisé son meilleur score, certaines de ses réunions ont été perturbées par des éléments de gauche.

Pour les communistes, M. Sa Carneiro est un « réactionnaire », au même titre que M. Freitas do Amaral, leader du Centre démocratique et social et qui, lui, fut un ami personnel de M. Marcello Caetano. « *M. Sa Carneiro a voté la Constitution, c'est vrai, mais il s'apprête à la violer* », a assuré, le 20 avril, M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du P.C., devant ses partisans réunis au stade du 1er-Mai.

Les socialistes assurent pour leur part ne pas distinguer clairement ce qui sépare le P.P.D. du C.D.S. Ils en veulent pour preuve le fait que tous les éléments de gauche, derrière M. Emilio Guerreiro, ont quitté le P.P.D. au congrès d'Aveiro, en novembre dernier, pour se rapprocher, précisément, du P.S. Ils font enfin remarquer que c'est en vain que M. Sa Carneiro a sollicité auprès des pays européens et scandinaves un label « social-démocrate », qu'il ne ferait aujourd'hui qu'usurper.

Le C.D.S. enfin, sur un ton relativement modéré, reproche à M. Sa Carneiro d'être coresponsable des maux actuels du Portugal : crise économique, désordre généralisé, rapatriés victimes d'une « décolonisation scandaleuse ». M. Sa Carneiro n'a-t-il pas été plusieurs fois ministre ? N'a-t-il pas voté la Constitution ? Au Centre démocratique et social, on le considère donc comme un « mou », sinon complice des « marxistes » du moins « piégé » par eux. Dans les réunions du C.D.S. son nom est accueilli non par des huées, mais par des rires.

Si le parti populaire démocratique est aussi durement attaqué, c'est bien entendu parce que ses électeurs virtuels sont très convoités tant par le P.S. que par le C.D.S. Certains observateurs estiment d'ailleurs qu'il y a une concordance « objective » entre les projets de société du Centre démocratique et social et ceux du parti socialiste. L'une et l'autre formation comptent des hommes qui souhaiteraient un Portugal où, le parti communiste étant peu à peu laminé, un grand parti conservateur (le C.D.S.) et un grand parti travailliste (le P.S.) pourraient alterner au pouvoir. Dans une interview à l'hebdomadaire *O Tempo*, M. Marin Soares ne déclarait-il pas que le C.D.S. pourrait-être — derrière le P.S. naturellement — « *le deuxième parti portugais* ». Un responsable du C.D.S. de Braga nous disait, de son côté : « *Il n'y a pas de créneau pour le P.P.D. au Portugal. Comme le parti libéral anglais, il va peu à peu être absorbé par les conservateurs.* »

Attaqué de toutes parts, le parti populaire démocratique réplique. Contre le P.C.P., son réquisitoire est rodé depuis longtemps. Au C.D.S., il rappelle que certains de ses dirigeants ont servi le régime précédent. Il estime aussi que ce parti est « *droitier, conservateur* » et au fond favorable à l'« *économie de marchés* ». Il accuse le P.S. d'être « marxiste », mais surtout changeant « *dans ses options idéologiques* ». Il l'accuse d'être responsable des difficultés économiques actuelles : la présence au ministère de l'économie de M. Salgado Zenha, numéro deux du P.S., donne évidemment du poids à cette charge.

Mais le P.P.D. n'a-t-il pas lui-même deux ministres dans le sixième gouvernement ? N'a-t-il pas eu des représentants dans la plupart des cabinets qui se sont succédé depuis le 25 avril 1974 ? Il se défend d'avoir jamais eu de vraies responsabilités gouvernementales : la réalité du pouvoir, selon lui, a été longtemps exercée par les militaires, puis par l'extrême gauche appuyée sur une fraction de l'armée et par la rue. Aujourd'hui, elle l'est par les socialistes. Le P.P.D., qui est encore membre du gouvernement, se présente devant les électeurs comme un parti d'opposition. Ironie de l'histoire : c'est exactement ce qu'il reprochait aux communistes avant le 25 novembre dernier !

Les deux grands points du programme du P.P.D. sont « *la paix civile* » exigée par une population « *traumatisée par deux années de luttes politiques incessantes* » et « *le redressement économique* » qui pourrait être obtenu grâce aux réserves d'or du Portugal, en investissant dans certains secteurs-clés, comme le bâtiment, le textile, la mécanique. « *Le P.P.D. est partisan d'une économie mixte* » où les grandes entreprises resteraient nationalisées — moyennant de justes indemnisations, — tandis que les firmes petites et moyennes seront rendues au secteur privé, explique M. De Souza, l'économiste du parti.

Quant à la réforme agraire, on n'en parle guère, sinon pour juger « mal faite et injuste », celle qui a été mise sur pied par le socialiste, M. Lopez Cardoso — avec l'appui initial du P.P.D. M. Sa Carneiro estime que dans le nord du pays, région de petites propriétés, les paysans doivent être invités à s'intégrer volontairement dans un système coopératif.

Dans l'ensemble, la campagne du P.P.D. ne déplace guère les foules. Dans le Sud, sous influence communiste, cela ne saurait étonner. Avoir pu rassembler quelques centaines d'auditeurs à Beja, à Portalegre ou à Elvas, c'est déjà pour le P.P.D. une grande victoire. Mais dans le Nord, où il avait connu un franc succès le 25 avril 1975, on ne se bouscule plus à ses réunions. Au siège du parti, on veut se consoler en expliquant cette relative désaffection par une lassitude générale des citoyens devant « *les jeux de la politique* ».

L'« alternative 76 » du C.D.S.

Les quinze mille personnes réunies dans la soirée du 19 avril aux arènes de Lisbonne à l'appel du Centre démocratique et social ne semblaient pourtant, elles, nullement lassées par les « jeux » politiques. Elles paraissaient même en découvrir l'existence avec une sorte de volupté. Et parce que, en matière de grands rassemblements, les électeurs du C.D.S. ont tout à inventer, ils copient, pour l'instant, le cérémonial et les slogans de la gauche. « *Ami Galvao, le peuple est avec toi* », scandait la foule à l'adresse du général Carlo Galvao de Melo qui la saluait de la tribune.

Portant beau, le sourire avantageux, au menton la cicatrice du baroudeur, l'ancien membre de la Junte de salut national qui succéda à Marcello Caetano, ne manque aucune des grandes réunions du C.D.S., bien que lui-même soit « *candidat indépendant* » à l'Assemblée de la République. En fait, il vise beaucoup plus loin que le palais Sao-Bento, qui abritera les deux cent soixante-trois législateurs portugais. Son objectif, c'est Belem, le palais présidentiel. Il s'y prépare depuis des mois. La foule réunie au Campo-Bequeno lui crie : « *Général, patience, tu seras à la présidence.* » Bien que l'homme soit assez médiocre orateur, le courant passe. Il fait huer les gouvernements provisoires qui se sont succédé depuis le 28 septembre 1974, la réforme agraire, la décolonisation. Quand il est question de l'amiral Rosa Coutinho, ancien gouverneur en Angola et ancien membre (d'extrême gauche) du Conseil de la révolution, la foule hurle : « *A mort.* » Et le général fait le geste d'enfoncer le pouce dans le sol.

La prestation du général Galvao de Melo n'est pourtant pas en accord avec la campagne électorale du C.D.S. que ses dirigeants ont voulu modérée, didactique, en un mot rassurante. A cette apparente contradiction une explication : la base sociologique du Centre démocratique et social est beaucoup plus conservatrice, voire réactionnaire, que l'équipe dirigeante du parti. Cet officier réputé à poigne rassure une clientèle qui, dans sa majorité, n'a pas encore vraiment admis la chute du salazarisme.

A côté du général, le professeur M. Freitas do Amaral est un brillant juriste. Agé de moins de trente ans, il avait été désigné par Caetano en 1968 pour le remplacer à la chaire de droit administratif de la faculté de Lisbonne. « *Qui n'a pas servi l'ancien régime* », répond-il, lorsqu'on lui en fait la remarque. M. Freitas do Amaral est sans doute une providence pour les Portugais qui pensent que la chute du fascisme était peut-être inévitable, mais refusent qu'on se lance dans l'édification du socialisme. Intelligent, doué d'une éloquence sans chaleur, mais convaincante à force de précision, le secrétaire général du C.D.S. a certainement l'étoffe d'un leader.

Tous les observateurs s'accordent à penser que son parti peut « faire un malheur » le 25 avril, multipliant par deux ou trois le pourcentage, il est vrai très faible (7 %) qu'il avait obtenu l'an dernier. Un nombre non négligeable d'électeurs conservateurs, qui avaient donné leurs voix aux socialistes ou au P.P.D. afin de « voter utile » — c'est-à-dire de faire pièce aux communistes, — rejoindront sans aucun doute cette année le bercail du C.D.S.

N'ayant jamais été associé à un gouvernement au cours des deux dernières années, il peut en outre espérer recueillir les suffrages des très nombreux mécontents. « *Etre l'alternative de 1976* », telle est l'ambition proclamée du C.D.S.

Le C.D.S., qui défend la propriété privée, se déclare ennemi de toute espèce de socialisme — y compris la pseudo-social-démocratie du P.P.D. — et se prononce en faveur d'un « personnalisme » d'inspiration chrétienne. Le C.D.S. est d'ailleurs membre de l'Union européenne des démocraties chrétiennes, au grand dam du parti démocrate-chrétien — l'une des petites formations de droite, avec le parti populaire monarchiste, qui participent à la compétition du 25 avril.

Le C.D.S. serait prêt à envisager une coalition de gouvernement avec le P.P.D. et peut-être avec le P.S. En revanche, un gouvernement P.P.D.-P.S. lui apparaîtrait déjà comme une « *formule de gauche* ». Certes, les dirigeants du C.D.S. affirment que leur formation n'est pas de droite, mais bien du centre. En cela au moins ils se distinguent de leur base. Il n'est plus rare au Portugal de rencontrer des gens qui se proclament de droite.

FIN

CORRESPONDANCE

La réforme agraire dans l'Alentejo

Une correspondance critiquant certains aspects de la réforme agraire dans l'Alentejo (le Monde du 15 avril) nous a valu une lettre de M. Michel Drain, chargé de recherches au C.N.R.S., où il est dit notamment :

La réforme agraire apparaît désormais comme la principale conquête de la révolution portugaise ; elle n'a pas entraîné d'effusion de sang ni même de baisse de la production, et elle a permis de résorber, en partie, le chômage chronique des campagnes méridionales. Aux yeux de ses adversaires, ces mérites sont des tares et, à l'approche des élections législatives du 25 avril, la campagne de dénigrement s'est amplifiée.

En mettant en balance le produit agricole brut de l'Alentejo d'un côté tandis qu'il place de l'autre les dépenses salariales qui incombent à l'Etat dans les coopératives, votre correspondant fait apparaître un déficit du budget tenu implicitement pour inacceptable. Lors d'un débat télévisé, le 4 mars dernier, ce procédé sommaire avait eu droit de cité. Les protagonistes étaient alors le ministre de l'agriculture, Lopez Cardoso, et le représentant des patrons, Manuel Casqueiro, auxquels votre correspondant emprunte d'ailleurs ses estimations chiffrées. A usage interne, le but recherché était de dresser employés des villes et petits paysans contre les travailleurs agricoles de l'Alentejo ; à cet égard, le moyen est efficace.

La réalité est bien différente. Les sommes versées aux ouvriers agricoles constituent un prêt consenti par les banques et portant un intérêt de 6,5 % l'an. Son montant global, de l'ordre de 6 millions de contos selon les travailleurs agricoles (leur représentant n'avait pas été invité à l'émission déjà citée), ne représente guère plus du double des crédits de campagne consentis aux entrepreneurs portugais en 1970 par les banques privées. Pourquoi des avances qui étaient accordées aux grands entrepreneurs sous la dictature ne le seraient-elles pas aux travailleurs en démocratie ? D'autant plus que les exigences des travailleurs sont singulièrement modestes : l'équivalent de 800 F par mois pour les hommes et de 600 F pour les femmes. D'autant plus encore que le gouvernement évite ainsi les lourdes charges de la lutte contre le chômage qui, même sous la forme dérisoire d'ateliers de charité, obéraient lourdement les finances de l'Etat de Salazar.

En fait, s'il faut s'étonner, c'est bien de la scandaleuse insuffisance des moyens de l'Etat engagés pour soutenir la réforme agraire.

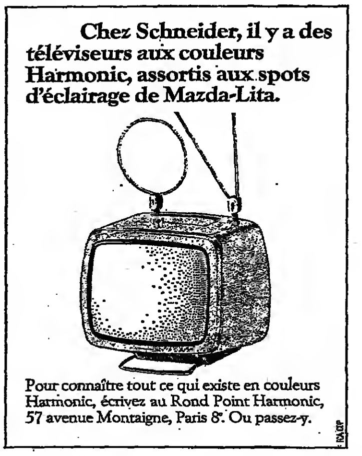

ODOUL
Garde-meubles
208 10-30

les "beaux voyages"

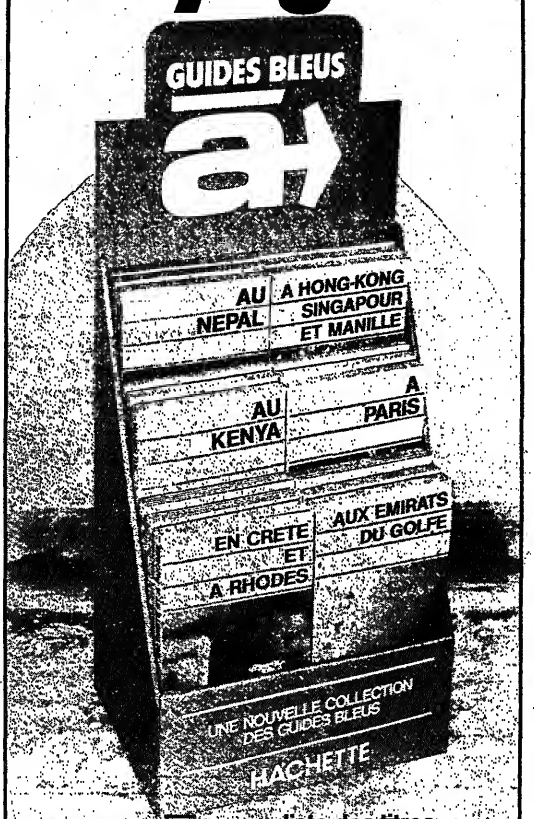

guides bleus

L'actualité, la vie, les problèmes de l'époque.
L'histoire, la civilisation, les arts.
La pratique du voyage : évocation et atmosphère.
Les goûts et les usages, le climat humain.
Le gîte et la table, les transports.
Les boutiques, les marchés, les distractions.
Les conseils qui rendent (vraiment) service.
Les promenades et les excursions, le cadre naturel.
Le fonds culturel que vous devez connaître (monuments et musées).

guides bleus

Un style direct.
Une complicité constante avec le lecteur.
Des cartes, des plans, des photos.

liste des titres

DÉJÀ PARUS

A VENISE
AUX BALÉARES
A JAVA ET A BALI
EN THAÏLANDE ET AU LAOS
A MARRAKECH ET DANS LE SUD MAROCAIN
A CEYLAN ET AUX MALDIVES
AU QUÉBEC
A PARIS
AU NÉPAL
AU KENYA
A HONG-KONG, SINGAPOUR ET MANILLE

A PARAÎTRE
avant l'été 1976

AUX ÉMIRATS DU GOLFE
A RIO ET AU BRÉSIL
EN CRÈTE ET A RHODES
A LA RÉUNION, A L'ÎLE MAURICE ET AUX SEYCHELLES

autres productions

le GUIDE du ROUTARD
pour tous ceux qui ne se contentent pas de rêver l'aventure, mais qui ont choisi de la vivre !
les nouveaux routards sont là !
EUROPE - AFRIQUE - AMÉRIQUE (du nord et centrale) AMÉRIQUE (du sud) - MOYEN-ORIENT... INDES - ASIE DU SUD-EST

les Guides en Jeans
pour connaître une ville comme sa poche... manger, dormir, se distraire, voyager le moins cher possible
LONDRES . PARIS
AMSTERDAM MONTRÉAL

hachette

EUROPE

L'Europe de l'Est et la crise du capitalisme

(Suite de la première page.)

En d'autres termes, les communistes occidentaux doivent-ils se réjouir du renforcement des tendances à l'intégration en Europe de l'Ouest, dans l'espoir que celle-ci offrira à leur lutte un cadre plus vaste et plus favorable ? Pensent-ils, au contraire, combattre avec force cette évolution en portant aux « monopoles », chacun dans leur propre pays, des coups sérieux, voire fatals ?

Des conséquences différentes

Prudemment, le journal est-allemand constate que, si les partis communistes sont « *pour l'essentiel* » d'accord sur l'analyse des « *buts politiques de la bourgeoisie monopoliste et des bases objectives du processus d'intégration* », ils en tirent dans la pratique des conséquences différentes. Selon *Horizont*, deux tendances se dégagent dans l'action des P.C. occidentaux : la première consiste à « *limiter et briser le pouvoir des monopoles* » afin d'orienter l'intégration « *sur une voie démocratique* », la seconde se caractérise par « *un soutien aux initiatives des pays socialistes pour la sécurité européenne, la détente et la coopération* ». Nulle part il n'est dit à laquelle de ces deux politiques devrait être donnée la priorité, ni s'il existe entre elles une relation dialectique. Fâcheuse carence de la théorie dans un débat aussi fondamental auquel se rattachent, d'une certaine façon, les controverses sur les voies nationales vers le socialisme (« *le socialisme aux couleurs de la France* ») d'une part, et sur l'« *internationalisme prolétarien* » d'autre part.

Si pendant longtemps il n'a pas paru contradictoire aux principaux P.C. occidentaux de prôner en même temps « *la lutte contre les monopoles* » et « *le soutien à la politique de paix de l'Union soviétique* », une certaine différenciation est en train de s'opérer, notamment en France et en Italie. Le « *modèle* » soviétique, avec ses camps de travail, ses hôpitaux psychiatriques pour intellectuels récalcitrants, ses catastrophes agricoles à répétition, plus de vingt ans après la mort de Staline, n'apparaît plus aux yeux des communistes français et italiens comme le *nec plus ultra* en matière de socialisme, même si les idéologues moscovites ont décrété qu'il s'agissait là du seul « *socialisme réel* ». De plus, les objectifs diplomatiques de l'U.R.S.S., assimilés à l'idéal de l'internationalisme prolétarien, ne sont plus automatiquement jugés compatibles avec ceux de la lutte des classes et de la conquête du pouvoir à l'échelle nationale.

Ces contradictions ne font que refléter des options stratégiques différentes qui, elles-mêmes, découlent d'appréciations opposées quant à la nature de la « *crise* » du capitalisme et à l'évaluation du rapport des forces internationales. Certains P.C. de l'Ouest croient leur bourgeoisie nationale affaiblie à un point tel qu'elle devra leur céder dans un avenir proche tout ou partie de son pouvoir.

Les Soviétiques, quant à eux, se préparent à une lutte de longue haleine. Peut-être sont-ils les seuls dans le monde à croire à une « *union politique* » de l'Europe, mais le fait est qu'ils paraissent vraiment y croire. Le professeur Galkine estime, selon *Horizont*, que « *l'intégration impérialiste en Europe occidentale a aujourd'hui atteint un stade où elle peut devenir irréversible et où de fortes impulsions agissent en faveur de son développement* ». Dans l'activité des organes de la Communauté, l'important, ajoute-t-il, est « *la création d'une union politique, la recherche de la définition d'une politique commune et la consolidation des structures politiques* ». Il s'agit là d'une « *tendance fondamentale à long terme* ».

Le savant soviétique ne dit pas qu'une telle évolution lui paraît dans la logique des choses. Mais il ne faut guère le solliciter pour voir qu'il n'est pas loin de le penser. Une Europe occidentale unie, face à une Europe de l'Est intégrée, voilà une situation qui aurait au moins le mérite d'être « *stabilisée* », d'éviter les hérésies « *nationalistes* » et de favoriser la coopération de bloc à bloc, c'est-à-dire la perpétuation de la domination des plus forts sur les plus faibles. MM. Brejnev et Sonnenfeldt verraient enfin leurs vœux les plus chers réalisés : dans certains milieux est-européens, on ne parle déjà plus que de la « *doctrine Brejfeldt* ».

MANUEL LUCBERT.

CLINIQUE DES CHARMETTES S.A.
chemin de Mornex 10
CH - 1003 Lausanne/Suisse
Gynécologie Obstétrique et Maternité
Ouverte toute l'année

(PUBLICITÉ)

POUR AIDER A VAINCRE LA TUBERCULOSE AU VIETNAM

A l'initiative de l'Association d'Amitié Franco-Vietnamienne, l'appel suivant vient d'être lancé par des spécialistes français de la lutte antituberculeuse :

La guerre au Vietnam, par sa durée, par les techniques employées, par ses conséquences sur la vie quotidienne de la population, a provoqué, dans la partie sud du pays, une augmentation dramatique du nombre des tuberculeux.

Le Ministre vietnamien de la Santé a décidé un programme coordonné de lutte antituberculeuse. L'application de ce programme dépend en grande partie de la solidarité internationale.

Les besoins sont multiples :
- **équipements en microscopes et en produits de laboratoire pour déceler les malades contagieux ; médicaments pour les traiter ;**
- **approvisionnement en B.C.G. pour protéger les populations indemnes ;**
- **matériel pour l'éducation sanitaire de la population et la formation des cadres.**

Le courage et l'intelligence des Services de Santé vietnamiens ont permis, dans les pires conditions de la guerre, l'organisation d'un réseau de stations sanitaires sur la majeure partie du territoire libéré. Depuis mai dernier, ce réseau a été complété.

Les cadres sanitaires vietnamiens peuvent donc assurer l'application des mesures décidées (vaccination B.C.G. - diagnostics bactériologiques, traitements ambulatoires supervisés).

Les médecins soussignés appellent leur confrères, les pouvoirs publics, les associations et toute la population à contribuer par leur aide à la réussite de cette campagne et au recul de la tuberculose au Vietnam.

- Docteur Gaston BAISSETTE, Ex-directeur de l'D.P.H.S. de la Seine ;
- Professeur Robert BOLLINELLI, Doyen de la Faculté de médecine de Toulouse ;
- Docteur Pierre BOSQUET, Médecin attaché consultant de pneumologie à l'hôpital de Créteil ;
- Docteur Yvette CHAIX, Médecin des Services publics antituberculeux ;
- Professeur Jacques CHRETIEN, Professeur à la Faculté de médecine de Créteil ;
- Docteur Jean CHAPUIS, Médecin au sanatorium de Rhône-Azur (Briançon) ;
- Docteur M.-H. COUDREAU, Directeur général du Comité national contre la tuberculose et les maladies respiratoires ;
- *Professeur Guy DECROIX, Chef du service* de *pneumo-phtisiologie* à l'hôpital Saint-Antoine ;
- Professeur Paul FREOUR, Chaire d'hygiène et clinique pneumo-phtisiologique de l'U.E.R. de Bordeaux ;
- Professeur Jacques GROSSET, Médecin biologiste (Pitié-Salpêtrière) ;
- Docteur J.-Jacques HAZEMANN, Attaché de pneumo-phtisiologie à l'hôpital Cochin ;
- Docteur Pierre-Paul HERTZOG, Chirurgien thoracique à l'hôpital Foch.
- Docteur Mishaline LANOOTE, Médecin des Services publics antituberculeux ;
- Professeur Ch.-R. MOIGNETEAU, Chef de service de pneumo-phtisiologie (Nantes) ;
- Docteur PHAM QUANG THIEN, Chef de laboratoire, médecin pneumo-phtisiologique (Nancy) ;
- Docteur Noël RIST, Chef de service à l'Institut Pasteur ;
- Professeur Jean ROUJEAU, Chef du service d'anatomo-pathologie hôpital Lariboisière ;
- Professeur André ROUSSEL, Professeur à la Faculté de Médecine Xavier-Bichat ;
- Docteur Jean ROUTIER, Médecin au sanatorium Rhône-Azur (Briançon) ;
- Docteur Raymond THIBIER, Directeur général de la Fondation des étudiants de France.

Cette campagne nationale d'aide médicale consiste à offrir aux services de santé vietnamiens les MEDICAMENTS ANTITUBERCULEUX nécessaires au traitement du plus grand nombre possible de malades.

Le coût des médicaments, pour assurer le TRAITEMENT DE BASE DE UN AN INDISPENSABLE POUR GUERIR UN TUBERCULEUX, s'élève à 150 F.

SOUSCRIVEZ EN GRAND NOMBRE, INDIVIDUELLEMENT ou COLLECTIVEMENT pour envoyer au Vietnam le maximum d'UNITE DE TRAITEMENT à 150 F. et aider ainsi à la guérison des milliers de malades.

Adressez vos dons au FONDS MEDICAL DE l'A.A.F.V., C.C.P. Paulette DUPUY - 10 939 70 D PARIS, en précisant : « Aide à la lutte antituberculeuse au Vietnam. »

Jocelyn
PARIS

134 bd. st-germain-paris 6e - 033.44.10
76/78 ch.-élysées (arcades) 8e - 225.36.33
5 rue du cherche-midi 6e - 548.75.47

des idées pour annoncer la naissance de votre Bébé

son nom, dessiné
dans un caractère original
une composition inattendue
une illustration drôle
ou attendrissante
une couleur actuelle

nouveau style également:
mariages
cartes de visite
papier à lettres

personal art graphique

vente en exclusivité dans les magasins agréés

PARIS
1er DE MARSAN 1 rue de l'échelle
4e BHV rivoli-rayon papeterie
6e LA RÊVERIE 4 carrefour de l'odéon
7e Pap. du SIÈCLE 49 bd latour maubourg
8e DRUGSTORE PUBLICIS étoile
DUPRÉ 141 fg st honoré
Pap. MONTAIGNE 48 rue p. charron
9e DRUGSTORE OPÉRA
GALERIES LAFAYETTE rayon pap.
PRINTEMPS hauss. rayon papeterie
libraire WEIL 60 rue caumartin
11e librairie APPEL 20 bd voltaire
13e centre com. MASSÉNA 13 librairie
14e GAL. LAFAYETTE montparnasse
16e A LAMARTINE 116 rue de la pompe
INNO PASSY 53 rue de passy
Papeterie MOZART 19 av. mozart
17e PANDCO 57 bd gouvion st-cyr
20e PRINTEMPS nation-rayon pap.

RÉGION PARISIENNE
78 ÉLYSÉE 2, librairie du DRUGWEST
ORGEVAL, le cercle, ART DE VIVRE
PARLY 2, librairie du DRUGWEST
VÉLIZY 2 LIBRAIRIE et DRUGWEST
VÉLIZY 2, PRINTEMPS rayon pap.
91 ARPAJON, pap. LEMONNIER
ÉVRY 2 (c.com.) PRINTING SHOP
92 NEUILLY, carrefour 1, 102 av. du roule
NEUILLY, carrefour 2, 180 av. C. de gaulle
NEUILLY, lib. de bagatelle rue e. deloison
LA DÉFENSE, drugstore publicis (rer)
93 ROSNY 2 LIBRAIRIE et DRUGWEST
94 BELLE ÉPINE-BHV c.com. ray. pap.
CRÉTEIL SOLEIL, lib. et drugwest
95 CERGY-3 fontaines, librairie

AUTRES DÉPARTEMENTS
sur demande: personal bp 122-75020 paris

EUROPE

Union soviétique

EN PRÉSENCE DE M. BREJNEV

M. Andropov a présenté le rapport pour l'anniversaire de la naissance de Lénine

Moscou. — M. Brejnev a fait jeudi 22 avril sa réapparition. Le secrétaire général, qui n'avait eu aucune activité publique depuis le 3 mars dernier, a participé à la cérémonie solennelle marquant le cent sixième anniversaire de la naissance de Lénine. Le rapport traditionnel a été lu au Palais des congrès par M. Youri Andropov, membre du bureau politique,

De notre correspondant

mais aussi président du Comité de sécurité de l'Etat (K.G.B.).

La mise en avant du chef du K.G.B. est assez exceptionnelle. La tradition veut en effet que celui-ci reste sinon dans l'ombre du moins dans une position discrète. Tel a été en tout cas le cas de M. Andropov depuis qu'il a été nommé en 1967 à la tête du K.G.B., après avoir été responsable au secrétariat du comité central des relations avec les partis frères. C'est pour cette raison d'ailleurs que le poste de chef du K.G.B. n'est pas généralement considéré comme un bon « tremplin politique », la fonction évoquant trop la silhouette de Béria, avec son cortège de crimes, que l'on appelle plus pudiquement ici « *violations de la légalité socialiste* ».

L'élimination politique de M. Chelepine l'an dernier, qui fut lui aussi président du Comité de sécurité de l'Etat, n'est pas pour infirmer ce point de vue. Bien qu'il puisse s'expliquer par un subtil système de « rotation », le fait que M. Andropov ait été choisi pour célébrer la mémoire de Lénine indique clairement que le chef du K.G.B. ne doit pas être considéré simplement comme le « *premier policier de l'U.R.S.S.* », mais aussi qu'il est un des hommes les plus influents de la génération « intermédiaire » du bureau politique. Ce groupe, qui comprend aussi des personnalités comme MM. Gromyko, Masourov, Oustinov, s'intercale entre la vieille génération (MM. Kossyguine, Pelche, Podgorny, Souslov et le maréchal Gretchko, qui ont tous plus de soixante-dix ans) et les membres les plus jeunes du bureau politique (MM. Koulakov, Romanov et Chtcherbitski).

La mise en avant de M. Andropov, dont on n'a encore tiré aucune conclusion, est d'autant plus intéressante qu'on a de bonnes raisons de penser qu'un lent processus de rajeunissement des cadres de la haute hiérarchie a été décidé. C'est en vertu d'une telle décision que les vétérans du bureau politique espaceraient de plus en plus leurs interventions en public pour faire place à de nouvelles figures.

Le retour de M. Brejnev à Moscou (le secrétaire général se reposait depuis le début du mois de mars à Oreanda, au bord de la mer Noire) et l'apparition de M. Andropov ont quelque peu éclipsé le rapport qui a été présenté au Palais des congrès. Ce texte, au demeurant, contient peu de nouveautés. Il s'inscrit dans le droit fil du rapport modéré qui avait été présenté par le secrétaire général au XXV[e] congrès du parti communiste soviétique. M. Andropov, qui a multiplié les références aux « *mérites personnels* » de M. Brejnev, a tout particulièrement développé le thème de la démocratie socialiste. Il a profité de l'occasion pour réfuter ceux qui récusent le concept de dictature du prolétariat.

Il n'y a pas de démocratie abstraite

La nécessité de développer la démocratie en régime socialiste, a-t-il notamment affirmé, « *ne contredit nullement le fait que, dans la lutte pour la victoire du socialisme dans notre pays, le rôle dirigeant de la classe ouvrière à une certaine étape a été réalisé sous la forme de la dictature du prolétariat. Cette notion scientifique a fait l'objet d'attaques acharnées, de dénaturations, de vulgarisations qui ne visent qu'un seul but : présenter la dictature du prolétariat comme étant aux antipodes de la démocratie. En fait Lénine opposait la dictature du prolétariat non pas à la démocratie mais à la dictature de la bourgeoisie, qui est inséparable de la domination du capital. Pour Lénine, dans la vie réelle, une telle dictature (...) existe même dans les Etats de la démocratie bourgeoise la plus évoluée (...). Lénine enseigne que la démocratie a toujours eu et a un caractère de classe et qu'il n'y a pas de démocratie abstraite. Il y a une démocratie soit bourgeoise soit socialiste. Il va sans dire que la classe ouvrière et les communistes accordent une grande importance aux droits et libertés démocratiques qu'on a pu obtenir au prix d'une âpre lutte dans les conditions de la domination du capital. Cela cependant ne modifie pas le caractère de classe de la démocratie bourgeoise, de même que seul le socialisme peut assurer une authentique souveraineté du peuple.* »

C'est la première fois, depuis le XXII[e] congrès du parti communiste français, qu'un dirigeant soviétique évoque directement le problème de la dictature du prolétariat. Ce sujet avait été soigneusement évité au cours du congrès du parti communiste soviétique en février-mars dernier.

Comme M. Brejnev l'avait fait dans son rapport, M. Andropov a insisté également sur la nécessité de « *renforcer la légalité* » en U.R.S.S. « *Les lois soviétiques*, a-t-il dit, *incarnent la volonté de la classe ouvrière de tous les travailleurs. Il importe de les observer scrupuleusement. Cette exigence s'impose à tous les citoyens, quelles que soient leur fonction, la nature de leur activité. Une légalité socialiste stricte garantit les intérêts et les droits des Soviétiques de même que les intérêts de toute la société en général. Il est évident que les lois soviétiques ne reconnaissent à personne « le droit » de nuire à la société, de troubler l'ordre public, d'empêcher les gens honnêtes de vivre tranquillement, de travailler et de se reposer. Le respect de la loi et l'inévitabilité des sanctions pour ceux qui l'ont violée, l'éducation des Soviétiques dans un esprit d'intolérance envers toutes les manifestations antisociales, sont des aspects importants de la vie en société socialiste.* »

M. Andropov a également réaffirmé la nécessité de la compétition idéologique qui n'est pas, a-t-il répété, incompatible avec la détente. Le chef du K.G.B. a dénoncé aussi une recrudescence des activités des « ennemis de la détente » : « *Nous voyons se former aujourd'hui un bloc international des ennemis de la paix et de la détente. En plus du complexe militaro-industriel de la réaction impérialiste, des fascistes et des colonisateurs, ce bloc comprend aussi les dirigeants maoïstes de la Chine.* » A ce moment du discours, le chargé d'affaires de l'ambassade de Chine à Moscou a quitté ostensiblement la salle.

JACQUES AMALRIC.

La souveraineté et la solidarité sont les deux composantes de l'internationalisme prolétarien

estime M. Zagladine dans la « Pravda »

Comme nous l'avons indiqué (*le Monde* du 21 avril), M. Vadim Zagladine, premier adjoint de M. Ponomarev au département international du comité central du parti communiste de l'U.R.S.S. et qui a assisté à ce titre au vingt-deuxième congrès du P.C. français, a publié dans la *Pravda* du 20 avril un long article sur le thème de l'internationalisme.

L'auteur relève « *l'importance particulière* » de l'internationalisme prolétarien et constate qu'au vingt-cinquième congrès du P.C. soviétique « *les représentants de nombre de partis frères ont noté la signification d'une combinaison du national et de l'international, du général et du particulier dans la lutte révolutionnaire* ». Il note au passage les tentatives faites par les « *politiciens et idéologues bourgeois* » pour affaiblir la force de la solidarité internationale dans leurs « *commentaires calomniateurs* » et poursuit :

« *L'internationalisme prolétarien conjugue organiquement la solidarité et l'assistance mutuelle des partis frères avec leur indépendance, leur souveraineté, leur égalité, la non-ingérence dans les affaires intérieures aussi bien des nations que des partis communistes. Mais s'en tenir uniquement à l'indépendance, à la souveraineté, à l'égalité et à la non-ingérence sans la solidarité et l'appui mutuel mènerait en fait à la destruction de l'internationalisme prolétarien et, partant, minerait les possibilités et les forces de chaque parti frère en particulier. Il est absolument évident que ce sont précisément l'assistance mutuelle et la solidarité qui aident à défendre l'indépendance de chaque parti, à renforcer ses positions dans sa lutte contre l'impérialisme.*

« *Les attaques contre l'internationalisme sont menées aussi dans les rangs mêmes du mouvement ouvrier et révolutionnaire. D'aucuns affirment, par exemple, que l'internationalisme a déjà vieilli et qu'il ne saurait y avoir de principes internationaux généraux de politique prolétaire et communiste. De telles affirmations sont en contradiction complète avec l'état réel des choses. (...)* »

Parlant ensuite du rôle de l'expérience de l'U.R.S.S. pour les autres partis, M. Zagladine écrit : « *Il ne fait pas de doute (...) que la répétition mécanique et la copie de l'expérience d'un parti par d'autres partis est impensable et doit être exclue. Les conditions existant dans deux pays, même voisins, ne peuvent être identiques. Le passé historique d'un peuple, ses traditions, les particularités de sa culture, etc., tout cela doit être pris en compte lors de la transformation révolutionnaire de la société. Et aucun parti réellement marxiste-léniniste ne se permet d'imposer son expérience à d'autres pays. Notre parti a maintes fois affirmé que cela était étranger à sa politique.*

« *D'autre part, l'expérience accumulée par le mouvement révolutionnaire mondial, l'expérience de tout parti, constituent un soutien inappréciable pour les révolutionnaires de tous les pays. Sans copier cette expérience, mais en l'étudiant attentivement et en en tirant les leçons, tout parti facilite ainsi le chemin de la lutte révolutionnaire et la recherche de solutions correctes aux problèmes qui se posent à lui. Et il est indubitable que, malgré toutes les différences dans les situations, l'étude et la connaissance de l'expérience de pays où une société socialiste a été édifiée avec succès et se développe est utile aussi aux partis qui luttent pour une transformation socialiste de la société dans leurs pays.* »

« *Les représentants des partis frères au vingt-cinquième congrès du P.C. soviétique ont parlé de la grande signification pour eux de l'expérience de l'U.R.S.S. Notre parti a toujours considéré et considère une telle attitude à l'égard de son expérience comme la manifestation d'une approche internationaliste et fraternelle. (...)* »

Auparavant, M. Zagladine avait dit sur le même sujet : « *La majorité des hôtes étrangers au congrès (du P.C. soviétique) a été unanime pour affirmer qu'aujourd'hui la lutte contre l'anticommunisme et l'antisoviétisme est l'un des critères importants de l'internationalisme prolétarien, une des conditions préalables décisives du succès de la lutte révolutionnaire et de libération.* »

uniclam a découvert l'amérique

MEXIQUE 1950 F
U.S.A. 1050 F
PEROU 2200 F
BRESIL 2580 F
grece 785 f
tunisie 735 f
maroc 750 f

également
DES BOURSES
DES COURS DE LANGUES
DES SESSIONS D'INFORMATION

demande de documentation
Nom ....
Prénom ....
Adresse ....

UNICLAM VOYAGES
53 rue Monsieur le Prince
75006 PARIS
325.78.31 et 633.65.14

Car. lic. A 847

(PUBLICITÉ)

En vertu de l'anachronique, mais encore mondialement légale comptabilité « à partie double » des entreprises qui sont réellement en déficit sont contraintes à afficher des bénéfices FICTIFS et sont littéralement

VOLÉES par le FISC

Exemple de la page 33 de mon ouvrage intitulé :

« SORTIR DE L'INFLATION »

Résultat Légal : Bénéfice fictif ... 150 000
Résultat Réel : Déficit 1 279 000

S'il plaît aux FISCS d'« écorcher » les entreprises, c'est pour les CHEFS de COMPTABILITE une OBLIGATION de CONSCIENCE de faire le calcul dont les résultats figurent ci-dessus (afin d'éviter aux chefs d'entreprise de poursuivre des investissements qui accroîtront leurs déficits) et dont les procédures (qui tiennent compte des indices de prix) sont enseignées par mon ouvrage que je distribue moyennant une participation de 50 francs (étudiants 20 francs).

Ce calcul dénommé « Calcul indexé » est dorénavant enseigné dans les universités suivantes : Toulon, Paris-X Nanterre, Nice, Genève. Les étudiants des autres universités doivent exiger que cet enseignement leur soit dispensé.

Le Calcul indexé n'a rien à voir avec l'odieuse mystification fiscale qu'est le prétendue « Réévaluation des bilans » (voir la page 108 du Rapport Sudreau du 7 février 1975).

Emile Krieg, ex-Chef d'entreprise,
7, rue d'Anjou, 75008 Paris. Chèque postal Paris 1030-11.

Déjà près de 400 entreprises publient leurs résultats comme ci-dessous :

Bénéfice (Déficit) par action :

(Dollars)	Légal	Réel	(Livres)	Légal	Réel
Allied Chemical	3.45	1.71	British Petroleum	20.5	7.1
Alcoa	2.97	1.05	Johnson Matthey	16.7	5.3
American Can	3.52	2.10	Coat Patons	4.6	1.4
Bethlehem Steel	4.72	2.20	Babcock and Wilcox	7.7	1.2
Chrysler	4.80	2.95	Vickers	10.5	1.4
Owens Illinois	4.40	2.80	British Leyland	3.4	0.0
U.S. Steel	6.01	2.00	International Comp.	3.4	(7.3) (Déficit)

Les sociétés ont l'obligation de conscience de publier le montant Réel de leur bénéfice (déficit) face à leur bénéfice Légal. Les associés, le personnel, les actionnaires doivent l'exiger.

Ne pas publier les chiffres Réels, cela équivaut à bloquer intempestivement le « dispositif d'alerte permettant de placer à temps l'entreprise devant la Réalité de ses problèmes afin que des mesures de redressement puissent intervenir à un moment où elles permettent à l'entreprise de conserver son activité et de maintenir l'emploi. » (V.G.E. à Antenne 2, 13 avril 1976.)

C'est parce qu'on sait qu'un billet d'avion pour Rio ne vous fera pas découvrir le Brésil, que nous avons créé Jumbo.

Qu'en arrivant dans un pays, vous ayez besoin de quelques amis bien informés, Jumbo le comprend.

Jumbo, c'est un style de voyage et vingt-trois relais pour voyager. Jumbo, comme vous ne fait rien comme tout le monde. Jumbo vit pour vous. Partout dans le monde.

Il a des relais sur place pour vous donner des tuyaux. Des relais qui savent improviser. Et qui, à Paris ou de l'autre côté de la terre, ne vous forcent pas à imaginer ce que vous ferez demain sur les pentes du Popocatepetl. Des relais très débrouillards qui vous dénichent une moto à Bali, un avion à Bangkok, ou une chambre à Chieng-Maï. Et surtout des places sûres sur les vols réguliers d'Air France, à des prix très avantageux et aux dates que vous désirez.

Jumbo voyage avec vous et selon votre bon plaisir. Jumbo est discret. Il vous laisse faire le plus important : découvrir votre Asie, votre Afrique et votre Amérique.

Jumbo: 23 relais pour voyager hors des hordes.

Agadir, Alger, Athènes, Bali, Bangkok, Colombo, Guatemala City, Héraklion, Hong Kong, Lima, Marrakech, Mérida, Mexico, Nabeul, Oaxaca, Oran, Port-au-Prince, Rhodes, Rio, Séoul, Singapour, Tanger, Tunis.
En France, vous trouverez Jumbo dans 200 agences de voyages et dans les agences AIR FRANCE

Si vous voulez recevoir la brochure Jumbo, la liste des vols, et celle des distributeurs Jumbo, écrivez ci-dessous votre nom et votre adresse complète.

Nom ....
Prénom ....
Rue ....
Code postal ....
Ville ....

A envoyer à Ted Bates - Jumbo
3, rue Bellini - 92806 Puteaux

(Publicité)

Investisseurs...
Ceci vous concerne.

L'achat d'un appartement demeure toujours l'un des placements les plus sûrs et les plus recherchés vous permettant de satisfaire un besoin de sécurité, une nécessité de revenus ou encore une recherche légitime de plus-value.

Si vous n'avez pas encore abordé cette forme de placement, vous y songez peut-être tout en appréhendant cette voie... On n'investit pas dans la pierre comme on achète des actions en Bourse, en passant des ordres à sa Banque ou en consultant son courtier.

L'investisseur "pierre" est celui qui a besoin de voir, de comparer, de peser le pour et le contre de chaque programme de construction visité, et tout ceci prend beaucoup de temps lorsque l'on prospecte par ses propres moyens, sans méthode dans un domaine aussi vaste et complexe.

Information-logement

a pris pour vous le temps de tout connaître et vous le fait gagner. Il vous fait ainsi profiter de ses 10 années d'expérience. Sa connaissance approfondie du marché immobilier porte en 1976 sur plus de 600 programmes dans Paris et la région parisienne.

"Spécial investisseur".

Ce nouveau département, Information-logement est heureux de le mettre à votre disposition. Alors, si vous songez au placement "pierre", profitez de ce service objectif, gratuit, et sans aucun engagement de votre part.

INFORMATION-LOGEMENT
49, avenue Kléber 75116 PARIS
525.25.25
COMPAGNIE BANCAIRE

M. Giscard d'Estaing : il ne faut pas juger un voyage au milieu

Les quelque deux cent cinquante journalistes réunis à l'Elysée, jeudi après-midi 22 avril, pour la quatrième « réunion de presse » de M. Giscard d'Estaing, et les millions de téléspectateurs rassemblés devant leurs récepteurs auront sans doute été sensibles à deux cris du cœur, ou plutôt à *deux soupirs, l'un de soulagement et l'autre de regret*, qui donnaient une sorte de profondeur à ce bonheur retrouvé, dont le propos du chef de l'Etat parut pendant près de deux heures comme inspiré.

Le regret, une phrase inachevée devait l'exprimer au terme de ce long « échange de réflexions » : « Je crois que s'il n'y avait pas eu cette crise économique... » A peine ébauché, le rêve est aussitôt chassé par le réel : « Mais que veut dire une telle hypothèse ? » Cependant, dans cet aveu à moitié retenu, s'est glissée une pointe de nostalgie.

Le soulagement, un constat l'a manifesté dès le début de la réunion : « La reprise de l'économie française a eu lieu. » Dans cette proclamation hautement affichée se sont inscrites des raisons d'espoir.

A entendre le chef de l'Etat, on avait l'impression qu'une parenthèse venait de se refermer, qu'une mauvaise chance s'en était allée, que le « giscardisme » prenait un nouveau départ après la disparition des vents contraires qui l'empêchaient depuis deux ans d'avancer. De fait, c'est, à bien des égards, le Giscard de 1974, celui de la campagne présidentielle et des premiers *mois* du septennat, parfaitement maître de son discours, de ses gestes, bref, de sa technique de communication, qui présentait aux Français, selon sa propre définition des réunions de presse, non pas « des faits ou des informations », mais « des explications » et « des intentions ».

Sur tous les sujets brûlants, les explications ont été clairement données et les intentions fermement exposées par un homme qui semblait enfin capable, pour la première fois depuis son élection à la présidence de la République, d'affirmer, à sa manière, qui n'est ni impérieuse ni crispée, une autorité véritable. Ainsi a-t-il su, tout en se disant compréhensif, se montrer résolu sur la taxation des plus-values aussi bien que sur l'agitation universitaire, et, tout en se refusant à la polémique électorale, se révéler combatif à l'égard de la gauche; de *même s'est-il refusé aux faux-fuyants sur l'affaire Agret* et sur la peine de mort, tout en faisant la part des sentiments d'humanité.

La majorité a donc reconnu le chef qu'elle s'était donné au lendemain de la mort de Georges Pompidou; elle va même bientôt découvrir son programme, et, comme « avant le deuxième tour de l'élection présidentielle » — M. Giscard d'Estaing l'a souligné, — ce chef et ce programme seront aussi ceux de « tous les Français ». Comme au début de la campagne de 1974, ceux-ci sont en même temps invités à se rappeler qu' « il ne faut pas juger un voyage au milieu de la traversée, il faut le juger à l'arrivée ».

On peut se demander si la confiance des Français dépend vraiment de la « forme » du président de la République, et si un bon discours est nécessairement le signe d'une bonne politique. Il reste que M. Giscard d'Estaing a été élu parce qu'il parlait « posément et calmement » du changement. Il continue d'en parler en respectant ce qu'il appelle son devoir de « modération dans l'expression ». Pour ses électeurs, c'est une garantie.

THOMAS FERENCZI.

TOULOUSE ET NICE « SECTORISÉES »

Toulouse et Nice arrivent au quatrième et au cinquième rang des villes françaises pour leur population.

A Toulouse, la liste de la majorité conduite par M. Pierre Baudis, député, apparenté R.I., avait emporté les trente-sept sièges à pourvoir au second tour des élections municipales de mars 1971 avec 70 443 suffrages, contre 53 091 à la liste conduite par M. Bazerque, P.S., maire sortant. Le conseil municipal actuel est composé de : 1 radical, 6 divers gauche, 3 C.D.P., 9 U.D.R., 7 R.I. et 11 modérés favorables à la majorité.

M. Baudis, à qui nous avions demandé, il y a un peu plus d'un an (*le Monde* du 25 janvier 1975), *son opinion* sur une éventuelle modification de la loi électorale municipale, nous avait déclaré : « *La division d'une ville en secteurs avec un scrutin majoritaire qui, au premier tour, élimine les listes de fantaisie, mais permet, au second tour, de refléter dans nos conseils la diversité des opinions d'une ville (...) rapprocherait ainsi les élus des administrés.* »

Après les propos du chef de l'Etat, M. Baudis s'est déclaré surpris mais d'accord avec l'esprit de la réforme, tandis que les responsables des partis de gauche ont dénoncé « *une manœuvre* », comme D. Sayiet (rad. de gauche), « *une tricherie* », comme M. Soubre (P.S.), ou « *le charcutage* », comme M. Labros (P.C.).

Succédant à son père à la mairie de Nice en 1966, M. Jacques Médecin, actuel secrétaire d'Etat au tourisme, apparenté R.I., conduisait, en mars 1971, une liste centriste qui, dès le premier tour, avait obtenu 56 491 suffrages, emportant ainsi les 37 *sièges à pourvoir*. La liste Nice-Renouveau présentée par un adjoint au maire, M. Toussaint, qui revendiquait l'investiture des trois partis de la majorité, avait recueilli 24 795 voix contre 31 393 à la liste d'union de la gauche, dont le chef de file était M. Pasquetti, P.C.

A la suite du décès d'un conseiller municipal U.D.R. et de la démission d'un autre, sans étiquette, le conseil municipal comprend 3 centre gauche, 3 Fédération des démocrates socialistes (de M. Hintermann), 1 Mouvement des démocrates (de M. Jobert), 1 Centre démocrate, 3 R.I., 24 sans étiquette.

« Villas, pavillons et nouveaux villages » sera présent au Village de France de la Foire de Paris

— *M. Giscard d'Estaing a ouvert la réunion de presse, jeudi 22 avril à 15 heures, par la déclaration suivante :*

— Quel est d'abord le sens, l'utilité d'une réunion de presse ? Ce n'est pas de rendre publics des *faits ou* des *informations* puisque, sauf circonstances exceptionnelles, on ne réunit pas les journalistes à l'avance pour leur annoncer un événement précis. Il s'agit, en réalité de vous donner des explications et de vous indiquer des intentions. Naturellement, je répondrai à tous les *éléments* de votre curiosité, mais ce sera essentiellement pour que vous puissiez disposer à la fois de ces explications et que vous puissiez connaître ces intentions.

Je le fais en tant que président de la République, et, au sein de nos institutions, cette fonction de président de la République me donne à la fois une position et une préoccupation particulière qui est celle de la durée. Je suis, en effet, en fonction jusqu'en 1981 et, de ce fait, au sein de nos institutions, je me préoccupe particulièrement des éléments permanents et à venir de la situation de la France. Le gouvernement a à faire face à l'ensemble des problèmes et, en particulier, à l'ensemble des problèmes quotidiens dont, bien entendu, je ne dois pas me désintéresser, mais auxquels il convient que j'apporte la dimension supplémentaire de la durée et, à cet égard, je voudrais très brièvement, en quelques mots, pour commencer cet échange de réflexions, vous indiquer très clairement ce que sont mes intentions pour ce qui est de cette durée de la politique française.

J'ai deux intentions. La première, c'est de faire en sorte que la France puisse être une démocratie réfléchie et paisible. Paisible, parce que cela répond, je crois, à l'aspiration du très grand nombre de nos compatriotes, et réfléchie, parce qu'en réalité c'est le rôle profond de la démocratie que de rechercher posément et calmement la solution des problèmes qui se posent à la collectivité.

Ma seconde intention est de faire en sorte que la France puisse être dans le groupe de tête des pays de dimension moyenne dans le monde. Pourquoi *dis*-je *des pays de* dimension moyenne ? C'est parce qu'il y a dans le monde des superpuissances : les Etats-Unis d'Amérique, l'Union soviétique et, sans doute plus tard, la Chine, et que la France ne peut pas compter au nombre de ces super-puissances. La France a été une super-puissance, pratiquement jusqu'à la guerre de 1914-1918, mais, à l'heure actuelle, en raison de sa superficie, en raison de sa population, en raison de ses ressources naturelles, elle ne peut pas être une super-puissance. Par contre, elle peut être dans le groupe de tête des puissances moyennes et, pour qu'elle y soit, elle doit poursuivre encore, et de manière considérable, son développement économique.

Si vous considérez ces deux intentions, vous pouvez en tirer tout de suite deux conséquences.

Pour que la France puisse être une démocratie réfléchie et paisible, il faut que sa vie politique présente une certaine unité et c'est le sens profond de l'effort que j'ai entrepris en direction de la décrispation de la vie politique de la France.

Si la France doit être dans le groupe de tête, au point de vue de son développement économique et social, des puissances moyennes, cela suppose qu'elle connaisse un certain consensus économique et social, c'est-à-dire que les Français acceptent de travailler ensemble dans la même direction. Pour qu'ils le fassent, il faut qu'ils aient le sentiment d'être des partenaires justement traités au sein de la société française. Or, le chemin qui conduit à ce consensus, le chemin qui conduit à cette justice, c'est le chemin de la réforme.

Si je vous ai indiqué ces deux intentions, c'est pour que vous puissiez, dès le départ, placer les explications que je vais maintenant vous donner ou les réponses à vos questions dans ces deux perspectives.

Pour la commodité du déroulement de cette réunion, je pense que vos questions porteront sur trois catégories de sujets qui pourraient être traités successivement. La première catégorie, ce sont les questions de politique, c'est-à-dire à la fois nos institutions, l'état d'esprit des Français, les problèmes électoraux et leurs conséquences. Ce sont ensuite les questions touchant à la situation économique et sociale. Ce sont enfin les questions portant sur d'autres aspects de la vie nationale, telles que la justice, l'éducation et, éventuellement, les questions que vous voudriez me poser sur moi-même.

Alors, nous commençons par le premier groupe : la situation politique.

Politique : une démocratie paisible et réfléchie

— *Monsieur le président de la République, vous voilà en première ligne devant les journalistes, à un moment où la vie politique est tendue et où l'inquiétude et la morosité s'installent dans l'opinion. Cette réunion de presse, malgré la sérénité de votre liminaire, n'est-elle pas, en quelque sorte, l'ouverture de la campagne pour les législatives de 1978, élections que vous situez d'ores et déjà comme un choix de société ?*

— La première réponse sera non. Cette réunion n'est pas l'ouverture de la campagne électorale de 1978 pour la simple raison que la France n'est pas en campagne électorale. J'ai rappelé que les élections législatives auraient lieu à leur date, c'est-à-dire au printemps de 1978 et je vous ramène tout de suite à mon introduction. Je vous ai dit que la France devait être une démocratie paisible et réfléchie. Le propre des démocraties paisibles, c'est que les consultations électorales s'y font à leur échéance normale. Et comme nous ne sommes pas dans une période électorale, cette réunion n'ouvre pas une période électorale.

Je demanderai d'ailleurs à la majorité de faire en sorte que, dans la manière dont elle conduit naturellement l'explication politique, ceci ne soit pas, n'apparaisse pas comme étant la préface d'une campagne électorale, mais soit une explication politique de l'action poursuivie est des objectifs de celle-ci.

— *Il y a précisément actuellement une campagne électorale. C'est à Tours qu'elle se passe et la majorité, là, ne s'est pas entendue pour présenter un seul candidat, alors que vous demandiez de coordonner cette majorité. Qu'en pensez-vous ?*

— L'objet de cette réunion n'est certainement pas d'intervenir dans des consultations électorales qui sont en train de se dérouler. Je crois que la majorité n'est pas intervenue jusqu'ici dans cette compétition électorale puisque, à ma connaissance, on ne le lui a pas demandé.

LÉGISLATIVES : en cas de victoire de la gauche...

— *TF 1 voulait savoir quelles étaient les questions que les Français aimeraient vous poser aujourd'hui. TF 1 a sélectionné une ville bien connue sur ce point, Briare, qui est considérée comme une ville-test. Ces questions ont été recueillies par un institut de sondage. Voici l'une des questions posées le plus souvent par les habitants de Briare : « Que ferez-vous en cas de victoire de la gauche aux prochaines élections législatives ? »*

— Je répondrai d'abord, à propos de la méthode, que, de même que je ne gouverne pas la France pour améliorer les sondages, de même je ne fais pas de réunion de presse pour répondre aux questions des ordinateurs. Je réponds aux questions des journalistes. Il se trouve que vous avez employé une certaine méthode pour sélectionner vos questions. Je vous répète : je ne réponds pas aux questions des ordinateurs, je réponds aux questions des professionnels de l'information que sont les journalistes. Si d'ailleurs l'ordinateur n'avait pas posé cette question il est vraisemblable qu'un journaliste me l'aurait posée, et donc, malgré tout, je vais vous répondre.

Comme je pensais que cette question viendrait, je vais vous dire ceci, c'est que la réponse figure dans le livre, et ce livre est le seul dont je me sois muni pour venir à cette réunion de presse ; c'est la Constitution de la République française. Dans toutes les circonstances politiques à venir, les décisions que je prendrai consisteront à appliquer les dispositions de la Constitution de la République dont le président est le gardien.

Si je ne vais pas plus avant dans le détail, c'est en raison des considérations suivantes. La première, c'est que je ne veux pas paraître privilégier dans ma réponse telle hypothèse politique par rapport à telle autre, d'autant plus que celle que vous indiquez ne m'apparaît pas, et de loin, comme étant la plus probable.

La seconde raison, c'est que nous sommes au début du printemps de 1976 et qu'il se passera en France et dans le monde beaucoup d'événements d'ici au printemps de 1978, et que ce serait donc faire preuve d'approximation ou d'inexpérience que de vouloir se prononcer sur un événement qui interviendra à cette lointaine échéance. D'ici au printemps de 1978, il coulera beaucoup d'eau de la Seine sous le pont Mirabeau.

— *Nous avons un peu l'impression que, depuis quelques jours, depuis quelques semaines, le chef de la majorité que vous êtes prend le pas sur le président de la République de tous les Français. Quel est votre sentiment sur ce problème ?*

— Le président de la République est le président de tous les Français. Je vous rappelle d'ailleurs que cette formule figurait avant le deuxième tour de l'élection présidentielle, à la fois sur l'affiche qui soutenait ma candidature et à la fois sur celle qui soutenait la candidature de mon concurrent. Mais en même temps il a été porté à la fonction présidentielle par la majorité qui l'a soutenu. D'ailleurs, ceci n'est pas une situation extraordinaire, c'est la situation commune de tous les élus en France. Quand vous prenez le maire d'une grande ville, il est le maire de la ville et, néanmoins, *il a été élu, et il le sait* bien, par une majorité. Quand vous prenez un député d'arrondissement, on dit : le député de tel arrondissement ; il est le député de l'arrondissement, *il a bien été* élu, et il le sait bien, par une majorité.

Donc, dans toute fonction élective provenant directement du suffrage universel, il y a un double caractère. D'abord la fonction, et ma fonction est d'être le président de tous les Français, ce qui m'impose un certain nombre de devoirs et, notamment, un certain nombre de devoirs de modération dans l'expression, auxquels je me tiens. D'autre part, j'ai été élu, c'est un fait, par une majorité de Français pour conduire une certaine politique. Je suis donc redevable, à cette majorité, de la politique dont j'ai annoncé la conduite.

Il appartient donc au président de la République de tenir compte de ces exigences. La manière de les concilier, c'est précisément le choix d'une attitude qui soit compatible avec ces deux responsabilités, ce que je m'efforce de faire depuis deux ans.

La décrispation

— *Vous avez employé dans votre déclaration liminaire un mot que vous semblez affectionner particulièrement, c'est le mot décrispation. C'est un mot que vous lanciez il y a deux ans. Or que voit-on depuis quelques semaines, depuis quelques mois : vos propres troupes et les troupes adverses s'empoigner de belle façon ! Alors, est-ce l'amorce de la décrispation ?*

— Il y a beaucoup d'aspects dans votre question. Il y a d'abord le reproche que l'opposition a fait à plusieurs reprises à tel ou tel membre de la majorité, notamment au premier ministre, concernant l'ardeur de son expression politique. Alors, je dirai qu'à cet égard les leaders de l'opposition me font penser un peu à un personnage de Mac Orlan qui s'appelle Pieter Decorbus. Ce Pieter Decorbus se trouve en effet placé dans la situation suivante : il provoque à un certain moment son adversaire pour un combat de boxe et, comme ils sont sur un bateau et qu'ils ne sont que deux, son adversaire lui dit : « Mais qui est-ce qui va être l'arbitre de ce combat ? » Pieter Decorbus dit : « C'est très simple, ce sera moi. Je serai à la fois combattant et arbitre. »

Ils commencent leur combat... Pieter Decorbus dit : « Voilà, le combat est ouvert. » Il s'avance vers son adversaire, lui assène un coup de poing et dit aussitôt : « Le combat s'arrête ! » Alors, son malheureux adversaire reprend son souffle pendant un certain temps, puis Pieter Decorbus s'avance à nouveau, lui allonge un direct et, au moment où l'autre veut riposter, dit : « Cessez le combat ! » — jusqu'à ce que, au troisième coup, il ait réussi à lui porter simultanément un direct du droit, un direct du gauche, et, au moment où le malheureux adversaire s'efforce de répondre, il lui dit : « Le combat est fini ! »

Alors, tous les Français ont été les témoins, notamment à la *télévision*, de l'ardeur avec laquelle les critiques se sont exprimées, en particulier depuis le début de l'année, et de la véhémence de certaines polémiques. Mais tous les Français savent bien que ces polémiques ne sont pas nées de la majorité ni de moi-même. Et lorsque la majorité répond et que le premier ministre s'exprime, les leaders de l'opposition, tels Pieter Decorbus, s'avancent et disent : « Cessez le combat ! »

Eh bien ! j'estime que, si l'on est partisan de la modération dans le débat politique, il faut d'abord que cette modération s'applique à soi-même !

Deuxième réponse à votre question : la *décrispation*. C'est un fait que j'ai souhaité, que je souhaite la décrispation de la vie politique de la France, et je la souhaite — je reviens à mon introduction — parce que cela fait partie de la vie d'une démocratie paisible et réfléchie.

J'ai donc entrepris, dès mon élection à la présidence de la République, un certain nombre de gestes en direction de cette décrispation. La liberté d'expression a été et est complète. Il y a maintenant deux ans que j'exerce mon mandat, je n'ai poursuivi, vous le savez, aucun organe d'expression, quel qu'il soit, au titre de ce qu'il avait pu dire ou oublier à propos du président de la République. Les inquiétudes qui existaient concernant l'existence de telle ou telle pratique, par exemple les écoutes téléphoniques, tout ceci a disparu : plus personne n'en parle. J'ai fait voter une réforme sur le Conseil constitutionnel qui permet à l'opposition de le saisir de la constitutionnalité de certaines lois, lorsqu'elle l'estime nécessaire ; elle l'a fait à plusieurs reprises, le Conseil constitutionnel lui a parfois donné raison, nous avons toujours appliqué sans aucun commentaire les décisions de celui-ci.

J'ai donc fait ce qui dépendait de moi pour que cette décrispation de la politique française puisse avoir lieu. *Mais* il est évident que, pour qu'elle puisse réussir, il fallait une certaine coopération de l'opposition et que, jusqu'ici, cette coopération de l'opposition ne s'est pas *manifestée*.

Je vous dirai, pour ma part, que je considère comme profondément regrettable et comme profondément critiquable le refus, par l'opposition, du dialogue démocratique avec l'élu ou les élus de la majorité du peuple français. La France est le seul pays d'Europe où cette situation existe — le seul — et j'estime que c'est donner une mauvaise image de la France que celle dans laquelle les grands dirigeants de l'opposition n'acceptent pas le dialogue avec les élus de la *majorité* du peuple *français*. J'estime que tout ce qui, en France, est animé, dans la majorité et dans l'opposition, par le sentiment démocratique et républicain doit estimer, comme *moi*, que cette attitude est condamnable et critiquable !

— *A l'occasion de son voyage en Algérie, M. Mitterrand, qui à cette occasion-là a pris position au nom de la France dans le problème qui oppose l'Algérie au Maroc et à la Mauritanie — le problème du Sahara, — a déclaré, si vous me permettez de le citer : « Nous avons » évoqué tous les problèmes » concernant les intérêts des » Français, leur vie, leurs libertés et leurs intérêts matériels. » C'était bien notre rôle, puisque notre objectif principal » était de représenter, en Algérie, les intérêts de notre pays. » Monsieur le président, est-ce que vous considérez, ou est-ce que vous ne considérez pas, ce genre d'intervention comme une ingérence dans les affaires de l'Etat et est-ce que ces déclarations peuvent, ou ne peuvent pas, influencer une position déjà adoptée par le gouvernement français ?*

— Vous savez que cette réunion de presse est consacrée exclusivement aux problèmes de politique intérieure, donc je n'entrerai pas dans les conséquences extérieures de votre question, c'est-à-dire l'appréciation qui a pu être celle de tel ou tel gouvernement de l'Afrique du Nord à propos de telle prise de position.

Je dirai d'abord que M. Mitterrand est un leader d'une formation politique importante de la vie nationale mais que, naturellement, il n'a pas qualité à représenter la France à l'étranger. La France est représentée à l'étranger exclusivement par ses institutions démocratiques, c'est-à-dire son président de la République et son gouvernement.

LES AVENTURES DE PIETER DECORBUS

« *Connaissez-vous la boxe ?* dit le capitaine.

— *Beaucoup, j'étais champion des poids légers.*

— *Bien ! Voulez-vous jouer votre traversée en vingt rounds ?*

— *Volontiers. Avez-vous un arbitre ?*

— *Pas besoin, il nous volerait. Suivez-moi.* (...)

— *Comme je suis le plus âgé,* déclare Pieter Decorbus, *je servirai d'arbitre ; quand je crierai « Assez ! », d'un commun accord le combat s'arrêtera.* »

Ils prirent leur garde ; Paul essaya quelques crochets et reçut un coup de poing en plein sur le nez. « *Assez !* », cria le *capitaine. On se remit en garde.* « Go on ! » Paul risqua plusieurs coups choisis et allait placer un direct foudroyant quand le capitaine crie : « *Assez !* » On se remit en garde et le combat recommença âpre et silencieux tandis que le nez de Paul prenait de plus en plus les apparences d'*une prune éclatée par* la chaleur. Decorbus profita d'une défaillance du jeune homme et lui lança ses deux poings dans la figure : un sur chaque œil. « *Assez !* », cria-t-il au moment où Paul tenait sa riposte prête.

Pendant une heure le match se *poursuivit* ainsi, le capitaine criant toujours : « *Assez !* » dès que Paul avait reçu un gnon ou dès qu'il avait seulement l'air d'avoir l'intention d'en coller un. La figure martelée comme un cuivre d'art, le jeune Choux fut donc déclaré vaincu.

Cette histoire, racontée par M. Giscard d'Estaing à propos des rapports entre la majorité et l'opposition, est tirée du premier roman de Pierre Mac Orlan, la Maison du retour écœurant, *écrit en 1911 et réédité en 1970 par les éditions Gallimard (pages 54-56).*

DU CHEF DE L'ÉTAT

de la traversée, il faut le juger à l'arrivée

Par contre, je vous dirai franchement que je n'ai pas compris comment un dirigeant important de la vie politique de notre pays pouvait se rendre en Algérie et rencontrer les plus hautes autorités de l'Etat à un moment où l'on savait qu'il existait, entre l'Algérie et la France, des problèmes de diverse nature portant sur les personnes, portant sur la politique, portant sur des intérêts économiques, et qu'il n'ait pris, ni avant son départ ni à son retour, l'attache des autorités politiques de la France.

MUNICIPALES : deux modifications

— *L'année prochaine se déroulent les élections municipales. Est-ce que vous souhaitez une modification de la loi électorale pour les municipales ?*

— Il y aura des élections municipales l'an prochain, élections locales qui, naturellement, auront un caractère politique, cela va de soi, mais dont l'objet est de désigner les administrateurs locaux de nos communes.

Vous savez que j'ai demandé à un commission, qui est actuellement présidée par M. Olivier Guichard, de réfléchir au développement du pouvoir communal et je pense que, parmi les conclusions de cette commission, il peut y avoir des propositions sur l'organisation électorale, notamment dans les grandes villes. Mais il est certain que ces conclusions viendront trop tard pour qu'elles puissent être utilisées à une modification de la loi électorale pour les prochaines élections municipales. Donc, les prochaines élections municipales se feront dans le cadre de la loi municipale actuelle avec cependant deux modifications sur lesquelles le gouvernement devra se prononcer la semaine prochaine.
prochaine.

Vous savez que dans les plus grandes villes de France, c'est-à-dire à l'heure actuelle Paris, Marseille et Lyon, il existe ce qu'on appelle la sectorisation, c'est-à-dire que les électeurs votent par quartier, par arrondissement, de façon à choisir plus directement leurs élus que s'ils ne le faisaient sur de gigantesques listes à l'échelle de l'agglomération. Actuellement, ce système existe donc pour trois villes, et le gouvernement proposera de l'étendre aux deux villes suivantes pour ce qui est de l'effectif de leur population, c'est-à-dire Toulouse et Nice.

D'autre part, il existe à l'heure actuelle une règle concernant le maintien des listes au second tour des élections. Selon cette règle, ne peuvent se maintenir que les listes ayant recueilli 10 % des inscrits lors du premier tour. Dans un souci de clarté, on aurait pu imaginer — ce serait, je crois, la logique de nos institutions — que ne puissent se maintenir au deuxième tour que les listes qui se trouvent en tête au premier tour, comme c'est désormais la pratique pour l'élection présidentielle. Sans aller jusque-là, mais pour permettre aux électeurs de pouvoir choisir avec plus de clarté et d'éviter que le deuxième tour ne soit l'occasion de manœuvres électorales, il sera proposé d'élever la limite de 10 % et sans doute de la porter à 15 %.

— *Monsieur le président, est-ce que vous considérez les affaires allemandes comme des affaires intérieures ou extérieures ?*

— Je vous dirai, compte tenu du fait que vous avez des élections au mois d'octobre, grâce au ciel, extérieures !

— *Il semble, à la lecture des journaux, qu'une partie de vos électeurs ne vous aime plus ou vous aime moins, et on a l'impression que les électeurs de l'opposition ne vous aiment pas davantage. Alors la question est simple : est-ce qu'on peut gouverner longtemps avec 51 % des Français derrière soi ?*

— D'abord, ne portez pas d'appréciation sur le sentiment des Français, c'est leur affaire. Les Français que je rencontre, les Français que je rencontrerai, m'expriment eux-mêmes leurs sentiments, je préfère les connaître, je n'ai pas besoin de sondages.

Ensuite, vous dites qu'on gouverne avec 51 %. D'abord, c'est déjà mieux que de gouverner avec 45 %, et si vous observez toutes les démocraties, à l'heure actuelle, notamment toutes les démocraties européennes, vous vous apercevrez que les tendances qui sont au pouvoir dans les démocraties européennes, à l'heure actuelle, sont, en général, minoritaires. Voyez les derniers sondages concernant par exemple l'Allemagne fédérale, concernant par exemple la Grande-Bretagne, concernant par exemple l'Italie. Les gouvernements, les mouvements politiques qui sont au pouvoir, sont minoritaires, et je dirai que c'est en France, bien que nous ayons traversé une crise forte, que, finalement, l'érosion de la majorité, malgré cette crise, a été la plus faible.

Alors, je ne voudrais pas entrer dans ce raisonnement qui est de croire que l'on gouverne pour une clientèle et que j'ai une sorte de feuille devant moi, sur laquelle j'écris, sur deux colonnes, ce que je vais faire pour faire plaisir à l'opposition, et ainsi gagner des voix, et ce qui, en même temps, ne doit pas déranger la majorité, pour ne pas perdre les siennes. Ce n'est pas comme cela que l'on gouverne ; en tout cas, ce n'est pas comme cela que je gouverne, dans l'exercice de ma fonction.

Je crois que la France a besoin de connaître une certaine évolution, et je crois qu'elle m'a élu pour la conduire. Il est évident que lorsqu'on conduit une évolution et que l'on est, ce qui est le cas à l'heure actuelle, au milieu de celle-ci, on trouve, d'une part, ceux qui à l'origine n'étaient pas pour vous, et qui attendent naturellement quelque peu pour vous juger sur les résultats ; et, d'autre part, ceux qui vous ont soutenu qui peuvent être, à un moment ou à un autre, inquiétés ou perturbés par l'évolution que l'on conduit. Mais dès que j'ai été élu, je me suis préoccupé, non pas de ce que je ferai en 1975 ou 1976, mais de ce que les Français verraient lorsque la construction serait achevée, c'est-à-dire lorsque l'ensemble des réformes aura été conduit, lorsque l'ensemble des transformations économiques et sociales aura été accompli. Il ne faut pas juger un voyage, je dirai, au milieu de la traversée. Il faut le juger à l'arrivée, et je suis persuadé que les Français approuveront en profondeur le fait que le chef de l'Etat qu'ils ont désigné est finalement quelqu'un qui aura bien accepté de conduire une évolution.

Lorsque j'ai été élu, je me souviens encore que beaucoup de commentateurs — il doit y en avoir dans cette salle — et d'ailleurs une bonne partie des Français disaient : « Bon, il nous a promis le changement, parce qu'il pensait que cela faisait partie de ce qui, dans la conjoncture électorale, devrait être dit, mais au fond, il n'y croit pas beaucoup. » Et ce que j'ai trouvé frappant dans le dernier sondage — le dernier qui a été publié, je crois, par le journal *Sud-Ouest*, et je vous invite à le regarder — c'est que, désormais, une très large majorité des Français est convaincue que le président de la République veut effectivement conduire le changement, et je dirai que, pour moi, c'est un réconfort de penser que ce qui était à l'origine un acte de confiance est maintenant devenu, de la part de l'opinion, une certitude.

Réformes : décrire les perspectives d'ensemble

— *Ne pensez-vous pas que cette politique de réforme et de changement mériterait d'être un peu mieux expliquée à la nation, afin d'éviter peut-être des mécontentements, comme on en voit avec la taxation des plus-values ou la réforme de l'entreprise ?*

— Nous sommes un peu à cheval, déjà, sur les questions économiques et sociales ; cette question va servir de transition.

Vous avez raison, il est indispensable de faire cette explication, et d'ailleurs c'est un peu pourquoi nous sommes réunis aujourd'hui. Je crois qu'il ne suffit pas de le faire comme je la fais ou comme je pourrais la faire, par des réunions de presse plus fréquentes ou par une présentation à la télévision. Nous avons un tempérament national qui est particulier à cet égard ; les Français ont besoin de saisir les perspectives d'ensemble. C'est sur ce thème que je travaille à l'heure actuelle. Je rendrai publique, dans la première quinzaine du mois de juin, la description détaillée des objectifs que je poursuis, concernant la transformation économique et sociale de la société française.

Pourquoi le mois de juin ? C'est que c'est un travail relativement de longue haleine, auquel je travaille pendant les fins de semaine ; il ne pourra donc être rendu public qu'à ce moment-là. Il s'agit d'un document relativement long, de l'ordre de soixante-dix pages, et relativement détaillé, à partir duquel les Français pourront connaître et juger l'ensemble de l'œuvre de réforme. Bien entendu, je vous dis tout de suite que ce ne sera pas la vérité révélée. Je veux dire par là que ce sera la description des objectifs que je poursuis et, permettez-moi de vous dire, que j'atteindrai, concernant la transformation de la société française. Ensuite, il appartiendra aux mouvements politiques qui soutiennent et qui, peut-être un jour, d'ailleurs, soutiendront cette action, de prendre position sur le contenu de ce texte et de faire telle ou telle observation, telle ou telle critique ou telle ou telle proposition complémentaire.

Vous parlez de la présentation de la taxation des plus-values. Peut-être y aura-t-il d'autres questions sur ce sujet. Il y en a d'autres, alors je vous demande de les poser.

PLUS-VALUES : le gouvernement ne laissera pas remettre en question le principe de l'imposition

— *Monsieur le président, alors que le Plan n'est réalisable que si l'épargne des particuliers s'investit massivement dans l'industrie, est-il logique de décourager l'épargne productive, celle qui va s'investir de cette manière-là, alors que ne sont pas taxés l'or, les gains de tiercé ou de la loterie ?*

— Autres questions sur ce même sujet ?

— *Si des parlementaires de votre majorité refusaient de voter le projet relatif aux plus-values, quelle serait votre réaction ?*

— *Monsieur le président, vous dites qu'il faut que les Français aient une vue d'ensemble de la politique du gouvernement, mais là, justement, avec l'histoire des plus-values, ils se trouvent personnellement touchés.*

— *Ma question concerne les plus-values artistiques, sur lesquelles nous n'avons pas encore été très bien éclairés. Nous voudrions savoir, nous, les amateurs d'art, et je crois que vous en êtes, si la taxe de 4 % envisagée s'appliquera à l'occasion de chaque vente ou si une autre procédure est envisagée.*

— D'abord, l'information sur ce sujet. Je crois que l'information a été longue et complète ; la question qui se pose est de savoir si elle atteint tous les Français. Ce projet a d'abord fait l'objet d'une étude par une commission. Vous savez qu'on dit souvent, en France, que les réformes sont faites par des technocrates, par des fonctionnaires, etc. Comment était composée cette commission ? Elle était présidée par un magistrat qui se trouve être le premier magistrat de France, puisqu'il est, à l'heure actuelle, le premier président de la Cour de cassation. C'est lui qui a étudié ce problème. Il y avait, dans cette commission, un certain nombre de personnalités appartenant au monde des entreprises, appartenant au monde du travail, appartenant aux milieux intellectuels et universitaires. Ce rapport a été publié, tout le monde peut le lire.

Ensuite, il y a eu, vous le savez, à ma demande, un débat au Conseil économique et social, débat dont la presse a d'ailleurs largement rendu compte. Le rapport a été confié, par le Conseil économique et social, à M. Uri, et finalement le Conseil économique s'est prononcé sur le principe de cette taxation des plus-values ; il s'est prononcé en majorité en faveur du principe de cette taxation. Là aussi, tous les débats sont publics.

Enfin, à l'heure actuelle, on aborde la phase du débat parlementaire avec audition du ministre des finances devant la commission des finances, avec ensuite débat parlementaire public. L'information sera donc complète, et les Français pourront juger ce texte en complète connaissance de cause.

Pourquoi cet impôt ? Est-ce que c'est vraiment la manie d'aller taxer les Français qui se trouveraient dans une situation difficile et auxquels on demanderait, on ne sait pourquoi, une contribution supplémentaire ? Le gouvernement propose cet impôt au Parlement parce que c'est un élément nécessaire d'une œuvre de justice et que, pour moi, la justice ce n'est pas quelque chose de littéraire, ce n'est pas quelque chose d'électoral ; c'est quelque chose qui se décide.

Dans notre système fiscal actuel, les personnes qui travaillent payent l'impôt sur le revenu de leur travail, et elles paient l'impôt à partir de conditions de revenus qui sont souvent modestes. Les épargnants payent l'impôt sur le revenu de leur épargne ; ils commencent par constituer leur épargne et, ensuite, lorsque celle-ci produit un revenu, ils payent l'impôt. Et il existe en France une catégorie de revenus constituée par les gains que l'on peut faire en achetant et revendant à court terme, c'est-à-dire en réalisant des plus-values, qui ne sont pas soumises à l'impôt. Personne ne peut défendre une telle situation.

La question est de savoir comment il convient d'imposer de telles plus-values. Je vous dirai, quand je vois l'excès des réactions de ces derniers jours à ce propos, qu'elles me rappellent les réactions qui ont toujours tenté en France de freiner les œuvres de justice. Rappelons-nous, par exemple, ce qui s'est passé lorsqu'on a voulu en France taxer les revenus des biens du clergé qui, sous l'ancien Régime, étaient exonérés d'impôt. Il y a un malheureux ministre des finances qui, en 1749, a eu cette idée de bon sens de prévoir la taxation des biens du clergé. Eh bien, il y a eu une levée de boucliers incroyable ! On a expliqué que les preuves de l'existence de Dieu s'opposaient à cette imposition et, d'ailleurs, cinq ans après, le projet était retiré. Et puis, trente ans après, il y avait la Révolution française.

Lorsque M. Caillaux, en 1907, au sein du gouvernement Clemenceau, a présenté son projet d'imposition sur le revenu, cela a été un tollé ! On a expliqué que c'était la ruine définitive de l'économie française, et la commission des finances de l'Assemblée nationale n'a accepté qu'en 1914 d'examiner le projet de création de l'impôt sur le revenu, déposé en 1907. Il a fallu sept ans pour que la commission accepte d'examiner le projet. Or, qui dans cette salle, à l'heure actuelle, nous expliquera que l'impôt sur le revenu a ruiné l'économie française ?

Alors, je dirai d'abord que je suis quand même un peu gêné intellectuellement de voir la vivacité de la réaction de certains milieux en France à l'application d'une législation qui existe, par exemple, en Grande-Bretagne depuis avant la guerre de 1914, et que les gouvernements libéraux de la Grande-Bretagne ont été capables de faire adopter sans drame à cette époque ; que je trouve extraordinaire qu'on nous explique que ceci est la ruine de la Bourse, alors que la Bourse la plus prospère à l'heure actuelle, la Bourse des Etats-Unis d'Amérique, connaît ce régime depuis avant 1930 !

En réalité, s'il y a, semble-t-il, une telle vivacité de réaction, c'est bien sans doute qu'il doit y avoir quelques privilèges ; alors, comme toujours, naturellement, les privilégiés s'efforcent d'agiter ou d'inquiéter un certain nombre de gens de bonne foi.

J'ai entendu, par exemple, un commentateur illustrer le projet d'imposition des plus-values en prenant l'exemple de l'imposition de la résidence secondaire d'une veuve qui l'aurait améliorée de ses propres mains ! Voilà les exemples que l'on donne lorsqu'on veut parler de la fiscalité française ! Eh bien, naturellement, ce n'est pas le cas que nous visons. Le cas que nous visons, c'est le cas des personnes qui vivent de l'achat et de la revente de biens alimentant leur revenu et non soumis actuellement à l'impôt. C'est ce cas-là qui est traité par le projet du gouvernement, c'est ce cas-là qui est traité par toutes les fiscalités modernes, et c'est sur ce problème que le Parlement va être appelé à délibérer.

Comme l'a dit hier soir le très actif ministre de l'économie et des finances, qui, vous le savez, s'efforce sur tous les sujets difficiles d'obtenir l'acquiescement du Parlement, et qui l'obtient, nous entrons maintenant dans la phase de discussion parlementaire. En ancien parlementaire, attaché à la vie du Parlement, je souhaite que cette discussion soit approfondie.

S'il y a en effet des cas particuliers, des situations qui n'ont pas été aperçues par nos textes, c'est le propre du Parlement que de les faire apparaître et de les corriger. Mais le point essentiel, c'est le principe de cette imposition, c'est-à-dire l'imposition de ceux qui, à l'heure actuelle, vivent de plus-values sans contribuer au financement des dépenses communes. Ce principe est fondamental, et le gouvernement ne le laissera pas remettre en question. C'est le droit du Parlement d'étudier les dispositions particulières, en liaison avec le gouvernement. Par contre, ceux qui refuseraient le principe des réformes ne pourraient naturellement pas, par la suite, invoquer leur participation à l'action réformatrice du président de la République.

— *Monsieur le président, vous vous êtes félicité tout à l'heure d'avoir assuré une liberté d'information complète. Je crois même qu'un jour vous avez dit que la presse devait être un « anti-pouvoir », allant ce jour-là au-delà de mes ambitions... Mais enfin, estimez-vous dans cette optique qu'il est normal, alors que les électeurs communistes représentent près d'un quart de la population, qu'aucun journaliste communiste ne puisse participer à la rédaction des journaux radio-télévisés ? Qu'ils en soient exclus ? Alors, je voudrais vous demander, monsieur le président, si vous êtes disposé à maintenir cette exclusive ou à la lever.*

— Monsieur Andrieu, vous dites que tel est le cas. Je vous dirai franchement que je n'en sais rien.

(Lire la suite page 10.)

ADRIATICA

NOUVEAU !

Service régulier de CAR-FERRY au départ de VENISE pour :

GRECE - CHYPRE - ISRAEL

GRECE - TURQUIE

A bord du navire "ESPRESSO LIVORNO" moderne et confortable

Prix de 575 F à 1600 F Venise/Haïfa
300 F à 825 F Venise/Pirée
450 F à 1275 F Venise/Istanbul
500 F à 1400 F Venise/Limassol
Voitures : de 375 F à 1150 F selon les destinations et les dimensions.

Pour renseignements et inscriptions, adressez-vous aux Agents de Voyages ou à "ADRIATICA" :

3, bd des Capucines - 75002 Paris
Tél. 073.40.85
102, rue de la République
13205 Marseille - Tél. 91.90.15
2, quai Papacino - 06000 Nice
Tél. 85.52.77
Jetée Albert-Edouard 06400 Cannes
Tél. 39.09.46

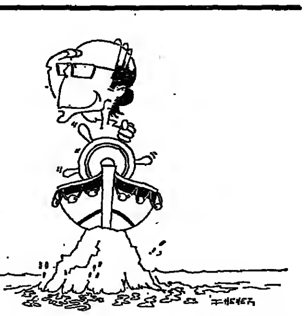

(Dessin de CHENEZ.)

Les commentaires de la presse

L'AURORE : la lumière est au bout de la crise.

« *Voilà donc un Giscard en quelque sorte « retrouvé ». (...) Cela dit, un bon discours ne fait pas le printemps et une conférence de presse, aussi « réussie » soit-elle, les « beaux jours ».*

» *Tous les problèmes évoqués hier restent en l'état : l'emploi, l'agitation étudiante, les grèves et les revendications sociales, le trouble créé par la taxation des plus-values, la réforme de la société, les risques qu'opporterait au pays un pouvoir collectiviste.*

» *Face à tout cela, Giscard a largement expliqué, défini les raisons de sa confiance, de ses espoirs et de ses certitudes. La lumière est au bout de la crise qui s'estompe.*

» *Voilà, en une période où le doute est roi, un langage certes agréable à entendre. Puissent les Français assez vite découvrir qu'il est également porteur de vérité.* »

(DOMINIQUE PADO.)

LE FIGARO : une carte maîtresse.

« *Tout le monde, depuis longtemps, s'interroge avec componction sur les capacités du chef de l'Etat à maîtriser une crise grave. Dans les circonstances difficiles d'aujourd'hui, il a fait la preuve, en tout cas, de son aptitude à poursuivre, dans la sérénité, une démarche très cohérente. (...) La justice pour tous, l'effort partagé, la modération, le refus de gouverner au profit d'une clientèle, le souci, en même temps, de préserver l'essentiel de la société libérale : en voilà bien plutôt les articulations décisives.*

» *Dans cet effort vers une réflexion en commun, vers une autorité librement acceptée et vers une action continue, le président de la République dispose d'une carte maîtresse : la reprise économique. Elle s'affirme chaque jour.* »

(JEAN D'ORMESSON.)

L'HUMANITE : une charge assez grossière.

« *M. Giscard d'Estaing, qui jusqu'ici faisait volontiers mine de prendre de la hauteur par rapport aux polémiques, a tenu, au contraire, à justifier l'attitude de MM. Chirac et Poniatowski, dont le style habituel, on le sait, relève davantage de l'invective, voire de l'injure, que d'une argumentation « réfléchie et paisible ».*

» *Plus encore, il a tenu lui-même à entrer en lice, opposant une fin de non-recevoir aux revendications des étudiants, et se livrant à une charge assez grossière contre notre parti, dont les prises de position sur l'abandon de la dictature du prolétariat ou la voie française au socialisme seraient exclusivement, selon lui, le résultat d'une « tactique électorale ». Ce qui était admettre, fût-ce involontairement, qu'elles sont favorablement accueillies dans l'opinion. Pour le reste, l'analyse du marxisme qu'il nous a livrée à cette occasion se situait à peu près du niveau du Reader's Digest. (...) Peut-on dire que le septennat a inauguré une « ère nouvelle », comme nous le promettaient naguère les slogans de la campagne présidentielle ? A cette dernière question, M. Giscard d'Estaing a eu une réponse lumineuse dans sa simplicité. « Oui, a-t-il déclaré en substance, » à condition de faire abstraction » de la crise économique.* »

(RENE ANDRIEU.)

LES ECHOS : la faiblesse du régime présidentiel.

« *Par le miracle du verbe retrouvé, le président a redonné de l'autorité à son propre personnage et de la cohérence à sa politique. Cette fois, le ton était juste, aussi bien sur les questions épineuses comme l'affaire Claustre ou le cas Agret que sur une question aussi grave que la peine de mort ou le respect de la Constitution.*

» *La performance réalisée hier par M. Giscard d'Estaing est une démonstration éclatante des forces et des faiblesses du régime présidentiel. Si le chef de l'Etat est en forme, sa politique prend du corps ; s'il est en mauvaise condition, sa politique paraît fumeuse. Sans donner une seule information nouvelle, hier, il a marqué des points.* »

(MICHEL TARDIEU.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : la France aura-t-elle le temps d'attendre ?

« *Au moins aura-t-on recueilli hier un gage de la détermination présidentielle à ne pas céder davantage aux résistances qu'il rencontre au sein de sa majorité. Un gage verbal : « Ceux qui refuse- » raient le principe des réformes » ne pourraient par la suite invo- » quer leur participation à l'ac- » tion réformatrice du prési- » dent. » C'est encore bien timide, mais cela participe de ce même effort de précision, de clarté, voire de relative fermeté, qu'on a relevé dans les propos présidentiels lorsqu'il s'est agi, par exemple, de commenter la crise universitaire, et à quoi Giscard ne nous avait pas habitués.*

» *Mais n'est-ce pas qu'une impression ou qu'une illusion ? Car, sur le fond, le chef de l'Etat est resté bien discret sur les réformes à venir. Que de silences, que de modération, que de patience ! Giscard fait appel au temps. Il a le temps. Mais la France a-t-elle le temps d'attendre ? Et le temps n'ira-t-il pas plus vite que lui ?* »

(PHILIPPE TESSON.)

ROUGE : paternalisme.

« *Dans des réponses vides de contenu, il a affiché un optimisme inébranlable : « L'érosion » de la majorité a été plus faible » que dans d'autres pays d'Eu- » rope » et « le grand événement » de l'année, c'est la reprise éco- » nomique ». Tout un programme que la droite lui avait pourtant prié de préciser. Giscard a simplement déclaré qu'il y travaillait le week-end, au coin du feu (...).*

» *Le plus grave, dans ce déluge de paternalisme, c'est que les partis de gauche laissent ainsi un président désavoué bavarder sur le dos des travailleurs. Au lieu de tracer la voie d'une offensive victorieuse contre un régime condamné.* »

(PIERRE JULIEN.)

● *M. Chirac* a reçu jeudi 22 avril à l'Hôtel Matignon une délégation de la commission créée par le gouvernement, sous la présidence de M. Bettencourt, ancien ministre, pour étudier les conditions de vie des Français à l'étranger et proposer les améliorations souhaitables. Le premier ministre a indiqué que les propositions de la commission seront examinées dans un délai de deux mois par le conseil des ministres.

PIERRE VIANSSON-PONTE

Lettre ouverte aux hommes politiques

Valéry Giscard d'Estaing, François Mitterrand, Jacques Chirac, Georges Marchais, Michel Poniatowski, Pierre Mendès-France, Michel Debré et Michel Rocard.

ALBIN MICHEL

LA « RÉUNION DE PRESSE »

Précisions et illustrations

REPRISE ÉCONOMIQUE

La production industrielle peut-elle croître de 8 % en quatre mois ?

« Notre production est, à l'heure actuelle, à mi-chemin entre le point le plus creux et le point le plus haut », a déclaré M. Giscard d'Estaing. C'est exact, puisque l'indice de la production industrielle, thermomètre le plus rapide de l'activité nationale, se trouvait en février à la cote 119 (100 = 1970), après avoir touché le fond à 108 (mai 1975) et atteint un maximum de 129 (en juillet-août 1974). C'est ce retard de 8 % sur le précédent record qui explique, selon le président de la République, que l'embauche n'ait pas encore repris et que le chômage se soit stabilisé à un niveau élevé.

« Nous allons atteindre à la fin du premier semestre le plus haut niveau d'activité que nous ayons enregistré », a ajouté le chef de l'Etat. Ici le pari est audacieux puisqu'il suppose que la production industrielle — qui a stagné en février par rapport à janvier — progresse de 8 % en quatre mois, ce qui représenterait jusqu'en juin un rythme annuel d'essor de quelque... 26 %. Si la reprise est incontestable, elle est loin d'avoir atteint cette cadence, puisque depuis juillet dernier la progression n'a été que de 8 % (cote 119 en février au lieu de 110 en juillet) en huit mois. Il faudrait approximativement doubler le rythme récent de croissance pour « passer dans les temps » annoncés par le président de la République.

L'indice français de la production industrielle, il est vrai, n'est pas fiable. Celui de février était particulièrement fragile, pour des raisons diverses. Peut-être le chemin à faire d'ici juin, pour que le chef de l'Etat ait raison, est-il moins grand qu'il n'apparaît actuellement. Si ce n'est pas le cas, M. Giscard d'Estaing a de fortes chances de se trouver une fois encore parmi les faiseurs de pronostics inexacts, qu'il a *lui-même* fustigés jeudi.

G. M.

PLEIN EMPLOI

Six cent mille chômeurs en 1980 dans la meilleure hypothèse

La recherche « *par priorité* » du retour au plein emploi était un des principes directeurs arrêté dès le rapport d'orientation préliminaire du VII[e] Plan voté par le *Parlement* le 27 juin 1975 et réaffirmé dans le rapport adopté par le conseil des ministres du 21 avril.

Une croissance économique même forte (entre 5,5 et 6 % par an) ne pouvant suffire à réduire sensiblement le chômage actuel, le Plan *préconise* des mesures d'amélioration des conditions de travail et de réduction des inégalités, qui sont, estiment ses auteurs, de nature à « *rétablir le plein emploi par le meilleur emploi* ». Si « *la création d'au moins 1 100 000 emplois supplémentaires d'ici à 1980* » est annoncée, le projet adopté au conseil des ministres n'avance aucun chiffre sur l'écart prévisible en 1980 entre les ressources de main-d'œuvre et les emplois offerts.

En revanche, le comité de l'emploi et du travail du VII[e] Plan, qui s'est livré à de multiples projections, estime que la France comptera le plus vraisemblablement en 1980 entre 750 000 et 980 000 personnes disponibles à la *recherche* de *l'emploi*. L'hypothèse la plus optimiste alliant à une forte croissance (5,7 % par an) toute une série de mesures qui influent directement sur l'emploi (réduction de la durée du travail hebdomadaire à 38,9 heures, relèvement des bas salaires et des pensions, maintien d'un solde migratoire nul, etc.) laisserait néanmoins 617 000 personnes sans emploi en 1980. Et les membres du comité ont émis les plus grands doutes sur la possibilité de voir cette hypothèse se réaliser, compte tenu qu'elle supposerait « *la définition, la mise en œuvre et la réussite d'un ensemble de politiques de diverses natures, souvent de grande ampleur et très contraignantes* ».

A titre de comparaison, rappelons que le nombre de demandes d'emploi non satisfaites était en moyenne de 440 000 au cours du premier semestre 1974.

(Suite de la page 9.)

Je ne sais pas quelles sont les opinions politiques des journalistes de la télévision ou de la radio ; je n'exclus pas que certains d'entre eux votent pour le parti communiste, comme je n'exclus pas que certains d'entre eux votent pour moi. Je n'exclus ni l'un ni l'autre. En tout cas, les sociétés de télévision sont des sociétés qui ont des instances de direction, des conseils d'administration et des présidents : je ne crois pas qu'il existe de texte visant l'inscription à un parti politique des journalistes de la télévision.

LES TRANSFORMATIONS DU P.C. : une tactique électorale

— *Que pensez-vous des transformations proclamées, affichées par le parti communiste français depuis un certain nombre de mois ?*

— Eh bien, je crois que ces transformations correspondent de toute évidence à une tactique électorale. Le parti communiste français, pour la première fois depuis longtemps, a dans l'idée d'accéder, de vouloir accéder rapidement, prochainement, à des responsabilités de gouvernement et il conduit actuellement toute son action dans cette direction, ce qui fait que ce qu'il rend public, c'est ce qu'il pense être de nature à faciliter son accès au gouvernement. C'est donc de la tactique électorale.

Je vais vous en donner deux preuves :

D'abord, en ce qui concerne le problème de la dictature du prolétariat. Voilà typiquement la question que les dirigeants, que les doctrinaires du parti communiste auraient pu discuter longuement, de façon approfondie, comme ils ont l'habitude de le faire, puisqu'il s'agit d'une thèse fondamentale du marxisme, qu'il s'agit d'une référence à un des écrits fondamentaux de Marx. Or voici que cette dictature du prolétariat disparaît en quelques jours sans qu'il y ait eu de grandes discussions ni de concertation, parce que du point de vue de la tactique électorale il a été jugé que cette initiative serait susceptible de rassurer une partie de l'électorat français. Et on ne s'est même pas préoccupé d'aller jusqu'au bout de l'analyse politique, car que veut dire la suppression de la dictature du prolétariat quand on affirme le maintien de la lutte des classes ?

La dictature du prolétariat n'est pas autre chose, dans l'analyse de Marx — je ne suis pas marxiste au point de vue de mes votes, chacun le sait, mais j'ai le droit comme quiconque de connaître la pensée de Marx — qu'une conséquence de la lutte des classes, et dans le texte célèbre Marx explique que lorsqu'il y a dans la lutte des classes la victoire, la classe qui s'installe au pouvoir, et qui dans son analyse est le prolétariat, doit pendant une période de transition exercer seule le pouvoir, c'est ce qu'on appelle la dictature du prolétariat, jusqu'à ce qu'elle ait liquidé les fondements culturels et économiques de la société antérieure.

Alors, que signifie le renoncement à la dictature du prolétariat, accompagné du maintien du dogme de la lutte des classes ? La vérité, c'est que les communistes français ne peuvent pas renoncer à la lutte des classes, car s'ils y renoncent, ils deviennent sociaux-démocrates. A ce moment-là ils reprennent en réalité les thèmes de la collaboration des classes qui sont les thèmes de la social-démocratie, et qui sont précisément ceux qui sont à l'heure actuelle condamnés par les partis communistes européens. Donc, on voit bien que c'est en réalité une tactique électorale.

Deuxième exemple : les rapports avec l'Union soviétique. Le parti communiste français affiche une certaine distance, et prend des attitudes qui l'éloignent de l'Union soviétique, ou irritent les dirigeants de ce pays. Mais sur quels sujets le fait-il ? Il le fait sur les sujets qui sont de nature à avoir un impact électoral en France. Par exemple, lorsqu'il s'agit de la situation en Angola, on n'a pas vu le parti communiste français s'étonner d'une intervention importante en Afrique.

Les seuls éléments de désaccord avec la politique de l'Union soviétique portent sur des sujets tels que les libertés, les droits des personnes ; étant sensibles à l'électorat français, ils doivent être relevés par la tactique électorale du parti communiste. Et je dirai que le couronnement de cette démonstration, c'est le fait que le grand reproche que le parti communiste français fait, au fond, aux dirigeants de l'Union soviétique, c'est le soutien que ces dirigeants apporteraient au gouvernement actuel de la France. Et je dirai que pour un parti qui veut prendre un tournant national, il est tout de même singulier que son principal reproche, s'adressant à une puissance étrangère, soit de voir cette puissance étrangère être, en effet, en bons termes de coopération avec la France. Ce sont donc des affaires électorales. Et j'indique, en ce qui me concerne, quoique ceci ne soit pas notre sujet d'aujourd'hui, que bien entendu les relations politiques entre la France et l'Union soviétique ne seront ni altérées ni modifiées par les initiatives de tactique électorale du parti communiste français.

— *Les journalistes ont pour vocation de traiter des problèmes des autres. Or, aujourd'hui, il paraît légitime qu'ils vous exposent leurs préoccupations. Plus de mille cinq cents de nos confrères sont en chômage. Les concentrations de journaux s'accélèrent et la disparition des titres écarte nécessairement, à long terme, toute possibilité de ce pluralisme des idées qui est l'un des fondements de la démocratie dans notre pays. Sous votre impulsion, les pouvoirs publics ont-ils l'intention ou l'envie d'amorcer un dialogue sérieux avec toutes les parties concernées, dialogue d'où, pour une fois, ne seraient pas exclus les représentants qualifiés des journalistes ?*

— Je répondrai d'un mot. Il existe à l'heure actuelle des propositions gouvernementales concernant l'amélioration du statut économique de la presse, et notamment la modification que je crois souhaitable de son statut fiscal. C'est ce qu'on appelle la « table ronde » sur les problèmes de la presse. Des réunions ont lieu, à l'heure actuelle, avec les représentants de la presse pour étudier ces dispositions.

Dictature du prolétariat et lutte des classes

Dans *l'Etat et la révolution* Lénine, principal auteur de la théorie de la dictature du prolétariat, explique en quoi cette forme temporaire du pouvoir est fonction de la lutte des classes. Il écrit notamment :

» *La marche en avant, c'est-à-dire vers le communisme, se fait en passant par la dictature du prolétariat ; et elle ne peut faire autrement, car il n'est point d'autres classes ni d'autres moyens qui puissent briser la résistance des capitalistes exploiteurs (...).*

» *C'est seulement dans la société communiste, lorsque la résistance des capitalistes est définitivement brisée, que les capitalistes ont disparu et qu'il n'y a plus de classes (c'est-à-dire plus de distinctions entre les membres de la société quant à leurs rapports avec les moyens sociaux de production), c'est alors seulement « que l'Etat cesse d'exister et qu'il devient possible de parler de liberté.* »

Économie : la reprise a eu lieu

— *Je voudrais vous poser deux questions qui ont trait à la durée dont vous avez souhaité parler tout à l'heure. La première concerne l'inflation et le chômage qui, depuis six mois, ne diminuent à peu près plus en France. Je voudrais vous demander comment vous comptez engager un processus de décélération qui doit être difficile puisqu'il n'existe pas actuellement, alors que la reprise mondiale fait monter les matières premières et que la baisse du franc renchérit les implantations.*

Ma seconde question est la suivante : vous avez à plusieurs reprises, et dans cette même salle, indiqué que vous étiez hostile à une aggravation de la pression fiscale. Or, dans le rapport, dans le projet de rapport du VII[e] Plan que nous avons lu hier, il est mentionné qu'il faudra, pour financer l'ensemble des projets, un alourdissement de l'ensemble des prélèvements obligatoires. La différence entre prélèvements obligatoires et fiscalité, c'est évidemment la ponction sociale. Je voulais vous demander, en durée, comment vous comptez financer l'alourdissement de cette ponction sociale ? Est-ce que c'est une augmentation des taux des cotisations ou est-ce que c'est un élargissement de l'assiette, par exemple vers les chiffres d'affaires obérés autrement ?

Il s'est passé un grand événement en France qui est pour moi, de loin, je vous dirai franchement, le plus important des derniers mois, encore que ce ne soit pas celui qui ait retenu jusqu'ici le plus l'attention de l'opinion publique : c'est la reprise de l'activité économique. C'est, pour moi, l'événement le plus important parce que c'est celui qui change le plus et qui changera le plus les conditions quotidiennes de vie des Français.

Il ne m'appartient pas, dans ma fonction, d'étaler je ne sais quelle sensiblerie mais, pour un président de la République, être à la tête d'un pays qui connaît, à un certain moment, plusieurs centaines de milliers de chômeurs, c'est une situation qui, naturellement est éprouvante et dont on souhaite qu'elle puisse connaître rapidement un terme.

Or, la reprise de l'économie française a eu lieu ; d'ailleurs, personne ne la conteste plus. Les prévisions que l'on peut faire et qui sont maintenant d'ailleurs, je crois, communes à l'ensemble des *observateurs, c'est que cette reprise* va se poursuivre. Elle est en Allemagne fédérale, aux Etats-Unis et en France, plus forte que ce qui avait été prévu ; nous allons atteindre, à la fin du premier semestre, le plus haut niveau d'activité que nous avons jamais connu en France et qui avait été enregistré à la fin du troisième trimestre de 1974, c'est-à-dire avant la crise. Nous serons donc au cours du deuxième semestre de cette année à un niveau de l'activité économique que nous n'avons jamais atteint. Ce fait est fondamental et c'est ce fait qui va, et je m'en réjouis profondément, modifier et améliorer les conditions de vie, et donc aussi naturellement l'état d'esprit des *Français*.

Vous me dites que l'on ne voit pas encore les effets de cette évolution sur l'emploi et vous parlez ensuite du problème de l'inflation. En ce qui concerne l'emploi, il ne faut pas s'étonner que les conséquences de la reprise n'apparaissent pas encore, encore que, depuis l'hiver, le nombre des demandeurs d'emploi plafonne et même diminue. Je n'aurai pas la cruauté de rappeler les sombres prévisions qui avaient été faites par de grands dirigeants politiques au printemps dernier sur le niveau du chômage au printemps de 1976, mais je vous invite, pour votre compte rendu de la conférence de presse à rechercher dans vos archives et à publier le nombre des chômeurs qui devait être celui du printemps 1976. Ce nombre, à l'heure actuelle, plafonne et diminue.

Je vous dirai d'ailleurs que les chiffres sont assez difficiles à interpréter à partir du moment où les offres d'emploi augmentent. Vous savez que nous ne connaissons que les offres d'emplois recensées par l'Agence nationale de l'emploi : souvent lorsqu'elles recommencent à embaucher, les entreprises petites et moyennes, surtout en province, n'adressent pas leurs offres d'emploi à l'Agence nationale pour l'emploi, mais recherchent directement dans leur voisinage ou auprès des travailleurs dont elles peuvent avoir connaissance, si bien que le nombre des offres d'emploi sera certainement inférieur à la réalité.

Puisque notre production est à l'heure actuelle à mi-chemin entre le point le plus creux et le point le plus haut, il ne faut pas s'étonner que l'embauche n'ait pas encore repris massivement. Ce qui est important, par contre, c'est que l'ensemble des horaires de travail dans l'économie française a recommencé à augmenter de façon sensible. Et je pense que c'est à partir de la fin du premier semestre, c'est-à-dire au cours des prochains mois, que l'on va apercevoir les conséquences de la reprise sur le niveau de l'emploi lui-même, avec naturellement très vite le problème bien connu, structurel, de l'adaptation de la formation à l'emploi. C'est pourquoi dans le VII[e] Plan qui vise le plein-emploi — et je vous dis tout de suite que ce plan vise le plein-emploi sur ma directive personnelle — on n'a pas cherché une situation intermédiaire de chômage contenu dans certaines limites ; il a été décidé, au contraire, que l'objectif était le plein-emploi. Le plein-emploi résultera d'une part de la croissance et d'autre part d'un effort qui doit être encore beaucoup développé concernant les différents types de formation professionnelle, et, j'en dirai un mot tout à l'heure, universitaire.

INFLATION : une attitude de modération

Vous avez parlé de l'inflation. Qu'est-ce qui est caractéristique à l'heure actuelle ? Qu'est-ce qui saute aux yeux dans la situation économique mondiale ? C'est que ce sont les pays qui, soit parce que c'était leur tempérament national, soit parce que les circonstances les y ont conduits, ont adopté une attitude de modération en matière de rémunérations et de prix, qui connaissent, à l'heure actuelle, la situation économique la plus favorable.

Au contraire, les pays dans lesquels la revendication a été exaspérée, le désordre économique a été permanent, sont ceux qui se trouvent, et de loin, vous le savez, puisque nous en voyons des exemples autour de nous, dans la situation la plus difficile.

La démonstration est claire : ce sont les pays qui sont capables d'adopter une attitude de modération, du point de vue des prix et des rémunérations qui, à l'heure actuelle, sont dans la situation la plus favorable. J'estime que la France, sortant de la crise, doit adopter une attitude de modération. Je suis d'ailleurs convaincu que c'est le désir de la majorité, de sa population et qu'instinctivement c'est ce qu'elle voudrait voir accomplir. Grâce à cette attitude de modération, nous pourrons *connaître une croissance saine et* créatrice d'emploi.

Pourquoi cette conséquence ? Vous avez remarqué que nous souffrons, à l'heure actuelle, de problème de commerce extérieur. Il est frappant de voir que les pays qui sont les plus compétitifs sur le plan du commerce extérieur ne sont pas les pays dont la monnaie s'est le plus dépréciée. Naturellement, sur certains produits bien précis comme certains biens de consommation, les textiles ou les chaussures en provenance d'Italie, par exemple, on voit bien cette compétition, mais sur les grands marchés internationaux la compétition difficile pour les Français est la compétition vis-à-vis des Allemands ou vis-à-vis des Américains, c'est-à-dire de pays dont la monnaie s'est appréciée et dont la politique salariale et économique a été de modération.

Donc ceux qui connaîtront le développement le plus régulier, la meilleure situation de compétition et le plus haut niveau de l'emploi dans la période à venir ne sont pas ceux qui iront dans la voie des revendications extrêmes, mais ceux qui accepteront la modération.

Ces disciplines collectives en matière de rémunération supposent un état d'esprit de justice, et c'est une des raisons pour lesquelles nous devons compléter le dispositif social. Sur le plan de la justice, on ne peut pas demander de modération aux uns et ne pas faire un effort de justice en direction des autres.

SÉCURITÉ SOCIALE : un problème fondamental

— *Dans le domaine de la justice notamment, il semble qu'en France actuellement, en ce qui concerne la protection sociale, en particulier contre la maladie, un ouvrier, un employé, par rapport à ses revenus, a une charge disons de 50 % supérieure à celle d'un cadre moyen ou d'un cadre supérieur, du fait même du système de cotisation de Sécurité sociale. Est-ce que vous avez l'intention de modifier quelque chose dans ce domaine ? Est-ce que d'une façon plus générale vous avez l'intention de promouvoir des réformes dans le domaine de la santé ?*

— Le sujet est trop vaste pour que je puisse l'aborder devant vous. Il y aura un débat à l'Assemblée nationale sur ce sujet, sur les perspectives à moyen terme de la protection sociale. Vous savez, en effet, que la part des prestations sociales dans le produit intérieur brut ne cesse d'augmenter, qu'il représente 18 % du produit intérieur brut de la France, et que cette part va continuer à augmenter.

Il y a un problème fondamental qui est celui-ci : doit-on modérer cette progression, et, dans l'affirmative, quelles sont les techniques qui peuvent être utilisées ? Ce débat aura lieu ; il suppose des explications de plus grande ampleur que celles que je peux donner à l'occasion d'une réunion de presse. Le cas échéant, peut-être chercherai-je une formule d'interview ou de déclaration pour traiter particulièrement ce sujet.

Je vous indique, en tout cas, que le gouvernement a adopté le principe d'une réforme qui doit se traduire par une certaine péréquation des charges de sécurité sociale des entreprises. Les entreprises de main-d'œuvre — et notamment celles qui emploient une main-d'œuvre dont les rému-

DU CHEF DE L'ÉTAT

nérations sont inférieures à celles qui sont versées dans des secteurs de pointe ou de haute technologie — supportent, de ce fait, une charge plus lourde par rapport à leur coût de production. Une réforme est prévue, qui aura pour objet d'assurer une péréquation entre les entreprises pour égaliser le niveau de ces charges.

— *Est-ce que, pour vous, Lip, c'est vraiment fini ?*

— Lip a connu, dans le passé, une situation qui avait attiré l'attention de l'ensemble de l'opinion française, et qui était due essentiellement, me semble-t-il, aux conditions dans lesquelles on avait découvert, en quelques jours, une situation qu'une longue imprévoyance ou qu'une longue légèreté de ses dirigeants avait laissé s'accumuler ; de ce fait, on a cherché les moyens d'assurer la continuité de l'exploitation de cette entreprise. A partir du moment où elle était rétablie sur des bases économiques et financières normales, elle devenait une entreprise française dont les problèmes devaient être réglés à l'égal des autres.

C'est pourquoi, lorsqu'il y a eu les difficultés particulières de l'affaire Lip, voici quelques mois, j'ai indiqué, ou plutôt le porte-parole de l'Elysée a indiqué que Lip, comme les autres entreprises, pourrait bénéficier des procédures actuellement en vigueur pour aider les entreprises en difficulté. Ces procédures lui ont été appliquées, puisqu'un nouveau prêt du F.D.E.S. de 7 millions de francs a été consenti à l'entreprise Lip à cette époque. Désormais, elle est intégrée dans la vie normale des entreprises en France, et c'est donc dans le cadre des responsabilités de ses dirigeants, et compte tenu de nos procédures normales, qu'elle doit faire face à ces problèmes.

MONNAIE : une appréciation raisonnable

— *Le gouvernement a, en quelque sorte, officiellement attribué l'abandon du « serpent » par le franc aux difficultés survenues à la lire italienne et à la livre sterling. Apparemment, ces monnaies ne sont pas débarrassées des menaces qui pèsent sur elles, alors, compte tenu notamment de cela, je voudrais vous poser la question suivante : comment estimez-vous l'évolution du franc la plus favorable dans les mois qui viennent ?*

— Je voudrais constater d'abord que l'alarme qui avait été largement répandue au moment de la sortie du franc du « serpent » monétaire n'était pas justifiée.

A l'heure actuelle, aujourd'hui, je crois, le dollar doit valoir entre 4,66 et 4,67, c'est-à-dire qu'il est pratiquement au niveau de sa parité théorique. Si vous regardez la courbe retraçant l'évolution des principales monnaies du monde, courbe qui peut d'ailleurs vous être communiquée, on s'aperçoit que depuis 1970, par rapport à l'ensemble des principales monnaies du monde, le franc est une des monnaies qui est restée le plus stable. Nous sommes actuellement à l'indice 103 par rapport à l'indice 100 à la fin de 1969.

Certaines monnaies se sont appréciées, c'est le cas du deutschemark et du franc suisse; d'autres se sont dépréciées : le dollar, la lire italienne, la livre sterling. Deux monnaies sont restées pratiquement stables : le yen japonais et le franc français.

Il faut que les Français sachent qu'à l'heure actuelle, au printemps 1976, la valeur du franc par rapport à la moyenne des grandes monnaies internationales, qui était de 100 à la fin de 1969, est de 103 actuellement : au cours de cette période, le franc s'est apprécié.

Deuxième indication importante : à la veille de l'élection présidentielle, si l'on prend la même référence, le franc valait 93; il avait donc perdu environ 6 % de sa valeur de la fin 1969. Depuis, il l'a retrouvée et dépassée. Comme il a monté fortement au cours de l'année 1975, il est rentré spontanément dans les limites du « serpent ».

Nous avions à ce moment-là à prendre, ou à ne pas prendre, une décision politique. Naturellement, à la lumière des événements, il est très facile de dire maintenant: il ne fallait pas la prendre, mais j'estime que le rôle de la France, c'est de participer, chaque fois qu'elle a le moyen de le faire, à toutes les possibilités d'organisation de l'Europe. Au cours de l'été 1975, le franc était rentré dans les limites du « serpent » ; il n'y avait pas de mouvements spéculatifs de grande ampleur ; il fallait donc tenter de consolider le « serpent », et c'est pourquoi nous l'avons fait. Mais la vérité, c'est qu'un système de flottement concerté, quand il n'y a que deux grandes monnaies — et ces deux grandes monnaies, c'étaient le deutschemark et le franc français — ne peut pas résister à un mouvement spéculatif, quel qu'il soit.

Que s'est-il passé? La baisse de la lire et la baisse de la livre, dont je note qu'elles se poursuivent encore aujourd'hui, ont fait que les détenteurs de ces monnaies ont recherché des monnaies fortes, et, à ce moment-là, ils se sont portés sur le deutschemark. Fallait-il que le franc suive le deutschemark à la hausse ? Est-ce que l'intérêt de l'économie française était de rechercher une revalorisation du franc ? Ma réponse est non !

Donc, en premier lieu, à deux monnaies, le système ne pouvait pas fonctionner ; d'autre part, l'intérêt de la France n'était pas de suivre la hausse. C'est pourquoi nous sommes sortis du « serpent ». Nous avons dit que nous allions réaliser un flottement ordonné, et c'est bien ce que nous avons fait puisqu'il y a eu très peu d'interventions de la Banque de France, et que chaque fois qu'il y a eu une intervention, cela a été pour freiner la hausse du franc ; il n'y a jamais eu d'intervention pour freiner la baisse. A l'heure actuelle, l'écart par rapport au dollar est compris entre 2 et 3 %, et le cours du franc correspond à une appréciation raisonnable de la compétitivité de notre économie.

— *Vous vous êtes toujours déclaré favorable, monsieur le président, aux initiatives tendant à renforcer l'importance de Paris en tant que place internationale. Les marchés à terme de matières premières jouent un rôle important dans l'importance de Londres, de New-York et d'autres places. Maintenant qu'il y a un nouveau règlement au marché à terme de Paris et que l'affaire du sucre est désormais dépassée, êtes-vous favorable à une extension des marchés à terme internationaux... je précise, à Paris ?*

— Effectivement, ont été prises les décisions nécessaires pour rétablir, malgré une secousse très forte, le fonctionnement du marché à terme du sucre. Dans une communication récente, nous avons indiqué que nous étions favorables à l'extension du rôle de Paris comme place internationale pour la cotation des matières premières.

Alors, nous allons en venir maintenant, si vous voulez, parce que le temps presse, à la troisième partie, c'est-à-dire aux questions qui intéressent la justice et les matières d'autre nature.

— *L'extension du congé de maternité, l'allocation aux mères célibataires, veuves et divorcées, ce sont les premières mesures pour la famille. Elles sont très favorables, spécialement à l'enfant. En revanche, il ne semble pas qu'elles doivent améliorer notablement la qualité de la vie des mères. Aussi, quelles priorités le VII° Plan envisage-t-il pour pallier cette insuffisance ? Quelle est la philosophie du gouvernement en matière de politique familiale ?*

— Je crois que ces mesures auxquelles vous faites allusion améliorent la qualité de la vie, la situation des mères de famille. Par exemple, si vous prenez le cas des mères fonctionnaires, le fait qu'elles pourront désormais rester chez elles au moment du début de l'éducation de leurs enfants, sans que leur avancement d'échelon soit interrompu, représente pour elles un avantage important auquel elles tenaient beaucoup, et je vous indique d'ailleurs que nous avons pris les dispositions nécessaires pour que cela soit automatique, alors que dans le texte qui avait été préparé, c'était subordonné à l'existence de places vacantes pour que cette promotion puisse jouer. Mais l'année 1977 sera marquée par un examen d'ensemble des problèmes de la famille, et en particulier des problèmes de la mère de famille, et nous avons à l'étude un projet de simplification et d'accroissement de l'aide donnée aux mères de famille, sous certaines conditions de ressources, qui devrait pouvoir entrer en vigueur dans le courant de l'année 1977.

LE SORT DE Mme CLAUSTRE : une initiative importante

— *Monsieur le président, où en est le sort de Mme Françoise Claustre aujourd'hui ?*

Il est vrai qu'il y a maintenant deux ans, un peu plus de deux ans, que notre compatriote a été arrêtée, détenue au mépris des droits humains par les rebelles du Tibesti et, d'ailleurs, je souhaite que la conscience nationale et la conscience française fassent bien la part de la responsabilité dans cette affaire et que l'on sache que ce sont les dirigeants de la rébellion du Tibesti qui, au mépris des lois humaines, continuent de retenir notre compatriote. Je vous dirai que le gouvernement français a pris récemment une initiative importante à cet égard, naturellement dans le respect de la souveraineté tchadienne, et il n'est pas utile que vous cherchiez à l'analyser car elle n'est connue, en réalité, que du premier ministre et de moi-même ; lorsque des éléments supplémentaires pourront être rendus publics, ils le seront aussitôt.

Lettre ouverte aux hommes politiques
"15 portraits acérés de PIERRE VIANSSON-PONTE"
ALBIN MICHEL

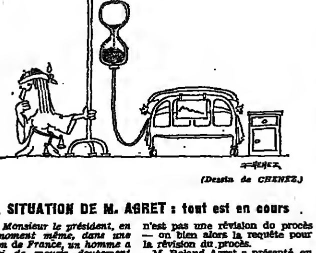

(Dessin de CHENEZ.)

LA SITUATION DE M. AGRET : tout est en cours

— *Monsieur le président, en ce moment même, dans une prison de France, un homme a choisi de mourir doucement pour prouver son innocence. Sa famille, ses avocats vous ont fait appel. Que pensez-vous de ce drame ?*

— Vous faites allusion au cas de M. Agret...

— *C'est cela, monsieur le président.*

— Il est difficile, dans une conférence de presse télévisée, de prendre un cas individuel, de le décrire dans tous ses aspects divers. Néanmoins, puisque vous me posez la question, je vous réponds.

Quelle est la situation de M. Roland Agret et comment les Français doivent-ils considérer ce problème, outre, naturellement, l'aspect humain dont vous venez de parler et dont je dirai un mot tout à l'heure, à la fin de ma réponse ?

M. Agret a été condamné par la cour d'assises du Gard, à la suite d'une instruction, d'un procès, d'une plaidoirie, et il a été condamné à propos d'un meurtre. Ce meurtre a été commis en novembre 1970. La cour d'assises du Gard a prononcé trois condamnations, deux condamnations à perpétuité pour deux des condamnés, qui sont actuellement en prison, et une condamnation à quinze ans pour M. Roland Agret. Vous savez que dans notre droit, et dans le droit mondial, la chose jugée, lorsqu'il y a eu la procédure judiciaire complète et, notamment, dans ce cas, la cour d'assises, la chose jugée est considérée comme définitive et la seule chose qui peut intervenir c'est ou bien le droit de grâce, pour la réduction de peine — mais ce n'est pas une révision du procès — ou bien alors la requête pour la révision du procès.

M. Roland Agret a présenté, en janvier dernier, une requête pour la révision de son procès. Vous savez que notre droit, pour éviter que la chose jugée soit constamment remise en cause, limite strictement les cas de révision de procès à quatre situations, et l'une de ces situations, c'est qu'il y ait ce qu'on appelle un fait nouveau. Ce fait nouveau a été constitué par les déclarations qui ont été faites par un détenu, qui était lui-même condamné à perpétuité, et qui a fait des déclarations comportant des éléments dont M. Agret pense qu'ils peuvent conduire à la révision de son procès.

Le 24 janvier dernier, une requête en révision a donc été présentée ; cela fait, vous le voyez, trois mois. Aussitôt, une instruction a été entreprise et cette instruction s'est déroulée dans des conditions que l'on peut dire être des conditions de rapidité correctes, puisque l'enquêteur a dû entendre vingt-cinq personnes, ce qu'il a fait ; il termine sa dernière audition demain matin, et il faut voir la difficulté d'une telle enquête, portant sur des faits qui, maintenant, remontent à six ans.

Vous savez que lorsqu'il y a une requête en révision, il y a, ensuite, une procédure, c'est-à-dire que la phase suivante, c'est la réunion d'une commission composée de trois magistrats de la Cour de cassation et de trois directeurs du ministère de la justice, qui donne un avis sur cette requête. Cette commission se réunira au début de la semaine prochaine. Elle donne un avis et, en fonction de cet avis, le garde des sceaux, qui d'ailleurs n'est pas obligé de la suivre, saisit la Cour de cassation qui, elle-même, statue ; c'est sa chambre criminelle qui statue sur le principe de la révision du procès. Voilà la procédure en cours, telle qu'elle est. Donc, l'enquête a lieu, elle se termine cette semaine et c'est au début de la semaine prochaine que la commission de juges décidera s'il y a lieu ou non de procéder à la révision de ce procès.

Je vous dirai que, dans ces conditions, la situation actuelle de M. Roland Agret, qui est très éprouvante pour lui-même, pour sa famille, pour l'opinion française, n'a pas de justification ; s'il y avait un refus de faire cette enquête, ou si une décision défavorable avait été prise, on pourrait imaginer une telle attitude, mais actuellement tout se déroule de manière à permettre aux juges d'apprécier s'il doit y avoir ou non révision de son procès.

C'est pourquoi je souhaite que ceux qui peuvent avoir une influence sur lui, que ce soit sa famille ou ses avocats, lui indiquent que tout est en cours, et que, naturellement, s'il y avait la moindre indication qu'il y ait eu une erreur judiciaire, ou qu'il y ait même le moindre doute, puisque le doute suffit, je suis persuadé que l'appareil de la justice décidera de procéder à une telle révision.

Je vous indique, néanmoins, que j'ai demandé que les dispositions soient prises pour qu'il soit acheminé dans un hôpital, si sa situation se prolongeait, de façon à ce qu'il puisse avoir tous les traitements que cette situation peut requérir.

— *Une récente émission de télévision consacrée aux rapatriés d'Algérie a sensibilisé l'opinion sur leurs problèmes. Je voudrais vous demander si votre gouvernement a l'intention de régler rapidement et définitivement la question de l'indemnisation et ce que vous comptez faire dans ce but ?*

— Tout ce que je m'étais engagé à faire au moment de la campagne présidentielle concernant les rapatriés a été, vous le savez, scrupuleusement appliqué, et si vous regardez le budget de 1976, vous verrez que nous sommes au-delà de ce que j'avais indiqué, qui était le doublement des crédits annuels consacrés à l'indemnisation de nos malheureux compatriotes rapatriés.

Il reste, avec eux, quelques problèmes ouverts. Nous avons pu en régler un certain nombre, et j'ai eu à ce sujet un échange de correspondance avec le maire de Montpellier. D'autre part, j'ai demandé que la concertation qui est actuellement conduite par un préfet avec les organisations de rapatriés se poursuive. Je considère en effet qu'il y a encore un certain nombre de problèmes ou de difficultés qui peuvent être réglés et que nous devons continuer à rechercher vis-à-vis des rapatriés des solutions qui soient à la fois de justice et de solidarité.

(Lire la suite page 12.)

UN CONDAMNÉ A MORT EN 1975

Le président de la République a commis deux erreurs dans ses déclarations sur le problème de la peine de mort et sur le cas de M. Roland Agret. Le premier recours pour la révision du procès de ce dernier n'a pas été déposé en janvier dernier comme l'a déclaré M. Valéry Giscard d'Estaing, mais le 28 juillet 1975. (Voir p. 38.) Contrairement aux affirmations du président, 1975 ne fut pas une année « sans condamnation à mort » : le 3 octobre 1975, Bruno T... était condamné par la cour d'assises des mineurs de l'Oise à la peine capitale pour l'assassinat d'une vieille dame ; il devait être gracié le 11 février dernier.

Deux condamnés à mort se trouvent actuellement dans les prisons françaises : Christian Ranucci, condamné le 10 mars 1976 par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône pour le meurtre d'une fillette et Moussa Benzahra, un ancien harki, condamné pour l'assassinat d'une octogénaire, le 25 janvier 1976 par la cour d'assises de la Côte-d'Or. Tous deux ont déposé un pourvoi en cassation.

La position de M. Giscard d'Estaing face au problème de la peine de mort n'a pas — dans la conjoncture actuelle — sensiblement varié depuis que le candidat aux élections présidentielles reconnaissait, le 11 avril 1974, son « aversion profonde » pour cette sanction. Aujourd'hui, il assortit toutefois son attitude de quelques réserves, concernant les rapts d'enfants et les agressions contre des personnes âgées. Il n'a fait que rejoindre en cela le ministre de la justice, M. Jean Lecanuet, qui se déclarait à deux reprises au cours de l'an dernier, favorable à la peine de mort « pour des crimes particulièrement odieux », mais le 10 juillet 1975, ajoutait : « Cela dit, la peine de mort doit être appliquée uniquement dans ces cas, et il y a probablement à réviser notre code pénal. »

Précisions et illustrations

CHOMAGE

Qui s'est le plus trompé ?

Plusieurs dirigeants politiques de l'opposition, en particulier du parti socialiste, avaient annoncé que le chiffre de 1 500 000 chômeurs serait atteint à la fin de 1975. A Toulouse, le 10 mars 1975, M. Michel Rocard déclarait : « *Il est possible qu'à Noël le chiffre* [des chômeurs] *atteigne 1,5 million.* » M. François Mitterrand affirmait, le 8 juillet 1975, au cours d'une conférence de presse : « *Fixer, comme le fait le parti socialiste, si la politique actuelle suit son cours, la réalité du chômage à plus de 1 200 000 et l'évaluer pour la fin 1975 à plus de 1 500 000 correspond à une analyse rigoureuse.* » Dans les deux cas, les orateurs prenaient comme références de calcul non pas les demandes d'emplois non satisfaites inventoriées par le ministère du travail, mais la définition du chômage au sens du Bureau international du travail, qui aboutit à des chiffres assez proches de ceux publiés chaque mois par la C.G.T. A la fin de 1975, le nombre de demandes d'emploi observées était de 1 009 700 (921 000 en données corrigées des variations saisonnières), ce qui correspondait, selon les calculs de la C.G.T., à 1 376 000 chômeurs.

Mais les leaders du P.S. n'ont pas été, en la matière, les seuls à se tromper. M. Jean-Pierre Fourcade déclarait, le 8 décembre 1974 : « *Il faudra attendre le milieu de 1975 pour que la situation de l'emploi s'améliore.* » En fait, le nombre de demandes d'emploi (en données corrigées des variations saisonnières) n'a pratiquement cessé d'augmenter tout au long de l'année 1975, pour atteindre 951 000 en mars 1976, contre 765 000 en mars 1975 (+ 24,3 %). Quant à M. Michel Durafour, que l'on aurait pu croire le mieux placé, en tant que ministre du travail, pour juger de l'évolution de l'emploi, il déclarait, dans une interview au *Monde*, le 11 avril 1975 : « *Rien ne permet d'assurer que le chômage ira croissant au cours des prochains mois.* » Entre cette déclaration et la fin de l'année 1975, le nombre de demandes d'emploi a augmenté de plus de... 20 % !

J.-M. D.

HORAIRES DE TRAVAIL

Diminution du chômage partiel

On constate dans de nombreux secteurs industriels, comme l'a dit le président de la République, une augmentation sensible des horaires hebdomadaires de travail depuis le début de l'année. Mais les services officiels de l'emploi ne disposent pas pour le moment de chiffres permettant de mesurer l'ampleur de cette reprise.

Seuls éléments disponibles, les statistiques d'indemnisation du chômage partiel pour les salariés travaillant moins de quarante heures par semaine : le nombre de journées indemnisées a été en février 1976 de 1 103 400 contre 1 229 000 en janvier (— 11,4 %) et 1 805 600 en octobre 1975 (— 45 %). En 1973, c'est-à-dire avant la crise, la moyenne mensuelle de journées indemnisées avait été de 70 000.

Quant à la durée hebdomadaire moyenne de travail des ouvriers elle était le 1er janvier de cette année de 42,3 heures, en baisse de 1,4 heure par rapport au 1er octobre 1974 (— 3,2 %).

IMMIGRÉS

Les violents et les autres

M. Giscard d'Estaing a étendu à l'ensemble des travailleurs expulsés récemment les accusations portées la veille, devant l'Assemblée nationale — contre quatre d'entre eux seulement, — par M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur. Des « violences » et des « voies de fait » ont-elles été commises par tous les immigrés expulsés ? Ni la déclaration officieuse du ministère de l'intérieur, publiée par l'A.F.P. le 18 avril, ni M. Poniatowski lui-même, le 21 avril devant l'Assemblée nationale, n'en ont fait mention, malgré l'évident souci que l'on a montré, place Beauvau, de justifier le fond et la forme de cette opération de police.

FAMILLES

Les « premières orientations d'une politique globale »

Envisagées au milieu de 1975, approuvées par le conseil des ministres à la fin de 1975 et soumises ce printemps au Parlement, les mesures qu'a évoquées le président de la République constituent selon les termes du ministre de la santé, Mme Veil, « les premières orientations d'une politique globale d'aide et de soutien des familles ».

Plusieurs dispositions sont soumises à l'approbation des parlementaires : garantie d'un revenu minimum aux femmes seules jusqu'au troisième anniversaire de leur plus jeune enfant ; congé rémunéré de huit semaines en cas d'adoption ; statut des gardiennes et nourrices ; dispense du service national pour les pères de famille âgés de moins de vingt-deux ans ; aides supplémentaires au logement ; mise à l'étude d'une réforme, pour 1977, de certaines allocations en vue de les fusionner en une seule, l'« allocation parentale ».

SÉCURITÉ SOCIALE

La modulation des cotisations

Annoncée il y a plus de trois ans, la réforme de l'assiette des cotisations de sécurité sociale devait faire l'objet du dépôt d'un projet de loi avant le 1er janvier 1976. Un texte est actuellement à l'étude. Le souci des pouvoirs publics est de mieux répartir les charges sociales qui pèsent sur les sociétés afin d'alléger celles qui pénalisent les entreprises dites de main-d'œuvre.

Renonçant à la création d'une taxe sur la valeur ajoutée prônée par la commission Granger — dont le rapport n'a jamais été publié officiellement mais dont « le Monde » a rendu compte — le conseil des ministres du 9 décembre 1975 a adopté le principe d'un aménagement des cotisations sans en modifier les bases de calcul : les salaires. Il s'agit, selon la thèse présentée par le ministre du travail, M. Durafour, de moduler le taux global de cotisation : le taux moyen étant de 23 à 24 % des salaires, les entreprises dont le taux serait en réalité inférieur de plus de 3 % à la moyenne auraient à supporter une majoration de charges, tandis que celles qui ont un taux inférieur de 3 % à la moyenne bénéficieraient de remises.

DÉPENSES SOCIALES

Croissance dans toute l'Europe

Comme l'a justement indiqué le président de la République, l'augmentation des dépenses sociales est plus rapide que celle de la production nationale. Les statistiques tant nationales qu'européennes ne sont pas homogènes en la matière, mais toutes démontrent que la croissance de ce qu'on appelle encore « le budget social » est plus rapide dans les pays voisins.

Par rapport au produit national brut, les dépenses sociales, selon la commission des Communautés européennes (« Intersocial » du 2 juin 1975) représentaient en France 19,3 % du P.N.B. en 1975 (au lieu de 15,3 % en 1970), alors qu'en Allemagne elles atteignaient 22,1 % (18,3 % en 1970); en Belgique 19,4 % (18 %), en Italie 22 % (18,78 %), aux Pays-Bas 26,3 % (20,4 %), au Danemark 22,9 % (19,3 %). Seuls le Luxembourg (18,1 % en 1975), le Royaume-Uni (16,7 %) et l'Irlande (15,3 %) accomplissent un effort de solidarité moins important qu'en France.

J.-P. D.

LA « RÉUNION DE PRESSE »

Précisions et illustrations

UNIVERSITÉ

Fermeté aujourd'hui, sélection demain

Une situation bloquée. Un débat *confus*. On pouvait penser que le président de la République situerait son intervention sur la crise universitaire à l'un ou l'autre de ces niveaux : faire un geste qui puisse amener *un règlement du conflit*, ou éclairer la question par une analyse d'ensemble. Il n'en a rien été.

Pouvait-il en être autrement ? Sur le premier plan, celui de l'intervention politique, le croire serait faire preuve d'une certaine naïveté. On voit mal le président de la République *se substituer, dans un contexte* aussi mauvant, à son secrétaire d'Etat ou à son premier ministre, et proposer sa solution. Sauf à prendre une initiative spectaculaire : annoncer, contre toute attente, le *retrait* de l'arrêté du 16 janvier réformant le second cycle universitaire. Mais alors c'en serait fait du « changement » dans un secteur, celui de l'éducation, que le *président* lui-même présentait voici un an comme une des priorités. Qui plus est, la réforme peut sur plus d'un point être présentés comme une rénovation progressiste de l'enseignement universitaire. Une fois la tempête passée, M. Giscard d'Estaing pourra proclamer qu'il a *mis* en œuvre une réforme « de gauche » : c'est le pari public qu'il vient de faire, après avoir répondu à quelques-unes des critiques adressées par les *professeurs et les étudiants.*

« Ce texte ne sera donc pas *modifié.* » Soit. Mais alors que l'on explique le véritable enjeu de la réforme. Que l'on dépasse les appréciations *démagogiques sur* un mouvement étudiant qui serait manipulé tantôt par les gauchistes, tantôt par les communistes. M. Giscard d'Estaing ne s'est pas abaissé à ce niveau de la *polémique. Mais* son plaidoyer en faveur de l'arrêté signé par Mme Saunier-Seïté n'a pas vraiment convaincu. Car si la réforme est bonne, son application urgente, *son objectif* pur, pourquoi un tel remous ? On aurait aimé qu'un président « qui fait *confiance* à la *jeunesse française* » ait quelques mots de compréhension pour le désarroi *de ces centaines* de milliers d'*étudiants*, d'explication du malaise universitaire, d'apaisement aussi. Après tout, la stabilité de l'Etat n'est pas ébranlée par cette révolte et la *reprise économique* n'en est pas affectée. Qu'il propose enfin, avec sérénité et hauteur de vue, son analyse de la *crise* du système éducatif.

Le propos du *président* a été différent. Un ton plus bas, mais révélateur des intentions à plus long terme du régime. La sélection.. A travers les remarques sur les effectifs d'étudiants chez nos voisins européens, des systèmes sélectifs mis en pratique, tant en Allemagne *fédérale et en Grande-Bretagne* que dans les pays de l'Est, perce un regret qui ressemble à une déclaration d'intention. *Surtout* lorsque l'on sait — on ne s'en cache guère au *secrétariat* d'Etat *aux* universités — que c'est l'une des préoccupations *essentielles* du gouvernement en la matière : il y a trop d'étudiants. Oh ! rien n'a été dit qui puisse laisser *penser que l'on va renforcer* la sélection dans l'immédiat. Ce n'est sûrement pas le *moment* de le faire. Le président a même fixé à l'université un objectif suffisamment vaste pour être interprété de toutes les leçons possibles : « *Elever le niveau culturel* de *la France.* » Mais l'idée est lancée, au plus haut niveau, en pleine bataille de l'Université, au moment où les étudiants, inquiets pour leur avenir professionnel, se mobilisent à la seule évocation du terme...

Naguère, M. Jean-Pierre Soisson, ancien *secrétaire* d'Etat aux universités, et actuellement à la formation professionnelle, avait écarté l'idée, excepté pour les étudiants de pharmacie. « Il n'y a pas *trop d'étudiants en France* », avait-il *déclaré à plusieurs* reprises. La révolte étudiante a sans doute fait prendre conscience à nos gouvernants de l'ampleur du problème posé par un ensemble universitaire *devenu très difficile* à gérer. La tentation est grande de mettre en œuvre une solution radicale. Même lorsqu'on prône une « société libérale avancée », il y aura toujours assez de *principes moraux* (ne pas faire faire des études inutiles, qui font perdre leur temps aux jeunes, qui fabriquent des frustrés et des aigris...) pour justifier la sélection. Et *ne se pratique-t-elle pas* à l'Est ? Elle couve chez nous depuis des années. Le président vient de l'accréditer encore davantage. Il ne reste plus qu'à attendre qu'elle sorte de sa coquille.

YVES AGNÈS.

LES COMMENTAIRES DES NOMBREUSES ORGANISATIONS MONTRENT LE BLOCAGE DE LA SITUATION

La situation dans les universités et les déclarations de M. Valéry Giscard d'Estaing ont provoqué les commentaires de nombreuses organisations syndicales ou politiques.

● *La Fédération de l'éducation nationale (FEN)* : « *Le président n'a apporté aucun élément nouveau au débat. En affirmant l'intangibilité du texte de l'arrêté, en constatant le bien-fondé des oppositions qu'il suscite, en feignant de les réduire à une manipulation* politique, *M. Giscard d'Estaing a laissé peu de perspectives pour* la *recherche* d'*une issue raisonnable* obtenant *l'accord des principales parties concernées et permettant une ouverture de véritables négociations.* » Auparavant, la FEN avait indiqué, dans un communiqué « *qu'elle a toujours revendiqué l'abrogation* de l'*arrêté du 16 janvier 1976* » et estimait « *qu'il faut remettre en chantier la réforme* dans son ensemble ».

● *L'Union nationale des étudiants de France* (UNEF, ex-Renouveau) : « *Le président a été bien embarrassé pour justifier une réforme condamnée par la majorité des étudiants, enseignants et présidents* d'*université. Ce ne sont pas ses piètres explications ni ses louanges à l'égard de Mme Saunier-Seïté qui satisferont qui que ce soit.* »

● *L'UNEF (unité syndicale animée par les trotskistes de l'Alliance* des *jeunes pour le socialisme)* : « *M. Giscard* d'*Estaing n'a non seulement pas répondu aux questions des étudiants mais a proféré des menaces à propos de la validation des diplômes.* »

● *Le Comité pour un syndicat des étudiants de France* (COSEF, proche du parti socialiste) : « *Le président de la République joue le jeu de la provocation et de la répression, manie la menace de non-validation des* diplômes *et oppose une fin de non-recevoir aux revendications.* »

● *L'Union nationale interuniversitaire* (UNI, droite) : « *L'UNI prend acte avec satisfaction du maintien de l'arrêté du deuxième cycle. Elle considère que le président de la République n'a pas été assez ferme et qu'il n'a pas fait état des mesures destinées à rétablir le calme et à lutter contre les agitateurs gauchistes et* communistes. » L'UNI, qui considère que « *l'immense majorité des étudiants condamne l'agitation et souhaite la reprise des cours* », a demandé au secrétaire d'Etat aux universités *qu'une consultation par correspondance sur la reprise des cours soit organisée dans chaque université actuellement* en *grève et la responsabilité des recteurs* d'*académie.* »

● *La Fédération nationale des étudiants de France* (FNEF) : « *La FNEF se félicite des explications claires fournies par le président* de la *République sur la non-sélection à l'entrée de l'Université, sur la nécessité de l'ouverture* de *l'Université au monde extérieur, sur la nécessité du maintien d'un haut niveau culturel pour toutes les filières.* »

● *M. Louis Mexandeau*, député du Calvados, délégué national à l'éducation du parti socialiste : « *M. Giscard* d'*Estaing a montré clairement à ceux qui en doutaient que le gouvernement marchait la main dans la main avec le patronat pour situer la réforme du second cycle dans une politique* d'*ensemble de sélection sociale à tous les niveaux du système éducatif.* » Il a « *fermé la porte à toute possibilité* de *négociation avec les organisations syndicales qui demandent de façon explicite le réexamen de la réforme. La pseudo-concertation proposée ne constitue qu'un nouveau gadget giscardien qui cache le choix tactique du pouvoir : lancer une guerre* d'*usure contre le mouvement étudiant.* »

Le bureau exécutif du parti socialiste avait auparavant fait connaître son soutien au mouvement de protestation des universitaires, réclamé l'abrogation de la réforme, et demandé aux conseils d'université « *de prendre les mesures nécessaires pour que les diplômes puissent être validés dans des conditions* de *régularité satisfaisante* ».

● *Le Mouvement* des *démocrates* (animé par M. Michel Jobert) réaffirme son « *hostilité à la réforme du deuxième cycle de l'enseignement supérieur telle qu'elle apparaît pour l'instant dans ses perspectives limitées, sa formulation incomplète et son opportunité* discutables ». Le Mouvement condamne d'autre part « *les agitations d'où qu'elles viennent* ».

Peine de mort : lorsque la vague de criminalité aura reculé

— *Monsieur le président, vous avez posé comme pratique de votre gouvernement la société libérale avancée. Je voudrais savoir quel est votre point de vue sur l'application de la peine de mort en France.*

— Je crois que votre question est utile parce qu'il faut que chacun sache quelle est exactement la nature de notre situation et la nature de la position et des obligations du président de la République à cet égard.

« La législation française a toujours comporté jusqu'ici la peine de mort. Cette peine de mort faisait l'objet d'applications assez nombreuses au début du siècle, les condamnations étaient de plusieurs dizaines par an, comprises entre quarante et quatre-vingts au début de ce siècle. Entre les deux guerres, les condamnations étaient encore nombreuses. Il y avait aux alentours de vingt-cinq à trente condamnations par an. Le droit de grâce existait. Le président de la République l'exerçait et on peut dire qu'environ deux tiers des condamnés à mort étaient graciés par le président de la République.

Au cours de la période récente, le nombre de condamnations à mort a sensiblement diminué. Il y a eu des années sans condamnation à mort et, notamment, l'année 1975, où les tribunaux français n'ont pas prononcé de condamnation à mort. Si l'on prend les douze dernières années, depuis 1964, on constate qu'il y a eu au total soixante-dix-huit condamnations à mort prononcées en France, qu'environ les deux tiers ont fait l'objet de grâces présidentielles, et qu'un tiers, vingt-cinq, ont donné lieu à des exécutions capitales.

Il y a donc la législation, d'une part, le droit de grâce, de l'autre. Le droit de grâce n'a pas pour effet, ne peut pas avoir pour effet de modifier la législation. Le droit de grâce n'est pas le droit pour le président de la République d'agir en dehors des lois votées par le Parlement. C'est un droit d'atténuation des peines pour des motifs humanitaires, et lorsque j'ai eu à me *prononcer récemment, c'est cette* considération qui m'a guidée. Ce sont des motifs humanitaires sur lesquels je n'ai pas à m'étendre. Par la suite, dans les écrits ou les documents que je laisserai aux archives de l'Elysée, j'en donnerai sans doute les motifs, mais je n'ai pas à les donner publiquement. C'est pour des motifs humanitaires que j'ai utilisé ce droit de grâce. Mais il faut savoir que je ne considère pas que mon droit s'étende à la possibilité d'annuler la législation, c'est-à-dire de faire en sorte que les dispositions qui sont prévues dans nos textes puissent être purement et simplement annulées par le président de la République.

Le droit de grâce, jusqu'ici, s'est exercé très largement pour les motifs suivants. C'est que nous avons une législation de la peine criminelle qui prévoyait très peu d'adoucissement pour les petites et moyennes peines. Le droit de grâce en France conduisait tous les ans à environ deux mille décisions et ceci est à peu près constant, au cours de la IIIe République, de la IVe République, de la Ve République. Alors, j'ai pris l'initiative de faire déposer un texte qui a été voté par le Parlement le 11 juillet 1975 et qui permet désormais aux juges de réduire *ou* de *suspendre*, dans un certain nombre de cas, les courtes peines de prison. A partir du moment où le juge le fait, le président de la République n'a pas à intervenir. C'est du domaine judiciaire, car le droit de grâce existe dans tous les pays. C'est une prérogative du chef de l'Etat dans tous les pays occidentaux, des Etats-Unis d'Amérique, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale, Italie, etc. Et dans les pays socialistes de l'Est, c'est une prérogative de l'organe qui représente, qui est l'expression du chef de l'Etat ; par exemple, en Union soviétique, c'est le président du Presidium du soviet suprême, qui a le droit de grâce, le droit unique.

Pourquoi ce droit existe-t-il ? Parce qu'il existe un certain nombre de circonstances où la procédure judiciaire ne permet pas d'aboutir à une solution de justice ; par exemple, le cas d'un condamné qui, pendant sa détention — et cela se produit — a un acte de courage ou de dévouement exceptionnel ; c'est, d'autre part, le cas d'un condamné qui se trouve dans une situation de santé telle que l'application de la peine et notamment de la peine de *mort représente* humainement une situation de détresse indescriptible. C'est enfin le fait qu'il peut *se produire des cas où* la simple procédure judiciaire, malgré l'apparition d'un fait nouveau ou d'un *motif* de *réexamen* d'une situation, est bloquée, et que, seule, la grâce permet de débloquer la situation.

Pour ce qui est de la peine de mort, je souhaite que la communauté nationale française, et donc son législateur, se saisissent, le moment venu de ce problème. Naturellement, il ne convient sans doute pas de le faire à un moment où la situation de violence, et en particulier de certaines violences inadmissibles, rend la société française extraordinairement sensibilisée à ce problème. Parmi les violences inadmissibles que je citerai, il y a deux cas, d'une part celui de rapts prémédités d'enfants comportant pour eux la quasi-certitude de la mort, et ceci par un calcul d'intérêt, et c'est, d'autre part, le cas de ceux qui, avec un acharnement inhumain, s'attaquent à des personnes âgées isolées, en ayant préparé leur agression, pour leur soustraire leurs malheureuses ressources. Je crois que nous devons faire en sorte que la vague de criminalité et de violence s'atténue en France, et ceci suppose un certain nombre de moyens de prévention et d'action. Cette vague ayant reculé, il deviendra possible, et je dirai nécessaire, que la collectivité *nationale se pose la question* de la peine de mort sur laquelle, en ce qui me concerne, le moment venu, je *donnerai ma réponse.*

L'expulsion de seize travailleurs immigrés

— *Je voudrais, monsieur le président, vous poser une question qui, je pense, ne sera pas interprétée comme ayant un caractère électoral. Elle concerne l'expulsion par votre gouvernement de seize travailleurs immigrés qui avaient été coupables, aux yeux du gouvernement, d'avoir protesté contre les loyers excessifs, 230 francs par mois pour 4 mètres carrés. Cela peut être jugé excessif.*

Monsieur le président, ces expulsions sont-elles à vos yeux conformes à la tradition nationale de la France ? Mettant en cause la liberté, les droits des travailleurs immigrés, peuvent-elles être interprétées comme étant le symbole de la société libérale avancée dont vous parlez quelquefois ? Enfin, pensez-vous intervenir pour que ces travailleurs puissent bientôt rentrer en France et retrouver leur travail ?

— Je voudrais répondre à votre question, mais je souhaiterais que la question suivante — car le temps passe, et c'est pour vous-mêmes... — porte sur la situation universitaire.

Alors, je réponds à votre question. Ce n'est pas une décision que j'ai prise personnellement ; je veux dire par là qu'il faut *admettre l'idée — et ce n'est pas* pour fuir, vous verrez, la responsabilité, — mais il faut admettre l'idée que la *France* est une *société* décentralisée, dans laquelle un certain nombre d'échelons ont des décisions à prendre, les prennent et les justifient. D'ailleurs, j'ai entendu tout à l'heure le secrétaire d'Etat chargé des travailleurs *immigrés*, sur certaines antennes ou dans certaines radios, expliquer les motifs de cette *décision*.

Il ne s'agit pas du tout d'avoir expulsé des travailleurs qui refu*saient de payer des loyers*. Il y avait, en effet, dans les foyers d'un organisme qui s'appelle la Sonacotra, qui est une société d'économie mixte, qui loge les travailleurs immigrés, il y avait depuis plusieurs mois une grève des loyers, face à des propositions d'augmentation, et ces grèves de loyers ont donné lieu à de longues discussions entre les dirigeants de cet organisme et les travailleurs qui s'y trouvent. Je peux vous dire que ces discussions ont abouti, dans la plupart des cas, à des accords, et c'est ainsi, par exemple, que l'organisation qui représente les travailleurs algériens immigrés en France ont accepté ces dispositions.

Les expulsions qui ont eu lieu ont été motivées uniquement par des violences et des voies de fait, uniquement, c'est-à-dire que ce sont des travailleurs immigrés qui ont, vis-à-vis du personnel de ces foyers, personnel d'encadrement ou agents de ces foyers, procédé à des violences répétées et qui, à ce moment-là, en effet, ont justifié la décision d'expulsion. Aucun travailleur n'a été expulsé en raison *du refus de payer son loyer*. Seuls ont été expulsés ceux qui se sont livrés à des voies de fait *ou à des violences sur les agents* de ces foyers. Vous conviendrez avec moi qu'il n'est pas possible, en *effet, que* les *agents*, les travailleurs de ces foyers, puissent subir indéfiniment des violences ou des voies de *fait*, et c'est ce qui explique cette décision.

Ceci étant, pour les travailleurs immigrés, je suis le premier président de la République à m'être préoccupé de ce problème, à avoir créé un secrétariat d'Etat. Je peux vous dire que les travailleurs immigrés sont parfaitement conscients de l'effort qui est accompli depuis deux ans en ce qui les concerne. J'ai eu, j'ai et j'aurai avec eux des contacts de façon à être informé de la réalité de leurs *problèmes* et de leurs difficultés. La France restera un pays d'accueil pour les travailleurs *immigrés, mais* elle n'acceptera pas, bien entendu, de violences, de désordres ou des voies de *fait sur ceux qui travaillent* à côté de ces travailleurs immigrés.

Universités : il n'y a pas matière à modifier l'arrêté

— *Comment expliquez-vous la dégradation du climat dans les universités ? Redoutez-vous un nouveau mai 1968 en France ?*

— Redoutez-vous un nouveau mai 1968 en France ? Non, je ne le redoute pas, et, d'ailleurs, je trouve qu'on a bien tort, huit ans après, de poser mensuellement aux Français cette question ! On a bien tort... Mai 1968, c'était mai 1968.

Pourquoi je ne le redoute pas ? C'est parce que les causes ne sont pas les mêmes et que, à l'heure actuelle, il y a un problème universitaire dont je vais vous parler, mais, à propos de ce problème, le monde de l'université lui-même s'interroge. Par exemple, on a constaté que, lors du vote des présidents d'universités, il y avait eu trente-sept présidents qui avaient voté contre le projet d'arrêté, *mais il y a eu vingt-six* présidents qui *ont* voté pour, vingt-six présidents élus qui ont voté *pour*, ce qui prouve bien qu'il existe à l'intérieur de l'Université des gens conscients de la nécessité de la réforme. Et si vous prenez, à l'heure actuelle, des votes qui ont lieu dans certaines universités, sur le principe de la grève, vous verrez que ce sont des votes très serrés. Ce n'est pas, comme en mai 1968, la communauté étudiante qui, toute ensemble, prend une attitude. Ce sont des votes très serrés dans lesquels une courte majorité se prononce en faveur de la grève.

Alors, je voudrais vous parler de ce problème ; ce sera un peu long, vous m'excuserez. Il faut d'abord voir la toile de fond, et la toile de fond, c'est l'emploi des jeunes, et, naturellement, il ne faut pas aborder ce problème dans un esprit agressif ou répressif. Il faut l'aborder dans un esprit qui comprenne ce qui est derrière, qui est une préoccupation des jeunes concernant leur emploi, leur carrière, leur insertion dans la vie, ce qui fait que, dès le départ, c'est à partir de ce problème, qu'il faut s'interroger.

Ouvrir les yeux

Il faut ensuite ouvrir les yeux. Il y a en France, à l'heure actuelle, comme vous le savez, aux alentours de huit cent mille étudiants, c'est-à-dire qu'il y en a 50 % de plus qu'en Allemagne fédérale, bien que la population de l'Allemagne fédérale soit supérieure à la nôtre, et bien que l'industrie allemande produise 40 % de plus que la nôtre. Il y a 50 % d'étudiants de plus en France qu'en Grande-Bretagne, pays de dimension à peu près comparable. Il y avait, en France, en 1950, cent trente cinq mille étudiants. Il y en a, à l'heure actuelle huit cent mille. Il y a donc un problème de fond qui est le problème de l'existence de cette population étudiante et le problème que lui pose, que nous pose son avenir.

Enfin, il faut voir que, dans la répartition de ces orientations étudiantes, la situation française est également très particulière. Nous avons actuellement — je ne parle que de l'Université — dans les filières qui mènent à des titres d'ingénieurs, c'est-à-dire sciences et techniques, 4 % de nos effectifs universitaires. Les Allemands en ont 20 %, et l'Union soviétique, d'une structure universitaire d'ailleurs différente — elle n'est absolument pas comparable, c'est une indication, — en a 45 %.

A partir du moment où les effectifs de l'Université sont passés de cent trente-cinq mille à huit cent *mille*, il est bien certain que le problème de son organisation, de son fonctionnement, se pose, et c'est pourquoi les ministres successifs ont traité d'abord le problème du premier cycle, puis le problème du troisième cycle, aujourd'hui le problème du second cycle. Vous vous souvenez que, quand il a fallu régler le problème du premier cycle, il y a de cela trois ans, il y a eu une très vive inquiétude, aussi, une très vive émotion et manifestation. A l'heure actuelle, plus personne ne *conteste* la *réforme* du premier cycle. Il y a eu ensuite la réforme du troisième cycle, plus spécialement tournée vers l'enseignement et la recherche, et qui n'est, je crois, pas contestée. Il fallait évidemment traiter le problème de l'organisation du second cycle.

Pourquoi l'a-t-on traitée si tard ? En réalité, on a commencé à s'en préoccuper dès 1972. Mais il y avait un problème qui était lié, et qui était celui de la formation des maîtres de l'enseignement secondaire, puisque ces maîtres de l'enseignement secondaire sont formés à partir du second cycle et que, aussi longtemps que la formation de ces maîtres n'était pas clairement prévue, il était plus difficile de prévoir l'organisation de ce second cycle.

Alors, le problème, c'est donc celui de l'emploi des jeunes, *c'est-à-dire* celui *de la manière* dont le second cycle de l'enseignement de l'Université peut pré*parer les jeunes étudiants sur* le plan de la culture et sur le plan de l'emploi, parce que, naturellement, la *mission* de l'Université est double. Elle a d'abord une mission de culture, c'est-à-dire la *mission de faire* en sorte que le niveau des connaissances, en France, soit élevé et large, et elle a *ensuite* une mission de préparation à la vie active, qui figure dans la loi d'orientation.

L'arrêté qui a été pris par Mme Saunier-Seïté, en janvier dernier, est donc un arrêté d'organisation de ce second cycle. Je crois d'abord qu'il serait souhaitable que tous ceux qui en débattent veuillent bien se reporter au texte et voient ce que le texte dit. C'est un texte qui a été longuement préparé, c'est un texte dont l'article premier, qui est l'article essentiel, a été voté par le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche. Et c'est dans cet article premier qu'il y a les deux fonctions du deuxième cycle, c'est-à-dire, d'une part, un haut niveau de connaissances, *et*, d'autre part, la préparation à une activité professionnelle. Ce texte a donc *pour* objet de *faciliter*, pour les universités, la préparation des étudiants du second cycle à des activités susceptibles de leur offrir un emploi.

Quels sont — je ne veux pas entrer *dans les détails* — les slogans qui ont été répandus à propos de ce texte par ceux qui l'on lu, naturellement ? J'observe que tout le monde ne l'a pas lu, parce que, récemment, on l'appelle tantôt décret, tantôt arrêté, ce qui prouve qu'on n'en a pas lu le titre.

Parmi les reproches, qu'est-ce qu'il y a ? Il y a un premier reproche consistant à dire : c'est l'asservissement de l'Université au patronat. Idée curieuse. Je ne vois *pas pourquoi Mme Saunier-Seïté*, universitaire, publiant un texte préparé par le directeur de l'eu-

ils font la mode

A la demande du ministère de la Défense Nationale, les Grands Tailleurs de Paris ont proposé cette nouvelle tenue de sortie, pour l'Armée Française.

LES GRANDS TAILLEURS DE PARIS

- ANDRÉ BARDOT 19, av. Grande Armée, 16e
- LARSEN 346, rue St-Honoré, 1er
- OPELKA CUMBERLAND 26, av. Kléber, 16e
- PAUL PORTES 194, rue de Rivoli, 1er
- CLAUDE DOMINIQUE ROUSSEAU 279, rue St-Honoré, 8e
- HENRI URBAN 8, rue Marbeuf, 8e
- PAUL VAUCLAIR O'ROSSEN 10, rue Royale, 6e

DU CHEF DE L'ÉTAT

seignement supérieur, ancien président d'université, aurait l'idée saugrenue de vouloir asservir l'Université au patronat.

Pourquoi cette crainte ? C'est parce qu'il est prévu que, dans la définition des filières de formation pouvant aller vers un emploi, on prendra l'avis de ce qu'on appelle un groupe technique. Dans ce groupe technique, il y aura, en effet, des hommes ayant une expérience professionnelle, mais il est prévu que ces groupes techniques qui donneront un avis — ce ne sera qu'un avis — seront composés pour plus de la moitié d'universitaires — c'est dans l'article 4 de l'arrêté, — et que les représentants des activités professionnelles seront un tiers. Et si l'on prend ce tiers, à l'intérieur de ce groupe, il se divisera lui-même en trois : d'une part, des dirigeants d'entreprises, qui représenteront donc un neuvième de ces groupes techniques ; d'autre part, des cadres qui, par la suite, auront à utiliser les titulaires de diplômes, qui puissent dire quelle est, à leur avis, la formation utile et, enfin, les représentants des administrations correspondantes, P.T.T., informatique, équipement, qui peuvent dire également quelles sont les formations nécessaires. Donc, il est parfaitement clair qu'il n'y a aucun asservissement au patronat, que la majorité de ces groupes techniques est composée d'universitaires et que les représentants des chefs d'entreprises, au maximum, représenteront un neuvième de l'effectif de ce groupe.

Deuxième critique qui est faite, c'est de dire : « Mais vous allez obliger les universités à faire quelque chose qu'elles ne veulent pas faire et contre quoi, d'ailleurs, leurs présidents votent. » Tout le texte est un texte dans lequel l'initiative appartient aux universités. Les propositions de créations de nouvelles formations ne pourront venir que des universités elles-mêmes et ne leur seront jamais imposées par le secrétariat d'Etat aux universités, et je prends un pari devant vous : je prends le pari qu'à la fin de l'année prochaine, dans les universités dont les présidents ont voté ou se sont prononcés contre cette réforme, il y aura des propositions pour créer des filières de cette nature. J'en prends le pari parce que cela correspond à un besoin de formation de notre jeunesse étudiante.

Troisième grief — je n'entrerai pas plus dans le détail, mais il faut être clair sur cette affaire, — c'est le grief consistant à dire : vous sacrifiez le niveau de l'enseignement supérieur.

Lorsque j'ai reçu Mme Saunier-Seïté pour lui confier l'enseignement supérieur — et je me félicite de mon choix parce que nous avons à la tête de l'enseignement supérieur une universitaire authentique, qui a démontré et sa connaissance des problèmes et la forme de courage qui, à mon avis, convient aux problèmes universitaires, celui de la vérité, c'est quelqu'un qui tient aux étudiants et aux enseignants le langage qu'il faut leur tenir : un langage de compréhension et de vérité, — pour moi, le premier objectif de l'Université, au-dessus de tout, c'est l'élévation du niveau culturel en France. Cela ne consiste pas à fabriquer des hommes ou des jeunes filles qui sont plus ou moins étroitement spécialisés, de façon à pouvoir exercer tout de suite un emploi très cantonné, c'est d'élever le niveau culturel de la France, et c'est pourquoi, dans la création de ces nouvelles filières, puisqu'il y aura trois types de formation, il y a ce qu'on appelle les formations-disciplines — histoire, lettres, droit, etc., — il y a les formations pluridisciplinaires, et puis il y aura les formations orientées vers des connaissances professionnelles.

Eh bien ! il faut que ces troisièmes groupes de formation aient un niveau de connaissances universitaires générales, de façon à ce que la formation professionnelle soit un complément de ce haut niveau, mais ne soit pas naturellement une alternative par rapport à ce haut niveau.

Lorsqu'on regarde ce texte, qu'on s'aperçoit que les avis seront donnés par une majorité d'universitaires, que toutes les initiatives viendront des universités elles-mêmes et que l'exigence du haut niveau de formation universitaire peut être discuté à tout instant avec le secrétariat d'Etat aux universités, on s'aperçoit qu'il n'y a en aucune manière matière à revenir sur ce texte. D'ailleurs, tous ceux qui ont bien voulu l'étudier, individus ou organisations, ont conclu qu'en réalité le problème était de réfléchir sur l'application de ce dispositif, mais qu'en effet il n'y avait pas lieu de modifier ce texte. Ce texte ne sera donc pas modifié.

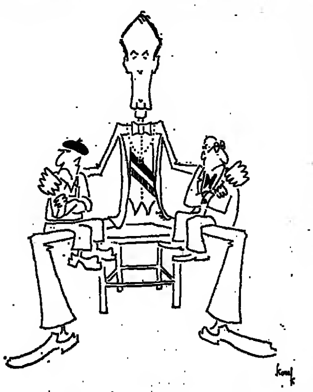

(Dessin de KONK.)

Alors, pour ce qui est des étudiants, il y a encore un problème que je mentionne parce que je sais qu'il a préoccupé certains étudiants, c'est la question des équivalences de diplômes d'une université à l'autre. Or il est prévu, c'est l'article 12 de l'arrêté, que la règle générale, c'est l'équivalence des diplômes, et que c'est seulement à titre exceptionnel, et dans le cadre de certaines universités, qu'on pourrait prendre l'initiative de vérifier tel ou tel niveau de connaissance ; mais ceci, c'est à l'initiative des universités, et la règle générale c'est au contraire l'équivalence des diplômes, ce qui fait qu'un étudiant ayant commencé, pour des raisons de logement, dans une certaine université, et déménageant ou allant ailleurs par la suite, pourra avoir accès à une autre université.

Je voudrais maintenant vous dire mon sentiment sur l'agitation de certains étudiants à cet égard, et je voudrais faire des remarques qui s'adressent au seul interlocuteur que je veux avoir dans ce débat, qui est l'intelligence des étudiants. Lorsque j'ai pris l'initiative, voici deux ans, d'abaisser l'âge électoral en France — parce que, après tout, ce n'est pas l'opposition, c'est moi qui l'ai proposé, — c'est parce que je faisais confiance à l'intelligence de la jeunesse française, et dans ce débat, à l'heure actuelle, je veux m'adresser à son intelligence ; je ne veux pas m'adresser à sa crainte, mais m'adresser à son intelligence.

La sélection

D'abord, il faut bien qu'elle voie que les dirigeants des mouvements étudiants contestataires appartiennent à des idéologies qui, lorsqu'elles sont au pouvoir, pratiquent partout la sélection, et qu'il y a tout de même un certain humour à venir en France s'opposer à la formation professionnelle sans sélection de la part de représentants d'idéologies qui, lorsqu'ils sont au pouvoir, pratiquent la sélection. Je vous donne des exemples : en Allemagne fédérale, où la social-démocratie est au pouvoir, c'est la sélection, et la sélection par qui ? Par un ordinateur. Ce sont les notes de ce qu'on appelle l'Abitur, c'est-à-dire du bachot, qui sont ensuite traitées par un ordinateur, qui décide en fonction de coefficients complexes de la possibilité d'accéder ou non à une université. Pour la dernière rentrée universitaire, il y avait cent places pour cent vingt demandes. Il y a donc eu 20 % de refus d'entrée à l'Université, et, pour les sciences juridiques et économiques, il y avait 144 % de demandes pour cent places ; il y a donc eu 44 % d'élimination à l'entrée de l'Université.

Si l'on prend la Grande-Bretagne, la Grande-Bretagne pratique la sélection à l'entrée de l'Université, et la Grande-Bretagne travailliste pratique la sélection à l'entrée de l'Université. On envoie son dossier, avant la rentrée universitaire, au conseil d'admission dans les universités, composé de six universitaires, qui examinent les dossiers et les renvoient ensuite aux universités, qui prononcent les admissions.

Si vous prenez, enfin, le cas des pays de l'Est, il y a une sélection obligatoire, qui est d'ailleurs dans la logique du système, parce que, lorsqu'il y a planification générale de l'économie, il y a bien évidemment, également, planification des filières de formation.

Donc, je voudrais dire aux jeunes étudiants français qu'ils regardent ceux qui sont à la tête du mouvement de contestation, en sachant que leur idéologie est une idéologie qui comporte l'application automatique, là où elle est au pouvoir, de la sélection.

Ma deuxième remarque, c'est le fait que l'Université doit rester un lieu de liberté et de tolérance. La grande tradition universitaire, le fait que l'Université a traversé des siècles d'obscurantisme, tenaient au fait que l'Université était un lieu de liberté de l'esprit et de tolérance, et une Université qui cesserait d'être tolérante, qui brimerait ses minorités, qui interdirait de cours les professeurs, c'est une Université qui se détruirait elle-même.

Naturellement, on peut imaginer qu'elle subisse un tel traitement, une telle situation, et qu'il n'y ait pas par la suite de conséquences. C'est une erreur. Tous les organismes, quels qu'ils soient, qui nient leurs propres lois, sont des organismes qui entament leur destruction, et si l'Université ne reste pas une Université de liberté de tolérance, elle renie sa nature.

Enfin, troisième réflexion, sur les examens : on dit au gouvernement, d'une part, qu'il existe une situation de grève, une interruption des cours, mais d'autre part, qu'il faut délivrer les diplômes. Là, je m'adresse à l'intelligence de l'étudiant. Est-ce que le reproche qui est fait, à l'heure actuelle, n'est pas un reproche d'abaissement du niveau intellectuel de l'Université ? Est-ce que c'est le risque ? Alors, imagine-t-on quelle serait la réputation de l'Université, quel serait son prestige, s'il pouvait y avoir interruption des cours d'un côté, et cependant, délivrance des diplômes ? Et quelle est la dignité des mouvements qui proposent une telle solution ?

La tradition de la classe ouvrière, par exemple, qu'on invoque souvent en cas de grève, eh bien ! la tradition de la classe ouvrière, c'est que, lorsqu'il y a grève, il y a en même temps cessation de la rémunération. C'est un risque que prend le travailleur. Et alors, la jeunesse qui est l'âge du risque, qui est l'âge du courage, imagine qu'elle peut à la fois... ou imaginerait qu'elle peut à la fois faire grève et cesser des cours, et en même temps refuser la sanction du risque ? On délivrerait alors des diplômes qui auraient quelle valeur ?

C'est pourquoi, lorsqu'on examine ce problème, on s'aperçoit qu'il n'y a pas matière à modifier l'arrêté et, d'ailleurs, tous ceux qui ont bien voulu l'étudier constateront qu'il n'y a pas matière à le modifier.

On s'apercevra ensuite qu'il y a un problème d'application, naturellement, car s'agissant d'un aussi grand nombre d'étudiants et de disciplines diverses et également du fait qu'il y a de grandes universités et de petites universités, il y a des problèmes d'application. Le secrétaire d'Etat aux universités va, à partir du début de la semaine prochaine, avec la commission permanente des présidents d'universités, entreprendre l'examen de ces problèmes d'application et elle le fera avec toutes les organisations qui souhaiteront participer à ce type de réflexion.

Quant aux examens, je souhaite, pour la qualité de l'Université française, et pour l'intelligence des étudiants français, qu'ils veuillent bien se préparer eux-mêmes aux concours et aux examens qu'ils ont l'intention de passer.

— Monsieur le président, s'il est exact que la majorité minoritaire est devenue la minorité majoritaire en minorisant la majorité des majorations, notamment pour les mineurs, comment comptez-vous vous en sortir ?

— Je ne compte pas m'en sortir en vous confiant la fonction de premier ministre !

— Le général de Gaulle avait fait des voyages en province une sorte d'institution. Il semble que cette institution soit tombée en désuétude. Quelle est votre position sur ce point ?

— Il se trouve que, dans la première partie de mon mandat, j'ai été conduit à faire de nombreux voyages à l'étranger. Ces voyages étaient indispensables, soit qu'ils avaient été acceptés par mes prédécesseurs, soit qu'ils répondaient à des nécessités évidentes, comme mes voyages dans les trois Etats d'Afrique du Nord, l'année dernière.

Je compte, par contre, en 1977, effectuer un nombre assez important de voyages en province. Naturellement, ces voyages n'auront pas nécessairement le même caractère ou type d'organisation que leur avait donné le général de Gaulle, mais ils permettront, à la fois, d'examiner sur place un certain nombre de problèmes et de rencontrer, comme je le souhaite, la population française chez elle.

— Est-ce qu'il est dans vos intentions de créer un ministère du troisième âge ?

— Vous savez, alternativement on nous dit qu'il y a trop de ministres et on nous propose d'en créer ! Il est difficile de satisfaire à ces deux obligations...

Sachez cependant que le problème des personnes âgées est un problème qui est essentiel pour moi dans l'amélioration de notre situation sociale, que nous avons accompli déjà des efforts importants, puisqu'à l'heure actuelle le minimum est passé, vous le savez, à 22 francs par jour depuis le 1er janvier dernier, et que je compte poursuivre ces efforts et marquer une étape importante en 1977.

Mais, surtout, l'objet de la réforme que je voudrais voir mettre en place, c'est de faire en sorte que la perception par les personnes âgées du minimum vieillesse soit à la fois plus simple et plus automatique, car, à l'heure actuelle, il y a encore en France beaucoup de personnes âgées qui auraient droit au minimum vieillesse et qui ne le touchent pas, soit parce qu'elles touchent une petite pension ou une petite retraite dont elles imaginent que cela représente la totalité de leurs droits, alors qu'elles pourraient toucher le complément, soit qu'elles hésitent devant les formalités et les démarches de demande qui sont contraires à l'habitude ou à l'attitude qui a été la leur dans leur vie active. Et, donc, nous allons mettre à l'étude un système permettant de donner un caractère plus simple et plus automatique à la perception, par toutes les personnes âgées, du minimum de ressources auxquelles elles ont droit.

— Le rapport Sudreau avait apporté une innovation qui était d'associer les travailleurs à la gestion de l'entreprise. Or, apparemment, dans les projets de loi que le gouvernement va soumettre au Parlement d'ici une quinzaine de jours, il n'est pas question de ce domaine. D'autre part, en 1967, par sa fameuse ordonnance, le général de Gaulle avait tenté d'associer les travailleurs aux résultats, aux bénéfices des entreprises ainsi qu'à l'autofinancement de ces mêmes entreprises.

Considérez-vous que la réforme de l'entreprise doit aboutir simplement à une amélioration, qui n'est pas négligeable, mais simplement une amélioration des conditions de travail, ou considérez-vous que les travailleurs ont un droit de pouvoir exercer à la fois la gestion de l'entreprise et en même temps un droit sur le profit de cette entreprise ?

— Les dispositions des ordonnances des deux textes de 1967 d'une part et des textes postérieurs qui ont été pris à l'initiative du président Pompidou restent, bien entendu, en vigueur.

Deuxièmement, dans le rapport Sudreau, il n'a jamais été question d'associer qui que ce soit à la gestion des entreprises. La proposition du rapport Sudreau porte sur la cosurveillance, c'est-à-dire sur le fait que, dans les sociétés où il existe un organisme de surveillance, et notamment un conseil de surveillance, les travailleurs et les cadres de l'entreprise puissent y être représentés.

Parmi les projets qui sont proposés au Parlement figurera la possibilité pour les entreprises de prendre cette structure, c'est-à-dire qu'il y aura, d'une part, la possibilité de créer ce qu'on appelle les sociétés participantes, c'est-à-dire des sociétés dans lesquelles il y a apport du travail, apport du capital et organisation d'une structure commune, et, d'autre part, la possibilité d'instituer le régime de la cosurveillance dans les sociétés employant plus de deux mille travailleurs.

Pourquoi disons-nous la possibilité ? Parce que nous sommes une société libérale qui doit expérimenter elle-même les formules, et c'est au terme de cette expérimentation qu'il conviendra de se prononcer sur sa généralisation.

TÉLÉVISION : la qualité des programmes

— Il semble que les Français recommencent à se préoccuper de la télévision. Dans votre esprit, monsieur le président, la dernière réforme de la télévision, votre réforme, entraîne-t-elle une idée, une certaine idée de dégradation du programme ?

— Je crois que cette réforme, comme toutes les réformes, a été contestée lorsqu'elle était en cours. Rappelez-vous les grèves de la fin de l'année 1974 contre le démantèlement de l'O.R.T.F. Ne vous étonnez donc pas que les réformes en cours suscitent toujours un certain nombre de réactions, réactions d'ailleurs largement amplifiées. Il y avait donc à l'époque une réaction assez vive contre cette réforme. Elle est actuellement, je crois, admise par tout le monde et personne ne propose la réunification des chaînes de télévision et de la radio.

Je crois que la personnalisation de ces sociétés leur a permis d'abord d'avoir leur caractère propre et ensuite a créé entre les organes de direction, de responsabilité, de personnel, des relations plus étroites, plus directes qu'elles n'existaient dans le passé. Ceci s'est accompagné en même temps d'une large libéralisation de l'information, dont vous êtes à la fois les acteurs et, je l'espère, les témoins.

Pour ce qui est de la qualité des programmes, on a assisté en effet à un certain nombre de phénomènes, et notamment à une diminution de la création des activités de création à la télévision. De même qu'on a assisté, me semble-t-il, à une augmentation assez sensible du nombre des productions achetées à l'extérieur et naturellement à l'étranger.

Je crois qu'il faut réintroduire dans le fonctionnement des sociétés de télévision ce souci de la création et de la qualité. Naturellement, la qualité en principe est sanctionnée au moment de la répartition de la redevance, et vous savez qu'au mois de juin prochain, le comité compétent va se prononcer sur la qualité des programmes. Mais je crois qu'il faut aller plus loin, et je vais demander au gouvernement d'étudier s'il peut introduire dans les cahiers des charges des dispositions visant à améliorer la qualité de la télévision, par exemple par les dispositions suivantes :

Une première disposition pourrait être de rendre obligatoire dans les programmes certaines heures par semaine la programmation d'émissions correspondant à une création télévisée, que ceci ait lieu une fois ou deux fois par semaine, mais que cela ait un caractère obligatoire.

D'autre part, de faire en sorte qu'on limite la possibilité de voir les mêmes créateurs produire un nombre considérable d'émissions, et qu'il y ait un plafond au nombre de créations qui peuvent être faites par les mêmes.

Enfin qu'il puisse y avoir également des dispositions rendant obligatoire ou encourageant le fait que certaines émissions soient confiées à de jeunes créateurs.

Je pense que par la combinaison de ces éléments, qu'il appartiendra ensuite naturellement aux télévisions de mettre en œuvre, nous pourrons introduire davantage à la fois la qualité et la créativité dans les programmes.

S'il n'y avait pas eu la crise...

— Monsieur le président, lors de votre installation à l'Elysée, voici près de deux ans, vous avez dit : « De ce » jour date une nouvelle ère. » Pensez-vous que l'action poursuivie par le gouvernement depuis cette date est conforme aux espoirs qu'une telle phrase a pu susciter ?

— Pour que je puisse vous répondre, il faudrait que je fasse abstraction de la crise économique qui est allée de l'automne 1974 au printemps 1976. Je crois que s'il n'y avait pas eu cette crise économique..., mais que veut dire une telle hypothèse ? Je crois qu'en effet, l'ensemble de ce qui a été accompli répond en profondeur aux aspirations de la population française qui veut le changement dans la sécurité.

Naturellement, l'importance de cette crise a compliqué l'action et elle a rendu un certain nombre d'éléments de la population française plus sensibles aux difficultés ou aux épreuves liées au changement. Je ne vous cache pas que je respecte cette attitude. Je crois que le fait, pour une population, de traverser des circonstances difficiles constitue une épreuve et qu'il faut tenir compte bien entendu de son état d'esprit à cet égard. Mais votre question a pour moi le grand avantage de poser la question de savoir si je suis satisfait de ce qui a été accompli : dans ma fonction, il n'y a qu'un aiguillon, l'insatisfaction, c'est-à-dire le désir de faire davantage et j'espère que c'est ce qui marquera la période à venir.

— Monsieur le président, le temps est venu de vous remercier au nom de tous nos confrères, mais comme il y a encore beaucoup de questions à poser, permettez que nous exprimions un souhait, que votre prochaine réunion de presse ait lieu, non dans un an, mais bientôt.

— Je souhaite pouvoir établir un rythme régulier de réunions de presse, quitte à rechercher avec vous la formule, de façon à ce qu'elle soit la plus utile pour vous-mêmes et en même temps la plus éclairante pour l'opinion française.

Précisions et illustrations

TÉLÉVISION

Le prix de la « créativité »

Création obligatoire une ou deux fois par semaine ; limitation de la possibilité de voir les mêmes créateurs produire un nombre élevé d'émissions ; mise en place d'un procédé encourageant les chaînes à confier des émissions à de jeunes réalisateurs... Les suggestions du président de la République destinées à favoriser la créativité à la télévision, témoignent officiellement de la médiocrité préoccupante des programmes proposés par les nouvelles sociétés.

A deux reprises déjà, M. Giscard d'Estaing avait affirmé son souci que les chaînes de télévision aient « *une politique de l'imaginaire* ». Hélas ! on ne peut pas dire que les sociétés de programmation se soient empressées de répondre à son attente en ce domaine. Le plus prolixe de ses interlocuteurs, M. Marcel Jullian, P.D.G. d'Antenne 2, a déclaré qu'il faudrait, à son avis, modifier la règle du jeu des sondages en neutralisant, par exemple, une soirée par semaine afin que les chaînes puissent mener une politique plus audacieuse sans trop de risques, bien que l'aspect commercial de la concurrence — la publicité — demeure...

Neutraliser une soirée, serait-ce la solution ? Ou instituer un système de subventions ? En tout cas, depuis plus de deux ans, la création d'œuvres originales pour la télévision a subi un coup d'arrêt. Même à imaginer des cahiers des charges des sociétés allant dans la direction souhaitée à l'Elysée — il suffirait d'un arrêté interministériel, — ceux-ci ne sauraient combler d'emblée le vide qui s'est instauré pendant de longs mois.

Tel qu'il est formulé cependant, le plan présidentiel répond avec plus de précision encore aux préoccupations d'un réalisateur comme Jean-Christophe Averty, qui s'est rendu dernièrement à l'Elysée : la monopolisation des programmes par certains producteurs — on pense à Armand Jammot, à Guy Lux, aux Carpentier — et le non-renouvellement des signatures à l'écran semblaient en effet au fondateur de l' « écriture électronique » constituer l'un des principaux vices du nouveau système.

Reste à savoir ce que veulent dire les mots : la création fait déjà partie des obligations des sociétés de programmation consignées par la loi et par les cahiers des charges ; s'en est-on avisé ? La prospection de nouveaux talents également. Pour que les vœux présidentiels ne restent pas platoniques, le système étant ce qu'il est, il faudra créer des conditions financières permettant à cet « esprit de créativité » de s'affirmer. — M. E.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ
Lettre ouverte aux hommes politiques
La lettre la plus lue en France actuellement
ALBIN MICHEL

Nadaud
ENSEIGNEMENT PRIVE
19, rue Jussieu, Paris-5e
707-13-38 :-: 707-76-05
Mo : Monge, Jussieu, Luxembourg
Autobus : 47, 67, 86, 87 89
Gares : Austerlitz, Lyon
année scolaire 76-77
Renseignements et inscriptions
SECONDAIRE
3e aux Terminales A, B, C, D, G
2e de mise à niveau et d'orientation
PRESUPERIEUR
Adaptation aux Etudes supérieures scientifiques
Recyclage ou mise à niveau des bacheliers A, B, C, D
SUPERIEUR
Préparatoires aux ECOLES VETERINAIRES
TECH-ECONOMIQUE
I.S.E.E.C. école technique PRIVEE
C.A.P. - B.E.P. - Bac G.
B.T.S. - D.E.C.S.
Secrétariat Comptabilité
Nadaud

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1975

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

LA « RÉUNION DE PRESSE » DU CHEF DE L'ÉTAT

« UN GRAND ÉVÉNEMENT »

(Suite de la première page.)

Ce n'est pas que M. Giscard d'Estaing s'en remette uniquement à la bonne volonté et aux « *disciplines collectives* » auxquelles il a fait appel. Mais, il aurait pu, en s'appuyant sur les mêmes chiffres et en tirant parti des mêmes résultats, mieux alerter les Français sur les difficultés de l'entreprise à laquelle il les invite à participer.

Prenons l'affaire du franc. Si le président de la République a tendance à minimiser l'erreur qui a consisté à faire rentrer officiellement le franc dans le « serpent » européen en juillet, pour l'en retirer six mois plus tard, on ne peut que lui donner raison quand il fait remarquer la faiblesse de la décote subie jusqu'à maintenant par le franc. Il serait injuste de ne pas voir dans l'absence, actuellement, de spéculation contre la monnaie française, le fruit d'une appréciation relativement favorable portée sur la politique économique et financière de son gouvernement.

Le franc à mi-distance

Sur la base d'indices calculés tous les jours, l'un par l'INSEE et l'autre par le Trésor (voir page), le chef de l'Etat a pu dire que depuis le début de cette décennie le franc était resté à peu près stable par rapport à une moyenne pondérée des principales devises. Le malheur avec les indices c'est qu'on ne les rencontre jamais dans la vie. Les cours des changes ont une signification plus concrète : ils font apparaître une position moyenne.

Le franc se trouve à mi-distance entre, d'une part, les monnaies faibles (livre et lire), qui ne se sont pas contentées de suivre (avec un certain décalage) les deux dévaluations du dollar (décembre 1971, février 1973) mais sont tombées encore un peu plus bas, entraînées par leur propre poids, et d'autre part, les devises fortes (D.M., florin néerlandais, ou franc suisse). En présentant les choses de cette façon, le chef de l'Etat aurait rendu plus évidente la situation dans laquelle nous nous trouvons : à mi-chemin entre les pays comme la République fédérale qui ont su conserver ou retrouver la maîtrise de leurs propres affaires économiques et monétaires et ceux qui, tels la Grande-Bretagne et l'Italie, ont perdu en grande partie le contrôle des événements (même si le ralentissement de l'inflation, constaté en Grande-Bretagne depuis quelques mois, peut donner l'impression du contraire...).

Expliquer ces différences par le « *tempérament national* » ou « *les circonstances* » particulières à telle ou telle nation, revient à encourager le préjugé malheureusement très répandu selon lequel l'inflation, le dynamisme industriel et commercial, etc., dépendent d'abord de la psychologie de la population et de l'état des relations existant entre ces différentes composantes. Il n'y a pas longtemps, on créditait les Anglais d'un inaltérable civisme, aujourd'hui, on explique le déclin de la Grande-Bretagne par le fait que ces mêmes Anglais auraient cessé de travailler sérieusement.

Que la mentalité d'un peuple joue son rôle dans la façon dont il se développe, cela est évident ; mais il faut faire avec ce qu'on a. On aurait préféré que M. Giscard d'Estaing entame une campagne d'explications pour faire comprendre pourquoi la résistance au changement et à l'adaptation des entreprises — comme on l'a encore vu à propos de l'affaire Lip — met l'industrie française en position d'infériorité par rapport aux industries allemande ou américaine.

Les responsabilités des gouvernements

Pour guider l'action, il est encore plus éclairant et plus utile de reconnaître un facteur dont on ne prend pas assez conscience : à quel point ce développement est influencé par la politique gouvernementale. La formidable inflation qu'a connue la Grande-Bretagne au cours des deux dernières années, et qui s'est traduite par un taux annuel de hausse des prix dépassant parfois 30 %, est en grande partie imputable aux erreurs commises au cours des années 1972 et 1973 par le précédent chancelier de l'Echiquier, M. Anthony Barber, qui a pris des mesures de stimulation budgétaire au moment où le « boom » mondial battait son plein. Un petit nombre d'analystes (dont les études sont désormais très suivies en Grande-Bretagne) avaient du reste dénoncé sans la moindre ambiguïté le danger dès cette époque.

En sens inverse, on pourrait citer le remarquable redressement qu'il y a moins d'un an encore M. Carli avait réussi lorsqu'il était à la tête de la Banque nationale d'Italie. N'oublions pas non plus que l'Allemagne fédérale a failli, à plusieurs reprises, glisser dans l'inflation et que le gouvernement de Bonn a pour le moins aidé le « tempérament national » en prenant à temps les mesures de redressement qui s'imposaient.

A entendre les propos du chef de l'Etat, on avait un peu l'impression que la crise monétaire que traverse l'Europe depuis le début de cette année appartient à un monde abstrait, qui n'a guère de rapport avec le monde réel de l'économie. Pourtant, les dévalorisations successives auxquelles on assiste depuis plusieurs mois font courir un réel danger à la reprise. M. Giscard d'Estaing a raison d'observer que ce ne sont pas les pays à monnaie faible qui constituent les concurrents les plus redoutables. Mais la dépréciation monétaire a une conséquence plus subtile. Elle est par nature protectionniste, puisqu'elle rend insidieusement plus difficile l'accès aux marchés des pays dont la monnaie s'affaiblit.

Ainsi, la crise actuelle des devises pourrait-elle avoir pour *conséquence de restreindre l'étendue* du marché international pris dans son ensemble. Cette contraction aura évidemment pour contrepartie l'ouverture de débouchés accrus dans les pays à monnaie forte pour les producteurs des pays à monnaie faible ou relativement faible comme le franc. Encore faudra-t-il pour que les industriels français profitent de ces possibilités que leurs coûts ne s'élèvent pas trop rapidement. Pour l'instant, qui pourrait dire que la reprise serait aussi marquée en l'absence d'un déficit budgétaire important et d'une inflation qui est encore de l'ordre de 10 %, alors que les entreprises, dont beaucoup ont dû faire des économies considérables, ne sont pas encore sorties de la phase d'assainissement ?

L'instabilité monétaire va conduire les pays qui en sont la proie à prendre des mesures de défense. Déjà, ou plutôt enfin, la Banque d'Angleterre relève le taux d'intérêt.

L'ampleur de la reprise aux Etats-Unis et en Allemagne n'est pas le seul atout favorable de la conjoncture internationale. Le président de la République aurait pu aussi citer l'importance du mouvement de « désinflation » dans le monde : il ne serait pas étonnant qu'aux Etats-Unis le taux de hausse des prix descende aux alentours de zéro au cours des mois prochains.

Une telle évolution peut aider le gouvernement français. L'expérience tant nationale qu'étrangère montre qu'il est possible à une équipe de dirigeants résolus d'atténuer l'épreuve de l'inflation et du chômage qui en résulte inévitablement, même en l'absence d'un consensus social, qui est souvent plutôt le résultat d'une action bien conduite qu'une donnée de départ.

PAUL FABRA.

LE FRANC N'A PAS SUIVI LES DÉVALUATIONS DU DOLLAR

L'INSEE et le Trésor calculent chacun séparément, tous les jours, un indice de la valeur du franc par rapport à ce que, Quai Branly et Rue de Rivoli, on appelle curieusement la « monnaie mondiale ». Cette monnaie mondiale est (à l'instar du droit de tirage spécial, auprès du Fonds monétaire international calculée en fonction du cours des monnaies les plus importantes.

L'indice de l'INSEE pondère chacune des monnaies retenues par l'importance des exportations de produits manufacturés effectuées par chacun des produits en question (Allemagne, Etats-Unis, France, Japon, Grande-Bretagne, Italie et Suisse). L'indice du Trésor, qui retient les mêmes monnaies (à l'exception du yen), est de caractère plus financier et tient mieux compte de l'importance des relations de chacun des pays considérés, avec la France en particulier. C'est ainsi que la pondération dont y sont affectés le dollar et le D.M. est la même : 40 % pour chacune de ces deux monnaies.

Les résultats des deux indices sont voisins. A la mi-avril, ils faisaient ressortir, l'un et l'autre, un indice 103 pour la valeur du franc calculée sur la base 100 correspondant à la situation à la fin de l'année 1970. Le fait fondamental est que le franc a pu depuis lors « absorber » les dévaluations du dollar sans être entraîné par elles. En 1970, le dollar valait au pair 5,55 francs, en décembre 1971 (première dévaluation de la devise américaine) 5,11 francs et en février 1973 (deuxième dévaluation) 4,60 francs.

Sûr de lui-même et de l'avenir

(Suite de la première page.)

Il a reproché à ceux qui animent, selon lui, la révolte estudiantine de *se contredire* puisqu'ils refusent un système de sélection qui est en vigueur dans plusieurs pays où prédominent les « idéologies » dont ils se réclament.

En dépit de la causticité de tels propos, le président de la République a affirmé souhaiter toujours la décrispation de la vie politique qu'il avait appelée de ses vœux dès le 30 juin 1975. Il a précisé : « *J'ai fait ce qui dépendait de moi pour que cette décrispation puisse avoir lieu* », avant de dénoncer comme « *profondément regrettable et profondément critiquable* » le refus d'une opposition qui avait été invitée à engager le dialogue dès le 16 février 1975.

Ces déclarations appellent objection, car il n'est pas conforme à la vérité de prétendre que tous les Pieter Decorbus se trouvent dans les rangs de l'opposition et que celle-ci est toujours la première à prendre l'offensive. Il n'est peut-être pas inutile de se remémorer, entre bien d'autres souvenirs, le débat qui s'était déroulé le 16 octobre 1975 à Châtellerault et au cours duquel M. Chirac avait taxé M. Mitterrand de « *démagogie* » et d'« *irresponsabilité* », avant même que le premier secrétaire du parti socialiste ne pût tenter de se faire entendre. Ce précédent parmi beaucoup d'autres explique la mauvaise humeur et l'hostilité avec laquelle les porte-parole du P.S. et du P.C. ont accueilli les derniers propos présidentiels. Il est toutefois surprenant que la gauche n'ait pas relevé la stupéfiante affirmation selon laquelle les sociaux-démocrates ont abandonné la lutte des classes pour adhérer aux « *thèmes de la collaboration des classes* ».

En tout cas, si vraiment M. Giscard d'Estaing croit toujours possible une détente entre la majorité et l'opposition, il se doit d'imposer une fois pour toutes à ceux qui l'entourent et le servent, et pas seulement d'exiger des autres, une attitude qui soit compatible avec la réalisation de ce dessein.

Ce n'est pas trop demander d'un homme qui ne semble nullement contaminé par la morosité ambiante, qui entend affirmer et exercer son autorité (les députés de la majorité qui refuseraient la taxation des plus-values « *ne pourraient naturellement pas par la suite invoquer leur participation à l'action réformatrice du président de la République* ») et qui vient de se montrer sûr de lui-même et de l'avenir. A tel point qu'il s'est donné jusqu'à la mi-juin pour rendre publique la « *description des objectifs* » qu'il poursuit. C'est-à-dire pour présenter les « *perspectives d'organisation de la société française* » qu'il nous avait promises dans son allocution télévisée du 24 mars.

RAYMOND BARRILLON.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* a reçu vendredi 23 avril en fin de matinée, après avoir présidé une réunion du Conseil supérieur de la magistrature, le bureau du groupe des républicains indépendants du Sénat conduit par son président, M. Philippe de Bourgoing. Le chef de l'Etat devait s'entretenir dans l'après-midi avec M. Jean Lecanuet, ministre d'Etat, ministre de la justice, puis avec M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères.

LES COMMENTAIRES DES MILIEUX POLITIQUES

● **M. ANDRE BORD : le garant des institutions.**

M. André Bord, qui a donné sa démission du poste de secrétaire général de l'U.D.R. le 9 avril dernier :

« *J'ai trouvé un président en très grande forme, détendu, répondant à toutes les questions avec la maîtrise des problèmes qu'on lui connaît et cherchant visiblement à confirmer sa volonté de dialoguer, au travers des journalistes, avec l'opinion publique et d'expliciter le plus possible la politique qu'il a menée jusqu'à présent. Il a été ferme à certains moments. Il a rappelé qu'il est le garant des institutions de la Ve République, ce qui, pour un gaulliste, est essentiel. Il a montré qu'il est confiant dans le destin du pays.* »

● **M. CHINAUD : le président a répondu aux vraies préoccupations.**

M. Roger Chinaud, président du groupe républicain indépendant de l'Assemblée nationale : « *L'alliance de la volonté et de la connaissance approfondie des véritables problèmes, sans chercher à masquer la difficulté et la nécessité de l'effort, faisait apparaître au détour des phrases le triple souci de l'humain, de la vérité et de l'action. Je pense que le président a ainsi répondu aux vraies préoccupations de nos compatriotes. Il appartient aux responsables politiques d'abord, et à l'immense majorité des Français de bon sens, de prendre le relais, malgré le déferlement de l'excès, malgré la critique systématique et négative, malgré parfois la volonté de tout détruire, malgré aussi l'étalement de la rancœur voulue et prônée par certains.* »

● **M. ANDRE DILIGENT, premier secrétaire de la Fédération des réformateurs :**

« *Ce qui m'a frappé, c'est la façon dont le président a fait appel à l'intelligence. L'intelligence des jeunes, pour résoudre la crise de l'Université, ou l'intelligence des Français avec qui il préfère dialoguer plutôt que de faire confiance aux sondages anonymes.* »

● **Mme JACQUELINE NEBOUT, secrétaire général du parti radical :**

« *L'autorité, la connaissance approfondie des problèmes de politique intérieure emportent notre adhésion et nous confirment dans le choix que nous avons fait de soutenir, à travers le président de la République, notre politique.* »

● **M. MAX LEJEUNE, président du groupe réformateur de l'Assemblée nationale :**

« *La volonté clairement exprimée de rester fidèle à la politique de réforme et de justice définie en 1974 ne peut que renforcer la conviction de ceux qui avaient activement aidé M. Giscard d'Estaing et faire réfléchir ceux qui pensent qu'il faut éviter au pays, dans l'épreuve de la crise économique, les agitations et menées partisanes débouchant sur l'aventure politique.* »

● **M. BERNARD STASI, vice-président du C.D.P. :**

« *Comme l'affirme le président, le consensus et la réforme sont étroitement liés. Il ne peut y avoir de véritable détente de la vie nationale si certaines catégories de Français ont le sentiment d'être victimes d'injustices.* »

● **M. DOMINIQUE BUSSEREAU, président de Génération sociale et libérale (jeunes giscardiens) :**

« *En réaffirmant clairement les choses en ce qui concerne l'Université, le président de la République a donné aux jeunes un message de confiance et d'intelligence qui ne peut pas ne pas être entendu.* »

● **M. YVES LANCIEN, secrétaire général du Rassemblement pour le civisme, le dialogue et le renouveau (ex-C.D.R.) :**

« *Le temps fort* [de la réunion de presse] *aura été sans conteste la claire détermination affirmée par le chef de l'Etat de mettre en œuvre, en dépit des obstacles engendrés par la routine ou par la contestation permanente, une réforme universitaire faute de laquelle la majorité des étudiants présents et à venir verraient leur avenir compromis.* »

● **M. MICHEL JOBERT, président du Mouvement des démocrates :**

« *Située résolument par le président de la République dans la perspective de la durée de son mandat, cette réunion de presse a probablement souffert d'être tenue trop éloignée du temps présent et de ses difficultés.* »

● **M. JEAN CHARBONNEL, ancien ministre, ancien député U.D.R. :**

« *Les déclarations de M. Giscard d'Estaing ont eu surtout l'intérêt de révéler l'idée qu'il se fait de la France. Il est honnête de reconnaître qu'elle ne peut plus prétendre qu'à figurer dans le peloton de tête des puissances moyennes, mais il est grave qu'aucun grand dessein ne lui soit proposé.* »

● **M. GEORGES MARCHAIS, une réunion pour rien.**

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a déclaré à Antenne 2 :

« *M. Giscard d'Estaing caricature nos positions. Ce n'est pas par tactique électorale que le parti communiste français a été amené à définir ses objectifs. Ceux-ci découlent d'une analyse des conditions dans lesquelles nous sommes appelés à mener les luttes dans notre pays. (...)*

» *Le projet de loi sur les plus-values ne constitue pas un effort de justice fiscale, c'est de la poudre aux yeux.*

» *C'est une conférence de presse pour rien, parce que le président de la République a une politique inavouable au service des banques, contre les travailleurs.* »

● **M. CLAUDE ESTIER : la méthode Coué.**

M. Claude Estier, membre du secrétariat national du parti socialiste :

« *M. Giscard d'Estaing et ses ministres se sont bien répartis les rôles : il laisse à ces derniers les agressions contre l'opposition (...).*

» *A l'inquiétude des Français exprimée par les sondages comme par les derniers résultats électoraux, il n'a qu'une réponse, qui tient de la méthode Coué : il y a eu crise, mais maintenant tout va aller mieux (...).*

» *M. Giscard d'Estaing n'a pas non plus répondu à l'attente des jeunes, et en particulier des étudiants. Car, si le problème de fond est en effet celui de l'emploi des jeunes, quelles perspectives de solution a-t-il apportées ?* »

● **M. MICHEL CREPEAU, vice-président du Mouvement des radicaux de gauche :**

« *Le président de la République nous a déclaré qu'il ne gouverne pas la France pour une clientèle, et que le temps de la campagne électorale n'est pas ouvert. Malheureusement, tout le monde peut constater que le gouvernement de M. Chirac ne fait à peu près rien d'autre.* »

LES RÉACTIONS DES SYNDICATS

● **C.G.T. : « Le président est très loin des réalités. »**

« *Les travailleurs auront pu constater que le président de la République est très loin des réalités, qu'il méprise leurs problèmes et leurs difficultés,* a déclaré M. René Buhl, secrétaire confédéral de la C.G.T.

» *Les catégories qui supportent les conséquences de la crise, du chômage, de l'inflation, devraient se contenter des hypothétiques perspectives d'amélioration que pourrait apporter le miracle d'une reprise économique dont il suffirait de se persuader. (...)* L'appel à la « *modération revendicative* » *tranche d'ailleurs cyniquement avec l'approbation des mesures de violence prises à l'encontre des travailleurs immigrés et l'intransigeance opposée aux étudiants et aux enseignants en lutte.* »

● **C.F.D.T. : « Il n'y a pas de consensus possible. »**

« *Il n'y a pas de consensus possible quand le premier souci du pouvoir demeure, derrière des réformes de façade, la consolidation des privilèges des nantis,* déclare la C.F.D.T. dans un communiqué. *Le président de la République est resté insensible aux préoccupations des travailleurs et de la jeunesse, visiblement mal informé. Sur les réalités de la crise économique et sociale qui se poursuit... il faut à la France et à son peuple autre chose que des formules creuses, des explications laborieuses ou des polémiques contre la gauche.* »

● **F.O. : « Ne pas hésiter à réprimer les agissements spéculatifs. »**

« *Le président de la République et le gouvernement devraient se rendre compte du danger qu'engendre le dépérissement du Parlement. Il n'est pas bon, et aujourd'hui moins que jamais, de permettre un empiètement successif de la technocratie... F.O. est tout à fait consciente que la reprise d'activité peut s'accompagner d'une relance de l'inflation. C'est pourquoi le gouvernement doit être attentif aux imperfections des circuits de la distribution. Il ne doit pas hésiter à réprimer les agissements spéculatifs de toute nature qui accroissent le rythme de la hausse du coût de la vie.* »

● **C.G.C. : « Il est difficile de s'engager dans un voyage sans en connaître l'objectif. »**

« *Le président de la République a invité les Français à suivre le chemin de la réforme pour une certaine évolution. Il est difficile de s'engager dans un voyage sans en connaître l'objectif,* a déclaré M. Yvon Charpentié, président de la C.G.C., *et à cet égard il sera, selon nous, important de connaître le contenu du document qu'il doit présenter en juin. S'il a souligné l'importance de la reprise économique, il n'en reste pas moins que des efforts considérables doivent être entrepris pour retrouver le plein emploi. Le personnel d'encadrement qui s'efforce par ses propositions d'assurer le consensus économique et social chaque fois que cela est possible n'entend pas être l'oublié et, par voie de conséquence, la victime de l'évolution sociale nécessaire. Sur les problèmes universitaires, bien que le président de la République ait, pour partie, employé le langage de la vérité et du courage, il n'en a pas pour autant affronté le fonds du problème, qui est, selon nous, l'adaptation du monde universitaire à une société moderne. Cela exige des modifications allant bien au-delà de la réforme en cours sur le second cycle.* »

● *Pour la C.F.T.C.*, la conférence n'a pas apporté « *d'éléments véritablement nouveaux, et les indications en forme de promesse pour 1977 sur la politique familiale ne peuvent qu'éveiller l'intérêt (... mais) obligent à une plus grande circonspection* ». Pour l'Union des cadres et techniciens (U.C.T.), « *le président paraît minimiser les oppositions* », tant dans le domaine de la fiscalité que dans celui de l'entreprise. La C.F.T. estime que « *le changement appuyé sur un consensus national (...) n'apparaît pas dans les timides réformes disparates, qui ne s'attaquent pas aux grandes réformes* ».

ROULER SUR COUSSINS D'AIR C'EST MOINS FATIGANT ET ÇA NE COUTE PAS PLUS CHER.

Contrairement à la plupart des voitures dont la suspension ne tient qu'à des amortisseurs et des ressorts qui vieillissent, la GSpécial possède une suspension hydropneumatique. Composée de gaz et d'un liquide spécial, elle est infatigable et d'une efficacité incomparable sur mauvaises routes. Même à pleine charge on ne sent ni les trous, ni les bosses.

On absorbe les distances sans s'en rendre compte.

Et à l'arrivée, on est toujours frais et détendu.

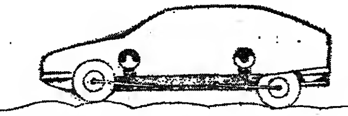

CITROËN GSPECIAL : 20.960 F.

Une 6 cv avec le confort de la suspension hydropneumatique en plus.

Prix TTC Clés en main. Tarif au 15 Janvier 1976.

CITROËN GS

CITROËN préfère TOTAL

هكذا من الأصل

AU SÉNAT

La politique familiale approuvée mais jugée insuffisante

Le Sénat a adopté, dans la nuit du 22 au vendredi 23 avril, le premier projet d'une série de textes visant à définir une politique de protection et d'aide à la famille.

Ce projet de loi, qui était examiné en première lecture avant l'Assemblée nationale, n'engage que fort peu, a indiqué M. BOHL (Union centr.), rapporteur de la commission des affaires sociales, les finances de l'État. Il n'apporte que des remèdes *« ponctuels » « et ne constitue pas*, a dit le rapporteur, *la politique familiale d'ensemble que nous souhaitons »*.

Mme VEIL, ministre de la santé, exposant les grandes lignes du texte (voir le *Monde* du 25 mars), a souligné la nécessité d'un redressement de la natalité, précisant toutefois que *« l'attitude devant la natalité semble plus influencée par le climat social et culturel général que par des mesures d'incitation financière ou par l'évolution du statut juridique de la famille »*.

En effet, 65 % des Français estiment souhaitable que la population de la France reste à peu près la même ; 65 % pensent que la baisse du nombre des naissances s'explique plutôt par le choix délibéré des ménages de limiter le nombre de leurs enfants que par les difficultés économiques ; 66 % estiment que le niveau de vie s'est amélioré depuis dix ou vingt ans ; 71 % considèrent que leurs enfants peuvent actuellement faire de meilleures études et acquérir une meilleure formation.

Pourtant, et paradoxalement, l'avenir leur apparaît incertain. L'avenir d'un enfant né actuellement est perçu comme plutôt moins favorable que celui d'un enfant né il y a dix ou vingt ans.

« Cette série de chiffres, a dit le ministre, *situe bien dans ses contradictions l'état actuel de l'opinion. L'accroissement de la richesse nationale semble bien avoir accéléré les aspirations et les exigences de chacun.*

» Nous devons donc nous efforcer d'enrichir la vie sociale, de réhabiliter la famille, et faire partager aux Français notre conviction que la société française, société libérale où le bien être se répand, permet l'épanouissement de chacun.

» L'opinion n'accepterait pas que lui soit présentée une politique ouvertement nataliste impliquant un redéploiement des prestations familiales au profit des seules familles nombreuses. Ce qui importe, c'est que l'organisation de la vie sociale permette spontanément aux familles d'avoir le nombre d'enfants qu'elles souhaitent. »

La première mesure prévue par ce texte consiste en une garantie de revenu pour les mères isolées. Il est institué ensuite un congé de huit semaines au profit des femmes qui viennent d'adopter un enfant. Le texte comporte en troisième lieu des dispositions en faveur des mères occupant un emploi dans le secteur public. Enfin, il dispense du service militaire les jeunes gens pères de famille avant l'âge de vingt-deux ans.

Les sénateurs rejettent, par 191 voix contre 19 (P.C.), une question préalable défendue par Mme GOUTMANN (P.C.), qui reproche au projet de loi d'être « dérisoire » et de ne rien coûter à l'État, les caisses d'allocations familiales devant tout supporter.

Dans la discussion générale, on entend M. SCHWINT (P.S.), qui qualifie les mesures proposées de *« politique de petits pas, catalogue de petites choses »*. *« Vous connaissez mal*, affirme Mme EDELINE (P.C.) s'adressant au ministre, *la situation des foyers populaires. »*

M. ANDRIEUX (P.S.), estime que la limite de vingt-deux ans pour la dispense de service militaire des pères de famille, est *« discriminatoire, injuste et absurde. Pourquoi*, dit-il, *pénaliser ceux qui se sont lancés dans des études longues ? »*

Mme VEIL : *« Au contraire, c'est d'accorder la dispense au-delà de vingt-deux ans qui serait une discrimination envers les jeunes qui ne poursuivent pas d'études ; les étudiants jouiraient d'une dispense quasi automatique. Et le service de santé de l'armée en serait désorganisé. »*

Par 187 voix contre 92, le Sénat repousse à l'article premier, un amendement, proposé par la commission des affaires sociales, et tendant à fixer l'allocation aux mères isolées, par référence *« à la base mensuelle servant au calcul des allocations familiales »*. *« Pour 1977*, indique le ministre qui s'opposait à l'amendement, *nous serons contraints de rester dans l'enveloppe disponible ; pour 1978, nous envisageons une révision sur la base que vous proposez. »*

● Le Sénat a remplacé le terme de *« mère isolée »*, chaque fois qu'il apparaît dans le texte, par ceux de *« personne isolée »* ou de *« parent isolé »*.

● Un amendement socialiste a été voté contre l'avis du ministre. Il précise que : *« Les personnes titulaires de l'allocation de parent isolé qui ne bénéficient pas de l'assurance maladie et maternité à un autre titre sont obligatoirement affiliées au régime général des assurances sociales en ce qui concerne la couverture des prestations en nature de l'assurance maladie et maternité. Les cotisations afférentes sont prises en charge par le régime des prestations familiales. »*

● Le Sénat n'a pas voulu exclure les étrangères salariées en France du bénéfice de l'allocation-adoption.

L'ensemble du projet de loi a été voté à main levée et à l'unanimité des sénateurs présents.

Ceux-ci ont ensuite examiné et adopté, après l'avoir légèrement amendé, le projet de loi visant à créer un statut social des nourrices. Ce texte, rapporté par M. MEZARD (pays.), tend notamment, à généraliser l'agrément tout en l'assortissant de garanties de formation, et d'une obligation d'assurance. Un contrat spécial est prévu pour les nourrices employées par des collectivités ou associations. La deuxième partie vise les nourrices privées, pour les doter d'un statut de salariée relevant du code du travail.

« Il s'agit tout d'abord, a précisé Mme VEIL, *de prendre en charge sur le plan financier, de façon plus effective, la garde des enfants. Le principe de liberté de choix et d'équilibre entre les modes de garde doit nous conduire en ce domaine à préférer la technique d'un soutien financier direct aux familles, libres de l'affecter à leur gré, plutôt qu'un soutien indirect par le développement de subventions aux promoteurs d'équipements de garde, comme c'est le cas actuellement pour les crèches. De là, le parti retenu par le gouvernement de développer son action dans deux voies : le complément familial qui se substituera à l'allocation de frais de garde, la déductibilité fiscale. »*

A 3 h. 15 du matin, le Sénat a voté, par 279 voix contre 0, un projet de loi organique, étendant aux magistrats le bénéfice du congé post-natal accordé aux autres fonctionnaires.

Au début de la séance de l'après-midi, les sénateurs avaient voté deux textes législatifs adoptés par l'Assemblée nationale, l'un créant un tour extérieur pour le recrutement des contrôleurs généraux des armées, l'autre, tendant à autoriser les appelés volontaires de la marine à prolonger de six à douze mois leur service national. — A. G.

A Grenoble

LA GAUCHE MANIFESTE A L'OCCASION DE LA VENUE DE M. PONIATOWSKI

Le parti communiste, le parti socialiste, le Mouvement des radicaux de gauche, ainsi que la Fédération de l'éducation nationale, la C.G.T. et la C.F.D.T., ont saisi, jeudi 22 avril, l'occasion de la présence de M. Poniatowski à Grenoble pour organiser une manifestation contre la politique du ministre d'État, ministre de l'intérieur.

De 18 heures à 19 heures, un cortège de cinq mille personnes conduit par MM. Hubert Dubedout, député socialiste, maire de Grenoble et Louis Mermaz, député socialiste, maire de Vienne, a défilé dans le calme, dans le centre de la ville, derrière une banderole hostile au ministre de l'intérieur. La manifestation s'est déroulée sans incidents mais au moment de la dislocation un groupe de deux cent cinquante personnes se proclamant anarchistes ont lancé des cocktails Molotov contre les rideaux métalliques baissés du « Dauphiné libéré », causant relativement peu de dégâts.

Le service d'ordre a dispersé les manifestants à coups de grenades lacrymogènes.

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur, qui participait à un débat organisé par la jeune chambre économique a jugé inadmissible que lorsque le président de la République ou lui-même se déplacent, ils soient accompagnés de « manifestants grotesques et ridicules, excités de manifestite aiguë ». M. Poniatowski a ajouté : « Ils ne nous décourageront pas. Ceux qui font cela donnent une étrange image de la société qu'ils veulent instaurer. »

Le ministre d'État a, en outre, indiqué qu'il se tient « à la disposition des présidents d'universités » pour assurer la sécurité des étudiants qui désirent travailler. Puis il a critiqué les centrales syndicales en déclarant : « Il y a des syndicats de sabotage politique. Il y en a fondamentalement un, et l'autre qui l'est à moitié. Ce syndicat ne constitue pas une force syndicale normale. C'est une force politique. Il faut le traiter comme une force politique. »

● *Mme Michel Poniatowski*, épouse du ministre d'État, ministre de l'intérieur, a été blessée jeudi 22 avril au cours d'un accident de la circulation sur la route des gorges du Bréda (Isère). Elle souffre d'une fracture ouverte du genou et de diverses contusions au thorax.

L'élection législative de Tours

MME SURDUTS EST CANDIDATE POUR « AFFIRMER L'IMPORTANCE DU COMBAT DES FEMMES ».

Mme Mérija Surduts, candidate d'unité populaire pour le pouvoir aux travailleurs, soutenue par le P.S.U. et Révolution, à l'élection législative partielle d'Indre-et-Loire, a affirmé, jeudi après-midi 22 avril, au cours d'une conférence de presse, que « le *programme commun (...) ne donne pas les moyens de sortir de la crise parce qu'il ne donne pas les moyens de sortir du système capitaliste* ». Militante et animatrice du MLAC (Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception), Mme Surduts a souligné que sa candidature signifie *« la volonté d'affirmer l'importance du combat des femmes »* et que celle de son suppléant, M. Roger Dreujou, cheminot et militant syndical, illustre *« la volonté de donner la parole à ceux qui luttent quotidiennement dans leurs entreprises et qui préfigurent dans ce combat le pouvoir des travailleurs »*.

Les députés et la protection de l'environnement

Les associations de défense de la nature pourront saisir les tribunaux

Alors que les députés avaient refusé, lors de la discussion, le 14 avril, de la réforme de l'urbanisme, de donner plus de pouvoirs aux associations du cadre de vie, l'Assemblée nationale a suivi le gouvernement, qui présentait le jeudi 22 avril un projet de loi relatif à la protection de la nature, dans son intention de permettre aux associations de protection de la nature existants depuis trois ans d'être agréées par le ministre chargé de la protection de la nature et de l'environnement et d'engager des instances devant les juridictions administratives pour tout grief se rapportant à la protection de la nature et de l'environnement. En outre, ces associations agréées peuvent exercer les droits reconnus à la partie civile en ce qui concerne les faits constituant une infraction vis-à-vis de la protection de la faune et de la flore. Les députés ont d'autre part décidé de rendre obligatoire « une enquête d'impact » pour toutes les études préalables à une réalisation de grands ouvrages de manière à apprécier leurs conséquences sur l'environnement. Ils ont assorti cette disposition d'une autre mesure qui accorde le caractère suspensif aux recours déposés devant la juridiction administrative quand ils se fondent sur l'absence d'une telle étude. — P. Fr. et A. Ch.

M. NUNGESSER (U.D.R.), rapporteur, présente les principales dispositions du texte (*le Monde* du 23 avril). Il insiste sur la nécessité d'inscrire dans la loi, y compris pour les documents d'urbanisme, l'obligation d'une étude spéciale d'impact destinée à préciser les conséquences sur l'environnement de grands ouvrages publics et de grands projets d'aménagement. Le contenu de cette étude devrait être rendu public.

Pour M. ANDRE FOSSET, ministre de la qualité de la vie, ce projet donnera à son ministère des pouvoirs que l'opinion publique réclame depuis longtemps, *« en croyant souvent qu'il les possède déjà »*.

Soulignant le rôle important des associations de protection de la nature dans l'élaboration du texte, il souhaite que ce dernier permette d'engager une plus grande concertation à l'occasion de la prise des décisions qui conditionnent l'aménagement du cadre de vie. Puis il observe que l'article premier va au-delà d'une simple déclaration d'intention, car il institue un véritable engagement de prendre en compte la protection des espaces naturels et le respect des équilibres écologiques. L'article 2 tirera la conséquence de ce principe en rendant obligatoires les études d'impact.

Pour terminer, il évoque la procédure de création des réserves naturelles et précise à ce sujet que les limitations éventuelles du droit de propriété pourront donner lieu au versement d'indemnités.

Dans la discussion générale, M. LABBE, président du groupe U.D.R., souhaite voir la France adopter *« une attitude résolument volontariste »* et donner l'exemple d'une vraie politique de la nature qui tiendrait compte des valeurs naturelles *« dans chaque décision d'aménagement »*.

Pour assurer une véritable publicité des études d'impact, M. MAURICE LEGENDRE (P.S., Eure-et-Loir) propose la création de comités départementaux et régionaux pour l'environnement, *« démocratiquement désignés par les associations, les élus et les organisations syndicales »*. Ces comités auraient à connaître de tous les projets à caractère industriel ou relatifs à l'aménagement du territoire. Après enquêtes et débats *« largement menés dans la population »*, ils feraient connaître publiquement leurs conclusions.

Pour M. JACQUES BLANC (R.I., Lozère), il faut affirmer la présence de l'homme au sein du milieu naturel, associer les collectivités locales à la protection de la nature, qui doit devenir *« l'affaire de tous »*.

M. BAREL (P.C., Alpes-Maritimes) observe qu'en interdisant certaines activités humaines traditionnelles le texte menace l'équilibre du milieu naturel. Mme THOME-PATENOTRE (rad. de gauche, Yvelines), auteur de la « Charte de l'animal », exprime sa satisfaction de voir ses propositions adoptées par la commission. Opinion partagée par M. BOUDET (réf., Orne). M. FORENS (réf., Vendée) demande que soit réglé le problème des emprunts contractés par les collectivités locales pour des opérations de protection de la nature.

M. JUQUIN (P.C., Essonne) se félicite de *« cette première victoire sur l'immobilisme, le conservatisme et le gaspillage »*, mais il mesure *« le chemin restant à faire »*, le projet en discussion étant, à son avis, *« mince et vague »* et n'offrant *« aucune possibilité concrète d'action »*. Puis il formule plusieurs propositions *« constructives »*, notamment l'interdiction de toute industrie qui refuserait d'utiliser les techniques antipolluantes.

M. BASTIDE (P.S., Gard) traite de la pollution des eaux et des plages. Pour M. MESMIN (réf., Paris), ce texte a le mérite de donner des armes à ceux qui luttent contre les pollueurs. M. DUTARD (P.C., Dordogne), souligne la nécessaire sauvegarde des cours d'eau et des réserves d'eau potable.

Répondant aux orateurs, M. GRANET, secrétaire d'État à l'environnement, indique notamment que le gouvernement est favorable à l'étude de variantes en matière électro-nucléaire.

En séance de nuit, la discussion générale se poursuit par l'intervention de M. POULPIQUET (U.D.R., Finistère), qui redoute notamment que, *« sous prétexte de protéger la nature, on ne s'attaque au droit de propriété et on ne ruine l'économie d'une région en entravant ses activités pour favoriser le délassement des touristes de passage »*.

M. MEXANDEAU (P.S., Calvados) observe que *« la notion de protection de la nature est ambiguë et revêt un caractère défensif inacceptable »*, lui préférant le terme plus « offensif » de *« promotion de la nature »*.

Pour M. ZELLER (non inscrit, Bas-Rhin), il convient d'instaurer *« un véritable contre-pouvoir, celui de la loi de la conscience écologique incarnée par les associations de protection de la nature »*, face à la *« machine économique aveugle »*.

Dernier orateur inscrit, M. HAMEL (R.I., Rhône), souhaite que le gouvernement engage la lutte contre *« la pollution par les odeurs »* et suggère d'associer plus étroitement les jeunes du contingent à la défense de la nature.

La « sauvegarde du patrimoine »

Passant à l'examen des articles du projet de loi, les députés adoptent l'article 1er après l'avoir complété en créant un devoir nouveau pour le citoyen, celui de *« veiller à la sauvegarde du patrimoine »* dans lequel il vit, et d'autre part en affirmant la priorité du maintien des populations locales qui contribue à enrayer tout processus de désertification.

Une longue discussion s'engage alors sur l'article 2. Le gouvernement, qui, dans le texte initial, prévoyait que, pour tous les projets de travaux d'équipements ou de constructions, les préoccupations d'environnement seraient prises en compte directement par le responsable de l'opération — les modalités d'application devant être définies dans un décret en Conseil d'État, — propose un amendement qui sert de base à un compromis avec l'Assemblée. Au cours de l'examen de cet article, M. FOSSET est conduit à préciser, sur proposition de M. Nungesser, que *« les conditions dans lesquelles l'étude d'impact sera rendue publique »* seront fixées par un décret en Conseil d'État. Le contenu de cette étude d'impact, prévoit le texte adopté, comprend au moins *« une analyse de l'état initial du site et de son environnement, l'étude des modifications que le projet y engendrerait et les mesures envisagées pour réduire les conséquences éventuelles négatives au regard des préoccupations d'environnement »*.

Les études, note M. Fosset, *« seront contrôlées, analysées, par l'atelier central de l'environnement, par les délégués régionaux de l'environnement et par les ateliers régionaux qui se mettent en place afin de déconcentrer au maximum la procédure »*. Puis le ministre assure qu'en cas de modification fondamentale d'un POS (Plan d'occupation des sols) une nouvelle étude d'impact sera obligatoire.

M. Fosset précise qu'une commission présidée par M. Fougère, conseiller d'État, est chargée de remettre au gouvernement, en octobre prochain, un rapport tendant à organiser une procédure d'auditions publiques. Puis, malgré l'avis contraire du gouvernement, l'Assemblée adopte un sous-amendement de M. MESMIN (réf., Paris), qui prévoit que, si une requête est déposée devant la juridiction administrative contre une décision d'approbation d'un projet, *« il est sursis à l'exécution de ladite décision lorsque la requête se fonde sur l'absence d'étude d'impact »*.

A l'article 3 qui constitue le premier texte législatif permettant la protection animale ou végétale, les députés suppriment l'interdiction, que prévoyait le texte, de *« l'approche ou (de) la chasse photographique »*.

Les députés adoptent un amendement de Mme Jacqueline THOME-PATENOTRE (rad. gauche, Yvelines) qui prévoit des peines de deux à six mois d'emprisonnement, et (ou) d'une amende de 2 000 à 6 000 F pour ceux qui font subir des sévices graves à des animaux domestiques apprivoisés ou en captivité. D'autre part, sur proposition de M. Nungesser, les députés accordent aux associations de protection animale l'exercice des droits reconnus à la partie civile.

Après l'adoption d'un amendement de la commission qui stipule que toute décision de classement est prononcée par décret *« après consultation de toutes les collectivités locales concernées »*, les députés approuvent un amendement, après les interventions de MM. LABBE (U.D.R., Hauts-de-Seine) et GANTIER (réf., Paris), qui stipule que les bois et prés situés à la périphérie des grandes agglomérations ne peuvent changer d'affectation que dans le cadre d'une autorisation du Conseil d'État.

Alors que la commission proposait d'ouvrir aux associations agréées la possibilité de se porter partie civile, le gouvernement qui se déclare favorable à cette possibilité, propose que les associations participent aux organismes publics chargés de l'environnement, que celles-ci soient agréées après trois années d'existence. Après approbation de cet amendement, M. HAMEL souligne que certaines dispositions votées *« peuvent aboutir à figer la vie des communes rurales »* proches de grandes agglomérations.

A la suite de la demande exprimée par M. FOSSET d'un scrutin public sur l'ensemble du projet ainsi modifié, M. Edgar FAURE indique que, *« pour donner toute sa solennité au scrutin public »*, il en fixe le déroulement au mardi 27 avril. La séance est levée vendredi matin 23 avril à 2 h. 20.

POLLUTION MARINE : l'incinération des déchets sera strictement réglementée.

Jeudi 22 avril, l'Assemblée nationale avait poursuivi l'examen du projet de loi relatif à la prévention et à la répression de la pollution de la mer par les opérations d'incinération (*le Monde* du 22 avril).

M. BAUDOUIN (R.I.), rapporteur, souhaite que le recours à cette technique nouvelle d'élimination des déchets reste *« exceptionnel »* et que son utilisation soit *« strictement réglementée »*.

M. FOSSET, ministre de la qualité de la vie, a indiqué que le gouvernement a proposé à ses partenaires de la convention d'Oslo un projet de protocole sur cette question.

Pour M. PORELLI (P.C., Bouches-du-Rhône), *« ce texte est le reflet de l'impuissance du gouvernement chaque fois qu'il s'agit de prendre des mesures visant à réglementer les pratiques de l'économie « libérale » ; c'est le système et non la pratique qu'il faut d'abord changer »*. M. FONTAINE (non-inscrit, la Réunion) souhaite que M. Fosset triomphe, mieux que ses prédécesseurs, de la lenteur de ses services.

Dans la discussion des articles, l'Assemblée repousse un amendement communiste qui renforçait les sanctions prévues par le texte mais accepte un amendement du gouvernement en ce sens.

MM. PORELLI (P.C.) et DARINOT (P.S.) estiment les sanctions prévues insuffisantes et annoncent que leurs groupes s'abstiendront. L'ensemble du projet est adopté par l'Assemblée.

ETRE SUR DE POUVOIR S'ARRETER A TEMPS, C'EST RASSURANT ET ÇA NE COUTE PAS PLUS CHER.

Au volant les freins c'est la vie.
En GSpécial vous pourrez rouler tranquille. Ses quatre freins à disque assistés à haute pression réagiront toujours à la moindre sollicitation, même à pleine charge ou sur route mouillée.
En GSpécial, quoi qu'il arrive, on est sûr de pouvoir s'arrêter à temps, c'est rassurant et ça ne coûte pas plus cher.

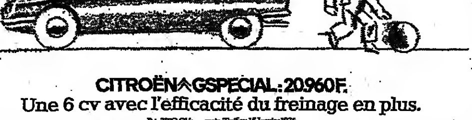

CITROËN GSPECIAL : 20.960 F.
Une 6 cv avec l'efficacité du freinage en plus.
Prix TTC Clés en main. Tarif au 15 Janvier 1976.

CITROËN GS

CITROËN préfère TOTAL

ÉDUCATION

ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS CONTINUENT

En confirmant la volonté gouvernementale de maintenir la réforme du second cycle universitaire, le président de la République a sans doute renforcé la propre détermination des étudiants en grève, qui manifestent ce vendredi 23 avril dans la soirée, à Paris, de la Bastille à la place Denfert-Rochereau. De nombreux étudiants de province doivent « monter » dans la capitale.

La journée du jeudi 22 avril a été marquée par des manifestations, surtout de lycéens, tant en province qu'à Paris, qui ont donné lieu à quelques accrochages avec les forces de police. Alors que des incidents opposent de plus en plus des étudiants grévistes à des commandos d'extrême droite du centre universitaire d'Assas, une manifestation en faveur de la reprise des cours a rassemblé à Paris un millier d'étudiants des Champs-Elysées à l'Opéra. D'autre part, dans plusieurs U.E.R. de droit de province, la tension devient vive entre grévistes et anti-grévistes.

La plupart des organisations d'étudiants et d'enseignants réclament toujours la reprise de négociations avec le gouvernement sur l'arrêté réformant le second cycle universitaire — dont elles continuent de réclamer l'abrogation — en revenant aux discussions qui avaient été interrompues en janvier au conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche.

A PARIS

Cinq mille lycéens manifestent dans le calme de la Nation à la gare de l'Est

Un peu plus de cinq mille lycéens et élèves des collèges d'enseignement technique de Paris et des départements limitrophes ont manifesté, jeudi 22 avril, de la place de la Nation à la gare de l'Est. La coordination parisienne des lycées, et, plus tardivement, l'Union nationale des comités d'action lycéens (UNCAL, proche *des communistes*) avaient appelé à cette manifestation de protestation contre les premiers projets de décrets d'application de la réforme Haby.

Après la mise en place laborieuse d'un service d'ordre, qui se montra efficace et réussit à isoler les quelque cent cinquante « inorganisés » de toute sorte, qui sont désormais le complément obligé de toute manifestation de ce genre, le cortège se mit en marche vers 15 h. 45, et devait gagner la gare de l'Est en un peu moins d'une heure.

La plupart des commerçants avaient fermé boutique ou baissé le rideau de fer, et des adhérents des Petites et Moyennes Entreprises (P.M.E.), disséminés sur le parcours, ont surveillé le déroulement de la manifestation, pour tenter d'identifier les éventuels briseurs de vitrines.

Ils n'eurent, en fait, comme les badauds et les policiers, qu'à écouter les slogans proférés par les lycéens à l'égard du président de la République ou de son ministre de l'éducation, et quelques autres consacrant le rejet de la réforme Haby ou du mode de vie dans certains établissements : « *C.E.T., usines, casernes, ras-le-bol !* »

Parvenus en haut du boulevard Magenta barré par un cordon de C.R.S., les manifestants gagnent un peu avant 17 heures la gare de l'Est par la rue du Faubourg-Saint-Antoine, et se dispersent assez rapidement.

Le reste relève du fait divers : les « inorganisés » font face aux forces de l'ordre, place du 11-Novembre-1918, et les bombardent de pierres et de projectiles divers, pendant qu'un groupe de jeunes gens s'acharnent sur les distributeurs automatiques de tickets de métro, et en extirpent *triomphalement un peu de monnaie* et quelques carnets. Refoulés par les forces de l'ordre vers 17 h. 30, ils se réfugient dans la cour de la gare de l'Est et la gare elle-même, où ils se livrent à diverses déprédations (détériorations de parcomètres...). Les forces de l'ordre ont procédé à vingt-trois interpellations. Cinq personnes ont été mises à la disposition de la police judiciaire. Deux seront poursuivies pour avoir, volontairement, selon la préfecture de police, blessé des agents de la S.N.C.F.

DIALOGUE DE SOURDS

Place de la République, le bureau de la Fédération parisienne des P.M.E. est présent, comme il l'avait promis, avec son président, M. Henninot. Plusieurs journalistes sont là. Deux membres du collectif lycéen se dirigent vers le groupe. *Le dialogue s'engage :*

« Nous tenons à vous dire que ces *casseurs* dont vous parlez n'ont rien à voir avec la lutte des lycéens...

— Qui sont les casseurs ?

— Nous avons reconnu des militants d'extrême droite, il y a aussi des *provocateurs* de la préfecture de police.

— Où est la gauche ?

— ...

— Nous ne faisons pas de politique ; nous défendons notre bifteck.

— Nous sommes contre les casseurs.

— Nous voulons casser les casseurs.

— Nous voulons les empêcher de casser les vitrines. Nous avons toujours expliqué que les cassages discréditaient nos manifestations.

— Il ne s'agit pas d'expliquer. Il faut agir. Si vous voulez qu'on monte des milices, c'est possible. Mais où irons-nous ? »

Deux jeunes gens, cheveux ras, blouson de cuir, lunettes noires, se tiennent près des commerçants et les suivront tout au long de leur inspection, repoussant discrètement tous ceux qui s'approchent un peu trop...

« Où est l'homme au balai ? »

Sur les quais de la gare de l'Est : 17 h. 40. La manifestation vient de se terminer. Sans brutalités excessives, policiers des brigades d'intervention et C.R.S. ont contraint les derniers récalcitrants à se disperser. Soudain, un manche à balai tombe en beau milieu d'un escadron de C.R.S. qui attend les ordres pour se replier. Tout le monde lève la tête et certains aperçoivent, courant sur la passerelle qui domine *le quai*, un jeune *homme* repérable à son écharpe blanc et noir.

Un *inspecteur fend la foule* des banlieusards et court à sa rencontre. Quand il arrive, un *autre « civil » a attrapé le rebelle.* On l'entraine vers un petit hall, séparé de la passerelle par des portes vitrées, où se trouvent déjà cinq de ses compères, à genoux face au mur. Le jeune homme est jeté à terre. « Pas de coups », dit un policier en fer*mant la porte. A peine a-t-il* tourné le dos qu'un gardien de la paix bourre les côtes du jeune homme de coups de pied. Temps mort. Deux minutes plus tard, un nouvel inspecteur arrive : « Où est l'homme au balai ? » Trois policiers empoignent le lycéen et le précipitent dans les toilettes, au fond du hall. On ne voit plus rien, mais on entend. Impossible d'en raconter davantage : un agent, repérant notre brassard de presse, nous enjoint de disparaître... Nous n'avions pas de billet S.N.C.F. à lui présenter !

Faut-il noter que les policiers mêlés à cette scène étaient tous des *gardiens de la paix* en tenue de ville qui n'avaient pas participé au *maintien* de l'ordre au cours de la manifestation et n'avaient donc pas subi le harcèlement de la centaine d'éléments incontrôlés après la dispersion du cortège ?

MILLE « ANTI-GRÉVISTES » DES CHAMPS-ÉLYSÉES A L'OPÉRA.

Environ un millier d'étudiants favorables à la reprise des cours ont défilé lentement dans les rues de Paris, jeudi 22 avril, du rond-point des Champs-Elysées à l'Opéra, à l'appel du Comité de liaison des étudiants de France (CLEF, modérés) et des comités d'étudiants anti-grévistes des universités de Dauphine (Paris IX) et de Nanterre (Paris X). Les slogans les plus repris ont été : « *Nous voulons travailler !* », « *Aménagement de la réforme !* », « *Les grévistes hors des facs !* » et « *Les facs au boulot !* ».

Le CLEF déplore, dans un communiqué, les « provocations » de l'Union nationale interuniversitaire (UNI, droite) et du Groupe Union et Défense (GUD, extrême droite), qui « *n'étaient pas invités à la manifestation* ». Des représentants de ces organisations ont, en effet, scandé leurs propres mots d'ordre, tels que « *Gauchistes, terroristes, assassins !* » ou « *Marchais, à Moscou !* »

Les manifestants se sont dispersés sans incident vers 19 heures, après avoir chanté *la Marseillaise* en chœur sur les marches de l'Opéra. Les comités d'étudiants anti-grévistes de Paris appellent à une nouvelle manifestation mercredi 29 avril, sur les Champs-Elysées.

Le SNE-Sup : il faut reprendre le débat interrompu par M. Soisson

Quatre-vingts universitaires ont participé le jeudi 22 avril à un débat organisé par le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup, affilié à la Fédération de l'éducation nationale) sur la réforme du deuxième cycle. Plusieurs présidents d'université, ainsi que des représentants du Syndicat national des enseignements du second degré (SNES) et de la C.G.T. y ont assisté aussi.

M. Alain Roux, secrétaire général du SNE-Sup, a demandé l'abrogation de l'arrêté du 16 janvier, et la reprise de la discussion au conseil national de l'enseignement supérieur « *là où elle était restée avant le coup de force de M. Soisson* ». Il a notamment proposé de rétablir la « *continuité* » entre la licence et la maîtrise, de modifier la procédure d'habilitation et d'assurer le « *caractère national* » des diplômes (notamment par une réglementation spécifique pour chaque discipline). M. Roux a dénoncé la « *campagne de calomnies* » menée contre les universités.

Toutefois, les dirigeants du SNE-Sup ont souhaité que soient « *revues* » les maîtrises de sciences et techniques « *afin qu'elles correspondent à une branche d'activité et non à un profil pointu* », en s'appuyant sur le rapport de la commission du VII^e Plan qui suggère de « *finaliser* » toutes les formations plutôt que de les axer sur un débouché professionnel étroit. D'autre part, ils ont dénoncé le désir du gouvernement « *d'adapter les formations à une situation de crise* ».

Au cours du débat, plusieurs universitaires ont souligné les inquiétudes des petites universités et des centres du Bassin parisien. « *Dans les universités de la couronne, la réforme,* a déclaré le vice-président de l'université de Rouen, *aurait pour effet de vider tous les premiers cycles qui ne seraient pas suivis d'un deuxième* ». D'autre part, des responsables d'I.U.T. ont affirmé que « *la professionnalisation coûte très cher : pour un D.U.T., il faut deux mille deux cents heures d'enseignement en deux ans,* a souligné le directeur d'un I.U.T. de Bordeaux, *c'est-à-dire autant que la réforme en prévoit sur quatre ans pour une maîtrise* ».

Mme Jeanine Marest, secrétaire de la C.G.T., a apporté le « *soutien* » de celle-ci aux étudiants et aux enseignants du supérieur, dont, a-t-elle dit, « *la lutte coïncide avec les intérêts de l'ensemble des travailleurs* ». Une *représentante du SNES* a annoncé que ce syndicat allait lancer au mois de mai une « *campagne d'explication* » sur la réforme Haby : une grève est envisagée le 18 mai, et une journée nationale le 23 mai.

DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE A EUROPE 1.

Environ cinq cents étudiants en médecine des C.H.U. parisiens ont envahi, jeudi 22 avril, vers 16 heures, les studios d'Europe 1, rue François-I^er, à Paris. Après discussion avec la direction, ils ont obtenu que soit diffusé dans le journal de *19 heures un communiqué* précisant leurs revendications (« le Monde » du 16 avril). D'autre part, les mouvements de grève qui touchent la plupart des U.E.R. médicales parisiennes depuis la semaine dernière continuent de façon diverse. *Dans l'ensemble, ce sont surtout* les deuxième et troisième années qui sont touchées.

Ce vendredi, la coordination des C.H.U. parisiens appelle les étudiants en médecine à se joindre à la manifestation étudiante. Ils devraient se rassembler vers 16 h. 30 à Saint-Antoine, avant de rejoindre la place de la Bastille.

Des élus de l'UNEF : la concertation est piégée

« *Le gouvernement ne propose qu'une concertation piégée. Une telle situation doit cesser. Ce sont des réponses sérieuses à leurs revendications que les étudiants réclament* », lit-on dans une motion qu'une délégation de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF ex-Renouveau) a déposée jeudi 22 avril en fin d'après-midi chez *le premier ministre*. Le texte venait d'être adopté à l'unanimité par une centaine de jeunes syndicalistes étudiants élus dans les conseils universitaires, réunis à Paris pour préparer la journée du 23 avril.

« *Les étudiants*, déclare l'UNEF, *veulent le retrait d'une réforme qui s'attaque à leur avenir, ils veulent la création* d'emplois, *la reconnaissance de leurs diplômes, l'attribution d'une allocation* d'*études, le déblocage de moyens pour les facultés. Ils veulent la possibilité pour tous de suivre leur année universitaire dans des conditions satisfaisantes.* »

Au cours de la réunion, M. René Maurice, président de cette organisation, a notamment appelé les élus à se mobiliser *encore plus* fortement dans les jours prochains. « *On a affaire au mouvement le plus important depuis mai 1968*, a-t-il déclaré. *La détermination des étudiants est plus forte, car les objectifs sont plus précis et que l'on assiste à une convergence des forces enseignants-étudiants-travailleurs.* » Il a ensuite demandé aux élus de ne pas relâcher leurs efforts au sein des conseils d'université et de chercher à mobiliser les étudiants.

EN PROVINCE

Les lycéens ont été plus nombreux à manifester

De nos correspondants

En province, la journée du jeudi 22 avril a été marquée par plusieurs manifestations d'étudiants et de lycéens, souvent destinées à préparer celle qui est prévue ce vendredi à Paris, contre la réforme du deuxième cycle et les projets de M. Haby.

Dans certaines villes, ces manifestations ont été marquées par des incidents. A Bordeaux, plus d'un millier de jeunes gens, dont une centaine casqués, ont coupé la *RN 10* et ont affronté les forces de l'ordre, opposant cailloux et cocktails Molotov aux grenades lacrymogènes *et aux matraques*. Les manifestants repoussés se sont finalement dispersés dans la soirée. Une douzaine ont été interpellés ont été blessés, et il y a eu dix blessés légers parmi les policiers. A Nantes, six lycéens ont été interpellés pour avoir brisé deux vitrines et une dizaine de parcmètres après une manifestation *contre la réforme* Haby qui a réuni environ un millier de lycéens. Deux d'entre eux ont été déférés au parquet.

A Grenoble, après un défilé sans incident en ville conduit par M. Hubert Dubedout, député et maire (P.S.), et réunissant quelque trois mille participants, deux cent cinquante étudiants ont sillonné par petits groupes les rues de la ville en fin de soirée. Certains ont pillé une bijouterie et blessé *le gardien d'un parking*. Une quarantaine d'interpellations ont eu lieu.

En revanche, à Lille, plus de deux mille étudiants et lycéens ont défilé sans incident en ville jusqu'au siège de la T.R.U. (traitement des résidus urbains), dont les ouvriers sont en grève.

A Toulouse, deux *cortèges* ont parcouru les rues ; l'un d'eux réunissant mille personnes à l'appel de l'UNEF (ex-Renouveau). Au Mans, mille cinq cents étudiants, lycéens et collégiens ont manifesté dans le *calme*. A Saint-Etienne, les étudiants et les enseignants en grève ont *organisé dans les rues des cours* sauvages sur des thèmes d'actualité (inflation et chômage, littérature et vie quotidienne, droit au travail) et des problèmes concrets de mathématiques, ainsi qu'une exposition des thèses publiées, sans attirer l'attention de la population. A Marseille, près de neuf cents lycéens ont manifesté dans le centre contre la réforme *Haby*. A Aix-en-Provence, ils étaient quatre cents lycéens et collégiens à *défiler jusqu'au rectorat* de l'académie. Une kermesse a eu lieu à la faculté des lettres pour recueillir des fonds pour envoyer une délégation à Paris ce vendredi.

Une certaine tension

A Nancy, les étudiants en grève ont organisé un forum et une « bouffe » en musique sur le campus scientifique de Vandœuvre. Au Havre, cinquante lycéens et collégiens ont occupé les *bureaux de l'agence locale* pour l'emploi. Sept cents lycéens ont défilé à Melun (Seine-et-Marne).

Les grèves continuent dans les universités. Toutefois elles touchent *diversement les années* d'enseignement. Une certaine lassitude se manifeste dans plusieurs établissements et des comités antigrève se forment. A Dijon, le droit, les sciences économiques, les sciences humaines et le premier cycle scientifique sont les plus *touchés*, ailleurs les grèves restant sporadiques. Un comité de « non-grévistes » a été formé par des modérés. A Lille, en sciences juridiques, la grève n'a été reconduite que par 691 voix contre 629 (sur 3 000 inscrits) au cours d'un vote à bulletin secret organisé par l'administration. En sciences, à Rennes, un comité *pour la reprise des cours* a *décidé* d'organiser un vote à bulletin secret.

Des incidents se sont parfois produits entre enseignants et étudiants en grève. A Montpellier, M. Paul Coste-Floret, ancien ministre, et les membres du conseil de l'U.E.R. de droit ont été séquestrés durant cinq heures par une centaine d'étudiants, à la suite de leur refus de recevoir une délégation. Vers 21 heures, des gardiens de la paix et des C.R.S. sont intervenus à la demande des autorités universitaires : les étudiants se sont dispersés, après avoir quelque temps scandé des slogans hostiles aux forces de l'ordre.

A Clermont-Ferrand, le local de l'imprimerie de l'U.E.R. de sciences est occupé par les étudiants en grève. A la faculté de droit une vive tension se manifeste entre partisans et adversaires du mouvement. Deux cours ont dû être suspendus à la suite d'incidents : un des enseignants a été brûlé aux yeux par le jet d'un extincteur. A Nice, le doyen de la faculté de droit a décidé de suspendre cours et travaux dirigés jusqu'au mardi 27 avril pour éviter de nouveaux affrontements entre grévistes et non-grévistes.

De nouveaux établissements secondaires ont été atteints par des grèves, notamment à Rennes, où elles touchent six d'entre eux. Au lycée mixte de Montferrand, en grève, des déprédations ont eu lieu dans les locaux au cours d'une manifestation à *l'intérieur de l'établissement. Le* lycée Amédée-Gasquet de Clermont-Ferrand a été touché à son tour par la grève. A Annecy, quatre-vingts élèves du collège d'enseignement technique de Vovray, exclus pour quelques jours à la suite d'une grève, devront être réinscrits par leurs parents.

(PUBLICITÉ)

SAMEDI 24 AVRIL A LA SORBONNE

RASSEMBLEMENT NATIONAL de « luttes étudiantes »

pour construire un syndicat étudiant anticapitaliste

10 - 12 h. CARREFOURS : quel syndicalisme étudiant ?
14 - 16 h. FORUMS : quelle formation pour quel emploi ?
AVEC : M. Foucault, M. de la Fournière, R. Chapuis, R. Mandron, P. Vanlerenberghe, etc.
et des représentants de la C.F.D.T., du Syndicat de la Magistrature, du MAJ, du SAF, du S.M.G., etc.
16 h.h30 MEETING : Michel Rolant (C.F.D.T.), Antoine Bour (MARC).
20 h. 30 FÊTE de « luttes étudiantes »
AVEC : Gilles Servat, Jacques Higelin, Lord Free.

GRAND AMPHI DE LA SORBONNE

« LUTTES ÉTUDIANTES »

2, RUE CLAVEL, PARIS (19e) - 203-70-75.

islande :

une ile à nulle autre pareille

une île si lointaine et pourtant si proche !

Est-il possible de comparer l'Islande à quelque chose de connu ? Nous pouvons en douter. Jules Verne y situa le départ de son "Voyage au centre de la terre" et presque rien n'a changé depuis... Glaciers, geysers, cascades, rivières cristallines... sont les atouts incontestés de ce pays où l'esprit est vivant.

Que vous découvriez l'Islande par un voyage classique ou par une aventure à travers l'île, il est certain que vous serez conquis par son magnétisme.

Voulez-vous en savoir plus ? Demandez la brochure "Islande 1976" à votre agent de voyages ou à LOFTLEIDIR.

ICELANDAIR
LOFTLEIDIR ICELANDIC
les Spécialistes de l'Islande

LOFTLEIDIR ICELANDIC
32, rue du 4 Septembre
75002 Paris - tél. 073.75.42
32 bis, rue du Ml Joffre
06000 Nice - tél. 88.73.41

Nom ....
adresse ....
....
(M/2-76)

une école "vivante"

esd SOUFFLOT

un enseignement "sur mesure"
à partir d'une orientation personnalisée

des méthodes dynamiques
appliquées par les meilleurs spécialistes

des débouchés assurés
par le Service de Placement de l'Association des anciens élèves

l'école la plus appréciée des employeurs
parce qu'elle connaît les réalités de l'Entreprise et sait y préparer ses élèves

École des Secrétaires de Direction
(enseignement privé)
15 rue Soufflot 75005 Paris

Demandez une documentation

nom ....
prénom ....
adresse ....
....
niveau études ....

هكذا من الاصل

LEUR OFFENSIVE CONTRE LA RÉFORME

Trois figures étudiantes

Toutes les tendances de la gauche et de l'extrême gauche, les communistes, le parti socialiste unifié, les trotskistes, les maoïstes, se retrouvent dans le mouvement étudiant qui se développe depuis deux mois à l'occasion de la réforme du second cycle universitaire. Mais ce mouvement, qui est sans doute le plus important depuis 1968, ne semble pas susciter des personnalités aussi tranchées. Trois figures émergent cependant : celle déjà ancienne de M. René Maurice, président de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF ex-Renouveau), de M. Charly Najman, militant du Mouvement d'action et de recherches critiques (MARC, proche de la C.F.D.T.), de « Stakhanov », membre du secrétariat national de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R., trotskiste).

Communiste breton

Râblé, solide, le cheveu très noir et la barbe taillée en bouc, presque invariablement vêtu d'un pull-over de marin et d'un costume de velours côtelé, René Maurice, président de l'UNEF ex-Renouveau, annonce ses origines avec une certaine fierté : il est le quatrième d'une famille de six enfants, modeste, bretonne et catholique. Celle-ci, v i c t i m e de l'exode breton, n'a pu rester à Herbignac (Loire-Atlantique), où il est né il y a vingt-sept ans. « *Je fais un peu figure d'ancêtre pour le mouvement étudiant* », remarque-t-il tranquillement. C'est à Clichy (Hauts-de-Seine) qu'il a passé son enfance et son adolescence. Elève dans un collège d'enseignement général, il a été le seul de sa classe, sur quarante, à le quitter pour entrer au lycée. Il est alors fidèle aux traditions familiales puisqu'il milite dans les rangs de la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC). Son frère aîné, qui a été un animateur de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), est aujourd'hui responsable syndical à la C.F.D.T.

Il est toujours catholique quand il passe son baccalauréat en 1968. Curieusement, c'est le brusque virage pris par son frère cadet, qui abandonne le militantisme chrétien pour le militantisme communiste en entrant à l'Union des étudiants communistes (U.E.C.), tout autant que le climat de l'université de Nanterre où il s'inscrit en histoire à la rentrée 1968, qui vont le rapprocher de l'UNEF et des communistes.

« *C'était la grande époque de Nanterre, la confusion était totale* », explique-t-il. Il est plus repoussé par les méthodes des « gauchistes », qu'il juge sectaires et violentes, qu'attiré par l'idéologie marxiste elle-même, qu'il connaît assez mal. « *Je ne suis pas un brasseur d'idées* », reconnaît-il volontiers. Il passe souvent des vacances sur des chantiers de jeunes volontaires, à manier la truelle et le ciment, et aujourd'hui encore il aime « *aller retaper* » des maisons en Bretagne.

Il adhère à l'UNEF en décembre 1968, mais hésite pendant un an avant d'y prendre des responsabilités. C'est aussi une année d'incertitude et de solitude. Il doit mener de front ses études et divers travaux salariés. Les affrontements de novembre 1969 avec les gauchistes à Nanterre l'amènent à franchir le pas : apparemment, il est allergique au désordre et aux barres de fer. En janvier 1970, il est responsable du comité « UNEF-Renouveau » des étudiants en histoire de Nanterre, et, en avril, membre du collectif national de l'UNEF-Renouveau. En 1970 également, il adhère au parti communiste français. Sa carrière est dès lors toute tracée...

René Maurice pourrait apparaître aujourd'hui comme l'anti-hippie par excellence : il est irrité par les féministes et attaché à une certaine conception traditionnelle du couple, « *peut-être par atavisme breton* ». Il a toujours l'ambition de terminer sa licence d'histoire, sans cesse remise sur le chantier, et de devenir professeur.

Vagabond philosophe

« Charly » Najman, une des figures du mouvement étudiant, avec son nez retroussé sur un visage un peu féminin encadré de longs cheveux, est aux antipodes de René Maurice. Il est beaucoup plus jeune : *il s'est « révélé » à dix-sept ans, à l'occasion des manifestations lycéennes* contre la loi Debré, au printemps 1973, et c'est lors de la « coordination » de Toulouse, pendant le week-end de Pâques, qu'il a fêté son vingtième anniversaire... « *Ma famille est dans la même mouvance que celle de Pierre Goldman* (1), explique-t-il. *Je suis fils d'un tailleur et d'une maroquinière. Mon père, qui est né en Pologne, militait dans une organisation juive du parti communiste. Ma mère, elle, était influencée par les idées sionistes. Toute cette génération, qui a vécu l'espoir du communisme, a été broyée moralement et physiquement par le stalinisme. Nous reprenons, à notre façon, ce flambeau, mais sans avoir connu cette d é c e p t i o n politique immense...* » Son frère aîné, Maurice (maintenant permanent au P.S.U.), lui a tracé la voie en créant les premiers « comités d'action lycéens » en 1968. Le militantisme de gauche a donc un sens « affectif » pour Charly Najman.

Il a d'ailleurs contribué très vite à modeler sa « carrière scolaire ». Successivement exclu, pour activisme politique, des lycées Jacques-Decour, Honoré-de-Balzac, Colbert et Voltaire, il est maintenant, après avoir obtenu son baccalauréat en 1974, étudiant en deuxième année de philosophie au centre Tolbiac (Paris-I). « *On ne risque guère d'être exclu de l'université. C'est un peu agaçant !* » lance-t-il avec une certaine coquetterie.

Il a adhéré en 1970 à l'Alliance marxiste révolutionnaire (A. M. R.), un petit groupe trotskiste favorable aux idées autogestionnaires, qui a fusionné avec le parti socialiste unifié en juin 1974. Il a donc une « *double casquette* », comme presque tous les leaders étudiants, du reste : à la fois politique, avec le P.S.U., et « syndicale », avec le Mouvement d'action et de recherche critiques (MARC, proche de la C.F.D.T.). Il ne veut pourtant pas être « *enfermé dans une Eglise militante qu'il faudrait défendre à tout prix* », d'où, peut-être, son goût pour les petites organisations « *ouvertes* », « *peu monolithiques* », auxquelles il appartient.

Les héros qu'il admire sont des êtres complexes, des marginaux, qui, tel le prisonnier campé par l'acteur Jack Nicholson dans *Vol au-dessus d'un nid de coucou*, essayent de détourner les institutions pour recréer une certaine fraternité, sans pour autant devenir eux-mêmes des « chefs ». Ce philosophe lit aujourd'hui davantage Nietzsche et Spinoza que Marx.

Le même refus des contraintes anime sa vie personnelle : allant d'un appartement à l'autre, vivant chez des amis, il mène, apparemment sans en souffrir, ce qu'il appelle une « errance joyeuse ».

Dandy

Plus proche de Charly Najman que de René Maurice apparaît « Stakhanov », étudiant en deuxième année de droit au centre Tolbiac et membre du secrétariat national de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R., trotskiste), pour le secteur étudiant. C'est lui qui a présenté à la « coordination » de Toulouse, dimanche 18 avril, après une vingtaine d'heures de débats, la motion à laquelle se sont finalement ralliés la majorité des délégués des comités de grève. La force de conviction qu'il a alors montrée contraste avec le ton singulièrement détaché qu'il emploie pour se décrire. « *Selon le schéma traditionnel, les étudiants humanistes chrétiens deviennent maoïstes par amour du peuple et ceux d'origine juive deviennent trotskistes par amour des idées. J'échappe à ce schéma.* »

Il est issu, en effet, d'une famille normande et catholique, d'un « *catholicisme non pas intégriste mais social* », précise-t-il. Qu'est-ce qui l'a donc amené à entrer à la Ligue communiste ? La lecture de Trotski, sans doute, mais aussi les interventions d'Alain Krivine à la télévision...

Il est à peu près de la même génération que Charly Najman, puisqu'il est né en 1955, et commence tôt lui aussi sa carrière de militant politique, puisqu'il fait partie de la L.C.R. dès son arrivée à Paris en 1972, après un baccalauréat obtenu à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). Pour survivre, il travaille dans des bureaux d'assurances, dans une caisse de retraite. Pendant les quatre mois d'été, il porte l'uniforme et la casquette marron des employés des wagons-lits...

Elégant, arborant volontiers un veston bien coupé et un foulard qui ne correspondent pas à la tenue habituelle des étudiants, il parle du mouvement actuel en se défendant également de l'illusion et de l'utopie. « *Les luttes étudiantes ne peuvent pas, à elles seules, faire fléchir le pouvoir.* » Ce ton assez froid n'exclut pas la passion quand il évoque les relations internationales, les révolutions possibles en Espagne ou en Italie... Chez ce révolutionnaire, qui semble manifester par un brin de dandysme son refus du populisme comme du prophétisme étudiant, les vrais combats à venir ne sont visiblement pas dans les universités...

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) Pierre Goldman, accusé d'avoir tué une pharmacienne et son assistante, a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité par la cour d'assises de Paris le 14 décembre 1974. Il doit passer à nouveau en jugement, à partir du lundi 26 avril, devant les assises de la Somme. Il est l'auteur d'un livre autobiographique : « Souvenirs obscurs d'un juif polonais né en France ».

SNV
supermarché vacances
VOUS OFFRE LES MEILLEURS PRIX :
Exemples de prix PARIS/PARIS
INDE - NÉPAL 6090 F
18 jours, pension complète
Inde du Nord, Rajasthan, Népal
ANTILLES : 2345 F
8 jours, studio 4 personnes
SEYCHELLES : 3830 F
8 jours, demi-pension
Hôtel Coral Strand
DOCUMENTATION ET CONSEILS GRATUITS
52, rue de Bassano
75008 PARIS - Métro George V
Sogessa lic. 431 A

SNV
supermarché vacances
• 150 brochures différentes à votre disposition en libre service
• Conseils gratuits par spécialistes de tourisme
• Meilleures conditions quelle que soit votre destination
Exemple de prix PARIS/PARIS :
ÉGYPTE
Croisière Isis ou Osiris
10 jours : 3450 F
Le tour d'Egypte
10 jours : 2640 F
GRECE
Village Club à Hydra
8 jours : 1250 F
Circuit du Péloponèse
8 jours : 1290 F
52, rue de Bassano 75008 PARIS
METRO GEORGE V
Ouvert de 10 h à 19 h
le Samedi de 10 h à 18 h
Sogessa Lic 431a

Pêle-mêle vincennois

Par vagues régulières, la navette Château-de-Vincennes - Université déverse des petits groupes d'étudiants, de professeurs. Il n'est pas encore 11 heures. Quelques garçons et filles lézardent au soleil sur une pelouse. Des vendeurs alignent leurs sandwiches, empilent leurs fruits. Des vêtements pendent aux murs. Des valises ouvertes proposent des livres et des revues. Perdues dans une orgie de propagande et de publicité, des affiches blanches appellent à des réunions, des assemblées.

Vincennes est en grève, en grève quasi-totale depuis que, mardi 20 avril, suivant les étudiants (en grève depuis plus d'un mois) et les professeurs (depuis dix jours), les membres du personnel ont décidé unanimement, en assemblée générale, de débrayer.

Vincennes, ce mercredi 21 avril, s'apprête à vivre un jour comme les autres, ponctué par des assemblées, l'odeur des merguez et les coups de fusil ou de mitraillette provenant du champ de tir militaire voisin.

Dans une salle, des étudiants étrangers discutent de l'arrêté pris par M. Soisson, alors secrétaire d'Etat aux universités, en juillet 1974, et qui instaure la préinscription des étudiants étrangers. Ils demandent son abrogation.

Bâtiment D : des chargés de cours tirent et entassent des tracts rappelant les décisions de l'assemblée générale des enseignants de la veille : reconduction du mouvement jusqu'à lundi ; nouvelles réunions pour préparer la plate-forme que l'université présentera dimanche 25, à Amiens, à la coordination nationale des enseignants en grève et en lutte. Les tracts demandent la titularisation des non-titulaires, en particulier des vacataires, très nombreux à Vincennes (plus de 50 %).

Y'a une A.G. ?

Tout près, dans la salle voisine, des étudiants du comité de grève (comité non élu, regroupant des militants de « Révolution », des maoïstes et quelques inorganisés) *ruminent* la décision de la coordination étudiante de Toulouse, dimanche dernier. Alors qu'à Vincennes leur motion était majoritaire, la coordination s'est prononcée pour celle, plus modérée, du MARC, de la Ligue communiste révolutionnaire et des deux UNEF... Aujourd'hui, dans la salle du comité de grève, on peut voir cette simple équation écrite sur fond rouge :

UNEF + L.C.R. = trahison.

Imperturbable, la L.C.R., dans son local, tire un tract clarifiant sa position par rapport au « syndicat réformiste, l'UNEF (ex-Renouveau) ». Les militants de l'UNEF, eux, s'affairent à peindre en lettres rouges des banderoles appelant à la manifestation du vendredi 23 avril... Dans quelques départements, des étudiants travaillent, en commission, sur la réforme du second cycle, sur leurs cours, les examens.

A la cafétéria, c'est l'heure du café. Les vendeurs retirent les saucisses des braseros. Le marchand de journaux est fatigué de crier. Tout à coup une voix au mégaphone vient perturber cette douce quiétude. « *Camarades, le comité de grève appelle à une assemblée générale, amphi 1* ». — « *Une A.G. ? Y'en avait pas de prévue. Qu'est-ce qui se passe ?* », demande une étudiante. « *Des A.G., y'a que ça dans cette fac* », lui lance un garçon en haussant les épaules. Tous deux se dirigent cependant vers l'amphithéâtre où, déjà, une centaine d'étudiants ont pris place. La discussion est houleuse. D'un bout à l'autre de la salle on s'interpelle, on s'injurie. Le comité de grève reproche à l'UNEF et à la Ligue de tuer le mouvement. La Ligue proteste contre le peu de représentativité du comité et demande des élections. L'UNEF se lamente devant l'« *irresponsabilité des extrémistes* »... Des étudiants étrangers réclament que l'on parle de l'action commune avec les travailleurs é t r a n g e r s des foyers Sonacotra...

« *Mais quel est le thème de cette A.G. ?* » s'exclame enfin quelqu'un. « *Le SNE-Sup, le S.G.E.N., la C.G.T. et l'UNEF organisent à 17 heures une conférence de presse* », explique une étudiante. *Il s'agit de savoir si nous acceptons que l'UNEF parle à la presse au nom des étudiants de Vincennes.* » Un hurlement non équivoque accueille la nouvelle.

« *Nous n'avons pas à nous aligner sur le P.C. et les syndicats* », s'écrie un maoïste. « *L'UNEF n'a jamais appelé à une conférence de presse ; il s'agit d'un débat organisé par les enseignants du SNE-Sup dans le cadre de leurs journées « portes ouvertes... »*, proteste un représentant du syndicat étudiant. « *Jusqu'à quand refuserez-vous de vous joindre à la décision prise par la majorité des étudiants à Toulouse ?* », interroge une voix dans la foule...

L'heure avance. Il est bientôt 17 heures. Les étudiants lèvent enfin leur assemblée et se dirigent en masse vers un autre bâtiment, où doit se tenir le débat - conférence de presse. Une foule compacte entoure les invités du jour : des représentants du parti communiste, du parti socialiste, de la Fédération des parents d'élèves Cornec. Un dirigeant du Syndicat national de l'enseignement supérieur préside ; il présente, dans un grand brouhaha, la démarche qui va être suivie : chaque invité fera son intervention ; ensuite, on posera des questions... « *Et les étudiants, ils pourront parler ?* » — « *Est-ce que les profs peuvent dire ce qu'ils négocient dans notre dos ?* » — « *Nous aussi, on veut lire notre motion.* » On hurle, on siffle, on s'interpelle et se coupe sans arrêt la parole.

Il est 18 h. 30. Les professeurs battent en retraite. Le représentant du SNE-Sup est parvenu à parler ; celui du syndicat des personnels aussi. M. Frioux, président du conseil de l'université, a fait connaître sa position. Le comité de grève a imposé la lecture de sa motion... et est aussi parvenu à empêcher que ne soient lues celles de l'UNEF et de la Ligue...

18 h. 40. Les professeurs et leurs invités se réunissent dans une petite salle. Le comité de grève est satisfait : « *Nous avons pu montrer à la presse qu'à Vincennes nous ne sommes pas d'accord*, expliqua un de ses membres. *Il y a de graves débats de fond...* »

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(Publicité)
BAC 6 semaines pour réussir
Une formule « à la carte »
Maths-Phys., Eco., Sc.-Nat., révisions intensives toutes sections. Formule « à la carte » proposée par D. Guermonprez : 3 fois par semaine pour 6 h. de cours 1750 F les 6 semaines.
S.O.S. - MATH - 37, bd Saint-Michel
Etablissement d'enseignement privé. Tél. 326-93-54 - 326-30-75

SNV
supermarché vacances
VOUS OFFRE LES MEILLEURS PRIX :
Exemples de prix PARIS/PARIS
8 jours en pension complète
ROUMANIE : 1070 F
Hotel de 2e catégorie à Mamaïa
YOUGOSLAVIE : 850 F
Hotel 2e catégorie à Dubrovnic
TURQUIE : 2120 F
Grand Circuit de 15 jours
DOCUMENTATION ET CONSEILS GRATUITS
52, rue de Bassano
75008 PARIS - Métro George V
Sogessa lic. 431 A

NOUVELLE
FORD ESCORT "BORDEAUX"
Une 7 CV à transmission automatique française
Prix exceptionnel : 20475 F*

La petite Ford Escort "Bordeaux" est la seule 7 CV qui, en plus de la transmission automatique, vous offre d'origine :
• Ceintures de sécurité à enrouleurs
• Dégivrage de la lunette arrière
• Freins assistés à double circuit...
et 17 autres éléments de sécurité-robustesse **sans supplément de prix**, et en plus, une **garantie totale doublée, pièces et main-d'œuvre, 1 an kilomètrage illimité.**
Allez vite essayer la Ford Escort "Bordeaux" chez votre concessionnaire Ford.

J. WALTER THOMPSON

* + transport et préparation. Prix TTC au 31/1/76

Légendaire robustesse et sécurité — Ford

LES CONCESSIONNAIRES EXCLUSIFS FORD DES 20 ARRONDISSEMENTS DE PARIS SERONT HEUREUX DE VOUS PRÉSENTER LA NOUVELLE FORD ESCORT

ETS. BUFFARD — 110/112 bd de l'Hôpital PARIS 13 — 707.79.19
LA CHAPELLE — 20 bd de la Chapelle PARIS 18 — 206.19.40
ROCHEBRUNE — 58/60 av. Parmentier PARIS 11 — 805.29.02
R.V.A. — 89 bd Raspail PARIS 6 — 222.73.80
SADVA — 19 rue de Presbourg PARIS 16 — 553.32.00
SAFI — 78 rue de Longchamp PARIS 16 — 553.18.40

De leur propre aveu, notre service à bord fait rêver tous nos concurrents. Jugez-en vous-même à partir du 2 mai, au départ d'Orly.

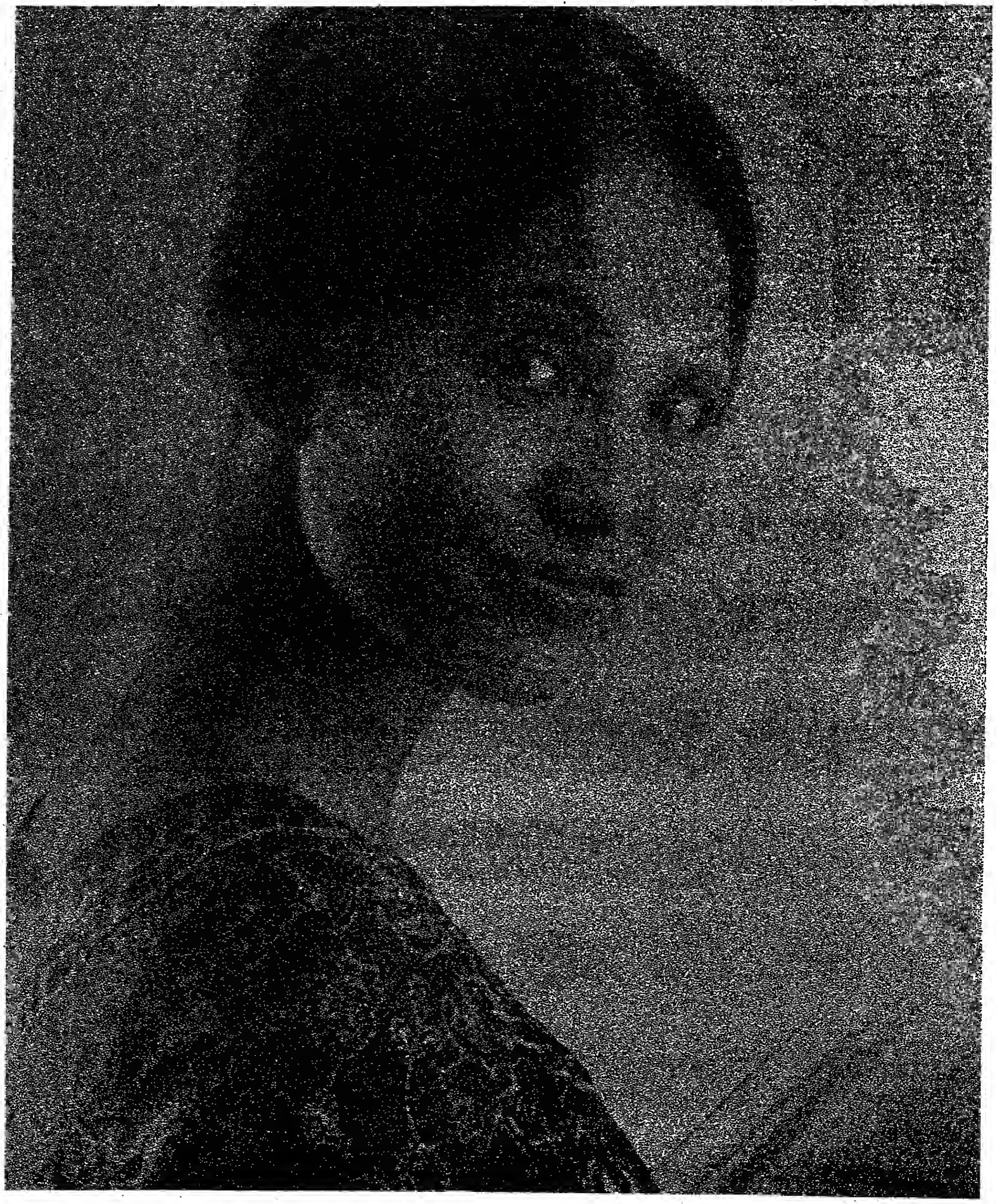

TBWA

A partir du 2 mai, les 747 B de Singapore Airlines décolleront de Paris pour Singapour deux fois par semaine. A leur bord, les plus fameuses hôtesses du monde... et vous, peut-être. Singapore Airlines dessert déjà 27 grandes cités dans la moitié du monde et notamment le Sud-Est asiatique. Ne rêvez plus. Renseignez-vous au 261.53.09 - 35, avenue de l'Opéra, 75002 Paris.

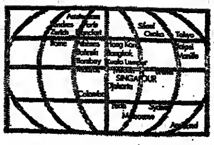

SINGAPORE AIRLINES

Les merveilleux voyages

Le Monde du TOURISME et des LOISIRS

LES ILIENS LE DISENT

BALI SERA TOUJOURS BALI

COMME si dans le « carnet du jour » des quotidiens balinais aucun décès ne leur avait échappé, ils sont de toutes les crémations. Touristes américains, australiens ou européens que pousse vers les bûchers funéraires un certain goût pour le macabre. Mêlés aux villageois et aux familiers, ils découvrent qu'ici la mort n'est pas prise au tragique ; qu'elle est très simplement le point de passage obligé d'une vie à une autre.

Aujourd'hui, Kutri « enterre », dans les fastes, l'un des siens. Le taureau noir en bois, dans le ventre duquel sera incinéré le défunt, témoigne de son appartenance à la plus haute caste. Noblesse oblige : il s'agit d'un brahmane. La famille s'est mise en frais : la tour-corbillard à construire, les maîtres-bâtisseurs à nourrir, les offrandes pour l'Au-delà à préparer. Au bout du compte, une addition qui tournera autour d'un bon million d'anciens francs.

Peu de Balinais ont les moyens de fêter ainsi le départ d'un parent. Alors, pour les plus pauvres, chaque village organise, tous les trois ans environ, une crémation collective. La recette des spectacles que les troupes de danseurs donnent sur le parvis des temples servira à honorer les morts sans fortune, provisoirement déposés en terre. Et, le jour venu, selon la tradition, leurs cendres seront jetées à la mer.

Les Balinais ne plaisantent pas avec les choses de la religion. On leur reproche d'être un peu trop confits en dévotions ? Qu'importe ! Ils sont d'autant moins enclins à transiger sur les grands principes de l'hindouisme que la majorité de leurs compatriotes se réclament de l'islam. Préservé comme un bien rare, ce particularisme vaut à l'île son succès auprès des visiteurs étrangers, au point de porter ombrage aux 12 999 autres îles qui font, avec elle, l'Indonésie.

Clins d'œil

Faut-il s'attendre au pire ? « N'ayez crainte, affirment les responsables du tourisme indonésien, dans dix ans d'ici, Bali sera encore Bali. Loin de nous, l'idée d'y bâtir des Acapulco ou des Hawaï. » Du béton a déjà coulé le long de quelques plages : témoin malheureux, le Bali Beach Hotel. « Des erreurs de jeunesse », assure-t-on en haut lieu. C'est promis, cela ne se reproduira plus jamais. Désormais, aucune construction ne sera autorisée qui dépasserait la cime des cocotiers. Dont acte.

Parole d'ethnologue suisse : « Bali n'a pas souffert du tourisme, bien au contraire ». Curieusement, c'est à Sanur, où les hôtels sont à touche-touche, que, paraît-il, les traditions résistent le mieux. Pour les besoins de la cause, les Balinais redécouvrent la peinture, la sculpture et le tissage ; ils réapprennent à danser, à chanter et à jouer la comédie. Le conservatoire de Denpasar ne désemplit plus : les paysans y envoient de nouveau leurs enfants s'initier aux secrets de la chorégraphie.

Certes, les produits locaux exposés dans d'innombrables « art gallery » ne sont pas toujours du meilleur goût. Mais les concessions faites au mercantilisme ne sont pas encore telles qu'il faille déjà s'en émouvoir. Certes, les danseurs Kecak, Barong et Legong ne se privent pas de faire quelques clins d'œil au public. Pour autant, l'esprit de la légende hindoue du Râmâyana — la lutte du Bien contre le Mal — continue d'inspirer leurs mouvements. Tout se dit encore avec les doigts. Du Braille, en somme.

Le gong et la pilule

Pas question de singer les étrangers de passage et leurs mauvaises manières. Les Balinais ne cessent d'invoquer les dieux et de prier les ancêtres, de croire en l'efficacité de leur intervention. Aux carrefours de Denpasar, Siva, immobile et serein, règle la circulation sans mot dire, une fleur de frangipanier à l'oreille et des offrandes aux pieds. Mieux que quiconque, on le croit capable d'éviter tout frottement entre les voitures américaines, les motos japonaises et les bicyclettes hollandaises qui se disputent la chaussée.

A la tombée du jour, le kulkul — une sorte de gong en bois — retentit de village en village. Façon de rappeler aux femmes qu'il est temps pour elles de prendre la pilule. La campagne en faveur du planning familial marque le pas. Beaucoup de foyers ne comptent pas moins de dix à quinze marmots. Pour les Balinaises, la fécondité est encore un don du ciel. « Sans électricité, que faire à la veillée, sinon des enfants ? » dit tout simplement un habitant.

La maison balinaise : une suite de pavillons (ou plutôt d'auvents) dissimulés derrière un mur de boue séchée. Dans la disposition des lieux, rien n'est laissé au hasard. Les autels des ancêtres — de petites tours-pagodes où, parfois, la tôle ondulée remplace le chaume traditionnel — regardent vers l'est, en direction du volcan sacré Agung ; les parents dorment au nord, les enfants à l'ouest ; la cuisine se fait au sud, près du grenier à riz. Sous leurs cloches de bambou, des coqs attendent l'heure du combat : une occasion pour leur propriétaire de gagner quelque argent si ces gallinacés l'emportent.

Cinq hectares de rizières par famille. Souvent trois récoltes par an. Chaque village irrigue ses champs à tour de rôle. D'un carré de terre à l'autre, un paysage en camaïeu vert, du plus tendre au plus sombre, selon que le riz vient d'être repiqué ou qu'il est près de mûrir. Cette campagne toute en eau évoque, par endroits, des lendemains d'inondations.

Des buffles au travail pataugent lourdement dans la boue des rizières ; parfois, des hérons leur tiennent compagnie. Pliés en deux sous leurs chapeaux pointus, des paysans grattent un sol détrempé. A la fraîche, dans les moindres trous d'eau, chacun se baigne innocemment : bêtes et voitures n'échappent pas à ce grand lessivage. Les cigales recommencent de chanter : c'est le début de la saison sèche.

Dès potron-minet, sacoches en bandoulière et balai à la main pour nettoyer leur classe, des bandes d'écoliers en uniforme cheminent le long des routes. Affairées à leurs tâches ménagères, les Balinaises, que l'on dit si belles, font mine de n'en rien savoir mais s'arrangent pour n'en rien montrer. Seules, quelques vieilles femmes prennent encore la liberté de vaquer, seins nus, à leurs occupations.

Qui sait si les Balinais sauront longtemps vivre à côté des touristes, presque en les ignorant ? Il y a déjà deux mondes qui finiront peut-être, un jour, par ne plus se comprendre : sur la côte sud, au chevet des hôtels, le monde lassant et insipide des mains tendues ; et, à l'intérieur, dans les montagnes, celui, simple et familier, des cœurs ouverts. On devine qui, à la longue, risque de l'emporter. Bali ne mérite pas cela. Les dieux qu'elle vénère lui viendront-ils en aide ?

JACQUES DE BARRIN.

Bali — 2,3 millions d'habitants, 120 kilomètres sur 70 — est à vingt heures d'avion de Paris. Deux points de chute au bord de la mer : si l'on a les moyens, Sanur, et ses hôtels grand confort ; si l'on dispose d'un petit budget, Kuta et ses pensions à la bonne franquette. Compter environ 150 F par jour en demi-pension dans un établissement de première catégorie, de l'ordre de 20 F par jour pour une chambre chez l'habitant.

Le spectacle n'est pas en front de mer — une mer sans profondeur, sans couleurs et souvent dangereuse : il faut s'enfoncer à l'intérieur de l'île à moto ou en voiture, flâner sur les marchés villageois, découvrir les temples campagnards. A ne pas manquer : le coucher du soleil à Tanah-Lot, le point de vue sur le volcan Batur encore en activité.

Les danses balinaises ont une juste réputation : on peut, sans lassitude, assister à quelques représentations. Pour suivre au jour le jour les manifestations de la vie insulaire — fêtes des temples, cérémonies de crémation, combats de coqs, — il suffit de prêter l'oreille : dans une île tout se sait très vite.

Les guides locaux parlent un français plus que rudimentaire. Ils n'ont de cesse de conduire les touristes dans les boutiques de « souvenirs ». Faute de trouver sur place des interlocuteurs avertis des choses de l'hindouisme et capables de se faire comprendre, les visiteurs étrangers risquent, pour le moment, de ne rapporter, d'un séjour à Bali, que des images grossières et fugitives.

★ Compagnie indonésienne Garuda, 17, avenue Hoche, 75008 Paris ; tél. 260-35-66.
★ D. Tours, 23, rue du Renard, 75004 Paris ; tél. 278-32-98, propose des forfaits, circuits et séjours (catalogue sur demande).

IDÉES NEUVES

Les travaux préparatoires du VII[e] Plan ne vont pas du même train et n'atteignent pas les mêmes « hauteurs philosophiques » selon qu'il s'agit d'agriculture, d'industrie ou... de loisir. Là les efforts du passé, les erreurs et les réussites tracent la voie, ici tout est encore à inventer. Une démarche à la fois exaltante et plus périlleuse.

Le groupe de travail réuni pour déterminer la politique du tourisme et des loisirs du VII[e] Plan vient de remettre ses conclusions. Partant d'une situation nouvelle — aujourd'hui les loisirs sont devenus un phénomène économique de masse et étendent leur influence dans des domaines inattendus, — le groupe de travail s'est inspiré d'une idée neuve : les loisirs ne doivent plus être considérés uniquement comme l'ensemble de ce que les hommes font en dehors de leur temps de travail ; travail et loisir ne doivent plus être mis systématiquement en opposition. Cette approche implique, on le comprend, de reconsidérer les pratiques en cours et se heurte à des habitudes bien ancrées de consommation passive pour les uns, lucrative pour les autres.

Les membres du groupe indiquent les moyens de cette nouvelle politique. Ils proposent de définir « un objectif central d'organisation » qui paraît aussi important dans le domaine des loisirs que dans celui de l'aménagement du temps, par exemple.

Ces travaux préparatoires se présentent comme un ensemble cohérent de propositions dépendantes les unes des autres. Ainsi de la création d'un fonds d'intervention pour les loisirs à l'assouplissement du classement et de la réglementation sur les locaux collectifs, le groupe obéit aux vues et aux principes généraux d'une politique des loisirs considérée comme « un élément déterminant du choix de notre société ».

Mais, quand on aura cédé aux priorités de tous ordres pour tenir ferme le cap de l'emploi, que restera-t-il de ce bel édifice harmonieux ? Du moins une construction de l'esprit.

CHINE
RÉPUBLIQUE POPULAIRE
DU 9 AOUT AU 31 AOUT
TOKIO - PEKIN - TINTSIN
SHANGHAI - CANTON
HONG-KONG
Accompagnateur français
Guides chinois parlant français
Renseignements et inscriptions
Roger NAUDIN
SODITOUR
66, rue des Archives, PARIS
277-70-43 - 277-15-00 - Lic. A 732

Etalement

CHANGER LES MENTALITÉS

« LE succès des efforts entrepris en faveur de l'étalement des vacances des Français passe obligatoirement par un changement total de la mentalité des « vacanciers ». » C'est là l'avis de l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (UNAT).

Dans un communiqué, après avoir rappelé, en passant, que les principales solutions proposées par le secrétariat d'Etat au tourisme l'avaient déjà été par ses propres soins dès 1970, l'UNAT indique que ce changement « ne peut résulter que d'une action d'information et de sensibilisation menée de façon permanente et répétitive par l'ensemble des mass media, afin d'imposer une autre image de marque des vacances que celle résultant de l'équation simpliste généralement admise : vacances = chaleur = bains méditerranéens »...

Selon l'UNAT, une telle campagne devrait s'attacher à faire ressortir de façon concrète, d'une part, les inconvénients multiples « de l'entassement moutonnier dans les stations de ski en hiver et, en été, sur les plages du Midi », et, d'autre part, les avantages que comportent « en hiver le soleil, en été la fraîcheur, et, en toutes saisons, la nature, la verdure, l'air pur, le calme et le repos ».

Forte de sa conviction, cet organisme qui, avec trente-sept associations affiliées, ne représente pas moins de neuf millions de Français consommateurs de vacances sous toutes leurs formes, se déclare en tout cas « prête à participer à tous débats, colloques, rencontres ou actions ».

Plein-air

CARAVANES A L'ANCRE

LES terrains de camping ne sont occupés que pendant une partie de l'année. Partant de cette constatation, plusieurs propriétaires de ces sortes d'équipements ont préféré mettre en place une formule nouvelle : les parcs résidentiels. Il s'agit de louer ou de vendre des parcelles sur lesquelles des habitats de loisir (caravanes, bungalows, cellules modulaires) sont installés à longueur d'année. Les locataires ou les propriétaires (environ 20 %) de ces emplacements trois fois plus vastes en moyenne que ceux des campings traditionnels peuvent ainsi venir passer leurs week-ends en toute saison, et d'autant plus aisément que la quasi-totalité des parcs résidentiels est située à moins de 100 kilomètres des agglomérations importantes.

La formule, qui n'a que quelques années d'existence, connaît un succès certain. Sur les mille parcs environ actuellement en service, le coefficient de remplissage oscille entre 90 et 100 %. « Par le fait que ce sont les mêmes personnes qui reviennent, il se forme une sorte de « vie de village » et l'ambiance est toute différente de celle qu'on peut trouver sur un terrain de camping », souligne l'un des responsables du Syndicat national des parcs résidentiels nouvellement créé.

Une seule difficulté : maintenir tout au long de l'année une animation qu'on ne peut trouver hors saison nulle part ailleurs. Pour y parvenir, les adhérents ont obligation de participer à une association chargée de l'animation du parc. Les frais de cette animation sont compris dans la location ou le montant de la vente. L'activité de loisir, qui doit correspondre au cadre où le parc est situé, est ouverte à tous et peut, à l'occasion, permettre de ranimer dans ce domaine toute une région.

A la même enseigne

La formule, ne prévoyant que des équipements légers, ne peut porter atteinte au cadre naturel. Sera-t-elle bientôt reconnue par les pouvoirs publics qui, pour l'instant n'ont normalisé que les terrains de camping ? C'est ce qu'espèrent les cinquante propriétaires groupés dans le syndicat et qui élaborent actuellement une charte en vue d'obtenir du ministère de la qualité de la vie un label officiel des parcs résidentiels.

Pour l'instant, conscients de leur originalité, mais tout autant du penchant qu'ont les autorités à assimiler leur formule à celle des hôteliers de plein air, les responsables des parcs ne manquent pas une occasion de rappeler qu'ils ne sont « liés ni de près ni de loin à cette fédération ».

Protestant contre l'attitude des propriétaires de terrains de camping qui ont annoncé et mis à exécution, dernièrement, des mesures de rétorsion pour répondre à certaines décisions du ministère des finances, le Syndicat des parcs a tenu à réaffirmer ceci : « L'épreuve de force n'est pas le seul moyen de se faire entendre du public. »

Des propos, en tout cas, qui ne manqueront pas d'être entendus par les autorités qui, après cela, hésiteront peut-être à loger à la même enseigne parcs résidentiels et terrains de camping.

Cyclades et
Côtes sud Turquie
Les eaux bleues et le soleil ... de l'Egée, le charme ... des îles grecques, les paysages magnifiques des côtes sud de Turquie, les petites plages ... et les calanques d'émeraude, les vestiges admirables des civilisations gréco-romaines, c'est ce que nous vous proposons cet été.
Mais si vous partez en mai ou juin, vous connaîtrez en plus les criques en fleurs, les collines verdoyantes ... des ... hospitaliers ... des autochtones. A ces dates nous assurons les départs même si vous êtes seulement 4 sans supplément de prix ; vous aurez le privilège de disposer de notre bateau et de son équipage pour vous seuls. Prix Sud Turquie 3 900 FF - 15 jours - Prix Cyclades 4 400 FF - 15 jours.
EXPLORATOR
16, place de la Madeleine
75008 Paris - Tél. 265.66.24
Documentation sur demande

MEXIQUE
15 jours
3050F
Yougoslavie 8 j. 1 045 F
Scandinavie 14 j. 1 875 F
Turquie 8 j. 1 095 F
Baléares 8 j. 875 F
Israël 15 j. 2 180 F
Mexique 15 j. 3 050 F*
Inde-Népal 19 j. 5 145 F
Maroc 8 j. 1 095 F
Afghanistan 22 j. 4 750 F
Tunisie 8 j. 845 F
Grèce 15 j. 1 465 F
et Indonésie, Kenya, Sénégal, Egypte, Pérou - Bolivie, U.S.A., Thaïlande, etc.
Prix comprenant : voyage par avion de ligne régulière, séjour en hôtel ou centre de vacances, ou circuits découverte. (*) voyage et une semaine de location voiture.
Vols à tarifs réduits pour étudiants et jeunes
payscope international
6, rue de la Paix - 75002 Paris - 261.50.02
veuillez m'envoyer gracieusement votre brochure "Vacances 76"
nom
adresse
ville — code postal
des prix pour aller plus loin plus longtemps
Lic. A 686

nouvelles frontières
propose de nombreuses formules de voyages
DECOUVERTE INDIVIDUELLE
PARIS/ATHENES ar 580f
PARIS/CASABLANCA ar 850f
BRUXELLES/MONTREAL ar 1190f
PARIS/DELHI ar 2000f
SEJOURS
découverte de
l'albanie
2 semaines tout compris
à partir de
1420f
NOUVELLES FRONTIERES
63 av. Denfert-Rochereau
75014 PARIS
Tél. 033.98.40 et 325.57.51
Nom
Adresse
Je désire recevoir la documentation sur
Lic. 793 A

LE MONDE

Tourisme

CHANGEMENT DE DÉCOR AU JARDIN DES PLANTES

FERMÉE pour cause d'épizootie depuis le 24 décembre dernier, la ménagerie du Jardin des plantes de Paris a rouvert ses portes au public le 15 avril. Elle a fait couler beaucoup d'encre, cette ténébreuse affaire de la mélioïdose; elle a suscité de folles hypothèses, des polémiques et même, paradoxalement, des espoirs. Pour y voir clair, tentons de récapituler les faits.

6 novembre 1975 : le foie et la rate d'un cheval de Przewalski, mort à la ménagerie et conservé au laboratoire d'anatomie comparée du Muséum sont examinés, presque par hasard, à l'Institut Pasteur. Diagnostic : mélioïdose ou pseudomorve. Une maladie à peine connue en France où seuls l'avaient apportée, naguère, des soldats d'Indochine : vétérinaires et médecins ignorent parfois jusqu'à son nom. Due au bacille de Whitmore, cette affection est surtout localisée à l'Asie du Sud-Est (et éventuellement à l'Afrique) où elle frappe les mammifères. Transmissible à l'homme, elle peut déterminer chez lui une septicémie avec ebcès et lésions cutanées. Comme le tétanos, la mélioïdose se transmet par la terre, le fumier ou les fourrages.

Quatre des sept chevaux de Przewalski succombent. C'est vraiment une malchance, car il s'agit de l'espèce la plus précieuse de la ménagerie. Presque éteints à l'état sauvage dans les steppes d'*Asie centrale, ces quadrupèdes* ne survivent en effet plus guère aujourd'hui qu'en captivité. D'autres espèces sont à leur tour frappées. Le 14 décembre, un patas (singe rouge) meurt de la mélioïdose; le bacille de Whitmore est également decelé chez un mouflon.

Dès le premier diagnostic, l'Institut Pasteur a demandé la fermeture de la ménagerie ; la direction, qui a vraisemblablement minimisé le danger, s'y est *refusée. Enfin, sur un rapport* du professeur H. Mollaret, chef de laboratoire à l'Institut Pasteur, le *ministère de l'éducation* fait fermer la ménagerie le 24 décembre. Dans les jours qui suivent, des mesures de désinfection sont prises.

La mort du panda

Lorsque *le Monde* annonce l'événement (nos éditions datées du 1er janvier 1976), la presse se déchaîne à propos du « *mal mystérieux* » du Jardin des plantes. L'hypothèse d'une malveillance vient tout naturellement à l'esprit : des promoteurs ne lorgnent-ils pas la ménagerie pour y construire des blocs en béton ?

Mais, surtout, il y a le problème du fumier. En dépit des démentis *officiels,* celui-ci a, selon plusieurs sources, continué à *être évacué,* jusqu'au 12 janvier, vers les parterres du Jardin des plantes, dans le domaine du Muséum, à Chèvreloup, près de Versailles, et sur les terrains de maraîchers de la région parisienne. Par la suite, il a été incinéré.

Dans la ménagerie aux portes closes et autour de laquelle les habitués tournent mélancoliquement, la mélioïdose continue ses ravages : le bacille est trouvé chez un tatou le 2 janvier, et, fait plus grave, chez un pigeon « sauvage » mort le 7. On commence à se préoccuper des oiseaux et des chats qui pourraient véhiculer la mélioïdose. Cette idée inquiète les *amis des animaux ; surtout* après le précédent de la rage : ne va-t-on pas organiser des massacres sous prétexte d'enrayer l'épizootie ?

L'origine de celle-ci demeure en tout cas mystérieuse : sans doute un animal exotique l'a-t-il introduit à la ménagerie ? Et, le 14 janvier, on croit bien avoir découvert un illustre « coupable » : le panda.

En effet, la dépouille du panda géant offert par la Chine et *mort en 1974,* au *zoo de* Vincennes, est conservée au laboratoire d'anatomie, donc non loin de la ménagerie. Or le bacille de Whitmore est découvert dans la moelle osseuse de l'une de ses côtes. Officiellement, le panda aurait été contaminé après sa mort, mais un microbe ne peut gagner la moelle osseuse que s'il est véhiculé par le sang : le panda l'avait donc de son vivant. Cela ne veut pas dire qu'il ait forcément introduit la maladie en France ; il a pu la contracter près d'un autre animal, peut-être ce petit singe mort en 1973 et qui a aussi donné lieu à des prélèvements positifs.

Et le bacille par l'intermédiaire du fumier, des oiseaux ou des échanges d'animaux, franchit les grilles de la ménagerie. Le voici dans un parterre du jardin et dans des bacs à sable de l'allée Cuvier, au zoo de Vincennes, et aussi à celui de Mulhouse et dans la *région lyonnaise...*

Dix questions sur l'épizootie

A leur tour, les hommes entrent en contact avec le microbe. A la fin janvier, au cours d'une réunion d'information, un spécialiste de l'Institut Pasteur, M. A. Dodin, révèle que dix-sept membres du personnel ont été en contact avec le bacille de Whitmore. Fait étrange, ce ne sont pas forcément des gens qui travaillent à la ménagerie ; parmi les « personnes *positives » figurent une bibliothécaire* et le nouveau directeur du Muséum, le professeur J. Dorst. *Au total,* plus d'un *millier de tests* seront pratiqués.

Un soigneur de la ménagerie a contracté pour de bon la maladie, mais d'une façon bénigne : il sera victime de poussées de fièvre et fera un séjour à l'Institut Pasteur : actuellement, quelques membres du personnel du Muséum y sont encore en observation et sous traitement préventif.

Face à cette situation, l'Intersyndicale du Muséum n'est pas restée inactive. Elle a adressé aux professeurs de cet *établissement* une lettre ouverte comportant dix questions sur l'épizootie, et les mesures qui *ont été prises* à son égard, ou qui auraient dû l'être.

Certes, le sol de la ménagerie avait été désinfecté, mais l'Intersyndicale rappelle que le sable javellisé demeure dangereux pour les enfants, qui risquent de le porter à leur bouche. Quant au nombre d'animaux qui ont été abattus, il demeure difficile à préciser.

L'Institut Pasteur finit par adresser au ministère de la santé un rapport favorable à la réouverture, *sans cesse annoncée* et reportée. Ce rapport aboutit au ministère de l'éducation ; *M. Dorst obtint enfin la signature* qui permit la réouverture de la ménagerie.

Mais celle-ci va se retrouver sans directeur : le professeur Jacques Nouvel a, vers le début d'avril, adressé à la direction du Muséum une lettre de démission *de ses postes de* directeur du zoo et de la ménagerie. Cette démission doit devenir effective cet été. *M. Nouvel n'a pas de remplaçant* pour l'instant et conserve sa chaire d'éthologie. Officiellement, cette démission est sans rapport avec la mélioïdose.

Néanmoins, celle-ci n'a pas fait remonter la cote de la ménagerie, dont l'aspect vétuste suscite, depuis des années, les attaques de la presse et des amis des animaux, dont certains souhaitent sa disparition totale.

Une telle perspective inquiète les personnels en cause. Pour sa part, M. Dorst envisage, si toutefois les crédits nécessaires sont débloqués, une rénovation progressive de la ménagerie, dont seraient retirés les animaux (y compris, souhaitons-le, les fauves, les grands singes et les rapaces). Ne resteraient que les espèces européennes ou de petite taille ; le vivarium serait agrandi. Des constructions seraient démolies, *d'autres refaites. Dans l'ensemble,* la ménagerie garderait son cadre traditionnel.

L'Intersyndicale comme l'Institut Pasteur souhaitent que la ménagerie développe les études de bactériologie par la création d'un laboratoire approprié. Un centre d'initiation à la nature y serait créé.

Quant aux menaces immobilières, elles ne sont guère prises au sérieux, ni à l'Intersyndicale ni à la direction. Certes, voilà deux ans, les Domaines ont loué à l'Office des H.L.M. un terrain de la rue Poliveau qui était affecté au Muséum. Toutefois, durant soixante-six ans, ce dernier en percevra le loyer ; le terrain et les *immeubles reviendront* ensuite au Muséum.

Un nouveau bloc d'immeubles va être construit sur un terrain de particuliers ; à cette occasion surviendra un échange de parcelles qui entraînera des rectifications dans la « frontière » du Muséum.

La galerie de zoologie, dont on a aussi tant parlé et qui est en piteux état, devrait *enfin* être remise à neuf. Selon M. Dorst, le chantier s'ouvrira avant la fin de cette année. La présentation de la galerie sera modernisée, avec des dioramas sur l'écologie, l'évolution, etc.

C'est d'ailleurs tout le Muséum *lui-même* qui *devrait être rénové ;* la direction prévoit un plan de rénovation sur dix ans. Pour sa part, le SNE-Sup a récemment publié une importante brochure sur l'avenir de l'établissement.

Peut-être, en définitive, l'épizootie de mélioïdose aura-t-elle contribué à hâter les transformations nécessaires Et elle peut avoir une autre conséquence heureuse : le coup d'arrêt aux trafics d'animaux exotiques, tant souhaité par les défenseurs de la nature.

JEAN-JACQUES BARLOY.

BALADES EN TOUS SENS

Printemps dans l'Himalaya

La vallée du Cachemire, celles du Kulu et de Kangra, le Népal, le Ladakh, surnommé le « petit Thibet », dont la capitale, Leh, déploie ses lamasseries à 3 500 mètres, sont les principales étapes du circuit que les « Amis de l'Orient » ont inscrit à leur programme printemps-été. Un circuit en forme d'expédition, puisqu'il faudra marcher, bivouaquer, dormir sous la tente...

Du 15 mai au 7 juin, au départ de Paris. Prix par personne : 7 620 F, comprenant la totalité *des transports, hébergements,* nourriture, l'assistance d'une accompagnatrice, etc.

★ Association française des amis de l'Orient : 19, avenue d'Iéna, 75016 Paris, tél. 223-64-85. *(Permanence tous les après-midi, sauf les samedis et dimanches.)*

La Saintonge au pas d'un cheval

Au long de la Charente, par des chemins tranquilles et des villages accueillants, sept jours en voiture à cheval avec l'étape du soir à la ferme, dîner compris à la table du maître de maison.

Il en coûtera 1 300 francs sur la base de quatre personnes.

★ Relais départemental du tourisme rural, B.P. 540, 17023 La Rochelle Cedex. Tél. (46) 34-44-22, *Office* départemental du tourisme, B.P. 1152, 17008 La Rochelle Cedex. Tél. (46) 41-43-33.

Le Perche à bicyclette

Au départ de Bellême, de La Chapelle-Montligeon ou de Mortagne-au-Perche, on peut désormais, le temps d'un week-end, courir le Perche à bicyclette. Le forfait (110 F par personne, plus 10 F par an d'inscription à l'association Bel Art Bellême) comprend la location du vélo, du samedi matin au dimanche soir, et l'hébergement, en demi-pension, le samedi soir.

Un grand nombre de circuits reconnus par des cyclistes chevronnés à choisir, qui passent tous par monts et par vaux, forêts et chemins garantis pittoresques...

★ Bel Art Bellême : 61130 Bellême, tél. (34) 25-91-11, puis le 27, à Bellême. A partir de la fin juin : (34) 33-02-21.

Maison de la Normandie : 7, rue d'Artois, 75008 Paris, tél. 225-22-08.

BIDART JOYAU DE LA COTE BASQUE
Ses plages - Le surfing - Ses sites - Son fronton
Sa mairie - Son église - Son folklore
Rens. : S.I. : poste nº 5, mairie Bidart, téléphone : (59) 26-52-30.

VACANCES AU SOLEIL A ALICANTE, ESPAGNE
Location d'appartements
Documentation sur demande.
à LAURENT S.A.R.L.,
37, rue de la Ceinture
78000 Versailles.

prenez la mer
pour rejoindre
le soleil
dans son royaume:
le Maroc
• Cap sur Casablanca
Marseille-Palma-Ibiza-Malaga-Casablanca-Tanger-Malaga-Ibiza-Marseille.
6 jours. 14 départs entre mars et octobre.
Prix : de 1 200 à 2 700 F.
Programme complet de Croisières de Séjours, Circuits et Libre-Tourisme au Maroc
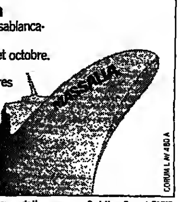

CROISIERES PAQUET MASSALIA
CORUM L AV 480 A
Renseignements et réservations dans toutes les Agences de Voyages ou aux Croisières Paquet. PARIS 5 bd Malesherbes 75008. Tél. 266.57.59 - MARSEILLE 70 rue de la République 13002. Tél. 91.91.21.

Un charter pour l'Amérique?
Pourquoi pas ! Maintenant que Jet Tours Charters en fait un service sûr et régulier.
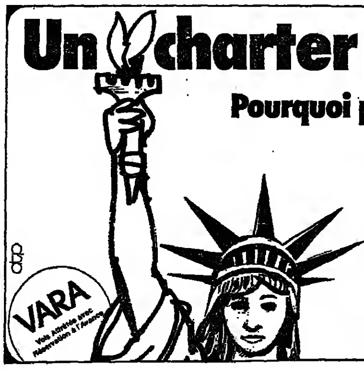
Parce que Jet Tours Charters vole sur de Grandes Compagnies Internationales, la seule différence que vous trouverez entre un vol régulier et un vol Jet Tours Charters, c'est le prix.
PARIS/NEW YORK/PARIS
1700 F en mai
1850 F en juillet-août
1750 F en sept.-oct.
PARIS/MONTREAL/PARIS
1600 F en avril
1650 F en mai-juin
1750 F en juillet-août
1700 F en sept.-oct.
Jet Tours Charters dessert aussi BOSTON – PHILADELPHIE – LOS-ANGELES – QUEBEC...
Plus de 80 vols d'Avril à Septembre
Demandez le calendrier détaillé, dates, durée de séjours et prix à votre agent de voyage
Jet tours Charters
Lic. 583

Destination fjords
Oslo - chutes et fjords, le Geiranger, la route des "Aigles", le Nordfjord.
9 jours de beauté sauvage : 2 250 F
Découvrez, s'infiltrant entre les montagnes abruptes, les plus grands fjords de Norvège, les plus typiques, les plus beaux.
Un spectacle saisissant, majestueux, celui d'une nature restée encore sauvage.
Venez, SAS, la compagnie aérienne Scandinave, vous fera connaître les charmes secrets du pays où elle est née.
Destination fjords : un des nombreux séjours et circuits mis au point par les Agences de voyages en liaison avec SAS.
Venez, l'été approche, redécouvrez la liberté.
Scandinavie : l'Europe au naturel
SAS SCANDINAVIAN AIRLINES

Tourisme

LA BRETAGNE DU DEDANS

Les trésors des enclos

PAYS du mystère et des légendes — souvent principes de vie, — la Bretagne n'a pas fini de nous révéler ses merveilles et de nous charmer. Qui ne connaît, au moins en images, les traits de cette terre partout aux prises avec la mer, pour une lutte inlassable où aucune des forces n'est jamais assurée de la victoire ? Les rochers de la pointe du Raz immortalisent cette âpre rencontre. Tout entière maritime, la Bretagne apparaît aussi totalement terrienne. L'histoire, en façonnant les rivages, n'a pas délaissé l'intérieur de cette pointe extrême du continent. La richesse des villes et des villages en témoigne ; il semblerait qu'on n'ait pas encore tout découvert. A la rudesse des côtes répondent la sérénité et l'envoûtement des plateaux et des champs ; et la solidarité des pêcheurs labourant les flots voisine avec celle des maîtres d'attelage traçant, dans le damier du bocage, les sillons des cultures.

Léon, Cornouailles, Tréguier, Penthièvre, diverses et multiples, les régions sont unies par des ferveurs identiques. Partout le pays d'Armor a édifié les signes de sa fidélité et de ses passions : calvaires, pierres sacrées, châteaux, menhirs, phares, sanctuaires, innombrables et reliés par l'insolite et le surnaturel. Fées, sorciers, saints, sirènes et korrigans se mêlent pour des danses païennes ou sacrées au rythme des bombardes et des vielles. Le folklore déborde d'enseignements et atteint aux fondements mêmes des traditions.

Les plus beaux fleurons de ce patrimoine sont assurément les enclos paroissiaux, disséminés au gré des collines, là où pour un entretien intime se rejoignent les vivants et les morts. Toujours établis selon un principe unique, les enclos bretons sont des chefs-d'œuvre d'architecture ; la finesse égale la majesté, l'une et l'autre apportées par la qualité d'un granit travaillé sous les élans d'une inspiration presque mystique. Un petit mur court autour des trois éléments qui composent l'enclos : le calvaire, l'ossuaire, l'église. La Bretagne ne compte pas ces biens, tant ils abondent ; les plus saisissants sont néanmoins au nord du Finistère.

En une journée, en suivant le dédale des routes, on peut en admirer l'exubérance et la simplicité. Au départ de Morlaix (N. 12), Saint-Thégonnec, Guimiliau ; Lampaul-Guimiliau ; en direction de Châteaulin, après les déserts venteux et chaotiques de la Montagne Saint-Michel, dans le parc régional d'Armorique, Pleyben ; vers Brest, Sizun et Plougastel-Daoulas. Ici comme là, la pierre sombre qui s'éclaire au soleil retrace des scènes religieuses ou de hauts faits locaux. Les croix se dressent au-dessus d'une profusion de personnages aux allures parfois fantastiques, en les équilibrant sur des bras de croix plus petites. Le calvaire est la matérialisation des angoisses et des aspirations de l'âme bretonne. Similaires d'aspect extérieur pour le profane, aucun cependant ne se ressemble, et les humbles artistes, dont les noms sont ignorés, ont su exprimer par le burin la diversité et l'unité de leurs goûts et de leurs convictions. Cavaliers, soldats, suppliciés, pietàs, voire monstres, ornent les corniches en découpant des silhouettes hiératiques. Réalisme biblique du paradis, ou de l'enfer, celui où s'achemine en hurlant, tirée par un diable, « Katell Gollet », Catherine perdue, héroïne d'une légende populaire très répandue.

Par les porches triomphants

A côté, l'ossuaire, que l'on visite maintenant. On y abritait les restes des défunts. Les fenêtres distillent une lumière rare, favorable à la méditation. L'ossuaire servait de chapelle et abritait les reliques des saints. Enfin, les églises, offrant tous les raffinements de l'art, des débuts de la Renaissance à la fin du gothique flamboyant : dômes, lanternes, abside polygonale, bas-reliefs ; retables sculptés, et ces voûtes boisées, rondes comme des coques renversées d'où pendent des ex-voto en forme de barque à voile, dons de marins fervents. En dehors des jours de pardon, où une pieuse animation les égaie, les enclos sont rendus à leur silence. On pénètre en solitaire par les porches triomphants... Il n'y a qu'une silhouette noire, coiffée de sa dentelle blanche pour rappeler où l'on est.

Sur la route du retour, deux haltes devant les anciens fiefs de la résistance locale aux influences, pacifiques ou non, de l'extérieur. Conséquence du tempérament volontiers indépendant et farouche des paysans d'autrefois. La Bretagne, à l'instar de la Vendée voisine, a connu sa chouannerie. En prenant la départementale 30, après Landivisiau, le château de Kerjean tout d'abord. Celui que l'on surnomme le Versailles breton ! D'une ordonnance classique, il allie l'austérité d'une forteresse à l'élégance d'une demeure de plaisance. Commencé en 1560, encerclé de deux enceintes, il fut acquis par l'Etat en 1911. Certaines pièces intérieures sont garnies de beaux meubles typiques des seizième et dix-septième siècles.

Ensuite, à droite de la départementale 10, Kérouzéré. Le granit a traversé les siècles sans faillir (1425). Prévue pour résister aux plus durs assauts — il y a même un puits intérieur et des meules pour broyer les grains en réserve, — l'impressionnante construction possède un oratoire aménagé dans l'épaisseur des murs. Du chemin de ronde, la vue porte sur la campagne environnante et la côte maritime. On peut regagner Morlaix, au fond de sa baie de Roscoff, dont le nom signifie en breton « la colline du forgeron ».

Nid de corsaires au seizième siècle, cette petite localité, parée d'échauguettes et de vieilles maisons, reçut, dit-on, la première à son arrivée en France, où elle venait se marier, la jeune reine d'Ecosse Marie Stuart. Incorporée dans une muraille, la porte qu'elle franchit est restée intacte. Une curiosité enfin : le figuier le plus septentrional d'Europe, trois fois centenaire, dont l'ombre couvre quelque 600 mètres carrés. Sur les grèves que vont venir recouvrir les vagues chargées d'algues venaient jadis danser des farfadets. Il faudrait trouver quelque conteur pour en savoir davantage. Mais cela est déjà une autre histoire.

DOMINIQUE VERGNON.

DANS LE SAC MARIN

A bord du « Leonardo-da-Vinci »

La « Route de Byzance », pour le *Leonardo-da-Vinci*, passe par Palerme, Corfou, Athènes, Istanbul, Naples, et s'achève là où elle avait commencé, c'est-à-dire dans le port de Gênes. On lèvera l'ancre le 24 juillet et l'on mettra sac à terre le 2 août.

Mais on pourra — pourquoi pas ? — « rempiler » dès le lendemain, puisque le navire mettra cap au nord en s'y rendant par le chemin des écoliers, un chemin qui passe successivement par Palerme, Tarragone, Copenhague, Stockholm, Oslo, et revient par Londres, Amsterdam, Anvers et Barcelone. Vingt-trois jours à bord d'un des plus beaux bateaux de croisière, une science où les Italiens, grands connaisseurs en la matière, sont passés maîtres.

★ Italian Lines (CIT), 3, boulevard des Capucines, 75002 Paris ; tél. : 073-40-85.

Une croisière nommée Wagner

Des Vosges à la Forêt-Noire, de Drachenfels à Meersburg, un bateau voué à Wagner de la poupe à la proue et de la cale aux mâts voguera, quatre jours durant, sur le Rhin et sous le signe de la musique.

Un spécialiste de l'œuvre wagnérienne commentera et analysera avec les passagers l'histoire de la Tétralogie, et la cantatrice Régine Crespin interprétera les œuvres du maître de Beyreuth.

★ Vacances 2000, 18, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. Tél. : 073-44-88 (et toutes agences de voyages).

Du 24 au 27 juillet, au départ de Strasbourg. Prix par personne, à partir de 1 790 F, en cabine double.

Trois navires, cent programmes

L'*Ausonia*, un paquebot mû par de puissantes turbines, le *Victoria*, qui jauge allègrement ses 11 694 tonnes, et le *San-Giorgio*, plus modeste avec 4 755 tonnes (mais non moins confortable que les deux autres) sillonneront tous trois la Méditerranée jusqu'à la fin de 1976 pour le compte de la compagnie Adriatica.

Au programme, l'Espagne, les côtes marocaines, la Grèce et la Turquie, Beyrouth, les Baléares, etc. L'*Ausonia* a son quai à Venise, le *Victoria* se partage entre la cité des doges et Gênes, et le *San-Giorgio*, enfin, ajoute Ancône à sa liste de points d'attache, et débarque ses passagers à Trieste, Gênes et Marseille. (Programmes détaillés sur demande.)

★ Compagnie italienne de tourisme : 3, boulevard des Capucines, 75003 Paris ; tél. : 073-40-85.

VILLE DES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER 1964 ET 1976
Innsbruck
vous offre également d'inoubliables vacances d'été

Le monde entier se donne rendez-vous dans la zone pour piétons de la vieille ville, devant le Petit Toit d'Or, qui évoque les fêtes de la Cour et les tournois de jadis. Les monuments d'architecture des siècles précédents et les installations sportives des Jeux d'Hiver, comme le stade du Bergisel, attirent tous les jours d'innombrables vacanciers. Innsbruck possède également un Palais des Congrès. Alpinisme, ski d'été, téléphériques. De sympathiques auberges, de bons hôtels, un riche programme de manifestations culturelles et folkloriques ainsi que le shopping dans les rues d'Innsbruck font partie de votre séjour dans la ville au bord de l'Inn aux eaux vertes.

Des vacances idéales à

IGLS — Station de cure d'air - 900 m - à 5 km d'Innsbruck

Paradis ensoleillé, au milieu de forêts et de vertes campagnes, tranquillité et repos. Parc et Centre pour congrès, concerts, faciles et belles promenades, alpinisme et randonnées en montagne, téléphérique sur le Patscherkofel, équitation, golf à 9 et 18 trous, 9 courts de tennis. Excellents hôtels, pensions et auberges offrant un séjour de qualité, une sympathique ambiance et un service individuel.

Semaines sportives avec réductions spéciales : tennis 29-5 - 19-6 et golf 21-8 - 4-9.

Hungerburg - 700 m - à 3 km d'Innsbruck

Station de villégiature située sur un plateau fleuri de la « Nordkette », la chaîne de montagnes au nord d'Innsbruck. Magnifiques promenades, zoo alpin, vue splendide sur Innsbruck et ses environs.

Les vacanciers se rendront compte que nous offrons ces trois séjours à des prix très avantageux.

Rens., conseils et dépliants : Syndicat d'Initiative Innsbruck-Igls, A-6021 Innsbruck, Burggraben 3, par l'intermédiaire de votre Bureau de Voyages ou par l'Office National Autrichien du Tourisme, 12, rue Auber, 75009 PARIS.

SOLEILS D'AILLEURS
ou une voie pour Fort-de-France
Poèmes
10 F + port : 5,00 F
Chez l'auteur
Lucien-Paul CONSEL
16, rue P.-Charest,
92200 Neuilly-sur-Seine.
C.C.P. PARIS 23484 59 D.

tunisie 76 été
CIRCUIT AUTOCAR 1605 frs
séjour Hotel NEAPOLIS 1200 frs
Prix maximum PARIS - PARIS
1 semaine en pension complète
DEMANDEZ la BROCHURE Escapade
LIC. A. 620
Dans toutes les agences de voyages.

Les charmes de la Bretagne
en mai et en juin
notre groupement hôtelier le WEB
sur la côte de Granit Rose, vous offre des tarifs exceptionnels pour une période douce, calme et fleurie
de 400 F à 520 F la semaine.
Renseignez-vous.
WEB BP 3 22730 TREGASTEL

Pilotez vous-même un « Cabin-Cruiser » sur le grand fleuve d'Irlande — le Shannon — sans permis ni formalité.
Liberté absolue d'aller où bon vous semble, quand bon vous semble.
Partez à la découverte des petits villages, à la rencontre des Irlandais avenants.
Nos bateaux luxueux 4, 5, 6 et 8 couchettes vous attendent.
Pour plus de détails écrivez à : Emerald Star Line (A company within the Guinness Group) (Dept. LM. 2) St James's Gate DUBLIN 8, IRELAND.

Venir en Grèce est une chose
En jouir pleinement, ç'en est une autre

L' APOLLON PALACE, situé sur la paisible baie de Kavouri, à 30 minutes à peine du centre d'Athènes mais loin, cependant, de son agitation et de son bruit, vous offre toute l'année:
- 300 chambres et "suites" luxueuses, toutes air-conditionnées, avec vue sur la mer.
- Des bars, des restaurants qui vous proposent les plus savoureuses spécialités grecques ou internationales, une "Cafeteria" ouverte 24 heures sur 24.
- Des Salles de Conférences capables d'accueillir 10 à 400 personnes, ainsi que service de Télex.
- Une plage, des piscines (1 couverte, 2 en plein air), "water ski", un court de Tennis, un Bowling, parking gratuit et des autobus "navette" gratuits Athènes et retour.

... et, outre tout cela, un service impeccable joint à l'hospitalité Grecque bien connue.

Réservations: Télex 214250 APLE GR - Tel.: 8951401
ou chez votre Agent de Voyages
apollon palace
kavouri of athens

Vos vacances en Grande-Bretagne passent par la Bretagne.

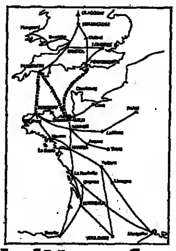

D'abord, parce qu'il vous est très facile de passer de Bretagne en Grande-Bretagne avec toute votre famille, votre voiture et même votre caravane. Les car-ferries ultra-modernes de la Compagnie Brittany-Ferries relient chaque jour, en quelques heures, Roscoff et Saint-Malo en Bretagne, à Plymouth (et Portsmouth à partir du 17 juin) en Grande-Bretagne. Ce chemin confortable, économique (il existe divers tarifs spéciaux ou forfaits) et direct (surtout pour ceux qui habitent l'ouest de la France) est aussi le plus intelligent pour comprendre, dès la Bretagne, les pays que l'on va découvrir à l'ouest de la Grande-Bretagne. Ces pays Cornouailles, Pays-de-Galles, Ecosse sont en effet, comme la Bretagne, des pays celtes.
Et l'histoire, des deux côtés du Channel, a laissé des traces...
Renseignez-vous auprès de votre Agent de voyages ou directement auprès des Brittany-Ferries.

brittany ferries
Gare maritime - 29211 Roscoff - Tél. (98) 69.07.20 - Télex 940 360.
Gare maritime - 35400 Saint-Malo - Tél. (99) 56.42.29 - Télex 950 487.
Toutes agences de voyages agréées (et réseau Sélectour) - Agents régionaux :
Paris Voyages - 11, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 PARIS - Tél. 770.43.25
South Air - 34, rue Boudet - 33000 Bordeaux - Tél. (56) 48.00.45.
Fram - 1, rue Lapeyrouse - 31000 Toulouse - Tél. (61) 23.11.70.

Bon à retourner à Brittany Ferries, 29211 Roscoff
Sur simple demande, vous recevrez gratuitement la brochure en couleurs "12 évasions celtiques"
Nom
Adresse
LM 1

si le soleil ne vous suffit pas
l'autre Portugal

A ISOLA 2000, L'ETE, SONT GRATUITS : LE TENNIS, LA PISCINE, LE VOLLEY-BALL, LE TIR A L'ARC, L'ECOLE D'ESCALADE ET DE RANDONNEE DANS LE PARC DU MERCANTOUR, LE SOLEIL ET... LA GARDERIE D'ENFANTS !
Il reste quelques appartements à louer et quelques chambres à l'hôtel Chastillon ***
Réservez vite : Maison d'Isola, 38, rue de Lisbonne - 75008 Paris - tél. 387.55.09 ou Station d'Isola - tél. (93) 02.70.50
isola 2000
C'est aussi l'été.

TOURISME
HOTELS RECOMMANDES

Campagne

ST-PARDOUX-LA-CROISILLE

19320 (Corrèze)
HOTEL BEAU SITE **. Cure d'air. Etang. Piscine chauffée. Dépliant.

Côte d'Azur

FREJUS PLAGE

IL ETAIT UNE FOIS * N.N. Boulevard Frédéric-Mistral. tél. : 95-33-65.

MENTON (06)

HOTEL DU PARC *** N.N. Près mer et casino, plein centre. Parking. Gd garc.

VILLEFRANCHE-SUR-MER

Mapotel WELCOME, bord de mer. Saison. hiver. Tél. : (93) 80-70-26.

Mer

CAP-D'AGDE 34300

Languedoc

Hôtel « LE SABLEHOTEL » *** NN
En bord de Plage - 2 piscines privées
Promenades en péniche
sur le Canal du Midi
Voile - Animation permanente
Téléph. : (67) 94-13-17

29226 CARANTEC

HOTEL-RESTAURANT DU PORS-POL * N.N. Accès dir. plages. Jardins. Park. Cuisine soignée. Prix spécieux B.S Ouvert 16 avril - 26 sept. Tél 67-00-52

ILE DE JERSEY

(Iles Anglo-Normandes)

Petit Etat indépendant et joyeux ancré à 20 km des côtes de Normandie Jersey a 20 km de long sur 19 de large, 75 000 habitants. Le soleil y brille plus de 2 000 heures par an. La campagne est magnifique, les fleurs abondent. Les adorables petits ports de pêche font suite aux immenses plages de sable fin. Les vieilles auberges, les pubs sont pittoresques et les nombreux hôtels vont de la petite pension sympathique au palace de très grand standing idéal de détente habillée. Les voitures de location sont, comme tout à Jersey, très bon marché. Quant à la capitale, Saint-Hélier, paradis du shopping, elle regorge de marchandises « free of taxes ». Dans cette petite île de soleil et de beauté, tout est différent, mais tout est doux : la nature, les gens... et les prix.

A 70 minutes de Paris-Orly-Sud, Jersey vous attend dès demain.

Nous serons heureux de vous adresser une documentation en couleurs. Ecrivez à Office National du Tourisme, Service France LM3, St-Hélier, Jersey (Iles Anglo-Normandes).

Pour passer des jours heureux, l'idée c'est Jersey.

HOTEL MIRAMAR. Magnifique baie Saint-Brelade. Confort. Ambiance. Jardins. 5 minutes plage. Prix printemps : pension complète à partir de 6,60 livres par J. Miramar, Saint-Brelade, Jersey (Iles Anglo-Normandes).

POITOU-CHARENTES-VENDEE

COTE ATLANTIQUE
Mai, juin et septembre :
— Hôtels ou meublés
— Forfaits avantageux
Réservations imméd. et sans frais
Maison Poitou-Charentes-Vendée.
4, av. de l'Opéra, Paris (1er), 073-69-11

Montagne

ALPES DU SUD LE SAUZE 04400

Hôtel LE DAHU *** NN. Alt. 1.400 m. Piscine chauffée. Tennis privé. Sauna. Calme. Excursions accompagnées. Tél. (92) 81-05-59.

Province

BORDEAUX

LE GRAND HOTEL DE BORDEAUX
*** N App calmes. 49 à 78 F T.T.C
Centre d'affaires et spectacles
2, place de la Comédie - Bordeaux
Garage gratuit - Tél : 52-84-03 à 08.

Angleterre

VICTORIA LONDON

Hamilton House Hotel, Bed & Breakfast à partir de 55 F et pension complète 90 F par personne. 60 Warwick Way S.W.1 Tél. : 91.821 7113.

Espagne

CALELLA-BARCELONA

HOTEL FRAGATA. A 30 mtros de la playa. Habitaciones con baño.

Châteaux - Hôtels indépendants

Val de Loire

45140 ORLEANS (Loiret)

AUBERGE DE LA MONTESPAN ***
Tél. : (38) 88-12-07

41120 OUCHAMPS (Loir-et-Cher)

RELAIS DES LANDES ***
Tél : (39) 79-03-61

37400 AMBOISE (Indre-et-Loire)

CHATEAU DE PRAY ***
Tél. : (47) 57-23-67

37500 CHINON (Indre-et-Loire)

HOSTELLERIE GARGANTUA **
Tél : (47) 93-04-71

Normandie

61230 GACE (Orne)

HOSTELLERIE LES CHAMPS ***
Tél. : (34) 35-31-45

Bretagne

56410 ERDEVEN (Morbihan)

CHATEAU DE KERAVEON ****
Tél. : (97) 52-34-14

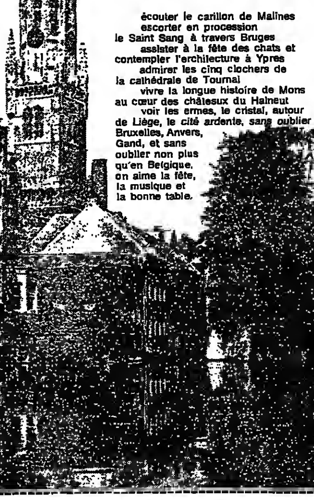

écouter le carillon de Malines
escorter en procession
le Saint Sang à travers Bruges
assister à la fête des chats et
contempler l'architecture à Ypres
admirer les cinq clochers de
la cathédrale de Tournai
vivre la longue histoire de Mons
au cœur des châteaux du Hainaut
voir les armes, le cristal, autour
de Liège, la *cité ardente*, sans oublier
Bruxelles, Anvers,
Gand, et sans
oublier non plus
qu'en Belgique,
on aime la fête,
la musique et
la bonne table.

Demandez la documentation en couleur qui vous sera adressée gratuitement, à : OFFICE NATIONAL BELGE DE TOURISME
21, boulevard des Capucines - 75002 PARIS

Nom ______________ *Prénom* ______________
Adresse ______________

Tourisme

Ceux du métier

OMBRE ET SOLEIL

APRES avoir été pendant des années paré de maintes séductions, le tourisme suscite aujourd'hui, ici et là, un phénomène de *rejet*. Au dire de certains, les sites qu'il détruit, les déséquilibres qu'il *occasionne*, les nuisances qu'il provoque, annihilent les effets économiques directs et indirects dont il est porteur.

Si l'on admet sans réserve un tourisme dit de *qualité*, sélectif et *réservé* à un petit nombre de fortunés, on tolère sans enthousiasme ce qu'il est convenu d'appeler le tourisme social, celui des « congés payés ».

Et ce n'est pas un des moindres paradoxes du moment que de voir des *associations sans but lucratif* œuvrant dans un souci d'intérêt public, être obligées de justifier en permanence le bien-fondé de leur action et réclamer leur place au soleil. Et pourtant ces associations offrent à des familles des formules de vacances, avec des services adaptés, notamment pour les enfants, que celles-ci ne trouveraient pas ailleurs.

On reproche au tourisme social de créer une ségrégation de fait, mais dans les stations nouvelles, à la mer ou à la montagne, mises à part quelques louables exceptions, villages de vacances et maisons familiales, quand il en existe, sont relégués dans les zones les plus éloignées du centre de vie et des commerces. Or, par suite de la variété de leur recrutement, ces villages de vacances fonctionnent une grande partie de l'année, ce qui n'est pas le cas de la plupart des *résidences* secondaires construites, elles, au cœur de la station.

Dans un département touristique très *fréquenté*, prenant prétexte *d'un aménagement* sauvage et mal équilibré, l'administration et les élus bloquent toute opération nouvelle, hormis des lotissements de villas dites résidentielles.

Dans trop de cas, la juste bataille pour l'environnement et la qualité de la vie sert de prétexte à un refus de tout équipement collectif d'intérêt public. On a vu tel comité de défense contre l'édification d'un village de vacances de quarante appartements animé essentiellement par des propriétaires — non agriculteurs — soucieux avant tout de préserver leurs privilèges.

Et pourtant, que cela plaise ou non, le tourisme de masse est la contrepartie du dépeuplement des campagnes et la conséquence inéluctable d'une concentration industrielle et d'une urbanisation à outrance. Son développement ne fera que s'accentuer, car de nombreuses familles françaises ne partent pas encore en vacances.

Proclamer le droit aux vacances pour tous est un vain mot, dans la mesure où ce droit n'a pas actuellement la possibilité de s'exercer faute d'équipements et de moyens d'hébergement adaptés. Cette année encore, les organismes de tourisme social seront contraints de refuser, en juillet et en *août*, des dizaines de milliers de familles (cinquante mille pour la seule association V.V.F.).

Le droit aux vacances, c'est aussi le droit à l'espace, un espace de plus en plus convoité. Nombre d'agriculteurs sont à juste titre inquiets de la privatisation de l'espace rural à des fins de loisirs dans des zones propices à l'agriculture. Dans le seul département de l'Hérault, on a enregistré ces dernières années sept cent quatre mutations de terres totalisant 10 752 hectares pour le compte de particuliers français ou étrangers.

Antagonisme

Un peu partout, on voit naître un antagonisme entre les propriétaires utilisateurs de sol pour leur jouissance personnelle d'une part, et d'autre part les agriculteurs remplissant une fonction économique et aussi les collectivités de toute nature et sans but lucratif soucieuses d'aménager des espaces de loisirs ouverts au plus grand nombre.

Face à l'accaparement des sols par une minorité, par suite de la loi de l'offre et de la demande, il appartient à la puissance publique d'effectuer les réserves foncières indispensables pour permettre aux populations des villes la satisfaction du besoin de grand air, de nature et d'espace.

Les citadins n'ont pas envie d'être exploités pendant leurs vacances, les ruraux ne veulent pas d'une colonisation par le tourisme. Sans prétendre à un quelconque monopole et sans méconnaître la valeur des autres *formes* de tourisme, une action concertée entre les collectivités locales des régions d'accueil — départements et communes — d'une part, et les organismes de tourisme social d'autre part, peut tout à la fois permettre le développement de *formes* nouvelles de vacances et la sauvegarde de l'espace rural.

Grâce à la conjonction de fonds publics, semi-publics et de fonds sociaux, un ensemble de gîtes familiaux est construit sur un terrain que la commune s'est préalablement approprié. Adjacentes aux logements, des salles de réunions, des aires de jeux, voire une piscine, servent tour à la fois aux estivants et à la population locale.

La gestion, le fonctionnement, l'occupation du village de gîtes familiaux, sont assurés par l'organisme de tourisme social, en liaison avec un comité local chargé également de l'animation.

Grâce à cette formule, une cinquantaine de familles passent ensemble d'agréables vacances, un regain économique indéniable est apporté dans la localité, un patrimoine collectif est constitué puisque la commune demeure propriétaire de l'ensemble.

Une centaine de réalisations de ce type existent actuellement en France, à la satisfaction des communes d'accueil et des familles en vacances. Seules les difficultés de financement en limitent malheureusement le développement.

ANDRÉ GUIGNAND,
Directeur général de Villages Vacances Familles.

LA FRANCE COMBLE UN VIDE

A Poissy, des jouets pour les enfants et les savants

SYMBOLE de l'enfance, de la vie et de l'insouciance, le jouet a-t-il bien sa place dans les musées, des lieux un peu poussiéreux et plutôt destinés par nature à entreposer des objets précieux ? La plupart des pays ont répondu positivement à la question en créant de véritables musées nationaux où sont présentées de très riches collections. Dernier pays d'Europe à ne pas posséder son musée du jouet, la France vient à son tour de favoriser l'installation de quelques salles d'exposition consacrées au jouet-roi.

Dans ce qui reste de la très belle abbaye de Poissy (Yvelines), fondée par Philippe IV Le Bel pour remercier le pape Boniface VIII d'avoir canonisé Saint Louis, son grand-père, la ville avait décidé dès 1973 de la fondation d'un musée municipal du jouet. Placé sous le contrôle de la direction des musées de France, il a ouvert sans bruit à l'*automne 1975 les portes de ses* premières salles. Mais la modicité des sommes consacrées à l'achat des jouets, et la lenteur des travaux nécessaires pour rendre accessibles au public les locaux de la porterie de l'abbaye, freinent considérablement le développement du musée. Dans la perspective de jours meilleurs, le conservateur, *Mme Rabeck-Maillard*, s'attache à réunir les petites merveilles dont veulent bien se séparer les collectionneurs.

L'histoire du jouet à travers les âges et sur tous les continents est un domaine si vaste qu'il mérite des travaux de recherche très poussés et de sérieux moyens financiers. Par exemple, une marionnette sicilienne ancienne coûte jusqu'à 2 000 F, un modèle réduit des premières automobiles plus de 5 000 F. Le budget annuel destiné aux acquisitions — 40 000 F — oblige à une sélection rigoureuse.

Les poupées anciennes sont les plus coûteuses *mais* aussi les plus difficiles à découvrir. Les collectionneurs privés américains les ont toutes raflées au cours des quinze dernières années : l'un d'eux en possède plus de sept mille ; En France, de nombreux *châteaux ou musées possèdent* de très belles séries de jouets anciens qui, faute de place, ne sont jamais montrées au public. L'action de la direction des musées de France consisterait à favoriser le regroupement de toutes ces pièces au sein du musée de Poissy. Tout comme il serait intéressant de sortir de leurs placards les très beaux spécimens de la collection du *musée de l'histoire de* l'éducation exposées en 1964 à l'Institut pédagogique national, dont Mme Rabeck-Maillard était alors le conservateur. Une signature ministérielle empêche aujourd'hui le musée du jouet de s'enrichir de nombreuses pièces de valeur, dont certaines ont même purement et simplement disparu. Les collectionneurs privés, assez *nombreux en France, sont pour la* plupart prêts à offrir au musée de Poissy les jouets qu'ils possèdent en double exemplaire.

« *Le musée* du *jouet ne peut* se *contenter* d'*être un lieu d'exposition*, souligne Mme Rabeck-Maillard. *Il faut qu'il soit un endroit vivant, un terrain de rencontre entre les enfants et ceux qui nourrissent une passion pour le jeu.* »

Dès maintenant, une ludothèque — véritable bibliothèque du jouet — a été annexée au musée. Moyennant 1,50 F *par semaine*, les enfants des grands ensembles de Poissy viennent y emprunter le jouet de leurs rêves. Dans un second temps, le conservateur veut organiser un centre de création où, à base de matériaux simples, les enfants pourront confectionner des joujoux bien à eux, tout comme le font — faute de mieux — les petits *Africains* avec du *bois*, de *la ficelle et* du *chiffon*.

Enfin, dans une salle de la porterie, un centre international de documentation permettra aux chercheurs comme aux amateurs de trouver livres, films, diapositives, etc. D'année en année, les thèses universitaires sur le jouet sont de plus en plus nombreuses, mais les étudiants ne disposent jusqu'ici d'aucun centre spécialisé dans ce domaine.

Ancien ou contemporain, le jeu a gardé une très grande importance dans la vie de l'enfant et de l'adulte. Distrayant ou pédagogique, son influence est certaine. C'est dire que les jouets méritaient bien un musée, un vrai musée...

DAMIEN RÉGIS.

★ Enclos de l'abbaye, rue de la Tournelle, à Poissy. Tous les jours, sauf le lundi et le mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h. 30. Prix d'entrée : 3 F.

LA PISCINE DELIGNY
BAR-RESTAURANT
LA PLAGE DE PARIS
Bassin alimenté
en eau de la ville
3 000 m2 de solarium
EST OUVERTE
Près du pont de la Concorde (autor. des berges) Park gardé
25, quai Anatole-France
Tél. 551-72-15
TOUTE L'ANNEE
BATEAU-ÉCOLE
PERMIS MER ET RIVIERE

Venez connaître la vraie
ITALIE

L'art de l'hospitalité au pays de l'art

Mer, Montagnes, Lacs, Folklore

Manifestations artistiques - Mode - Des sports pour chaque saison - Gastronomie et vins de qualité - Diversité des climats des Alpes à la Sicile - Stations thermales réputées - Les meilleurs hôtels à tous les prix - Villages touristiques dans de beaux sites - 1.250 campings - Près de 6.000 kilomètres d'autoroutes, excellent réseau routier et ferroviaire - Avions et bateaux pour le monde entier - Bons d'essence à prix réduit - Cartes forfaitaires pour musées d'Etat.
Mille attraits dans la tradition d'une civilisation antique, dans l'élan chaleureux de son peuple.

RENSEIGNEMENTS :
E.N.I.T. (Office National Italien de Tourisme)
23, rue de la Paix - 75002 PARIS - Tél. : 073-09-64, 073-90-84
14, avenue de Verdun - 06000 NICE - 877-581.

POURQUOI NE PAS DÉCOUVRIR VOUS-MÊME
LA R.D.A.

☐ VOYAGES A DATES FIXES
au départ de Berlin, en autocar ou avec votre voiture,
à partir de .... 135 F.
Vous avez le choix : Berlin, Dresde, Meissen, Leipzig, Weimar, Erfurt, Eisenach, Wittenberg, Postdam, Berlin.

☐ NOUVEAUTÉ :
le tour "E" réservé aux fervents du chemin de fer et à tous les amateurs de trains à voie étroite.

☐ VOYAGES SPÉCIAUX :
différents thèmes sont proposés pour les spécialistes des transports, de l'hôtellerie, les horticulteurs, les architectes, les photographes, et cinéastes amateurs, les amis de J.S. Bach, etc...

Pour tous renseignements concernant ces circuits et voyages spéciaux, pour toutes formules de voyages individuels ou collectifs, consultez votre agence de voyages ou :

C.G.T.T.	10, rue de Sèze - 75009 PARIS - Tél. 742.43.50
TRANSTOURS	49, avenue de l'Opéra - 75002 PARIS Tél. 742.47.39
WAGONS-LITS	14, bd des Capucines - 75009 PARIS Tél. 260.33.10

REISEBÜRO
de la République Démocratique Allemande

Tourisme

CHEZ LES MÉRIDIONAUX D'OUTRE-RHIN

Jours de fête à Munich

« *VOUS êtes Français ? Tant pis pour vous, tout le monde ne peut pas être parfait.* » Satisfait d'une plaisanterie qui fait toujours rire les dineurs de la Taverne munichoise, le chanteur empoigna sa guitare et entonna un *jödle*, ce chant populaire qui est à la Bavière ce que la tyrolienne est à l'Autriche.

Les Bavarois sont chauvins, mais ils sont les premiers à le dire. Et, pour convaincre les sceptiques, ils leur content cette légende : « *Lorsque Dieu eut partagé la terre entre les hommes, il s'aperçut qu'il ne lui restait rien à donner à un dernier petit peuple; alors il lui offrit le plus joli coin de la terre, celui qu'il avait mis de côté pour se reposer : la Bavière.* »

Sous un ciel tricoté par les fils des tramways, Munich est plongée dans cette luminosité transparente des villes entourées de montagnes. La capitale de la Bavière est née d'une vulgaire affaire de péage que certains n'ont pas hésité à qualifier d'acte de piraterie : au douzième siècle, Henri le Lion, duc de Bavière, voulut recueillir les droits de péage perçus par l'évêque de Freising sur la route du sel. Il brûle le pont de l'Evêque et construisit le sien, à proximité d'un monastère. Les moines (« mönchen ») donnèrent son nom à la ville avant de passer à la postérité sous la forme d'effigie sur un blason.

Ville allemande et bavaroise, terrain d'expériences architecturales diverses, Munich et ses un million trois cent mille habitants assument aujourd'hui sans complexe les caractéristiques les plus variées. Ville industrielle, l'agglomération compte autant de cheminées d'usines que de clochers. Ville d'art aussi : les Bavarois sont amoureux de leur passé au point d'avoir reconstruit scrupuleusement leur cité détruite à 70 % durant la dernière guerre. Sur une trame de façades ocre et pastel, les Munichois ont pieusement conservé l'héritage sans unité apparente de leurs princes et de leurs rois.

Le gothique est entré flamboyant en Allemagne : la cathédrale, coiffée de deux bulbes d'une inspiration byzantine qui a transité par l'Italie de la Renaissance, demeure le témoin principal du seizième siècle. La résidence des princes bavarois est inspirée du palais Pitti, à Florence, et, lorsqu'au dix-neuvième siècle, les Munichois décidèrent de commémorer leur victoire sur Napoléon Ier, ils n'hésitèrent pas à planter dans leur ville... la copie exacte d'une porte romaine.

Baroque et rococo

Malgré tout, ce sont les dix-huitième et dix-neuvième siècles qui ont donné à la ville son visage : Munich ne serait pas Munich si elle n'était la « *capitale du rococo* », si elle n'avait pas fait écho, un siècle plus tard, à l'amour de ses rois pour le classicisme.

Le théâtre Cuvilliès avec ses draperies de bois rouges et dorées, le pavillon de chasse d'Amalienbourg croulant sous les stucs, les glaces et les faïences, sont les deux joyaux de ces délires architecturaux qui ont envahi l'Allemagne au dix-huitième siècle et ont pour nom ici le baroque et là le rococo.

La royauté est née en 1806 ici avec la bénédiction de Napoléon Ier, et s'est éteinte un siècle plus tard. Comme s'ils avaient eu le pressentiment de leur règne éphémère, les princes bavarois ont frénétiquement édifié châteaux et monuments. Munich doit à Louis Ier les copies de la Grèce antique réunies sur l'étrange Königsplatz, et la *Pinacothèque*, que le roi organisa lui-même, commençant par y réunir l'une des sept plus belles *collections* mondiale de tableaux. Son fils continua son « œuvre ». Mais pour Louis II, Munich était trop petite. Il lui fallait la Bavière.

Les Bavarois gardent au cœur un souvenir nostalgique de leur « roi fou », monté sur le trône à dix-huit ans, destitué vingt ans plus tard pour avoir trop aimé... et trop financé les arts et les artistes.

« *Munich est situé dans un jardin qui s'appelle la Bavière* », aiment à répéter ses habitants. Jardin bossu, troué de lacs dans lequel Louis II a planté trois châteaux. Neuschwanstein, le dernier, est sans conteste le plus extraordinaire. Bâti sur un rocher, dans un lieu que le roi voulait « *sacré et inaccessible* », sa silhouette moyennâgeuse, amincie par de longues et multiples tours a sans doute inspiré Walt Disney...

C'est ici que Louis II apprit sa destitution. Quelques jours plus tard, on devait retrouver son corps flottant sur l'un de ces lacs.

Le triste sort de ses rois n'assombrit pas le caractère des Bavarois. « *Conserver son âme* », c'est aussi célébrer son passé, et ces méridionaux d'outre-Rhin ne manquent pas une occasion d'ingurgiter leur boisson nationale : la bière. Car les Bavarois aiment tant les fêtes que, lorsque l'une d'entre elles leur plaît, ils décident de la répéter chaque année. Ainsi fut fait pour les festivités ordonnées à l'occasion du mariage de Louis Ier et qui se perpètent de nos jours sous le nom de Fête de la bière.

L'arbre de mai

La saison de la bière forte rappelle aux habitants le temps où les moines avaient la haute mains sur sa fabrication ; ils brassaient pour le carême (durant lequel ils devaient jeûner... mais non s'abstenir de boire) une bière plus forte, donc plus nourrissante. Janvier est le mois du carnaval, l'été la saison des concerts, du festival de l'opéra, et du marché aux puces. La Fête-Dieu voit les notables défiler dans les rues pavoisées, et, en mai, les enfants grimpent à l'« *arbre de mai* » (élément aussi essentiel que le clocher dans les villages bavarois) pour y cueillir des friandises.

Au dix-neuvième siècle, un Allemand écrivait : « *L'année a trois cent soixante-cinq jours. Le Munichois en compte autant lorsqu'il énumère les événements fastes de la vie ; à peine retranche-t-il les vendredis, les jours de jeûne, les Quatre-Temps, les autres jours étant occupés par une suite ininterrompue de fêtes joyeuses...* »

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

★ Wagons-Lits Cook (73, boulevard Haussmann, 75008 Paris, tél. 266-24-00 et 42-80) propose plusieurs formules dans la série « *Bon week-end en Allemagne* », réalisés conjointement avec la compagnie aérienne *Lufthansa* (catalogue sur demande). A partir de 615 F.

Fourchette en l'air

UN PETIT OURS BIEN LÉCHÉ

IL existe encore dans Paris quelques rares petits bistrots, les tout derniers du genre, hélas ! presque anonymes à force de modestie. Des restaurants dont on regrette, à peine en a-t-on franchi le seuil, d'avoir osé troubler la quiétude et l'intimité. D'autant que, d'ordinaire, la salle entière se retourne d'un seul homme pour dévisager l'intrus sans scrupule qui s'est permis d'entrer, et, mieux, prétend s'y attabler. Après quoi, si le patron (qui vous lorgne mine de rien, par le passe-plats), la patronne, le chat qui somnole sur le bout du comptoir et les habitués vous ont jugé digne de prendre place parmi eux, la glace fondra bien vite ; si vite même qu'au moment du café on éprouvera l'impression rassurante de faire désormais partie de la maison. Et, par conséquent, qu'on pourra revenir...

Juste retour des choses, ces bistrots sans tapage se tiennent le plus souvent dans des rues également discrètes. Telle la rue Beethoven, paisible provinciale égarée dans un arrondissement — le seizième — où l'on est généralement moins modéré quant aux signes extérieurs de richesse. Une courte artère qui, pour mieux fuir le tapage du quai où elle prend sa source, monte allègrement à l'assaut de la colline de Passy depuis toujours. Après s'être appelée longtemps la « montée des Bons-Hommes », du nom — du surnom, plutôt — des religieux dont le couvent déployait ses jardins à flanc de coteau, elle fut baptisée « rue de la Montagne » (c'est dire son côté pentu) avant de recevoir enfin, en 1864, le nom du musicien.

Si la maison s'appelle Au petit ours, *c'est tout simplement parce que Placide, le chef alsacien qui règne dans ses cuisines, a tenu haut-la-louche, vingt-huit années durant, les fourneaux de l'Ours Martin, aujourd'hui disparu. Tous ceux qui n'hésitent jamais, à l'heure délicate des choix, entre un bon vieux plat « de concierge » — miroton vingt fois réchauffé, petit salé aux lentilles, blanquette de grand-maman, ou potée savoureuse — et l'un de ces numéros de trapèze volant, où le foie gras parvient toujours à rattraper un homard (cru) par le bout des pinces sous les vivats de l'assistance, ceux-là connaissaient tous l'ours d'antan, et rendaient hommage à son art du savoir-mijoter.*

Placide continue ici à mitonner cette cuisine bien de chez nous. Ses tripes (17 F) sont les plus savoureuses que l'on puisse rencontrer au coin d'une nappe en papier, et sa tête de veau (14,50 F) fait les délices des connaisseurs. Si le plat du jour varie au hasard du marché du matin, la carte de base, quasi immuable, affiche un médaillon de ris de veau florentin (24 F), l'escalope de veau normande (19 F), l'entrecôte poêlée bordelaise (18,50 F). Restent les surprises non inscrites au programme : le bourguignon qu'il se sera mis en tête d'apprêter, la choucroute alsacienne — noblesse oblige ! — ou telle autre vieille recette dont les gens sages savent encore se régaler sans manières ni pâmoisons.

A midi, on aura peu de chances de trouver place : Laetitia, la fille de Placide, et Mamy, sa maman, ont leurs fidèles, qui leur font la bise avant de se passer la serviette au cou. Mais le soir, et à condition de téléphoner sous peine de succomber au supplice de Tantale, on pourra s'attabler et dîner loin du bruit de la ville, comme on dînerait chez une tante de province, dont toute la famille s'accorde à dire qu'elle est un cordon-bleu —

J.-M. D.-S.

★ Au petit ours : 4, rue Beethoven, 75016 Paris. Tél. : 870-02-37. Fermé le samedi et le dimanche.

Philatélie

FRANCE : « Série « Europa 1976 ».

La série annuelle intitulée « Europa » comporte deux figurines dont les sujets sont représentés dans un format inaccoutumé pour nos timbres de France : 36×38 mm. Vente générale dès le 10 mai.

0,80 F, bleu, jaune, vert, rouge, bistre et noir.

« Faïence de Strasbourg - XVIIIe ».

Tirage : 20 000 000 d'exemplaires.

1,20 F, gris, rouge, jaune orangé, noir et bleu.

« Porcelaine de Sèvres - 1787 ».

Tirage : 10 000 000 d'exemplaires.

Les maquettes, pour l'impression en héliogravure, ont été réalisées par Odette Baillais. Imprimées dans les Ateliers du timbre de France.

Mise en vente anticipée :

— Les 8 et 9 mai, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire ouvert à la Maison de la poste et de la philatélie, Musée postal, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e. — Oblitération « premier jour ».

— Le 8 mai, de 8 heures à 12 heures, à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er, et au bureau de poste de Paris-41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e. — Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « premier jour ».

— Les 8 et 9 mai, de 9 heures à 18 heures, pour le bureau de poste temporaire installé au Conseil de l'Europe à Strasbourg. — Oblitération grand format illustrée, sans mention « premier jour ».

BUREAUX TEMPORAIRES

⊙ 75001 Paris (jardin des Tuileries) du 23 avril au 31 août. — Fêtes des Tuileries.

⊙ 37000 Tours (à la Grange de Meslay) du 24 au 27 juin et du 1er au 4 juillet. — XIIIes Fêtes musicales en Touraine.

⊙ 84000 Avignon, du 20 avril au 5 mai. — Foire de Printemps.

⊙ 06000 Nice (palais des Expositions), du 1er au 9 mai. — Festival international du livre.

⊙ 67000 Strasbourg (hôtel de ville), le 5 mai. — Journée de l'Europe.

⊙ 16000 Angoulême (au musée, 23, rue Friedland), le 8 mai. — Année romane.

⊙ 59200 Tourcoing (hôtel de ville), les 8 et 9 mai. — Soixante-quinzième anniversaire du marché aux fleurs.

⊙ 90000 Belfort (à la tour Bartholdi, 41), les 8 et 9 mai. — Exposition historique et philatélique.

⊙ 81540 Sorèze (à l'école), les 8 et 9 mai. — Exposition philatélique « la Philatélie et l'Armée ».

⊙ 35000 Rennes (chambre des métiers), les 8 et 9 mai. — Vingt-deuxième congrès des Sociétés philatéliques du groupement de Bretagne.

● *A ROUEN, du 24 avril au 2 mai, trois manifestations philatéliques vont se dérouler : une exposition nationale suivant les coutumes des congrès annuels de la F.S.P.F. ; un salon soulignant le centenaire du type « Sage » ; et pour la première fois en France une exposition internationale de jeunes intitulée « Juvarouen 76 ». Les trois expositions seront groupées dans le Parc des expositions.*

● *A LIMOGES, les 24 et 25 avril, le comité d'entreprise « Legrand » organise une exposition au 128, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny.*

● *A AMIENS, les 24 et 25 avril, à la Maison de l'air, se déroulera une exposition sur le thème : « De Jules Verne à Concorde ».*

ADALBERT VITALYOS.

LA CORSE
avec un spécialiste
INTER-ACTIVITES
7, galerie Vivienne, 75002 PARIS
lic. A 575 - Tél. : 261-54-07 +
Toutes possibilités de séjours, passages voitures assurés les dimanches pour hôtels, villages de vacances...
L'ILE ROUSSE, ALGAJOLA, CALVI, AJACCIO
aux mêmes prix que l'hôtelier.

LA MÉDITERRANÉE
LE PORT
LE VILLAGE MAROCAIN
LA FORÊT DE PINS
LES SPORTS
L'ÉVASION
LA DÉTENTE
TANGER : 70 KMS
LE CLUB V.V.T. AU MAROC

M'DIQ
RIF DJEBLA
1 SEMAINE
PARIS - PARIS
DEPUIS : 1.300 F
voyages vacances tourisme
5, Bd. de Vaugirard 75015 Paris
tél. : 538.28.40
11, quai des Célestins 69002 Lyon
tél. : 37.62.83
TANGER
Bon pour une brochure gratuite MJ
Nom ....
Adresse ....

CHARTERS:
Comment peut-on offrir des réductions jusqu'à 70 % ?
Est-ce réservé aux jeunes et aux étudiants ?
Les passagers partent-ils de Paris et sont-ils assurés ?
Le Point 85 répond à ces questions et à bien d'autres dans sa nouvelle brochure vols charters, circuits et séjours Printemps-Eté 76.
le point 85
Voyages 85 / COR LIC A 720
85 bd saint michel paris 5
tél. 325.10.76, 033.05.80

GRÈCE	790F
USA	1050F
AFGHANISTAN	2100F
BRÉSIL	2580F
JAPON (transsibérien)	4590F

Vols Aller-Retour
GRATUIT
Demandez notre brochure de 48 pages
Nom
Rue N°
Ville Code postal

Ne partez pas sans PENTAX KX (obj. 1,8)
Emportez-le tout de suite...
...payez après !
avec votre carte de crédit permanent CETELEM
(ou comptant 1760 F)

Caméra 7
PARIS : 7, rue La Fayette Tél. : 878.37.25
20, rue de Châteaudun Tél. : 878.54.25
CANNES : 45, La Croisette (Grand Hôtel) Tél. : 38.39.86
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

7 JOURS : 2500 F*
14 JOURS : 3000 F*
VOYAGE A/R PARIS-PARIS HÉBERGEMENT PETIT DÉJEUNER
* (PRIX MOYENS)

et la mer des caraïbes en plus
Des îles enchanteresses... sans formalités, ni passeport, ni vaccin... sans devises, sans problèmes de langage...
consultez votre agent de voyage
vols spéciaux AIR FRANCE

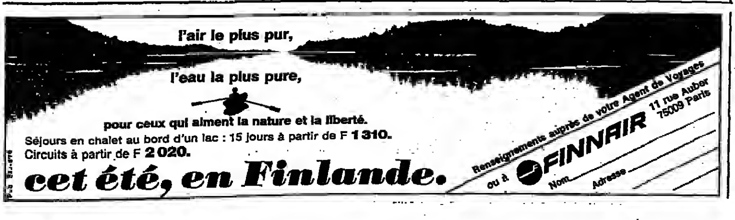

l'air le plus pur,
l'eau la plus pure,
pour ceux qui aiment la nature et la liberté.
Séjours en chalet au bord d'un lac : 15 jours à partir de F 1310.
Circuits à partir de F 2020.
cet été, en Finlande.
Renseignements auprès de votre Agent de Voyages ou à FINNAIR 11 rue Auber 75009 Paris
Nom
Adresse

Tourisme

LA JEUNESSE

Du plus près au plus loin

FERMER les livres, quitter l'usine, passer la porte du bureau et respirer, flâner, nager !... Insolent, le soleil nous nargue à travers la fenêtre. Partir oui, mais où ? Comment ? Seuls ?

Les nombreuses organisations, associations spécialisées dans les loisirs des jeunes proposent toutes sortes de formules de vacances d'été à l'étranger : des circuits bien préparés, les uns avec un certain confort, d'autres plus « sportifs », d'autres, enfin, laissant la porte ouverte à un peu d' « aventure ». « Circuits touristiques » et « circuits-découverte » ne peuvent cependant intéresser que ceux qui aiment la vie de groupe. Les autres doivent savoir que la plupart de ces mêmes associations organisent des vols charters. Quant aux compagnies d'aviation, elles offrent aux jeunes des réductions sur les lignes régulières s'ils ont moins de vingt-huit ans (parfois 30), et aussi aux étudiants, aux jeunes mariés, etc.

Mais pourquoi partir loin ? On peut aussi rester en France, prendre la mer sur un voilier, parcourir la campagne à pied, à cheval, à vélo, ou encore étudier la vie des oiseaux, observer les astres... ou s'adonner à son passe-temps favori : la moto, la photo ou le tissage.

Si l'on préfère les vacances studieuses, on pourra suivre des cours de langue à l'étranger. Ainsi, pour la première fois cette année, le Festival de Tabarka (Tunisie) organise une université d'été où seront donnés des cours d'arabe.

Enfin, les centres de documentation et d'information jeunesse (C.D.I.J.) — qui centralisent et publient sur fiches l'ensemble des renseignements concernant les vacances, les jobs d'été, les possibilités de logement — sont en mesure de vous donner de plus amples indications. — C. C.

La main au rabot

PARCE que les Compagnons bâtisseurs croient que « *les gens peuvent se prendre en charge eux-mêmes* », parce que Bernard Gendrin, leur secrétaire général, estime qu' « *il y a plus efficace dans l'immédiat que de hurler avec les loups de la politique* », ou, plus simplement, parce qu'ils veulent renouer le dialogue de la main et du bois, apprendre des techniques de base directement utilisables dans la vie courante, huit jeunes gens ont donné 150 F et six jours de leurs vacances de fin d'année pour suivre le stage de menuiserie organisé à Balan, dans la région lyonnaise, par l'association des Compagnons bâtisseurs.

« *On ne peut apprendre la menuiserie en si peu de temps. Il s'agit surtout de donner une initiation, un catalogue de trucs* », explique M. Grandjean, menuisier responsable du stage, président national du Centre des jeunes artisans.

Un étudiant en architecture vient chercher la formation pratique qu'il ne trouve pas dans son atelier, une institutrice pense à ses futurs travaux manuels, un jeune travailleur se prépare au cycle de formation professionnelle pour adultes qu'il va suivre... Les motivations des stagiaires correspondent au sage manque d'ambitions de M. Grandjean : petit bricolage dans un premier temps, mais aussi « *réalisation de travaux plus spécifiques (pose de plinthes, de portes, de fenêtres) répondant aux besoins des Compagnons bâtisseurs* ».

Bernard Gendrin ne cache pas que ce stage, choisi en raison de l'engouement actuel pour l'artisanat, avait pour les Compagnons bâtisseurs un caractère promotionnel : faire connaître l'association, amener les jeunes à adhérer aux groupes régionaux qui travaillent concrètement à l' « *amélioration des conditions de vie des plus défavorisés* » dans quinze villes de France, et trouver des volontaires pour les chantiers d'été.

François Robert, plombier-zingueur, est un des douze volontaires à long terme, équipe qui réunit un représentant de chaque corps de métier et constitue le fer de lance des Compagnons bâtisseurs français. Pendant le stage, il explique aux éventuelles nouvelles recrues le but des actions de l'association.

Situations choquantes

Aujourd'hui, à Franleu (Somme), où ils construisent un pavillon pour une famille déshéritée menacée d'expulsion ; demain, à Hirson (Aisne), où ils participeront à l'aménagement d'un centre d'aide par le travail pour handicapés mentaux, les volontaires à long terme poursuivent un double objectif : « *débloquer des situations sociales* » qui ne pourraient pas l'être sans leur intervention, et rechercher, grâce au travail en équipe non hiérarchisée, de « *nouveaux rapports au sein de l'entreprise* ».

Cent francs d'argent de poche par mois, une vie parfois difficile. « *La plupart d'entre nous*, précise François Robert, *ont fait, par rapport au monde industriel, un choix plus négatif que positif. Mais il ne s'agit pas d'une fuite. Nous ne sommes pas des marginaux, nous faisons partie intégrante de la société.* »

Une société que les Compagnons bâtisseurs aspirent à faire changer. Créée en 1953 par un prêtre belge, l'association s'est débarrassée depuis 1968 de ses références catholiques pour s'orienter vers une remise en cause aux aspects encore mal définis, dont le principal mot d'ordre est sans doute : « *C'est mieux que rien* »... « *Chacune de nos interventions a des implications politiques au sens large, mais il est vrai que nous ne sommes pas clairs sur ce plan*, admet Bernard Gendrin. *Nous agissons moins au nom d'une idéologie qu'en fonction de situations qui nous paraissent choquantes.* »

CLAUDE JOURDAN.

★ Les Compagnons bâtisseurs, 5, rue des Immeubles-Industriels, 75011 Paris, tél. : 346-09-50.

Les vacances en chantier

Les principales associations de chantiers de travail de jeunes bénévoles sont regroupées depuis 1959 au sein d'un organisme de cogestion pour le travail volontaire des jeunes : Cotravaux.

Cotravaux réunit actuellement neuf associations et treize départements ministériels concernés par l'action des jeunes. Il n'organise pas lui-même de chantier, mais se présente comme « un carrefour de gestion, de coordination, de promotion et d'information entre les jeunes volontaires, les donneurs d'ouvrage et les pouvoirs publics ». Les associations membres, agréées et subventionnées par le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, organisent elles-mêmes leurs activités, en France et à l'étranger, dans un esprit commun, mais chacune selon son originalité propre.

Association de cogestion pour le travail volontaire des jeunes.

★ 11, rue de Clichy, 75009 Paris. Tél. : 874-79-30.

Alpes de lumière : se propose de « *promouvoir la participation des populations au développement économique, social, culturel de la Haute-Provence* », de contribuer à la création et à l'animation d'un parc naturel régional.

★ 2, place du Bourguet, B.P. 37, 04300 Forcalquier. Tél. : (15-92) 75-06-36.

Compagnons bâtisseurs : présents dans une vingtaine de pays, les compagnons bâtisseurs organisent des chantiers d'été en France et à l'étranger.

★ 5, rue des Immeubles-Industriels, 75011 Paris. Tél. : 346-09-50 ou 345-39-30.

Concordia : pour Concordia, association d'échanges internationaux, un chantier est « *une rencontre internationale riche de confrontations et d'échanges, une prise de conscience des réalités sociales, politiques et économiques à travers la découverte d'une collectivité, la participation à une animation locale et l'expérience concrète d'une « pédagogie autogérée* ».

★ 21, rue du Pont-Neuf, 75001 Paris. Tél. : 231-42-10 ou 231-42-11.

Etudes et chantiers : s'efforce de « *rendre possible la participation volontaire des jeunes à l'aménagement, l'équipement, l'animation et la sauvegarde des espaces de vie* ».

★ 33, rue Campagne-Première, 75014 Paris. Tél. : 325-15-61.

Moulins des apprentis : née dans un moulin en ruine, avec l'aide d'artisans et d'intellectuels, l'association « *veut amener à une œuvre d'intérêt social des jeunes de tous pays au service de la collectivité* ».

★ 23200 Bonnat. Tél. : (15-55) 62-10-05.

Neige et merveilles :

★ 06430 Saint-Dalmas-de-Tende. Tél. : (15-93) 04-62-40 ; et 12, avenue du Maréchal-Leclerc, 92360 Meudon-la-Forêt. Tél. : 631-70-05.

Section des jeunes du Mouvement chrétien pour la paix : chantiers de travaux et de rencontres, opérations antigaspillage, animation de groupes sociaux, etc.

★ 46, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Tél. : 325-49-70.

Union REMPART : créée en vue de promouvoir une action culturelle d'ensemble fondée sur la connaissance et la participation active à la sauvegarde et à la réhabilitation du patrimoine historique et artistique de la France.

★ 1, rue des Guillemites, 75002 Paris. Tél. : 887-47-03.

Service civil international : possède des chantiers en France, en Europe et dans le tiers-monde.

★ 129, rue du Faubourg-Poissonnière, 75009 Paris. Tél. : 874-60-15.

LA COUR ROLAND A JOUY-EN-JOSAS

Apprendre à bâtir son école...

DEPUIS plusieurs mois, les 31 hectares du domaine de la Cour Roland, à Jouy-en-Josas (Yvelines), ne sont plus une terre abandonnée, livrée aux seules incursions des pilleurs de ruines. Ce qui subsiste de l'ancien château : écuries et communs, va reprendre vie, et même servir à quelque chose... à beaucoup de choses en vérité.

Ahmed et Bruno, deux maîtres d'œuvres, attachés à l'association « Neige et merveilles » qui organise ce chantier de travail, ne ménagent pas leurs efforts. Ils préparent la pose de nouvelles boiseries pour les anciens communs qui, l'été dernier, n'étaient plus qu'une longue masure. A quelques pas de là, de jeunes émules, une dizaine, creusent dans la fraîcheur du petit matin une longue tranchée d'adduction d'eau. Mais que n'ont-ils pas fait déjà ? Enlevé et lavé les tuiles que vingt ans d'abandon n'avaient pas emportées, remplacé poutres et chevrons défectueux, remis les tuiles, refait les sols... On n'en finirait pas d'énumérer les tâches qu'ont accomplies jusqu'à ce jour — et ce n'est qu'un début — les spécialistes de divers corps de métiers, aidés par tous les jeunes volontaires qui ont bien voulu se joindre à eux.

Une main-d'œuvre enthousiaste et nombreuse, c'est précisément ce qui sera le plus nécessaire pour que le centre artisanal de la Cour Roland, dont l'édification est le but de ce chantier de travail, voie le jour. Il y avait bien sûr des obstacles administratifs. Ils ont été surmontés grâce à l'aide de M. Toutain, maire de Jouy-en-Josas, qui « milite » également au sein du Syndicat intercommunal, créé par Jouy-en-Josas et Vélizy. Le projet a été arrêté après bien des hésitations et des discussions souvent âpres entre tenants de « l'utile-agréable » et partisans du « rentable » : un centre de formation d'animateurs en techniques artisanales (menuiserie, poterie, tissage, vannerie et dix autres), des ateliers-clubs réservés aux habitants de Jouy, de Vélizy et du voisinage, un centre d'initiation à la nature et un centre de rencontre pour randonnées pédestres verront le jour dans les 800 m2 de locaux déjà existants — et qu'il faut restaurer d'abord — et dans les 1 600 m2 qui seront construits un peu plus tard.

On comprend que la foi anime tous ces ouvriers de la première heure — au demeurant fraîche... Chacun connaît l'aboutissement de son travail, si humble soit-il en apparence. Ici tourneront les tours de potiers, là sera la salle qui accueillera les marcheurs fatigués sortis pour un moment du sentier de grande randonnée numéro 11 qui est tout proche, plus loin, la future forge.

Ce ne sont pas seulement les jeunes volontaires « venus de partout » que voudraient voir affluer les animateurs de Neige et Merveilles, mais aussi les jeunes du pays. Ces derniers s'attacheront d'autant plus à cette réalisation qu'elle sera « leur œuvre ». Pour le moment, les manieurs de pelles et de pioches de Jouy et des environs ne sont pas légion. Mais la remise en culture d'un vaste verger-potager, qui fait partie du domaine, a mobilisé plusieurs enthousiasmes bientôt décuplés par une première récolte digne du jardin d'Eden.

La vente des produits de la terre a permis l'achat d'outils de jardinage et l'ambition des jardiniers en herbe s'étend maintenant à l'horticulture, qu'ils pratiqueront dès que les serres seront mises en état. Quant aux volontaires venus de plus loin pour un week-end ou une semaine..., ou en attendant que le chômage « passe », ils trouvent abri à Jouy-en-Josas, dans l'ancienne manufacture d'Oberkampf que M. Toutain a mise à leur disposition en attendant l'achèvement de la première tranche de travaux au domaine de la Cour Roland.

Toutes les conditions (même financières, pour une fois) sont donc réunies pour que les jeunes volontaires présents... et à venir à la Cour Roland édifient, dans les deux années à venir, un centre artisanal et de rencontre exemplaire : une réalisation qui ressemblerait à une utopie.

MICHEL KAJMAN.

LES CHPEUNEUNEUX
accueillent des stagiaires dans leurs ateliers, en CORREZE, de juin à octobre.
POTERIE, TISSAGE, PEINTURE, SCULPTURE, PHOTO, DESSIN
39 F par jour
(35 F, juin, fin sept., octobre)
Matériel, matériaux compris.
.. Hébergement gratuit.
LES CHPEUNEUNEUX
« La Boissière » - 19310 AYEN
(55) 25-15-69 de 12 h. à 15 h.

Voyage au U.S.A.
« Les U.S.A. et les Américains »
2 formules originales pour visiter les U.S.A. et rencontrer des Américains.
4 semaines en AOUT = 3.200 F et 4.900 F.
RENCONTRE ET VOYAGE
5, place de Vénétie,
75013 PARIS.
Téléphone : 583-24-97.

STAGES D'ÉTÉ
CHAPEAU-CORNU (Isère)
SAINT-MARTIN (Rhône)
Adultes et Adolescents
ATELIERS DES TROIS SOLEILS
Agréés, sur le plan national, par le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports
• Certains Ateliers sont agréés Unité de Valeur CAPASE.
• Possibilité de Convention dans le cadre de la formation continue.
Batik - Cuir - Bijouterie - Cartonnage - Dessin - Gravure - Marqueterie - Musique - Peinture - Peinture sur tissus - Photographie - Poterie - Tissage - Vannerie - Ateliers groupés

Vous allez en Angleterre...

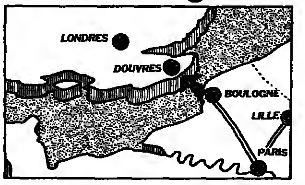

3 raisons de plus de préférer Normandy Ferries
Ces 3 raisons principales sont les 3 à 4 départs quotidiens de la nouvelle ligne Boulogne-Douvres assurés par Normandy Ferries.
Les avantages offerts par Normandy Ferries sont nombreux :
départ à heure fixe (à l'aller comme au retour),
accès au quai d'embarquement du port de Boulogne très facile,
horaire idéal (aller et retour) pour faire votre shopping en Angleterre,
l'excellent confort et l'accueil exceptionnel réservé aux passagers des Normandy Ferries (hôtesses, bars, salons, etc.),
enfin pour ceux qui sont tentés par le charme d'une mini-croisière, Normandy Ferries offre la possibilité d'une traversée promenade (Le Havre-Southampton). Confort "Transatlantique".
Normandy ferries
M.V. Lion, M.V. Dragon, M.V. Léopard.
Renseignements et réservation toutes agences de voyages.

BRETAGNE
VOILE - PLONGÉE - LOISIRS
SKI NAUTIQUE
WINDSURFING
Stages - Week-ends - Accueil classes de mer - Groupes - Voyages d'études français et étrangers
CENTRE NAUTIQUE.
PHILIPPE JOPPE
22560 TREBEURDEN
Tél 35-52-47 - 35-51-91

TOURISME SCOLAIRE
depuis 1962
SON LABEL : LA FIDÉLITÉ DE SES ADHÉRENTS
Séjours culturels à Pâques et en été
Programme HOTE PAYANT
1/2 payant - AU PAIR
ANGLETERRE - ALLEMAGNE
AUTRICHE - ESPAGNE
ITALIE - IRLANDE - U.S.A.
102, av. de Versailles, 75016 PARIS.
Tél. : 525-63-91, 520-22-07, 520-44-44
hors région, en province et en Belgique.

Parents ! Êtes-vous à la recherche du cours de vacances approprié pour votre enfant ?
LA FÉDÉRATION SUISSE DES ÉCOLES PRIVÉES
vous renseignera volontiers
40, rue des Vollandes, case postale 171, CH-1211 Genève 6, Tél. 1941/22/35 57 06.

ANGLETERRE.GALLES.ECOSSE.IRLANDE.CORNOUAILLES
48 PAGES D'INFORMATION SUR LES SEJOURS CULTURELS
c.h.h english home holidays
Lic. A 630
30 rue N.-Dame-des-Victoires 75002 Paris tél. : 261.54.20
Veuillez m'envoyer sans engagement de ma part votre brochure gratuite sur les séjours culturels en Grande-Bretagne.
NOM
ADRESSE
CODE POSTAL

هكذا من الأصل

Tourisme

ET SES VOYAGES

FRONTS STUDIEUX

Artisanat

● *Animation jeunesse* : travail du cuir, tissage, peinture sur tissu, sculpture sur bois, mais aussi expression corporelle, en Normandie.
★ 13, quai de Buci, 75006 Paris. Tél. : 325-61-74.

● *Chpeu Neu Neu* : poterie, tissage, photographie, dessin, peinture (aquarelle), sculpture sur bois, en Corrèze.
★ La Boissière, 19310 Ayen. Tél. : (55) 25-15-69.

● *Communauté Accueil et Travail* : poterie, tissage, émaux.
★ 49, rue Saint-Sauveur, 75002 Paris. Tél. : 236-13-41 et 233-86-72.

● *La Licorne bleue* : peinture sur soie, lithographie, gravure sur bois ou sur lino, peinture à l'huile, dessin.
★ Jean-Luc et Marthe Tahon, rue Mirabeau, 21150 Flavigny. Tél. : 18 à Flavigny par (80) 96-91-11.

● *Iris Perret* : stages de tissage et de poterie au Pays basque.
★ 64220 Garmarthe. Tél. : 37-91-11, demander le 1 à Lacarre.

● *Mas Roumany* : initiation et perfectionnement au tissage en plein Roussillon.
★ Marie-Thérèse Pascot, 66550 Cosprons.

Écologie, astronomie...

● *Les Maisons internationales de la jeunesse et des étudiants* organisent des stages d'écologie dans un parc naturel ou de « découverte socio-économique de la Haute-Provence ».
★ MIJE, 11, rue du Fauconnier, 75004 Paris. Tél. : 277-85-85.

● *Fédération nationale des clubs scientifiques* : propose des camps, des stages d'écologie en Ardèche, dans le Cantal, le Doubs, le Finistère... ; de géologie, d'astronomie et d'initiation aux techniques aérospatiales.
★ Palais de la Découverte, avenue Franklin-D. Roosevelt, 75008 Paris. Tél. : 359-16-65 (poste 335).

● *Fédération inter-jeunes France-Europe* : stages d'astronomie et d'astrologie.

LES HANDICAPÉS AUSSI

Plusieurs associations organisent des séjours de vacances pour les jeunes handicapés. Le Centre d'information et de documentation jeunesse (C.I.D.J.) a publié un petit fascicule qui les recense par ordre alphabétique, mais aussi selon les activités qu'elles proposent et selon les handicaps des enfants.

Voici quelques adresses :

Amitié des aveugles de France : 58, avenue Bosquet, 75007 Paris. Tél. : 705-40-57.

Association nationale animation-éducation (ANAE) : 21, rue Viàte, 75017 Paris. Tél. : 924-80-96.

Concordia : 27, rue du Pont-Neuf, 75001 Paris. Tél. : 231-42-10.

Eclaireurs et Eclaireuses de France : 66, Chaussée-d'Antin, 75009 Paris. Tél. : 874-51-40.

Scouts de France : 23, rue Lignier, 75020 Paris. Tél. : 370-01-70.

Sentier fleuri : association culturelle pour les handicapés physiques : 219, rue Saint-Honoré, 75001 Paris. Tél. : 260-44-54.

S.O.S.-jeunes, Secours catholique : 106, rue du Bac, 75007 Paris. Tél. : 260-37-70.

Union française des colonies de vacances : 28, rue d'Angleterre, 59000 Lille. Tél. : 65-58-72.

★ 218, rue Saint-Jacques, 75005 Paris. Tél. : 325-00-90.

Voile - Canoë - Plongée sous-marine

● *Centre nautique des Glénans* : stages et croisières de débutants ou de perfectionnement en Corse, Bretagne, dans le Languedoc, en Irlande...
★ Ponton des Glénans, quai Louis-Blériot, 75781 Paris Cédex 16. Tél. : 520-01-40.

● *Club nautique de Bréhat* : école de dériveur et de croisière.
★ B.P. 29, 22870 île de Bréhat. Tél. : 20-01-59.

● *C.E.S.M. Saint-Florent* : possède un centre de voile et plongée sous-marine en Corse.
★ 28, rue du Four, 75006 Paris. Tél. : 222-52-66.

● *Fédération unie des auberges de jeunesse* : organise des stages d'initiation ou de perfectionnement à la voile, à la croisière, mais aussi au canoë-kayak et à la plongée sous-marine.
★ 6, rue Mesnil, 75116 Paris. Tél. : 553-16-95 et 727-13-07.

● *Fédération nationale Léo-Lagrange* : propose une initiation ou un perfectionnement à la voile et à la plongée sous-marine à Camaret-sur-Mer.
★ 21, rue de Provence, 75009 Paris. Tél. : 824-63-01.

● *Fédération française de canoë-kayak*.
★ 87, quai de la Marne, 94340 Joinville-le-Pont. Tél. : 873-79-25.

● *Touring Club de France* : initiation et perfectionnement à la voile et à la plongée sous-marine, à La Rochelle, en Corrèze, Dordogne, Var...
★ 65, avenue de la Grande-Armée, 75016 Paris. Tél. : 727-89-89.

● *Union nationale des centres de plein air (U.C.P.A.)* : initiation à la voile... mais organise également de nombreux autres stages (randonnée, alpinisme, etc.).
★ 62, rue de la Glacière, 75013 Paris. Tél. : 336-05-20.

Randonnées

● *Les Amis* : alpinisme, randonnées en Savoie.
★ Peisey-Nancroix, 73210 Aime. Tél. : (16-79) 07-91-11, demander le 14 à Peisey.

● *Association pour l'action et la recherche éducatives et communautaires (APAREC)* : cyclotourisme, marches, équitation...
★ 23, rue Saint-Gervais, 76000 Rouen. Tél. : (35) 88-41-86.

● *Communauté Accueil et Travail* : randonnées pédestres et à bicyclette.
★ 49, rue Saint-Sauveur, 75002 Paris. Tél. : 236-13-41 et 233-86-72.

● *Ligue française pour les auberges de la jeunesse* : randonnées à bicyclette, à pied ou à cheval. La Ligue propose également des stages de voile, d'équitation, d'archéologie.
★ 38, boulevard Raspail, 75007 Paris. Tél. : 548-69-84.

● *Rencontre et Voyage* : alpinisme, randonnées. Egalement voile, et des stages « écologie »...
★ 5-7, place de Vénétie, 75643 Paris, Cédex 13. Tél. 583-24-97.

● *Touring Club de France* : cyclotourisme, équitation, spéléologie...
★ 65, avenue de la Grande-Armée, 75016 Paris. Tél. : 727-89-89.

Expression corporelle

● *Les Comédiens-mimes de Paris* organisent des stages d'expression corporelle dans les Landes.
★ Isaac Alvarez, 96, avenue Gambetta, 78400 Chatou. Tél. : 976-70-00.

● *Centre d'action et d'animation culturelles de l'Yonne* : un stage d'art dramatique, mais aussi des stages d'émaillage sur cuivre, de musique d'ensemble, de peinture, sculpture-modelage.
★ 2, place Saint-Germain, 89000 Auxerre. Tél. : (86) 52-55-40.

Photo

● *Centre d'étude et de recherche audio-visuelles* : stages, photo, mais aussi vidéo et montage audio-visuel.
★ 33, rue Landouzy, 51000 Reims. Tél. : (26) 88-18-69.

● *Service technique pour les activités de jeunesse* : des stages d'expression photographique en Dordogne, mais également d'expression corporelle, sérigraphie, poterie, tissage...
★ 10, rue de Charonne, 75011 Paris. Tél. : 700-65-62.

De la musique avant toute chose...

● *L'Association nationale de loisirs et de musique active (ALMA)* organise des « campus musicaux » pour les jeunes entre 8 et 18 ans. Violonistes, flûtistes (flûte traversière et flûte à bec), clarinettistes, hautboïstes, violoncellistes et même pianistes sont admis, quel que soit leur niveau. Prix : 1 200-1 300 F (pension, hébergement, voyage, cours compris).
★ B.P. 483, 75830 Paris Cedex 17. Tél. : 766-14-19.

● *Fédération nationale des activités musicales* : flûtistes, guitaristes et violonistes (folk), la Fédération vous propose un stage dans une ferme de l'Isère. Ceux qui seront las de jouer pourront apprendre le tissage, ou participer à la remise en état du hameau où se trouve la ferme. Logement collectif. Prix : 350 F pour l'hébergement et les repas.
★ 15-17, rue Curnonsky, 75017 Paris.

● *Fédération unie des auberges de jeunesse* : initiation ou perfectionnement à la musique folk (guitare, banjo, violon, dulcimer...). Pour une semaine : 460 F.
★ 6, rue Mesnil, 75116 Paris. Tél. : 553-16-95 et 727-13-07.

● *Fédération nationale d'associations culturelles d'expansion musicale* : pour les jeunes mélomanes confirmés ou en herbe, de 8 à 7 ans. Egalement une section de danse classique, pour les enfants de 10 à 12 ans, en juillet, à Douarnenez (Finistère).
★ Hôtel des Croisilles, 12, rue du Parc-Royal, 75003 Paris. Tél. : 277-54-00.

En calèche à travers le Limousin

● *Rencontres de jeunes* : randonnées en calèche dans le Limousin ; ou randonnées pédestres et dans les Alpes, les Pyrénées ou en Suède ; ou encore une « caravane cycliste » dans le Sud-Ouest...
★ 39, rue de Châteaudun, 75009 Paris. Tél. : 874-89-28.

D'Avignon...

● *Cercle d'échanges artistiques internationaux* : si vous avez entre 17 et 28 ans, vous pouvez vivre pendant dix jours le festival d'Avignon pour 500 F. Ce prix comprend l'inscription, une assurance, l'hébergement, l'entrée aux spectacles et des excursions.
★ 3, avenue Saint-Honoré-d'Eylau, 75016 Paris. Tél. : 727-14-97.

...à Tabarka

● *Aquarius international* : qui organise le 4e festival inaugure cette année une université d'été. Au programme : des conférences avec des spécialistes internationaux du monde arabe et des cours intensifs d'arabe classique moderne (160 heures de cours en un mois par méthode audio-visuelle), et, bien sûr, tous les spectacles du festival. Forfait de 3 500 F comprenant le transport, le logement et des entrées aux spectacles.
★ 48, avenue Edison, 75013 Paris. Tél. : 588-85-53.

SAUTE-FRONTIÈRES

YOUGOSLAVIE

● *Arts et Vie* propose quinze jours au bord de la mer en Yougoslavie pour 1 200 F (forfait comprenant transport avion et hébergement en demi-pension) : et organise également des séjours touristiques en Grèce, Turquie, Egypte, Pologne et Norvège.
★ 62, bd Garibaldi, 75015 Paris. Tél. : 306-21-70.

ZAIRE

● *Caravane de jeunesse belge à travers le monde* : Un circuit de vingt jours au Zaïre pour 4 000 F environ. Prix comprenant le vol (Bruxelles - Kinshasa - Bruxelles) des trajets intérieurs en avion et véhicule tout terrain ou bateau. — Logement en hôtel, pension complète.
★ 40, boulevard d'Avroy, 4000 Liège. Tél. : (041) 23-66-74.

EGYPTE

● *Centre de voyages de la jeunesse rurale* : Le C.V.J.R. propose à ses adhérents de partir à la découverte des pays d'Afrique, d'Europe... en s'attachant tout particulièrement au monde rural. Quinze jours en Egypte : 2 750 F.
★ 40, rue La Bruyère, 75009 Paris. Tél. : 526-18-00.

MEXIQUE

● *Centre de coopération culturelle et sociale* : Vingt jours à la découverte du Mexique, 4 450 F. (Itinéraire : Mexico, Puebla, Oxaca, San Cristobal, Paraiso, Merida).
★ 26, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris. Tél. : 261-53-84.

U.R.S.S.

● *Fédération unie des auberges de jeunesse* : Circuits touristiques dans de nombreux pays. Quinze jours en U.R.S.S. : 1 980 F. (Paris - Moscou - Riga - Tallin - Leningrad - Moscou - Paris). Voyage en avion pour Paris-Moscou, aller et retour, et en train et avion à l'intérieur du pays. Ce voyage prévoit des visites touristiques et des rencontres (entreprises, jeunes, etc.). Au même catalogue, un « voyage-aventure » au Sénégal, vingt jours, pour 3 400 F environ.
★ 6, rue Mesnil, 75116 Paris. Tél. : 553-16-95, 727-13-07.

JAVA

● *Fédération mondiale des villes jumelées* : Des circuits qui durent en général quinze jours. Il en va ainsi pour Singapour - Java - Bali. Son prix : 5 350 F (avion, transports intérieurs, logement, demi-pension et services d'un accompagnateur).
★ 54, rue des Ecoles, 75005 Paris. Tél. : 633-38-15 - 326-85-70.

ISRAEL

● *Jamo Jeunes* : Circuits de huit jours (1 620 F à 1 820 F selon la date du départ) — onze jours (1 860 F ou 2 050 F) ou quinze jours (2 110 F ou 2 350 F).
★ 11, rue Châteaudun, 75009 Paris. Tél. : 285-04-17, 285-04-73.

ETHIOPIE

● *Jeunes sans frontière* : Un circuit de deux semaines en Ethiopie pour 4 000 F environ (avion, hébergement en demi-pension). J.S.F. propose beaucoup d'autres circuits touristiques sur tous les continents.
★ 7, rue de la Banque, 75002 Paris. Tél. : 261-53-21.

IRLANDE

● *Rivages* : L'Irlande en roulotte ou en voiture. Une semaine en roulotte sur la base de deux personnes, 1 130 francs (semaine supplémentaire : 400 francs). Ce prix comprend le vol Paris-Cork-Paris, la location de la roulotte entièrement équipée, l'assistance technique du centre, la nourriture du cheval, les transports aéroports centre. Une semaine à deux en voiture de 1 000 francs environ (240 francs la semaine supplémentaire). Le prix comprend : le vol Paris-Cork-Paris, la location du véhicule, l'assurance de la voiture.
★ 330, rue Saint-Jacques, 75005 Paris. Tél. : 325-43-99.

PEROU

● *Uniclam* : L'Uniclam s'est spécialisée sur des circuits en Amérique Latine et plus particulièrement sur la découverte du Pérou. Elle propose de très nombreux programmes pour les sportifs, les « petits pères tranquilles », les amoureux des vieilles pierres, ou ceux qui préfèrent les rencontres. Un mois au Pérou entre 5 000 et 5 500 francs (prix comprenant les transports, l'hébergement).
★ 63, rue Monsieur-le-Prince, 75006 Paris. Tél. : 325-78-31 et 633-58-14.

JEUX OLYMPIQUES DE MONTRÉAL

● *Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente* : Cette année, outre ses circuits en Grèce, U.R.S.S., Norvège, etc., la Ligue propose un voyage aux U.S.A. et au Canada permettant de visiter New-York, Washington, Toronto, Ottawa et le Québec, mais aussi d'assister, pendant deux jours, aux Jeux olympiques de Montréal. Prix : 4 500 francs environ, repas non compris.
★ 3, rue Récamier, 75007 Paris. Tél. : 548-88-71.

● *Organisation de vacances scolaires à l'étranger* propose également aux jeunes de seize à vingt-quatre ans un séjour au Canada pour les Jeux. Départ le 15 juillet, retour le 8 août. Prix : 3 600 francs. Ce prix comprend le vol Paris-Montréal-Paris, les taxes d'aéroport, l'assurance, les frais de transfert, l'hébergement en résidence d'étudiants, la demi-pension du 15 juillet au 1er août, trois entrées aux Jeux olympiques et un « tour » Montréal-Chicoutimi-Saint-Gédéon-Montréal.
★ 46, avenue des Ternes, 75017 Paris. Tél. : 754-47-69, 754-28-39.

Pour l'Angleterre...

traversez la Manche "à la carte".

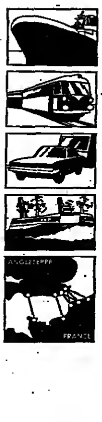

Avec Sealink et Seaspeed vous avez le plus grand choix de moyens, d'itinéraires et de tarifs.
• Choix entre deux moyens de traversée, le car-ferry (la détente) ou l'aéroglisseur (la vitesse).
• Choix entre plusieurs itinéraires au départ de Dunkerque, Calais, Boulogne, Dieppe et, l'été, Cherbourg.
• Choix entre plusieurs moyens de déplacement, votre voiture (votre caravane ou votre moto) ou le train, ou encore le train et votre voiture avec les Trains Autos-Couchettes Motorail.
• Choix entre plusieurs tarifs avantageux : excursion, mini-tour, billets Paris-Londres train + bateau, train + aéroglisseur.
Pour traverser la Manche "à la carte", demandez la brochure 76 dans les gares et les agences de voyages.

CAR-FERRIES Sealink
AÉROGLISSEURS Seaspeed

6 LIGNES TOUTE L'ANNÉE.
7 LIGNES EN ÉTÉ.

Pour recevoir la brochure Sealink-Seaspeed 1976, envoyez ce coupon à Air Transport 4, rue de Surène - 75008 Paris.

nom ....
adresse ....
....
.... SNCF

DÉCOUVERTE
CONNAISSANCE
AMITIÉ
AVEC

Premier organisateur de séjours pour les jeunes dans les pays socialistes.
— U.R.S.S.
Grand choix de séjours et circuits de 2 à 4 semaines :
— Centre d'Amitié Franco-Soviétique de MINSK, 18 j., 1.400 F.
— Circuit en Asie centrale, 15 j., 2.390 F.
— R.D.A. : 20 jours, 780 F.
— CUBA : 21 j., à partir de 2.750 F.
LOISIRS ET VACANCES DE LA JEUNESSE,
4 et 6, rue de Château-Landon, 75010 PARIS - Tél. : 203-20-50.
Association agréée par le Commissariat au Tourisme sous le numéro 69.017.
A découper et à retourner à L.V.J.
Nom .... Prénom ....
Adresse ....
Je désire recevoir la broch. L.V.J. *(information réservée aux adhérents L.V.J.)*

Abon Language School BRISTOL

cours d'

ANGLAIS

à plein temps
Age minimum 17 ans

Ecole reconnue par le Ministère de l'Education Nationale

Pour tous renseignements écrire à M. Berrington Davies BA, Cert. Ed., 25, St John's Rd., Bristol 8, Angleterre - Tél. Bristol 36787

rivages

la grande aventure pour un petit budget!!!

EXPEDITIONS

LAPONIE 28 jours 1790f

SENEGAL 3 semaines 3250f

GRECE à partir de 795f
6 formules (dont un séjour dans les îles)

TUNISIE à partir de 800f
7 formules (dont le festival de TABARKA)

TURQUIE à partir de 1085f
8 formules (dont une odyssée en bateau)

Veuillez m'adresser gratuitement votre brochure

Nom ....

Adresse ....

RIVAGES
330 rue Saint-Jacques
75005-PARIS
Tél. 325.43.99

Lic. A. 669

DÉCOUVREZ toutes les TUNISIE avec jsf

la Tunisie c'est aussi les Tunisiens

Du CAP BON aux ÎLES KERKENNAH, KAIROUAN, GAFSA, TOZEUR, le CHOTT EL DJERID.

Séjour à KELIBIA*
2 semaines en pension complète: 1440 F
Semaine supplémentaire: 380 F

Circuit (8 jours) et séjour à BORDJ CEDRIA* (6 jours)
Les 2 semaines en pension complète: 1970 F
Semaine supplémentaire: 330 F

Expédition saharienne (8 jours) et séjour aux ÎLES KERKENNAH*
Les 2 semaines en pension complète: 2530 F
Semaine supplémentaire: 320 F

* Voyages réservés aux jeunes de 17 à 35 ans.

jsf OU LA RECHERCHE DE L'AUTHENTIQUE DANS LE VOYAGE

JEUNES SANS FRONTIÈRE
Paris rive droite : 7, rue de la Banque 75002 - 261.53.21
rive gauche : 8, rue Monsieur-le-Prince 75006 325.58.35 (82)
Bureaux à Grenoble, Lille, Lyon et Nancy et à l'enseigne du carré rouge dans toutes les agences de voyages vacances WAGONS-LITS COOK.

Je désire recevoir votre brochure ÉTÉ 76 et vous prie de me l'adresser :
Nom
Prénom
Adresse

Tourisme

LA JEUNESSE

La planète buissonnière

« DO you speak english? - Non? Alors, si vous êtes une fille et si vous avez plus de dix-huit ans (dix-sept ans dans certains cas), vous pouvez partir au pair dans une famille. En échange de quelques heures de travail (cinq heures par jour de tâches ménagères : vaisselle, ménage, soin des enfants) *vous serez logée, nourrie et recevrez un peu d'argent de poche.*

Le séjour au pair a l'avantage d'être à peu près sans frais (sauf ceux du voyage, qui restent à prévoir) mais comporte des inconvénients : les besognes journalières... D'autre part, il n'est pas ouvert aux garçons. Il vous reste la possibilité de vous inscrire à une association qui organise des séjours linguistiques.

Elles sont extrêmement nombreuses, et leurs services sont inégaux. Nous ne pouvons que vous suggérer d'étudier avec soin leurs propositions. Souvent, dans une même organisation, les méthodes linguistiques, le sérieux des cours, varient d'un centre à l'autre. Nous vous donnons une liste d'associations. Elle n'est nullement exhaustive...

«PLEASE, MADEMOISELLE...»

Accueil amical : 21, rue Saint-Augustin, 75002 Paris, tél. : 742-29-12 (Grande-Bretagne.)

Accueil familial des jeunes étrangers : 23, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris, tél. : 222-50-34 (Grande-Bretagne, Allemagne, Italie.)

Amicale culturelle internationale : 27, rue Godot-de-Mauroy, 75001 Paris, tél. : 073-24-33 (après-midi) (Grande-Bretagne, Allemagne, Autriche, Espagne, Italie.)

Amitié mondiale : 39, rue Cambon, 75001 Paris, tél. : 260-99-68 (Grande-Bretagne, Allemagne, Autriche, Italie, Espagne.)

L'Arche : 195, rue de Vaugirard, 75015 Paris, tél. : 273-34-39 (Grande-Bretagne, Allemagne.)

Centre des échanges internationaux de la Moselle : 40, rue Saint-Marcel, 57000 Metz, tél. : 68-84-18 (Grande-Bretagne, Allemagne.)

Centre de tourisme universitaire : 64, bd de Courcelles, 75017 Paris, tél. : 227-67-34 (Irlande.)

Club des quatre vents : 1, rue Gozlin, 75006 Paris, tél. : 033-70-25 (Grande-Bretagne, Canada.)

Comité d'échanges internationaux : rue Jean-Jacques Rousseau, 25000 Besançon, tél. : 83-86-45 (Allemagne.)

Contacts Eurovac : 27, rue James-Cane, 37000 Tours, tél. : (47) 20-20-57 (Grande-Bretagne, Allemagne.)

Culture et voyages : 25, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, tél. : 265-26-28 (Grande-Bretagne.)

English Home Holidays : 30, rue N.-D.-des-Victoires, 75003 Paris, tél. : 236-06-29 (Grande-Bretagne.)

Entraide allemande : 2, villa Saïd, 75116 Paris, tél. : 720-22-85 (Allemagne.)

Home Abroad : 67, rue de Mesly, 94000 Créteil, tél. : 899-30-82 (Grande-Bretagne.)

Inter séjours : 4, rue de Parme, 75009 Paris, tél. : 874-04-98 (Grande-Bretagne, Allemagne.)

International Cultural Organization : 12, rue de Seine, 75006 Paris, tél. : 633-39-29 (après-midi) (Grande-Bretagne, Irlande.)

International students and au pair bureau : 22, bd Kellerman, 75013 Paris, tél. : 588-25-23 (Grande-Bretagne, Irlande, Allemagne, Italie, Grèce.)

Institut d'échanges franco-européens : 14, rue de Paris, 91570 Bièvres, tél. : 941-01-39 (le matin) (Grande-Bretagne, Allemagne, Italie, Finlande.)

Relations internationales : 100, rue Saint-Lazare, 75009 Paris, tél. : 874-93-65 (Grande-Bretagne, Irlande, Allemagne, Italie, Etats-Unis, Canada.)

Savoy Student Association : 74120 Megève, tél. : 21-21-48 (Grande-Bretagne.)

Séjours éducatifs Grande-Bretagne : 8, rue Sarrette, 75014 Paris, tél. : 580-65-25 (Grande-Bretagne.)

Séjours internationaux linguistiques et culturels : 54, av. Jules-Ferry, 16000 Angoulême, tél. : 95-83-56 (Grande-Bretagne, Allemagne.)

Tourisme scolaire : 103, av. de Versailles, 75016 Paris, tél. : 520-44-44 (Grande-Bretagne, Allemagne, Espagne.)

UN «DICO» DANS LA CHAMBRE

Amitié mondiale : Grande-Bretagne, Espagne, République fédérale d'Allemagne, Autriche, Italie.
★ 39, rue Cambon, 75001 Paris. Tél. : 630-12-78 et 260-99-68.

Amicale culturelle internationale : Grande-Bretagne, Irlande, République fédérale d'Allemagne, Autriche, Espagne.
★ 27, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris. Tél. : 073-24-33.

Association culturelle franco-allemande pour la jeunesse : République fédérale d'Allemagne.
★ 204, rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris. Tél. : 531-30-51.

Art et Vie : République fédérale d'Allemagne, Irlande.
★ 92, boulevard Garibaldi, 75015 Paris. Tél. : 306-21-70.

Bureau international de liaison et de documentation (BILD) : République fédérale d'Allemagne.
★ 56, rue de Laborde, 75008 Paris. Tél. : 387-25-50.

Centre d'échanges internationaux : République fédérale d'Allemagne, Grande-Bretagne.
★ 21, rue Beranger, 75003 Paris. Tél. : 887-20-94.

Centre de coopération culturelle et sociale : Grande-Bretagne, République fédérale d'Allemagne.
★ 26, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris. Tél. : 261-53-84.

Comité d'accueil : Grande-Bretagne, Irlande, République fédérale d'Allemagne.
★ 38, boulevard Saint-Michel, 75006 Paris. Tél. : 326-60-97 et 325-11-61.

EF-Vacances : Grande-Bretagne, République fédérale d'Allemagne, Autriche, Espagne, Etats-Unis.
★ 9, rue Pasquier, 75008 Paris. Tél. : 266-20-13.

Echanges de jeunes franco-britanniques : Grande-Bretagne.
★ 51, rue de la Harpe, 75005 Paris. Tél. : 633-12-89.

English home holidays : Grande-Bretagne.
★ 30, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris. Tél. : 260-06-29 et 261-54-20.

Eurocentres : Grande-Bretagne, Etats-Unis, Italie, Espagne, République fédérale d'Allemagne, Danemark.
★ 13, passage Dauphine, 75006 Paris. Tél. : 325-81-40.

Eurolangues : Grande-Bretagne, Irlande, République fédérale d'Allemagne, Espagne.
★ 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : 265-50-25.

Europa : République fédérale d'Allemagne, Grande-Bretagne.
★ 1, place d'Iéna, 75116 Paris. Tél. : 723-57-22.

First international students holidays : Grande-Bretagne, République fédérale d'Allemagne.
★ 111, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris. Tél. : 727-05-94.

Inter-Echanges : Grande-Bretagne, Canada, République fédérale d'Allemagne.
★ 48, rue Albert-Thomas, 75010 Paris. Tél. : 205-33-44 et 208-25-99.

Club des quatre vents : Grande-Bretagne, Irlande, République fédérale d'Allemagne, Etats-Unis, Canada (anglophone), Espagne.
★ 1, rue Gozlin, 75006 Paris. Tél. : 033-70-25 et 033-92-11.

Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente : Grande-Bretagne, Irlande, Etats-Unis, Allemagne (R.D.A. et R.F.A.), U.R.S.S.
★ 7, boulevard Saint-Denis, 75141 Paris. Cedex 03. Tél. : 277-11-40.

Loisirs culturels à l'étranger : Grande-Bretagne, République fédérale d'Allemagne, Espagne.
★ 52, rue de Londres, 75008 Paris. Tél. : 522-28-11.

Nouvelle association culturelle éducative et linguistique (NACEL) : Etats-Unis.
★ 17, rue de Jérusalem, 37000 Tours. Tél. : (47) 05-16-48.

Organisation de vacances scolaires à l'étranger : Grande-Bretagne, Etats-Unis.
★ 46, avenue des Ternes, 75017 Paris. Tél. : 754-47-60.

Organisation culturelle franco-britannique : Grande-Bretagne.
★ 11, rue de l'Aubette, domaine de la Vallée, 78200 Mantes-la-Ville. Tél. : 477-59-28.

Relais universitaires : Grande-Bretagne, République fédérale d'Allemagne, Etats-Unis.
★ 7, rue de Constantinople, 75008 Paris. Tél. : 387-01-31 et 522-60-26.

Relations internationales : Grande-Bretagne, Irlande.
★ 100, rue Saint-Lazare, 75009 Paris. Tél. : 280-59-81 et 874-93-65.

Rencontre et Voyage : Grande-Bretagne, République fédérale d'Allemagne, Etats-Unis.
★ 3-7, place de Vénétie, 75643 Paris, Cedex 13. Tél. : 583-24-97.

Séjours internationaux linguistiques et culturels : Grande-Bretagne, Irlande, Malte, Etats-Unis, Espagne, Mexique, Italie, Japon.
★ 54-56, avenue Jules-Ferry, 16000 Angoulême. Tél. : (45) 95-83-56.

Summer holiday courses - Regent school of english : Grande-Bretagne.
★ 6, Blen Heim Street, London W 1 Y 9 LD.

Tourisme scolaire : Grande-Bretagne, République fédérale d'Allemagne, Espagne.
★ 103, avenue de Versailles, 75016 Paris. Tél. : 523-53-91 et 520-22-07.

Youth for understanding : Etats-Unis.
★ Résidence de la Muette, 7, square de Marronnier, 78150 Le Chesnay. Tél. : 954-63-06.

OU SONT LES C.I.D.J. ?

— C.I.D.J. (*)-Aquitaine : 5, rue Duffour-Dubergier, 33000 Bordeaux.

— C.I.D.J.-Auvergne : 8, place de Regensburg, 63000 Clermont-Ferrand. Tél. : (73) 35-10-10.

— C.I.D.J.-Ile-de-France : 101, quai Branly, 75740 Paris, Cedex 15. Tél. : 566-40-20.

— C.I.D.J.-Méditerranée : 4, rue de la Visitation, stade Vallier, 13004 Marseille. Tél. : (91) 49-19-40.

(*) Centre international de documentation jeunesse.

Tous ensemble

De nombreuses institutions, publiques ou privées, organisent des séjours collectifs : *municipalités, entreprises* (comités d'entreprise, services sociaux), *mutuelles*, ainsi que les *associations* suivantes :

Alliance des équipes unionistes de France, 45, rue Bonaparte, 75006 Paris. Tél. : 633-13-04.

Association Les Fauvettes, 10, r. Léon-Jouhaux, 75010 Paris. Tél. : 206-25-29.

Association touristique des cheminots, 23, rue Yves-Toudic, 75010 Paris. Tél. : 208-36-24.

Centre de coopération culturelle et sociale, 26, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris. Tél. : 231-70-84.

Comité d'accueil de l'enseignement public (Fondation de l'éducation nationale), 7, rue Quentin-Bauchart, 75008 Paris. Tél. : 225-93-19.

Comité protestant des centres de vacances, 47, rue de Clichy, 75009 Paris. Tél. : 874-55-33.

Confédération nationale de la famille rurale, 81, avenue Raymond-Poincaré, 75016 Paris. Tél. : 704-94-63.

Eclaireurs et éclaireuses de France, 66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris. Téléphone : 874-51-40.

Fédération générale des associations départementales des pupilles de l'école publique, 110, rue de Grenelle, 75007 Paris. Tél. : 555-97-50.

Fédération des œuvres éducatives et de vacances de l'éducation nationale, 94, rue Barrault, 75013 Paris. Tél. : 538-62-77.

Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public, 91, boulevard Berthier, 75017 Paris. Tél. : 755-63-20.

Fédération unie des auberges de jeunesse, 6, rue Mesnil, 75016 Paris. Tél. : 553-16-95.

Francs et franches camarades, 66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris. Tél. : 874-59-89.

Inter-Echanges, 48, rue Albert-Thomas, 75010 Paris. Tél. : 522-31-95.

Jeunesse et marine, 10, rue de Constantinople, 75008 Paris. Tél. : 522-58-38.

Jeunesse au plein air - Confédération des œuvres laïques de vacances d'enfants et d'adolescents, 21, rue d'Artois, 75008 Paris. Tél. : 225-94-84.

Ligue française pour les auberges de jeunesse, 38, boulevard Raspail, 75008 Paris. Tél. : 548-68-84.

Loisirs de France-jeunes, 34, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris. Tél. : 073-03-61 et 073-03-62.

Organisation centrale des camps et activités de jeunesse, 20, boulevard Poissonnière, 75009 Paris. Tél. : 770-23-69.

Service national vacances de la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, 7, boulevard Saint-Denis, 75141 Paris, Cedex 03. Tél. : 277-11-40.

Service technique pour les activités de jeunesse, 10, rue de Charonne, 75001 Paris. Tél. : 700-68-62.

Touring-Club de France, 65, avenue de la Grande-Armée, 75016 Paris. Tél. : 727-89-89.

Tourisme et Travail, 2, rue Pigalle, 75009 Paris. Tél. : 285-49-27.

Union française des centres de vacances, 54, rue du Théâtre, 75015 Paris. Tél. : 273-02-20.

Juillet - Août

COURS DE VACANCES

Langues modernes et sports

Renseignements : Château Beau-Cèdre CH-1815 Clarens. Tél. 1941/21/62-38-31

Institut International « Le Rosey » - 1180 ROLLE
Lac Léman - SUISSE - Tél. 1941/21/75 15 37

CAMP D'ÉTÉ

pour jeunes gens au Rosey et pour jeunes filles à La Combe du

11 juillet au 14 août 1976

Cours de français et d'anglais avec méthodes audio-visuelles. Très vaste propriété avec 2 piscines et installations nautiques pour la pratique de la voile, du ski nautique et de l'aviron. Occasion unique de pratiquer des sports d'une façon intensive (9 sports au choix). Nombreuses activités et excursions.

Le BAIN LINGUISTIQUE®

plonge les jeunes dans la vie de la langue choisie

Multiples formules de séjours en : Angleterre, Allemagne, Espagne, Irlande, Ecosse, Autriche, Italie, Malte, Japon, U.S.A.

L'Association "Séjours Internationaux Linguistiques et Culturels" (S.I.L.C.), sans but lucratif, agréée par le Secrétariat de la Jeunesse et des Sports (n° 16.64) et le Commissariat au Tourisme (n° 70.027), offre toutes possibilités de "Bain Linguistique" de toutes durées et à toutes époques de l'année : Séjours en famille; Séjours scolaires encadrés ; Séjours indépendants avec appui local ; Séjours "Entente cordiale" avec pratique de sports en Angleterre ; Séjours au pair ; Stages rémunérés ; Echanges individuels, etc., pour jeunes scolaires, étudiants et adultes (recyclage). Possibilité cours Doel-Licence.

6.970 participants satisfaits ces trois dernières années.

S.I.L.C. est la seule Association française offrant des séjours au Japon.

Pour tout connaître sur cette Association qui présente toutes garanties de sécurité, de sérieux et d'efficacité, et choisir la formule de Bain Linguistique qui correspond à vos désirs, demandez - tout de suite - la documentation complète et gratuite.

·SILC·

BON A REMPLIR ET A RETOURNER A S.I.L.C. (Service 46)
56, avenue Jules Ferry - 16000 ANGOULEME

Je désire recevoir - gracieusement - une documentation complète sur l'Association S.I.L.C. et le choix de "Bain Linguistique" à l'étranger.

Pays désiré (s)
Pour : ☐ Jeune (âge) ☐ Etudiant ☐ Adulte
NOM :
ADRESSE :
CODE POST. : VILLE :

PUBLICITÉ ORBIS - PARIS

Bureau à Paris :
Mme BEINSE, 62, rue Labrouste, 75015 Paris, tél. 250-71-20 avant 13 heures. Reçoit sur rendez-vous.

OXFORD INTENSIVE SCHOOL of ENGLISH

Stages linguistiques en Angleterre avec travail sérieux de la langue. Logement dans une bonne famille anglaise.

75016 Paris. 525-84-82
16, r Boulainvilliers

OISE

APPRENEZ L'ANGLAIS

THE REGENCY SCHOOL OF ENGLISH
RAMSGATE • KENT • ENGLAND

- Le REGENCY est à la fois un hôtel et une école face à la mer.
- Ouvert toute l'année.
- Pas de limite d'âge.
- Classes de 9 élèves en moyenne. 7 heures d'études par jour.
- Ecole reconnue par le Ministère de l'Education de Grande-Bretagne.
- Examens de Cambridge et de la Chambre de Commerce de Londres.
- Sauna, piscine couverte, discothèque, etc.
- Session spéciale d'été.

REGENCY, RAMSGATE, KENT, G.-B.
Tél. : THANET 512-12

ou Mme BOUILLON,
4, r. de la Persévérance, 95 Eaubonne.
Tél. : 959-26-33 en soirée.

Parce qu'une LANGUE ETRANGERE s'apprend sur place venez avec nous en

VACANCES D'ÉTÉ

ANGLETERRE
ECOSSE
ETATS-UNIS
ALLEMAGNE
AUTRICHE-ESPAGNE

préparer le BEPC ou le BAC dans une ambiance agréable.

OSFB

ORGANISATION SCOLAIRE FRANCO-BRITANNIQUE
43, rue de Provence - 75009 PARIS - Tél. 526-63-49

ETUDIANTS ET ADULTES
2 juillet - 31 juillet 1976

« Discover the American way of Life »

4 SEMAINES
DANS UNE UNIVERSITE AMERICAINE AN INTENSIVE ENGLISH PROGRAMME

cours intensifs d'anglais, études socio-culturelles et enquêtes, activités récréatives et sportives dans le CAMPUS

PARIS - NEW-YORK - PARIS

INSTITUT DE RECHERCHE EN EDUCATION
INSTITUTE FOR RESEARCH IN EDUCATION

(Europe) Siège Social, 88, rue du Cherche-Midi, 75006 PARIS. tél. 548-10-94 ou 548-29-03 (soir).

ACEG L'anglais en Angleterre

L'Anglo-Continental Educational Group (ACEG) vous offre un enseignement de l'anglais de premier ordre dans 11 écoles, avec 26 genres de cours différents, à Londres, à Bournemouth et dans d'autres localités.

Documentation détaillée sans engagement pour vous par ACEG 33 Wimborne Road, Bournemouth BH2 6NA, Angleterre, Tél. 292128, Télex 41438 ou ACEG Seefeldstrasse 17, CH-8008 Zurich/Suisse, Téléphone 01/477911, Télex 52529

Nom — Prénom
Rue
No postal Domicile

FF 12 A

Tourisme

ET SES VOYAGES

Par tous les moyens

PAR CHARTER

Air Allience : 3 bis, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Tél. : 325-76-25. (Amérique-Asia.)

Alliance européenne de l'air : 1, rue de Choiseul, 75002 Paris. Tél. : 742-85-24. (Europe-Afrique-Amérique-Asie-Océania.)

Assinter : 154, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris. Tél. : 326-19-28. (Amérique-Asia.)

Cité Club universitaire : 2, place Henri-Bergson, 75008 Paris. Tél. : 522-75-30. (Amérique-Asie.)

Council international educational exchange : 49, rue Pierre-Charon, 75008 Paris. Tél. : 225-66-00. (Etats-Unis.)

Club Unilac International : 35, rue Galande, 75005 Paris. Tél. : 033-06-45. (Europe-Afrique-Asie-Amérique.)

Fédération mondiale des villes jumelées : 272, rue Saint-Jacques, 75005 Paris. Tél. : 633-38-15. (Amérique-Asie-Afrique-Proche-Orient.)

Fédération nationale des associations des Grandes Ecoles (FNAGE-Voyages) : 18, rue Dauphine, 75006 Paris. Tél. : 326-07-43. (Europe-Afrique-Amérique-Asie-Océanie.)

Fédération unie des Auberges de Jeunesse : 6, rue Mesnil, 75116 Paris. Tél. : 874-68-79. (Europe-Afrique - Proche-Orient - Amérique - Extrême-Orient.)

Jeunes sans frontières : 7, rue de la Banque, 75002 Paris. Tél. : 236-82-21. (Europe-Afrique-Amérique-Asie-Océania.)

Jumbo : 72, rue Gay-Lussac, 75005 Paris. Tél. : 033-74-35. (Extrême-Orient.)

Le Point : 2, place Wagram, 75017 Paris ou 4, rue des Orphelins, 68100 Mulhouse. Tél. : (89) 42-46-86. (Afrique-Amérique-Asia.)

Le Point 85 : 85, boulevard Saint-Michel, 75005 Paris. Tél. : 325-10-76 (Proche-Orient - Afrique - Amérique Asia).

Maisons européennes de la jeunesse (M.E.J.) : 21, rue de Provence, 75009 Paris. Tél. : 824-63-01. (Amérique latine.)

Mutual Welcome : 21, rue Rollin, 75005 Paris. Tél. : 033-10-86. (Amérique - Proche-Orient.)

Nouvelles frontières : 63, avenue Denfert-Rochereau, 75014 Paris. Tél. : 325-57-51. (Europe - Afrique - Amérique - Asie.)

Office national du tourisme irlandais : 1, rue Auber, 75009 Paris. Tél. : 073-74-03. (Irlande.)

Rivages : 330, rue Saint-Jacques, 75005 Paris. Tél. : 325-43-99. (Afrique-Amérique.)

Uniclam : 8, rue Casimir-Delavigne, 75006 Paris. Tél. : 633-59-14. (Europe-Amérique latine - Asia.)

Les vols charters présentent souvent le désagrément d'être à dates fixes. ATTTRA, association créée à l'initiative du secrétariat d'État à la jeunesse et aux sports, propose de fortes réductions sur les vols réguliers des compagnies Air France, U.T.A., Air Afrique, Air Algérie, Air Madagascar, Royal Air Maroc. Ces réductions sont offertes aux jeunes, étudiants ou non, de moins de vingt-huit ans sur des voyages aller simple ou aller-retour.

Mais d'autres compagnies proposent également des tarifs intéressants, ne pas hésiter à les consulter dès que vous êtes déterminé sur votre destination.

A titre d'exemple, sachez que, de douze à vingt-deux ans, vous pouvez bénéficier de 25 % de réduction sur l'Europe et l'Afrique du Nord ; pour les étudiants, la limite d'âge est de vingt-six ans (trente et un pour la Tunisie) ; de douze à vingt-six ans, vous pouvez obtenir 60 % de réduction sur les pays du Proche-Orient en dehors de la Turquie (trente ans pour les étudiants).

★ ATTTRA, 2, rue Rossini, 75009 Paris, tél.: 523-00-85.

EN STOP

Il existe des associations qui se chargent de mettre en rapport automobilistes et auto-stoppeurs.

A Paris :

Provoya : 14, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris. Téléphone : 770-28-59. (Cotisation annuelle : *50 F* ; adhésion : *5 F*.)

VIA-Stop : 53, rue des Petites-Ecuries, 75010 Paris. Tél. 246-55-76.

A Lyon : *S.O.S.-Voyage*, 12, rue de Nice. Tél. : 72-73-80.

A Bordeaux : *Stop Aquitaine*, 20, rue Forestier. Tél. : 91-02-47.

A Grenoble : *Information-Jeunesse*, 8, rue Paul-du-Clos. Tél. : 87-79-04.

A Marseille : *S.O.S. - Départ*, rue Loubon. Tél. : 62-70-46.

A Lille : *Allauto*, 67, rue Colbert. Tél. : 54-15-27.

A Toulouse : *Télestop*, 1, place des Hauts-Murats. Tél. : 52-21-37.

A Aix-en-Provence : *S.O.S.-Départ*, 2, place Joaquin-Gasquet. Tél. : 27-52-18.

EN TRAIN...

Carte Inter-Rail : Si vous avez moins de vingt et un ans ou si vous êtes étudiant, vous pouvez acheter dans les gares S.N.C.F. une carte Inter-Rail qui, pour 580 francs, vous permettra de circuler librement, en seconde classe, dans vingt et un pays d'Europe plus le Maroc pendant un mois. Cette carte procure également 50 % de réduction en France comme sur les lignes maritimes en mer du Nord et Méditerranée, ou 25 % dans les autocars Europabus.

Les billets Bige sont des billets individuels aller-retour de seconde classe, à horaire et dates fixes, avec des réductions de 30 à 50 % de Paris vers les villes principales de dix pays européens.

★ La Bigéria, 30, rue Madame, 75006 Paris, tél.: 548-76-51 (et dans les gares S.N.C.F.).

EN CARGO MIXTE

Pour s'embarquer sur un bateau, il faut avoir du temps. Et... aimer la mer ! Les compagnies font des réductions parfois très intéressantes (de 20 à 40 %) aux jeunes et aux étudiants. Il arrive même que l'on joigne Le Havre à Dakar pour une bouchée de pain... Pour cela, il faut frapper aux portes et, parfois, aller carrément dans les ports et discuter avec le capitaine.

Compagnie générale transatlantique : tour Atlantique, 92800 Puteaux. Tél. : 742-39-75.

Compagnies des messageries maritimes : 12, boulevard de La Madeleine, 75009 Paris. Tél. : 073-70-60.

Agences maritimes associées : 8, rue Chabanais, 75002 Paris. Tél. 742-39-75.

The British Bank Line : 21, Bury Street, Londres E.C.3.

Blue Star Line : 34-35, Leadenhall Street, Londres E.C.3.A.

The Pacific Steam Navigation Company : Pacific Building, 30, James Street, Liverpool 2.

Shaw Savill Line : 10, Haymarket, Londres S.W.1.

Argentine Lines : Empresa Lineas Maritimas Argentinas, Corrientes 389, Buenos-Aires, Argentine.

Companhia Colonial de Navegaçao : 63, rua de San-Jualiao, Lisbonne, Portugal.

Compagnie Maritime Belge : 61, St-Katelijnevest, Anvers, Belgique.

Royal Nederlands Steamship Company : Prins Hendrikkade 108-114, Amsterdam, Pays-Bas.

Johnson Swedish Line : Stureplan 3, Stockholm, Suède.

Knutsen Line : Knut Knutsen O.A.S., Haugesund, Norvège.

Spanish Line (Compania Transatlantica Espanola) : Paseo de Calvo Sotelo 4, Madrid 1, Espagne.

Grace Line Inc. : 3, Hanover Square, New York 10004 U.S.A.

Moore-McCormack Lines-Cargo Liner Service : 2 Broadway New Yo7k, N.Y. 10004, U.S.A.

C.A. Venezolana de Navigacion : Pier 2, N.R. New York 4, N.Y., U.S.A.

Incres Line Agency Inc. : 277, Park Avenue, New York.

Gulf et South American Steamship Co : 821 Gravier St., P.O. Box 50938, New Orleans, La 70150.

Saguenay Shipping Limited : 1060 University St., Montreal 3, P.Q., Canada.

Les chemins de la moto

LE motocycliste n'a pas encore fait son entrée dans le grand monde des vacances domestiquées. Ils sont pourtant quatre cent cinquante mille environ à chevaucher des engins de plus de 125 cm3. Les choses cependant changent, changent vite même. Les prochaines vacances sont probablement les dernières pour lesquelles il ne sera — pratiquement — pas proposé de « rallyes » touristiques ou éducatifs, associant des activités de loisirs, en groupe, à l'usage des « gros cubes ». Ici et là des initiatives se dessinent...

A quelles portes frapper si l'on veut partir en vacances à moto ?

● *La Fédération française de motocyclisme (F.F.M.)*, 36, rue d'Hauteville, 75010 Paris. Tél. : 824-58-40. Elle groupe environ 600 clubs et près de 25 000 adhérents. Jusqu'à présent, ces différentes associations patronnent seulement la pratique de la moto de compétition sportive (y compris pour certaines, le moto-ball) et organisent des rassemblements (« concentrations », en langage motard).

Toutefois, nombre de ces clubs s'ouvrent depuis peu à des préoccupations extra-sportives. Mais aucun d'eux n'a encore, à notre connaissance, offert publiquement des vacances qui conjugueraient moto et tourisme. Certaines initiatives locales peuvent toutefois apparaître d'ici à la fin du printemps.

La F.F.M., dont les activités traditionnelles sont, dit-elle, bridées depuis la crise de l'énergie (le nombre des « concentrations » qui seront organisées en France cette année est limité à une dizaine pour cause d'économie de carburant), envisage de proposer à ses membres un éventail plus large de possibilités de loisirs. Pour ce faire, elle pourrait signer prochainement un accord avec une association de jeunes dont les buts ne sont pas seulement sportifs.

● *Les services du secrétariat d'État à la jeunesse et aux sports*, 29, rue Saint-Lazare, 75009 Paris. Cette administration appuie — lorsqu'elle ne les provoque pas — les initiatives sérieuses qui permettent de faire sortir les motards de leur petit cercle. Ainsi ses services cherchent à créer près des grandes villes — pas trop près cependant, à cause des pétarades — des « bases de loisirs » dont le centre d'intérêt sera la moto. La première base est en passe d'être fondée au Mans. La communauté urbaine, le conseil général de la Sarthe, l'Aotomobile-Club de l'Ouest — entre autres — veillent sur son berceau.

L'an dernier, les services de M. Mazeaud ont patronné — ce fut un essai réussi — deux rallyes moto d'une dizaine de jours. L'un en Auvergne, pour les amateurs de « tout terrain » ; l'autre en Tarn-et-Garonne, sur route celui-ci, et pour les amateurs de photo.

Quelques circuits seront encore organisés au cours de l'été prochain. L'un aura pour cadre la région Poitou-Charentes avec des points fixes à Poitiers et à Saintes. Ouvert à vingt-cinq jeunes de dix-huit ans à trente ans, il aura le caractère d'une randonnée « moto-photo » sur les chemins de Compostelle, à la découverte des monuments et sites romans. Une exposition photo sera mise sur pied à la fin de la session.

La participation financière est de 240 francs par stagiaire. Pour les déplacements en cours de stage, l'essence sera remboursée. Inscription avant le 15 mai. (*Renseignements* : Direction régionale jeunesse et sports, 48, place Charles-de-Gaulle, 86020 Poitiers. Téléphone : 88-04-09 ; 88-20-81 ; 41-41-68.)

Un deuxième circuit serait organisé dans l'Essonne, où l'on conjuguerait la découverte de l'Ile-de-France et l'apprentissage de la sécurité en « deux-roues ». La Prévention routière y apporterait son concours. (S'informer auprès du secrétariat d'État à la jeunesse et aux sports.)

Cette année encore, donc, pour les motards désireux d'y participer, les circuits seront, si l'on ose écrire, autant d'auberges espagnoles. Toutefois, ceux qui seront tentés par une telle aventure peuvent se renseigner aussi auprès des sections locales de la Fédération des œuvres laïques. Certaines d'entre elles (à Saintes notamment et à Agen) ont déjà bien intégré la moto dans l'éventail de leurs activités. D'autres initiatives, moins ambitieuses, devraient avoir les maisons de jeunes pour cadre. Mais ici, c'est au coup par coup.

Enfin, la Guilde européenne du raid (15, quai Conti, 75006 Paris, tél. : 033-52-53) organisera, du 15 août au 15 septembre, un raid en Amérique latine. Ouverte à une vingtaine d'équipages — aguerris et à la compétence très sûre, — cette expédition défrichera le parcours d'un autre raid — dans la même région en 1977 — et pour lequel les places offertes seront beaucoup plus nombreuses. Pour l'été prochain, l'expédition a pratiquement déjà fait le plein de ses participants.

ALPHONSE THELIER.

Des doigts dans le cambouis

« Ah, les vieilles anglaises... quelle personnalité ! Bien sûr, elles n'étaient pas très propres, dures à faire démarrer et même à conduire, mais c'était autre chose que ces japonaises qui ont envahi le marché et qui se pilotent en costume de ville. Et puis les anglaises, au moins, on peut les bricoler. Quelques clés plates ou une clé à molette suffisent. »

Le bricolage ! Lorsque, à seize ans il s'offrit pour 200 F une B.S.A. de 1954, Yves ignorait encore que les vieilles motos anglaises allaient prendre une aussi grande place dans son existence. Bientôt ces longues heures passées à la cave pour réparer ou fignoler « sa » machine dans un box minuscule transformé en atelier, allaient justifier tous les sacrifices : celui des études reléguées au second plan et celui des relations de bon voisinage avec les locataires de l'immeuble qui appréciaient modérément le bruit des moteurs ou les taches d'huile et de graisse.

Depuis sept ans, Yves est fidèle aux B.S.A. Chaque année il en change, et quand il en a découvert une nouvelle il passe l'automne, l'hiver et le printemps à la remonter, à la réparer, à la mettre au point tout en parcourant les « casses » ou les ateliers des réparateurs pour y dénicher les pièces défectueuses ou manquantes.

Un coup de chance

Parfois, un coup de chance le récompense de toutes ces journées passées à fouiner. Ainsi Yves vient d'acheter pour 500 F une demi-tonne de vieilles pièces détachées de B.S.A. chez un garagiste très heureux de s'en débarrasser.

De quoi faire deux motos et s'occuper pendant quelques mois. Ces pièces, qui, comme les motos, *deviennent rares et difficiles à trouver en France, justifient aussi quelques voyages en Angleterre, paradis des traditions et des collectionneurs.* « Là-bas, explique Yves, les clubs ou les associations de « vieilles mécaniques » sont si nombreux et puissants que les marques sont obligées de continuer à fabriquer des pièces pour les modèles anciens. De toute façon, leur prix modique rentabilise les déplacements. »

Avec le temps, le mécanicien se double d'un collectionneur. Yves a découvert dans une ferme, sous un tas de bois, une B.S.A. de 1937. Celle-là, il ne la revendra pas quand elle sera remise en état. Cette passion pour les vieilles motos ne coûte pratiquement rien, si ce n'est du temps. Retapées, les motos peuvent même être revendues avec un certain bénéfice, ce qui permet à Yves de payer des cours de pilotage, car il souhaite devenir pilote d'avion professionnel.

Ces compensations restent pourtant secondaires. « Après avoir passé tout un hiver et un printemps à travailler sur une machine, avoue Yves, la plus belle des récompenses est quand même de pouvoir partir en vacances avec elle. Même si on s'en sépare au retour. »

GÉRARD ALBOUY.

DUBLIN
University College
Cours d'été
DRAMA AND SOCIETY
en Irlande, Juillet 12-28.
Coût 40 £, divertissements et excursions inclus.
Directeur, Room 11e, University College Belfield, Dublin 4 Ireland.

5 PASSAGERS GRATUITS PAR VOITURE
Pour l'Angleterre prenez l'Hoverlloyd
à partir de 180 F
Calais-Ramsgate
• jusqu'à 20 vols par jour
• 40 minutes de traversée
• formalités accélérées à l'Hoverport
• autoroute directe jusqu'à Londres

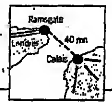

HOVERLLOYD
Brochures, horaires et réservations:
Agence de voyages ou Hoverlloyd
Paris: 723.73.05 - Calais: 34.67.10
Bruxelles: 219.02.25

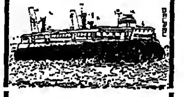

M. ______
Ville ______
Adresse ______
Code postal ______
Désire recevoir gratuitement une brochure HOVERLLOYD.
A retourner à Hoverlloyd
Hoverport International - 62106 Calais

Angleterre (6e à la licence)
Une organisation spécialisée, sûre et sérieuse.
Tarif tout compris au départ de Paris.
ETE 76 : 3 et 4 semaines à partir de 1.400 F
Séjours libres à partir de 1.140 F
ORGANISATION CULTURELLE FRANCO-BRITANNIQUE
11, rue de l'Aubette, 78200 MANTES-LA-VILLE • Téléphone : 477-59-28.

ÉTÉ 1976
LA BROCHURE DU COMITÉ D'ACCUEIL EST PARUE
Au programme :
— DES CENTRES DE VACANCES EN FRANCE
— DES SEJOURS LINGUISTIQUES en Angleterre, en Irlande du Sud, aux U.S.A., en Allemagne, en Espagne.
ET UN NOUVEAU TYPE DE VACANCES CULTURELLES à Tabarka en Tunisie.
Renseignements - Inscriptions :
COMITÉ D'ACCUEIL FONDATION DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
88, bd Saint-Michel, 75006 PARIS - Tél. 326-60-97 et 325-11-61

TASIS Programs
ANNÉE SCOLAIRE
The American School in Switzerland
Niveaux scolaires américains: 7-12. Mixte internat et externat pour garçons et filles. Niveau d'enseignement élevé. Peu d'élèves par classes. Voyages d'études. Ski, sports, activités diverses.
COURS D'ÉTÉ
Le Château des Enfants
Vacances éducatives pour enfants de toutes nationalités. Sports, jeux, expression dramatique, art et travaux manuels, excursions et camping. Leçons de français ou d'anglais. Encadrement sérieux. Pour enfants de 6 à 12 ans.
The International Section
Section spécialisée du programme secondaire de TASIS. Programme d'études américain, pour étudiants ne parlant pas l'anglais couramment. Etude intensive de l'anglais. Sports, conférences, concerts, voyages.
TASIS ENGLISH LANGUAGE PROGRAM
Cours intensif d'anglais pour étudiants de langue étrangère. Niveaux: élémentaire, intermédiaire et supérieur. Sports, théâtre, art et excursions. Age de 12 à 18 ans.
Ecrire à: Admissions Office, TASIS, CH-6926 Montagnola-Lugano, tél. (091) 545471

VILLAGE CAMPS - SUISSE
Garçons et Filles, 9 à 15 ans
Juillet et Août
LAKEVIEW VILLAGE : Camp internat - Natation Tennis - Sports - Langues - Anglais
VILLAGE AVENTURE CAMPS : Exploration - Excursion à pied - Camping dans les Alpes - Ecologie - Sports - Marche en montagne Equitation - Descente de rivière en canoë, etc.
Renseignements : 1296 F Coppet, Suisse, ou à Paris, tél. 969-88-23 pendant les heures de bureau.

VIVRE UNE LANGUE
Séjours linguistiques - ETE 1976
EF VACANCES met son expérience à la disposition de vos enfants pour des vacances utiles et enrichissantes.
— *Accueil dans des familles anglaises - allemandes - autrichiennes sélectionnées.*
— *Trois heures de cours quotidiens par petits groupes.*
— *Programme de loisirs sportifs et culturels.*
DEMANDEZ NOTRE BROCHURE COMPLETE
ef VACANCES
9, rue Pasquier - 75008
Tél. : 266-20-13.
Agréé par le Secrétariat d'Etat au Tourisme - Lic. n° 855 A.
BON A DECOUPER
M. ....
N° ....
Rue ....
....
Code postal ...... Ville ....
Souhaite recevoir la brochure de présentation de vos séjours linguistiques.

Plaisirs de la table

LA RUE SAINT-BENOIT A PETITES BOUCHÉES

DEBOUCHANT entre Flore et Deux-Magots, la rue Saint-Benoit fut un temps la sentine de la civilisation gréco-sartrine et de Saint-Germain des *Prévert, comme si elle se souvenait d'avoir porté, entre 1640 et 1742, le nom de rue de l'Egout.*

Mais voici qu'elle se transforme, s'élégantise, s'assagit et, dans le bon sens, s'embourgeoise. Les pizzas graillonneuses disparaissent, le temps du *Montana* n'est plus et le *Petit Saint-Benoit*, avec sa façade obsolète et ses prix gentils, devient attendrissant comme un souvenir.

Le Bilboquet a fait peau neuve. Ce petit théâtre en rond de la bouffe gentille se transforme, de 18 heures à 23 heures, en « Club du champagne », et Isabelle Canto, avec l'aide d'un excellent pianiste classique, entend bien que seul le vin blond se fasse de la mousse. J'ai noté sur la carte une tarte aux blancs de poireaux (15 F), la gibelotte de lapereaux (28 F), le travers de porc grillé et le bœuf gros sel (28 F). Deux fromages : brie de Meaux et vieille fourme du Cantal, ce qui est sagesse. Le club, en dessous, existe toujours, achalandé pour les amateurs.

Le Bistingo, lui, a refait... sa carte. Heureusement. J'y relève une hure de fruits de mer (15 F), des profiteroles d'escargots en meurette (18 F), un boudin blanc de lapereau (12 F). Un seul fromage encore, la fourme d'Ambert cette fois (8 F), et des sorbets de chez Berthillon. De père en fils, les Casanova ont trouvé, avec la vitesse de croisière, les mérites de cette évidence : la qualité paie.

Ah ! Mes seigneurs

Nouveau venu de l'an dernier, sur le trottoir d'en face, *la Grosse Horloge*, rénovée par Gaël Devergies et vouée à tout ce qui vient de la mer. La carte précise : « *Nous suivons exclusivement les arrivages du jour et vous prions de pardonner les défections* », ce qui est sagesse. Mais le beau banc d'huîtres venues de Marennes cède, ces jours-ci, la place aux crustacés (tourteaux, grillés ou mayonnaise, langouste, etc., 34 F) et les poissons sont un peu trop classiquement préparés (que diable, la lotte Antonin Carême !). Là encore, un seul fromage. La sagesse vient comme l'appétit, en mangeant ! Un sauvignon de Cheverny à 12 francs la bouteille permet d'arroser sereinement un repas d'ichtyophage !

Mais j'en arrive à la grande nouveauté, celle de *l'Assiette au beurre*. On connaît son aventure : un cadre admirable de réussite. Une sorte de canular brillant que cette caricature de la Belle Epoque belle-époquissime. Las ! A qui avait-on confié ce bijou-joujou ! Mais comme l'intéressé était un Tout-Parisien, les dithyrambes ne manquèrent point. On put lire, même, un élogieux « papier » sur sa cuisine... *avant l'ouverture !* Cela se termina comme cela devait se terminer : l'Assiette aux leurres (comme elle aurait dû s'appeler) agonisait bien vite, et les médecins (pardon, les chefs) appelés en consultation n'arrivèrent point à la sauver.

Mais voici que Raymond Oliver (qui, au *Véfour*, forme constamment de jeunes cuisiniers) a pris en main, avec l'aide d'un de ceux-ci, une maison qui ne demandait qu'à *re-vivre*. Et quel *menu*, mes seigneurs ! La voilà bien la cuisine, nouvelle par interprétation intelligente de l'ancienne ! Celle qui démontre que les aliments crus sont comme les mots : « *Ils appartiennent à tout le monde et le cuisinier en est le poète.* »

Les jeunes loups du fourneau auront beau faire : le poète, pour longtemps, en sera encore Raymond Oliver, et l'omelette froide aux rillettes de canard, le saumon fumé à la brouillade de truffes, le feuilleté de poireaux à la confiture d'oignons, le suprême de pintade au vinaigre de miel, la langue d'agneau au sauternes sur sa mousse d'aubergines, le ragoût de cœur d'oie, la toupinade de lapin à la mode, la fricassée de poulet à l'ail, sont de petites merveilles qu'André Rivière, le directeur, vous expliquera. Mais comptez 150 francs.

LA REYNIÈRE.

★ *Le Bilboquet* : 13, rue Saint-Benoit (6e), tél. 548-81-84 ; *Le Bistingo* ; 3, rue Saint-Benoit, tél. 260-80-83 ; *La Grosse Horloge* ; 22, rue Saint-Benoit, tél. 222-22-63 ; *L'Assiette au beurre* : 11, rue Saint-Benoit, tél. 260-87-41.

Le « chef » chez soi

J'ETAIS l'autre soir chez des amis. Après quelques huîtres de St-Vaast-La-Hougue — semblables à celles que j'ai découvertes chez Edgard *(4, rue Marbeuf) — la maîtresse de maison apporta une merveilleuse choucroute. Quatre viandes, deux sortes de saucisses venues d'Alsace sur un lit éloquent de légume parfumé, craquant, dont le maigre s'équilibrait avec le gras des charcuteries. Pour finir, des sorbets bienvenus de l'île Saint-Louis.*

La maîtresse de maison refusa nos compliments : la choucroute venait de Chez Baumann *(64, avenue des Ternes (17e) - Tél. 380-16-66) et avait été achetée « à emporter ».*

Cela m'a donné l'idée de vous proposer, lecteurs parisiens, quelques menus dont l'élément principal peut venir ainsi de chez un orfèvre. Pour vos dîners d'amis, songez non seulement au foie gras de Lamazère *(23, rue de Ponthieu (8e) - Tél. 359-66-66), mais aussi à son cassoulet somptueux. N'oubliez pas les plats rustiques du* Restaurant du Marché *(59, rue de Dantzig (15e) - Tél. 828-31-55), où vous pouvez aller faire le vôtre comme à Mont-de-Marsan. N'oubliez pas non plus la feijoada et les plats brésiliens de* Guy *(6, rue Mabillon (6e) - Tél. 033-87-61).*

Et encore, soit au Bistro d'Hubert *(36, place du Marché-Saint-Honoré (1er) - Tél. 260-03-00), soit à sa boutique de la rue Vignon, sa tourte au roquefort, ses ailerons de canards farcis à l'orange... soit, les plats insolites surgelés de* Paul Corcellet *(46, rue des Petits-Champs (2e) - Tél. 073-93-50)... soit, encore, rue de Ponthieu, la petite boutique de plats chinois à emporter du* Tong Yen *de la rue Jean-Mermoz (Tél. 225-04-23).*

Soit, enfin, les épiceries de la Maison d'Allemagne *jouxtant le* Vieux Berlin *(32, avenue George-V (8e) - Tél 225-83-96) et du* Copenhague *(142, avenue des Champs-Elysées (8e) - Tél. 359-20-41) avec leurs meilleurs produits nationaux.*

L. R

MIETTES

● *Le restaurant Alexandre* (cher et médiocre), de l'avenue George-V, devient un « Piano-Bar ». Décoré par Slavik (tant pis), mais avec le trio Claude Bolling (tant mieux). Il deviendra un rival redoutable pour le bar du *Fouquet's*, en face, vieillot et dernier témoin du cinéma de papa.

● *C'est le producteur gourmand Pierre Braunberger* qui tient la rubrique des découvertes gastronomiques de la revue *Cinéma de France*. Premiers enthousiasmes de Pierre Braunberger : *le Quai d'Orsay, Mare-Nostrum, la Bonne Table* de Clichy, que nos lecteurs connaissent bien. Une de ses découvertes : *le Fooly* (18, rue Paul-Chatrousse, à Neuilly) tenu par l'ancien cuisinier de Norodom Sihanouk, où la cuisine chinoise est revue par un Cambodgien.

● *Flâner le long des quais, en mai, est bien agréable*. Las ! Vous ne pourrez vous arrêter à *La Bûcherie* : M. Bosque fermera tout un mois pour refaire sa salle à neuf. Mais on retrouvera en juin les charmantes cheminées qui, même sans feu, donnent à cette maison une si intime allure.

● *Non seulement le San Pellegrino mais un jus de fruit, des bonbons, des œufs de lumps*, contiennent de l'amarante. Sous son nom de code E 123 ce colorant est considéré comme cancérigène. Il est interdit. Mais c'est en U.R.S.S et aux Etats-Unis. Les Français, eux, sont moins protégés !

● *Savez-vous, aussi, que la farine de votre pain contient 1 % de farine de fève ?* Cela devrait être indiqué sur les sacs de 100 kilos que reçoivent les boulangers mais comme la farine leur est le plus souvent livrée en vrac... En attendant, qui nous dira pourquoi cette farine de fèves ?

CLIN D'ŒIL

Les dangers de la sobriété

DE la silicose des mineurs de fond au saturnisme des manipulateurs de plomb, en passant par la brucellose des vétérinaires, les maladies professionnelles figurent au nombre des plaies des sociétés industrialisées. Les médecins les soignent ; les statisticiens les comptent ; la Sécurité sociale les assume ; les dames d'œuvres s'apitoyent et les syndicalistes veillent à ce qu'on ne les oublie pas. Ce sont des maladies honorables contractées au champ d'honneur du travail, et ceux qu'elles atteignent ont droit à la considération — parfois posthume — des citoyens ordinaires.

Cependant, il est une catégorie de travailleurs qu'une maladie inhérente à leur profession menace à chaque instant et auxquels personne ne s'intéresse. Il s'agit des dégustateurs de vins, qui, ayant toujours le nez dans un verre, peuvent succomber à l'éthylisme ou à une cirrhose du foie sans inspirer la moindre pitié.

Jusqu'à ce que les professeurs Lacombe, Doignon et Lercebau, de la Société de médecine du travail et d'ergonomie de Bordeaux, se soient penchés, alcootest en main, sur le sort des dégustateurs de vins, tout le monde ignorait les risques encourus par ces professionnels dont la subtilité de palais n'a d'égale que... la sobriété.

Les éminents praticiens bordelais ont examiné un M. N..., trente ans, dégustateur depuis six ans, « buveur d'eau strict », dit le rapport médical. En une journée, ce spécialiste a dégusté cent cinquante et un échantillons de bordeaux. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une déglutition de vin, puisque chacun sait que les dégustateurs se contentent de retenir un moment dans leur bouche le breuvage à tester avant de le cracher, on a constaté que ce monsieur présentait tout de même, au bout du compte, un taux d'alcoolémie de 0,10 gramme par litre de sang. C'est peu, même très peu, mais cela indique qu'il existe une absorption de l'alcool par la muqueuse buccale et linguale, en dehors de toute déglutition. Autrement dit, on peut s'enivrer sans boire et devenir alcoolique en se rinçant la bouche au beaujolais, après s'être lavé les dents au morgon !

Poursuivant leurs recherches, nos médecins ont examiné un autre dégustateur, ayant vingt ans de métier, qui, en dehors des heures de travail et au contraire du premier, fait un usage privé encore que modéré du jus de la treille. Il ne boit, bien sûr, que du meilleur, étant bien placé pour le reconnaître et sachant où le trouver. Au jour du test, cependant, il se contenta au petit déjeuner d'un bol de café avant de goûter trente-deux échantillons. Eh bien, si l'alcootest fut négatif, le taux d'alcoolémie dans le sang du testeur-testé atteignit 0,39 gramme par litre.

On est encore loin, certes, du fatidique 1,20 gramme qui caractérise, pour la justice, l'ivresse manifeste, mais le moindre repas un peu arrosé, survenant après une journée de travail normale, met le dégustateur dans la condition idéale pour se faire retirer son permis de conduire.

Et les médecins bordelais, après une série d'autres expériences, de conclure : « Nous pensons donc, compte tenu de ce que la seule dégustation ne semble pas pouvoir à elle seule entraîner des taux d'alcoolémie supérieurs à 0,80 gramme par litre de sang, que les dégustateurs, afin de ne pas risquer d'engager au volant leur responsabilité, doivent rigoureusement s'abstenir de toute prise de boisson alcoolisée. »

Voilà donc les plus grands experts en matière de vins, ces hommes qui savent les rites, qui parlent en poètes de la cuisse, du corps, de la rondeur, de la robe d'un cru, condamnés à arroser leurs succès à l'eau claire ou au citron pressé, pour se tenir à l'abri de l'alcootest que tout gendarme doué d'un peu de flair ne manquerait pas de leur imposer au su de leurs haleines...

C'est bien la plus ingrate des maladies socio-professionnelles qui menace nos dégustateurs de vins, à une époque où, face aux entreprises des trafiquants de tout poil, on ne saurait se passer de leurs services. Une telle situation, qui n'est pas sans rappeler le supplice de Tantale, ne peut laisser les pouvoirs publics indifférents.

Nous demandons pour les dégustateurs un alcootest à double détente, permettant de faire la discrimination, qui s'impose, entre l'alcoolémie professionnelle et l'éthylisme de plaisance ! Tant il est vrai que jamais un coup de rouge n'abolira le hasard !

MAURICE DENUZIÈRE.

Rive gauche

A SAINT-GERMAIN DES PRES TOUS LES JOURS
LE PETIT ZINC 033.79.34
FRUITS de MER, FOIE FRAIS, VINS de PAYS
LE FURSTEMBERG 033.79.51
André PERSIANY et son trio • Roger PARABOSCHI à la batterie et Roland LOBLIGEOIS à la basse
Le Muniche 633.62.09
HUITRES, COQUILLAGES, SPÉCIALITÉS
25, rue de Buci • Paris 6e

LES TROIS TOURS
Le nouveau relais des gourmets dans un cadre étonnant
TOUR MAINE-MONTPARNASSE
72 Rue de l'ARRIVÉE XV-538.52.90

KIATOU
CHAMPAGNES & LONG DRINKS
BORDEAUX GRANDS CRUS
Maison fondée en 1924
SIEGE : 44, rue du Bac 222-37-08
SUCCURSALE : 8, rue de la Renaissance (angle Marbeuf). — Tél. : 225-78-36

au quai d'orsay
est ouvert désormais le samedi toute la journée
Fermé le dimanche — Réservation
49, quai d'orsay, paris 7e - tél. 551-58-58

Le JACQUES CŒUR
CUISINE SOIGNÉE DE TRADITION FRANÇAISE
« SPÉCIALITÉS SUIVANT SAISONS »
Ambiance musicale
6, place Saint-Michel (6e) - 326-61-12
PARKING GRATUIT PONT-NEUF

TANTE MADÉE
CUISINE PERSONNALISÉE
RÉSERVATION RECOMMANDÉE
11, rue Dupin (6e) 222-64-56

AU VIEUX PARIS en l'Ile de la Cité
DINERS - SOUPERS à partir de 20 heures
BAR à 18 heures
FERMÉ LE DIMANCHE
24, rue Chanoinesse, Paris 4e
Téléphone : 033-91-36

Rive droite

MARIUS et JANETTE
TOUS LES FRUITS DE MER et toutes les spécial. provençales
4, av. George-V - ELY. 71-78, BAL. 84-37

Le Chalut 94, boulevard des Batignolles (17e) Tél. : 387-28-84
SPÉCIALITÉS MARITIMES
La plus belle carte de poissons
SALLE CLIMATISÉE
Fermé dimanche et lundi

LE CHATEAU PLAIN-POINT
sélection

Récolté dans les vignobles de notre domaine, élevé par les plus experts de nos vignerons, le Château Plain-Point prend rang parmi les meilleurs crus du Bordelais.
Le Château Plain-Point rouge allie les charmes du Bordeaux à la vigueur du Bourgogne ; le blanc sec constitue le plus galant des vins d'entrée.
Bon pour un COLIS DEGUSTATION : 12 bouteilles panachées : prix 150 F. franco de port.
NOM ....
ADRESSE ....
DENIS ARDON
Château Plain-Point
33126 Fronsac - ccp 463.60 Bordeaux

VENTE DIRECTE
Un bon vin de table, 12e récolté, vinifié et vendu par son propriétaire Paul Belon vigneron à ORDONNAC (Gironde)
« la Réserve du Maître »
6,90 F par 12 bouteilles
6 F par 60 bouteilles
5 F par 480 bouteilles
franco toute la France toutes taxes comprises.
Un bon vin, naturel, sincère.
Commandez à Paul Belon viticulteur à ORDONNAC 33340 LESPARRE-MEDOC

chez Jean l'Auvergnat
52, rue Lamartine-9e 878.62.73
TRIPOUX DE CHEZ LUI
Queue de Cochon Farcie au Vin Blanc
Sa Morue Auvergnate - Sa Potée
"Ma foi, cela mérite une visite !" LA REYNIÈRE
Fermé le Dimanche

Restaurant PIERRE
à la Fontaine Gaillon
Grande cuisine de tradition française (fermé dim.)
OPE. 87-04 - PLACE GAILLON
Parking

UNE FERME AUX CHAMPS-ELYSEES...DES PLATS PAYSANS
LE PICHET JOUR et NUIT
Spécialités campagnardes. Grillades. Fruits de mer. Pâtisseries paysannes.
68, RUE PIERRE-CHARRON - 359.50.34

à la BRASSERIE CAFÉ DE L'EST
La KANTERBRAÜ COULE A FLOT
Sa FABULEUSE CHOUCROUTE
Le DÉLICIEUX JARRET DE PORC - CONFIT d'OIE POMMES SAUTÉES
CHARCUTERIES FAITES PAR LA MAISON - VINS d'ALSACE
7, rue du 8 Mai 1945 (Face Gare de l'Est) 10e - 607.00.94 - DE 5H DU MATIN A 2H DU MATIN

Brasserie Lorraine
Les meilleurs huîtres et fruits de mer
Ouvert jusqu'à 2 h. du matin
l'agneau rôti nouveau persillé
une cuisine française de grande tradition
PLACE DES TERNES - CAR. 80-04

13, rue du 8-Mai-1945 (10e) - 208-91-50 et 81-51
Aux armes de Colmar
SA CHOUCROUTE COLMARIENNE
SON JARRET DE PORC FUMÉ
SES PLATS DU JOUR, de 9 à 14 F

NOUVEAU DANS LE MARAIS
L'ŒUF D'AUTRUCHE
Déjeuners - Repas d'aff. Menu - Grande carte
T.l.SOIRS Sf lundi 20 h. 30 DINER-SPECTACLE 95 F vin c.
15, rue St-Gilles - Réserv. 887-31-24

Dessirier
MAÎTRE-ECAILLER RESTAURATEUR
9, place Pereire, Paris 17e - 754-74-14

FLO
Son banc d'huîtres 770.13.59
63, Rue du Fg. St. Denis F/D

TERMINUS NORD
824.48.72
SON BANC D'HUITRES
23, rue de Dunkerque face Gare du Nord tous les jours

Julien
16, rue du Fg-Saint-Denis Paris 10e
Réservation 770 12 06
tous les jours jusqu'à 1 h 30, fermé le dimanche

TROIS VINGT SOUS
LES PROVINCES DE FRANCE A LA CARTE
et une des meilleures viandes de Paris dans un cadre vieille marine
72, r. des Gravilliers (3e) (F. dim.)
Midi et de 19 h à 24 h. - 272-08-21

LES FRÈRES PERRAUDIN
au « Homard à la crème »
vous proposent leurs spécialités ou Homard frais
18 rue d'Hauteville, (10e)
F/dim. et lundi - 770-41-05

Lady L
Déjeuners d'affaires Dîners Soupers
"DÉCOR 1900 RAFFINÉ, CUISINE SIMPLE et FRANCHE"
Le Soir : Orchestre avec CHRISTIAN DORNADIEU, MICHEL SILVA et HARRY KATZ
4, rue Balzac (8e)
Réservation : 225.21.95 et 92.99

Environs de Paris

DOMAINE DE VILLEQUIER
Restaurant panoramique sur le val de Seine
RÉSIDENCE HOTELIÈRE DE QUALITÉ dans le calme d'un beau parc
SALONS de réceptions

هكذا من الأصل

Mode

TROTTEUSES

APRÈS vous avoir fait « pousser », ces dernières années, de 10 centimètres et plus, en moins de temps qu'il n'en fallait pour signer un chèque ou recevoir sa monnaie, les fabricants de chaussures cherchent, en ce capricieux printemps, à allonger la forme de nos pieds en les chaussant de fines sandales à bout profilé et talon haut. Confortables lorsqu'elles sont ouvertes aux deux bouts, elles risquent de comprimer le pied quand elles prennent des allures d'escarpins plus fermés. Quoique présentées pour la ville, ces sandales sont surtout séduisantes sur des pieds sans bas et exigent, en tout état de cause, des extrémités impeccables, poncées, aux ongles vernis et nets.

Si ces nouveautés vous pincent les orteils, les bottiers vous proposent encore des souliers style « petites filles modèles », à bout arrondi, bride et talon plat ou moyen, que vous pourrez assortir aux couleurs de vos robes ; ils sont en cuir ou toile bicolore, voire en chevreau mat et verni. Ils donnent à qui les porte une démarche légère et s'accommodent de tous les styles : robes-tuniques, jupes portefeuille, pantalons ou shorts.

Des talons de 3 centimètres, des bouts carrés en chevreau d'une merveilleuse souplesse, les ballerines de *Repetto* (22, rue de la Paix, 75002 Paris, et par correspondance) existent en dix-sept couleurs (du 34 au 43), à partir de 110 francs, dans cette boutique unique à Paris où la mère de Roland Petit a rassemblé de quoi habiller, de la tête aux pieds, les danseurs de tous âges.

Biga, qui avait lancé les espadrilles à semelles compensées hautes et dures, leur redonne des formes adaptées au sport et à la marche, qui sont le propre du Pays basque. Le styliste *Guy Paulin* a, en effet, créé pour l'été des mocassins bicolores et des modèles lacés unis rappelant les chaussures de tennis réalisés aussi en chintz fleuri (à partir de 75 francs).

Cela dit, si vous ne vous sentez à l'aise qu'en sabots, *André* en fait de toutes les couleurs et pour toute la famille (35 francs le modèle femme), de même que *Kirstin Adolfson* (157, boulevard Saint-Germain), qui les importe de Suède et les vend, soit en cuir noir (58 francs), soit en couleurs semées de fleurs peintes à la main (110 francs).

Scholl lance, pour sa part, une sandale et un sabot à semelle épaisse et teintée, dont la forme épouse celle du pied et dont la bride assure une bonne position des orteils (à partir de 69 francs dans les grands magasins et les boutiques de la marque à travers la France). Enfin, *Scholl* vient de sortir toute une gamme de produits, qui vont des désodorisants aux sels pour bains de pieds en passant par les crèmes gommantes et assouplissantes et les talcs spéciaux.

NATHALIE MONT-SERVAN.

(Croquis de MARCQ.)

BIGA : mocassin-espadrille en toile bicolore ; le lacet fait le tour du pied, la semelle de corde est souple, le talon légèrement compensé.
(75 F environ à la boutique de la marque au Bon Marché, aux Galeries Lafayette et au Printemps, ainsi que chez Paddock, 58, avenue Théophile-Gautier.)

SAINT-LAURENT : sandale à triple lanière en chevreau naturel ; la bride est noire comme le profil du talon compensé et la semelle.
(345 F, chez Bally.)

XAVIER DANAUD : chaussure fine en toile de couleur, à bride et petit talon.
(195 F, chez Clarence, 104, Champs-Elysées, Paris, et chez les dépositaires de la marque à travers la France.)

VERS LA REPRISE

LES responsables du récent Salon international du prêt-à-porter féminin brossent un tableau de la reprise économique, selon les pays plus ou moins acheteurs, tant la mode est devenue un baromètre du climat général des affaires.

William Lauriol, délégué général de la Fédération, m'annonce 46 108 entrées au Salon, soit 15 % de plus que l'année dernière, dont 55 % d'étrangers, venus de quatre-vingt-six pays. Les premiers clients de la France viennent du Marché commun. La Belgique est en tête ; nous y approvisionnons quelque 20 % des magasins en vêtements de style (demi-luxe). L'Allemagne est loin des années fastueuses d'avant la crise ; ses détaillants achètent les fabrications nationales ou italiennes, le change leur étant des plus favorables. Enfin l'Italie elle-même, contre toute attente, fait preuve d'optimisme.

Parmi les nouveaux clients de la France, quelque deux mille Espagnols sont venus voir cette prestigieuse vitrine de Paris, anticipant sur leur rapprochement avec l'Europe des Neuf. C'est là, m'explique William Lauriol, un marché potentiel intéressant à la fois pour les tenues habillées aux griffes des couturiers et des créateurs, et au bas de la gamme des prix pour la mode estivale destinée aux touristes. Les producteurs de la Côte d'Azur devraient franchir le golfe du Lion, d'où l'importance croissante des manifestations de mode à Nice, à Cannes et maintenant à Marseille.

Les grands magasins américains reprennent leurs achats, tout comme le Japon. Nos couturiers sont tous présents depuis des lustres dans les fabuleux ensembles commerciaux nippons. Les confectionneurs français revenant d'une tournée très réussie dans ce pays où la synthèse de la mode parisienne, de la vie à l'américaine et le respect des traditions ancestrales donnent un style spécifiquement japonais.

N. M.-S.

DEUX REVENANTS

Jacques Griffe, *l'un des grands noms de la couture de l'après-guerre, qui avait fermé sa maison en 1973, revient... en prêt-à-porter avec une petite collection exécutée par* Hugues Caspers, *autrefois spécialiste de robes habillées dans son salon de la rue de* Rennes. *Chez eux (22, rue* Royale *actuellement), les beaux tissus comptent autant que les formes très seyantes et faciles à porter jusqu'aux grandes tailles, entre 900 et 1 200 francs.*

La griffe haute couture Maggy Rouff *faisait partie des actifs du* Bon Marché, *racheté après la Belle Jardinière par les frères Willot. On a décidé de la ressusciter avec une collection de la styliste* Claire Barrat, *autrefois chargée des accessoires chez Lanvin. Il est encore trop tôt pour en juger, quoiqu'il y ait de bons ponchos en gros tricot en dessous de 1 000 francs.*

Maison

COMPAGNONS DE BOUTIQUES

UN nouveau genre de boutiques commence à s'implanter à Paris : il ne s'agit plus d'un simple magasin de vente, mais d'un lieu de rencontre où se recrée l'ambiance d'une vraie demeure. Se dégageant des contraintes d'un autre métier, ces nouveaux marchands accueillent chez eux des gens (qui seront peut-être acheteurs) pour leur montrer des objets qu'ils ont choisis parce qu'ils les aiment. C'est une autre façon de faire du commerce, où le désir de nouer des contacts humains — autour de l'idée du confort de sa maison — prime sur la notion de profit. L'expérience d'un ou deux exercices commerciaux dira si cette formule chaleureuse peut être aussi rentable. Car il faut bien vivre, qu'on devienne « boutiquier » par plaisir de la communication ou qu'on parte élever des chèvres en montagne...

C'est le nom fragile de *Porcelaine* que Michèle Caudal a choisi pour la petite boutique qu'elle vient d'ouvrir dans la quiète rue de Verneuil. Styliste et attachée de presse, elle y a disposé plusieurs tables où elle a dressé un couvert raffiné, champêtre ou pour les enfants. A partir d'une cretonne noire imprimée de minuscules cœurs blancs, découverte à Ibiza (et vendue au mètre, pour en faire des nappes), elle a fait faire des assiettes de porcelaine assorties ; on peut les harmoniser à d'autres assiettes peintes à la main en rose framboise, gris perle ou prune.

Raffinement aussi pour des couverts à manche en ambrolithe gris ou rose (25 F pièce) et des verres de cristal à pied en forme de corps de femme fait d'un verre opaque. Côté pratique, un « plombier » à couverts, trois cases de bois blanc fermées par un couvercle, qui se suspend au mur et facilite le rangement quotidien. Pour un goûter d'enfants, les assiettes — à dévorer des yeux puis des dents — sont en sucre, en chocolat ou en nougatine.

Un bestiaire de coussins

Rolande Blin était photographe de mode ; elle voit aujourd'hui la *Vie en rose*, si l'on en croit l'enseigne choisie pour sa boutique à la devanture sobrement laquée de couleur prune. Son goût pour l'époque 1900 et son flair de chineuse l'ont incitée à présenter des rideaux anciens en filet, brodés à la main de fleurs ou de motifs géométriques (300 F le petit panneau en écru). Elle a eu l'ingénieuse idée d'en teindre elle-même, dans des tons de rose, bordeaux, fuchsia, vert, bleu, parme et violet : les panneaux peuvent ainsi se juxtaposer dans de subtils dégradés de couleurs. Ses coussins désuets sont en dentelle, blanche ou écrue, se détachant sur un fond pastel, ou en dentelle teinte en bleu de Chine ou rose saumon (150 F). Au hasard de ses trouvailles, elle propose encore des draps et taies anciens, une somptueuse parure de berceau en dentelle sur fond de soie rose, des robes de mariées 1900, en dentelle, ainsi que des vêtements d'enfants et robes de baptême de la même époque.

Place Falguière, dans un îlot du 15e où les immeubles poussent comme des champignons, deux transfuges de l'édition ont créé *les Soleils de la vie*. Ils veulent faire de cette boutique un point de rencontre ouvert à tous ceux qui cherchent à rendre leur demeure plus accueillante. A l'entrée, dans un décor de rocaille, le coin des fleurs et plantes : le maître de céans (qui a suivi des cours d'art floral) y prodigue ses conseils de soins. Sur les étagères qui courent le long des murs sont disposées des créations d'artisans. En particulier les pierres roses de Sospel que Michel Lepelletier sculpte en pieds de lampes, bougeoirs ou miroirs, que son ami Marcel Montel agrémente de cuir, en vide-poches (450 F). Desarce, dans le Morvan, souffle le verre où les bulles irisent les parois de ses coupes, coupelles et bocaux. Jonchant le sol, le bestiaire de coussins, imaginé par Barbara Gourary, fait voisiner éléphant rose et chatte espiègle (100 à 120 F le coussin). Dans cette boutique où les ambiances se créent par affinité de matériaux ou de couleurs, les enfants ont leur « coin » privilégié, avec de beaux jouets de bois verni, des livres et des disques d'initiation musicale.

JANY AUJAME.

★ *Porcelaine*, 22, rue de Verneuil, 75007 Paris.
La Vie en rose, 27, rue de l'Abbé-Grégoire, 75006 Paris.
Les Soleils de la vie, 136, rue Falguière, 75015 Paris.

Sports

LE GUIDON SUR LA SELLETTE

ON l'appelle guidon droit, ou encore guidon haut. C'est la nouvelle cible des médecins après le mini-vélo. Ce dernier avait vu s'abattre sur lui, voici deux ans, les foudres de l'académie américaine de pédiatrie ; en 1972, soixante-quinze mille usagers du « *mini-bike* » avaient été blessés aux Etats-Unis et six mille avaient perdu la vie. La mauvaise tenue de route due aux petites roues, l'insuffisance d'accélération, des freins peu efficaces, la petite taille qui procure une mauvaise visibilité et annule les bienfaits physiologiques de la pratique du cyclisme, étaient alors mis en cause...

Mais le pourfendeur du guidon droit est un Français, le docteur Henri Séguier, auteur d'une remarquable thèse de doctorat en chirurgie dentaire présentée devant l'université de Toulouse. Son thème : les bienfaits de la bicyclette dans la correction des douleurs vertébrales dont sont victimes les dentistes. Ces praticiens font, en effet, partie des personnes les plus menacées sur le plan de la santé, notamment par les douleurs de posture et les déformations de la colonne.

L'auteur expose son expérience personnelle : les algies dont il fut atteint comme ses confrères furent rapidement jugulées par l'usage de la bicyclette. Selon lui, « *cette activité physique doit trouver sa place dans toute rééducation vertébrale* ». Henri Séguier pense également aux autres sédentaires victimes des mêmes troubles, dactylos, secrétaires, coiffeurs...

Reste à choisir la bicyclette adaptée à cette « rééducation » par l'effort sportif. Henri Séguier est formel : « *Il faut proscrire la position du buste droit sur la selle, dite « à l'hollandaise ». Elle entraîne un tassement de la colonne, exagère les courbures physiologiques, la lordose lombaire ou cyphose dorsale, sans parler de son mauvais rendement sur le plan technique, en montée surtout, est-il besoin de préciser ?* »

A l'inverse, le guidon de course, dit « à trois positions », permet l'inclinaison du buste en avant sous un angle de 40 à 50 degrés, répartissant le poids du cycliste sur les deux roues, atténuant les chocs et vibrations produits par la roue avant, assurant un meilleur équilibre, un meilleur freinage, sans compter la diminution de la résistance à l'air.

« Empruntée aux quadrupèdes rapides »

Cette « *position des segments en « Z » empruntée aux quadrupèdes rapides* », selon l'expression du docteur Dessa, est adoptée de nos jours par tous les coureurs cyclistes et la grande majorité des cyclotouristes. Force est de reconnaître qu'elle ne fabrique pas des bossus : Bobet, Anquetil le sont-ils ? A condition de se servir d'une bicyclette de bonne dimension, dont selle et guidon sont correctement réglés.

La position penchée vers l'avant réalise un avancement de la colonne ; jointe à sa valeur respiratoire, le cyclisme permet ainsi d'obtenir des effets identiques à certains exercices de kinésithérapie (rééducation, assouplissements, remusculation, étirements, etc.). Telle est l'opinion d'Henri Séguier.

Il n'en demeure pas moins que le guidon droit conserve des millions d'adeptes de par le monde. Animateur du magazine cyclotouriste *Cyclo 2000*, Justin-Mary Cuzin, un assureur de soixante-huit ans qui n'a jamais possédé d'automobile, montre volontiers ses deux machines : « vélo d'affaires » à guidon droit pour la ville, modèle à guidon de course pour le tourisme. Une solution qui permet d'avoir réponse à tout...

MICHEL DELORE.

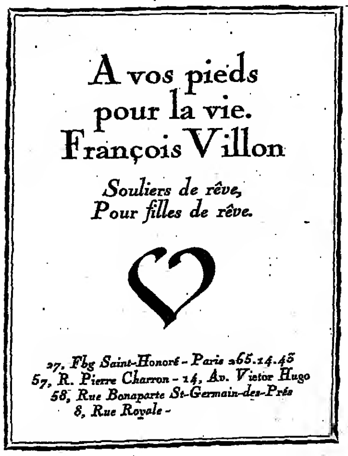

Photo-cinéma

L'ŒIL ÉCOUTE

UN nouveau procédé de cinéma sonore pour amateurs arrive sur le marché. Comme l'Ektasound de Kodak, il fait appel à un film de 8 millimètres avec piste magnétique en marge de l'image, conditionné en chargeur. Il a été conçu par Fuji, la plus importante firme japonaise de surfaces sensibles ; une firme qui, en 1965, s'était déjà illustrée en créant en même temps que Kodak un ensemble caméra-chargeur (ce dernier fort ingénieux), le « simple 8 », directement concurrent du « super 8 ». Aujourd'hui, avec un système sonore propre, Fuji confirme sa position, d'une part en s'opposant au système Ektasound, d'autre part, en restant le seul fabricant au monde à refuser de suivre Kodak. Agfa-Gévaert, en particulier, après une tentative, en photographie, pour lancer un procédé propre, a fini par se rallier au système Kodak et, en cinéma, a adopté le super 8. La firme allemande commercialise actuellement ses premières caméras super 8 sonores selon le système super 8 créé par Kodak et une émulsion en couleurs nouvelle, l'Agfachrome Sound.

Le chargeur super 8 sonore type Kodak est semblable au modèle muet à cette différence près qu'il est légèrement plus long. Cela a permis de ménager un espace dans lequel, au moment du chargement de la caméra, vient se glisser la tête d'enregistrement.

Le système Fuji repose sur la même idée. Le chargeur simple 8 de cette marque se trouve allongé pour laisser place à la tête magnétique. Deux émulsions Fujichrome, de 25 et de 200 ASA, seront disponibles en version sonore.

Comme les chargeurs muets, les chargeurs sonores Fuji et Kodak sont incompatibles. Des caméras spéciales sont donc nécessaires au chargeur Fuji et, en lançant son procédé, la firme japonaise en propose deux très simples (automatiques toutefois), les Fujica AMX 100 et ZMX 300. Dès l'automne, deux autres modèles, plus complexes, viendront compléter la gamme. Après développement, comme cela se passe déjà avec les systèmes muets, les films sonores Fuji et Kodak ont rigoureusement les mêmes cotes.

L'avènement du simple 8 sonore Fuji annonce-t-il la fin d'un autre procédé de cinéma sonore également conçu par cette firme avec une caméra spéciale, la Fujica ZS 400, et qui ne fait pas appel à la reproduction magnétique du son, mais à la reproduction optique (voir ci-contre) ? Pour le cinéma d'amateur, la réponse ne fait aucun doute : le son optique est condamné. Annoncé il y a plusieurs années, la commercialisation de la caméra Fuji à son optique fut constamment repoussée. On ne voit pas comment ce procédé pourrait s'implanter face aux avantages importants du son magnétique.

Le système magnétique, tout d'abord, permet à un amateur d'effacer la bande sonore si celle-ci lui semble mauvaise, puis de lui en substituer une autre en post-sonorisation. Les opérations sont identiques à celles auxquelles nous ont habitués les magnétophones. Le son magnétique peut aussi être repiqué afin d'être mélangé à d'autres éléments sonores. C'est un travail délicat pour un amateur, mais tout à fait réalisable. Enfin, le tirage d'une copie de film en son magnétique reste d'un prix abordable.

Rien de tout cela n'est possible en son optique puisque c'est par exposition de l'émulsion sensible qu'on enregistre la bande sonore. Pas plus que pour l'image, en cas d'erreur ou d'incident, la pellicule ne peut servir une seconde fois pour refaire le son par procédé optique. Quant aux copies en son optique, elles sont d'un coût très élevé, lorsqu'on se contente d'un ou deux exemplaires.

Il y a plus : la qualité du son optique n'atteint jamais celle du son magnétique. Disons que sur la piste du film 8 mm, le son magnétique permet aisément de reproduire les fréquences de 60 à 9 000 Hz (et même jusqu'à 12 500 avec les caméras très perfectionnées), alors que le son optique ne permet guère de restituer qu'une bande de 150 à 5 000 Hz. Cela résulte du fait que la finesse de la reproduction sonore dépend de la finesse du grain de l'émulsion et que celle-ci est très insuffisante avec du film cinéma, surtout en couleur. Au surplus, ce défaut est aggravé par le format du film d'amateur qui ne laisse que 0,8 mm de largeur à la piste sonore.

Certes, il existe actuellement plusieurs projecteurs super 8 sonores qui comportent, avec la lecture magnétique, une lecture optique. Mais il faut bien dire que leur intérêt est faible pour les cinéastes amateurs. Ces appareils ne peuvent actuellement servir qu'au passage de films d'édition en son optique. Ils sont rares et leur qualité, du point de vue sonore, assez médiocre. En fait, ces projecteurs sonores optiques sont surtout utilisés dans des domaines professionnels, par exemple pour la formation ou l'information au sein d'entreprises, ou pour la promotion commerciale de certains produits. Dans de tels cas, la qualité du son présente moins d'intérêt pour les utilisateurs. Par contre, le film sonore optique offre l'avantage qu'il peut être manipulé aussi facilement que du film muet, sans aucun risque d'effacement accidentel.

ROGER BELLONE.

Les secrets du « parlant »

LA transcription du son sur un support quelconque, en vue d'une restitution ultérieure, fait appel à un courant électrique modulé par les ondes sonores elles-mêmes. Dans un micro, ces ondes font vibrer une membrane, laquelle est solidaire d'une bobine située dans le champ magnétique d'un petit électro-aimant. Ainsi, dans cette bobine est induit le courant modulé utilisable pour un enregistrement, ou directement dans un haut-parleur, après amplification. Le courant modulé peut d'ailleurs provenir d'autres sources, comme la tête de lecture d'un tourne-disque ou la tête magnétique d'un magnétophone. En cinéma, ce courant est utilisé pour transposer le son sur le bord de la pellicule soit par moyen optique, soit par moyen magnétique.

● SON OPTIQUE. — *Dans ce système, le courant permet de moduler un faisceau lumineux produit par une lampe, ce faisceau étant destiné à impressionner l'émulsion sensible dans les mêmes conditions que la lumière qui engendre l'image.*

Dans un premier procédé, dit « à densité variable », on demande au courant modulé de faire varier la largeur d'une sorte de diaphragme électro-mécanique à travers quoi passe le faisceau lumineux. Ainsi, ce diaphragme s'ouvre et se ferme au rythme de la modulation, modifiant constamment la quantité de lumière qui le traverse. Recueillie sur la piste d'un film vierge défilant dans la caméra (ou dans un appareil de copie de films), cette lumière l'impressionne de façon variable. Après développement de la pellicule (pour l'image et pour le son ensemble) la piste présente une succession de bandes transversales grises de densités proportionnelles aux illuminations reçues et, en définitive, à la modulation sonore initiale.

A la projection, le phénomène est inversé. Dans le projecteur, une lampe située derrière la piste du film qui défile émet une lumière. Celle-ci, en traversant l'émulsion, est modulée par les différences de densités. Elle est ensuite recueillie sur une cellule photo-électrique qui transforme l'énergie lumineuse modulée en énergie électrique modulée proportionnellement. Ce courant, enfin, est employé pour faire fonctionner un haut-parleur.

Un second procédé de son optique, dit « à élongation variable », est assez voisin. On ne module plus l'intensité de la lumière, qui reste constante, mais la largeur du faisceau. De ce fait, sur la piste du film la densité est également constante et c'est sa largeur qui varie. Cette modulation de la largeur du faisceau est obtenue en faisant vibrer une sorte de cache possédant une ouverture de forme triangulaire. Ainsi, selon que c'est la base ou le sommet du triangle qui se trouve dans le faisceau, la largeur de celui-ci est modifiée. A la projection, la lecture de la piste sonore du film se fait dans des conditions similaires à celle du procédé précédent.

● SON MAGNETIQUE. — *Ce système ne fait plus appel à l'émulsion sensible du film, mais à une bande magnétique identique à celle qu'on utilise sur un magnétophone et qui est collée en marge de la pellicule. Cette bande est enduite d'une poussière de microscopiques aiguilles d'un oxyde de fer ou de chrome qui se comportent comme autant d'aimants. En particulier, chaque aiguille (et par conséquent la surface de la bande) peut être plus ou moins aimantée par passage dans un champ magnétique. Le processus est simple : la bande défile sur une tête magnétique qui n'est autre qu'un électro-aimant. Le courant modulé qui alimente cette tête produit une variation du champ magnétique dans son entrefer. En défilant sur cette tête, la bande se trouve ainsi alimentée proportionnellement à la modulation.*

A la projection, le phénomène est inversé : en défilant sur la tête de lecture, l'aimantation de la bande introduit un champ magnétique variable dans l'entrefer, induisant ainsi un courant modulé dans la bobine de l'électro-aimant, courant qui est destiné au haut-parleur. — R. B.

PHOTO-REVUE

La première et la plus technique des revues photographiques françaises.

Dans son numéro d'avril :

Portrait-test : le Mamiya MSX 500.
Tests FTM : les 135 mm.
Photographier les oiseaux.
Phot Univers : les Américains.
Cinéma : L'art de filmer en voyage.
et ses rubriques habituelles...

Le numéro : 6 F
dans les kiosques ou
118 bis, rue d'Assas, 75006 PARIS.

ARTISTE, CADRE, ÉTUDIANT, INDUSTRIEL MÈRE DE FAMILLE...

...la Banque de Film de Format Populaire garantit :

- *Promotion de tous vos films super-8.*
- *Finition (montage, générique, sonorisation).*
- *Création (préparation ou tournage).*
- *Édition de vos œuvres.*

Renseign. : B.F.F.P., 19, villa E.-Meyer - 75016 PARIS - 525-97-76

Jeux

Échecs

N° 654

JEU PASSIF

(Tournoi international de Lone-Pine, 1976.)

Blancs : GREIFF
Noirs : NAJDORF

Défense Philidor

1. é4	é5	21. Tf3	Cb6
2. Cf3	d6	22. Tç3 (n)	g6
3. d4	Cf6 (a)	23. Db4	Ca4 (o)
4. Cç3 (b)	Cb-d7 (c)	24. T×d5 !! (p)	Db6+ (q)
5. Fç4 (d)	Fé7	25. Fé3	Db4 (r)
6. 0-0 (é)	0-0	26. Tb5 !! (s)	C×ç3
7. Dé2	ç6	27. T×b4	Cé2+
8. a4 (f)	Dç7 (g)	28. Rh2	C×g3 (t)
9. h3 (h)	é×d4 (i)	29. D×g3	F×b4
10. C×d4	Té8	30. Ch6+	Rh8 (u)
11. Ff4	Cé5	31. f5 ! (v)	Cd6
12. Fb3	Cf-d7	32. f×g6	f×g6
13. Ta-d1	Ff8	33. Df4 (w)	Ff8 (x)
14. Fç1 ! (j)	Cç5	34. Cf7+	C×f7
15. Fa2	d5 (k)	35. D×f7	Fé6 (y)
16. f4 !	Cé-d7 (l)	36. F×é6	Fg7
17. é5	Cb6	37. Fd4	Ta-d8
18. a5 !	Cb-d7	38. Fç3	b5
19. Db3 ! (m)	Cé6	39. Fd7	Tf6
20. Cf5 !	D×a5	40. Dé7	abandon.

a) Recommandé par Nimzovitch, ce développement du C-R est considéré comme plus précis que 3..., Cd7 ; les Noirs préparent le roque et évitent ainsi les pointes tactiques qui peuvent surgir dans la variante 3..., Cd7 ; 4. Fç4, ç6 ; 5. Cç3, Fé7 ; 6. d×é5, d×é5 ; 7. Cg5, Ch6 ; 8. Cé6 !, f×é6 ; 9. F×h6, Cb6 ; 10. Dh5+, Rf8 ; 11. Fb3, g×h6 ; 12. Ta-d1 et les Blancs obtiennent dans ce schéma une forte attaque pour la pièce sacrifiée.

b) Ou 4. d×é5, C×é4 ; 5. Cb-d2 !, C×d2 ; 6. F×d2, Fé7 ; 7. Fd3, Cç6 ; 8. Dé2, Fé6 ; 9. 0-0-0, d×é5 ; 10. C×é5, Dd5 ; 11. Cç4 ; 12. Dé5 avec égalité.

c) 4..., Ff4 donne l'avantage aux Blancs après 5. d×é5 et 4..., é×d4 reste un peu passif : 5. C×d4, Fé7 ; 6. Ff4, 0-0 ; 7. Dd2, Té8 ; 8. 0-0-0, Ff8 ; 9. f3, Cd7 ; 10. g4 suivant la construction de la partie Kashdan-Koltanowsky, Londres, 1932.

d) Dans cette position, Tartakower affectionnait le double fianchetto : 5. g3, Fé7 ; 6. Fg2, 0-0 ; 7. 0-0, ç6 ; 8. b3, Té8 ; 9. Fb2, Ff8 ; 10. Dd2, Dç7 ; 11. Ta-d1.

e) Les sacrifices issus de 6. F×f7+, R×f7 ; 7. Cg5+, Rg8 ; 8. Cé6, Dé8 ; 9. C×ç7, Dg6 ; 10. C×a8, D×g2 ; 11. Tf1, é×d4 ; 12. D×é4, Cé5 ; 13. f4, Cf-g4 ! et de 6. Cg5, 0-0 ; 7. F×f7+, T×f7 ; 8. Cé6, Dé8 ; 9. C×ç7, Dd8 ; 10. C×a8, b5 ! et encore de 6. d×é5, d×é5 ; 7. F×f7+, R×f7 ; 8. Cg5+, Rg8 ; 9. Cé6, Dé8 ; 10. C×ç7, Dg6 ; 11. C×a8, D×g2 ; 12. Tf1, Cç5 ; 13. Dé2, Fh3 ne paraissent pas favorables aux Blancs.

f) Empêchant la contre-action b7-b5 tout en donnant au F-R une case de fuite sur a2.

g) A considérer est aussi 8..., h6 ; 9. Fb3, Dç7 ; 10. h3, b6 suivi de Fb7 et de Ta-d8 ou 10..., Cb7 suivi de Ff6 et éventuellement de g5. Après 8..., é×d4 ; 9. C×d4, C×é4 ; 10. C×é4, d5 ; 11. Fa2 !, d×é4 ; 12. Td1, Ff6 ; 13. Cf5 !, Dç7 ; 14. D×é4, Cç5 ; 15. Df3, Fé5 ; 16. Fg5 ! avec un net avantage aux Blancs.

h) Préparant la sortie du F-D sur é3.

i) Cet abandon du centre assure aux Blancs une claire supériorité spatiale et indique que le grand maître argentin sous-estime son adversaire. Mieux valait 9..., b6 ; 10. Tf-d1, Fb7, bien que la suite 11. d×é5 !, d×é5 ; 12. Ch4, Tf-é8 13. Cf5, Ff8 ; 14. Df2 soit désagréable pour les Noirs (Klompus-Schonmann, partie par correspondance en 1961-1963).

j) Menaçant 15. f4 avec un gros avantage positionnel.

k) Une libération fondée tactiquement : si 16. é×d5, Cg4 ! En vérité, les Noirs éprouvent beaucoup de difficultés à mettre en jeu le Fç8 et la Ta8.

l) Si 16..., Cç4 ; 17. é5.

m) Abandonnant le pion a5, les Blancs transfèrent leurs forces sur l'aile - R.

n) Menace 23. Ch6+.

o) La défense des Noirs leur permettra-t-elle de se sauver ? Après 24. C×a4, D×a4 ; 25. Fb3, Db4 subsiste la possibilité 26..., C×f4 et 27..., F×f5.

p) Un joli coup de théâtre qui sanctionne comme il se doit le jeu négligent des Noirs.

q) Si 24..., ç×d5 ; 25. C×d5, Fg7 ; 26. C×g7.

r) Si 25..., D×b2 ; 26. Cé4 !

s) Superbe manœuvre thématique : si 26..., ç×b5 ; 27. Cd5 !

t) Si 28..., F×b4 ; 29. Ch6+, Rg7 ; 30. Df6+, R×h6 ; 31. f5+, etc.

u) Ou 30..., Rf8 (g7) ; 31. f5 !

v) Beaucoup plus fort que 31. C×f7+.

w) Menace 34. Df6 mat.

x) Si 33..., Tf8 ; 34. D×b4.

y) Si 35..., Ff5 ; 36. Dg8 mat. A noter la sortie-suicide du F-D noir.

ÉTUDE
D. PETROV
(1958)

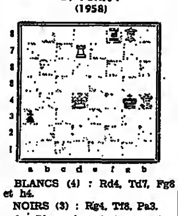

BLANCS (4) : Rd4, Td7, Fg8 et h4.

NOIRS (3) : Rg4, Tf8, Pa3.

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 653.
V. PACHMAN.
« CONCOURS DE LA FIDE », 1960.
(Blancs : Rb2, Tb1, Fé3 et g4.
Noirs : Rb5, Tç8 et ç5.)

1. Ra2+!, Ra4 ! ; 2. Fd1+!, Ra5 (et non 2..., Tç2+ ; 3. Tb2) ; 3. Fd2+, Ra6 (si 3..., Tç3 à cause de 4. Tb3) ; 4. Fé2+, Ra7 (si 4..., Tç4 ; 5. Tb4) ; 5. Fé3 (menaçant 6. Tb5), Ra8 ; 6. Ff3+, Tç8-ç6 (si 6..., Ra7 ; 7. Tb5!) ; 7. Tb6 !! et non 7. F×ç5 pat. On aperçoit ici la précision du premier coup de l'étude : 1. Ra2+ ; en effet, après 1. Ra3+ les Noirs feraient nulle maintenant par 7..., Tç3+ comme sur 1. Ra1+ par la variante 7..., Ta5+ ; 8. Rb2, Tb5+ ! ; 9. T×b5 pat.

Désormais le destin des Noirs est réglé : 7..., Ta5+ (ou 7..., Tç2+ ; 8. Ra1 (b1) ; 8. Rb3 !, Tb3+ ; 9. Ra4 !! (et non 9. T×b5 pat), T×b6 ; 10. F×b6, Rb7 ; 11. Rb5 et 13. F×é6.

CLAUDE LEMOINE.

LISEZ
Le Monde des Philatélistes

Bridge

N° 651

LA PRESSION DE LATTES

Le mathématicien Robert Lattes a découvert que le déclarant pouvait gagner son contrat dans cette donne d'un championnat d'Amérique.

	♠ 7 5 ♥ V 9 2 ♦ 9 6 6 4 2 ♣ R 9 5	
♠ 6 2 ♥ — ♦ A D 10 7 3 ♣ D 8 6 4 3 2	N O E S	♠ — ♥ R D 10 8 7 6 5 4 ♦ R V 5 ♣ A 10
	♠ A R D V 10 9 8 4 3 ♥ A 3 ♦ — ♣ V 7	

Ann. O. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Kantar	Smith	Miles	Greenb
passe	passe	1 ♥	2 ♥
2 SA	3 ♦	5 ♥	5 ♠...

Kantar, en Ouest, ayant entamé l'as de carreau, *comment Greenberg, en Sud, aurait-il pu gagner* CINQ PIQUES contre toute défense ?

Réponse :

Voici comment Kaplan raconte le déroulement du coup dans le *Bridge World Magazine* : « Il semble qu'il y ait deux trèfles et un cœur à perdre. Mais Sud coupa l'as de carreau et tira tous ses piques... Ouest eut le tort de garder *un seul carreau* et trois trèfles (alors que si Sud a l'as de trèfle, le contrat est sur table)... De son côté, Est dut se défausser... huit fois et la position était :

♥ V ♣ R 9 5
♦ D ♣ D 8 6 —— ♥ R D ♦ V ♣ A
♥ A 3 ♣ V 7

« Le déclarant aurait pu alors gagner s'il avait donné un coup à blanc à trèfle car Est aurait pris avec l'as sec. Il aurait ensuite joué carreau, et Ouest n'aurait fait que sa dame de carreau...

» Greenberg, cependant, crut qu'Ouest avait à l'origine six carreaux, et qu'il restait donc en Est : ♥ R. D. ♣ A. D. Il joua alors l'as de cœur et cœur pour mettre Est en main et l'obliger à jouer l'as de trèfle et trèfle ; mais, au lieu de jouer la dame de trèfle, c'est un carreau qui apparut pour la chute. »

Personne, cependant, ne semble avoir vu que le contrat est réalisable sans avoir besoin d'une erreur de la défense. Ecoutons Lattes : « *Il est évident, d'après les annonces et l'entame, qu'Est a huit cœurs et vraisemblablement pas de piques... Sud coupe l'as de carreau avec le 8 d'atout et joue le 3 de pique pour le 2 et... le 5 (afin* d'avoir deux rentrées *au mort à l'atout). Il coupe une seconde fois carreau avec le 9 de pique, retourne au mort en jouant le 4 de pique pour le 7 et coupe* une troisième fois carreau *(afin d'éliminer cette couleur de la main d'Est). Enfin, il tire les piques et Est est sans défense.* »

Voici la position où Ouest ne joue aucun rôle :

♥ V 9 2 ♣ R 9
—— ♥ R D 10 ♣ A 10
♠ A ♥ A 3 ♣ V 7

Sur l'as de pique et la défausse du 3 de cœur, Est doit jeter le *10 de cœur pour ne pas « sécher »* l'as de trèfle. Alors Sud tire l'as de cœur, rejoue cœur pour obliger Est à livrer la levée du roi de trèfle.

LES BATAILLES DE CANNES

Depuis 1966, après Pâques, pendant le Festival de bridge de Cannes, Italiens et Français se livrent pendant cinq jours une sévère bataille de cent donnes. En 1975, les Français ont été victorieux pour la seconde fois, mais le *Blue Team italien*, qui n'était pas au complet, fut irrégulier, tandis que la paire française de Chemla-Lebel faisait preuve de son habituelle efficacité. Ainsi, dans la donne suivante, elle sut profiter d'une petite défaillance du déclarant pour faire une défense implacable.

	♠ 8 7 5 4 2 ♥ D V 9 8 ♦ 6 ♣ V 8 3	
♠ V 6 ♥ A 10 5 3 ♦ 8 7 5 ♣ A D 10 8	N O E S	♠ A 3 ♥ R 8 7 2 ♦ V 10 4 2 ♣ 9 4 2
	♠ R D 10 9 ♥ 4 ♦ A R D 9 3 ♣ R 7 5	

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Avarelli	Lebel	Frendo	Chemla
1 ♠	passe	2 ♠	passe
4 ♠	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 5 de carreau, *comment Sud doit-il jouer* pour gagner QUATRE PIQUES contre toute défense ? Quelle précaution a-t-il oublié de prendre et *comment Est-Ouest ont-ils fait chuter* ce contrat?

Note sur les enchères :

Les enchères ont été faites en Système Romain où l'ouverture de « un » et en canapé.

A l'autre table, Poubeau, en Sud, avait ouvert de « 1 ♦ », et c'est Stoppa, en Nord, qui avait joué « 4 ♠ ». D'Alelio entama trèfle et le contrat chuta immédiatement avec deux levées à trèfle, l'as de cœur et l'as de pique.

PHILIPPE BRUGNON.

Dames

N° 14

VARIANTES ROYALES

H. DE JONGH - 2e Prix du concours du Snikkertoernooi 1975

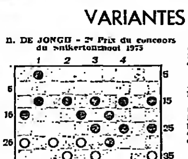

Les Blancs jouent et gagnent.

Les origines du jeu de dames étant très lointaines (des auteurs les situent au IVe millénaire, soit une dizaine de siècles avant la construction des Pyramides) et les premiers traités n'ayant été écrits, selon l'état actuel des connaissances, qu'au seizième siècle, l'époque de la découverte de certains coups pratiques ne peut être déterminée.

Il en est ainsi du « Coup Royal », à partir duquel le grand maître international néerlandais H. de Jongh est parvenu à concevoir une marche inédite et complexe.

L'intérêt de cette remarquable combinaison ne se limite pas à ce nouvel enrichissement d'ordre tactique ; il procède en outre :

— De la fausse solution qui, de par son résultat assez caché, mérite d'être indiquée préalablement à la solution ;

— Du très inattendu troisième « temps » de la solution, lequel constitue la « pointe » du mécanisme engendrant les variantes royales.

FAUSSE SOLUTION : 27-21 ? (16×27) 32×21 (23×34) 21-16 (29×38) 40×9 (13×4) 16×7 (12-17 !) 7-2 (19-24) N+.

SOLUTION : 27-22 (18×27) 32×21 (23×34) 21-17 !! (11×22, A, B) 48-43 ! (29×49) 40×27 [cette rafle, par le pion placé à la case 40, caractérise, dans ce genre de position, le mécanisme du « coup royal »] (49×21) 26×8 ! +.
A) (29×38) 40×7 (1+2) 26×6+.
B) (12×21) 26×6 (29×38) 40×18+.

JEAN CHAZE.

● *Le jeu de dames vient de perdre, à la suite du décès d'André Andreiko*, l'un de ses plus brillants virtuoses des dix dernières années. Après avoir obtenu le titre de grand maître international en 1966 (à l'âge de vingt-trois ans), il fut deux fois champion du monde et, en 1975, une nouvelle fois champion d'U.R.S.S.

● *Les demandes de renseignements* sur les moyens qu'offre la Fédération française du jeu de dames pour étendre ses connaissances (traités, revues, clubs, compétitions) peuvent être adressées à Jean Chaze : La Pastourelle, bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas. A l'appui de chaque réponse sont transmis deux opuscules d'initiation (connaissance des règles officielles et de la signification des chiffres et des signes conventionnels).

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

L'APPLICATION DE LA LOI FONCIÈRE

L'immobilier dans les papiers

La loi foncière du 31 décembre 1975 s'applique depuis le 1er avril. Cela ne va pas sans perturber quelque peu les transactions immobilières. De nouvelles formalités sont en effet nécessaires et certains notaires déclarent volontiers à leurs clients que « tout est bloqué ». Qu'en est-il exactement ?

La loi Galley donne, de plein droit, aux communes de plus de dix mille habitants, dotées d'un plan d'occupation des sols rendu public et approuvé, un droit de préemption dans les transactions immobilières à l'intérieur de la zone urbaine, qui devient une « zone d'intervention foncière ». Il y a en France un bon millier de villes dans ce cas. Paris est de celle-là.

Conséquence pratique : celui qui vend un immeuble ou un terrain doit adresser à l'administration communale (à Paris, le service de l'urbanisme de la préfecture de Paris, 17, boulevard Morland, Paris 4e, tél. 277-15-50) une « déclaration d'intention d'aliéner » (DIA), afin que la commune soit informée de la vente et puisse, si elle le désire, se porter acquéreur du bien. Le délai de réponse de l'administration est fixé par la loi à deux mois. Ce qui retarde la réalisation de la transaction privée de deux mois au maximum, puisque la ville, qui le plus souvent ne préemptera pas, peut le faire savoir plus rapidement.

Il y a eu au début d'avril une certaine confusion du côté des études de notaires, car le modèle de la « déclaration d'intention d'aliéner » n'a été publié au Journal officiel que le 3 avril. Aujourd'hui, cette difficulté est réglée et les notaires peuvent adresser les DIA à l'administration, qui en reçoit à Paris plus de soixante-dix chaque jour. Ce délai supplémentaire peut-il entraîner l'annulation d'un compromis de vente ? Non, répond un notaire, Me Allez, puisque cette exigence légale s'impose aux deux parties.

Mais surtout les inquiétudes de la plupart des vendeurs d'appartements — et les notaires n'ont rien fait, semble-t-il, pour les apaiser — ne sont pas justifiées. La loi prévoit, en effet, plusieurs exceptions, importantes dans la pratique. Ne sont notamment pas soumis au droit de préemption : les immeubles achevés depuis moins de dix ans ; les appartements (vendus à l'unité) en copropriété depuis plus de dix ans, sauf s'ils sont situés dans un périmètre opérationnel (rénovation urbaine, restauration immobilière, résorption de l'habitat insalubre).

Comment le savoir ? Il suffit de demander à l'administration un certificat qu'elle est tenue de délivrer (décret du 29 mars). D'ores et déjà, les services du boulevard Morland reçoivent quelque cent cinquante demandes de certificat par jour. Six agents ont été affectés à ces tâches nouvelles (dix autres postes sont demandés). Tout est donc en place du côté de l'administration pour traiter ces formalités.

D'autre part, des cartes ont été établies, et seront transmises au conseil supérieur du notariat, qui précisent les limites de la « zone d'intervention foncière ». Notons que les deux secteurs sauvegardés de Paris (le Marais et le septième arrondissement) y sont inclus, bien que leurs plans ne soient pas encore rendus publics.

Voilà pour l'information des notaires, qui ont, jusqu'à présent, manifesté une certaine mauvaise humeur devant cette loi qui complique un peu leur travail et qui ont presque observé, selon M. Roussilhe, directeur de l'urbanisme à la préfecture de Paris, une sorte de « grève du zèle ». Même si les notaires s'entourent, comme c'est normal, d'un maximum de garanties (la sanction est la nullité de la vente), peut-être pourraient-ils au moins expliquer à leurs clients ce qui se passe et les rassurer au lieu d'entretenir l'incertitude ?

Dernière question : doit-on s'attendre à de nombreux achats de la ville dans sa zone d'intervention foncière ? « La politique de la Ville est d'affecter aux achats dans les ZIF les sommes qui proviendront de l'application du plafond légal de densité », répond M. André Roussilhe. Une réponse en forme de point d'interrogation. Il est difficile, en effet, de dire combien rapportera cette autre innovation de la loi Galley : les constructeurs qui, à Paris, veulent dépasser le densité de 1,5 (alors que les règles d'urbanisme permettent souvent 3 ou 3,5) doivent verser à la Ville une certaine somme ? Qui, des constructeurs ou des propriétaires, acceptera de perdre de l'argent ? Va-t-on assister à une baisse des prix des terrains ou à un ralentissement des constructions ? Difficile de le prévoir.

En tout cas, les sommes qui figurent au budget de la Ville pour les achats d'urgence (environ 25 millions de francs) restent réservées aux achats dans les onze zones d'aménagement différé (ZAD) de la capitale (250 hectares) : Halles, Marais, quartier Italie, abords de Beaubourg, des Batignolles, de la gare de Lyon notamment. Les ZAD ont un but anti-spéculatif aux abords des grandes opérations d'aménagement publiques, et les achats sont toujours précédés d'une estimation des domaines. Au total, la Ville s'intéresse (sans que la transaction aboutisse toujours) à environ 10 % des ventes annoncées dans les ZAD, beaucoup plus quand il s'agit d'immeubles entiers. Depuis le mois d'octobre, elle a acheté douze immeubles et vingt-deux lots de copropriété.

La « zone d'intervention foncière » de Paris, en revanche, ne sera pas utilisée par la Ville, si ce n'est comme moyen d'information sur le marché immobilier de la capitale... tant que la loi Galley n'apportera pas de ressources supplémentaires. Les formalités nouvelles, qui agacent les notaires et inquiètent les particuliers, ne serviront pour l'instant qu'à nourrir des dossiers...

MICHÈLE CHAMPENOIS.

PÊCHE

LES MARINS OBTIENNENT D'IMPORTANTES SUBVENTIONS POUR ABAISSER LE PRIX DU GAS-OIL

Une délégation des organisations professionnelles et syndicales de la pêche maritime a été reçue jeudi 22 avril à l'hôtel Matignon par M. Jacques Chirac. On sait (*le Monde* du 19 mars) que ce secteur économique traverse une grave crise, qui a des répercussions importantes, notamment sur l'emploi, en Bretagne et sur le littoral de la Manche essentiellement. Au total, c'est une enveloppe de près de 130 millions de francs qui a été débloquée.

Les mesures décidées par le premier ministre sont de quatre ordres :

— Le niveau de l'aide au carburant accordée en vue d'alléger les charges d'exploitation sera porté à 15 centimes par litre pour l'ensemble de l'année 1976. Les crédits budgétaires nécessaires seront portés à 100 millions de francs ;

— En ce qui concerne les charges financières des armements, le comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles (CIASI) poursuivra son action. Des reports d'échéances de prêts seront accordés ;

— La dotation du Fonds d'intervention et d'organisation du marché (FIOM), créé le 31 décembre 1975, sera augmentée de 25 millions de francs ;

— Afin d'assurer l'équilibre financier des caisses de crédit maritime mutuel, un fonds de garantie sera mis en place et doté de 25 millions de francs.

Jeudi, une opération « villes mortes » avait été organisée sur la côte sud de la Bretagne, avec l'appui des marins-pêcheurs C.G.T. et C.F.D.T. et des mairies du littoral.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Primes, actions foncières et adaptation des services publics pour sauver la montagne

Inaugurant, jeudi 22 avril, à Grenoble le deuxième Salon de l'aménagement de la montagne, M. Michel Poniatowski, ministre d'État, ministre de l'intérieur, a annoncé qu'il proposerait prochainement au gouvernement un plan en dix points pour essayer d'enrayer le dépeuplement des montagnes et y favoriser les activités économiques.

Ces dix points seraient les suivants :

— Dès 1977, des expériences de réorganisation des services publics (scolarisation) au niveau des cantons seront lancées ;

— Un projet de loi en vue de favoriser le développement des remontées mécaniques sera soumis au Parlement au début de 1977 ;

— Les sentiers de randonnée et les pistes de ski de fond seront délimités dans des plans départementaux ;

— La prime spéciale d'équipement hôtelier sera accordée dans des conditions beaucoup plus libérales ;

— Le plafond d'exonération fiscale sera substantiellement relevé ;

— Les textes d'application de la loi sur la sous-traitance seront étudiés, pour les zones de montagne, avec une attention particulière ;

— Une prime spéciale à l'emploi sera créée ;

— Un projet de loi concernant l'utilisation des terres abandonnées sera présenté cette année au Parlement en vue de permettre aux agriculteurs d'exploiter des terres actuellement en friche ;

— Des crédits particuliers seront dégagés pour accélérer le zonage dans les régions de montagne et favoriser la forêt ;

— Des dispositions foncières nouvelles permettront dans les zones très dépeuplées l'acquisition d'un capital foncier minimum par les agriculteurs.

QUALITÉ DE LA VIE

● UN P.D.G. D'ABATTOIR BRETON EN PRISON POUR POLLUTION. — Le président-directeur général des abattoirs industriels de Collinée (Côtes-du-Nord), M. André Gilles, a commencé jeudi 22 avril sa période d'incarcération à la prison de Saint-Brieuc. Il doit y rester quatre mois, sous le régime de semi-liberté, en vertu de trois condamnations successives pour pollution grave des eaux de la Rance entre 1970 et 1974. — *(Corresp.)*

POUVOIR ROULER L'ESPRIT TRANQUILLE MÊME A PLEINE CHARGE, C'EST RASSURANT ET ÇA NE COUTE PAS PLUS CHER.

Contrairement à la plupart des voitures qui sont hautes sur pattes quand elles sont vides et qui rasent le sol quand elles sont chargées, la GSpécial, elle, reste toujours à la même hauteur.
Même à cinq, avec tous les bagages dans le coffre, la garde au sol ne varie pas d'un pouce.
La correction automatique de hauteur permet à la GSpécial de conserver dans tous les cas une assiette parfaite et une tenue de route toujours égale à elle-même. Même si on tracte une caravane, l'arrière ne s'affaisse pas.
En GSpécial, on peut rouler avec sa femme et ses enfants en toute tranquillité d'esprit.

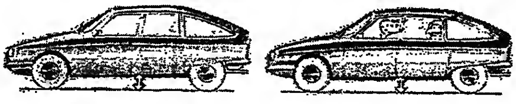

CITROËN GSPECIAL : 20.960 F.
Une 6 cv avec la sécurité en plus.
Prix TTC Clés en main. Tarif au 15 Janvier 1976.

CITROËN préfère TOTAL

CITROËN GS

A MOITIÉ PRIX !
des montures de
LUNETTES
"GRANDS COUTURIERS" ET TOUTES MARQUES

Les Laboratoires d'Optique COSMAS sont les plus importants laboratoires de montage optique français. COSMAS ne fait que des lunettes médicales : plusieurs dizaines de milliers par an c'est pourquoi il les fait bien.
Un choix de 3.000 montures, (1.000 références). Tous les verres correcteurs spéciaux aux prix pratiqués dans le secteur de l'optique traditionnelle.

IL FAUT "VOIR" LES PRIX COSMAS

Exemples	Prix optique traditionnelle	Prix net COSMAS
Montures TRIOLLET	66,00	33,00
Montures JOHN	148,00	74,00
Montures BERU	200,00	100,00
Montures SNIFFY	272,00	136,00
Montures REBUS	390,00	195,00

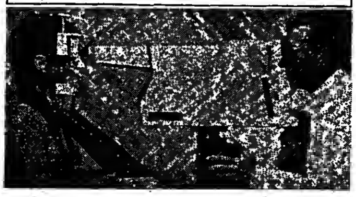

A NOTRE CENTRE DE MONTPARNASSE
41 Bd du Montparnasse 6e
LENTILLES CORNÉENNES SOUPLES
20 % MOINS CHER
1250 F 990 F

CABINET D'OPTIQUE COSMAS
22 rue de la Pépinière (en étage) - Paris 8e
☎ 522.80.44+
Métro : St Lazare ou St Augustin

41 B. du Montparnasse Paris 6e
☎ 222.81.10 et 222.54.51
Métro : Montparnasse ou Falguière

cabinet d'optique COSMAS

37 Bd de Magenta Paris 10e En étage
☎ 208.35.37
Métro : J. Bonsergent ou Château d'eau

CM 40

MATELAS ■ SOMMIERS ■ ENSEMBLES
TRÉCA
ÉPÉDA
SIMMONS

Modèle TRECA
LIVRAISON GRATUITE TRES RAPIDE DANS TOUTE LA FRANCE
EXPOSITION ET CENTRE D'ESSAI
CAPÉLOU
DISTRIBUTEUR
Seule adresse de vente
37, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE
PARIS XI° ■ Métro Parmentier
Tél. 357.46.35

A L'HOTEL DROUOT

A DROUOT - RIVE GAUCHE
Gare d'Orsay - 7, quai Anatole-France

Samedi

EXPOSITIONS

de 11 heures à 18 heures

S. 2. - Extrême-Orient. Afrique et Océanie. MM. G. Portier, A. la Veel. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 3. - Bons meubl. Me Pescheteau.
S. 4. - Bibelots. Bons meubles. — S.C.P. Champetier de Ribes, Ribeyre, Millon.
S. 6. - Curiosités. Collection de pipes. Mes René et Claude Boisgirard.
S. 7. - Tablx. Bijoux. Me le Blanc.
S. 16. - Meubles. Me Chambelland.

VENTE A VERSAILLES

Mes P. et J. MARTIN, c.-pris. ass., 950-58-08
DIMANCHE 25 AVRIL 10 et 14 h.
GALERIE DES CHEVAU-LEGERS
300 LITHOS et TABLEAUX MOD.
36 Aquarelles par MACLET
HOTEL CHEVAU-LEGERS
TABLEAUX ANCIENS
MEUBLES et SIEGES Hte Epoque
Exposition vendredi et samedi.

LATREILLE
LE SPÉCIALISTE
DU TRÈS BEAU VÊTEMENT
POUR HOMMES
COSTUMES PURE LAINE depuis 695 F
POUR DAMES
TAILLEURS et ENSEMBLES
depuis 595 F
62 r. St-André-des-Arts, 6e
PARKING RESERVE
CATALOGUE SUR DEMANDE

LISTE DE MARIAGE
JOAILLIER
ORFEVRE
HORLOGER
LOISEAU AYCARDI
3 Rue de Sèvres PARIS 6e
548 69 58

AIR ALLIANCE
vivre la différence
☐ JAVA-BALI-BORNEO-CELEBES 24 jours 8.590 F
☐ AFGHANISTAN Vie des Steppes 20 jours 3.980 F
Route du Centre 22 jours 4.970 F
☐ ZAIRE 22 jours 6.950 F
☐ PHILIPPINES 20 jours 7.695 F
4 rue de l'Echelle, 75001 Paris
3bis, rue de Vaugirard, 75006 Paris
Tél. : 260.74.93 et 44.69 - 325.76.25
ou chez votre agent de voyages
Nom
Adresse
Code Postal
Ville
cocher la brochure que vous aimeriez recevoir
LM3
Lic. A 744

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur de l'Inde et Mme Chatterjee, qui quittent Paris, ont donné une réception mercredi pour prendre congé de leurs nombreux amis.

— L'ambassadeur de Grande-Bretagne et Lady Henderson ont donné une réception mercredi à l'occasion du départ du ministre plénipotentiaire de l'ambassade qui vient d'être nommé ambassadeur à Dublin, et de Mme Christopher Ewart-Biggs. Les amis de ce couple charmant étaient venus nombreux lui dire leurs regrets de la voir partir et leurs vœux de succès.

Naissances

— Valérie Costalin est heureuse de faire part de l'arrivée de sa petite sœur

Isabelle.

Le 20 avril 1976.

Mariages

— M. Gérard Léo
et
Mme Bertrand Léo,
née Anne-Marie Marozeau,
sont heureux de faire part de leur mariage, le 7 avril 1976.
3, rue des Gates-Ceps,
92210 Saint-Cloud.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Marguerite BRIOT-RISLER,
survenu le 12 avril 1976.
La cérémonie religieuse et l'inhumation dans le caveau de famille ont eu lieu dans l'intimité.
De la part de :
Ses petit-enfant, arrière-petit-enfant et belle-fille.
Et de toute la famille.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Paul CHIDAINE,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
ingénieur des ponts et chaussées,
président d'honneur de la
Société eau et assainissement,
survenu le 22 avril 1976, dans sa quatre-vingt-dixième année.
De la part de :
M. et Mme Maurice Bachollet et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Chidaine et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Robin et leurs fils,
M. et Mme Roger Gormond et leur fils,
Mlle Geneviève Chidaine,
Ses enfants et petits-enfants,
Mme Félix Uzol, sa sœur, ses enfants et petits-enfants,
Mme André Blanche, sa belle-sœur, ses enfants et petits-enfants.
La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 24 avril, à 8 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Les maîtres d'armes,
Et les membres de la salle d'armes Coudurier,
ont le regret de faire part du décès du
maître Louis COUDURIER,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu le 19 avril 1976, dans sa quatre-vingt-unième année.
Le service religieux aura lieu en l'église Saint-Jacques du Haut-Pavé, 252, rue Saint-Jacques (5e), vendredi 23 avril, à 10 h. 30.

— Mme Alberto Coloma Silva,
M. et Mme Enrique Coloma Silva et leurs fils,
Mme Clemencia Coloma de Arias,
Mlles Mercedes et Inès Coloma Silva,
Mme César Coloma Silva et ses filles,
L'ambassade de l'Equateur en France,
Mme Titia Nolhier,
M. et Mme Marc Stockis,
Les familles Iturralde Coloma et Teran Coloma de Quito,
Les familles Nolhier de Pau et Garaud de Toulouse,
ont la grande douleur de faire part du décès de
M. Alberto COLOMA SILVA,
ancien ambassadeur de l'Equateur,
artiste peintre,
grand-croix de l'Ordre national Al Merito (Equateur),
grand-croix de l'Ordre de Pie IX,
grand-croix de l'Ordre de Malte,
grand-croix de l'Ordre du Libertador (Venezuela),
commandeur de l'Ordre au Mérite de la République italienne,
leur époux, frère, beau-frère, oncle, parrain, parent et allié,
survenu le 20 avril 1976.
Les obsèques auront lieu le lundi 26 avril, à 10 h. 30, en l'église Saint-François-Xavier, place du Président-Mithouard, Paris (7e), suivies de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Jurançon (Pyrénées-Atlantiques).
Cet avis tient lieu de faire-part.
1, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris.
Lalongue, 64350 Lembeye.

— M. et Mme Henri Larrue,
M. et Mme Jean Larrue,
Leurs enfants, leur famille et leurs amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Jean-Marc LARRUE,
survenu le 21 avril 1976, dans sa quatre-vingt-septième année.
Les obsèques auront lieu le samedi 24 avril, à 10 h. 30, en l'église Saint-Jacques-le-Majeur, à Montrouge.
Ni fleurs ni couronnes, suivant la volonté du défunt.

— Le docteur et Mme Henri Mathé, leurs enfants et petit-fils,
Le docteur et Mme Paul Mathé et leurs enfants,
ont le chagrin de faire part du décès de
Mme Lucien MATHÉ,
née Marie Prévost,
leur mère, belle-mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
décédée le mercredi 21 avril, dans sa quatre-vingt-douzième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 26 avril, à 14 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, sa paroisse, rue Brémontier.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
4 bis, rue Gustave-Doré.
29 bis, rue Pierre-Demours.
5.042 Villa Road, Knoxville, Tennessee, 37918 (U.S.A.).

— M. Jean Mauguière,
M. et Mme Pierre Jeanjean et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Vienne et leurs enfants,
Mme Armand Chevillard,
Les familles Chevillard, Mauguière, Pillot, Prot et Viel,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jean MAUGUIÈRE,
née Luce Chevillard,
survenu le 21 avril.
Les obsèques religieuses seront célébrées le samedi 24 avril, à 15 heures, en l'église de Charmont-sous-Barbuise (Aube).
Cet avis tient lieu de faire-part.
Charmont-sous-Barbuise,
10150 Pont-Sainte-Marie.

— Rune et Katin Moguy,
Anna Woltinsky,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père et frère,
Léonide MOGUY,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu à Paris, le 21 avril 1976.
Les obsèques auront lieu le lundi 26 avril, à 8 h. 45, au cimetière de Passy, Trocadéro.
(Nous avons donné dans « le Monde » du 23 avril une biographie de Léonide Moguy.)

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Kyriaco-Fonsagrive, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Claude Raphaël-Leygues, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Roques, leurs enfants et petits-enfants,
Tous les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme la générale ROQUES,
née Blanche Papinaud,
leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
survenu le 18 avril, munie des sacrements de l'Eglise, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.
7, rue du Général-Roques,
66500 Prades.
13, rue d'Athènes,
75009 Paris.
22 bis, rue de l'Héritan,
71000 Mâcon.

— Mme André Terra,
M. Christian Terra,
Mlles Dominique et Françoise Terra,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André TERRA,
survenu le 13 avril 1976.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
4, rue Claude-Matrat,
92130 Issy-les-Moulineaux.

— Le conseil d'administration de la Société Finalens (groupe CdF chimie),
a le regret de faire part du décès, le 13 avril 1976, de
M. André TERRA,
président d'honneur de la société.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Mme Louise Walters,
Mme Anne-Marie Comert,
Mme Cécilia Walters,
ont la douleur de faire part de la mort de leur mari et père,
M. Francis, Paul WALTERS,
survenue à Paris, le 14 avril 1976.
Les obsèques ont eu lieu à Paris, le 20 avril 1976, dans la plus stricte intimité.

Services religieux

— La direction et les collaborateurs de la société Brandt-Sodame vous prient de bien vouloir assister au service religieux qui sera célébré le lundi 26 avril 1976, à 10 h. 30, en l'église Saint-François-de-Salle, rue Brémontier (ancienne église), à la mémoire de
Mme Hervé BERTRAND,
née Françoise Duforest,
décédée le jeudi 7 avril 1976.

meubles de style et
rustiques
chêne et merisier
Régence - Louis XIII - Louis XV
Anglais
au mont st-michel
104 rue de rennes angle rue d'assas
paris 6e métro sèvres-babylone
tél 548 08 59

Visites et conférences

SAMEDI 24 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 9 h., place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Oswald : « De Fontainebleau à Moret-sur-Loing et ses environs ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier : « Hôtel de Sully ». — 15 h., 60, rue des Archives, Mme Garnier-Ahlberg : « Le Marais du Temple ». — 15 h., 9, place des Vosges, Mme Gatouillat : « Hôtel de Chaulnes ». — 15 h., 13, rue Monsieur, Mme Lamy-Lassalle : « Les hôtels de Condé, de Montesquiou-Fezensac et de Montmorin ». — 15 h., devant Saint-Sulpice, Mme Lemarchand : « Dans les pas des Trois Mousquetaires ». — 15 h., métro Pont-Marie, Mme Philippe : « Les hôtels de l'île Saint-Louis ». — 15 h., 14, rue de La Rochefoucauld, Mme Vermeersch : « Le musée Gustave-Moreau ». — 15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Huint : « Le château de Maisons-Laffitte ».

Réunion des musées nationaux. — 10 h. 15, musée du Louvre : « Cycle sculpture ».

11 h., Orangerie des Tuileries : « Exposition Dunoyer de Segonzac » (Art et histoire). — 15 h., 25, rue de l'Yvette, Mme Bouchard : « Le musée du sculpteur Bouchard » (L'art pour tous). — 14 h. 45, métro Chambre-des-Députés : « Le Palais-Bourbon, Hôtel de Lassay » (A travers Paris). — 15 h., métro Michel-Ange-Auteuil : « Jardins et hôtels insoupçonnés du village d'Auteuil » (M. Banassat). — 15 h. 15, 75, faubourg Saint-Antoine : « Du faubourg Saint-Antoine à la prise de la Bastille » (Mme Barbier). — 15 h., 20, rue de Tournon : « Le Sénat de la salle des séances à la salle du Livre d'or » (Connaissance d'ici et d'ailleurs). — 15 h., entrée principale, boulevard de Ménilmontant : « Au cimetière du Père-Lachaise, les fétiches religieux » (Connaissance de Paris). — 15 h., 27, avenue de Friedland : « Hôtel Potocki » (Mme Ferrand). — 15 h., 3, quai d'Anjou : « Les grands hôtels de l'île Saint-Louis » (Histoire et archéologie).

CONFERENCES. — 14 h. 45, Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, M. Jean Descola : « O Espagne » ; M. Roger Ikor : « Notre société responsable du terrorisme » ; M. Raymond Droone : « Où va la France ? » ; Mme Diane Ribardière : « L'Occident en proie à la fièvre électorale ? » (Club du Faubourg). — 18 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale, technique de relaxation profonde ».

DIMANCHE 25 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 10 h. 30, 10, place du Panthéon, Mme Pajot : « Des trésors des Genovéfains à l'œuvre de Labrouste ». — 15 h., 1 bis, place des Vosges, Mme Bachelier : « Le quartier du Marais ». — 15 h., métro Robinson, Mme Bouquet des Chaux : « La vallée aux Loups ». — 15 h., 110, rue de Grenelle, Mme Lamy-Lassalle : « Hôtel de Rochechouart ». — 15 h., grille d'honneur, place du Palais-Royal, Mme Pennec : « Les salons du Conseil d'Etat au Palais-Royal ». — 15 h., métro Saint-Paul, Mme Philippe : « Les hôtels d'Aumont et de Beauvais au Marais ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Vermeersch : « Hôtel de Sully ». — 15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

Réunion des musées nationaux. — 10 h. 30, Musée national d'art moderne : « La naissance de l'abstraction ».

10 h., musée du Louvre : « Pastels et miniatures » (L'art pour tous). — 15 h., 3, rue Malher : « Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers. L'église des Blancs-Manteaux » (A travers Paris). — 14 h. 30, 10, rue du Cloître-Notre-Dame : « Galeries supérieures inconnues de la cathédrale Notre-Dame » (M. Banassat). — 15 h. 15, 42, quai des Orfèvres : « Le Paris des Dieux ont soif » (Mme Barbier). — 15 h., 70, rue de Vaugirard : « Couvent et massacre des Carmes » (Mme Camus). — 10 h. 30, métro Arts-et-Métiers : « De l'enclos des Templiers aux vestiges de l'abbaye de Saint-Martin-des-Champs » (Connaissance d'ici et d'ailleurs). — 15 h., 101, rue de Grenelle : « Les hôtels de Rothelin et de Villeroy » (Connaissance de Paris). — 15 h., 93, rue de Rivoli : « Les salons du ministère des finances » (Mme Hager). — 15 h., 47, boulevard de l'Hôpital : « Histoire et visite de la Salpêtrière » (Histoire et visite de logie). — 15 h., 23, quai de : « L'Académie française sous la coupole » (M. de La Roche). — 10 h., 2, place Denfert-Rochereau : « Les catacombes » (Paris et son histoire). — 15 h., métro Pyrénées : « Les derniers jardins de Belleville » (Paris inconnu). — 14 h. 45, 1, quai de l'Horloge : « La Conciergerie » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, M. Jean Weber : « La triple gloire de Robert Houdin avec expériences magiques » (Les artisans de l'esprit). — 15 h., 54, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie : « Matière et liberté » (Ecole internationale de la Rose-Croix-d'Or). — 15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Méditation transcendantale et vie spirituelle ». — 16 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale, de la paix individuelle à la paix mondiale ».

SCHWEPPES Bitter Lemon.
Essayez ce nouveau goût.

« AU CARRÉ D'AGNEAU »
CHEZ ALBERT
122, av. du Maine. SUF. 47-62 (F. lundi)
TERRASSE COUVERTE
Ses demoiselles en brochette
Son homard poché vivant
Son célèbre carré d'agneau
Sa cave, l'une des meilleures de Paris

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207 - 23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)			
90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE			
125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

C'est aussi du Liberty.
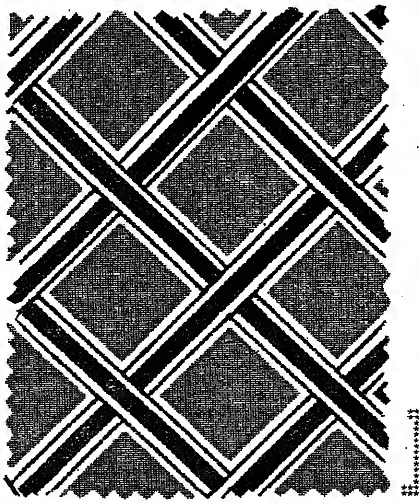
Liberty
Venez découvrir ce qu'est vraiment le Liberty
à l'exposition organisée par le Club 20 ans. Jusqu'au 8 mai.
A notre exposition vous verrez des coussins, des meubles, des accessoires, des robes, des chemisiers, des cravates, des objets, le tout en vrai Liberty.
En vrai Liberty, parce que tout ce qui est fleuri n'est pas forcément du Liberty et parce que le Liberty c'est aussi autre chose qu'un simple tissu à petites fleurs. Venez le découvrir.
Galeries Lafayette
dufayel - studio g.l.

AUJOURD'HUI

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER
			F
1	61	tous groupes	300
	421	tous groupes	500
	26 381	groupe 2	2 000
	5 061	groupe 3	5 300
		autres groupes	1 300
	8 531	groupe 3	5 000
		autres groupes	1 000
	37 621	groupe 1	5 000
	3 471	groupe 4	10 000
		autres groupes	1 000
	4 911	groupe 2	10 000
		autres groupes	1 000
2	2	tous groupes	70
	232	tous groupes	570
	26 382	groupe 2	2 070
	7 132	groupe 2	5 070
		autres groupes	1 070
	91 082	groupe 4	100 070
		autres groupes	5 070
	37 622	groupe 1	2 000 070
		autres groupes	50 070
3	26 383	groupe 2	2 000
	37 623	groupe 1	5 000
4	944	tous groupes	500
	37 624	groupe 1	5 000
	60 504	groupe 4	100 000
		autres groupes	5 000
	26 384	groupe 2	1 000 000
		autres groupes	20 000
5	335	tous groupes	500
	615	tous groupes	500
	705	tous groupes	500
	26 385	groupe 2	2 000
	37 625	groupe 1	5 000
	73 515	groupe 1	100 000
		autres groupes	5 000
6	6	tous groupes	70
	26 386	groupe 2	2 070
	0 566	groupe 3	5 070
		autres groupes	1 070
	1 486	groupe 2	5 070
		autres groupes	1 070
	37 626	groupe 1	5 070
	6 246	groupe 3	10 070
		autres groupes	1 070
7	497	tous groupes	500

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER
			F
7	26 387	groupe 2	2 000
	9 597	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	37 627	groupe 1	5 000
8	388	tous groupes	500
	26 388	groupe 2	2 500
	4 988	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	8 858	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	9 938	groupe 1	5 000
		autres groupes	1 000
	37 628	groupe 1	5 000
	9 658	groupe 2	10 000
		autres groupes	1 000
9	26 389	groupe 2	2 000
	2 599	groupe 2	5 000
		autres groupes	1 000
	37 629	groupe 1	5 000
	4 249	groupe 4	10 000
		autres groupes	1 000
	32 799	groupe 2	100 000
		autres groupes	5 000
0	10	tous groupes	150
	60	tous groupes	150
	540	tous groupes	500
	950	tous groupes	500
	26 380	groupe 2	2 000
	5 410	groupe 1	5 150
		autres groupes	1 150
	5 730	groupe 1	5 000
		autres groupes	1 000
	5 770	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	8 610	groupe 1	5 150
		autres groupes	1 150
	37 620	groupe 1	5 000
	71 250	groupe 3	100 000
		autres groupes	5 000

LISTE ETABLIE PAR LE SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE

TRANCHE DE PAQUES
TIRAGE DU 22 AVRIL 1976
PROCHAIN TIRAGE
LE 28 AVRIL 1976
à SEGRE (Maine-&-Loire)
76 — 20°

MÉTÉOROLOGIE

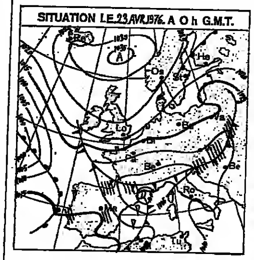

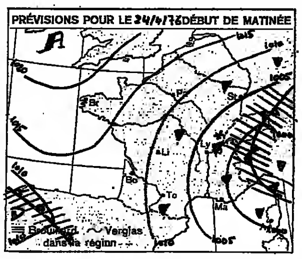

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 23 avril à 0 heure et le samedi 24 avril à 24 heures :

L'air froid venant du nord de l'Europe recouvrira notre pays tandis que la dépression de Méditerranée occidentale se développant vers l'Allemagne entretiendra un flux de secteur nord.

Samedi 24 avril, sur la moitié est de la France, le temps sera généralement très nuageux avec des chutes de pluie ou de neige qui seront plus durables des Ardennes à l'Alsace et aux Alpes du nord. On notera toutefois des éclaircies assez belles sur le Midi méditerranéen où le mistral soufflera. Dans la moitié ouest, le ciel sera variable avec de belles périodes ensoleillées, mais des nuages passagers, progressivement plus nombreux, donneront des averses éparses de pluie ou de neige. Celles-ci se produiront principalement près de la Manche ainsi que sur les Pyrénées.

En général, les températures seront encore en baisse et des gelées faibles sont à craindre au lever du jour.

Vendredi 23 avril, à 6 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 012,1 millibars soit 759,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 avril 1976, le second, le minimum de la nuit du 22 au 23 avril) : Ajaccio : 16 et 10 degrés ; Biarritz, 21 et 10 ; Bordeaux, 22 et 7 ; Brest, 14 et 4 ; Caen, 13 et 4 ; Cherbourg, 11 et 4 ; Clermont-Ferrand, 19 et 5 ; Dijon, 18 et 3 ; Grenoble, 20 et 5 ; Lille, 12 et 1 ; Lyon, 20 et 5 ; Marseille, 20 et 13 ; Nancy, 13 et 1 ; Nantes, 16 et 3 ; Nice, 17 et 11 ; Paris-Le Bourget, 15 et 2 ; Pau, 22 et 9 ; Perpignan, 19 et 12 ; Rennes, 17 et 3 ; Strasbourg, 12 et 2 ; Tours, 16 et 3 ; Toulouse, 22 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 24 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 10 et 1 degrés ; Athènes, 20 et 12 ; Bonn, 12 et —2 ; Bruxelles, 11 et 0 ; Iles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 8 et 1 ; Genève, 21 et 5 ; Lisbonne, 16 et 12 ; Londres, 13 et 2 ; Madrid, 15 et 6 ; Moscou, 11 et 7 ; New-York, 19 et 16 ; Palma-de-Majorque, 19 et 12 ; Rome, 18 et 13 ; Stockholm, 9 et —1.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 440

HORIZONTALEMENT

I. Font des frais de toilette pour jouer aux dames ; Semble solliciter des arguments plus aptes à renforcer une conviction. — II. Vieux caractère ; Abréviation ; Donnaient le mauvais exemple. — III. Se battait comme un lion ; Sans changement notable. — IV. Sa protection n'est pas illusoire ; En Angleterre ; Accueilla de nombreuses vedettes. — V. Un trait suffit à la rendre belle ; Préfixe ; Organe résistant. — VI. Faire part de ses convictions ; Forme de devoir ; Terme musical. — VII. Capitale étrangère ; Obligea sans doute Robespierre à se découvrir. — VIII. Orientation ; Accablais ; Un peu de tout. — IX. Frappe durement ; Devint intarissable. — X. Sigle ; Trop remplies ; Elle se trompe *(épelé)*. — XI. Se ronge pour peu de chose ; Coule en France ; Saint. — XII. De nouveau (graphie poétique) ; Sillonné par des piroguiers ; Militaire célèbre. — XIII. Jadis consulté ; Repousse ; Fait des grimaces. — XIV. Préfixe ; Titre étranger ; Trop bien noué. — XV. Serrés dans un but d'entraide mutuelle ; Dans le signalement d'un certain Charles.

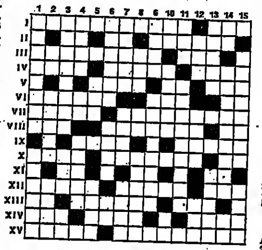

VERTICALEMENT

1. Se regardent parfois en chiens de faïence ; C'est apporter des soins attentifs nécessités par une affection sérieuse. — 2. Conjonction ; Ses enfants ont le teint jaune ; N'est pas en peine d'objectifs. — 3. A souvent l'occasion de méditer ; Passe pour être inébranlable ; Sujet imprécis. — 4. Se débite en tranches ; Conjonction ; La marche ou le progrès. — 5. Demi-mesure ; Cloué sur un fauteuil. — 6. Déployer ; Ne met pas en doute ; Est noble, par définition *(abréviation)*. — 7. Arbrisseau ; Suppose trois personnes bien d'accord ; Temps théoriquement réparateur. — 8. Pousse un certain cri ; Interjection ; La seule peine prise, jadis, par un grand seigneur. — 9. Convient fort bien ; Forme le peloton. — 10. Article étranger ; Possédera un métier ; Parfaitement inutile pour qui cherche à arrondir les angles. — 11. Espèce de cornichon qui devrait être dessalé ; N'ont pas froid aux yeux. — 12. Préfixe ; S'occupait de beaucoup de choses ! Où l'esprit est étroitement lié à la lettre. — 13. Traduit une certaine amertume ; Finis par ne plus résister. — 14. D'un auxiliaire ; Partagée en deux ; Désinence verbale. — 15. Plume de canard ; Coule en Irlande.

Solution du problème n° 1 439

Horizontalement

I. Espoir ; Or. — II. Pâture (voir « pâturer) ; Nu. — III. Troie. — IV. Ta ; Aînées. — V. Exils ; Toi. — VI. Ues ; Edile. — VII. RST ; Roi. — VIII. Pinel. — IX. Perron ; Nu. — X. AV ; Ane. — XI. Négresses.

Verticalement

1. Epateur ; Pan. — 2. Sa ; Axés ; Eve (feuille de vigne). — 3. P.T.T. ; Ister. — 4. Oural. — 5. Iroise ; Pôle. — 6. Rein ; Drin. — 7. Eétion ; As. — 8. On ; Eolienne. — 9. Russie ; Lues.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 23 avril 1976 :

UN DECRET

● Relatif au conseil supérieur de la coopération et arrêté portant nomination des membres du bureau provisoire de ce conseil.

LES CARTES I.G.N. A LA LOUPE

Prenez la carte du Mont-Blanc, déployez-la, fixer-la au mur et regardez-la.
Les grands axes et les grandes masses se détachent parfaitement. Surfaces rocheuses, glaciers, crêtes, tout s'harmonise pour donner une impression de relief saisissante. A la façon de certains peintres qui réussissent à faire de leur tableau une véritable sculpture.
Maintenant approchez-vous et regardez la mer de glace, du côté des Echelets par exemple. Vous voyez les pointillés noirs ? Ils indiquent chaque moraine, chaque éboulì. Un peu à droite, vous découvrez l'arête des Flammes de Pierre. Chacun des traits marque exactement la situation et l'enchevêtrement réel des failles et des versants. Encore plus à droite, le glacier de Talèfre que vous voyez constellé de languettes bleu-vert : autant de languettes que de zones de crevasses.
Avec cette carte comme avec les autres, l'I.G.N. démontre qu'il est possible d'atteindre deux objectifs contradictoires : la richesse du détail et la clarté de lecture. Vue de loin, vous êtes en avion ; vue de près, vous visitez.
Parmi les chefs-d'œuvre de l'Institut Géographique National, vous trouverez aussi les cartes en relief : le meilleur moyen pour faire comprendre à vos enfants ce que signifie une courbe de niveau, mais aussi une sculpture moderne où s'entrelacent les tracés et les reliefs, où se répondent les couleurs et les formes. A accrocher dans la salle de séjour de votre chalet.
L'équilibre entre la fidélité de représentation et la facilité de lecture se retrouve dans toutes les séries de cartes que l'I.G.N. a réalisées : massifs montagneux, îles, parcs naturels, et forêts.

Derrière ces cartes, il y a l'I.G.N., ses ingénieurs, ses techniciens, ses enquêteurs qui observent, mesurent, représentent et mettent à jour chaque parcelle du territoire français. 2 500 personnes maîtrisent, pour votre service, de nombreuses techniques : photographie aérienne, télédétection, géodésie, photogrammétrie. Voilà pourquoi vous pouvez regarder nos cartes à la loupe.

L'Institut Géographique National rend service aux Français

Mendès-France Conseil

En toute liberté aux USA

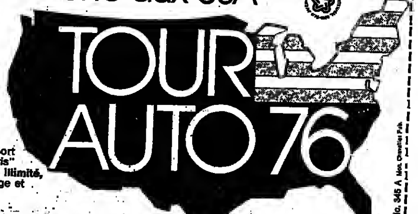

De 1 à 5 semaines de vacances, 60 possibilités de découvrir les U.S.A. A partir de F. 2.250, comprenant : transport Jet A.R., voiture "Avis" en vrai kilométrage illimité, 900 hôtels Travelodge et Quality Inn. Départs quotidiens.

Pour recevoir notre documentation, retourner cette annonce avec votre carte à votre agent de voyages ou VISIT USA SERVICE, 3, rue Meyerbeer, 75442 Paris Cedex 09 tél. 824.73.22.

Visit USA Service

LOFTLEIDIR ICELANDIC
le service régulier le plus économique vers les Etats-Unis.

Lic. 345 A

Les cars-ferries des LINEE MARITTIME DELL'ADRIATICO ("TINTORETTO" "TIZIANO") le moyen le plus économique pour découvrir avec votre voiture, le charme discret de la

YOUGOSLAVIE

Départs réguliers d'Italie : Pescara/Split, Pescara/Primosten, Ancone/Dubrovnik, Bari/Dubrovnik. Remise importante sur les tarifs véhicules. Renseignement auprès de votre agence de voyages ou C.G.T.M., 12, bd de la Madeleine - 75009 Paris - tél. : 742.89.29. Documentation complète car ferries/Yougoslavie à l'Office du Tourisme Yougoslave Dpt./LM... 31, bd des Italiens - 75002 Paris. Documentation à préciser : mer - montagne - pêche - naturisme.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Police history

Intéressante évolution que celle du « flic » à la télévision. Flic, commissaire, inspecteur ou détective, au début, le gendarme s'effaçait devant les voleurs. C'est sur eux qu'étaient braqués les projecteurs. Beau garçon, bon garçon, bonnes manières et bon genre, le représentant de l'ordre ne retenait pas particulièrement l'attention. Il servait simplement de fil conducteur à un chapelet d'énigmes qui, la plupart du temps, n'en étaient que pour lui. La solution, nous, on la connaissait, on avait deviné ou compris avant même qu'il ne soit au courant du problème.

Et puis, il y a eu Cannon, il y a eu Maigret, le Maigret anglais, le nôtre est venu bien après. Et cela a été le tournant, le personnage a pris de la personnalité. Longtemps escroché au portemanteau de l'action, son imperméable a envahi l'écran. Et l'équilibre des forces s'est renversé. On remarquait moins, on ne remarquait plus les comparses interchangeables d'une série d'enquêtes entièrement dominées par le crâne luisant d'un Kojac, les hésitations bégayantes d'un Colombo ou le blouson bas sur pattes d'un Baretta.

Aujourd'hui, éternelle bascule, Cannon quitte l'antenne outre-Atlantique, tandis qu'en Europe les impératifs de la coproduction donnent à nouveau la vedette aux acteurs engagés pour la durée d'un seul épisode. Leur prix étant à la mesure de leur talent, il faut évidemment permettre à ce talent de donner sa mesure. Ce qui réduit d'autant le rôle d'un meneur de jeu choisi le plus souvent pour sa connaissance des langues pratiquées dans les pays preneurs.

Ainsi Pierre Vaneck, l'Homme d'Amsterdam, a-t-il tout ce qu'il faut, juste ce qu'il faut, pour jouer, de Bangkok à Abidjan, les archéologues invités in extremis à fouiller les poches d'un mort suspect. Jeudi, il n'était vraiment là que pour la forme. Albert Medina, imprésario véreux et bavard, François Maistre, directeur d'un journal à sensation, l'un et l'autre coupables, à des degrés divers, du meurtre d'une idole, étaient chargés de nous entraîner dans les coulisses du show-business et dans les couloirs d'une certaine presse. Excellents comecs, ils ont utilement éclairé notre lanterne. Même un peu chargés, ces tableaux de mœurs présentent infiniment plus d'intérêt que l'étude psychologique, forcément assez limitée, d'un policier, même handicapé, solitaire, obèse ou mal fagoté.

CLAUDE SARRAUTE.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 23 AVRIL

— *Le G.N.C.* (Groupement national de la coopération) s'exprime à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

SAMEDI 24 AVRIL

— *Mme Alice Saunier-Seïté*, secrétaire d'État aux universités, est le rédacteur en chef du journal inattendu de R.T.L., à 13 heures.

— *La crise de l'Université* est le thème de l'émission « Le monde contemporain », avec MM. J.-L. Quermonne, directeur de l'enseignement supérieur et de la recherche, A. Roux, secrétaire général du SNE-Sup, et R. Maurice, président de l'UNEF, sur France-Culture, à 9 h. 7.

— *M. Yves Guéna*, délégué général de l'U.D.R., est l'invité de France-Inter, à 19 h. 20.

M. F. MITTERRAND TOUTE UNE JOURNÉE SUR EUROPE 1

● Après MM. Georges Marchais et Michel Poniatowski, M. François Mitterrand est invité toute la journée du lundi 26 avril sur *Europe 1*.

UNE DEMI-REDEVANCE DANS LES HAUTES-ALPES

● Les téléspectateurs des communes de la vallée de la Vallouise Pelvoux, dans les Hautes-Alpes, ont annoncé, dans un communiqué, leur intention de ne payer que la moitié de la redevance télévision étant donné qu'ils ne reçoivent que les émissions de la première chaîne. Les cent soixante-quatre résidents permanents de ces communes sont prêts à régler le solde total lorsque la région sera desservie par Antenne 2.

L'OUVERTURE DES M.I.P. A CANNES

● Mille cinq cents professionnels représentant soixante-quinze pays et plus de mille sociétés ou organismes de télévision, de production et de distribution assisteront au XII[e] MIP-TV (Marché international des programmes de télévision), qui débute ce vendredi à Cannes.

Deux mille programmes de télévision, au total quelque trois mille deux cents heures de projection en vidéo, vidéo-cassettes ou films, seront présentés aux acheteurs durant cette manifestation qui s'achèvera le 28.

VENDREDI 23 AVRIL

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « Arsenic et Vieilles Dentelles », d'après J. Kesselring ; mise en scène F. Pasquali ; avec M. Barbulée, J. Duby, G. Doulcet, J. Balutin.

22 h. 15, Humour : Lunatiques, de J. Duché ; 22 h. 45, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Feuilleton : Comme du bon pain ; 21 h. 30, Émission littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (L'influence de la télévision sur le public et du public sur la télévision).

Avec MM. René Berger (« La télévision »), Jean Diwo (« Si vous avez manqué le début »), notre collaborateur Claude Durieux (« La télécratie ») et Jean-Marie Piemme (« La propagande inavouée »).

22 h. 40, Ciné-club : « Pierre et Paul », de R. Allio (1968) ; avec P. Mondy, B. Ogier, M. Barbulea, R. Juillard.

Un conducteur de travaux, satisfait de sa réussite petite bourgeoise, découvre brusquement qu'il est aliéné par le système social et « craque ».

Une mise en cause intelligente et lucide de la société de consommation.

Philippe Bouvard
Du vinaigre sur les huiles
STOCK

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Magazine vendredi... Service public : La sélection par les maths ; 21 h. 30, A l'occasion du bicentenaire des États-Unis d'Amérique : America... « Loin de la patrie, un foyer ».

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Les fonctions de la musique, par le groupe de recherches musicales de l'Institut national de l'audio-visuel, avec F. Delalande et Jack Vidal ; 22 h. 35, Entretiens avec J. Thibaudeau ; 23 h., Le rêve et le langage, par G. Rouvre ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., En direct du Théâtre national de l'Opéra de Paris : « Ariane et Barbe-Bleue » (Dukas), par l'orchestre et les chœurs de l'Opéra, avec G. Bumbry, E. Lublin, S. Sarroca, F. Arrauzan ; ; 23 h., Le forum du jazz ; 24 h., En marge, par Daniel Caux ; 1 h. 15, Trêve.

SAMEDI 24 AVRIL

CHAINE I : TF 1

De 11 h. 55 à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 14 h. 25, Samedi est à vous.

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Marcel Amont) ; 21 h. 30, Série : Regan (N° 1).

22 h. 50, Portrait : A bout portant (Philippe Clay) ; 23 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 14 h., Samedi dans un fauteuil.

20 h. 20, D'accord, pas d'accord ; 20 h. 30, Football : France-Pologne, en direct de Lens ; 22 h. 20, Variétés : Dix de der, de Ph. Bouvard ; 23 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h., Thalassa, le magazine de la mer : Les pollutions marines.

20 h. 30, Opéra : « Cosi fan tutte », de Mozart. Avec G. Janowitz, Ch. Ludwig, L. Alva, H. Prey, W. Berry et l'Orchestre philharmonique de Vienne, dirigé par K. Böhm.

Retransmission simultanée sur France-Musique.

23 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5, « Miracle à la poste », de S. Mazeas, avec J. Martin, M. Pillet, M. Sona, réal. J.-P. Colas ; 21 h. 55, Ad lib., par M. de Breteuil ; 22 h. 5, « La fugue du samedi » ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation de la soirée ; 20 h. 30 (en liaison avec FR 3), « Cosi fan tutte », de Mozart ; 23 h. (M.), Vieilles cires : « Alfred Cortot joue Chopin » ; 24 h., Drôle de bal.

DIMANCHE 25 AVRIL

CHAINE I : TF 1

De 9 h. 15 à 20, Programme ininterrompu avec, à 17 h. 35 (C.), un télé-film : « Sans issue ».

20 h. 30, Film : « le Gendarme en balade », de J. Girault (1970), avec L. de Funès, M. Galabru, J. Lefèvre, Cl. Gensac ; 22 h. 15, Pour le cinéma, de F. Rossif ; 23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

De 12 h. à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 14 h. 15, un télé-western, et, à 18 h. 55, le match de football Coupe des espoirs U.R.S.S.-France (en direct de Moscou).

19 h. 30, Variétés : Système 2 (reprise à 20 h. 30) ; 21 h. 50 (R.), Série : Les brigades du Tigre ; 22 h. 35, Animaux : Les temps sauvages ; 23 h. 20, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Magazine : Les visiteurs du dimanche soir, par P. Giannoli ; réal. P. Cavassilas.

22 h. 30, Ciné-club de minuit (cycle Greta Garbo) : « Terre de volupté », de S. Franklin (1929) ; avec G. Garbo, L. Stone, N. Ashter (muet, N.).

Un prince javanais fait la cour à une belle Américaine qui découvre les charmes de l'Orient. S'il n'y avait pas Garbo, ce serait ridicule.

FRANCE-CULTURE

14 h., Poésie ; 14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Les plus beaux yeux du monde » (J. Sarment) avec J. Tosa.

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Poésie ininterrompue ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique... suivi de « Courant alternatif » ; 23 h., Black and blue ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

14 h., La tribune des critiques de disques : le Quintette op. 13 de Boccherini ;

20 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons ; 21 h., Échanges internationaux de Radio-France... Saison des concerts de la radio polonaise : « Trio pour deux hautbois et cor anglais (Beethoven), « Deux sonates pour flûtes et basse continue » (J. A. Hasse), « Sonates pour flûte et clavecin » (Krebs), 23 h., Cycle de musique de chambre... Joseph Haydn ; 24 h., Concert extra-européen ; 1 h. 15, Trêve.

ARTS ET SPECTACLES

BERGMAN S'EXPATRIE

(Suite de la première page.)

On reproche au metteur en scène d'avoir créé en 1968 en Suisse une société, Persona Film, destinée, au départ, à promouvoir ses projets de production cinématographique à l'étranger. A l'époque, le talent de Bergman était loin d'être unanimement reconnu en Suède, et le metteur en scène envisageait de travailler dans d'autres pays. On parlait d'une coproduction avec Federico Fellini. Mais, selon les fonctionnaires du fisc, cette société se serait contentée d'encaisser les bénéfices et les droits des films de Bergman à l'étranger.

La police fiscale mise en place par les pouvoirs publics il y a deux ans est dotée de nouvelles prérogatives qui lui permettent, notamment, de réexaminer les déclarations de revenus jugées suspectes au cours des cinq dernières années. D'où l'inculpation de Bergman, mais, fin mars, le procureur Nordlander avait plus ou moins classé l'affaire faute de preuves suffisantes. Ingmar Bergman n'était plus vraiment accusé de fraude fiscale, mais se voyait seulement reprocher d'avoir omis de déclarer un revenu de 2 500 000 couronnes suédoises.

La Suède a la fiscalité la plus lourde du monde. Celle-ci est acceptée bon gré, mal gré, par les contribuables, puisqu'il s'agit de servir l'intérêt commun et la social-démocratie. La fraude fiscale, qui touche l'un des tabous les plus importants du système, est donc considérée comme un délit grave. Ingmar Bergman, pour sa part, n'a jamais remis en cause ce système fiscal. Il affirme avoir toujours payé ses impôts sans broncher. « *Pour que l'honnête contribuable suédois ne croit pas que je suis un vulgaire fraudeur fiscal*, écrit-il, *je laisse toute ma fortune en Suède à la disposition de l'administration des impôts. Au cas où je perdrais le procès en cours, si je dois de l'argent, je m'engage à rembourser jusqu'au dernier centime. Je ne tiens pas à être en dette avec la patrie.* »

Ingmar Bergman a toujours affirmé qu'il était un social-démocrate convaincu. « *J'ai adhéré avec souffrance à cette grise idéologie du compromis. Je pensais que mon pays était le meilleur au monde. Je le pense encore, peut-être parce que je n'en connais que peu d'autres.* » En réalité, ce qui choque et révolte le metteur en scène, c'est le traitement humiliant qui lui a été infligé par un appareil bureaucratique insensible.

Beaucoup d'intellectuels suédois comme Astrid Lindgren, auteur de livres d'enfants appréciés par tous les Suédois, ancien membre du parti social-démocrate et traitée aujourd'hui par le pouvoir de « poujadiste suédois » parce qu'elle explique dans un conte qu'il est quand même anormal de payer parfois 102 % d'impôts, estiment qu'il existe maintenant au sein de la social-démocratie une tendance technocratique qui fait de la Suède une société de moins en moins tolérante.

Dans toute cette affaire, seule la presse conservatrice a pris le parti de l'auteur de *la Flûte enchantée*, estimant que de telles méthodes étaient intolérables dans une démocratie. Dans la presse de gauche, on s'est employé à minimiser l'affaire et à dire qu'il n'y avait aucune raison de défendre les intellectuels privilégiés, la loi étant la même pour tous. Dans sa lettre, Ingmar Bergman attaque violemment *Aftonbladet*, l'organe de la centrale ouvrière L.O., « *qui excelle dans l'art de l'insinuation, de l'offense et de la persécution. Il est pour moi incompréhensible*, écrit-il, *que ce journal soit le porte-drapeau de la social-démocratie suédoise* ».

Bergman, à maintes reprises, avait déclaré qu'il ne pourrait vivre ailleurs qu'en Suède, en dehors de son milieu, loin de ses amis. Pendant des années, il avait refusé de nombreuses propositions d'Hollywood ou d'Europe occidentale. Un peu embarrassés d'être responsables de son départ, les contrôleurs du fisc déclarent aujourd'hui pour justifier leurs procédés policiers : « *Bergman était introuvable. Nous redoutions qu'il ne quitte le pays, notre action était légale.* » A vrai dire, la majorité des Suédois semblent approuver cette intervention, estimant qu'il n'y a aucune raison de faire une distinction entre Bergman et le citoyen moyen.

La plupart des réalisateurs et comédiens suédois ont du mal à imaginer Bergman vivant à l'étranger. Bien qu'il ne soit pas le seul dans ce cas. Des acteurs comme Bibi Andersson et Max von Sydow, le chef opérateur Sven Nykvist ont déjà quitté le pays où envisagent de le faire. Avec une ironie un peu triste, Bergman ajoute, dans sa lettre à *Expressen* : « *L'amateurisme, le sens absurde du devoir et la bêtise se sont donné la main dans cette affaire. C'est suédois. J'écrirai peut-être un jour une farce sur ce sujet. Je dis comme Strindberg lorsqu'il était furieux : fripouilles, nous nous retrouverons dans ma prochaine pièce.* »

ALAIN DEBOVE.

Formes

Germinations printanières

La surabondance des manifestations parisiennes d'art plastique n'implique pas un monopole, et leur attirance, quand attirance il y a, ce qui n'est pas toujours le cas, n'exclut pas une escapade en province. L'œuvre de Miklos Bokor vaut le détour. La voici, largement représentée, pour une dizaine de jours encore, au pays de Watteau et de Carpeaux (1). Si cet artiste, d'origine hongroise, ne se réclame pas spécialement de ces maîtres, sa peinture est suffisamment gorgée de tradition, d'une tradition tout à fait décantée, pour ne pas rompre la lignée de Monet ou de Bonnard. C'est dire qu'elle se place dans un sillage de lumière et de couleurs. Cette tentative de situation ne cerne pourtant un art subtil, tout en transparence, mais comment des mots pourraient-ils traduire le charme qu'il exhale ? Mieux vaut s'y abandonner, ne pas résister au plaisir dispensé par des toiles où la touche juste, jaune, mauve, orangée, bleue..., éclate et éclaire soudain quelque lieu privilégié. Certes, l'armature des éléments qui ont imprégné la vision première subsiste, mais tellement dépouillée, dissoute dans le fluide tendrement diapré d'une atmosphère vaporeuse qu'un nouveau monde semble nous être donné.

Miklos Bokor est-il « un des grands peintres de notre temps », comme l'affirme Yves Bonnefoy dans sa très belle préface ? Je me garde des superlatifs qui sous-entendent une hiérarchie trop souvent remise en cause. Dire qu'il est un peintre me paraît déjà un éloge de taille.

Paradoxe — autre paradoxe si, en ce qui concerne Bokor, à force de fidélité, l'interprétation de la nature déconcerte les amateurs de tableaux dits ressemblants — les copies apparemment conformes de l'univers extérieur n'ont rien à voir avec une réalité-tabou. La réalité, la vraie, la profonde de Catherine Lantier (2) se situe ailleurs. J'ai le sentiment que cette jeune fille traduit, à son insu, ses fantasmes, ses désirs, et, lâchons le mot, ses aspirations. Oui, ses aspirations dans le sens originel le moins éculé, puisque la plupart de ses toiles trahissent une fuite en avant, aérienne, ascensionnelle. Comme si elle rêvait de s'en aller « n'importe où hors du monde ». Routes serpentant vers l'infini jusqu'au Point de non-retour, escaliers se perdant en plein ciel, matelas de nuages où parfois s'édifient des châteaux. Il y a beaucoup de nuages dans les visions de Catherine Lantier, des nuages compacts, comme s'ils étaient plus solides que la terre ferme.

Nous voici ramenés au surréalisme, dans ce qu'il avait — a toujours — d'essentiel. A une plongée non préméditée dans l'inconscient. Il n'est pas jusqu'aux couleurs employées par Catherine Lantier qui n'aient leur fonction psychique et ne trahissent une âme tourmentée. Je pense par exemple à des ciels d'un violet intense, à des squelettes d'arbres d'un rouge uniforme. Une dernière constatation confirme à mes yeux la sincérité d'une artiste qui a appris son métier mais qui ne triche pas : une certaine gaucherie dans l'exécution, préférable à mon goût à l'habileté technique proche de l'académisme de quelques tenants du surréalisme.

De la virtuosité, il y en a dans les dessins et les lithographies d'Alain Le Foll (3). On aurait même envie de parler, au risque de supporter la responsabilité d'un (involontaire) jeu de mots, d'une virtuosité folle. Lisez : poussée jusqu'à l'irrationnel. Et c'est bien là le point de dépassement de l'habileté manuelle.

On s'extasiera, au premier degré, sur la patience et l'application inouïes qu'a nécessitées le tracé de ces savants entrelacs, sur la complexité de ces nœuds aux ramifications sans fin, dont un trait rigoureux respecte les caprices. Le danger de cette maestria, trop plaisante, est de faire croire à la gratuité d'un art (Le Foll a depuis longtemps renoncé à la peinture pour le pur graphisme) qui a quelque chose à dire, qui veut dire quelque chose ; d'en éclipser les motivations.

Alain Le Foll entreprend, j'imagine, d'intellectualiser en quelque sorte la matière gluante dont nous sommes fabriqués en la soudant sur celle, mécanique, transformée par le génie humain. Car il est question ici de soudure. Ne voyez nulle dérision dans l'expression de plomberie anatomique que je suis tenté d'appliquer à ces exercices. Viscères prolongés par des tubulures, écheveau emmêlé de *Plexus* dont aucun nerf, aucun fil, n'est rompu, mélange d'os et d'organes meurtrie qui s'intitule *Extraits du corps*, alliage du dur et du mou, féconde confusion des fonctions et des sexes d'*Androgyne* où de *Parthénogénèse*, synthèse ex vitro de l'homme et de la machine : les rapports sont trop étroits entre l'un et l'autre pour que subsiste une différenciation toute théorique. Faut-il voir dans une série de dessins exécutés sur des merveilleux vieux papiers au grain coopératif, une glorification de la vie, de la germination qui renverse ou perfore tous les obstacles ? Ou plus ambitieusement encore l'union intime, la réunification de l'esprit et de la matière ?

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) A Valenciennes, 5, rue Mathieu-de-Quinvigny, chez Monique Delcourt.

(2) Galerie Lambert, 14, rue Saint-Louis-en-l'Île.

(3) *Galerie Lahumière, 88, boulevard de Courcelles.*

Le musée du Prado à Madrid enverra huit peintures de Goya à la National Gallery de Washington où elles doivent être exposées en mai prochain, avant la visite du roi Juan Carlos, prévue le 2 juin.

Parmi ces huit chefs-d'œuvre prêtés par l'Espagne à l'occasion du bicentenaire des États-Unis, une vedette : « la Maja desnuda », un des rares grands nus de la peinture espagnole.

■ Wilhelmus de Rijk, l'homme qui avait, en septembre dernier, lacéré à coups de couteau la célèbre toile de Rembrandt « la Ronde de nuit » au Musée d'Amsterdam, s'est suicidé à l'institut psychiatrique d'Eindhoven où il était interné.

PRESSE

Au « Figaro », deux membres de l'« équipe Pierre Brisson » attaquent en nullité le projet de location-gérance

Au *Figaro*, MM. Louis Chauvet et Michel-P. Hamelet — deux des cinq membres de l'« équipe Pierre Brisson » — viennent d'adresser une lettre à M. André Andinot, président du conseil de surveillance de la société de gestion, dans laquelle ils estiment entachées de nullité les décisions prises à l'assemblée générale du 5 avril. Il s'agissait, rappelons-le (*le Monde* du 7 avril), de l'approbation de la location-gérance du fonds de commerce du *Figaro* à la société Socpresse, qui groupe la plupart des publications contrôlées par M. Robert Hersant. Ce vote aurait dû être précédé, selon les requérants, de l'approbation des actionnaires de la Socpresse. La démarche des deux représentants de l'« équipe Pierre Brisson » — qui avaient voté contre cette location-gérance — tend à préserver l'identité du *Figaro* et ne serait pas sans rapport avec les projets de M. Robert Hersant concernant par exemple l'utilisation des « grandes signatures » du *Figaro* dans le quotidien rouennais *Paris-Normandie* (*le Monde* du 16 avril). Rappelons en outre que l'« équipe Pierre Brisson » est héritière de l'autorisation de paraître du *Figaro* en 1944.

Le prochain conseil de surveillance de la société de gestion du *Figaro*, prévu fin avril, a été reporté à la première quinzaine de mai. Il pourrait coïncider, selon nos informations, avec l'annonce du prochain démarrage de la première opération « impression en province » du *Figaro*, en l'occurrence à Marseille (Vitrolles).

L'assemblée des rédacteurs du *Figaro* a procédé, d'autre part, jeudi 22 avril, à l'élection des six journalistes qui participeront au comité consultatif de rédaction. Le conseil d'administration de la société des rédacteurs, que préside M. Jean Prasteau, avait proposé, la semaine dernière, de renoncer à cette élection et de coopter simplement les neuf membres du conseil. Il avait été battu par 98 voix contre 27. C'est donc cinq « minoritaires » sur six qui ont été désignés jeudi. Le conseil d'administration, pour sa part, s'apprête à coopter trois de ses membres pour ce comité consultatif.

● *Au « Nouvel Économiste »*, M. Michel Tardieu vient d'être nommé directeur de la rédaction. Rédacteur en chef des *Échos*, il succède à M. Jacques Klein, P.-D.G. de la société éditrice, qui a demandé à être déchargé de cette tâche. L'entrée en fonction de M. Tardieu sera fixée ultérieurement.

هكذا من الأصل

ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

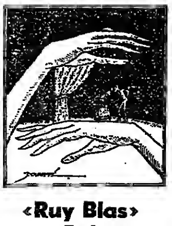

«Ruy Blas» aux Tuileries

● « Non monsieur, non madame : n'avez-vous pas vu les barrières ? Vous ferez le tour ! » Les jardins des Tuileries sont animés, habités, comme l'an dernier. A chacun son domaine, à chaque domaine, son enclos. Là, c'est le cirque, là-bas les manèges ; ici, c'est le chapiteau du TAP (Théâtre d'action populaire) qui présente « Ruy Blas », de Victor Hugo, jusqu'au 20 juin, dans le cadre de la « Fête 1976 ».

Un coup de téléphone (« le jeu d'orgues n'est pas encore là ! » ; cinq silhouettes s'agitent autour d'un rideau noir : la première représentation a lieu dimanche, et les vingt personnes qui composent la troupe achèvent l'aménagement du chapiteau. « Il faut que nous fassions tout nous-mêmes : apporter les barrières, construire la cabine pour l'accueil, installer les projecteurs », explique le metteur en scène et directeur du TAP, Jean-Pierre Bouvier. Ce sont les conditions de travail qu'il déplore, de même qu'il dénonce le fait de « devoir payer pour jouer ». « Nous n'avons reçu aucune aide — financière ou matérielle, — que ce soit du gouvernement ou de la Fête elle-même. Et, en plus, il faudra verser 20 % de notre recette. » Et, réaliste : « Ce n'est pas rendre service à notre métier que d'accepter tout cela, mais comment faire autrement ? Ce qui nous plaît ici, c'est cet esprit de réjouissance populaire : il y a tout un public intéressant qui viendra. Et puis c'est déjà une sorte de mini-festival. »

● Il est important pour le TAP, qui n'a son nom et ses statuts que depuis un mois, de se faire ainsi connaître. L'équipe qui a monté « Lorenzaccio » l'an dernier à l'Espace Cardin n'est cependant pas composée d'inconnus : tous très jeunes, tous élèves du Conservatoire, ils avaient montré un dynamisme étonnant que l'on retrouve cette fois.

Pourquoi « Ruy Blas » ? Parce que c'est un texte « fort ». Quand Yves Mourousi a pris contact avec le TAP, il a approuvé cette volonté de travailler sur un répertoire éprouvé. Les références de Jean-Pierre Bouvier, ces conceptions qui ont présidé à la naissance de la troupe, ne sont pas celles que l'on trouve également chez les jeunes compagnies. Il voudrait former un nouveau T.N.P. à Paris. De Vilar — dont il veut retrouver la théâtralité « simple, vivante », — il garde le principe du plateau nu, du fond de scène noir. « Le comédien doit être seul, sans appui. Il doit compenser l'absence de décor par un effort d'interprétation, et susciter l'imagination du spectateur. »

● Après les Tuileries, une tournée peut-être avec le chapiteau. Puis trouver des subventions, s'implanter à Paris. Avec une « mentalité d'aventure et de risque », — ce qui ne veut pas dire forcément faire un « théâtre pauvre ».

CLAIRE DEVARRIEUX.

LA FÊTE 76

« La Fête aux Tuileries » commence cette année un mois plus tôt. Elle s'achèvera fin août. A partir du 24 avril, tous les soirs, les cirques Bouglione et Jean Richard présenteront un spectacle commun sous un chapiteau de six mille places installé au-dessus du grand bassin.

Toute la journée, de la musique, des manèges et des jeux divers « animeront » les jardins. Sous le chapiteau du T.A.P., en alternance, à 18 h. 30, on pourra écouter les concerts Colonne, la formation de jazz XTET et un montage littéraire et théâtral réalisé par Jean Périnomy.

En juin, sont prévues des manifestations folkloriques et la Fête du livre (pendant trois jours, à partir du 25).

Du 2 au 10 juillet, ce sera la « présentation des armées », une grande « jam-session » et un bal, le 13 juillet.

Danse

Maurice Béjart présente sa nouvelle troupe

Neuf danseurs pour un laboratoire

Maurice Béjart a profité d'un passage au Théâtre des Champs-Elysées, où il reprend « Notre Faust », pour annoncer la création de « Yantra ». Il s'agit, au sein de la compagnie, d'un groupe de recherche dont le noyau initial de neuf danseurs peut varier suivant les besoins du créateur. « Le Ballet du vingtième siècle », lui, continue sur sa lancée ; il a désormais une cinquantaine d'œuvres à son répertoire et se consacre de plus en plus à des tournées à l'étranger. « Yantra », qui fonctionnera dans les mêmes locaux, que « Mudra » en est en quelque sorte le complément... Après l'école, le laboratoire.

Vingt années de réflexion auront ainsi conduit Maurice Béjart d'une création de masse à des expériences d'avant-garde qu'il entend mener désormais comme un maître d'œuvre du Moyen-Age entouré de quelques disciples. « Yantra » — le terme est emprunté à une figure tantrique — même la danse (classique et moderne), le théâtre et la musique. Le premier essai officiel du genre porte sur un texte d'Antonin Artaud, « Héliogabale ». C'est un travail qui met en lumière la dualité entre l'Orient et l'Occident sur un fond de musiques traditionnelles et d'opéra italien. Il sera présenté en août au Festival de Chiraz (Iran).

Il y a quelque temps déjà que Maurice Béjart songeait à se consacrer à la recherche. « Mudra » lui avait déjà permis d'assouplir la formule contraignante d'une grande compagnie de ballets et de s'ouvrir à l'improvisation collective. « Yantra » lui donne la possibilité d'aller plus avant dans le décloisonnement des arts qui s'amorce aujourd'hui. Une fois de plus, Béjart a pressenti ce que souhaite consciemment le public et joue les catalyseurs : « Le créateur, dit-il, est comme un radar ; il détecte, il capte ce qui est dans le vent. »

Avec son nom exotique, « Yantra » est dans le vent, comme l'est « Mudra » qui commence à s'implanter aux Etats-Unis. Les Américains avaient tout d'abord repoussé Béjart avec indignation parce qu'on le leur présentait comme un chorégraphe « moderne » ; mais ils ont fini par adopter ce gourou aux yeux clairs, qui ne leur propose pas moins que de retrouver Dieu par la danse. — M. M.

Concerts

Sonates modernes par Laurence Allix

Le Printemps musical de Paris et son directeur artistique, Antoine Goléa, ont eu la main heureuse en choisissant Laurence Allix pour donner, à la faculté de droit, un récital de piano, qui sortait des chemins battus.

Cette jeune fille blonde, à la robe noire ornée de papillons multicolores, a moins usé d'un charme certain que témoigné d'une personnalité vigoureuse dans des œuvres intimidantes. Son jeu riche et personnel, avec une belle frappe, un peu percutante mais jamais réellement dure, semble toujours de plain-pied avec la musique, saisie au-delà du piano.

La Sonate (1946) d'Elliott Carter, donnée en première audition française, fut un peu la révélation de ce concert. On gardait le souvenir d'un musicien américain assez scolastique et sec, et on reprochera peut-être à cette œuvre de n'avoir pas un ton inimitable, une couleur très personnelle. Mais elle est bien vivante, fougueuse, chargée d'une musique excitante et sans agressivité. La belle écriture a une volubilité assez romantique qui atteint à un lyrisme violent, avec des échappées de poésie, des galopades pleines d'ivresse et, dans le second mouvement, une poésie assez dépouillée et fervente.

Laurence Allix jouait ensuite la Première Sonate (1946) de Boulez, avec une liberté et une allégresse qui faisaient de cette œuvre au charme souvent félin un vrai feu d'artifice, puis le superbe Mana, de Jolivet, qui a gardé son puissant caractère et son rayonnement intérieur très concentré et captivant.

Elle était tout aussi à l'aise dans la Neuvième Sonate de Scriabine, pleine de couleurs mystérieuses, de regards étranges, de chants complexes qui fusent à travers un lyrisme fantasmagorique à la manière de Scarbo, ainsi que dans la Quatrième Sonate du même Scriabine, à la fois tristanesque, chopinienne et lisztienne, d'une profusion et d'un panache superbes. Il est rare de découvrir une pianiste aussi « clairvoyante » à travers la musique qu'elle interprète.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Laurence Allix redonne ce même programme aujourd'hui, vendredi, à l'église de Torcy, près de Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne).

■ Le GRAT (Groupe régional d'action théâtrale) décentralise le spectacle qu'il a joué à la Cartoucherie de l'Aquarium : « Tout ça, c'est une destinée normale », de Karl Valentin. Il sera le 24 avril à 21 h. à la M.J.C. de Saint-Ouen-l'Aumône ; à Pontoise, le 27 (20 h. 30) à la Maison de Quartier de Touleuses ; à Cergy-Pontoise le 28 (20 h. 30) à la Maison de Quartier de Marcouville ; et le 29 (20 h. 30) à celle de Louvrais, à Pontoise. Renseignements : Centre culturel de Pontoise, 030-33-33.

■ Le groupe sud-américain Los Koyas présente son récital au Grand Théâtre de la Cité universitaire le samedi 24 avril, à 21 heures.

■ L'écrivain espagnol Alfonso Sastre, qui vit actuellement en France, participe, le 23 avril, à 18 heures, au Grenier de Toulouse, à un débat sur « Théâtre et censure ».

En bref

Cinéma

« L'ultime garçonnière »

L'humour ravageur de Richard Lester s'exerce sur une fable de science-fiction. Après une guerre nucléaire de deux minutes vingt secondes, Londres est devenue une étendue de marécages, de collines de gravats, de débris de voitures et autres biens de la société de consommation. Quelques survivants essaient de refaire le monde dans ce paysage d'Apocalypse. Certains sont restés des humains, d'autres se sont métamorphosés qui en armoire déglinguée, qui en garçonnière délabrée. Mais tous se comportent avec les manies — très britanniques — de leur ancien rang social. La vieille Angleterre est éternelle !

Lester joue du « nonsense » dans des gags loufoques et dans des dialogues renouvelés des Marx Brothers, que les sous-titres sont insuffisants à traduire. Le délire verbal et le délire visuel sont étroitement mêlés et, si l'on ne comprend pas l'anglais, on se trouve vite déconcerté, submergé par des images agressivement laides dans lesquelles une bande de comédiens farfelus se déchaîne à qui mieux mieux.

J. S.

★ Studio Médicis, U.G.C.-Marbeuf (v. o.).

Cinq films super-8 à la Cinémathèque

Cinq films en super-8 (sélectionnés parmi deux cents) seront présentés à la Cinémathèque française le mardi 27 avril, à 20 h. 30. Ce sont *24 de Mayo*, de Joël Wails ; *Avrum et Sipojra*, de Joseph Morder ; *Happy Safari*, de Katherine Maliet ; *L'homme n'est même pas un oiseau*, d'Olivier Esmein (film d'animation), et *la Trêve*, de Patrick Brunie.

Pour cette projection, Henri Langlois a donné carte blanche au réalisateur Joël Wails. Les cinq courts métrages qu'il a réunis se présentent comme un manifeste du jeune cinéma en super-8, dans ses rapports avec « la réalité vivante » et comme « champ d'observation totale » de ses possibilités techniques.

MERCURY - GAUMONT MADELEINE
SAINT-GERMAIN STUDIO
MONTPARNASSE 83 - CAMBRONNE
CLICHY PATHÉ - GAUMONT
GAMBETTA - GAUMONT SUD
CALYPSO
STUDIO PARLY 2 - CLUB Maisons-Alfort - PARIS-NORD Aulnay
EPICENTRE Epinay

SEUL A PARIS
BALZAC-ÉLYSÉES
(v.o.)

UNE PRODUCTION SAMUEL GOLDWYN

Après « les Troyennes » et « Electre » la MAMA DE NEW-YORK présente à CHAILLOT « la Bonne Ame du Se-Tchouan », de Bertolt Brecht.

« Pour moi, avec Brecht, nous sommes en présence d'un théâtre populaire direct, du premier jet.
» Ce Brecht-là doit nous permettre d'aller au plus simple, comme on s'adressait, les yeux dans les yeux, à des enfants dans la rue.
» Ce sera parlé, interprété, chanté et dansé. »

Andrei SERBAN.

Durée de la représentation : 1 heure et demie sans entracte. Six représentations exceptionnelle du 23 au 30 avril à 20 h. 30.

NAVY CLUB
RESTAURANT de 19 H à l'aube
HUITRES - COQUILLAGES - SPÉCIALITÉS
DISCOTHÈQUE de 22 H à l'aube
SALLES CLIMATISÉES - PARKING ASSURÉ
55 bd de l'Hôpital 13e - 535.91.94/99.86. Fermé Lundi sauf férié

UGC NORMANDIE v.o. - CLUNY ÉCOLES v.o. - CINEMONDE OPÉRA v.f.
MIRAMAR v.f. - NAPOLÉON v.f.

Périphérie : PARAMOUNT ÉLYSÉES 2 La Celle-Saint-Cloud
C2L Versailles - ARTEL Rosny - CERGY PONTOISE - GAMMA Argenteuil
ARTEL Villeneuve-Saint-Georges - FLANADES Sarcelles - STUDIO Rueil
UGC Poissy

représentation unique
LUNDI 26 AVRIL
du crépuscule à l'aube
ou du coucher au lever du jour
QUE NE SUIS-JE TOUT ENTIER NUIT
(DITES-LUI QUE J'ENTENDS MOURIR)
de JEAN-MARIE PATTE
présenté par le Centre National de Création Contemporaine, dir. Pierre Laville
THÉATRE LE PALACE
8, rue du Faubourg-Montmartre - Location 770.44.37

UGC MARBEUF (v.o.) - STUDIO MÉDICIS (v.o.)

MARIGNAN-PATHÉ - GAUMONT-THÉATRE - MONTPARNASSE 83 - FAUVETTE - LE DANTON
(Interdit aux moins de 13 ans.)

ALEX MAGUY 69, faubourg Saint-Honoré
expose les peintures d'André LWOFF
PRIX NOBEL DE MÉDECINE
DU 27 AVRIL AU 7 MAI 1976
le produit INTÉGRAL de l'exposition est offert
à l'Institut PASTEUR, Paris,
et à l'Institut WEIZMANN, Israël

GAUMONT CHAMPS-ÉLYSÉES VO/GAUMONT-OPERA VF
MAXEVILLE VF/HAUTEFEUILLE VO/QUINTETTE VO
MONTPARNASSE 83 VF/MAYFAIR VO
GAUMONT CONVENTION VF/CLICHY PATHE VF/NATION VF

ENGHIEN FRANÇAIS VF / CHAMPIGNY MULTICINÉ-PATHÉ VF / VELIZY 2 VF

ST-ANDRÉ-DES-ARTS - STUDIO PARNASSE - 14 JUILLET

Vendredi 23 avril à 22 h. : Débat en présence du réalisateur au cinéma 14 JUILLET.

La Seine
CINEMAS rue, F. Sauton (Maubert). 325 92 46
les chemins de la drogue
La nouvelle route de l'opium de Marianne LAMOUR
Les champignons du diable de Jacques ERTAUD
14 h, 15 h 45, 17 h 30, 19 h 15, 21 h, 22 h 45

CHAILLOT
THEATRE NATIONAL
Grand Théâtre
La Mama de New York
Andrei Serban
Elizabeth Swados
La bonne âme de Se-Tchouan de Bertolt Brecht
Version anglaise d'Eric Bentley
du 23 au 30 avril
727-81-15

RÉCAMIER
LA TOUR
DE
HUGO VON HOFMANNSTHAL
Une des plus grandes choses jouées depuis longtemps à Paris, magnifiquement interprétée et mise en scène avec passion.
Michel Cournot, Le Monde
3, RUE RÉCAMIER, 7e
548.63.81
BOURSEILLER

ODEON
THÉÂTRE NATIONAL
WEDEKIND
de jeunes comédiens présentent une pièce sur l'adolescence
L'ÉVEIL DU PRINTEMPS
de Frank WEDEKIND
par le
JEUNE THEATRE NATIONAL
Mise en scène Pierre ROMANS
Tous les soirs à 20 h. 30, sauf dimanche et lundi, matinée dimanche à 16 heures
Renseignements et location : 325-70-32

THEATRE DU JARDIN D'ACCLIMATATION
Mercredi et samedi à 14 h 30
LAGARDÈRE PÈRE et FILS
Pour les jeunes de 8 à 15 ans
Cie du THEATRE LA FONTAINE
539-46-73

RELAIS GASTRONOMIQUE Paris-Est
son cadre entièrement rénové
une "grande" cuisine célèbre et sa cave vraiment extraordinaire
6 salons de 10 à 400 couverts spécialement équipés pour réceptions et séminaires
cour d'honneur gare de l'est
parking à volonté
607-81-63 et 72-23

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. : Ariane et Barbe-Bleue.
Odéon, 20 h. 30 : l'Éveil du printemps.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Trafic ; 21 h. 30 : le Monte-Plats.
Chaillot, salle Gémier, 20 h. 30 : Jocaste ; de 14 h. à 18 h. : Téléthèque ; Grand Théâtre, 20 h. 30 : la Bonne Âme de Se-Tchouan.
TEP, 20 h. 30 : Dans les eaux glacées du calcul égoïste.
Petit TEP, 20 h. 30 : Travail à domicile.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : le Pays du sourire.
Nouveau Carré, 17 h. 30 : Ateliers du vendredi ; 20 h. : Cirque à l'ancienne ; 20 h. : Groupe de musique arabe (Papin) ; 21 h. : A la rencontre du petit matin ; 21 h. 30 : Jane Hoot.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Ballets Félix Blaska ; 20 h. 30 : les Crucifixions de saint Barthélemy.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Atelier, 21 h. : Monsieur chasse.
Athénée, 21 h. : Godspell.
Biothéâtre, 20 h. 30 : les Berceuses d'orage.
Bouffes parisiens, 20 h. 45 : la Grosse.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Herozero ; Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : Colette Magny.
Centre culturel du 17e, 20 h. 30 : la Nuit des assassins.
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : la Nuit des tribades.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : A vos souhaits.
Coupe-Chou, Beaubourg, 20 h. 30 : Je n'imagine pas ma vie demain.
Cour des Miracles, 21 h. 30 : la Famille (1re partie).
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Ecole normale supérieure, 20 h. 30 : Peer Gynt
Entrepôts Ney-Calberson, 20 h. 30 : Passion du général Franco.
Espace Cardin, 21 h. : Affabulazione.
Fontaine, 21 h. : Jacques Martin.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 45 : le Roi des cons
Gymnase-Marie-Bell, 21 h. : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : Ben Zimet.
Lucernaire, 20 h. 30 : Madame Fetele ; 22 h. 15 : l'Aurore boréale.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Maison du poète, 22 h. : le Journal d'un fou
Mathurins, 20 h. 30 : Rosencrantz et Guildenstern sont morts.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 20 h. 30 : Voyez-vous ce que je vois ?
Moderne, 21 h. : le Neveu de Rameau.
Montparnasse, 20 h. 30 : Même heure, l'année prochaine.
Mouffetard, 20 h. 30 : Lorsque cinq ans seront passés ; 22 h. : Mémoires vénéneuses.
Nouveautés, 21 h. : les Deux Vierges.
Œuvre, 21 h. : Monsieur Klebs et Rozalie.
Palace, 21 h. : Tiens le coup jusqu'à la retraite, Léon.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Mayflower.
Récamier, 20 h. 30 : la Tour
Saint-Georges, 20 h. 30 : N'écoutez pas, mesdames !
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : la Frousse.
Théâtre Campagne-Première, 20 h. 30 : le Rictus de la baleine ; 22 h. 15 : l'Orchestre.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 23 avril

Théâtre de la Cité internationale, La Galerie, 21 h. : Lucelle ; La Resserre, 21 h. : Boesman et Lena.
Théâtre des Deux-Portes, 20 h. 30 : le Chant du facteur.
Théâtre d'Edgar, 22 h. 30 : la Chose
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : les Enfants gâtés
Théâtre de Ménilmontant, 20 h. 45 : la Buanderie.
Théâtre Oblique, 21 h. : Souvenirs d'en face
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Carolyn Carlson. — Petite salle, 18 h. 30 : Pedro Soler ; 20 h. 30 : Portrait de Dora.
Théâtre de Paris, 21 h. : Des souris et des hommes.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : Scédase ou l'Hospitalité violée.
Théâtre de la Péniche, 20 h. 30 : Un Farré peut en cacher un autre ; 22 h. : Franky et Goa ; 23 h. 30 : l'Eléphonthéâtre.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : le Voliome Amiel.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : le Chasseur français. — Ranch, 20 h. 30 : Ni fleur ni couronne.
Théâtre 14, 21 h. : Fiesta Flamenca.
Théâtre Treize, 20 h. 30 : Macbeth.
Théâtre 347, 21 h. : la Meille.
Troglodyte, 22 h. : Katrat.
Variétés, 20 h. 30 : l'Autre Valse.

Théâtres de banlieue

Boulogne, TBB, 20 h. 30 : Trafalgar et Ba Ta Clan.
Cergy-Pontoise, Théâtre des Louvrais, 21 h. : Skaudalon.
Chelles, Centre culturel, 21 h. : les Carabiniers.
Clichy, Théâtre de l'ARC, 20 h. 30 : Myth'Mue.
Ivry, Studio d'Ivry, 21 h. : la Ballade de mister Punch.
Saint-Maur, Théâtre de la Ville, 21 h. : les Etoiles de la danse.
Saint-Quentin, ville nouvelle, Maison pour tous, 21 h. : Spectacle Triangle.
Sartrouville, salle Gérard-Philipe, 21 h. : le Rêve du papillon.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : Knock.
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland, 21 h. : Rufus, 300 dernières.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : Nadine Mona ; 22 h. : Hommes et Femmes ; 23 h. : Le fond de l'air est con.
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 30 : Patrick Font ; 22 h. 15 : La démocratie est avancée.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Daniel Leinux ; 21 h. 30 : les Jeannes ; 22 h. 45 : Luc et Marc Broussard.
Café d'Edgar, I, 10 h. : Mélusine ; 21 h. : Marianne Sergent ; 22 h. 30 : Offen Flash Back. — II, 20 h. 30 : Frissons sur le secteur.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : Tennessee Williams ; 21 h. 30 : Néo-Cid ; 23 h. 30 : Chut ! ça commence.
Le Fanal, 20 h. 30 : l'Orchestre ; 22 h. 15 : Lady Module.
Petit Casino, 21 h. 30 : Monteils.
Sélénite, I, 20 h. 30 : la Jarassière ; 22 h. : Si seulement les fleurs n'étaient pas fanées ; 23 h. : Psycha-psycho ou c'est normal. — II, 20 h. : Fomee ; 21 h. 45 : Champ de pollen.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. 15 : Jean-Paul Sèvres.
La Vieille Grille, 21 h. : Deux vaut mieux qu'un t'es tout seul ; 23 h. : les Chants du cœur.
La Veuve Pichard, 21 h. : la Revanche de Louis XI.

Le music-hall

Bobino, 20 h. 30 : Herbert Pagani.
Casino de Paris, 20 h. 45 : Line Renaud
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Histoire d'Osée
Olympia, 21 h. 30 : Michel Fugain et le Big Bazar.
Palais des Sports, 21 h. : Holiday on Ice.

La danse

Voir Théâtre de la Ville.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Ballet du XXe siècle (« Notre Faust »).

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Et au bout du tunnel... y a le tunnel !
Dix-Heures, 22 h. : Valy, François, Georges et les autres.
Deux Anes, 21 h. : Serre-vis rompris !

Vidéo

Olympic, 20 h., 21 h., 22 h. : Main et Miso vont en bateau.
Vidéonsione, de 13 h. 30 à 1 h. 30 : Festival d'Orange 75

Les concerts

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h. 45 : Deller Consort (Byrd, Tallis).
Théâtre de la Cité internationale, 21 h. : Ensemble instrumental de France, sol. J.-P. Wallez (Vivaldi, Telemann, Bach).

Le jazz

Café d'Edgar, 19 h. : Œdipe.
Café jazz-rock, 21 h. 30 : Groupe Mosaïque
Théâtre La Péniche, 22 h. 30 : Franky et Goa.

Calendrier des organisateurs de concerts

THEATRE de la MADELEINE
Samedi 24 avril à 17 heures
(P.a. Valmalète.)
Amis Musique de Chambre
Clara BONALDI, Viol.
Sylvaine BILLIER, piano
SCHUBERT, BRAHMS, MESSIAEN, PENDERECKI, FAURE

La BRETONNIÈRE
TABLE de TRADITION
Spéc. POISSONS, GRILLADES
REPAS d'AFFAIRES
Salon de 30 couverts
Service jusqu'à 22 h 30 T.L.J.
120, Av. J.B. Clément • 605.73.56

ELYSÉES POINT-SHOW (v.o.)
LUXEMBOURG (v.o.)

AMBASSADE-GAUMONT/BERLITZ/WEPLER-PATHÉ/CLUNY-PALACE/GAUMONT-SUD/MONTPARNASSE-PATHÉ/CAMBRONNE/GAMBETTA-GAUMONT
BELLE-ÉPINE THIAIS/MULTICINÉ CHAMPIGNY/GAMMA ARGENTEUIL/ARIEL RUEIL/GAUMONT ÉVRY/ÉPICENTRE ÉPINAY/AVIATIC LE BOURGET/ CLUB MAISONS-ALFORT/ PARIS-NORD AULNAY/ CYRANO VERSAILLES/ LES ULIS ORSAY

... une histoire pas très catholique !

UN FILM DE
JEAN GIRAULT
Adaptation et dialogues de
JACQUES VILFRID
d'après un scénario original de Louis-Emile Galey
avec HENRI VIRLOGEUX et
DANIELLE DARRIEUX
Musique de CLAUDE BOLLING
Editions Georges Sacri / Pema Music
Producteur Délégué
GERARD BEYTOUT
UNE COPRODUCTION SNC. TF1 / Paris, TRITONE / Rome

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : l'Amant de lady Chatterley, de M. Allegret ; 16 h. 50 : Deux hommes dans Manhattan, de J.-P. Melville ; 20 h. 30 : Hiroshima, mon amour, d'A. Resnais ; 22 h. 30 : Une certaine rencontre, de R. Mulligan ; 0 h. 30 : l'Idole d'Acapulco, de R. Thorpe.

Centre culturel du Marais, 20 h. 30 et 22 h. 30 : Hollywood au Marais.

Les exclusivités

L'ALPAGUEUR (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Normandie, 8e (359-41-18).

A NOUS LES PETITES ANGLAISES (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

L'ARGENT DE POCHE (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Nord-Cinéma, 10e (878-51-91).

L'ASSASSIN MUSICIEN (Fr.) : La Seine, 5e (325-92-46), à partir de 15 h. 30.

COMMENT YU KONG DEPLAÇA LES MONTAGNES (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Quintette, 5e (033-35-40).

LES CONQUISTADORES (Fr.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).

D'AMOUR ET D'EAU FRAICHE (Fr.) (*) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Danton, 6e (326-08-18) ; Marignan, 8e (359-92-84) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Wepler, 18e (387-50-70), jusqu'au 22.

LES DENTS DE LA MER (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Royal-Passy, 16e (527-41-16).

DOCTEUR FRANÇOISE GAILLAND (Fr.) : Plaza, 8e (073-74-55).

DEUX IMBECILES HEUREUX (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Maxeville, 9e (770-72-86).

L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).

LA FEMME DU DIMANCHE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LES FLEURS DU MIEL (Fr.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet, 11e (357-90-81).

LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52).

HISTOIRE D'UN PECHE (Pol., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

HORROR HOSPITAL (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

JAMAIS PLUS TOUJOURS (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

JE SUIS PIERRE RIVIERE (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (Fr.) (**) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), jusqu'au 22 ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), jusqu'au 22.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOELAND (A., v.o.) : Luxembourg, 6e Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LE JUGE ET L'ASSASSIN (Fr.) : Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

LISZTOMANIA (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM (All., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). V.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet, 11e (357-90-81) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Cambronne, 15e (734-10-68).

LUMIERE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).

MAHOGANY (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

MAMMA ROMA (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LA MEILLEURE FAÇON DE MARCHER (F.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Templiers, 3e (272-94-56) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

L'OLIVIER (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 15 h. 25, 18 h. 25 et 21 h. 20.

LES ŒUFS BROUILLES (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

L'ORDINATEUR DES POMPES FUNEBRES (Fr.) : Liberté, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-31-41) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Helder, 9e (770-11-24).

LE PETIT MARCEL (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; ABC, 2e (236-55-54) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76), jusqu'au 22 ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), jusqu'au 22 ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13 ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

PINK FLAMINGOS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

PINK SPLASH (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LE PLEIN DE SUPER (Fr.) (*) : Caméo, 9e (770-20-89), Haussmann, 9e (770-47-55), Miramar, 14e (326-41-02), Biarritz, 8e (723-69-23).

LA PRIME (Sov., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

POLICE PYTHON 357 (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), George-V, 8e (225-41-46), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Fauvette, 13e (331-56-86), Les Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Les Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33).

LA SITUATION EST GRAVE MAIS PAS DESESPEREE (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE SOUPÇON (It., v.o.) : 14-Juillet, 11e (357-90-81), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Studio Parnasse, 6e (326-58-00) (sf mar. à 21 h. 30).

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Luxembourg, 6e 633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LA TERRE DE LA GRANDE PROMESSE (Pol., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

TOUT, TOUT DE SUITE (A., v.o.) : Olympic-Entrepot, 14e (783-67-42), Action-Christine, 6e (325-85-78), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Action-République, 11e (805-51-33).

LES TRANSPLANTES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) à 14 h., 17 h., 20 h.

L'ULTIME GARÇONNIERE (Ang., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

UN ANIMAL DOUE DE DERAISON (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).

UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Les Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Maxeville, 9e (770-72-86).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Boul-Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

XALA (Sen.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

Les grandes reprises

L'ATTENTAT (Fr) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), à 21 h. 40, perm. sam. et dim.

CAN CAN (A., v.f.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o. **) : New-Yorker, 9e (770-63-40), sauf mardi.

COTE 465 (A., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42).

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70).

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

ŒDIPE-ROI (It., v.o.) : la Pagode, 7e (551-12-15).

LES RAPACES (A.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), à 20 h. 30, perm. sam. et dim.

THEOREME (It., v.o.) : la Pagode, 7e (551-12-15).

Les festivals

SCIENCE-FICTION (v.o.), Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) : Les soucoupes volantes attaquent.

NUIT DE LA SCIENCE-FICTION (v.o.), Olympic, 14e (783-67-42), le 24, de 24 h. à l'aube.

JAMES DEAN (v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : la Fureur de vivre ; A l'est d'Eden ; Géant.

STUDIO 28, 18e (606-36-07) : les Insectes de feu.

LES VIOLENTS D'HOLLYWOOD (v.o.), Olympic, 14e (783-67-42) : J'ai le droit de vivre.

MAC-MAHON (v.o.), 17e (380-24-81) : Macadam cowboy.

40 ANS, 40 JOURS, 40 FILMS (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Un tramway nommé Désir.

JACK NICHOLSON, Boîte à Films, 14 h. 45 : Five easy pieces ; 16 h. 30 : Easy Rider ; 18 h. 15 : le Plaisir qu'on dit charnel ; 20 h. et sam. 24 h. : la Bonne Fortune ; 22 h. : Un coin tranquille.

VISCONTI, Boîte à Films, 13 h. : Sandra ; 14 h. 45 : Rocco et ses frères ; 17 h. 45 : Mort à Venise ; 21 h. 45 : les Damnés.

CINEMA DIFFERENT, Boîte à Films, 19 h. 45 : le Dernier Tango à Paris.

Les films nouveaux

L'HOMME QUI VOULUT ETRE ROI, film américain de J. Huston et J. Foreman (v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33)

MICHAEL, film américain de Marty Ollstein (v.o.) : le Marais, 4e (278-47-86).

LES CHEMINS DE LA DROGUE, film français de Catherine et Marianne Lamour et de Jacques Ertaud : la Seine, 5e (325-92-46).

LE VOYAGE DE NOCES, film français de Nadine Trintignant : Omnia, 2e (231-39-36), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).

L'IDOLE DES JEUNES, film français de Yves Lagrange : Studio Logos, 5e (033-26-42), Grands-Augustins, 6e (633-22-13), Olympic, 14e (783-67-42).

APOCALYPSE 2024, film américain de L.Q. Jones (v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quintette, 5e (033-35-40), Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; (v.f.) : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA DERNIERE FEMME, film français de Marco Ferreri : Dragon, 6e (548-54-74), Hautefeuille, 6e (033-79-38), Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Caravelle, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

A PARTIR DU 23 :

L'ANNEE SAINTE, film français de J. Girault : Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Ambassade, 8e (359-19-08), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

ACTION CHRISTINE - ACTION RÉPUBLIQUE
OLYMPIC ENTREPOT

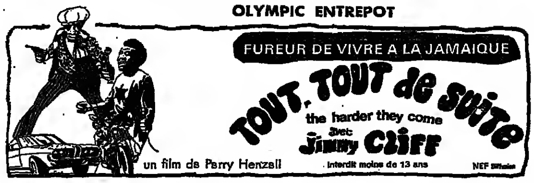

COLISEE • FRANÇAIS • HAUTEFEUILLE • DRAGON • GAUMONT-CONVENTION
MONTPARNASSE-PATHE • CARAVELLE • GAUMONT-GAMBETTA
VELIZY 2 Velizy TRICYCLE Asnières MULTICINE Champigny
BELLE EPINE Thiais FRANÇAIS Enghien PARLY 2 • GAUMONT Evry

COLUMBIA FILMS présente
UN FILM DE
MARCO FERRERI
GÉRARD DEPARDIEU
ORNELLA MUTI

La dernière Femme

Distribué par WARNER-COLUMBIA FILM

CHAILLOT
THEATRE NATIONAL
Gémier
René Ehni
Jocaste
Mise en scène
André-Louis Périnetti
Du 9 au 29 avril
727.81.15

LA TOUR
« Une des plus grandes choses jouées depuis longtemps à Paris, magnifiquement interprétés et mise en scène avec passion. »
Michel Cournot, « LE MONDE ».
THÉATRE RÉCAMIER
3, rue Récamier — 548-63-81

REX - UGC ERMITAGE - UGC GOBELINS - MISTRAL - TERMINAL FOCH
CYRANO Versailles - PALAIS DU PARC le Perreux - GAMMA Argenteuil
LA ROYALE - CYRANO Versailles - PALAIS DU PARC le Perreux -
GAMMA Argenteuil - CARREFOUR Pantin - CALYPSO Viry-Châtillon -
PARINORD Aulnay - FRANÇAIS Enghien - BUXY Boussy.

ÉLYSÉES LINCOLN VO / ÉLYSÉES POINT SHOW VO
ST-LAZARE PASQUIER VF / LES 14 JUILLET VF / LES NATION VF
GAUMONT RIVE GAUCHE VF / CAMBRONNE VF
HAUTE FEUILLE VO / LUXEMBOURG VO

"Il faut absolument voir
L'HONNEUR PERDU
DE
KATHARINA BLUM"
P. BOUTEILLER - France Inter

VOLKER SCHLONDORFF et MARGARETHE VON TROTTA
HEINRICH BOLL

PASSION DU GENERAL FRANCO
ARMAND GATTI
présenté par le Centre National de Création Contemporaine, dir. Pierre Laville
du mardi au samedi à 20 h 30 - matinée dimanche à 15 h
aux ENTREPOTS NEY-CALBERSON
3, bd Ney, Paris-18e, métro Porte de la Chapelle, bus no 65-PC
tél. 770.44.37

TRIOMPHE (sous titré anglais)
CAPRI GRANDS BOULEVARDS
Emmanuelle
2 millions de spectateurs à Paris !

UGC BIARRITZ • UGC ODEON • PARAMOUNT OPÉRA • BIENVENUE MONTPARNASSE • LES 3 SECRETAN
LES 3 MURAT • OMNIA • PUBLICIS DEFENSE • ARCEL CORBEIL • FRANÇAIS ENGHIEN

Un film sincère et important !
FRANCE-SOIR
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT • STEFANIA SANDRELLI
le Voyage de Noces
NADINE MARQUAND TRINTIGNANT
MICHEL LEGRAND - CHRISTIAN CHEVALIER

JUSTICE

A L'HOPITAL LOUIS-SALVATOR DE MARSEILLE

Roland Agret est dans un état d'extrême faiblesse

Tandis que Marie-José Agret était reçue dans la soirée du 22 avril par Mgr Etchegaray, archevêque de Marseille, une ambulance transportant son mari quittait l'enceinte de la prison des Baumettes et gagnait directement l'hôpital Louis-Salvator, l'un des trois hôpitaux de la ville équipés d'un service de réanimation très moderne. Roland Agret y était admis à la « Ferme d'Entremont », bâtiment où sont habituellement soignés les toxicomanes. Roland Agret, qui refuse toujours toute nourriture et tout remède est dans un état d'extrême faiblesse. Sa femme n'a pas reçu l'autorisation de lui rendre visite.

Marseille. — « *C'est épouvantable, il est devenu méconnaissable. Il n'a voulu écouter aucun de mes conseils, ni ceux de Mᵉ Dissler. Il a refusé même de boire. Il m'a reconnue, oui, mais en fait, il ne m'a presque pas parlé et moi sous le coup de l'émotion, je ne savais plus quoi lui dire. Je ne veux pas qu'il se laisse mourir, mais à présent Roland est au-delà de ces considérations, et dans l'état où je l'ai vu je ne sais même pas si j'aurai le temps de le revoir.* »

Il est 15 h. 10, jeudi 22 avril. Marie-José Agret, en larmes, fait face à la meute qui bloque sa sortie devant le portail d'entrée de la prison des Baumettes, où elle est entrée une heure auparavant.

La jeune femme a cessé sa propre grève de la faim après un coup de téléphone de Mᵉ Dissler, avocat au barreau de Marseille. Bouleversée après sa visite au détenu qui a eu une syncope en

De notre correspondant

sa présence, l'avocat marseillais a pensé que seule l'épouse de Roland Agret serait capable de le ramener à la raison et de lui faire accepter l'idée de renoncer à son attitude suicidaire, au moins jusqu'au résultat de l'enquête en *médical quoi qu'il arrive. J'accuse* début de la semaine prochaine. En fait, Roland Agret a refusé de se soumettre mercredi soir à une nouvelle perfusion.

Il semble désormais prisonnier de son propre système et ne tient plus qu'à coups d'orgueil et de défi répétés. Lorsque sa femme tente encore une ultime démarche, il réserve les quelques forces qui lui restent, à dicter à son avocat présent à l'entrevue, un dernier message : « *Je n'ai, face à l'injustice, que ma vie à mettre en jeu. Que rien ne retombe sur l'administration pénitentiaire et le corps médical quoiqu'il arrive. J'accuse ceux qui ont pouvoir de décision* d'*encourager la pire issue. Je remercie tous ceux qui m'ont écrit et soutenu. Je leur demande pardon de continuer. Je suis acculé à mettre ma vie dans la balance ; cette fois, elle y est. Je ne dois rien à personne. Je dresse un solde débiteur de plus de cinq années de souffrance. S'apprêter à mourir quand on veut vivre, c'est dur.* »

« Une question d'heures »

L'entrevue des deux époux n'a duré qu'une petite demi-heure. M. Rousseau, directeur des prisons des Baumettes, a voulu cette entrevue « *la plus humaine possible* » et autorisé Marie-José Agret à accéder jusqu'au bloc opératoire de la prison-hôpital.

« *Il s'agit à présent d'une question d'heure*, commentait à sa sortie l'avocat marseillais. *Nous lançons un appel fondé sur la solidarité humaine à tous les Français au nom* de *qui la justice est rendue, ainsi qu'aux autorités responsables. Le délai fixé la semaine prochaine pour la publication des conclusions de l'enquête nous paraît bien trop long face à celui qui, malgré nos exhortations répétées va délibérément à la mort. Il n'y a plus que la grâce présidentielle qui puisse le sauver. Que faire* d'*autre, à part que de nous adresser au premier magistrat de France ?* »

Un télégramme était aussitôt adressé en ce sens au président de la République. Mais, à celui-ci, M. Valéry Giscard d'Estaing semblait répondre par avance durant sa conférence de presse. Une conférence que Marie-José Agret écouta en direct, l'oreille collée à un poste à transistors, dans l'étude de son avocat. A aucun moment, le chef de l'Etat ne devait faire allusion à un possible usage de son droit de grâce, mais au contraire, s'étonner que le détenu n'ait pas la patience — ou la sagesse — d'attendre au moins que soient publiés les résultats de l'enquête en cours ; le président rappelait aussi « *que la demande de révision ne datait que du 22 janvier 1976* », ce qui provoquait aussitôt une mise au point de Mᵉ Dissler.

« Un chantage à la mort »

Cette date du 22 janvier, en effet, fait allusion à la lettre envoyée par un autre détenu des Baumettes, Alain Bendjelloul, tentant d'innocenter Roland Agret et accusant le service d'action civique d'avoir fait de lui le « *pigeon de la sauce* » dans l'affaire du double meurtre d'Orthoux dont il est reproché à Agret d'avoir été l'instigateur (*le Monde* du 12 février 1976). Mais cette lettre, précisait Mᵉ Dissler, n'est qu'un complément.

« *En réalité*, précisait-il, *notre premier recours, c'est le dépôt d'un mémoire de dix-huit pages auprès du procureur* de *la République de Nîmes, accompagné d'une demande de supplément* d'*enquête sur des points demeurés obscurs et sur la rétractation du témoin numéro un, Antoine Seatelli, le 28 juillet 1975. Il n'y a donc pas trois mois que nous réclamons une révision, mais neuf mois. Neuf mois durant lesquels Roland Agret a touché le fond du désespoir.* »

L'affaire a donc pris jeudi un tour particulièrement dramatique, d'autant que l'attitude de Roland Agret pourrait bien faire tache d'huile : en effet, le bruit courait à Marseille qu'il n'était plus le seul dans la prison des Baumettes à tenter un « *chantage à la mort* » pour obtenir la révision d'un jugement.

JEAN CONTRUCCI.

● *Accélération des poursuites pour détention et transport d'armes.* — Sans attendre la promulgation de nouvelles lois, le procureur de la République de Paris, M. Paul-Henri Sadon, a demandé à ses substituts de requérir à l'audience des peines exemplaires dans les affaires de détention ou de port d'armes.

Ainsi, la 23ᵉ chambre correctionnelle a condamné jeudi 22 avril à quatre ans de prison deux jeunes gens arrêtés le 13 avril alors qu'ils transportaient dans leur voiture deux pistolets et des cartouches : Christian Clay, vingt et un ans, et son demi-frère Bruno Driss, vingt-deux ans, ont reconnu qu'ils se proposaient de commettre une agression. Bruno Driss, n'ayant jamais été condamné, a bénéficié d'un sursis partiel d'une année.

● *Représentant l'actrice Michèle Mercier*, dont le nom a été utilisé, sans son autorisation, dans des tracts et affiches du « Festival du cinéma de droite » présenté depuis lundi 19 avril à Paris, Mᵉ Bernard Jouanneau a demandé, jeudi 22 avril, en référé devant le tribunal de Paris la saisie de ce matériel publicitaire. Le président Anboin a pris acte de l'engagement des organisateurs de corriger les documents et de faire des mises au point dans la presse et à FR 3.

AU CONGRÈS DE L'UNION SYNDICALE DES MAGISTRATS

« Le corps judiciaire ne peut continuer à être tenu sous la dépendance du pouvoir politique »

déclare le président de l'U.S.M., M. André Braunschweig

Définir les orientations d'une réforme fondamentale du statut des magistrats, mais — plus concrètement et plus immédiatement — élaborer un projet de réforme du Conseil supérieur de la magistrature, tel est le principal objet des travaux du congrès de l'Union syndicale des magistrats, qui s'est ouvert jeudi 22 avril au palais de justice de Bordeaux. Il s'agit du premier congrès de l'U.S.M. depuis qu'en septembre 1974 cette organisation — qui compte le plus d'adhérents dans la magistrature — a succédé à l'Union fédérale des magistrats, créée en 1945.

A l'occasion de la première séance, M. André Braunschweig, conseiller à la Cour de cassation et président de l'U.S.M., après avoir occupé ce poste depuis 1972 au sein de l'U.F.M., a annoncé que, en dépit de l'intention qu'il avait manifestée d'être remplacé, il se verrait obligé d'accepter provisoirement un nouveau mandat, faute de candidat à sa succession.

Bordeaux. — L'indépendance de la magistrature ne serait-elle qu'un mythe ? Bien qu'ils n'apprécient guère les éclats, les membres de l'U.S.M. le laissent entendre en affirmant *que* la sauvegarde de cette institution ne tient « *le plus souvent* » qu'aux « *seules vertus* » des magistrats. Dans un rapport soumis à la discussion des congressistes, M. Braunschweig a souligné que « *le corps judiciaire ne peut continuer à être tenu sous la dépendance du pouvoir politique* ». Il a dénoncé l'insuffisance des garanties actuellement contenues dans un statut qu'il qualifie par ailleurs d'« *équivoque* », et il ajoute que la nécessaire refonte de ce statut passe d'abord par celle du Conseil supérieur de la magistrature. C'est dire que l'U.S.M. préconise ce que l'U.F.M. ne voulait pas envisager jusqu'alors : une réforme constitutionnelle. L'Union syndicale remet en cause la composition *et les* prérogatives de cet organisme, définies par les articles 64 et 65 de la Constitution.

« *Pour des raisons politiques, la réforme du Conseil supérieur n'est plus aujourd'hui aussi utopique qu'elle ne le paraissait auparavant* », a déclaré M. Braunschweig devant l'une des commissions du congrès. Il a précisé que le projet qu'il formule s'inscrit dans l'actuel débat sur les libertés, et qu'une modification de la Constitution est à ce propos suggérée par les partis de gauche. M. Braunschweig s'appuie sur les travaux de ces derniers et il précise : « *Il faut obtenir que les groupes de la majorité se rallient également à cette idée* » — mais il rejette tout projet de fonctionnarisation de la magistrature que la gauche pourrait présenter.

A la veille du congrès, le président de l'U.S.M. avait été entendu par les membres de la commission spéciale de l'Assemblée nationale chargée d'examiner les différentes propositions de loi sur les libertés (*le Monde* du 22 avril). Devant les congressistes, il a rappelé les déclarations qu'il a faites à cette occasion : le Conseil supérieur de la magistrature serait composé de représentants du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif, mais, à parité avec ceux-ci, devraient également siéger des représentants du corps judiciaire ; ces derniers ne seraient plus désignés par le président de la République mais élus par leurs pairs ; le Conseil assurerait la gestion de l'ensemble du corps judiciaire pour les magistrats du siège comme pour ceux du parquet et serait pour cela divisé en deux formations.

De notre envoyé spécial

RÉDUIRE LE POUVOIR DE L'EXÉCUTIF

L'U.S.M. réclame ainsi pour le Conseil supérieur un pouvoir « *effectif* » et considérablement étendu par rapport à la pratique actuelle, ce qui vise à réduire le poids de l'exécutif et à diminuer le pouvoir *judiciaire du* garde des sceaux qui, dans bien des cas, ne garderait qu'un rôle purement administratif. M. Braunschweig a indiqué que, durant la campagne présidentielle de 1974, l'U.F.M. avait adressé une lettre à tous les candidats pour leur demander s'ils étaient partisans d'une réforme du Conseil supérieur. M. Giscard d'Estaing avait répondu qu'il était très favorable à pareille décision.

Deux ans plus tard, M. Braunschweig remarque que l'on n'a pas encore vu le ministre « *rechercher avec opiniâtreté et proposer les moyens législatifs et constitutionnels de nature à mieux garantir l'indépendance* des *magistrats* », ainsi que l'écrivait alors l'actuel président de la République. L'U.S.M. compte remettre au garde des sceaux, le plus tôt possible après le congrès, un texte détaillé de son projet de réforme.

« *Nous ne nous dissimulons pas qu'il s'agit là de la plus audacieuse de nos propositions* », conclut M. Braunschweig « *et qu'elle suscitera de la part du garde des sceaux d'abord et du gouvernement tout entier ensuite, une totale opposition, notamment lorsque nous avançons l'idée de soumettre le parquet à la tutelle du Conseil supérieur. Mais les membres du parquet doivent rester avant tout des magistrats et ne peuvent passer pour des fonctionnaires.* »

FRANCIS CORNU.

A la cour d'appel de Paris

TROIS MÉDECINS ONT COMPARU POUR BLESSURES PAR IMPRUDENCE

Le procès de trois médecins, condamnés en correctionnelle pour blessures par imprudence après une opération inutile et dangereuse pratiquée en novembre 1968, était examiné, mercredi 21 avril, par la treizième chambre de la cour de Paris, les prévenus, puis le parquet, ayant fait appel.

Pour une simple fausse couche, Mme Léonie Labbé, une commerçante âgée de quarante-quatre ans, avait subi une hystérectomie dans de très mauvaises conditions et elle avait été renvoyée chez elle le jour même de l'intervention, malgré une hémorragie, un début d'infection et une lésion accidentelle d'un uretère. « *Carence inadmissible* », concluait le rapport des experts.

Le chirurgien, le docteur Paul Sannès, avait été condamné à un an de prison avec sursis, le généraliste, le docteur Maurice Landman, à six mois de prison avec sursis, et l'anesthésiste, le docteur Jacques Schaehter, à 2 000 francs d'amende.

Partie civile, Mme Labbé, représentée par Mᵉ Françoise Perelmann, réclame 150 000 francs de provision en attendant une expertise définitive pour évaluer son préjudice total. Après les plaidoiries des défenseurs, Mᵉˢ Amar, Labadie et le bâtonnier Baudelot, la cour, présidée par M. Paul Doll, a renvoyé son arrêt au 12 mai.

FAITS DIVERS

● *Un attentat à l'explosif* a été commis ce vendredi matin 23 avril, à 5 h. 30, contre une agence d'une banque espagnole, la Banco Pastor, située 32, boulevard Haussmann, à Paris (9ᵉ). L'engin explosif, probablement une charge de plastic, a provoqué d'importants dégâts matériels dans les locaux de l'agence bancaire. L'attentat n'a pas été revendiqué pour l'instant.

AU DEPART DE ROISSY →

Des prix charter sur vols réguliers Air France.

ETATS-UNIS : 1750 F.
CANADA : 1700 F.

Jusqu'à 50% d'économie.

Ce sont les nouveaux tarifs Apex* de printemps aller-retour sur vols réguliers 707 et 747. Voici quelques exemples de prix pour les Etats-Unis : Boston 1750 F, New York 1775 F, Washington 1955 F, Chicago 2050 F ; ou bien pour le Canada : Montréal 1700 F. Supplément pour les traversées effectuées du 1ᵉʳ Juillet au 30 Septembre et légère majoration (77 F par sens) pour les vols du week-end.

Les avantages.

Vous partez à la date de votre choix. Vous voyagez sur vols réguliers.

Vous bénéficiez ainsi du service complet Air France. Si vous voulez avancer la date de votre retour, vous pouvez reporter la valeur de votre billet sur un tarif régulier, ce qui est impossible avec une compagnie charter.

Les conditions.

Les tarifs Apex sont valables pour des séjours de 22 à 45 jours.

Pour en bénéficier, vous devez acheter votre billet deux mois avant la date du départ.

En cas d'annulation, il vous sera retenu environ 10% (maximum) du prix du voyage.

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à votre Agent de voyages agréé ou à Air France (tél. 535.61.61).

AIR FRANCE

Sentir le monde plus proche.

* Ces tarifs sont publiés sous réserve d'homologation gouvernementale.

SPORTS

ÉQUITATION

Le printemps de la reprise

Passée au crible de l'analyse, l'équitation de loisirs, après un ralentissement dû à la situation économique, attaque en conquérante le printemps 1976 : telle est, confirmée par les chiffres, l'impression qui ressort d'une *conférence* de *presse* réunie jeudi 22 avril par M. Henry Blanc, directeur général de l'administration des haras nationaux.

Le nombre des pratiquants dûment recensés sur ordinateur, a franchi allègrement cette année le cap des deux cent mille — contre cent dix mille il y a seulement six ans, — pour s'en tenir à l'exemple le plus frappant. N'entre pas dans ce décompte, la masse des amateurs de ranchs et de clubs échappant par leur prolifération et leur incertaine viabilité à toute espèce de contrôle.

Si les associations sans but lucratif se maintiennent au même niveau, les établissements professionnels augmentent de 17 %. Mystère complet, les enquêtes prouvent que les associations sont, pour l'ensemble de la cavalerie française, mieux classées, mieux considérées que beaucoup d'établissements professionnels : chevaux sains et correctement tenus, personnel d'encadrement parfait. Mais certains établissements n'ont pas vocation à enseigner l'équitation et ne sont, le plus souvent, qu'un échelon de pratique courante offrant des promenades et bornent leurs activités à la location.

Au chapitre des « *motivations négatives* », on retiendra que « *la peur, la crainte des chutes et du danger* », clouent finalement au sol une proportion non négligeable de nos jeunes compatriotes tentés par l'équitation ou découragés après de timides essais : de l'ordre de 16 %.

Moralité : toute la politique de l'instruction équestre est à revoir. Rappelons cette vérité essentielle aux moniteurs qui l'auraient oublié : dans les reprises des débutants, leur volonté d'éviter les chutes doit tourner à la hantise. La conquête de l'assiette passe obligatoirement par la mise en confiance, la courtoisie, la douceur, une inaltérable patience et non par des ordres plus ou moins intelligibles et pertinents.

ROLAND MERLIN.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

BASKET-BALL. — *Pour son premier match du tournoi de Bremerhaven (R.F.A.), l'équipe de France a été sévèrement battue par la Belgique (87 points à 70).*

— *Le ZSKA de Moscou refusant de rencontrer Israël au cours de rencontrer Israël au cours de la phase éliminatoire du tournoi de Bremerhaven (Allemagne fédérale), les organisateurs l'ont autorisée à changer de groupe. Les Soviétiques ont toutefois affirmé qu'ils seraient prêts à jouer contre les Israéliens s'ils devaient les rencontrer en phase finale du tournoi.*

FOOTBALL. — *L'équipe de France qui rencontrera la Pologne à Lens, le 24 avril, aura la composition suivante : Baratelli ; Domenech, Rio, Curbello, Farison ; Larqué, Synaeghel, Guillou ; Patrick Revelli, Pintenat, Six.*

Pour affronter l'Union soviétique en match « retour » du championnat d'Europe, le 25 avril à Moscou, l'équipe de France des « espoirs » a été ainsi formée : Dropsy ; Battiston, Lopez, Trésor, Bossis ; Michel, Jouvion, Giresse ; Rouyer, Lacombe, Sarramagna.

صكنا من الاصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI		
Offres d'emploi "Placards encadrés"	36,00	42,03
minimum 15 lignes de hauteur.	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,18
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER		
Achat-Vente-Location	26,00	30,35
EXCLUSIVITES	32,00	37,36
L'AGENDA DU MONDE	25,00	29,19
(chaque mercredi et chaque vendredi)		

offres d'emploi

MANPOWER CADRES
STAFF ET LINE
98, rue Lafayette 75010 PARIS

EN VUE DE MISSIONS LONGUE DUREE
France Afrique

- COMPTABILITE FINANCE
  Formation BP D.E.C.S., expér. 5 ans mini. Pratique confirmée de la gestion comptable + expérience complémentaire dans un ou plusieurs domaines : Compta. prévis. - Trésorerie - Fiscalité - Informatique.
  Apprécié : Système Anglo-saxon, Expér. Outre-Mer.
- TECHNICIENS SUPERIEURS FABRICATION dans les spécialités :
  — METHODES avec expér. chaudronnerie/soudure
  — Chrono-analyse (B.T.E. MTM)
  — Entretien, travaux neufs, SECURITE.
- DESSINATEURS PROJETEURS
  — Béton armé
  — Mécanique (Allemand apprécié)

ETPM
ENTREPOSE G.T.M POUR LES TRAVAUX PETROLIERS MARITIMES - Leader de l'Offshore Européen
OSCAR de l'EXPORTATION 75
effectif 1400 personnes - recherche

ASSISTANT DU CHEF DU PERSONNEL

En liaison avec les chefs de services embauche et gestion :

- Il aura la charge d'effectuer des études variées concernant la politique et la gestion du personnel, de définir des procédures administratives, d'en assurer la mise en place et d'en contrôler le suivi.
- *Une formation supérieure (Sciences Po - licence droit ou économie - Essec etc.) ainsi qu'une expérience de quelques années acquise dans un emploi similaire sont indispensables pour assumer avec succès le poste offert.*

Envoyez C.V. + prétentions sous réf. 13.691 à
S.N.P.M. PETITES ANNONCES 100, av. Charles-de-Gaulle 92522 NEUILLY S/SEINE

Important constructeur européen de presses à imprimer à chaud, recherche pour plusieurs régions en France (partie Nord en particulier)

INGENIEUR DE VENTE
(Technico-Commercial)

qui aurait pour fonction la vente et le service après-vente d'une ligne de machines de renommée mondiale auprès de transformateurs de matières plastiques.

Le candidat retenu devrait avoir une expérience confirmée dans les techniques du plastique de même que de l'expérience dans la vente de biens d'équipements.

Salaire fixe plus participation au rendement. Frais payés. Travail indépendant avec de nombreux déplacements à prévoir. Assistance technique et commerciale.

Adresser C.V., prétentions et photo sous nº 61.135, Publicitas, Case postale, CH-8021 Zurich (Suisse).

La filiale d'un important constructeur de BRULEURS, CHAUDIERES et CAPTEURS SOLAIRES, en pleine expansion, recherche

UN INSPECTEUR DE VENTE

domicilié à Paris ou Ouest, à qui confier la responsabilité des ventes auprès du réseau distributeur en chauffage du secteur NORD-OUEST de Lille à Angers.
Expérience du poste indispensable.
Env. C.V., photo et prétentions s/nº 294.495 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q. tr.

SOCIETE FRANÇAISE d'Engineering Immobilier (Paris-Ouest) en pleine expansion, recherche un jeune collaborateur qui sera chargé d'étudier et de mettre en place pour la Direction Générale un nouveau système de

CONTROLE DE GESTION

Le candidat retenu, d'au moins 27 ans, aura une formation supérieure (Sup. de Co., licence Sciences Eco gestion ou équivalent) complétée par une première expérience de 2/3 ans des méthodes de contrôle de gestion acquise au sein d'une Société de Services.

Ce poste conviendra bien à un cadre techniquement bien formé, diplomate et ayant le sens des contacts humains, capable d'autonomie et d'initiatives.
Directement rattaché au Secrétaire Général, le nouveau poste offre d'excellentes perspectives dans une société dynamique et de bonne ambiance.
La rémunération de départ prévue est de l'ordre de 75.000/90.000 F par an.

Ecr. C.V. s/réf. CCG/RB à TAS, 77, r. La Boétie-8e.

Important groupe bancaire
recherche
CHEF COMPTABLE
pour seconder son Directeur Financier

LES CANDIDATS DEVRONT :
— Posséder une formation supérieure en comptabilité et fiscalité ;
— Justifier d'une bonne expérience de la réglementation professionnelle bancaire et de la rédaction des états C.C.B. ;
— Avoir une grande aptitude au commandement prouvée par l'exercice antérieur de fonctions d'encadrement.

Anglais apprécié

Evolution intéressante pour candidat de valeur qui saura s'affirmer.

Adresser C.V. et prétentions sous nº 53.652 à CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

BANQUE INTERNATIONALE
en pleine expansion, recherche un
DIRECTEUR D'AGENCE
PARIS (Classe VI ou VII)

Le candidat retenu aura essentiellement une expérience pratique complète de l'ensemble des opérations bancaires France et Etranger acquise de préférence dans une banque internationale. Allemand parlé couramment indispensable.
Outre la gestion complète de cette agence unique, ce directeur aura essentiellement un rôle de promoteur d'affaires et de contacts directs avec une clientèle de standing à développer. Conditions attrayantes pour une personne compétente et capable d'autonomie et d'initiatives.

Ecrire avec curriculum vitae sous réf. DA/RB à TAS, 77, rue La Boétie (8e).
Nos conseillers vous garantissent d'une totale discrétion.

I. S. L.
INSTITUT DE SONDAGES LAVIALLE
poursuivant son expansion, recherche

2 CHARGÉS (ÉES) D'ÉTUDES

2 à 3 ans d'expérience des enquêtes par sondage.
Ayant une orientation plus psycho-sociologique pour l'un, plus statistique et informatique pour l'autre.
Pratique (au moins partielle) d'un langage de dépouillement d'enquête appréciée.

Adresser candidature avec C.V. détaillé et salaire demandé à I.S.L., 6, rue du 4-Septembre, 92136 ISSY-LES-MOULINEAUX.

C.C.E. AIR FRANCE
rech., argt, pour centre adultes ARRONNE (77) ECONOMR. Poste saisonnier. - Prise de service immédiate jusqu'à fin octobre, gde expér. gestion et économat village d'adultes et collectivités exig., connaissance restauration collectivité apprec. Tél. : 687-22-05, poste 482-478.

Gde famille anglaise ch. jeune Française responsable pr garder fille 5 a. à part. août pour 1 an minimum. Journée libre sauf vac. scol. Sem. à Londres, w.-e. campagne. Nbt. équitation avantages. Ecr. en précis. nº tél. JRFF, C.G.F., 130, av. Malakoff, 75116 Paris.

Centre format. Anim. Soc. Cult. Ecole d'Action Sociale - CNAF Form. 3 a. : tech. théo. prat. lien av. projet Dapasse - Prom. 76 lib. juin étud. tte propos. d'emploi. S'adr. : Commission emploi Ecole d'Action Sociale, 36, rue Lisbonne, Paris (8e). 522-24-68 - 387-68-06

Entreprise La Courneuve 93
COMPTABLE
pr travaux comptables courants, rémunérat. envisagée : 40.000 à 45.000 F par an. Envoyer C.V. manuscrit à C.E.R. 5, rue de Prony, Paris-17e

Société recherche
RESPONSABLE
d'un bureau d'archives de plans. Expér. dessin industriel souhaitée. Se présenter : SOGEP, 2, r. des Quatre-Fils - 75003 Paris

FIRME INTERNATIONALE recherche
NÉGOCIATRICE
HAUT NIVEAU
Excellente présentation pour immob. Bureau intendance assurée
Adress. C.V. + photo (réf.), à : G. CLAEYSSENS 16, place Vendôme - Paris-1er

IMPORTANTE ENTREPRISE TUNISIENNE recrute pour les besoins de ses chantiers en Tunisie et à l'étranger
CHEFS CHANTIERS TUNIS.
et mécaniciens confirmés. Ecrire S.P. 1500, R.P. Tunis.

GESTION 2000
pour déplacements à l'étranger libres de suite
INGÉNIEURS T.P.
Expérience : estimation T.C.E. Langue anglaise exigée.
INSPECTEURS
Expérience : mécanique électricité T.C.E.
Langue espagnole exigée.
Gestion 2000, 102, r. Lafayette, PARIS (10e). — 878-73-04.

Société Electromécanique SURESNES recherche pour études circuits électroniques
A.T. 2-3
NIVEAU B.T.S.
ayant connaissances en circuits analogiques et digitaux. Expér. sur micro-calculateur très appréciée.
Ecr. C.V., prét., nº 1.828, Publicités Réunies 112, bd Voltaire, 75011 Paris

Important group achat Paris 5e, 13e arrdt, rech. INFORMATIQUE
CORRESPONDANT (E)
Poste convenant à Programmeur ayant format. DUT ou équival. 3 a. expér. en GAP ou PL1. Cours déplacem. province Adr. C.V. manuscrit + photo + prétent. à nº T 086555 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e).

STE LEADER dans traitement des eaux recherche pour son
DÉPT EXPLOITATION
INGÉNIEUR DIPLOMÉ
28 ans minim. pour négocial. haut niveau, contrat et suivi clientèle, nombreux déplacements courte durée
FRANCE METROPOLITAIN
Libre de suite env. C.V., photo, nº T. 85.156 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

secrétaires

Secrétaires

Pour ses services de rédaction la LIBRAIRIE ARMAND COLIN recherche
UNE EXCELLENTE
SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO
Envoyer C.V. et prétentions à Service du personnel, 103, boulevard Saint-Michel, 75005 PARIS.

REGIE-PRESSE recherche
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
jeune, bonne présentation, esprit d'initiative, pour travail dans service publicité magazine très moderne.
TEL à M. Patrick ROUSSELLE, 538-69-20.

capitaux ou proposit. com.

Cherche associés pr construction et exploitation Hôtel-Resto-Grill sur grand axe routier Alsace (privés ou sociétés) disposant capitaux 20 parts de 100.000 F, rendement garanti 8 % net. R. Schellenberg, Boofzheim 67230 Benfeld - 16-88-74-63-66

demandes d'emploi

Jeune homme 18 ans, libre de suite, ch. emploi débutant bureau ou commerce. Téléph. 231-23-12.

Diplômé M. B. A. international désirerait situation Europe, libre septembre 1976. Ecrire J.-R. GUERAÇAGUE, 447, Lincoln Boulevard, Santa-Monica, Calif. 90402 USA.

DIRECTEUR PUB. MARKETG 34 a., DES sciences éco et pol., 8 a. exp. gdes agences publicité nationale et internationale, dont 3 à POSTE DE DIRECTION. — Ecr. nº T 86.526 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ACHETEUR CADRE
Formation techniq. et juridiq., anglais courant, très grande expérience achats matériel minier et T.P., habitué aux relations internationales (U. S. A., Allemagne), rech. poste acheteur Paris. Déplacements acceptés. — Ecrire nº 117, AXIAL PUBLICITE, 91, faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS qui trans.

Jeune fille bonne présentation, BAC + 3 a. socio-psycho, angl., cherche place stable hôtesse ou employée service personnel. — Ecr. nº 6.220, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, ou tél. 253-19-07, pr rendez-vous.

formation profession.

SEMINAIRES FORMATION D'OPERATEURS D'HYPNOSE et de SUGGESTION - Paris. Tél. : (32) 39-23-50, ou écrire : Docteur Bouslama, B.P. 6) 27300 BERNAY

cours et leçons

MATH. Rattrap. par prof. exp. Px modéré. T. 278-77-71

autos-vente

Vends 104 Mod. 74. Prix 10.700 F Téléph. : 754-08-95

A vendre en France le dernier PROTOTYPE rendu célèbre par le film « Orange mécanique ». 23.000 F - Téléph. : 237-75-70

Part. vd coupé LANCIA FULVIA mai 1972. Bordeaux. Intér. skaï noir. Première main. Excel. ét. 12.000 F. 924-76-81 heures bureau.

Rallye 1 - 1971, ttes options. Modifier Rallye II. Tél. : 254-11-33.

Datsun 1800, Coupé : 1974. Première main garantie. Tél. 254-43-82.

Mercedes 230, Berline, Tr. bon état. Tél. 254-11-33.

Particulier vend Renault E 4 L 1974 1re main, 39.000 km, très bon état. Prix Argus Tél. : 848-89-65 après 19 heures.

FIAT 130, 1974, 40.000 km glaces électriques Tél. 243-19-99.

VD 504 FAMILIALE 1975 automatic. 627-68-11

Part. vd exception. RANGE ROVER, T.D., V.T., climat. + tr. nombr. access. 627-68-11.

GARAGE 162, RUE LEGENDRE 627-68-11

BMW 2500 - 73 MÉTAL
BMW 30 CSI - 72 MÉTAL

Collaborateur Journal
VEND R 5 TL - 74
Bleu foncé - Toutes options 11.500 F - 644-64-48 et OBS. 17-87

bateaux

Bateau Appartem. 30 m
TRÈS LUXUEUX
175 m moteur terrain près Mantes - 092-11-15

A vendre Freeman 28, longueur 8,76 m., 2 moteurs Diesel 50 CV, radio gonio sondeur loch. Equipement 3e catégorie mai 74, 200 h de marche. Prix : 140.000 F. Visible Bretagne Sud. Tél. : H.B., 977-39-48 ; le soir, 476-63-34, à partir de 20 h

sports loisirs

VACANCES ANGLAISES en famille, hôtels, collèges, universités - 033-81-72

transports

Déménagez par M. G. en toute sécurité. Paris, 255-61-61 Pontoise, 464-13-44

VOIR NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

emplois régionaux

L'ASSOCIATION MULHOUSIENNE POUR LA CULTURE (A.M.C.)
dans le Haut-Rhin
recherche pour la direction et l'animation du Centre d'Animation Culturelle

UN DIRECTEUR

Les tâches qui lui seront confiées sont les suivantes :
— *gestion du centre (locaux, personnel, activités) ;*
— *collaboration étroite avec des groupes de travail pour l'animation et le choix des activités ;*
— *participation à la politique culturelle du centre au travers de la vie associative.*
La rémunération sera conforme au barème de la Convention collective des entreprises d'action culturelle.

Un dossier détaillé de candidature devra être adressé à :
M. le Président de l'A.M.C.,
7, rue Alfred-Engel,
68100 MULHOUSE,
au plus tard avant le 15 mai 1976.

SOCIETE MECANIQUE DE L'OUEST recherche

1 ADJOINT AU DIRECTEUR DE SON DEPARTEMENT INFORMATIQUE

— Il sera responsable de l'Analyse système et de l'Analyse organique.
— Il rendra directement compte au directeur de l'Informatique qui dépend lui-même de la Direction générale.
— Ce poste conviendrait à un technicien supérieur d'application ayant une expérience de l'industrie mécanique et une connaissance du 61/60 de la compagnie HONEYWELL BULL.
— Anglais souhaitable.
— Rémunération annuelle ne sera pas inférieure à 75.000 F.
— Lieu de travail, région de CAEN dans une usine de 500 personnes.
— Possibilité de logement.

Adresser C.V. au nº T 85.569 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.

---

landerneau
Importante Coopérative Agricole de l'Ouest recherche pour seconder le Responsable du Service FORMATION

UN ANIMATEUR DE FORMATION

Le candidat devra nécessairement posséder :
— Une formation supérieure agricole avec spécialisation en économie et gestion ;
— Une expérience de la vie en entreprise ;
— Des capacités d'innovation et l'aptitude au travail d'équipe.

Adr. lettre man. avec C.V. et photo à COOPAGRI-BRETAGNE, B.P. 100 - 29206 LANDERNAU.

COTE D'AZUR
Agence publicité marketing recherche
CHEF DE PUBLICITE
— 28 ans ;
— Très bon technicien ;
— Expérience immob. souhait. ;
— Préfér. donnée à bon rédact.
Adresser C.V. et prétentions à Bertoli, 29, r. d'Anjou 75008 Paris

Ville de ROUEN recherche ingénieur diplômé. Spécialités : électricité, génie urbain.
Rens. Cand. Mairie de ROUEN avant le 15-06-1976.

Sécurité sociale ch. praticien sal. pour nov. 76, dég. oblig. mil., moins de 50 a. Cab. méd. Avant. sociaux. Haute-Marne.
Ecr. nº 8.668 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e.

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Part. vends meuble télévision plus H.-F. en acajou STYLE LOUIS XVIe, Marque Griffon état impeccable. Prix : 1 500 F. Tél. : 974-84-74.

Vds arbalète pygmée 4 000 F. Px à déb. T. 280-32-65, ts. l. m.

Part. vend table en marbre 1 m × 2 m, chaîne Hi-Fi complète, différents meubles, toiles et objets modernes. Téléph. : 704-42-42 de 9 h. à 12 h.

Artisanat

Ts corps d'état moquette, peinture, plomb., menuis., 874-32-25.

Arts

Part. vend collection peintures YANNE LE TOUMELIN Ecrire Agence A.B.C. Réf. JYB S.P. 85. 04002 DIGNES.

Beauté

CATHERINE MADIGAN
Dans un esprit de détente. Massages-relaxation. T. : 250-81-04.

Bijoux

Bijoux anciens et bagues romantiques se choisissent chez Odiot, 19, r. d'Arcole, Paris-4e, 033-00-83.

Cours

CLUB RUSSE DE PARIS
Cours, Stages, Ciné-club 88 ter, r. Michel-Ange Paris-16e. Téléph. : 527-39-42 et 027-17-74.

ALLEMAND-ANGLAIS
Cours intensifs, conversation. EUSOLINGUA. Tél. : 260-18-05.

Décoration

TENTURE MURALE sur molleton + galon avec notre lin en 260, 27,80 F h.t. le m2 avec notre Shantung en 260. 32,30 F h.t. le m2. Dev. gratuit au 370-23-79.

Toile de lin - molleton + galon 35 F le m2 pose comprise - rideaux, moquette et tous travaux peinture - devis gratuit. Décoration - Conseil E.D.P. T. 580-94-91.

LOTS DE CARRELAGES premier choix. Fin de séries. SOCAREL, 2, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris-9e. 526-13-36.

Documents

Rech. doc. et anal. de la presse soviét. écon., scientif. et tech. en traduction. Ecr. L. Semenov 63, rue Vaneau, 75007 PARIS.

Déménagement

DEMENAGEMENTS ts transports, travail soigné. Devis gratuit. MASSAGEOT. T. 366-50-68.

Enseignement

TELEXISTE
Un métier bien rémunéré, excellente formation assurée par Ecole française de Télex. 260-33-44 (poste 300).

Cour DACTYLOGRAPHIE méthode accélérée. 757-86-86.

Expert

BOUTEMY. Pierres précieuses, joaillerie, orfèvrerie. 9, rue Saint-Florentin, Paris-8e. TEL. : 260-34-89.

Galerie de peinture

Ex-Dir. Galer. d'art av. réf. et gar. ayt clients et peintres ch. b. gal. sér. pr collab. 224-70-53.

Hi-Fi

Vend AMPLI TUNER VOXON, 2 × 20 watts. Etat neuf. 1.000 francs. Tél. 307-97-78 apr. 20 heures.

Moquette

Discount de 30 à 70 % sur ttes moquettes, grande largeur, spécialiste de la belle qualité. TEL. : 757-29-18.

Homes d'enfants

LES BARTAVELLES
1.200 m. ETE. 2 à 14 ans. Pisc. Tennis. Cheval. Soleil. Joie. B.P. 48. 74220 La Clusaz. 02-24-06

LE GRAND-CHAMP
Home d'enfants de France. 3 à 6 ans, séjour toute durée. Effectif réduit, ambiance familiale. Chaumont-le-Bourg. Arlanc 63-220 Tél. : (73) 95-91-11. Demander le 25 à Beurrières.

Rencontres

Sté Synapse recherche consommateurs pour participer à des groupes de créativité. TEL. : 770-63-52.

I.P.P.S.Y.A. recherche participants pour groupe de potentiel, créativité, peinture sur soie, tissage sculpté. TEL. : 781-74-71 et 906-36-46.

Restauration

Ebéniste fait tous travaux restauration meubles anciens et aménagement appartements. Sérieuses références. Téléph. : 359-61-54, M. DUPONT.

Spécialités régionales (vins)

CHATEAU LA CROIX-GORNET
Bordeaux appellation contrôlée. GERARD SUIRE propriétaire à EYRANS (33390 Blaye). Tél. : (56) 42-70-68 (vers 14) h. Année 1972 : La bout. TTC franco dom. 8 F. En cubit. de 32 l. 8 F le titre.

Vacances Tourisme Loisirs

TURQUIE
PROGRAMME CULTUREL du 19 mai au 30 mai 1976 ISTANBUL, ANKARA, LA CAPPADOCE, ANTALYA, EPHESE Renseignements et inscriptions. Voyages Itinéris, 36, rue des Plantes, 75014 Paris. 540-83-97.

URGENT. Administrateur sociétés cherche maison + piscine. 100 km Paris pour trois mois. Tél. : 079-49-52.

CONTINENTAL HOME INTERCHANGE
vous propose un logement gratuit pour vos vacances !
En vous mettant en contact direct avec le partenaire qui vous prêtera la maison de vos vacances, là où vous désirez les passer, en échange de votre propre demeure (principale ou secondaire) pour la même durée. Demandez notre documentation 18, rue Daviel, 75013 Paris.

ESPAGNE COSTA DORADA
110 km frontière, bord mer, loue tte l'année à la semaine Appt tt cft. Tél. : 580-44-66, soir prét.

ANGLETERRE. Prof. organise séjour équestre ou en famille. TEL. : 350-35-25.

Haut-Var. A louer juillet mas 6 pers. Gd terr. Piscine. Tél. matin 16-35-71-64-24.

VOYAGE CULTUREL JAPON et EXTREME-ORIENT Du 10 au 29 juin 1976. Avec M. Pierre Boufflers. Renseignements et inscriptions à PEUPLES ET CIVILISATIONS 5, avenue de l'Opéra 75001 Paris. Tél. : 260-31-66. Lic. d'ETAT 309 A.

COURCHEVEL. Particulier loue à la quinzaine, mois, année et saison ski, studio rénové, tt confort. 2-3 pers. Tél. (74) 77-06-08.

SPECIAL JEUNES. Circuits. Découvertes. Europe. Orient. Afrique. Amér. U.S.A. 033-01-73.

Vélos

LOCATION DE VELOS 2, rue du Fer-à-Moulin, Paris-5e. Tél. : 337-59-22.

Voyages

KIT VOYAGES
Des idées et des prix sur toutes les destinations. 35, rue Galande 75005 PARIS. TEL. : 033-06-45 +.

---

l'agenda du Monde

La mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre une nouvelle rubrique dans laquelle seront regroupées des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, postes 396 et 364.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

RÉNOVATION
d'immeubles à 100 %, tout confort. Pour investisseurs. Rentabilité élevée. 2 pièces, duplex, studios, dans PARIS, à partir de 90.000 F suivant arrondissements. Location et gestion assurées. GROUPE VNIDAUD, 15, rue de la Paix. 261-52-25.

BUTTES-CHAUMONT
Très beau 2 pièces confort, imp. 3e étage, 15, rue Manin. Samedi, lundi, de 14 h. à 19 h.

SACRÉ-CŒUR - RARE
Très beau 2 P., tout confort, sur jardin. 315.000 F - 233-75-79.

LAMARCK-CAULAINCOURT
Imm. P. de Taille, tout confort.
STUDIOS, 2 et 3 PIÈCES
Direct. propr. vendredi, samedi, 14-18 h., 113, rue Caulaincourt.

POUR INVESTISSEUR AVISÉ SPÉCIAL LOCATIF HAUT RENDEMENT
dans immeubles de qualité rénovés 100 %, studios, 2 pièces, duplex, cuisine équipée, wc, salle de bains interphone, vide-ordures, décoration soignée.
2e - BONNE-NOUVELLE
2e - REPUBLIQUE
15e - JAVEL
18e - CHATEAU-ROUGE
19e - COLONEL-FABIEN
COURBEVOIE, Place Charras.
BOULOGNE, av. J.-B.-Clément.
à partir de 90.000 F.
Location et gestion assurées. Renseignements et visites : GROUPE VNIDAUD, 15, rue de la Paix, 261-52-25.

39, AV. JUNOT
STUDIOS, 2, 4 et 5 PCES
Tout confort, ch. central, asc. BEL IMM. STANDING soigneusement rénové. Visite vendredi-samedi, 10-12 h. - 14-18 h.

27, RUE LÉON-FROT
Propriétaire vd, URGENT, plusieurs STUDIOS 32 m², tout confort, étage élevé. Vue. Vendredi, samedi, 13-18 heures.

103, RUE DE PICPUS
Livg dble + 2 chbres, tt conft. Tél. (possib. park.). Px 430.000. Voir vendredi, samedi, 14-18 h.

XVIe BD MURAT
EXCELLENTE AFFAIRE
Immeuble récent (1958) R.-de-ch. clair. Soleil. TRES BON ETAT
5 P. TOUT CONFORT dble living + 2 ch. chambre service + garage.
PRIX : 570.000 F.
PROFES. LIBERALE POSSIB. Visite : samedi, lundi 13-19 h. **89,** boulevard Murat ou tél. 272-29-92.

PLACE BEAUVAU
BEL IMMEUBLE PIERRE DE TAILLE RAVALE
GRAND 5 P. entrée, cuisine
2 luxueuses sal. bains, chauff. central. Moquette, téléphone. Entièrement refait neuf + 2 CHAMBRES SERVICE
PRIX : 780.000 F.
Me voir, 14-18 h. samedi, lundi **16,** Rue des SAUSSAIES ou tél. 723-91-22.

GAMBETTA. IMM. 1970. Stdg. Beau living + 3 chbres. 5e étage. Loggia/jardin, park. 380.000 F C.F. comp. 343-62-14.

XVIe AUTEUIL
Imm. Pierre de T. bourgeois. PLEIN SOLEIL S/VERDURE.
GRAND 5 P. 2 bains, cuis. ch. cent. imm.
+ CHAMBRE DE SERVICE ENTIEREMENT REFAIT NF.
PRIX : 725.000 F.
Me voir, samedi, lundi 14-18 h. **16, RUE** DE VANIZE ou 723-91-22.

PTE DAUPHINE. 6e étage ASC.
Chauf. cent. 20 m² à rénover + Mezzanine. URGT. 325-75-42.

17e PRES ETOILE
Immeuble gd standing
Etage élevé. Appt. tt cft. 215 m² Tél. 622-16-98, poste 26.

2e 10, rue Poissonnière bel imm. XVIIIe, 2 P. cuis. Urgent. 100.000 F. 628-79-40.

MARAIS Très clair 2 P. tt cft. refait neuf. 172.000 F. Tél. 272-11-91.

EXCEPTIONNEL SOMMET DE LA BUTTE
Pl. ciel, 6e asc. Im. bourgeois Double liv. + chbre tt cft. Balcon sur tout Paris. Prix 500.000 F. (Exclusivité) ETUDE ORDENER. 100 bis, rue Ordener. 606-57-08.

IXe 2 PIECES entrée cuis. équipée. Bains. 110.000 F. 033-06-03.

XVIe MURAT
DANS IMMEUB. TT CONFT. 7e étage ASC.-DESCENSEUR
3 PIECES cuisine, bains. MOQUETTE
CHAUF. CENT. CALME ET SOLEIL. EXCEPTIONNEL.
PRIX : 315.500 F.
Samedi, lundi 14 h. à 18 h. **173, 175,** BD MURAT ou Tél. 723-96-05.

MARAIS. 33, RUE CHARLOT Agréable living sur rue + belle chambre sur cour dégagée, 3e étage, imm. ravalé, soleil, charme. Samedi, de 14 à 17 h.

Marais. Triplex 160 m², 2 séj., 3 chbres, 2 s. de bs, cuis., buanderie, sur cour, 2 téléphones. 950.000 F justifiés. Téléphone : 256-60-90, heures bureau.

17e. Monceau. Bel imm. P. de T. 5e étg., appt 5 p., 2 chbres serv., excellent état - 964-20-63.

MARAIS - Grand studio, refait neuf, tout confort, poutres, cheminée, 145.000 F - 033-06-03.

REPUBLIQUE. Très bel appart., calme et ensoleillé, entrée, 3 p., cuis., s. de bs, cave. Tél. : (86) 63-64-28.

MONTMARTRE
2 P., hall, cuisine aménagée, wc, bains, ch. cent., 3e, asc., 50 m², 225.000 F. — Vendredi, samedi, 14-18 heures : 6, Villa Dancourt.

P. à P. Duplex, vue, pl. VENDOME, 4 p. pr., tt cft, tél., asc., 780.000 F. Vis. samedi, 14-17 h. 285, r. St-Honoré, ou sur rend.-vs 260-65-72 avant 9 h. et apr. 19 h.

200 m. BUTT.-CHAUMONT, 8 p. 230 m², 2e étg., poss. div. 520.000. 105, r. de Crimée, sam. 14-18 h.

27, rue Rambuteau, Paris-4e Imm. classé plein MARAIS, je vds grand 2 pièces, entrée, cuisine équipée, salle bains, état impecc. Px 135.000 avec 25.000. Cause urgence. Me voir s/place 23 et 24 avril, 18 h. à 19 heures.

RENOVATION RAFFINEE
2 PIECES ET DUPLEX
cuisine équipée, salle de bains, cheminée, poutres. Sam. 13-15 h. 81, RUE VIEILLE-DU-TEMPLE.

A vdre boul. Suchet, dans très bel imm. de caractère APPARTEMENT 2 gdes p., c., s. bs, tt confort, chambre de bonne, petit jardinet. Libre de suite. Possibil. visite samedi 24 avril l'après-midi et dimanche 25 avril toute la journée, ou téléphoner : (15-87) 74-08-37.

SULLY-MORLAND - Studio tout confort, clair, calme, salle de bs marbre, cheminée - 106.000 F - 326-14-63 - 033-36-74.

MARAIS - DDE. 42-70.
BALC. VUE SQUARE TEMPLE. 150 m², 5 P., asc., TEL., calme.

Paris Rive gauche

ST-GERMAIN - 225 m2 en 7 p. princ. Reste à vendre. 924-48-03, et s/pl. : sam., lundi, 14-19 h 44, RUE DE RENNES

RUE DE VERNEUIL
Très bel imm., rez-de-chauss., entrée, livg + 1 chbre tt cft. Refait neuf - 400.000 F 887-29-35

RUE JACOB
Magnifique 2 p. Plein soleil. 80 m2. Très calme - 222-81-21

Pr. ARAGO - Beau 2 p. récent, 1er ét. s/jdin, balc., tr. calme, av. parking. 260.000 - 331-39-46

5e Arrdt - A vendre dans immeuble ancien rénové, 2 grandes pièces, cuisine, s. de bains, tél. Plafond 3.20 m, possible poutres apparentes
Téléph. : 587-08-00, apr. 20 h

XVe - 200 m des futurs Jardins Abattoirs Vaug. Immeuble 1973, STANDING, BEAU 3 PIECES 70 m2, ENSOLEILLE, CUISINE EQUIP. 370.000 F. Ch. s/jardin. Téléph. : 250-68-04

CLUNY 230 M2, 6-7 P. soleil. (Libérale)
Calme impression. Vue except. 22, bd SAINT-MICHEL. Sam., lundi 15-19 h., ou 325-36-78.

DENFERT Somptueux atelier décoré Impeccable. Tout confort. Prix, 480.000 F. - 734-98-87.

RARE BIR-HAKEIM. Récent standing, entrée, liv. chbre, cuis. équipée, bains, dressing. 60 m², impecc. Park. 339.000 F. 577-29-25.

15e Propriétaire vd directement dans imm. standg. tt cft. Chauf. cent. radiat.
2 P. Moquette avec 20.000 **189.000** solde 20 ans. 277-83-10.

PANTHEON Bel imm. ascens.
6, RUE BLAINVILLE
STUDIO entrée, cuis., bains, wc., chauf. cent. Prix 130.000 F. Voir samedi 14-18 h.

VIe SAINT-SULPICE
dans immeuble début XIXe s. en cours de rénovation luxueuse
DU STUDIO AU 4 PCES
GROUPE DORESSAY
LIT. 43-94
3, r. Vieux-Colombier, Paris-6e

AFFAIRE UNIQUE
A SAISIR
EXCELLENT PLACEMENT
5 APPTS + BOUTIQUE
OCCUPES. 120.000 F - 033-66-72

ALESIA - Originale réalisat., standing, STUDIOS, DUPLEX, ATELIERS D'ARTISTES, jard. privés. - LES AFNES-MIDI : 21, rue des PLANTES (14e)

54, R. SEVRES - 6e ét., ss asc. Original 2 p., poutres, téléph. 265.000. Sam., 15-18 h, 225-73-26

XVe Résidentiel, 24, rue Jean-Maridor - Part. vd direct. son agréable R.-de-ch. sur rue et cour, 55 m2. Soleil. Calme, 2/3 p. cuis., wc, bains. Tél. 224-18-42 + gde cave 45 m2. Poss. duplex. Bel imm 165.000 F, à débattre. S/pl. 15-17 h. sam., dim., lundi

ANGLE SAINT-GERMAIN
Bel imm. P. de T., asc. Tapis. Ravalement en cours
2-3-4 PIECES TT CONFORT
S/pl. vendredi, samedi, 14/18 h. 84, BD ST-GERMAIN, 870-87-10

Mo COMMERCE et CHARLES-MICHEL - Petit imm. P. de T. Stud., 2 p. - duplex, terrasse. Livr. immédiatement. S/place, 66, r. des Entrepreneurs (15e), tous les jours, de 14 à 19 h. dimanche, de 10 h à 18 h 346-71-08 - 579-15-26, SIMEF

Vue panoramique. BALC. ASC. 190 m², 7 p., SOLEIL. ODE. 95-10 Ve : 60, boulevard St-Marcel. Samedi et lundi, 13 à 17 heures.

CONTRESCARPE (près) Exceptionnel à Paris, grand duplex restauré, asc. privé, grande baie vitrée. Prix justifié. Tél. : 567-01-22.

ECOLE MILITAIRE. Immeuble pierre de taille, très beau 2 p., confort, lumineux. Téléphone : 380.000 F. 90 % crédit. 531-32-66, le matin.

XVe Mo CHARLES-MICHELS
78, r. de Javel. Vendredi, lundi, 17-19 h., sam. 14-17 h. 326-08-94. Living + chbre, 45 m², 4e asc., 220.000 F - TRES BON PLAN.

Région parisienne

CHATENAY-MALABRY
Résidence avec Piscine
3e étage, vue exceptionnelle
2 PIECES 59 M2 - 214.000 F

MEUDON-LE-LAC
Résidentiel sur Lac et espace vert. Immeuble pierre de taille, hall marbre
3 PIECES 73 M2 + loggia 245.000 F
5 PIECES 99 M2 + loggia 310.000 F
7 PIECES 145 M2 + loggia 635.000 F

Tél. : 946-78-78

LA DÉFENSE
QUELQUES 2 PIÈCES
Dans petit immeuble neuf
Très haute qualité
Quelqu. 2 pièces livr. immédiat.
PRIX FERMES DEFINITIFS
« RÉSIDENCE ARAGO »
3, r. Arago, Puteaux. Vis. les jeudi, vendr., sam., 14 à 18 h 30
E.C.I. - 708-97-55

BOULOGNE Près EGLISE Immeuble rénové sur avenue et jardin + 45 m² 2 Pièces cuisine, w.-c. BON ETAT GENERAL. Tél. 924-96-17, poste 26.

Boulogne. C.N.L. F. A F. Dble livg, 2 chbres, c., s. bs, wc, cave + parking, soleil, téléph. 609-08-48, matin. Agence s'abs.

VINOFLAY. Part. vend lis. bois, prox. gares, petit imm. stdg 1966 APPT 101 m², gd livg, 3 ch., s. bs, cuis.+séch., tél., cave, gar., 3 grands balcons, 420.000 F. - Tél. 926-37-37, de 12 h. à 14 h.

MEUDON. Av. du CHATEAU, prop. vd appt en crs finit. Rés. à P. LUXE. 5e gare, livg double, 40 m², 2 chbres, terrasse 50 m², dble gar. 2e et dern. étage. Prix 900.000 justifié - Tél. 626-18-79.

92-MEUDON-BELLEVUE
Part. vd dir. appt en crs d'achèvem., prêt fin sept., tr. gd stdg, 64 m² + 28 m² terras., quart. résid., av. du Château à Meudon. Tél. pour rendez-vous 027-37-80.

2 km. St-Germain-en-Laye, beau 6 p., 132 m², résident., près lycée International, 375.000 F. - Téléphone : 965-22-85.

MAISONS-LAFFITTE
Appartement 5-6 pièces, 110 m² au 4e et dernier étage avec ascenseur, immeuble très calme, belle vue dégagée, séjour 4 chambres, cuisine, bains, douches, wc, 23 m² de balcon, garage fermé et parking. 425.000 F. Ag. 962-60-95.

MARLY-LE-ROI
Les Grandes-Terres
Appart. 85 m² + 6 m² loggia en rez-de-chaussée, entièrement retapissé et refait à neuf, Séjour 19 m², 3 chambres 10 m², cuisine, salle d'eau, wc.
A SAISIR
170.000 F + 9.000 F C.F.
Sélection immobilière - 962-94-97.

PUTEAUX-LA DEFENSE
Société propriétaire vend directement 4-5 pièces, 110 m² + balcon, neuf, grande cuisine équipée, salle de bs + salle d'eau, téléphone, exposition sud-ouest. 472.000 F. Crédit exceptionnel. 775-85-37, de 14 h. à 19 heures.

SAINT-MAUR
Près PLACE J.-F.-KENNEDY Propriétaire vend ds petit imm. pierre de taille récent, DBLE EXPOSITION, 4 beaux 4 pièces + dégagement, tout confort, entièrement refait neuf, 92 m² dont UN avec TERRASSE 80 m². Prix à partir 295.000 F + box.

99, RUE LEDRU-ROLLIN
S/pl. samedi, dimanche, 10-18 h. ou sur rendez-vous - 553-75-80.

91-VILLEBON-SUR-YVETTE
10' métro, appt 3-4 p., 89 m² + 17 m² balcon, atelier, cave, 2 parkg, ss-sol, calme. 010-39-95.

LA CELLE-SAINT-CLOUD
gd standg. DECORE, RECENT. Livg, 3 chb., cuis. équip., balc., soleil, gare, école, comm., tél., 440.000 F. Tél. 969-88-60.

NEUILLY-S-SEINE. Propriétaire vend charmante PENICHE, 4 pièces, cuis., bains, téléphone, JARDIN, chenil - 704-41-44.

POISSY - Particulier vend 3-4 p., 5e étg., 73 m², cave, garage, tt cft. Près forêt. Tél. : 965-25-24.

VILLIERS-SUR-MARNE
Ds pet. résid. calme, sol., verd., bel appt 80 m², dont livg 42 m², balc., entr., ch., c. bs, wc, tt cft, ch. indiv. gaz. Garage. Libre de suite. Prix intéressant. 352-23-70.

Province

TOURAINE - Part. vend Studio dans copropriété de retraités. Standing. Services. Parc. TELEPH. : 208-74-72

MENTON - Particulier vend Appt 2 pièces, 85 m2. Tout confort. Dans un beau Parc calme. Vue Mer unique. Prix : 315.000 F. Ecr. no 8.603, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

ARGELES-SUR-MER (66) part. vd ds résidence parc privé 3 ha, tennis, piscine, appt. entrée, 1 gde-cl., s. eau, wc., living av baie s/balcon-terrasse, cuis. Le tt impeccable. Prix 140.000 F. Ecr. CACHET, parc Nigaud-les-Pinchinats, Aix-en-Provence (13100).

TROUVILLE SUR LES PLANCHES
Part. vend superbe APPARTEM. FACE MER, 5 p., c., bs, dche, 2 caves, tt confort, ch. centr. gaz, jardin et cour privatifs, 700.000 F. Ecr. OSA, 17, rue du Faubg-Saint-Martin, 75010 Paris, sous le no 36, qui transmettra.

appartem. achat

Recherche PARIS-15e, 7e arrdt pr bons clients. Appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecrire Jean FEUILLADE, 5, rue A.-Bertholdi-15e - Tél. 579-39-27

Sté rech. à acheter Appt stde, 11e, 12e, 20e. Tél. 343-62-14, ou écr. GIERI, 7, av. Ph.-Auguste

bureaux

8e PROPRIETAIRE LOUE 1 ou plusieurs BUREAUX. Refait neuf. — Tél. : 738-11-18.

SOUS-LOCATION CHAMPS-ELYSEES
10 bureaux + 1 pièce archives, 1 standard équipé 3 lignes. S'adresser à Fox Films, 33, Ch.-Elysées, Paris-8e - Tél. 225-06-00 ou 359-68-33

fonds de commerce

A remettre cause santé, à Genève, Horlogerie-Bijouterie, haut standing, constituée en S.A. Concess. gdes marques. Situation centrée. Quartier hôtels internationaux. Ecr. Savoy Publicité, no 885, B.P. 90, 74102 Annemasse qui transm.

locaux commerciaux

Propriétaire vend ou loue LOCAL INDUSTRIEL avec BUREAUX 1.000 M2 sur TERRAIN 2.800 M2 à POITIERS. Bien situé. TEL : (381) 37-35-46 - 37-26-25

viagers

Pte DAUPHINE 4 P. 90 m² tt cft 60.000 + 3.000. Occupé 68 ans. **F. CRUZ,** 8, rue La Boétie. 266-19-00.

constructions neuves

près du Golf de St-Cloud
les jardins de garches
29 - 33 rue Henri Régnault
STUDIO AU 5 PIECES
Dans un petit immeuble PIERRE DE TAILLE - Grand standing
PRIX FERME ET DEFINITIF
Appartement témoin sur place tous les jours de 11h à 18h (sauf mardi) ou GECOM 747.59.50

PARIS XXe
9-11 rue du Télégraphe
Métro St - Fargeau
Un petit immeuble de qualité
PIERRE DE TAILLE MASSIVE
du STUDIO au 3 PIECES
Chauffage Electrique Intégré
PRIX FERME ET DEFINITIF
Livraison Avril 1976
Sur place: tous les jours de 11h à 18h
ou
GECOM 747.59.50

Saint-Germain-en-Laye
A 15 minutes de Paris par RER
Dans immeuble façade en pierre
STUDIO 34,50 m2 tout équipé
Grand balcon + parking
Habitable immédiatement
Visite sur place 5, rue Boucher-de-Perthes, samedi, dimanche, 10 h. 30 - 13 h. et 14 h. 30 - 19 h. en semaine M. Maillard 260-38-22.

17e Entre porte Champerret et porte Maillot
2 et 3 p. livrables été 76
Visite sur place
3, rue Aumont-Thiéville
tous les jours, sauf mardi
14 h. 30-19 h. T. 387-55-09 P., 350.

12e DAUMESNIL Près Métro
petit imm. habitable suite
1-2 et 4 PIECES, calme.
Sur pl. lundi, jeudi, sam. 14-18 h
5, rue DUBRUNFAUT ou
Catherine CHAVEND. 588-52-96.

BD RICHARD-LENOIR
68-70 - PARIS (11e)
• Les Jardins de Voltaire •
DU STUDIO AU 4 PIÈCES
TRES BEL ET ELEGANT IMMEUBLE DE 10 ETAGES
74 APPARTS + GARDIEN
Sur le boulevard et sur jardins
PRIX FRMES
S.A. AZED 25-27, boulevard Richard-Lenoir, Paris (11e) - 355-35-38 +

A prix non révisables

XXe rue Pelleport
— 2 p. 45 m2 + balc. 197.000
— 3 p. 67 m2 + balc. 253.000
Habitables 3e trimestre 1976

Courbevoie
— 2 p. + balcon 197.000.
— 3 p. + balcon 292.000.
— 4 p. + balcon 370.000.
(Parking compris.)
Habitables immédiatement.

Noisy-8 km Paris
— Studettes 71.600.
— 3 pièces 197.900.
— 4 pièces 280.000.
Habitables immédiatement

Mo Mairie-de-Montreuil
— 3 pièces 219.000.
— 4 pièces 243.000.
Habitables immédiatement.

IMMOBILIER FRIEDLAND
41, av. Friedland. 225-93-69

immeubles

Médecins cherch. à achet. imm. rég. par. dir. à pr. Ag s'abst. Ecr. no 6.219 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e qui transmettra.

hôtels-partic.

14e voie privée. Maison contemporaine. 230 m2 environ dont l'immense atelier d'artiste. Patio. Terrasse. Calme total. DAN 63-98 après 18 heures.

VIe - SAINT-SULPICE
CHARME TRES EXCEPTIONN.
Dans hôtel particulier classé Louis XIV 2e étage 150 m2 3e étage 140 m2, 4e étage 80 m2, + terrasse donnant sur parc privé de 2 ha
CALME MERVEILLEUX
Prix élevé justifié
GROUPE DORESSAY
LIT. 43-94
30, r. du Vx-Colombier, Paris-6e.

villégiatures

Danemark 1976
A louer bord mer, villas tt cft av. jdin pr vacances familiales. Ecrire : Touristbureau-Asserbo, DK-3300 FREDERIKSVAERK

forêts

FORET 50 HECTARES EURE, avec bungalow. RACO, 225-71-15.

locations non meublées Offre

Paris

ARENES DE LUTECE
Gd séjour + ch., tt cft, jardin, tél. 2.000 F T.C.C. — 584-41-05.

PARIS (12e)
Mo Michel-Bizot
SANS INTERMEDIAIRE
Immeuble tout confort.
4 pièces 97 m². Loyer 1.400 F, charges 287 F, parking 98 F
5 pièces, 125 m². Loyer 1.359 F, charges 382 F, parking 98 F
S'adresser au Régisseur, 46, rue de Fécamp, PARIS (12e). Téléph. 344-12-15.

MARAIS. 2 pces, cuisine, bains, téléph. 700 F. Téléph. 887-71-92.

PARIS (12e)
SANS INTERMEDIAIRE
Immeuble tout confort
2 pièces 59 m², loyer 1.225 F, charges 233 F, parking 112 F.
S'adresser 24-26, rue Sibuet. Mo PICPUS ou BEL-AIR
Téléph. 343-35-77.

ARAGO. Partic. studio, téléph., cuis., sal. bns, soleil, ref. neuf. 1.000 F + charg. Tél. 551-39-65.

Mo DUPLEIX. 22, rue de LOURMEL.
IMMEUBLE NEUF
STUDIOS et STUD. cabine. 850 à 1.200 F + ch. Samed., lund., mercredi 14 h. 30-18 h. 30. SGT. 807-64-15.

GARE LYON
BEAU 6 P. Imm. standg. Tél. ch. serv. Poss. PROF. LIBER. 3.300 RET - 704-88-18

STUDIO A LOUER
PRES NATION
Clair - Calme - Confort
Téléphone . 630 F + 120 ch.
Tél. : 508-45-75

PARIS (19e)
Métro Place-des-Fêtes
SANS INTERMEDIAIRE
Immeuble tout confort
— 3 p. 62 m2, loy. 1.042 à 1.151 F ch. 270 F, parking 112 F.
— 5 p. 87 m2, loy. 1.426 à 1.500 F ch. 379 F, parking 112 F.
S'adresser au Régisseur : 25-29, rue des Lilas - Paris

Région parisienne

Région Pontoise. Belle propriété à louer, 7 p. ppales, 4 s. de bs, cuis., office, gar., mais. gardien, parc 4 ha, loyer mens. 5.000 F.
PONTOISE IMMOBILIER, 464 - 06 - 50.

PUTEAUX. PRES GARE. Gd studio tt conft. 680 F + ch. Tél. 961-97-28, après 17 heures.

Maisons-Alfort. Appartem. 48 m², 2 - 3 p., 800 + ch. 207-72-47, soir.

REUILLY. Appart. 3 pces luxe. Téléph. 2.000 + charg. 834-56-72.

PIERREFITTE CENTRE NF 4 P. Parking. TERRASSE 100 M2. 2.000 F.
93-EPINAY. APPT. et STUD. tt cft. 243-88-46 - 822-24-43.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
PAR « PLURI-CONTACTS »
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. la Michodière, Mo Opéra,
84, rue d'Alésia, Mo Alésia.
Frais abonn. 300 F. - 742-78-93.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Ch. sans agence PAVILLON 4 à 6 p., banlieue Ouest. 953-48-79.

Etude ch. pour CADRE villas, pavillon toutes banlieues. Loyer garanti 4.000 F max. 283-57-02.

maisons individuelles

BORD VALLÉE DE CHEVREUSE

GOLF-TENNIS-ECOLES

MAISON DE PRESTIGE
sur le golf.
9 P. + garage pour 2 voit., séjour, bureau, s. à manger, breakfast-room, 5 chbres, 2 s. de bns., s. d'eau, toit recouv. de tuiles plates vieillies. 850.000 F.

MAISON 6 P. gd standing
216 M2 habitables,
terrain 1.235 M2.
660.000 F.

MAISON 5 P. avec mezzanine
120 M2 habitables.
470.000 F.

Tél. : 946-78-78

maisons de campagne

80 KM SUD BORDEAUX, sur clairière 1 ha ombragée, ferme landaise 250 m2 au sol (séj. 40), hang. + four. 185.000 F SICARD 22, r. Du Guesclin, 33400 Talence.

25 KM SUD PARIS, maison rurale restaurée à l'ancienne, poutres apparentes et cheminée, dépendances, atelier artiste, 180 m2 habitables, jardinet clos. Tout confort. 320.000 F. Tél. 901-01-57 après 17 heures.

10 km ILLIERS dans hameau, charmante fermette s/3.000 m², 6 p. cuis., s. de bains, poutres, cheminée. Prix total : 235.000 F, crédit 80 %. Très belle grange à aménager + gar. s/1.500 m². Px : 85.000, crédit 80 %. S.I.R. ROBINET 5, rue de Chartres ILLIERS Ouvert le dimanche matin. Téléph. : (15-37) 22-03-31.

CHAMPS-SUR-MARNE
URGENT CAUSE DEPART
Belle maison de plain-pied avec jardin d'agrément, terrasse, séjour, 47 m², magnif. cheminée, bur., cuis. et arr.-cuis., s. bs, wc + 2 chbres de 15 m² + 1 p. pour chbre indép., garage, eau, élect., ch. cent., gaz. Px 270.000 à débattre. - Mme RAGALICE, 401-12-33/16-36, 110, route de Sens 77480 BRAY-SUR-SEINE.

S/6.400 m2
de bois, rég. PERCHE, à l'écart des voisins, MAISON rustique de construction récente, cuis., séj., salon, 2 chbres, s. d'eau, wc. Prix 150.000 F.
28-AGENCE DE COURVILLE
Tél. (15-37) 22-20-80, même dim.

villas

MOUGINS Près golf
Ravissante villa provençale Séj. 40 m2, 4 chbres, 2 bains. Beau jardin 1.750 m2, garage possib. piscine - 800.000 F
FRANCE-RIVIERA
« Central Bure » Le Cannet 06110 - Tél. : (93) 45-45-65

5e SORTIE AUTOR. SUD et CHARTRES, 7 km fig. SCEAUX Part. vd tr. belle villa 65, 7 p., garage 2 voit., s/sol, terrasse, jardin-paysagiste 1 100 m² clos murs. Etat impecc. 546 000 F. TEL. : 491-03-76.

ST-ISMIER, 12 km de Grenoble particulier à particulier vend maison style rustique, tout confort, 4 chbres, 2 salle de bains, salon + séjour, cheminée, cuisine, w.-c., garage, 2 370 m², possibilité 5 p. sous charpente et dépendances. Vue imprenable. Agence s'abstenir. Tél. : (76) 89-91-35 après 18 heures.

30 km PARIS OUEST
Autoroute et gare 30 minutes Saint-Lazare. Pavillon neuf, 4 p. cft, standing, cuis. aménagée, jardin boisé. Prix : 340 000 F. GRAVEY. - 965-69-59.

PARIS à 20' autoroute Ouest où St-Lazare. Demeure de gde allure dans un environnement privilégié. Parc boisé 2.300 m² grande réception de bien-être superbe escalier massif. 6 ch. 1.050.000 F. RHODES. 758-19-28.

Au cœur de la forêt de FONTAINEBLEAU
Domaine du Bois de la Garenne Achères-la-Forêt
60 km de Paris par autoroute Sud (sortie URY).
Maisons de grand standing sur grands terrains
INDIVIDUELS BOISES
de 440.000 à 600.000 F.
Venez visiter une villa et CE SITE EXCEPTIONNEL
528-68-73 et 424-30-36.

Menton. Affaire rare. Propriété étrangère. Vends une villa tout confort dans magnifique jardin de 5.500 m². Vue sur mer impren. Prix : 350.000 F Suisse. Net de tous frais. Ecr. No 8.605 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

pavillons

Part. recherche sur Saint-Maur-La Varenne pavillon de 5/6 p. avec terrain. 50 000 F. Maxim. DUCELLIER, 4 bis, rue du Viaduc, 94 NOGENT.

TAVERNY. Ville récente avec jdin, séj., 4 ch., cuis., s. de bs, 2 w.-c., gar., chauff. central, tél., état impecc., 400 000 F. Téléph. : 209-36-26, hres burx

Part. à part. locat./ou vente d'un pavillon (avec/ou sans sal. de coiff.) 4 p., cuis., gar. s/sol, cave, buand., chauf. cent., jdin. d'agr., av. puits srce, ds ville agréable, pêche. Mme Fournier 79330 St-Varent. Tél. : 66-50-46.

LA VARENNE
Pavillon sur terrain 400 M2 entrée, living, bureau, cuis. aménagée, 3 chbres, s. de bns. + cab. toil., cave, gar. Prix 330.000 av. 66.000 883-01-47.

PAVILLON NEUF
BRUNOY situat. except., calme au fond jard. 1.100 m² arborisé et paysagé, plain-pied s/sol (gar., cave), ent., séj. dble, terrasse, cuis. équipée, 4 chbres, bureau, nbx rangts., s. de bs. compl., ch. c. hang. 120 m² boutiq. + arr.-boutiq sur rue. Pas de droits d'enregistrement ni impôt foncier. Px. 305.000 + rep. C.F. à 5 % 39.000 avec 119.000. AVIS. 11, av. P.-Semard (gare Centrale) JUVISY. Tél. 921-53-55 et 39-40.

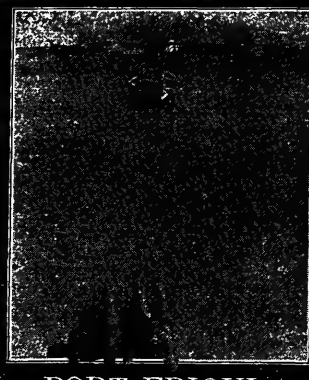

PORT FRIOUL
Investir sur une île
à l'abri de la pollution

Investir dans une résidence au soleil, entre ciel et mer c'est tentant.
Investir dans un petit village phénicien, sur une île du Frioul face au château d'If, c'est exceptionnel.
Investir sur une île à l'abri de la pollution (moteurs à explosion interdits dans l'île), où 93 % du sol restera vierge, où votre bateau sera à l'abri dans son port, c'est unique.
Investir à Port Frioul c'est sûr.

Renseignements : F. CASTELLA
45, rue Sénac - 13001 Marseille Tél. (91) 47.48.50
Veuillez m'envoyer une documentation complète.
NOM.........
Prénom.........
Adresse.........

SUD-MARKETING

Réalisation CASTELLA/RABATTU

صورة من الاصل

هكذا من الأصل

L'immobilier

propriétés

Ferté-s/Jouarre - Bel. Ppté, vue, 2.000 m2, pr. Petit-Morin. Gd sél. av. gde chem., gde s. à m., bur., sal., cuis. off., 6 ch. av. cab. t., caves, 2 gar. Prop. ELO. 59-62

14 KM BORDEAUX - Ppté 320.000. Maison neuve F 4 sur parc 2.500 m2 aménag. Piscine. M. Dastel, Bernatet, 33 Ambarès Libre à la vente. (56) 86-24-01

DAMB VERO PROPRIETE
10 pièces, 388 m² au sol
1 ha terrele et Bois
27 km PARIS. VUE SUR L'OISE
TRAITE AVEC PARTICULIER
Prix : 850.000 F
TEL. : 465-47-53

Pptaire vd Vallée de l'Indre
ENTRE
MONTS et AZAY-LE-RIDEAU
Luxueuse Propriété
composée de 5 ch., s. à mang., salon, 2 s. bains, wc. tt conft, cuisine aménagée. 3 terrasses. Grand garage, cave sous roc. S. de jeux. Parc boisé, prairie au bord de l'Indre. Terrain 2 ha environ, entièrement clôturé + maison de gardiens
PRIX élevé justifié. Téléph. : (47) 55-80-24 ARTANNES

Particul. rech. sur Saint-Maur-La Varenne, Propriété sur 800 m2 minim. Paiement compt. jusqu'à 1.000.000 F. CAILLE, 22, r. de l'Ouest, 92 Boulogne

VESINET proche R.E.R.
Très CHARMANTE MAISON 19e Réception, 2 chambres, 2 bains, pavillon amis 3 PCES. Beau jardin clos de 1.600 m2.
AGENCE DE LA TERRASSE
ORPI R.E.R.-OUEST
Le Vésinet - 976-05-90

Saumur-Est, Prop. caract. « Le Prieuré », partie 15e, vue impr. s/Loire. Jdin intér., bel. caves.
Exceptionnel : 350.000 F
Tél. le soir : 50-11-31

93 Marne-la-Vallée, quart. résid. Maison beaucoup de caractère (CONSTRUITE PAR PEINTRE CHERAY). 2.000 m2 Boisés + pavillon gardiens. Téléphone : 303-30-77 ou 303-37-09

Près FOUESNANT (29) - Part. vend maison 7 p., s. de bains, 2 wc, terrasse, s/sol garage, tout cft, sur terrain 2.250 m2, chenil, 2 boxes, 4 km de la mer
Tél. : 16 (98) 94-80-69

Près TOURS, à vendre :
ANCIEN MOULIN, 2 ha, rivière. Libre. S'adresser à Maître Le Guillou, Notaire 37130 LANGEAIS

CROISSY - R.E.R.
15' Etoile, DEMEURE CONTEMPORAINE 240 m2 habit. 1 seul niveau, grande baie, tout conft, beau jardin 1.600 m2.
AGENCE DE LA TERRASSE
ORPI R.E.R. OUEST
Le Vésinet, 976-05-90.

120 KM. DE PARIS
Sortie autor. CHARTRES, 7 km. ILLIERS, ts comm., SNCF, sur 3.600 m² clos et plantés. Phenix 3 ans. 3 ch., salon séj., w.-c., bns, chauf., terras., gar. Prix 213.000 F, créd. poss. AGENCE LE FANAL, 28120 ILLIERS. Tél. 15 (37) 22-05-24, ts l. j., 8 à 21 h.

OISE. 40 km. de Paris par autoroute. Grande maison campagne tout confort + dépendances, sur 1.100 m² clos. Prix 300.000 F. Me DEWASMES, 454-50-02.

Particul. vd 200 km. Sud Paris, départ. 41, MAIS. CAMPAGNE à rénov. Grenier aménageable. Vastes dépendances. 3.700 m² terrein. — Téléph. 15 (39) 78-44-15.

MAS PROVENCAL
Sortie ville près Mont VENTOUX sur 5.000 m2, beau terrain plat, bd route, agrémenté arbres divers. Bâtiments de belles proportions, très bien exposés et dégagés : 300 m2 en 2 niveaux, murs, toits, planchers bon état. Aménagement intér. à faire. Eau puits et pression, électr., dépendances.
Sera à très bon compte une demeure de caract. et de grande classe.
TRES RARE A CE PRIX
250.000 F. Large créd. possible
Tél. : vend., sam., dim., lundi H.B. 15 (90) 65-61-45.
Domicile : 15 (90) 65-63-67.

VALLÉE ORVANNE
85 km Paris - Sup. ppté, joli cadre. Cuis., séj., poutr., cheminée monument., 4 chbr., 2 bains, atelier, chaufferie, gar., tél. Chff. centr. Parc clos, arbres décor, 2.000 m2. Px 320.000 F. Avec 65.000 F comptant
CHARON 422-27-78 887-26-76

70 km PARIS SUD
URGENT PROPRIETE 10 PIECES
Etat impecc. S. de bns, ch. cal. Gar. Cave. Terrain. Pêche, chasse. Tous comm. - Gare.
320.000 F, avec 20 %
Ag. OLIVIER, rue du Sentier, 77 - MORET-SUR-LOING
Tél. : 423-56-25

65 km autoroute Ouest
Dans un tout petit hameau charmante résidence de campagne, caractère
5 PCES + cuisine et s. bains. 4.500 m2 joli jardin planté.
Prix : 450.000 F
CHANTACO r.v. 478-32-83 478-33-24

MITRY-LE-NEUF (77)
propriété s. 750 m. de terrain
Piscine chauffée
60 m2 construct. en pierre de taille
toiture en tuiles vieillies.
Eau, électricité, s/sol.
Total 200 m² - chaufferie
garage 3 voitures.
— R.-de-ch. : hall escalier acajou. Salon. S. à manger 60 m². Cheminée, cuis. équip. bureau. 3 chambres. S. de bns. Cab. Toil. 2 w.-c.
— 1er ET. : salle de jeu moq. 190 m². Poutres apparentes. Poss. 3 chbres.
Tél. 427-34-26. Prix 750.000 F. 427-18-33.

GOLF
SAINT-NOM-LA-BRETECHE
Emplacement de prestige sur le golf même
TRES BELLE PROPRIETE sur 5.000 m2 de TERRAIN
1.500.000 F
Tél. : 946-78-78

LE VESINET
Près LAC DES IBIS
Ds superbe parc 1.400 m2, arbres centenaires, PETIT HOTEL PARTICULIER à restaurer.
AFFAIRE EXCEPTIONN.
800.000 F Possib. avec 160.000 F cpt
G. LEMOR - EXPERT FNAIM 60-Noailles. Tél. 15 (44) 46-30-52.

ANCIENNE FERME
Excellent état, habitab. suite, vue s/vallée 140 km Ouest. Grd sél., 4 ch., wc. Possib. bains. Dépend., 1.000 m2 terrain, Prix 160.000, crédit 80 %. SOMBIM, Tél. 700-46-21 ou (16) 34-25-91-11 et le 12 à St-LONGRY

100 km PARIS
MOULIN S/BIEF dépend. **11 PIECES**
9.700 m2 de terrain traversé par riv. à truites. Px 349.500 F.
Tél. : 065-77-78

ANCIEN PRIEURÉ
FIN XVIIe S. à 45 km Toulouse construction pierre 10 pièces, dépend. Magnifique terrain 2,80 ha partie boisée, bordé par 500 m rivière. RARE. Prix 127.000 avec 25.000. AVIS TOULOUSE, 24, rue A.-Lorraine T. : 23-39-55 ou 278-02-49.

1 HEURE OUEST PARIS
Très luxueuse propr. constr. réc. 400 m2 habitables. 7 chambres, 3 s. de bns, billard, cinéma, bibliothèque anglaise, bureau. PISCINE CHAUFFEE 12 X 6 avec pool house. TENNIS, parc 22.000 m2, Prix élevé justifié. TEL. (32) 58-08-81.

terrains

GAGNY CENTRE
A bâtir, 550 m², façade 15 m. Toute viabilité. Px : 125 000 F.
TEL. : 927-96-26.

Recherchons terrains à bâtir. Toute superficie dans périphérie de 100 à 120 km de Paris. Paiement comptant.
Tél. : Renseignements 577-75-48.

Paie rapidement terrain à bâtir, petites et gdes surfaces 50 km Nord et Est de Paris, offre à LEGUER 36, rue Jean-Charcot 93600 Aulnay-sous-Bois.

Dans périphérie de 100 km de PARIS, achetons tous terrains à bâtir. Paiement comptant. Téléphone pour renseignements 464-04-42.

120 km de PARIS
sud de CHARTRES parcelles de bois à contr. avec eau et électr., 3 150, 9 432 et 5 630 m² dans chaque lot, 2 500 m² à 15 F le reste à 3 F. AGCE LE FANAL 28120 ILLIERS (15-37) 22-05-24 tous les jours de 9 h. à 21 h.

LES ADRETS EN ESTEREL
Particulier vend terrain 6.078 m² boisé, en pente, 11 km. mer, vue baie CANNES, certificat urb., eau, électr. Prix 78.000 F. Ecrire GUILLIEN, 292, route de Genas, 69500 BRON.

20 km d'AIX-EN-PROVENCE au PUYLOUBIER (Vaucluse)
FRANCE
TRES BEAUX TERRAINS viabilisés.
Ecr. EXPOBAT (13480) Cabries Tél. (91) 22-13-08.

fermettes

125 km. autoroute Sud, région Montargis, TRES BELLE MAISON DE CAMPAGNE style rustique, aménagée avec goût, habitable de suite sans aucun frais. Sortie gros bourg tous commerces, très jolie site, cadre verdoyant, vue sur étang.
Entrée, séjour 45 m² belle cheminée pierre. cuis., salon 40 m², 3 chambres, bains, salle de jeux, eau, électricité, chauffage central, force. Le tout sur terrain 3.400 m² clos haies.
Prix total 320.000 F.
Traite avec 64.000 F comptant.
LES PEUPLIERS
Relais Miel,
5 kilomètres Sud E. 7
Montargis.
TEL. 15 (38) 85-22-92.
Après 19 h. : 15 (38) 92-32-33.

VUE IMPRENABLE
Vallée Eure près PACY-S/EURE magnif. FERMET. NORMANDE, ent., s. à m. d'été, barbec., gd séj., chemin., cuis., 3 ch. (dont 2 desser. par loggia), s. de bns, w.c., cab. toil., chf. cent. S/ter. 6.600 m2. Px 392.000 F. AVIS EVREUX, 58, rue Saint-Louis. Tél. : (16) 32-39-28-16 même dim.

YONNE 140 km Paris Sortie village
Commerces. FERMETTE indép., cuis., séj., 2 ch., s. eau, grange. 6.000 m2 terr. clos. 140.000 F. Crédit 80 %. CAE. BOUVRET, 27, av. Gambetta, 89-JOIGNY.

A VENDRE - TOURAINE
6 km échangeur autoroute A-10
Fermette en partie restaurée
Beau terrain de 4.000 m2
GAUTARD Immobilier 292-28-13
82, bd Malesherbes, Paris (8e)

WEEK-END OU RETRAITE
110 km. sortie de CONCHES, sur hauteur. Rivière, forêt, étang. FERMETTE neuve en dur sur vide sanitaire, calorifugée, tuiles. Séjour, 1 ou 2 chambres, salle d'eau, w.-c., cuis., garage, combles aménageables, chauffage électrique, fosse septique. Terrain boisé 1.100 m². Le tout (frais not. compris) 171.000 F, avec 40.000 F comptant.
BAGLARD, 27190 CONCHES (Eure). — Tél. 16 (32) 34-21-14.

MONTFORT-L'AMAURY (près)
Charmante fermette partiellem. restaurée, 1 séj. 6 m. X 5, gde cuis., 3 ch. bains, remise, gd grenier aménageable, dépendances diverses, tout conft, 2.000 m² plantés beaux arbres. Endroit calme. Px 330.000. Mme Martin, LA PETITE AGENCE, 487-24-62.

S/5.300 m2 boisés. Coquet pied-à-terre. 2 pces, cuis., w-c, prox.
NEMOURS SITE CALME, boisé site village, 75 km A-6. Px 66.000. Facil. 428-03-09.

chasse-pêche

URGT - 110 km PARIS SUD
DEUX BEAUX ÉTANGS
1) Etang 1,50 ha dont 900 m2 plan d'eau, possibilité eau potable, électricité. Prix : 70.000 F.
2) Etang 3,20 ha dont 1,50 ha en terre. Possibilité eau, électr. Pr : 150.000 F. Mme LAGALICE
Tél. 401-12-23/16-36
110, route de Sens
77480 BRAY-SUR-SEINE

LE MONDE IMMOBILIER BANLIEUE.

GRILLE A/6 **78** N° Dép. et grille — 2500 RÉVISABLE Prix moyen du m² — 2000 FD Prix moyen du m² ferme et définitif — 90 % / 15 montant des prêts cumulés et durée — CF. prêt du Crédit Foncier — 1974 année de livraison et trimestre — Immeubles — 124 Nombre d'app. — Maisons individuelles — Garages particuliers — Garages en sous-sol ou box — Parkings en surface — Gare — RER R.E.R. Station — Autoroute ou périphérique

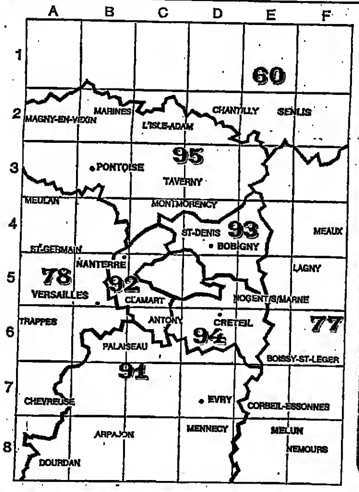

A/5 **78** Px moy. 4.900 FD — 80 % PERSONNALISÉ — 1976 — 24 — Reste 10

RÉSIDENCE « LES LACS » - 1, rue Traversière, le Vésinet. - Ds site résid., verd., 15 min. Etoile. Elég. imm. 3 ét., p. de taille. Stud. opp. 2 au 6 p., balc. et loggias. Jardin priv. au r.-d.-ch. Cuis., s. de bns équip. Isolat. phon., chauffage électrique intégré. Appt modèle, bureau vte s. pl. ts les jrs 14 à 19 h., sf mercr., jeudi. Tél. 976-38-30. S.I.I.M, 6, av. Rachel, Paris (18e), tél. 522-97-23.

B/5 **78** 3.600 FD — 80 % / 20 — 35 — 1976 — GARE

« TRADITIONS » - 86, av. de Paris, Versailles - Après Champ Lagarde, au cœur du Versailles tradit., sur une de ses avenues prestig., TRADITIONS associe hérit. du grand siècle au confort de la techn. contemp. Ouv. lun., jeu., ven., 14 à 20 h, sam.-dim., 10 à 12 h et 14 à 20 h. 951-40-61.
Une réalisation CAPRI — GSCIC PARIS
LA MAISON DU G. SCIC, 15, boulev. de Vaugirard, Paris (15e), tél. 567-55-66.

B/5 **78** 3.600 FD — 80 % / 20 — 1976 — 82 — 158 — OUEST

RÉSIDENCE BOUGIVAL-MALMAISON - 24, rue Yvan-Tourguenieff, Bougival - Dans magnif. parc boisé avec piscine dominant la Seine en retrait de la R.N. 13, nous vous offrons, au calme, une construct. de petits imm. de 2 à 3 ét. 82 appts, du studio au 5 p. Vis. appt tém. sur place : vend., samedi, dimanche et lundi, de 14 h. 30 à 18 h. 30. C.I.P., 21-23, av. Pierre-Ier-de-Serbie, 75116 Paris, 720-49-70.

D/7 **91** 2400 RÉVISABLE — PIC 80 % — 1977 — 117 — Dispon. 78 — BRUNOY — GARE Gare de Lyon

LE DOMAINE DE BRUNOY - 46, rue du Réveillon, BRUNOY - Dans un parc de 2 hectares, 2 petits immeubles (2 à 5 pièces) à 18 mn de Paris - Gare de Lyon. Bur. s/pl. lundi, mardi, jeudi, 14 h. à 19 h., samedi et dimanche, 10 h. 30 à 12 h. et 14 h. à 19 h. Téléph. : 922-87-76
PRINCIP S.A. 23-25, r. Cambon, 75001 Paris. Téléphone : 260-36-33.

LA HENIN
crédits immobiliers
16, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris - tél. : 260-35-15
COGEFIMO

C/5 **92** 7.000 FD — 80 % / 20 — 1977 — 31 — M

RÉSIDENCE RACINE - 61, bd Bineau, Neuilly-s.-Seine - un immeuble racé au confort raffiné. Sur place tous les jours sf mar. et merc. de 10 à 12 h., de 14 à 19 h. T. 757-05-75.
Une réalisation CAPRI — GSCIC PARIS
LA MAISON DU G. SCIC, 15, boulev. de Vaugirard, Paris (15e), tél. 567-55-66.

C/6 **92** 3.400 FD — 80 % / 20 — 1976 — 37 — 128 188 — RER LIGNE SCEAUX FONTENAY-AUX-ROSES — SUD OUEST A PROXIMITÉ

FLORILÈGE - Angle rue Marx-Dormoy et av. du Ml-Foch, à Fontenay-aux-Roses - A 10 mn à pied de la ligne de Sceaux, dans un site agréable, élégante et discrète résidence du st. au 5 p. Appt primable 1 % patron. Bur. vente sur pl. sf mar. et mercr., 10 à 12 h. et 14 à 19 h. T. 702-25-41.
Une réalisation CAPRI — GSCIC PARIS
LA MAISON DU G. SCIC, 15, boulev. de Vaugirard, Paris (15e), tél. 567-55-66.

92 4.300 FD — 80 % / 20 — 1977 — 38 — 171 — GARE MONTPARN. — F 18

RESIDENCE DES FONTAINES, 2, à 10, r. des Fontaines, Sèvres. Située ds un site tr. privil., à 5 min. de la gare, au calme, au mil. d'un parc de 5 000 m2, près centre ville, une construct. de 3 pet. imm. de 3 et 4 ét. en pierre de t. Reste 38 appts, du studio au 4 p. Vis. appt tém. ts les jours, sauf mardi et mercredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30. C.I.P., 21-23, av. Pierre-Ier-de-Serbie, 75116 Paris, 720-49-70.

B/3 **95** MOYEN 3330 FD — 70 % ASSURÉ — 80 % POSSIBILITÉ — 1976 — 108 — GARE ENGHIEN « Champ de Courses »

EAUBONNE « Le Pré Notre-Dame » - 113, bd de la République. A 400 m. de la gare ch. de courses d'Enghien, petite résid. de cl. offr. appt de 3 et 4 pces avec loggias. Appt modèle ouvert ts les jrs de 15 à 19 h. sf mardi et mercredi.
GSCIC PARIS
LA MAISON DU G. SCIC, 15, boulev. de Vaugirard, Paris (15e), tél. 567-55-66.

...et un prêt CDE financera votre achat :
cde
Comptoir des Entrepreneurs
6 rue Volney Paris 2e - Tél. : 260.35.36.
Tous les financements immobiliers depuis 1848.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LES GRANDS THÈMES DU VII^e^ PLAN

La consommation peut augmenter de 3 % par an

Le projet de VIIe Plan que le Conseil économique examinera le 19 mai prochain avant son vote par le Parlement en juin se présente sous la forme de deux épais documents que nous avons analysés dans nos éditions du 23 avril. Le premier, intitulé « la Stratégie », a quatre-vingts pages. Le second livre s'intitule « les Programmes d'action prioritaires ».

Voici quelques extraits significatifs du livre I « la Stratégie » qui comporte six chapitres.

● **Chapitre I. — Produire pour de nouveaux marchés.**

« *Les objectifs du VIIe Plan ne seront atteints que si l'économie française retrouve un rythme de croissance élevé. La politique de l'Etat devra y contribuer.* »

Le projet gouvernemental examine ensuite les chances que nous avons de réussir notre développement. Une des leçons à tirer des événements récents, et notamment de la crise pétrolière, est d'« *exploiter au mieux nos ressources nationales afin de sauvegarder notre autonomie* » Le rapport note :

Le gouvernement interviendra — de bien des façons — pour aider, stimuler l'industrie dont dépend en grande partie la réussite ou l'échec du VIIe Plan.

● **Chapitre II. — Des politiques pour l'emploi.**

L'industrie devrait créer 225 000 à 250 000 emplois pendant le VIIe Plan (après que les effectifs eurent baissé de 200 000 en 1974-1975) ; le commerce et le tertiaire 850 000, l'Etat et les collectivités locales 350 000 à 400 000, les télécommunications 90 000.

« *Une priorité sera donnée aux actions visant à* revaloriser le travail manuel : *l'Etat pourra conclure à cet effet des conventions avec les branches et les entreprises intéressées, notamment publiques. D'ores et déjà sont prévues des opérations exemplaires dans les postes (modernisation du tri postal), à la R.A.T.P., à la S.N.C.F.*

D'une façon général, « *on peut escompter que la durée moyenne effective hebdomadaire (du travail) sera ramenée à quarante heures avant 1980 et qu'elle franchira sans doute le seuil* ».

En ce qui concerne l'âge de la retraite, le rapport note : « *Etant donné leur coût pour la collectivité, l'échelonnement des mesures à prendre (...) dépendra de l'évolution économique.* »

● **Chapitre III. — La vie des Français.**

Le projet gouvernemental reprend le thème de la réduction des inégalités non seulement par des mécanismes de redistribution mais aussi, « *plus que par le passé (...), par une action sur la formation des revenus directs* ».

La vie familiale sera favorisée : « *Au-delà du maintien du pouvoir d'achat de l'ensemble des prestations familiales, une importante réforme sera mise en œuvre en 1977, pour regrouper cinq allocations existantes (...).* »

● **Chapitre IV. — Les Français sur leur territoire.**

« *Le mouvement de concentration et d'urbanisation lié à l'essor industriel qu'a connu notre pays a atteint (...) ses limites (...).*

● **Chapitre V. — La maîtrise de l'inflation.**

« *L'inflation que connaît notre pays n'est pas acceptable (...) Elle doit être combattue avec détermination et ténacité. Le gouvernement propose comme objectif de revenir le plus rapidement possible à un rythme de croissance des prix inférieur à 6 % par an.* »

La concurrence sera stimulée parce qu'elle « *constitue un facteur déterminant de modération des hausses de prix* ».

Le rapport est également très peu disert sur un point pourtant essentiel : la façon de mieux maîtriser l'évolution des revenus : « *Le gouvernement prendra les dispositions nécessaires pour que les négociations salariales puissent chaque année prendre appui sur une information, aussi précise que possible et débattue à l'échelle nationale, sur les perspectives de l'économie.* »

Examinant le problème du financement des investissements, le rapport écrit : « *Il est nécessaire que les entreprises publiques puissent dégager des marges d'autofinancement en relation avec l'ampleur de leurs programmes d'investissements. Après un rattrapage indispensable en début de Plan, les tarifs des entreprises publiques du secteur non concurrentiel progresseront à un rythme comparable en moyenne à celui du prix de la production intérieure brute.* »

L'équilibre des finances publiques devra être rétabli ; à cette fin la pression fiscale augmentera légèrement.

Quant aux perspectives à moyen terme de la Sécurité sociale, « *elles restent préoccupantes. (...) L'action engagée pour 1976 et tendant à répartir de manière plus équilibrée entre les assurés et leurs employeurs les majorations éventuelles des taux de cotisations d'assurance maladie et vieillesse sera poursuivie. Parallèlement, le gouvernement proposera au Parlement les mesures propres à assurer une meilleure répartition des cotisations employeurs entre les industries de main-d'œuvre et les autres activités.* »

● **Chapitre VI. — La mise en œuvre de la stratégie du Plan.**

Le niveau de vie continuera de s'améliorer : « *La consommation des ménages devrait croître en moyenne de 4 % par an, ce qui, compte tenu de l'accroissement de la population, correspond à une augmentation moyenne par tête de l'ordre de 3 %.* »

Cependant, en 1976, « *la progression des revenus distribués bénéficiera de l'accroissement de l'activité (effectifs et durée du travail) lié au mouvement de reprise ainsi que des actions visant à revaloriser les bas salaires et les rémunérations des travailleurs manuels. Afin que les entreprises puissent reconstituer leurs marges, il importe que les taux de rémunération des autres catégories progressent à un rythme qui soit peu différent de la hausse attendue des prix* ».

« *Le Centre d'études des revenus et des coûts sera chargé d'étudier l'évolution et la répartition des revenus de toute nature ainsi que d'en mesurer les inégalités. Il élaborera périodiquement un rapport public* »

7e PLAN

La presse vous tiend quotidiennement au courant des débats des Commissions du 7e Plan, vous devez savoir que

L'EDITION DES 19 RAPPORTS

de préparation du 7e Plan

(édition complète et officielle)

est prévue dans le courant du mois de mai par La Documentation Française.

df

Liste des titres et prix envoyée gratuitement sur simple demande.

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

29-31 quai Voltaire

75340 Paris-Cédex 07

Tél : 261-50-10

TRENTE - SEPT MILLIONS DE SALARIÉS REPRÉSENTÉS A LA CONFÉRENCE DE LONDRES

Syndicalisme du Nord et syndicalisme du Sud

Dix-sept pays, trente organisations, trente-sept millions de syndiqués sont représentés au congrès de la Confédération européenne des syndicats (C.E.S.), qui s'est ouvert à Londres le 22 avril. Si la plupart des organisations syndicales ouvrières d'Europe occidentale sont membres de la C.E.S. — à l'exception de la C.G.T. française et des syndicats espagnols et portugais — la Confédération européenne, traversée par des courants idéologiques divers, est toujours à la recherche d'un programme de luttes concrètes de nature à affirmer sa cohésion et sa puissance.

Sur les trente-sept millions de membres de la C.E.S., plus de vingt-huit millions appartiennent aux syndicats des pays de l'Europe du Nord : Allemagne fédérale, Benelux, Scandinavie, Grande-Bretagne, Suisse et Autriche ; l'Europe du Sud ne compte que huit à neuf millions de membres dans la C.E.S. Même en ajoutant à ces chiffres les adhérents de la C.G.T. française et les milliers de militants et de sympathisants des commissions ouvrières et de l'USO espagnoles ou ceux de l'Intersyndicale portugaise, les organisations syndicales du Sud sont loin d'équilibrer celles du Nord.

Au poids numérique, il faut d'ailleurs ajouter l'homogénéité du syndicalisme, caractéristique de l'Europe du Nord, même s'il paraît nécessaire de mettre un peu à part le syndicalisme britannique, avec la spécificité de ses organisations de métiers et ses « shop stewards » (délégués d'usine). A l'exception des syndicats chrétiens belges, suisses, néerlandais, toutes les centrales syndicales du Nord sont membres de la C.I.S.L. internationale. Les syndicats du Nord ont en commun un même type de rapports avec les partis, notamment les partis sociaux-démocrates ou socialistes, même s'il faut faire des exceptions pour les néerlandais du N.V.V. et du N.K.V. — qui appliquent le non-cumul des mandats — et des syndicalistes wallons, partisans de l'indépendance syndicale.

L'Europe syndicale du Nord a, en outre, une pratique des relations industrielles et sociales très différente de celle de l'Europe syndicale du Sud, même si on retrouve sur les franges de l'Europe du Nord, en Wallonie et en Suisse romande notamment, des positions très proches de la tradition française. Enfin, le syndicalisme du Nord est très souvent caractérisé par des « appareils » puissants et des services nombreux (caisses de chômage, caisses de sécurité sociale et mutuelles, etc.).

En définitive, au sein des organisations syndicales internationales, le poids de l'Europe du Nord est prépondérant, même si c'est beaucoup moins vrai à la C.E.S., du fait de la présence des organisations de la C.M.T. (Confédération mondiale du travail) et des trois grandes centrales ouvrières italiennes.

Dans les pays latins

Dans l'Europe syndicale du Sud, que nous pourrions appeler « latine », les syndicats de ces pays ont beaucoup de traits communs sur le plan de l'histoire, de l'idéologie et de la pratique. Mais ils sont divisés sur le plan des affiliations internationales : F.O. et l'U.G.T. espagnole sont membres de la C.I.S.L. ainsi que deux des centrales syndicales italiennes ; la C.G.T. française et la C.G.I.L. italienne adhèrent à la F.S.M., tandis que la C.F.D.T. ou le S.T.V. des travailleurs basques sont à la C.M.T. En Espagne, le syndicalisme est encore clandestin ou semi-clandestin et au Portugal on assiste seulement à la renaissance du syndicalisme après des années de dictature.

Le syndicalisme du Sud ne dispose pas des puissants « appareils » du nord ni des « gros bataillons » du D.G.B. allemand. Il s'agit, très souvent, d'un syndicalisme de « militants » plus que d'un syndicalisme d' « affiliés ». Ceci n'est d'ailleurs pas sans avantage sur le plan de la lutte syndicale, car la pratique des militants est bien supérieure, le plus souvent, à la pratique des « affiliés ».

Sur cent adhérents des syndicats allemands, combien y a-t-il de combattants ? Sur cent syndiqués de Renault ou de Fiat, on compte souvent 80 % et plus de militants. Enfin, la pratique syndicale dans les pays du Sud est beaucoup plus difficile et plus contrariée que dans les pays de l'Europe du Nord. Pour des raisons de puissance, certes, mais aussi parce que le syndicalisme du Nord accepte assez souvent la société telle qu'elle est, sans la remettre en question, alors que ce n'est pas le cas de la plupart des syndicats de l'Europe du Sud. Le patronat accepte, de plus ou moins bon gré, dans le Nord, la discussion et la négociation : dans le sud, il va jusqu'au refus du droit syndical et au licenciement des responsables.

Le handicap de l'Europe syndicale latine tient aussi aux relations difficiles, voire à l'absence d'unité d'action entre les organisations syndicales internationales. Ces dernières années, plusieurs fédérations de la C.F.D.T. — métaux, alimentation, chimie — ont adhéré aux groupements professionnels correspondants de la C.I.S.L. ; dans plusieurs fédérations de la C.E.S. — celle des métaux par exemple, — les organisations de la C.G.T. sont invitées à participer aux travaux de groupes sectoriels. Mais, en face de l'homogénéité du syndicalisme du Nord, c'est bien peu.

Deux grandes conceptions caractérisent respectivement ces syndicalismes : dans l'Europe du Nord une pratique contractuelle « à l'américaine » et souvent des conceptions réformistes sociales-démocrates ; au Sud, une pratique de lutte de classes et des orientations anti-capitalistes plus que *réformistes*. Certes l'influence du syndicalisme de type latin n'est parfois pas négligeable dans les pays de l'Europe du Nord ; c'est notamment vrai pour la Belgique, les Pays-Bas et partiellement la Suisse, où des organisations ouvrières ont fait leur (ou presque) les thèses de la C.F.D.T., tandis qu'en Grande-Bretagne certains syndicats sont parfois assez voisins de la C.G.T. Mais, au total, l'Europe syndicale ne risque guère d'être à dominante anti-capitaliste, mais plus sûrement *réformiste* et sociale-démocrate avec, en arrière plan, une influence germano-américaine plus ou moins grande.

Face à cette situation, la recherche de positions communes et d'objectifs unitaires sur le plan international s'impose encore plus aujourd'hui qu'hier pour les centrales ouvrières de l'Europe du Sud. Ce n'est ni simple ni facile, compte tenu de la complexité des problèmes et des clivages actuels : si les rencontres multilatérales ou bilatérales ont été indispensables dans un premier temps, une stratégie d'action internationale devrait être dégagée au cours des prochaines années pour dépasser le caractère trop souvent « diplomatique » ou institutionnel de l'action syndicale à ce niveau.

Si le syndicalisme « latin » — et les alliés qu'il trouvera au nord — ne fait pas le maximum d'efforts pour rééquilibrer la dominante « anglo-saxonne », l' « Europe des travailleurs » risque d'être grandement dominée par les conceptions de cette dernière, renforcée par l'offensive américaine en direction de l'Europe que l'on perçoit actuellement.

La crainte exprimée par les Etats-Unis de voir des partis communistes accéder au pouvoir en Europe occidentale rejoint la remise en cause de la politique d'ouverture à l'Est par la sociale-démocratie allemande et les efforts du D.G.B. pour tenter de reconstruire un mouvement ouvrier, politique et syndical, en dehors des communistes et des chrétiens de gauche dans les deux pays de la péninsule Ibérique. Les Allemands ont d'ailleurs pris, dans certains domaines, la relève des Américains. Le remplacement d'un leader comme Otto Brenner, aujourd'hui décédé, *par Eugen Loderer*, à la tête de la puissante fédération allemande des métallurgistes, I.G. Metall, s'inscrit dans cette même orientation, même s'il existe dans les syndicats de R.F.A. des minorités de gauche non négligeables.

JEAN AUGER.

IMMIGRATION

L'Union régionale parisienne de la C.F.D.T. soutient la manifestation de samedi contre les expulsions

Condamnant la « nouvelle vague de répression » qui frappe les travailleurs immigrés, l'Union régionale parisienne de la C.F.D.T. a appelé ses organisations à soutenir la manifestation organisée le samedi 24 avril à 14 heures, au quartier de Barbès à Paris, par le Comité de coordination des foyers Sonacotra en grève (« le Monde » du 23 avril).

De nombreuses organisations annoncent également leur soutien à cette manifestation, notamment la Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI), le Comité de défense de la vie et des droits des travailleurs immigrés, le P.S.U., la Ligue communiste révolutionnaire, Lutte ouvrière, l'O.C.R. (Organisation communiste révolutionnaire), ainsi que d'autres formations d'extrême gauche et des mouvements autonomes de travailleurs immigrés, dont la Fédération des travailleurs d'Afrique noire immigrés, l'Union des étudiants du Cameroun, le Mouvement des travailleurs arabes.

D'autre part, de nouvelles protestations sont enregistrées contre les récentes expulsions d'immigrés. Elles émanent notamment de l'Association de solidarité franco-arabe, de l'Association des Marocains en France et du Comité de lutte contre la répression au Maroc. Jeudi, après de nouvelles manifestations de la C.G.T. à Nanterre et à La Courneuve, M. Georges Valbon, président du conseil général de Seine-Saint-*Denis et maire de Bobigny*, entouré de nombreux élus du département, a dénoncé l'action du Fonds d'action sociale, « *qui est devenu*, a-t-il dit, *un organisme de distribution de crédit, alors qu'à l'origine il devait contribuer à l'amélioration des conditions de vie des immigrés* ».

M. DIJOUD : le gouvernement a voulu interrompre un processus très dangereux.

Dans une lettre adressée à M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T. et directeur de *la Vie ouvrière* — lettre rendue publique le 21 avril, — M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés, explique sa position à l'égard des mesures prises et s'élève vivement contre « *l'épithète de raciste* », attribuée à la politique du gouvernement.

Selon le secrétaire d'Etat, « *un climat de violence, entretenu par certains éléments irresponsables, règne dans de nombreux foyers, tant à l'encontre de leurs directeurs qu'entre les résidents eux-mêmes. La sagesse, la volonté de préserver des rapports cordiaux entre les immigrés ainsi qu'entre eux et les habitants des quartiers où ils habitent, exigeaient qu'il soit mis fin à des excès qui risquaient de ruiner brutalement un précieux capital de sympathie. C'est dans cet esprit que le gouvernement a agi afin d'interrompre un processus très dangereux.* »

Toujours selon M. Dijoud, « *la grève se poursuit désormais sans motifs sérieux. En outre, les tarifs d'hébergement ont été sensiblement réduits, alors que déjà ils sont inférieurs au prix de revient et ne sont acceptables pour la Sonacotra qu'au prix de subventions publiques qui, au total, atteindront près de 68 millions de francs pour la seule année 1975. Il est donc temps de mettre un terme à un mouvement qui, de l'avis général, a largement atteint les objectifs que ses auteurs pouvaient raisonnablement espérer.* »

DIRIGEANTS D'ENTREPRISE. VOUS N'ETES PLUS SEULS.

Aujourd'hui, un chef d'entreprise doit affronter presque quotidiennement des situations nouvelles. Des revendications nouvelles. Certains font la sourde oreille. D'autres appliquent les recettes du passé. D'autres baissent les bras. Au Centre des Jeunes Dirigeants (CJD) nous avons décidé de faire front; d'expérimenter des formules nouvelles, d'en observer les résultats. Et d'en faire part aux autres. Pour que l'expérience des uns profite à tous.

Comment instaurer l'horaire variable dans son entreprise? Comment remédier à la situation de l'emploi qui va en se dégradant dans sa ville? Comment donner plus d'autonomie à ses collaborateurs? Une question soumise au CJD ne reste jamais sans réponse.

Le CJD est un lieu de rencontre, de confrontation d'idées, c'est un mouvement promoteur d'innovations économiques et sociales.
Depuis près de 40 ans il constitue l'aile marchante du patronat. Mais le CJD est aussi un centre d'échanges d'expérience où 2.500 dirigeants d'entreprise de toutes tailles et de toutes branches d'activité travaillent en groupe toute l'année. Un dirigeant peut faire appel aux autres membres du CJD pour analyser un de ses problèmes et y trouver une solution.

Au CJD la confrontation stimule l'imagination et de la confrontation naît la solidarité. Dans 90 villes de France un adhérent du CJD trouve d'autres membres prêts à l'épauler. Aujourd'hui face aux situations nouvelles, un vrai responsable se doit de mettre tous les atouts dans son jeu. Le CJD en est un.

SI VOUS CROYEZ A L'ENTREPRISE VENEZ NOUS REJOINDRE.

JEUNES PATRONS.

19 AVENUE GEORGE-V, 75008 PARIS. TEL. 225.91.71

Feldman, Calleux & Associés/CDR

(PUBLICITE)

ROYAUME DU MAROC

OFFICE RÉGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DES DOUKKALA

BUREAU DES MARCHÉS. — EL-JADIDA

AVIS DE CONCOURS INTERNATIONAL OUVERT

N° 45/76 DU 2 AOUT 1976

L'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala compte équiper dans le cadre de l'aménagement hydro-agricole du périmètre bas-service des Doukkala, deuxième tranche d'irrigation, les secteurs Z0, Z2 et Z3 du Casier de Zemamra d'une superficie de 11.800 hectares. Ces travaux font suite à l'obtention de différents accords de prêts internationaux.

Le présent concours concerne la fourniture et la pose de matériel mobile d'irrigation par aspersion dans les secteurs Z0, Z2 et Z3 du casier de Zemamra.

Les Entreprises ayant l'intention de soumissionner sont priées de retirer dès à présent la note de présentation du concours auprès de M. le Directeur de l'O.R.M.V.A.D., à El-Jadida, avant le 2 août 1976, à 12 heures.

هكذا من الأصل

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Une grève des cheminots paralyse la gare d'Épinal

De notre correspondant

Epinal. — Depuis jeudi matin 22 avril, la gare d'Epinal est complètement paralysée par un mouvement de grève déclenché par la quasi-totalité des deux cents employés du service exploitation. Des rames de wagons placées sur les voies interdisent tout mouvement de train alors que les portes qui mènent aux guichets et aux quais sont verrouillées.

La grève, déclenchée par la C.F.D.T., F.O., la C.G.T. et la C.F.T.C. a pour but de protester « *contre la menace de suppression en septembre prochain de quarante-quatre postes de travail en gare d'Epinal, à la suite d'une réorganisation des services* ». Selon la S.N.C.F. « *c'est une trentaine de postes qui seront supprimés, mesure qui entraînera des détachements à Nancy ou à Blainville, mais qui ne s'accompagnera d'aucune mutation d'office* ».

« *A travers notre lutte*, expliquent les cheminots, *c'est non seulement l'emploi que nous défendons, mais aussi la notion de service public.* »

Pour les grandes lignes, la S.N.C.F. a dévié les trains par Toul et Chalindrey, alors qu'elle mettait en place sur les lignes en direction de Saint-Dié, Nancy, Mirecourt et Remiremont, un service de remplacement à l'aide de cars. Ce dispositif a permis d'assurer le trafic voyageurs à 50 ou 60 % avec des retards de l'ordre d'une demi-heure.

LA PLAINTE DU GÉNÉRAL MITTERRAND CONTRE 32 DÉLÉGUÉS DE LA SNIAS

Décision du tribunal le 26 avril

Les trente-deux délégués du personnel et membres du comité d'entreprise de la Société nationale et industrielle aérospatiale (SNIAS) de Déols, poursuivis en référé pour « *entrave au libre exercice du travail et à l'acheminement du matériel* », sur plainte de son président, le général Jacques Mitterrand (*le Monde* du 21 avril), ont comparu, jeudi 22 avril dans la matinée, devant le tribunal de grande instance de Châteauroux, qui a renvoyé sa décision au lundi 26 avril.

Trois cents travailleurs de la SNIAS ont manifesté dans le calme aux abords du tribunal pendant l'audience. Un rassemblement de solidarité doit avoir lieu ce vendredi 23 avril, à l'instigation de la C.G.T. M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral de cette organisation, doit participer à cette manifestation.

P.T.T. : les forces de l'ordre empêchent M. Rocard de pénétrer à Paris-Brune en grève.

Le chef du centre de tri postal de Paris-Brune et des policiers en civil ont interdit, le jeudi 22 avril, à M. Michel Rocard, secrétaire du parti socialiste, d'entrer dans cet établissement des P.T.T. en grève depuis deux jours. La réunion prévue a eu lieu devant les portes, en présence d'une centaine de postiers. Après avoir dénoncé la privatisation et la dégradation du service postal, M. Rocard a apporté aux grévistes le soutien du parti socialiste.

De son côté, le bureau parisien des P.T.T.-Force ouvrière, en accord avec sa section de Paris-Brune « *condamne le mouvement de grève lancé à l'initiative d'irresponsables* ».

● LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES TRAVAILLEURS DU LIVRE C.G.T., dans un communiqué, « *stigmatise l'attitude intransigeante de la direction des papeteries Beghin qui bloque délibérément toutes possibilités de négociation. (...) Le comité exécutif de la F.F.T.L.-C.G.T. dénonce la politique gouvernementale et patronale qui vise à l'abandon de secteurs entiers de l'industrie nationale au profit de l'étranger, et particulièrement au niveau des branches professionnelles du livre et du papier, qui subissent chaque jour davantage cette dépendance.* »

● DANS LES BANQUES PARISIENNES, après l'appel à la grève de vingt-quatre heures du 28 avril lancé par la C.G.T. et la C.F.D.T., la fédération F.O. laisse ses adhérents « *libres de se joindre au mouvement* », tout en considérant qu'il est « *inefficace* ». Elle organise toutefois un meeting à la Bourse du travail, le 29 avril, jour de la réunion de la commission paritaire nationale.

D'autre part, des débrayages partiels ont eu lieu ces derniers jours au Crédit lyonnais contre un projet de licenciement frappant une employée dont le travail n'était pas jugé « *satisfaisant* ».

AGRICULTURE

LE SCANDALE DES EXCÉDENTS DE POUDRE DE LAIT

Le ministère français de l'agriculture et le porte-parole de la Commission européenne estiment que la C.E.E. ne pourrait accroître les dons au tiers-monde

Le scandale des excédents de poudre de lait dans la C.E.E. (« le Monde » du 21 avril) suscitent de nombreuses réactions.

Le ministère de l'agriculture, qui a publié le 21 avril un communiqué, rappelle que les Neuf ont décidé d' « *accroître notablement les quantités de poudre de lait écrémé destinée à l'aide alimentaire pour l'année 1976 (200 000 tonnes au lieu de 55 000 tonnes prévues initialement).*

» *Il faut cependant être conscient des limites d'une telle décision*, précise le communiqué. *En effet, ce type d'aide alimentaire se heurte à des problèmes de transport et de distribution sur place dans les pays bénéficiaires.* »

Le ministère ajoute qu' « *au cours des deux dernières années, le programme prévu par la Communauté n'a été réalisé qu'à environ 75 %. En outre, le programme prévoyant la vente (à des organisations charitables ou à des pays en voie de développement) de 50 000 tonnes de poudre de lait écrémé au quart du prix d'intervention n'a été réalisé qu'à 50 % environ à cause de la faible demande, même à ce faible niveau de prix* ».

Enfin, le communiqué souligne : « *Il faut être conscient qu'en matière de poudre de lait on assiste aussi dans le domaine de l'aide alimentaire à une concurrence accrue entre les pays producteurs. C'est ainsi que les Etats-Unis développent eux aussi leur programme d'aide alimentaire en poudre de lait écrémé.* »

De son côté, le porte-parole de la Commission de Bruxelles a indiqué que la Communauté européenne a de quoi satisfaire toutes les demandes d'aide alimentaire en poudre de lait qui lui sont envoyées par des pays sous-développés.

Le porte-parole de la Commission européenne a critiqué les protestations « *démagogiques* » qui invoquent les enfants du tiers-monde alors qu'elles sont, a-t-il souligné, inspirées par les intérêts des éleveurs d'animaux. Selon lui, les organisations professionnelles de l'alimentation animale et les éleveurs de volailles et de porcs affirment que l'incorporation obligatoire de poudre de lait augmente leurs coûts de production.

Le porte-parole a également noté que plusieurs pays sous-développés préfèrent recevoir du blé plutôt que du lait en poudre, dont l'utilisation sur place pose des problèmes industriels et sanitaires. Un procès est d'ailleurs en cours en Suisse à propos du rôle que joue le lait en poudre dans l'alimentation des enfants du tiers-monde.

Cette aide pose également des problèmes financiers et matériels, ainsi qu'en témoigne un récent incident : faute de pouvoir décharger plusieurs milliers de tonnes de poudre de lait dans un port de l'Afrique orientale, embouteillé comme le sont la plupart des ports africains, un transporteur européen a tout simplement jeté ce chargement à la mer. Cette affaire fait, d'après l'A.F.P., l'objet d'une enquête entourée de la plus grande discrétion au sein de la Commission européenne.

A L'ÉTRANGER

EN MARS, LES PRIX N'ONT AUGMENTÉ QUE DE 0,2 % AUX ÉTATS-UNIS.

Le ralentissement de l'inflation se confirme aux Etats-Unis. Les prix de détail n'ont augmenté que de 0,2 % en mars, après avoir progressé de 0,1 % en février et de 0,4 % en janvier. Calculé d'après les résultats de ces trois mois, le taux annuel d'inflation s'établit à 2,9 %, niveau trimestriel le plus faible depuis juin 1972 (7 % en moyenne en 1975).

Ce résultat satisfaisant est toutefois dû pour une bonne part à une baisse des prix de l'essence (— 1,3 %) et de la viande de bœuf (— 4,7 %), qui est peu susceptible de se reproduire. Au total, les prix de l'alimentation ont baissé de 0,8 % en mars, alors que ceux des produits manufacturés augmentaient de 0,3 % et ceux des services de 0,7 %. En un an, par rapport à mars 1975, la hausse du coût de la vie a été de 6,1 % (résultat annuel le plus faible depuis juillet 1973).

Ce ralentissement s'accompagne d'une bonne tenue de l'activité économique. Les commandes de biens durables à l'industrie ont augmenté de 6,5 % en mars, taux le plus fort depuis avril 1975 (7,8 %). L'accroissement des commandes avait été de 4 % en février et 1 % en janvier, soit 3,8 % pour le trimestre, contre 0,4 % au cours du quatrième trimestre 1975.

● LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE FONDERIE vient de prendre une participation majoritaire dans le capital de la société Francia-Hoval, filiale française du groupe Hoval, qui occupe la première place sur le marché français des chaudières en acier pour le chauffage central.

ÉNERGIE

Offensive du parti socialiste contre la politique gouvernementale

LE GROUPE PARLEMENTAIRE DEMANDE L'INTERDICTION DE LA FUSION ERAP-AQUITAINE

Le bureau du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche de l'Assemblée nationale a adressé à M. Chirac, le 22 avril, une lettre demandant « *que le gouvernement prenne la décision d'interdire, en l'absence de toute intervention du législateur, que soit réalisée l'opération de « restructuration » du groupe Erap-Aquitaine, et d'user, à cet effet, des pouvoirs de tutelle dont il dispose sur l'Erap* ».

Cette opération « *s'analyse incontestablement comme réalisant un transfert de propriété d'une entreprise du secteur public au secteur privé*, poursuit la lettre. *Or, aux termes de l'article 34 de la Constitution, seul le législateur est compétent pour fixer les règles d'un tel transfert. Il appartient, par conséquent, au gouvernement de prendre à cet égard une décision conforme à la Constitution.*

» *Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous faire connaître la suite que vous donnerez à notre réclamation. Dans l'hypothèse où vous estimeriez devoir la rejeter, nous ne manquerions pas de déférer votre refus à la juridiction administrative compétente* ».

M. CHAPUIS DÉNONCE L'ACCENTUATION DU PROGRAMME NUCLÉAIRE

Après le conseil ministériel restreint du 15 avril, M. Robert Chapuis, délégué national du parti socialiste à la technologie et à la recherche, constate que « *le gouvernement entend non seulement poursuivre mais accentuer un programme nucléaire qui suscite pourtant en France de plus en plus de critiques et d'appréhensions...*

» *En se taisant, pour 1979 et au-delà, le gouvernement prouve qu'il n'imagine guère que son mandat aille au-delà de l'échéance législative ; seule la gauche, en effet, pourra alors donner à la France le programme énergétique efficace, démocratique et cohérent dont elle a besoin. Mais, d'ici là, la grande industrie capitaliste entend bien créer l'irréversible : la décision de mettre en place un programme de surrégénérateurs à partir de 1980 n'est pas compatible avec un ralentissement du programme des réacteurs à eau légère, mais elle est nécessaire au développement des firmes multinationales franco-belge Creusot-Loire et allemande K.W.U.*

» *Seul un programme énergétique d'ensemble, démocratiquement décidé, s'appuyant sur des comités régionaux de sécurité et de contrôle, avec l'accord des populations, peut ouvrir la possibilité d'un programme nucléaire limité et progressif qui fera toute leur part aux recherches les plus avancées, y compris aux prototypes industriels qu'elles requièrent, mais sans préjuger leurs résultats.* »

● RHÔNE-POULENC-TEXTILE ET LA ROCHETTE-CENPA vont regrouper leurs activités dans le domaine des articles non tissés fabriqués selon le procédé dénommé « voie humide », annonce le groupe Rhône-Poulenc dans un communiqué. Ce regroupement s'effectuera autour de la Société française des non-tissés (S.F.N.T.), filiale de la Rochette-Cenpa. En contrepartie de ses apports, Rhône-Poulenc recevra 35 % du capital de S.F.N.T.

La production, dans un premier temps, sera concentrée sur l'usine de Brignoud (Isère), qui appartient à la Rochette-Cenpa. L'atelier de l'usine de Roanne de Rhône-Poulenc sera fermé « *jusqu'à ce que les conditions économiques permettent sa réouverture* ». La quarantaine de personnes qui y sont employées seront reclassées.

● GINESTET ne passera pas sous le contrôle de l'U.A.P. (Union des assurances de Paris) et Rémy-Martin. MM. Pierre et Bernard Ginestet, qui détiennent la célèbre Château-Margaux, l'un des quatre premiers crus classés du Médoc, et la maison de commerce portant leur nom, ont décliné les offres qui leur ont été faites sous l'égide de l'U.A.P. La famille Ginestet aurait trouvé d'autres solutions aux problèmes financiers provoqués par la crise des vins de Bordeaux.

(PUBLICITÉ)

ROYAUME DU MAROC

OFFICE RÉGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DES DOUKKALA

BUREAU DES MARCHÉS. — EL-JADIDA

AVIS DE CONCOURS INTERNATIONAL OUVERT

N° 44/76 DU 2 AOUT 1976

L'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala compte équiper dans le cadre de l'aménagement hydro-agricole du périmètre bas-service des Doukkala, deuxième tranche d'irrigation, les secteurs Z0, Z2 et Z3 du Casier de Zemamra d'une superficie de 11.800 hectares. Ces travaux font suite à l'obtention de différents accords de prêts internationaux.

Le présent concours concerne la construction de trois (3) stations de pompage dans les secteurs Z0, Z2 et Z3 dans le casier de Zemamra lot : Génie-Civil.

Les Entreprises ayant l'intention de soumissionner sont priées de retirer dès à présent la note de présentation du concours auprès de Monsieur le Directeur de l'O.R.M.V.A.D. (Bureau des Marchés) à El-Jadida.

Les demandes d'admission au concours établies dans la forme prescrite devront parvenir à Monsieur le Directeur de l'O.R.M.V.A.D., B.P. 58, à El-Jadida, avant le 2 août 1976, à 12 heures.

Camino

spécialiste des Voyages aux Amériques

vous propose ses :

programmes spéciaux

bicentenaire des USA

★ de nombreux charters PAN AM. à partir de F. 1600 (pour séjours de 2 semaines à 3 mois)

★ des tarifs préférentiels sur vols réguliers TWA à partir de F. 1774

★ des circuits accompagnés sur le thème du Bicentenaire "à la française" à partir de F. 3900

★ des séjours à New York, en Floride, en Californie à partir de F. 20 par jour et par personne

★ des forfaits auto + hôtel à partir de F. 55 par jour et par personne

★ des véhicules habitables à partir de F. 40 par jour et par personne

Inscriptions dans toutes les agences de voyages.

Brochure gratuite sur demande, renseignements : CAMINO, 21, rue Alexandre Charpentier - 75017 Paris tél. 755.77.90 - 380.55.58

Lic. A. 478

Camino a choisi l'Amérique... pour l'Amérique choisissez Camino

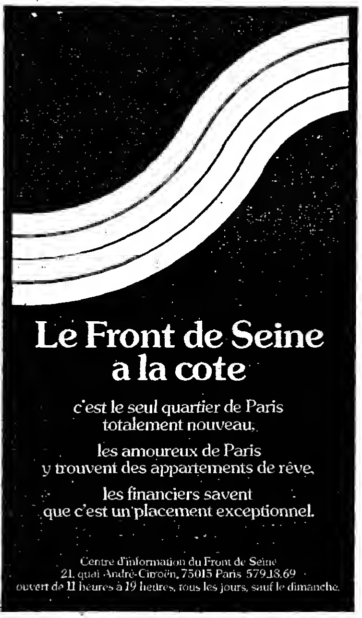

Ford SAFI 76, rue de Longchamp 16e 553.18.40

Ford SADVA 19, rue de Presbourg 16e 553.32.00

Ford R.V.A. 89, Boulevard Raspail 6e 222.73.80

LES CONCESSIONNAIRES de PARIS vous présentent la GRANADA V6

Ford — Garantie 1 an Kilométrage illimité

Ford ROCHEBRUNE 58/60, avenue Parmentier 11e 805.29.02

Ford Ets BUFFARD 110/112 Bd de l'Hôpital 13e 707.79.19

Ford la CHAPELLE 20, Bd de la Chapelle 18e 206.19.40

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

IMETAL

RÉSULTATS 1975

SOCIETE IMETAL

Le résultat de l'exercice s'établit à 38 225 000 F, après prise en compte pour 18 073 000 F de charges exceptionnelles liées notamment à l'acquisition des actions de Copperweld Corporation. En 1974, le bénéfice s'était situé à 45 893 000 F, après des amortissements et provisions pour 12 494 000 F.

Après dotation de 8 millions de francs aux réserves, le montant distribuable s'établira à 37 284 000 F, comprenant le report à nouveau de 7 059 000 F constitué à la fin de l'exercice précédant.

Le conseil d'administration proposera la mise en paiement d'un dividende net de 3,30 F par action (contre 3 F l'année dernière), ce qui, compte tenu de l'impôt versé d'autre part au Trésor, portera le revenu global à 4,95 F par action (contre 4,50 F pour l'exercice 1974). Le montant net de cette distribution sera de 28 217 000 F.

SOCIETE DE PENARROYA

Le chiffre d'affaires s'établit pour l'exercice 1975 à 857 000 000 F contre 1 393 000 000 de F pour l'exercice précédent.

Le résultat ressort en perte à 12 672 000 F après des dotations nettes aux comptes d'amortissements et de provisions de 29 717 000 F (contre 182 822 000 F pour l'année antérieure) et des plus-values nettes de cession d'actif de 8 400 000 F.

Une perte de 73 624 000 F résultant d'une variation négative des cours des métaux a été compensée par une reprise de même montant sur la provision pour fluctuation des cours des métaux. Cette opération a notamment pour conséquence une variation de la situation nette en diminution de 71 790 000 F, soit 13,65 F par action.

La marge brute d'autofinancement hors variation des cours des métaux et de change sur les dettes et créances à long terme s'établit à 19 707 000 F contre 157 258 000 F pour l'année 1974.

Le conseil d'administration proposera d'imputer sur la perte de 12 672 000 F la totalité du report à nouveau de 11 263 000 F constitué à la fin de l'exercice précédent et de prélever sur les réserves un montant de 11 927 000 F, permettant l'annulation du solde de la perte et la mise en paiement d'un dividende net de 2 F par action (contre 4 F l'année dernière), ce qui, compte tenu de l'impôt versé d'autre part au Trésor, portera le revenu global à 3 F par action (contre 6 F pour l'exercice 1974). Le montant net de cette distribution sera de 10 518 000 F.

COMPAGNIE DE MOKTA

Le résultat d'exploitation s'établit à 16 818 F, montant sensiblement comparable à celui de l'exercice précédent (17 361 000 F), l'accroissement des revenus du portefeuille ayant compensé la diminution des produits financiers issus précédemment du placement des disponibilités.

Le bénéfice s'élève à 15 282 000 F (contre 15 000 000 F pour l'exercice précédent) après des dotations nettes de 1 536 000 F au compte de provisions.

Après dotation de 7 500 000 F aux réserves, le montant distribuable s'établira à 7 927 000 F, comprenant le report à nouveau de 145 000 F constitué à la fin de l'exercice précédent.

Le conseil d'administration proposera la mise en paiement d'un dividende net de 11 F par action (contre 10 F l'année dernière), ce qui, compte tenu de l'impôt versé d'autre part au Trésor, portera le revenu global à 16,50 F par action (contre 15 F pour l'exercice 1974). Le montant net de cette distribution sera de 7 865 000 F.

SOCIETE METALLURGIQUE LE NICKEL-S.L.N. (IMETAL-S.N.P.A.)

L'exercice 1975 de la Société métallurgique Le Nickel-S.L.N. (filiale 50/50 d'IMETAL et de la Société nationale des pétroles d'Aquitaine) a été marqué par une conjoncture économique et monétaire dont les effets ont été profondément ressentis dans l'industrie du nickel. Le chiffre d'affaires de l'année s'est établi à 1 098 912 000 F contre 1 275 000 000 F en 1974.

L'exercice se traduit par un résultat positif du compte des pertes et profits de 14 millions de francs et, après prise en compte de 77 millions de francs d'impôts sur les bénéfices et taxes assimilées (prélèvement complémentaire), par une perte de 63 millions de francs. Ce résultat s'entend après des dotations nettes aux comptes d'amortissements et de provisions pour un montant de 190 millions de francs.

La capacité d'autofinancement après impôts s'élève à 127 millions de francs.

SOFINCO LA HÉNIN

En 1975, le montant des crédits distribués par Sofinco La Hénin et ses filiales s'est élevé à 3 684 millions de francs, en augmentation de 11 % par rapport au chiffre de 1974.

A la fin de l'année dernière, l'encours atteignait 3 118 millions de francs.

Le conseil d'administration s'est réuni le 6 avril pour approuver les comptes de l'exercice 1975.

Le bénéfice net, après impôt sur les sociétés et intéressement du personnel, ressort à 17 millions de F.

La réglementation des autorités monétaires impose un certain rapport entre le montant des encours de crédit à la consommation et celui des fonds propres.

Pour permettre à la société de poursuivre son développement, le conseil d'administration a décidé de procéder, dans le courant du second trimestre, à une augmentation de capital d'un montant de 30 millions de francs (capital plus prime d'émission), rappelons que la Compagnie La Hénin détient 99 % du capital de la société.

SECOPA S.A.

Le conseil a examiné les comptes de l'exercice 1975. Le résultat d'exploitation consolidé de SECOPA et de ses filiales se solde par un bénéfice de 13 230 264 F avant règlement des participations et impôt. Le résultat net est de 5 362 000 F après toutes provisions et impôt.

Il sera proposé à l'assemblée le doublement du capital qui serait ainsi porté à 10 000 000 de F par incorporation de réserves, ainsi que la mise en distribution d'un dividende de 10,50 F par action, inclusif de 3,50 F d'impôt déjà payé au Trésor.

Le président a annoncé au conseil l'entrée en production de Yale Steel une mini-aciérie construite à Wallingford (Connectitut), destinée à produire 120 à 150 000 tonnes-an de laminés marchands, et dont SECOPA contrôle la majorité par l'entremise de la Société Franco-Américaine de Sidérurgie, où elle se trouve associée à Société Métallurgique de Normandie et Creusot-Loire.

INSTITUT MÉRIEUX

Le conseil d'administration a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1975.

Le chiffre d'affaires de l'Institut Mérieux seul atteint 359 446 358,70 F, soit + 24 % ; le chiffre d'affaires consolidé dépasse 500 000 000 de F.

Le cash-flow de l'Institut Mérieux s'élève à 58 089 000 F (contre 61 millions 977 000 F pour l'exercice 1973-1974 d'une durée de quinze mois) et le bénéfice net à 41 429 376,96 F, après constitution d'une provision pour investissements de 3 927 956,59 francs et dotation aux amortissements de 15 312 406,33 francs.

Le conseil a décidé d'augmenter le capital social de 37 500 000 F à 45 000 000 F par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions à raison d'une action nouvelle pour cinq anciennes.

Les actions nouvelles, créées jouissance du 1er janvier 1975, donneront droit au dividende de l'exercice 1975.

Le conseil proposera à l'assemblée ordinaire du 21 juin 1976 de fixer le dividende à 8,50 F assorti d'un avoir fiscal de 4,25 F (contre respectivement 8 F et 4 F pour l'exercice précédent).

Une assemblée extraordinaire se tiendra le même jour pour autoriser le conseil à augmenter le capital de 45 000 000 de F à 100 000 000 F.

En l'état actuel de ses programmes d'investissements, le conseil n'entend pas faire appel prochainement aux actionnaires.

UNION IMMOBILIÈRE DE FRANCE (U.I.F.)

Le conseil d'administration s'est réuni le 20 avril 1976 afin d'arrêter les comptes de l'exercice 1975. Ceux-ci font apparaître un bénéfice net de 45 252 251 F qui permettra de proposer à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 1 juin prochain, la distribution d'un dividende de 9,50 F par action (dont 2,12 F exonérés d'impôt sur le revenu), contre 8,40 F l'année précédente.

L'exploitation du patrimoine s'est poursuivie favorablement et le taux d'occupation des appartements est demeuré constamment proche de 100 %, tandis que la location de quelques surfaces encore libres permettait d'assurer l'occupation totale des immeubles de bureaux terminés.

Les recettes locatives ont progressé de 53 251 000 F à 56 691 000 F, sans l'apport d'aucun programme nouveau.

Les actionnaires d'U.I.F. seront également convoqués en assemblée générale extraordinaire à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, en vue de modifier l'article 2 des statuts, comme suite aux dispositions prises par les pouvoirs publics afin de permettre aux Sociétés immobilières d'investissement de diversifier leurs moyens de financement.

Pour louer une voiture au Gabon, réservez chez
europcar
645.21.25

N.V. KONINKLIJKE NEDERLANDSCHE PETROLEUM MAATSCHAPPIJ

Établie à La Haye/Pays-Bas

(Royal Dutch)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

à tenir le 13 mai 1976, à 11.00 h., au Nederlands Congresgebouw, 10 Churchillplein, à La Haye, Pays-Bas.

ORDRE DU JOUR:
1. Rapport Annuel pour 1975.
2. Approbation du Bilan et du Compte Pertes et Profits pour l'exercice 1975 et des notes s'y rapportant et fixation du dividende pour 1975.
3. Nomination d'un Administrateur pour cause d'expiration de mandat.

Le présent ordre du jour et les pièces s'y rapportant pourront être consultés et seront mis gratuitement à la disposition des actionnaires aux bureaux de la Société, 30 Carel van Bylandtlaan, à La Haye, et auprès de l'administration centrale des banques mentionnées ci-après. La présentation pour la nomination visée sous 3 peut être consultée par les actionnaires aux bureaux de la Société.

A. Les détenteurs de certificats d'action au porteur pourront assister, en personne ou par mandataire, à l'assemblée, y prendre la parole et y exercer leur droit de vote, si leurs certificats d'action ou bien l'attestation constatant que ces certificats d'action se trouvent en dépôt libre chez De Nederlandsche Bank N.V., ont été déposés contre quittance, le 7 mai 1976 au plus tard, auprès d'une des banques suivantes:

Aux Pays-Bas
Algemene Bank Nederland N.V.; Amsterdam-Rotterdam Bank N.V.; Bank Mees & Hope N.V.; Banque de Paris et des Pays-Bas N.V.; Kas-Associatie N.V.; Pierson, Heldring & Pierson N.V.; Van der Hoop, Offers & Zoon N.V.

En Allemagne
Deutsche Bank AG, Francfort-sur-le-Main, Düsseldorf, Hambourg ou Munich; Berliner Disconto Bank AG, Berlin; Bank für Handel und Industrie AG, Berlin; Dresdner Bank AG, Francfort-sur-le-Main, Düsseldorf, Hambourg, Munich ou Sarrebruck; Saarländische Kreditbank AG, Sarrebruck.

En Angleterre
N. M. Rothschild & Sons Limited, Londres.

En Autriche
Creditanstalt-Bankverein, Vienne; Oesterreichische Länderbank AG, Vienne; Schoeller & Co., Vienne.

En Belgique
Société Générale de Banque S.A., Bruxelles; Crédit Lyonnais, Bruxelles; Kredietbank N.V., Bruxelles.

Aux Etats-Unis d'Amérique
The Chase Manhattan Bank, N.A., New York.

En France
Lazard Frères & Cie, Paris.

Au Luxembourg
Banque Internationale à Luxembourg S.A., Luxembourg.

En Suisse
Crédit Suisse, Zurich; Société de Banque Suisse, Bâle; Union de Banques Suisses, Zurich; Banque Leu S.A., Zurich; Pictet & Cie, Genève.

B. Les titulaires d'actions nominatives enregistrés dans un des registres pourront assister, en personne ou par mandataire, à l'assemblée et y exercer les droits mentionnés ci-dessus, s'ils avisent par écrit la Société de leur intention à cet effet, le 6 mai 1976 au plus tard:

par rapport aux actions immatriculées à La Haye:
à l'adresse de la Société;
par rapport aux actions immatriculées à Amsterdam:
à l'adresse de la Algemene Bank Nederland N.V. à Amsterdam;
par rapport aux actions immatriculées à New York:
à l'adresse de The Chase Manhattan Bank, N.A. à New York.

La Haye, le 15 avril 1976.

Le Conseil d'Administration

(PUBLICITE)

ROYAUME DU MAROC

OFFICE RÉGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DES DOUKKALA

BUREAU DES MARCHÉS. — EL-JADIDA

AVIS DE CONCOURS INTERNATIONAL OUVERT

N° 46/76 DU 31 MAI 1976

L'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala compte équiper, dans le cadre de l'aménagement hydro-agricole du périmètre bas-service des Doukkala, deuxième tranche d'irrigation, les secteurs Z0, Z2 et Z3 du Casier de Zemamra d'une superficie de 11.800 hectares.

Ces travaux font suite à l'obtention de différents accords de prêts internationaux.

Le présent concours concerne l'équipement en irrigation par aspersion :

— Z0 = 31.000 ml de canalisations allant des diamètres 500 mm à 1.500 mm et 126.700 ml de canalisations allant des diamètres 80 mm à 450 mm.

— Z2 et Z3 = 27.000 ml de canalisations allant des diamètres 500 mm à 1.300 mm et 112.000 ml de canalisations allant des diamètres 80 mm à 450 mm.

Les Entreprises ayant l'intention de soumissionner sont priées de retirer dès à présent la note de présentation du concours auprès de M. le Directeur de l'O.R.M.V.A.D. (Bureau des Marchés).

Les demandes d'admission au concours établies dans la forme prescrite devront parvenir à M. le Directeur de l'O.R.M.V.A.D., B.P. 58, à El-Jadida, avant le 31 mai 1976, à 12 heures.

(PUBLICITE)

ROYAUME DU MAROC

OFFICE RÉGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DES DOUKKALA

BUREAU DES MARCHÉS. — EL-JADIDA

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

N° 43/76 DU 2 AOUT 1976

L'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala compte équiper, dans le cadre de l'aménagement hydro-agricole du périmètre bas-service des Doukkala, deuxième tranche d'irrigation, les secteurs Z0, Z2 et Z3 du Casier de Zemamra d'une superficie de 11.800 hectares.

Ces travaux font suite à l'obtention de différents accords de prêts internationaux.

Le présent appel d'offres concerne la fourniture et assemblage de bornes d'irrigation dans les secteurs Z0, Z2 et Z3 du casier de Zemamra.

Le Directeur de l'Office Régional de Mise en valeur Agricole des Doukkala recevra, jusqu'au 2 août 1976 à 12 heures, les offres de prix correspondants.

Le cautionnement provisoire est fixé à 1,5 % du montant de la soumission.

Le cahier des charges est à retirer auprès de l'O.R.M.V.A.D., à El-Jadida (Bureau des Marchés), à compter du 1er mai 1976, contre versement de la somme de 200 DH (deux cents dirhams).

Le pli, accompagné des références techniques et administratives, devra parvenir au siège de la Direction de l'O.R.M.V.A.D., Charii El Jamiâ El Arabia, à El-Jadida, avant le 2 août 1976, à 12 heures.

(PUBLICITE)

ROYAUME DU MAROC

OFFICE RÉGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DES DOUKKALA

BUREAU DES MARCHÉS. — EL-JADIDA

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

N° 42/76 DU 15 JUIN 1976

L'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala compte équiper, dans le cadre de l'aménagement hydro-agricole du périmètre bas-service des Doukkala, deuxième tranche d'irrigation, les secteurs Z0, Z2 et Z3 du Casier de Zemamra d'une superficie de 11.800 hectares. Ces travaux font suite à l'obtention de différents accords de prêts internationaux.

Le présent appel d'offres concerne la fourniture et la pose de matériel de filtration des eaux des stations de pompage des secteurs Z0, Z2 et Z3 du casier de Zemamra pour les débits de 4.320 l/s et 2.040 l/s et 1.700 l/s.

Le Directeur de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala à El-Jadida recevra jusqu'au 15 juin 1976 à 12 heures les offres de prix correspondants.

Le cautionnement provisoire est fixé à 1,5 % du montant de la soumission.

Le cahier des charges est à retirer auprès de l'O.R.M.V.A.D. à El-Jadida (Bureau des Marchés), à compter du 15 avril 1976 contre versement de la somme de 200 DH (deux cents dirhams).

Le pli, accompagné des références techniques et administratives, devra parvenir au siège de la Direction de l'O.R.M.V.A.D., Charii El Jamiâ El Arabia à El-Jadida avant le 15 juin 1976, à 12 heures.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Nouveau et vif repli

La liquidation générale s'est déroulée jeudi dans une atmosphère lourde et quelque peu tendue à la Bourse de Paris.

En dépit de leur intervention discrète, les organismes de placement de collectif ne sont que très partiellement parvenus à endiguer un nouveau flot de ventes et les valeurs françaises se sont derechef sensiblement repliées. Trois compartiments ont été particulièrement atteints : la construction électrique, où la cotation de S.A.T. a dû être retardée en raison de l'abondance de l'offre, le bâtiment et l'alimentation. Ailleurs, les dégâts causés ont été de moindre importance. Au total, l'on n'en a pas moins relevé une bonne cinquantaine de baisses s'échelonnant de 1 % à 3 %. A signaler quand même parmi les très rares points de fermeté enregistrés au cours de cette séance, la forte hausse (+ 4 %) de Pricel sur des rumeurs invérifiables d'importants changements d'actifs.

Dire que la Bourse « file un mauvais coton » serait peut-être excessif. En tout cas, le projet de taxation des plus-values reste fiché dans la gorge des opérateurs et à moins d'amendements, qui atténueraient la portée de la ponction fiscale envisagée, son extraction sans douleur apparaît problématique. Au reste, tout porte à croire que le marché voguera au gré de ces amendements durant les prochaines semaines, voire les prochains mois.

Sur le marché de l'or, d'assez importantes ventes bénéficiaires ont pesé sur le cours du napoléon. Après avoir gagné un peu plus de 20 F en l'espace de 48 heures, ce dernier en a reperdu 10,20 F à 239,90 F (après 244,90 F). Nouveau tassement du lingot à 19 100 F (— 100 F). Le volume des transactions a peu varié : 12,80 millions de F contre 12,32 millions.

Vif recul (— 2 %) aussi de la rente 4 1/2 % 1973 du fait de son indexation sur la pièce française de 20 F.

Aux valeurs étrangères, hausse des américaines. Recul des mines d'or et des allemandes.

LONDRES

Le mouvement de baisse s'accélère dès l'ouverture du marché vendredi matin. Les industrielles perdent jusqu'à 9 points (I.C.I., Beecham, Unilever). Effritement des pétroles. Stabilité des fonds d'État. Les mines d'or varient faiblement dans les deux sens.

OR (ouverture) (dollars) : 127 40 contre 127 50

VALEURS	CLOTURE 23/4	COURS 23/4
War Loan 3 1/2 %	26 3/4	26 7/8
Beecham	360 ...	354 1/2
British Petroleum	645 ...	639 1/2
Shell	422 ...	416 1/2
Vickers	192 ...	191 ...
Imperial Chemical	395 ...	392 ...
Courtaulds	151 ...	148 ...
De Beers	224 ...	222 1/2
*Western Holdings	18 1/4	18 5/8
Rio Tinto Zinc Corp.	222 ...	220 ...
*West Driefontein	22 1/2	22 3/8

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, Base 100 : 31 déc. 1975.)

	21 avril	22 avril
Valeurs françaises	99,5	98,7
Valeurs étrangères	108,4	109,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	74,7	74,6

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

C.I.T. ALCATEL. — Bénéfice net pour 1975 : 75,27 millions de francs contre 61,03 millions. Dividende global : 54,75 F contre 48,75 F.

L.M.T. — Bénéfice net pour 1975 : 52,27 millions de francs contre 43,84 millions. Dividende global : 74,10 F contre 62,10 F.

GÉNÉRALE DE FONDERIE. — Perte consolidée pour 1975 : 22,30 millions de francs contre un bénéfice net consolidé de 30,11 millions. Dividende global : 9 F contre 18,90 F.

INSTITUT MÉRIEUX. — Bénéfice net pour 1975 : 41,42 millions de francs contre 38,84 millions pour l'exercice précédent, d'une durée exceptionnelle de quinze mois. Marge brute d'autofinancement : 58,08 millions de francs contre 61,97 millions. Dividende global : 12,75 F contre 12 F, sur un capital qui sera augmenté par attribution d'une action gratuite pour cinq.

GÉNÉRALE D'ENTREPRISES. — Bénéfice net pour 1975 : 16,71 millions de francs contre 16,16 millions. Dividende global : 15 F contre 12,30 F.

SAGEM. — Bénéfice net pour 1975 : 20,04 millions de francs contre 13,39 millions. Dividende global : 22,125 F contre 20,40 F.

U.I.F. — Bénéfice net pour 1975 : 45,25 millions de francs contre 56,77 millions. Dividende global : 0,50 F contre 8,40 F.

NEW-YORK

Léger repli

En légère hausse pendant la plus grande partie de la séance, les cours se sont finalement repliés jeudi à Wall Street, l'indice Dow Jones des industrielles cédant 3,31 points à 1 007,71.

L'activité a été nettement moins importante, les échanges portant sur 20,22 millions de titres contre 26,60 millions la veille. Attribuée en partie à de nombreuses ventes bénéficiaires, cette baisse est également liée à la prudence coutumière des opérateurs à la veille de la publication des statistiques bancaires hebdomadaires. Celles-ci entraînent quelquefois des modifications notables dans la politique monétaire des autorités. De fait, après la fin de la séance, les boursiers ont appris que la semaine s'achevant le 14 avril avait été marquée par une nouvelle et vive poussée de la masse monétaire.

Enfin, la déclaration de M. Kissinger, selon laquelle « une intervention soviétique au Liban était possible si le conflit s'amplifiait », a jeté un froid.

Le nombre des baisses l'a légèrement emporté sur celui des hausses, à 775 contre 700.

Indices Dow Jones : transports, 213,48 (+ 0,59) ; services publics, 87,62 (— 0,15).

VALEURS	COURS 21/4	COURS 22/4
Alcoa	52 1/2	52 1/2
A.T.T.	57 1/8	56 7/8
Boeing	28 1/8	28 5/8
Chase Manhattan Bank	30 1/2	31 1/2
Du Pont de Nemours	160 1/2	162 1/8
Eastman Kodak	114 1/4	112 1/2
Exxon	90 ...	91 3/4
Ford	56 1/2	60 1/4
General Electric	54 5/8	54 7/8
General Foods	28 ...	28 1/2
General Motors	70 1/8	70 1/2
Goodyear	21 5/4	21 5/8
I.B.M.	260 1/2	260 ...
I.T.T.	27 3/4	27 1/2
Kennecott	34 7/8	34 7/8
Mobil Oil	50 ...	50 3/8
Pfizer	28 1/2	28 5/8
Schlumberger	76 3/4	77 1/8
Texaco	26 1/2	26 5/8
U.A.L. Inc.	24 1/4	24 5/8
Union Carbide	72 1/2	73 5/8
U.S. Steel	81 1/4	82 1/8
Westinghouse	16 3/4	16 7/8
Xerox	54 7/8	53 1/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22/4	23/4
1 dollar (en yens)	298 70	298 80

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 5/8 %

BOURSE DE PARIS — 22 AVRIL — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	90 90	1 660
5 %	55 30	1 120
6 % 1920-1980	140 50	1 120
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1950	438	438
E.D.F. parts 1958	...	437
Ch. France 3 %	142	146
Abeille-I.A.R.D.	460	449
Abeille (Vie)	220	221
A.G.F. (Stè Centr.)	360	370
Ass. Gl. Paris Vie	1150	1145
Concorde	255 80	255 60
Epargne France	270	270
Fonc. T. I.A.R.D.	118 20	118
Foncière (Vie)	248	245

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (I.A.R.D.)	200	190
France (La)	368	360
GAN (Stè Centr.)	603	603
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Lyon-Alemand	108 10	109
Soc. Mars. Crédit	282	282
Séquanaise Banq.	246	243
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Un. Imm. France	127	127
[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 10 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
550	4,50 % 1973	562 10	560	543	549
1370	S.N.E. 5 %	1370	1369	1369	1420
385	Afrique Occ.	394	384	382 60	380 90
360	Air liquide	362 90	358 50	358	359 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique portée dans la colonne « Dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/4	COURS DES BILLETS Échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 679	4 679	4 67
Canada ($ can. 1)	4 752	4 751	4 71
Allemagne (100 DM)	184 265	184 330	183 50
Belgique (100 F)	11 898	11 985	11 91
Danemark (100 krd.)	78 ...	77 970	78 ...
Espagne (100 pes.)	8 952	8 943	8 80
Grande-Bretagne (£ 1)	8 639	8 473	8 65
Italie (1 000 lires)	5 323	5 282	5 25
Norvège (100 k.)	85 320	85 410	85
Pays-Bas (100 fl.)	174 300	174 175	174 50
Portugal (100 esc.)	15 320	15 380	14 50
Suède (100 kra.)	106 330	106 300	106 50
Suisse (100 fr.)	184 826	185 125	184 25

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/4
Or fin (kilo en barre)	19150	19075
Or fin (kilo en lingot)	19200	19100
Pièce française (20 fr.)	250 10	239 90
Pièce française (10 fr.)	175	176 90
Pièce suisse (20 fr.)	202 70	208 30
Union latine (20 fr.)	194 50	189 90
Souverain	206 10	205 ...
Pièce de 20 dollars	962 40	960 40
Pièce de 10 dollars	478	488
Pièce de 5 dollars	360	325 50
Pièce de 50 pesos	792	783
Pièce de 10 florins	285	288

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. AFRIQUE
— TUNISIE : la peine capitale requise contre les trois membres du commando libyen.

3. AMÉRIQUES
— BRÉSIL : nombreuses protestations contre la prochaine visite du président Geisel à Paris.

3. PROCHE-ORIENT
— LIBAN : les partis progressistes adressent un ultimatum au chef de l'État.

4 à 7. EUROPE
— « Les Portugais aux urnes » (II), par Jean-Pierre Clerc.

8 à 14. LA RÉUNION DE PRESSE DU CHEF DE L'ETAT

15. POLITIQUE
— Les débats parlementaires.

16 - 17. ÉDUCATION
— L'agitation universitaire et lycéenne.

LE MONDE DU TOURISME ET DES LOISIRS

PAGES 19 A 30
— Bali sera toujours Bali.
— Changement de décor au Jardin des Plantes.
— PLAISIRS DE LA TABLE : La rue Saint-Benoît à petites bouchées.
— CLIN D'ŒIL : Les dangers de la sobriété.
— JEUNES : Des idées, des adresses, pour voyager, faire des stages, apprendre des langues étrangères...
— Mode, maison, sports, photo-cinéma, jeux, philatélie.

31. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS
— PÊCHE : les marins obtiennent d'importantes subventions pour abaisser le prix du gas-oil.

34 à 37. ARTS ET SPECTACLES
— THÉATRE : *Ruy Blas* aux Tuileries.
— FORMES : germinations printanières.
— DANSE : Maurice Béjart présente sa nouvelle troupe.

38. JUSTICE
— Premier congrès de l'Union syndicale des magistrats à Bordeaux.

38. SPORTS
— ÉQUITATION : le printemps de la reprise.

42 - 43. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— SYNDICATS : trente-sept millions de salariés représentés à la conférence de Londres.

LIRE ÉGALEMENT

RADIO-TELEVISION (34)

Annonces classées (38 à 41) ; Aujourd'hui (33) ; Carnet (32) ; « Journal officiel » (24) ; Loterie nationale (33) ; Météorologie (33) ; Mots croisés (33) ; Bourse (45).

La fin de la réunion de l'OPEP à Genève

Commencée jeudi 22 avril à 11 heures (heure locale), la séance plénière de la conférence extraordinaire des ministres du pétrole des treize Etats membres de l'OPEP s'est achevée le même jour à 20 heures. Aucune décision n'aurait été prise au cours de cette réunion qualifiée par quelques ministres d'« informelle ». Contrairement à l'habitude, l'organisation n'a pas publié de communiqué officiel.

LE TEMPS DE LA DISCRÉTION

De notre envoyé spécial

Genève. — Première du genre, cette réunion extraordinaire des ministres du pétrole de l'OPEP a revêtu, si l'on en croit les rares confidences de quelques ministres, un caractère « *purement informel* ». Dépourvue d'ordre du jour, elle n'a débouché sur « *aucune décision* » concrète. Son but ? « *Procéder à un vaste tour d'horizon des problèmes* » qui se posent aux pays exportateurs et « *préparer la conférence semestrielle* » prévue pour le 27 mai à Bali (Indonésie).

Au cours de leurs sept heures de séance plénière, et de leurs multiples entretiens privés, les ministres ont, selon toute vraisemblance, évoqué — sans arrêter de position définitive — l'évolution des prix du pétrole brut. Ceux-ci sont « gelés » depuis le 1er octobre 1975 et jusqu'au 30 juin prochain. A Bali, on devrait choisir entre une prolongation de ce « gel » et une hausse très modérée qui pourrait s'appliquer de diverses façons (l'OPEP se préoccupe toujours, semble-t-il, de l'indexation de ses tarifs sur le taux d'inflation mondial).

On aurait également parlé des « *primes* ». Au nombre de trois (prime de qualité, de teneur en souffre, de proximité des marchés de consommation), elles permettent à certains pays de moduler leurs tarifs réels, sans toucher apparemment aux prix officiels. Faut-il harmoniser le système ? Comment ? Peut-on instaurer une *prime dite de délai de paiement* ? La commission économique de l'OPEP pourrait préparer divers projets qui seraient soumis aux ministres pour un choix définitif lors de la réunion en Indonésie. Bref, on aurait parlé à « La Réserve », dans une « *atmosphère amicale* » de « *tout et de rien* ». « *Une réunion positive* », dit-on, qui se termine pourtant sans qu'aucune décision ne soit prise. On a l'impression à Genève que les choses ne sont pas ni aussi simples ni aussi idylliques. Déplace-t-on des quatre coins du monde douze ministres (la délégation irakienne n'était pas conduite par son ministre) pour une simple et rapide réunion informelle ? Sans parler du prince Fahd, vice-premier ministre d'Arabie Saoudite, arrivé jeudi.

De plus, il semble que de nombreuses délégations restent sur place. On attend également les gens de l'ARAMCO.

La période de calme apparent qui avait succédé à l'attentat de Vienne s'achève à l'heure de la reprise économique en Occident et à la lumière des nouvelles politiques énergétiques adoptées par les pays industrialisés et les compagnies pétrolières. Les pays de l'OPEP doivent définir une stratégie à long terme qui ne se cantonne plus au seul chapitre des prix du brut. Il leur faudra notamment définir leurs relations futures avec les compagnies, harmoniser leurs doctrines en matière de production de pétrole brut, mais aussi de produits finis. Une tâche on ne peut plus délicate.

Des déclarations publiques avaient accompagné les hausses de 1973-1974. Les dissensions de 1975 avaient été ouvertement affichées, chacun y trouvant intérêt. Aujourd'hui, à situation nouvelle stratégie nouvelle. L'OPEP est entrée dans l'ère de la discrétion.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

A Chypre

Mgr MAKARIOS DOUTE QU'IL SOIT OPPORTUN DE POURSUIVRE LES NÉGOCIATIONS INTERCOMMUNAUTAIRES

Le président Makarios a exprimé mardi 20 avril son pessimisme quant à l'avenir des pourparlers intercommunautaires à Chypre. « *Ces négociations*, estime le chef de l'Etat chypriote, *n'ont donné aucun résultat positif jusqu'à présent, et, personnellement, je doute qu'il soit opportun de les poursuivre.* »

Lundi, le conseil des ministres et le Conseil national chypriote grecs avaient rejeté les dernières propositions chypriotes turques remises samedi par l'intermédiaire du représentant du secrétaire général des Nations unies à Nicosie, M. Pérez de Cuellar. Un communiqué officiel précisait que ces offres étaient « *inacceptables* » parce qu'elles ne contenaient aucune solution concrète de la question territoriale, « *qui est au cœur même du problème chypriote* ».

Seule une démarche vigoureuse du secrétaire général des Nations unies ou une initiative concertée d'Athènes et d'Ankara pourrait sauver les négociations chypriotes d'un échec définitif, avait déclaré un porte-parole chypriote grec.

POUR ENRAYER LA CHUTE DE LA LIVRE

La Banque d'Angleterre se résigne à faire monter le taux d'intérêt

La livre sterling, qui a connu de nouveau, jeudi, une journée noire, s'est légèrement redressée vendredi matin, après que la Banque d'Angleterre eut provoqué un renchérissement du coût de l'argent pour les banques. On s'attendait, vendredi, que le taux d'escompte (appelé depuis deux ans « minimum lending rate »), qui est actuellement de 9 %, soit relevé d'au moins un point. Au plus bas, la livre avait valu, jeudi, 1,8070 dollar. Vendredi matin, le cours oscillait entre 1,8230 et 1,8320 (ce qui correspondait à un cours à Paris autour de 8,52 F.

De notre correspondant

Londres. — Pour enrayer l'offensive contre la livre, la Banque d'Angleterre, qui a pourtant l'habitude de garder ses intentions secrètes jusqu'au dernier moment, a laissé entendre qu'elle pourrait dès vendredi procéder à un relèvement du taux d'escompte.

Le taux passerait, estime-t-on dans les milieux financiers, de 9 % à 10 % et peut-être davantage. La nouvelle a aussitôt provoqué un léger redressement de la livre. Le renchérissement des taux d'intérêt qui va en découler devrait inciter les détenteurs d'avoirs en sterling, et principalement les pays arabes producteurs, à conserver leurs fonds sur la place de Londres. Mais, dans le même temps, il risque de freiner la reprise économique qui s'amorçait timidement.

Déjà, l'indice des valeurs industrielles, qui montrait depuis plusieurs semaines de bonnes dispositions, est brusquement retombé. Les perspectives de réduction du nombre des chômeurs, estimé par les dernières statistiques officielles à 1 million 280 000, soit 5,5 % de la population active, risquent de se trouver limitées.

Dans les milieux proches de la trésorerie et de la Banque d'Angleterre, on assure ne pas comprendre les raisons de ce nouvel accès de faiblesse de la livre. Au début du mois, *un communiqué officiel* des services du chancelier de l'Echiquier avait déjà affirmé que les pressions exercées sur la livre n'étaient pas justifiées, le taux d'inflation se trouvant freiné et le déficit de la balance commerciale réduit. Certes, des menaces de grève planent sur l'industrie automobile, particulièrement chez British Leyland. D'autre part, le congrès des trade-unions écossaises vient de rejeter, cette semaine, la limitation à 3 % des augmentation salariales pour l'année prochaines proposée par le chancelier de l'Echiquier, M. Denis Healey, en échange de concessions fiscales.

Toutefois, le dialogue entre le gouvernement et les partenaires sociaux n'est nullement rompu. Le grand argentier britannique n'a pas hésité à affirmer jeudi, devant le congrès de la Fédération des syndicaux européens réuni à Londres, qu'un nouveau contrat social allait être signé « dans les prochaines semaines ». Le discours que doit prononcer le premier ministre, M. James Callaghan, dimanche, à Blackpool, devant des délégués syndicaux, est attendu à cet égard avec beaucoup d'intérêt. Plusieurs experts financiers de la City assurent purement et simplement que le manque de confiance dans la livre vient des erreurs de jugement sur la situation économique britannique commises dans plusieurs pays européens.

Intérim.

NOUVELLES BRÈVES

● *La conférence de Genève sur le désarmement* a ajourné ses travaux jusqu'au 22 juin prochain. Au cours de la dernière séance, jeudi 22 avril, le délégué américain, M. Martin, avait réaffirmé qu'une interdiction générale des essais nucléaires exigeait la mise sur pied d'un système de contrôle efficace. Il répondait indirectement à M. Malik, représentant de l'U.R.S.S. à l'ONU, qui a demandé d'inscrire cette question à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale de l'ONU. — *(Reuter.)*

● *Trois mille cinq cents membres environ du personnel hospitalier public et privé*, dont deux mille venus de province, ont défilé ce vendredi 23 avril en fin de matinée de l'Ecole militaire au ministère de la santé avant de revenir au Champs-de-Mars à l'appel de la Fédération des services publics et des services de santé C.G.T. Ils demandent notamment l'extension à l'ensemble du personnel hospitalier du régime des treize heures supplémentaires forfaitaires payées au personnel de la région parisienne et la prime de 250 francs attribuée aux infirmières ; un salaire minimum mensuel net de 2 000 F ; la retraite à cinquante-cinq ans pour tous. Une délégation a été reçue au ministère de la santé.

● *Gary Davis, le « citoyen du monde »*, arrivé jeudi matin à l'aéroport d'Orly en provenance de New-York, a annoncé, dans la soirée, qu'il était refoulé du territoire français.

LA COMMISSION GUINARD PROPOSE UNE RÉVISION DU RÉGIME DES PRIX DES MÉDICAMENTS

La commission Guinard, constituée à la fin de 1975 à la demande de Mme Veil, ministre de la santé, de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances, et de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche scientifique, en vue d'étudier les améliorations qu'il était possible d'apporter au régime des prix des produits pharmaceutiques en vigueur depuis 1968, vient de remettre son rapport.

Le moins que l'on puisse dire est que les propositions de la commission sont embrouillées. Les auteurs suggèrent de classer les médicaments en deux catégories : une catégorie dite d'« innovation limitée » (il s'agit des médicaments déjà existants, mais qui font l'objet d'améliorations) ; une catégorie dite de « grande innovation ».

Les prix d'admission des médicaments appartenant au premier groupe — ce sont les plus nombreux — seraient libres dès lors qu'ils apporteraient une économie d'un taux restant à définir sur le coût pondéré de leur classe thérapeutique. Cet abattement pourrait être plus important dans les catégories thérapeutiques déjà encombrées. Ces prix seraient révisables tous les deux ans.

En ce qui concerne les médicaments appartenant au second groupe, la procédure de vérification de leur coût réel sera renforcée. Des justifications de prix seront exigées à tous les stades de fabrication de l'élément actif en partant du prix des matières de base. La marge brute des fabricants pourrait être déterminée en fonction du coût de production. Elle serait progressive en valeur absolue, mais fortement dégressive en valeur relative, afin de décourager les laboratoires de lancer des produits onéreux. Elle ne devrait toutefois pas descendre au-dessous d'un seuil à partir duquel la rémunération de l'entreprise ne serait pas suffisante.

Les auteurs du rapport, de même que les représentants des ministères de tutelle, estiment que ces mesures devraient encourager la mise sur le marché de médicaments de haute valeur thérapeutique et, simultanément, de médicaments moins coûteux. Le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique a fait savoir de son côté que « *la réforme envisagée contient des éléments positifs, mais aussi d'autres qui sont contestables* ». Il s'élève en particulier contre les termes d'« *innovation limitée* » et de « *grande innovation* ».

REVENUS ÉLEVÉS
Trimestriels ou annuels

de 8,50 à 11,60%
taux actuariel annuel brut

Depuis 20 ans, la SOBI offre aux épargnants *trois formules de comptes à intérêts progressifs.* (Versements à partir de 5000 F.)

Renseignez-vous sans engagement en écrivant à :

SOCIETE DE BANQUE ET D'INVESTISSEMENTS
20, bd d'Italie 000 A/B.P. 31
MONTE-CARLO (principauté de Monaco)

Inscrite sur la liste des banques sous le n° LBM 7
Affiliée à la Société Bancaire de Paris et à la Landesbank Rheinland Pfalz.

SOBI

VOTRE MAISON : L'ACHAT LE PLUS IMPORTANT DE VOTRE VIE

L'achat d'une maison n'est pas seulement un acte financièrement important. Il engage votre avenir, celui de vos enfants, la qualité de votre vie future. La situation, l'environnement, la construction, les plans d'une maison digne de ce nom doivent être parfaits. Les maisons réalisées par Breguet Construction dans ces deux Domaines tiennent compte de ces exigences. Demain, ces maisons, si proches de Paris, seront aussi recherchées que les appartements du Bois de Boulogne

"Oranger", 224 m², 7 pièces, 3 s. de b., garage 2 voitures.

DOMAINE DE MONTMELIAN
95 St. Witz
Tél. 471.56.55
à 25 km de Paris
à 2 km de l'Autoroute du Nord

"Chelsea", 120 m², 5 pièces, 2 s. de b., garage.

DOMAINE DU BOIS+LA+CROIX
77 Pontault-Combault.
Tél. : 406.53.56 et 64.63.
à 18 km du Bd Périphérique.
A 12 mn à pied de la gare.

Michel Gall.

Près de la prestigieuse forêt d'Ermenonville, le 1er Domaine de grande classe situé au Nord de Paris et desservi par l'Autoroute. Piscine chauffée, tennis, club-house, école, commerces. 4 modèles de maisons, de 136 à 224 m², 5 à 7 pièces, identiquement luxueuses, livrables entièrement terminées. Construction traditionnelle. Chauffage électrique intégré. Garage 1 et 2 voitures. Jardins 700 à 2000 m². CRÉDIT AGRICOLE.

Le Grand Calme à 18 km de Paris par la Porte de Bercy, l'autoroute A 4 et la N 4.
A 12 minutes à pied de la gare (40 trains par jour pour Paris). Tout près d'un centre ville. Parc privé de 18 ha. Tennis, club-house, école. 5 modèles de maisons, de 93 à 155 m², 4 à 7 pièces, livrables entièrement terminées. Construction traditionnelle. Garage. Grands jardins. Crédits LA HÉNIN. Prix : 250.400 à 400.000 F.

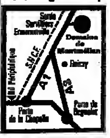

VISITE DES MAISONS MODELES TOUS LES JOURS DE 10 A 19 H.
Téléphonez ou écrivez pour recevoir une documentation gratuite.

Breguet

A B C D F G H

Le numéro du « Monde » daté 23 avril 1976 a été tiré à 582 858 exemplaires.

صكنا من الأصل